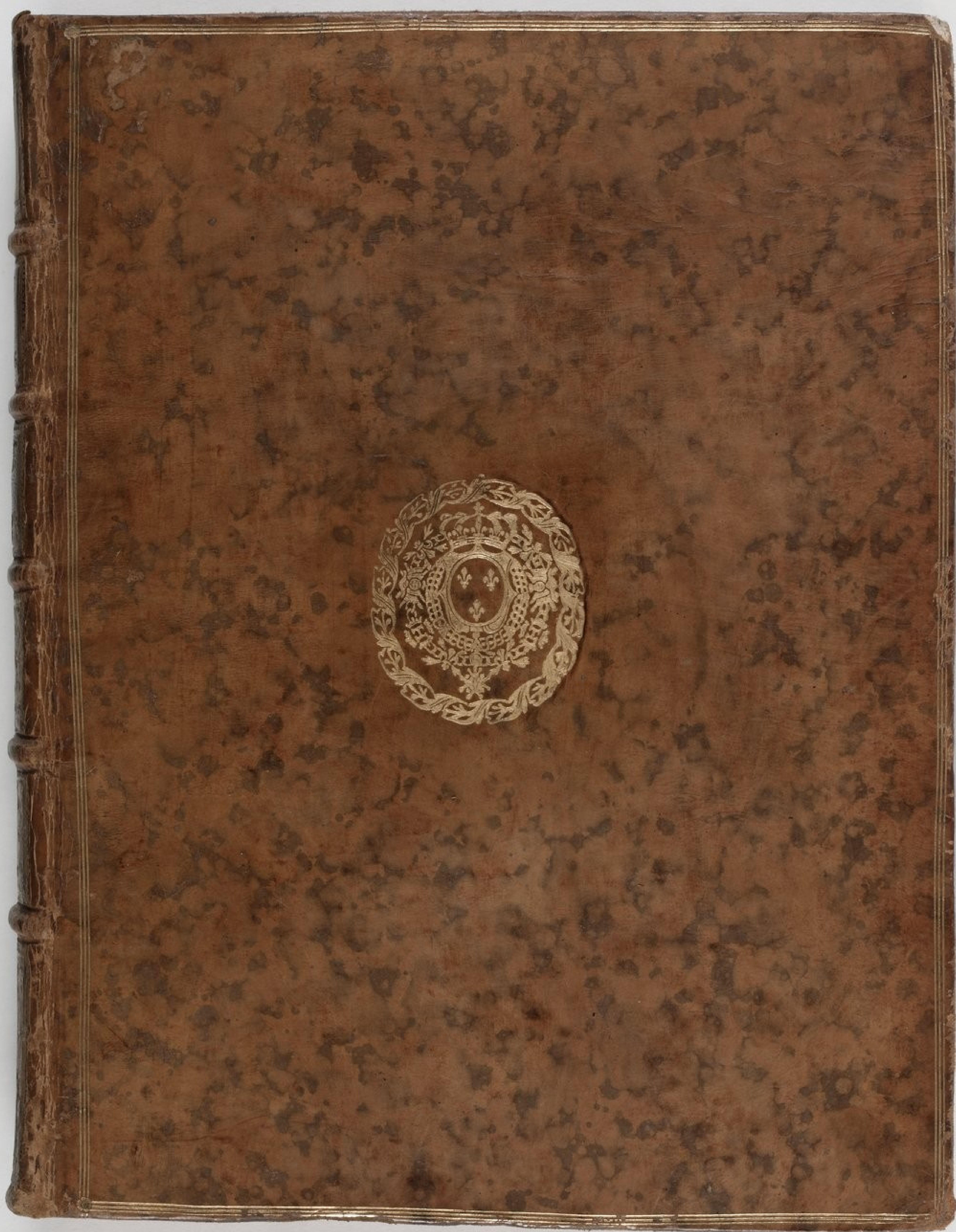
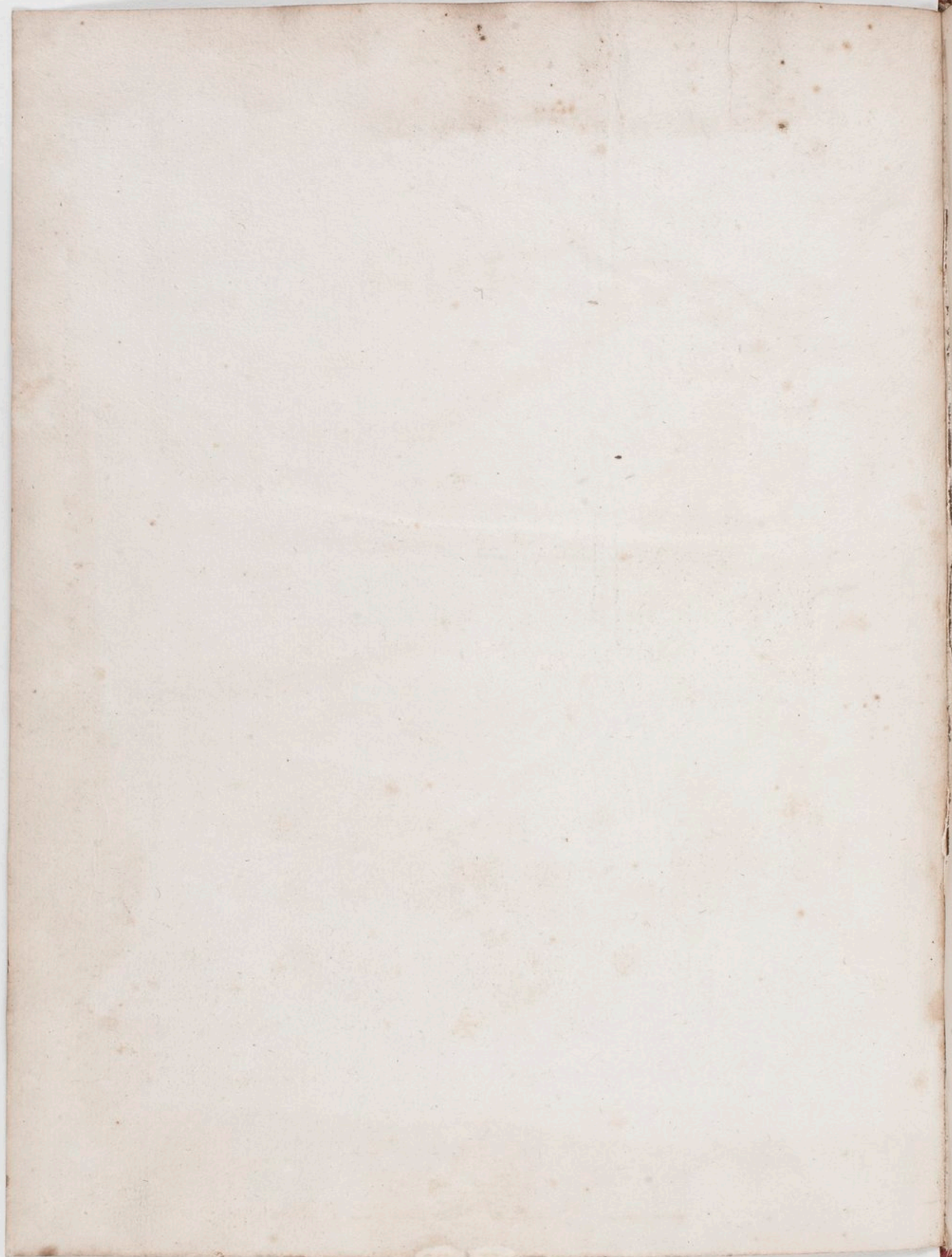
Histoire de la chirurgie depuis son origine jusqu'à nos jours / . Par M. Dujardin, du Collége & de l'Académie royale de [...]









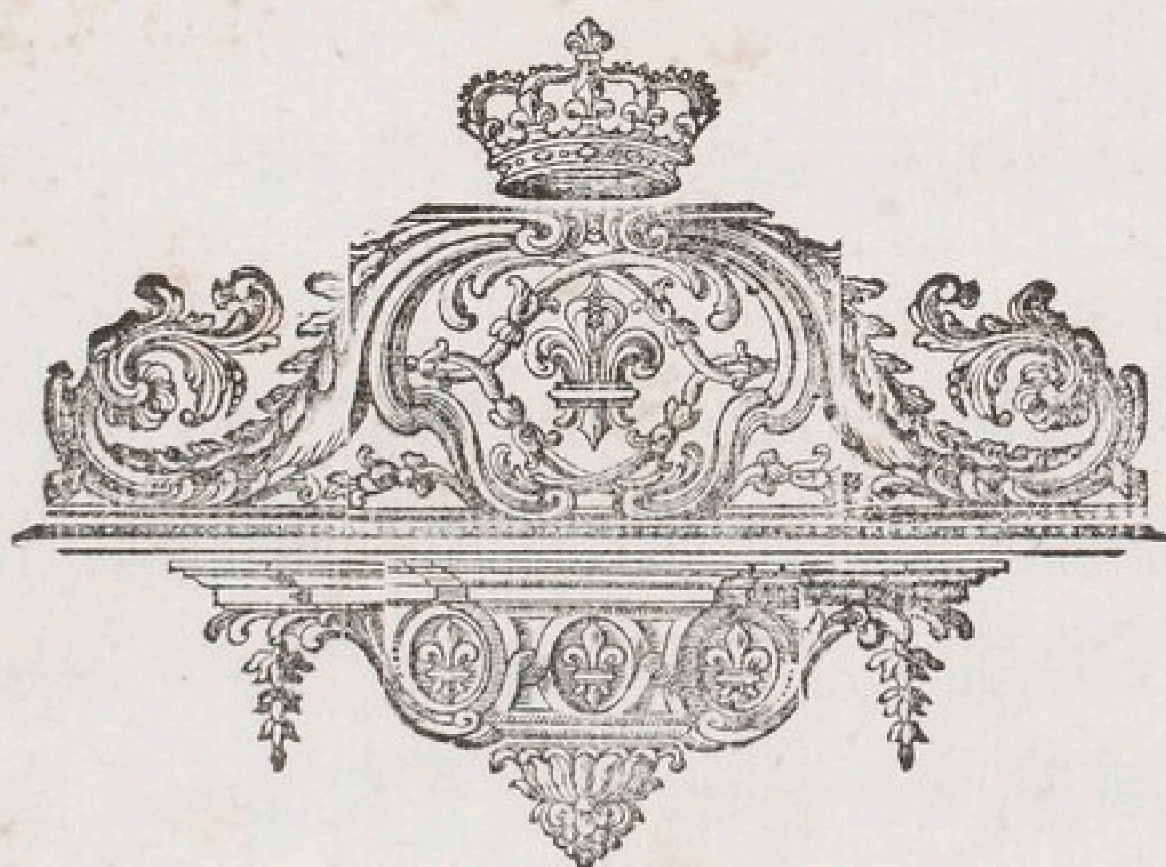
HISTOIRE
DE
LA CHIRURGIE,

Depuis ſon origine juſqu'à nos jours.

Par M. DUJARDIN, du Collége & de l'Académie royale de Chirurgie, & de l'Académie impériale des Curieux de la Nature.

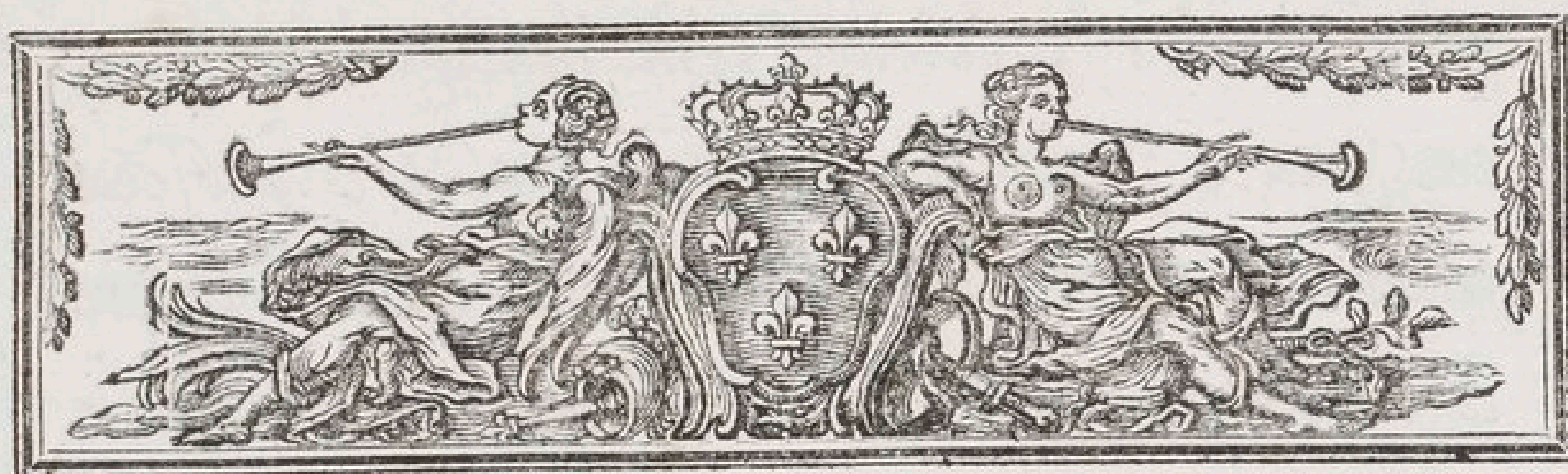
Tome Premier.





A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXIV.



AU ROI,

SIRE,

LES progrès de la Chirurgie ont toujours été marqués en France par les règnes les plus glorieux. Ils ſont dûs principalement à la bienfaiſance de Saint-Louis, de François I.er, de Henri IV, de Louis XIV & de Louis XV; & tous nos faſtes ſont

remplis des précieux témoignages de leur constante protection. Mais jusqu'à présent sans contredit elle doit son plus grand lustre à votre auguste Prédécesseur.

Oui, SIRE, *ici la flatterie n'ajouteroit rien à la vérité. Ce sont les bienfaits que le feu Roi n'a cessé de verser sur la Chirurgie françoise, les encouragemens qu'elle a reçus de sa munificence royale, & les distinctions dont Il a bien voulu l'honorer, qui l'ont élevée de plus en plus à la célébrité dont elle jouit dans toute l'Europe.*

Le nouveau Collége commencé par ses ordres, avec cette magnificence où s'imprime le caractère de la grandeur, & dont il a plu à VOTRE MAJESTÉ *d'ordonner la continuation, sera,* SIRE, *un monument des plus durables de l'amour de nos Rois pour leurs Peuples.*

Pendant qu'il s'élève, il s'en forme un autre où notre reconnoissance se propose de montrer l'heureuse influence du règne précédent & de celui de VOTRE MAJESTÉ, *sur tous les moyens qu'ils nous auront procurés de perfectionner l'Art : c'est l'Histoire de la Chirurgie, depuis son origine jusqu'à nos jours.*

On y lira, SIRE, *que Saint-Louis, après avoir bâti l'hôpital de Saint Nicolas à Compiegne, daigna panser de ses propres mains le premier blessé qu'on y reçut ; mais on verra Louis XV & Louis XVI, animés du même esprit, par des établissemens qui remplissent toutes les vues de l'humanité, étendre leurs soins paternels pour la conservation de leurs sujets, plus loin qu'aucun Souverain du Monde.*

Le premier volume de cette Histoire, que

votre Académie a l'honneur de présenter à VOTRE MAJESTÉ, *est à la fois l'engagement de son zèle & l'hommage de son devoir.*

Daignez, SIRE, *le recevoir avec cette même bonté dont vos peuples ont déjà les plus heureux gages.*

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant,
très-fidèle serviteur & sujet,
LA MARTINIÈRE.



PRÉFACE.

Dès que l'homme a commencé d'exister, il a senti le desir pressant & invincible de satisfaire les premiers appétits physiques. Les difficultés qu'il a dû souvent éprouver pour y parvenir; les essais répétés qu'il a faits sur les agens extérieurs, avant d'acquérir quelque notion de leurs effets sur lui-même; l'inclémence du ciel, l'intempérie des saisons & mille autres causes de cette nature l'ont sans doute exposé à des maladies internes & externes. Le retour fréquent de ces accidens, par-tout inévitables & plus ou moins familiers, l'a rendu attentif aux maladies qui renaissoient en lui ou dans ses semblables: de-là l'observation de ces maladies, les tâtonnemens de l'expérience, la recherche & l'application des remèdes; en un mot, la Médecine en général, sous quelqu'aspect qu'on la considère.

Il est difficile aujourd'hui de remonter à l'origine des connoissances humaines, soit de théorie, soit de pratique: mais il est peut-être encore plus difficile d'en suivre les pas & d'en démêler les progrès. C'est-là cependant ce qu'on a dû se proposer dans une Histoire de la Chirurgie. Cet Art confondu long-temps avec

la Médecine proprement dite, parce qu'il n'étoit exercé que par ceux qu'on appeloit *Médecins*, n'a point d'époque particulière & précise qu'on puiſſe aſſigner à ſon origine; mais il eſt de toute évidence qu'il a précédé la Médecine interne, puiſqu'ayant pour objet des maux palpables & très-ſenſibles à la vue, les premiers ſecours qu'on pouvoit attendre de la main des hommes ont dû s'y porter. Dans ces ténèbres impénétrables, que nous reſtoit-il donc à faire! N'étoit-ce pas de parcourir toute l'antiquité, de revenir même ſur les pas des Hiſtoriens de la Médecine, de chercher toutes les traces de cette Médecine opérative ou réelle, qu'on a nommée *Chirurgie*, & d'en diſtinguer les premiers eſſais des procédés purement médicinaux. C'eſt ainſi qu'en ſuivant la marche de l'art d'âge en âge, autant qu'elle pouvoit être aperçue, nous en avons enfin conduit l'hiſtoire juſqu'au point de partage où la Médecine & la Chirurgie, ſans ſe déſunir quant à l'objet général, ont vu la main du temps qui a produit leurs progrès, poſer leurs limites reſpectives, & leur aſſigner leurs fonctions différentes. Tel eſt le plan qu'on a tâché de ſuivre : mais pour le remplir avec quelque fruit, pour ne pas donner ſimplement une chronologie sèche, un catalogue de faits, il falloit que cette Hiſtoire fût liée; qu'à commencer dès les temps obſcurs,

dont

dont les monumens anciens de tout genre nous donnent quelque connoiſſance, on pût faire entrevoir les premiers eſſais de la véritable Chirurgie, & de ſiècle en ſiècle éclairer ſes pas, marquer ſes progrès juſqu'à l'époque plus lumineuſe d'Hippocrate & de ſes diſciples. C'eſt encore ce qu'on a tâché de faire, autant qu'on l'a pu.

On ne s'eſt point diſſimulé les difficultés de ce travail; on a vu, dès les premiers pas qu'on a faits, les landes & les déſerts que l'on rencontreroit dans ces temps obſcurs, qui ſont pour notre Hiſtoire ce que les peuples Hyperboréens ſont à l'ancien monde. Nous pourrions mettre en queſtion, non-ſeulement pour ces premiers âges, mais même pour ceux qui les ont ſuivis, ſi la matière étoit déjà préparée, au moins relativement à la partie de la Médecine, dont nous avons entrepris l'Hiſtoire. En effet, quoique nous ayons pluſieurs hiſtoires de la Médecine & quelques eſſais ſur celle de la Chirurgie, à les examiner ſans prévention, quels ſecours en pouvions-nous tirer! *Le Clerc*, qui le premier a réduit en corps d'hiſtoire ſes recherches ſur les antiquités de la Médecine, y a ramaſſé l'érudition des plus laborieux compilateurs, mais confuſément & ſans ordre. Il n'y eſt parlé de la Chirurgie que d'une manière vague & ſi peu ſuivie, qu'après avoir lû ſon Hiſtoire, on n'en eſt guère

plus inſtruit de l'état ni des progrès de l'Art dans les premiers âges qu'il parcourt. L'Ouvrage de *Freind*, mieux digéré, n'eſt en quelque ſorte qu'un coup-d'œil jeté rapidement ſur les Arabes & ſur les derniers Grecs, ou plutôt un diſcours critique ſur l'hiſtoire de la Médecine où le plan formé par *Le Clerc* pour la continuation de la ſienne, eſt habilement réformé. L'hiſtoire de la Médecine de *Schulze*, mieux conçue, mieux exécutée que celle de Le Clerc, n'offre qu'une notice sèche & pleine de lacunes ſur notre Art. Ce que *Goëlike* a nommé ſon *Hiſtoire de la Chirurgie*, eſt une chronique informe, ſans liaiſon, ſans vues & qui n'apprend rien. Quand celle que vient de publier M. *Portal* auroit le mérite d'être plus méditée & plus exacte, on auroit encore à lui reprocher de n'avoir donné qu'une liſte de faits dénuée d'intérêt & de diſcuſſion. Son hiſtoire depuis la naiſſance de l'Art juſqu'à Celſe, pour ne rien dire du reſte, n'eſt qu'un extrait peu fidèle & ſouvent tronqué de celle de *Le Clerc*. De tous ces Ouvrages réunis on feroit difficilement une hiſtoire un peu ſoutenable, quoique très-ſommaire, de la Chirurgie. Il étoit donc permis de ſuivre de nouveau un projet qui n'a encore été exécuté que d'une manière trop abrégée & très-imparfaite par ceux qui l'ont déjà tenté. Un coup-d'œil ſur le premier volume que nous préſentons au Public,

développera toute l'économie & la diſpoſition du plan de l'Ouvrage.

Quand par cet eſprit de recherches, qui ne produit jamais en raiſon de ce qu'il coûte, on ſe tranſporte chez ces peuples que nous regardons communément comme les plus anciennes colonies du Monde, quelle idée nous donne leur hiſtoire de leurs connoiſſances & de leurs arts! On n'y trouve qu'une tradition incertaine de quelques faits iſolés, qui ne peuvent former un enſemble hiſtorique tant ſoit peu ſoutenu; & tel devoit être en effet le tableau naturel de nos connoiſſances primitives. On conçoit bien que l'ignorance abſolue dans laquelle naiſſent tous les hommes, a dû ſe perpétuer long-temps dans les premières générations. Et quel eſt l'effet ordinaire de l'ignorance? la ſurpriſe ou l'admiration, la crainte & la crédulité. De ces trois filles de l'ignorance ſont nées les ſuperſtitions. L'impatience du mal, l'amour de la vie, l'horreur de la mort, ſentimens auſſi naturels que celui de notre exiſtence, firent chercher aux hommes la guériſon de leurs maux. On la demandoit à la Nature, trop peu connue & muette alors pour l'homme, qui ne ſavoit ni l'interroger ni l'entendre. On imploroit le ſecours de ſes ſemblables, à peine capables de pitié pour des maux qu'ils ne connoiſſoient pas avant de les avoir éprouvés. Enfin, on invoqua

les Dieux dont on avoit reçu l'idée *(a)*, ou ceux que s'étoit forgés la crainte *(b)*; & la superstition médicale, ou plutôt le charlatanisme, caché sous le voile des Religions & sur-tout du polythéisme, fut assez vraisemblablement la plus ancienne & la première Médecine.

Il falloit donc, pour n'omettre aucune singularité de notre histoire, donner quelque idée des superstitions dont fut d'abord infecté l'art qui pouvoit y donner le plus de prise : mais pour ne point embarrasser de ces ridicules pratiques l'ordre des faits intéressans que l'on avoit à recueillir, on a pris le parti d'en faire une courte exposition à part dans l'INTRODUCTION, comme un hors-d'œuvre propre à conserver la tradition des délires ou des égaremens de l'antiquité. On auroit pu sans doute y joindre la *Médecine magique;* mais le peu de notions qu'on a cru devoir en donner dans le corps même de l'histoire, sert à lier certaines époques dont elles remplissent le vide. C'est encore dans cette même INTRODUCTION qu'il est traité de la Circoncision & de la Castration, comme

---

(a) .... *Postquam mortalia cernunt*
Tentamenta nihil, nihil artes posse medentum;
Auxilium cœleste petunt............ Ovid. Metam.

(b) *Primus in orbe Deos fecit timor.* Stat. Thebaid.

de deux opérations insolites pour nous, mais appartenant à la Chirurgie.

Les quatre premiers Livres de l'Histoire, qui composent ce Volume, renferment tout ce qu'on a pu trouver sur la Chirurgie des plus anciens peuples connus, au moins par les monumens, tels que les Hébreux, les Phéniciens, les Assyriens, les Égyptiens & les Grecs. L'Accouchement, qui doit avoir été une des premières & des plus anciennes opérations de la Chirurgie, a d'abord arrêté nos regards; & c'est par-là qu'ouvrent nos recherches sur la pratique de l'Art.

On fait voir ensuite l'état de la Chirurgie sous les Patriarches ou chez les Hébreux & les Égyptiens, ce qui conduit à l'embaumement des cadavres, usité chez ce peuple; & l'on passe à la Chirurgie des Chinois & des Japonois, qui termine le premier Livre. Ce n'est pas tant l'ancienneté de ces derniers peuples, qu'il ne s'agit point de discuter dans un Ouvrage de cette nature, qui les a fait placer ici, que la simplicité de leurs mœurs, leur éloignement pour celles des autres nations, & la conformité de leur Médecine encore toute superstitieuse, informe & grossière, avec celle des plus anciens peuples.

Le second Livre contient la Chirurgie des Grecs & des peuples à peu-près contemporains, depuis les temps nommés *fabuleux* & ceux qu'on appelle *héroïques*,

dont le seul Homère comprend presque toute la tradition, jusqu'au temps d'Hippocrate. C'est à l'époque de ce grand personnage, de cet homme unique appelé le *père de la Médecine*, & qui l'est autant de la Chirurgie, qu'on verra la dernière prendre sa forme & sa consistance. Ainsi le troisième Livre embrasse l'état de la Chirurgie grecque sous Hippocrate & ses successeurs, jusqu'au temps où elle commença à s'introduire chez les Romains. A cette époque on a cru devoir représenter exactement tout ce qu'il y a d'essentiel sur la Chirurgie dans les Écrits d'Hippocrate, parce qu'il est évident que c'est donner sur cet art non-seulement la doctrine de ce grand Maître, mais encore toute la tradition de son temps & des temps même qui l'avoient précédé : tradition intéressante & dont la chaîne est continuée par ses successeurs. Si dans cette exposition, où l'on auroit pu faire entrer beaucoup de critique, on s'en est assez peu permis, la raison de cette réserve est sensible. Comme l'autorité d'Hippocrate a toujours été respectée en Médecine, chacun a tâché de le mettre de son côté dans l'opinion qu'il embrassoit. Semblables à ces Prêtres qui interprétoient les oracles à leur gré, les Auteurs qui ont cité les Écrits de ce grand homme, ont quelquefois été jusqu'à tirer du même passage des inductions fort opposées. Pour nous, n'ayant aucun intérêt de soumettre Hippocrate à des vues

particulières, nous nous sommes presque toujours contentés d'exposer simplement sa doctrine, pour mettre les Lecteurs à portée de juger eux-mêmes quel sens il attachoit à ce que certains Écrivains interprètent à l'avantage de leurs systèmes ou de leurs idées favorites.

Dans le quatrième Livre, on expose l'état de la Chirurgie chez les Romains, avant & après l'arrivée des Chirurgiens Grecs & Égyptiens, & les révolutions de la Chirurgie à Rome. Celse fait la principale époque de cette partie de l'histoire; aussi tout ce que ses huit Livres, traduits si négligemment en françois, contiennent sur la Chirurgie, est-il extrait soigneusement & rapproché dans un grand détail. On voit le but de cette méthode. Représenter toute la Chirurgie d'Hippocrate & de Celse, en ce qu'il y a d'original & de particulier à chacun de ces Auteurs, c'est décrire le véritable état de l'Art, & les progrès qu'il a faits jusqu'à eux. C'est, quant au dernier, représenter à la fois la pratique des Grecs & des Romains, telle qu'elle étoit établie alors; & quelle histoire peut être plus sûre & plus utile que celle-là! Par le moyen de cette analyse on a sous les yeux tous les points de l'art, traités par les premiers Écrivains, & c'est-là précisément ce qui manque dans toutes les histoires de la Médecine, & plus encore dans celles de la Chirurgie. On nous

reprochera peut-être d'être tombés dans l'excès opposé, en analyſant Hippocrate & Celſe; c'eſt-à-dire, de n'avoir point aſſez fondu, reſſerré, preſſé les matières, comme nous concevons qu'on pouvoit le faire. Il eſt certain que ſi le temps nous eût permis de remplir toutes nos vues ſur ce point, nous n'aurions peut-être laiſſé rien à deſirer dans cette partie, tant pour la préciſion ſyſtématique, que pour l'économie ſubſtantielle; mais preſſés par des circonſtances particulières de mettre au jour les premiers fruits de notre travail, nous avons préféré l'exactitude à toute autre conſidération, même au riſque d'y laiſſer ſubſiſter pluſieurs choſes, qu'avec plus de loiſir & de méditation, nous aurions pu ſupprimer ou abréger.

On n'a ſuivi l'hiſtoire de l'Anatomie que juſqu'à Celſe, parce que l'Anatomie n'étant qu'une partie de l'Art dont on écrit l'hiſtoire, on a penſé qu'il ſuffiſoit de montrer d'où il falloit partir pour en commencer aujourd'hui l'étude. On y reviendra toutes les fois qu'on le croira néceſſaire pour expliquer certains procédés de l'Art, décrits ou pratiqués par les Auteurs dont on aura lieu de parler.

En réduiſant ainſi la ſomme de nos connoiſſances ſous un même point de vue, nous eſpérons rendre un ſervice important à ceux qui conſacrent leurs veilles à l'étude de la Chirurgie. Car il ne faut pas le diſſimuler;

dissimuler; on voit souvent mal les progrès d'un Art quand on les mesure sur les connoissances de ses contemporains. Tous les temps nous en fournissent des exemples. Combien en lisant cette histoire, on pourra trouver de découvertes modernes, qui ne sont rien moins que des découvertes, à moins qu'on ne les suppose avoir été faites deux fois! Plus d'un Écrivain s'est flatté d'avoir jeté les premiers fondemens d'une pratique ou d'une théorie dont il se croyoit l'inventeur, tandis qu'elles étoient consignées long-temps avant lui dans des Écrits même célèbres, qu'il n'avoit point apparemment assez lûs *(c)*. Car on est loin de présumer qu'il y ait des hommes assez vains de l'autorité que leur donne une vogue, une réputation passagère, pour se persuader qu'en s'appropriant tacitement les travaux ou les découvertes de ceux qui les ont précédés, ils seront crus sur parole & sans examen. S'il est des hommes de cette espèce, ce n'est sûrement pas pour eux que l'histoire de la Chirurgie sera d'une grande utilité; mais elle peut être fort utile, soit à

(c) C'est ce qui faisoit dire à un plaisant :

. . . . Dii malè perdant
Antiquos, mea qui prœripuêre mihi !

Ce qu'un poëte François, parlant de la même antiquité, rend ainsi :

Que ne venoit-elle après moi !
J'aurois dit la chose avant elle.

ceux qui cherchent de bonne foi l'instruction & la vérité, soit à ceux qui travaillent sérieusement à reculer les bornes de l'art. Les premiers y découvriront d'un coup-d'œil beaucoup de théories ou de procédés prétendus modernes qui sont au contraire de vieille date, & puisés même assez souvent dans des sources peu détournées. Les autres ayant toujours sous les yeux la masse de nos connoissances dans toutes les parties de l'Art, verront ce qui reste à faire pour y ajouter, & s'en occuperont fructueusement.

Il est clair que si chacun de ceux qui ont écrit sur la Chirurgie n'eût jamais donné que les résultats de ses observations & de sa propre expérience, ou s'il n'eût transmis que ce qui pouvoit ajouter aux connoissances de ses prédécesseurs, nous aurions beaucoup moins de livres, & qu'on en liroit davantage. Mais dans cette multitude immense d'Écrits publiés sur toutes les parties de l'Art, que trouve-t-on le plus souvent? Nulle espèce d'invention, rien de neuf. Ce ne sont que des répétitions de livres faits d'après d'autres livres. Si l'on y voit quelque différence, elle est presque toujours dans la forme & très-rarement dans le fond des choses. Le peu d'ouvrages originaux qui paroissent de temps en temps, ce sont quelques Écrits systématiques, où l'on essaie de réformer la plupart de nos connoissances, au risque de bien des

écarts. Cependant, les Écrivains à systèmes (sans vouloir les autoriser) ne sont peut-être pas à certains égards les plus inutiles de tous; ils peuvent quelquefois mériter qu'on leur tienne compte de leurs méprises; car du sein même de l'erreur on a vu plus d'une fois sortir des traits de lumière au profit de l'Art. Or, puisque telle est notre condition, celle de l'humanité en général, de n'obtenir quelques vérités qu'au prix de bien des illusions, il n'est pas moins intéressant, dans une histoire de la Chirurgie, de reconnoître & de consigner certaines erreurs, que les vérités les plus importantes; comme sur les Cartes marines, on marque les bancs des rochers, les récifs & tous les écueils qu'on a rencontrés dans les mers, avec autant de soin que les *rumbs* de vents qu'on y a courus. Nous nous égarerions peut-être encore dans les routes incertaines où se sont égarés nos pères, s'ils n'y avoient marché les premiers. Leurs erreurs même sont donc pour nous autant de pas vers la vérité.



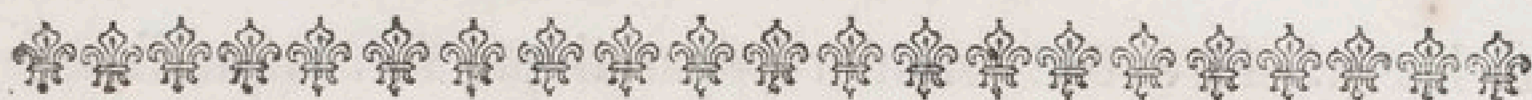
EXTRAIT DES REGISTRES

de l'Académie Royale de Chirurgie.

MM. MAJAULT, PIET, COSTE & BOTENTUIT fils, qui avoient été nommés Commissaires pour l'examen d'un Ouvrage de M. DUJARDIN, qui a pour titre: *Histoire de la Chirurgie*, en ayant fait un rapport avantageux, l'Académie permet à M. Dujardin de le publier avec le titre de *Membre de l'Académie Royale de Chirurgie.*

Le présent Extrait des Registres a été délivré par moi soussigné, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie. Le quinze janvier mil sept cent soixante-quatorze. Signé LOUIS.

INTRODUCTION.



INTRODUCTION.

LE premier objet de l'homme dans l'état naturel a été de pourvoir à sa subsistance. La terre lui offroit ses productions, sans les lui faire acheter par la culture ; mais jusqu'au choix, jusqu'au discernement qu'il en a su faire, par combien de méprises est-il parvenu à distinguer les alimens salubres de ceux qui lui étoient nuisibles! ensuite à quels accidens tout ce qui l'environne ne l'a-t-il pas exposé! Tel qu'un homme qui marche à tâtons dans une nuit obscure, combien l'homme, dénué d'expérience, a-t-il rencontré d'écueils sous ses pas! Les hommes, en se multipliant, sentirent bientôt les besoins de la communication: une foule de motifs puissans les rapprochent; les sociétés se forment, les besoins s'étendent; les passions se développent, les intérêts se croisent, & bientôt produisent des dissensions & des combats, d'abord d'homme à homme, puis de famille à famille, & enfin de nation à nation. A ces premiers maux que les hommes se faisoient eux-mêmes, se sont joints les accidens de la vie, tels que la morsure des animaux, le choc des corps durs, les exercices forcés, les fatigues, l'intempérance, l'âpreté des climats, l'intempérie des saisons, &c. en sorte que aussitôt qu'il y eut des hommes, il y eut des maladies & des maux.

Dès que l'homme eut reçu une blessure, les plaintes

ou les cris furent le premier appareil que ſon impuiſſance & ſa foibleſſe mirent au ſentiment douloureux qu'il éprouvoit. Bientôt on chercha d'autres ſecours & le haſard en fit découvrir. A juger de la pratique des premiers hommes par celles des Sauvages & de ces peuples qui ſemblent être encore dans l'enfance du monde, les bandages ont été les premiers moyens *(a)* dont on s'eſt ſervi pour arrêter le ſang, & pour garantir des impreſſions de l'air les parties offenſées. La chaleur de l'inflammation, la douleur cuiſante des plaies ont fait ſans doute imaginer un adouciſſement dans la fraîcheur des feuilles que préſentoient les arbres & les plantes; le ſoulagement qu'on éprouva en étendit l'uſage, & l'uſage en développa les vertus. Ainſi les plantes ſeules ont été ſans contredit les premiers remèdes employés par la Chirurgie; & quand toute l'antiquité ne l'atteſteroit point, on ne ſauroit douter qu'avant toute expérience, ce ne ſoit par des moyens ſimples qui s'offroient d'eux-mêmes, que la Médecine & la Chirurgie ont opéré les premières guériſons. Les Mèdes qui empoiſonnoient leurs flèches avec le naphte, liqueur bitumineuſe & brûlante *(b)*, ayant remarqué que l'eau même ne faiſoit qu'irriter l'inflammation, eurent recours à la terre: ils en frottèrent la plaie, & le léger ſoulagement qu'ils en éprouvèrent ne leur fit pas d'abord porter leurs vues plus loin. A Paraſinos, ville de la

(a) Hiſtoire générale des Voyages, *tome IV, page 139.*—Hiſt. Nat. de l'Iſlande, *tome II, page 174.* Voyez les mœurs des Sauvages.

(b) Bardeſan, *apud Euſeb. lib. VI, præparat. Evangel.*

Cherſonèſe Taurique *(c)*, il y avoit une terre à laquelle on attribuoit la vertu de guérir toutes les bleſſures. Chez les Goths, nation qui ne reſpiroit que la chaſſe & la guerre, un fameux brave eſt bleſſé dans un combat & les inteſtins ſortent de la plaie; que fait-on! après les avoir *(d)* remis en place, on la recout avec une branche de ſaule. C'eſt ainſi qu'on eſt parvenu à réduire les fractures & les luxations par une adreſſe de la main, que le temps, l'expérience & l'uſage, pouvoient ſeuls faire acquérir aux hommes.

Il étoit donc abſolument néceſſaire que dans toutes les ſociétés, certaines perſonnes y donnaſſent une application particulière, & c'eſt cette portion d'hommes utiles qu'on a d'abord diſtingués par le nom de Médecins *(e)*; parce qu'ils panſoient des maux qu'on ne pouvoit guérir ſans leur ſecours. « Ils pouvoient auſſi (dit Leclerc) traiter quelques maladies internes; mais ce « n'étoit pas-là le beau côté de leur art. » Ceux qui ſe ſignaloient par leur adreſſe étoient recherchés & conſidérés par le beſoin continuel que l'on avoit d'eux; & c'eſt dans ce ſens qu'Homère dit *(f)*, *qu'un Médecin eſt préférable à pluſieurs autres hommes.* Il eſt donc certain

(c) Plin. Hiſt. nat. *lib. II, cap. XCVI.*

(d) Saxon, Hiſt. des anciens peuples du nord.

(e) Le mot *Iatros*, Médecin, ſelon la remarque de Sextus l'Empyrique, vient de *ios*, flèche ou dard; & l'ancien mot Gaulois *Mire*, Médecin, vient du mot Grec Μύρον, *onguent*, ſuivant Borel, *Antiq. Gaul. in-4.° page 339.*

(f) Ἰητρὸς γὰρ ἀνὴρ πολλῶν ἀντάξιος ἄλλων. Iliad. *lib. XI.*

que des deux branches de l'art de guérir, la Médecine extérieure, nommée depuis Chirurgie, étant d'une utilité beaucoup plus fréquente & bien plus ſenſible que la Médecine interne ou ſpéculative, elle a dû s'établir la première. « Ses effets au moins (dit formellement Celſe » *dans la préface de ſon ſeptième Livre*) ſont ce qu'il y a de » plus évident dans la Médecine. Comme le haſard a la » plus grande part à la guériſon des maladies où l'on em- » ploie le régime, & que les mêmes choſes ſont tantôt » nuiſibles & tantôt inutiles, on peut douter ſi c'eſt au » régime ou à la bonté de ſon tempérament qu'on eſt » redevable de ſa ſanté. On en peut dire autant des maladies » où l'on emploie particulièrement les médicamens; car » quoique leur effet ſoit plus marqué que celui du régime, » il n'eſt pas moins certain que l'on fait ſouvent de vains » efforts pour rétablir la ſanté par leur moyen, & que » ſouvent même on la recouvre ſans eux. C'eſt ce qui » s'obſerve tous les jours dans les maladies des yeux, qui ſe » diſſipent ſouvent d'elles-mêmes, après que les Médecins » ont inutilement eſſaié de les guérir. Mais pour la partie » de la Médecine qui guérit par le ſecours de la main, il » eſt clair que, quelque ſecours qu'elle emprunte d'ailleurs, elle a la plus grande part aux guériſons qu'elle opère ». Perſonne ne conteſte la certitude de la Chirurgie, & ſa préexiſtence ſur la Médecine, reconnue par Celſe, n'eſt point une aſſertion haſardée ni dénuée de preuves. Autrefois, dit Sénèque *(g)*, la Médecine ſe bornoit à la

(g) Epiſt. XCVI.

connoissance de quelques plantes, par lesquelles on arrêtoit les hémorragies & l'on consolidoit peu à peu les plaies. Sirius de Tyr *(h)*, après Platon, Pline *(i)* & presque tous les anciens *(k)* ont tenu le même langage; mais on peut dater encore de plus loin. Il n'est fait aucune mention de Médecine interne avant Moyse, pas même dans l'histoire des Patriarches où il est cependant question de différentes maladies, telles que celles d'Isaac, d'Abimelech, de Rachel & d'autres. Job est frappé d'une dépravation d'humeurs effrayante; Jacob meurt de maladie en Égypte, & l'on ne voit pas que les Médecins soient consultés. S'il est parlé de Médecins dans les livres de Moyse, c'est pour le traitement des plaies, & le mot *Médecin* n'y est jamais présenté dans un autre sens.

Nous ne prétendons pas inférer de-là qu'il n'y eût point de Médecine proprement dite; mais la vie simple, uniforme, active des hommes en état de pure nature, tels qu'on les conçoit d'après ces hommes incultes, que nous appelons *Sauvages*, & la vigueur de leur constitution ont dû rendre les maladies internes fort rares chez eux. La vie végétale a dû précéder par-tout l'usage de la nourriture animale, si ce n'est dans ces climats brûlés du Soleil, ou désolés par le froid dévorant des pôles. Ainsi les hommes accoutumés à se nourrir des fruits & des

(h) Serm. XXIX.

(i) Plin. Hist. nat. *lib.* XXIX, *cap.* I, & *lib.* XXX, *initio.*

(k) Serv. in Æneid lib. XII, *v.* 396.—*Apollodor. lib.* III.—Leclerc, Hist. de la Méd. part. I, chap. XV.

plantes que la Nature leur offroit, & dont les qualités différentes n'ont été connues que par les essais du besoin, auront remarqué, dans certaines espèces, des propriétés médicales. Ils les auront sans doute soumises à de nouvelles épreuves; mais combien d'effets différens ont pu résulter de la même chose & les induire en erreur! Il faut donc nécessairement supposer que les progrès de l'expérience ont d'abord été fort lents; & c'est ainsi que la Médecine *naturelle* a existé long-temps avant qu'elle pût être réduite en art: on peut s'en convaincre par l'expérience des peuples qui se sont le moins écartés de la Nature. Les Sauvages *(l)*, qui ont tout au plus quelques recettes générales pour les maladies internes, entendent assez bien, relativement à leur état, certaines parties de la Chirurgie. Les ligatures sont presque toute la Médecine des Nègres de Guinée *(m)*, dans les coliques, les douleurs de tête & autres maladies de cette nature. La Médecine des Siamois *(n)*, ne consiste guère qu'en topiques; ils ont, comme les Péruviens *(o)*, quelques recettes traditionelles qu'ils appliquent au hasard & sans avoir égard aux symptômes particuliers des maladies. Les anciens Goths ne connoissoient que le miel pour toutes les maladies internes *(p)*. Ces pratiques presque uniformes

(l) Mœurs des Sauvages, *tome II.*

(m) Histoire générale des Voyages, *tome IV, in-4.°*

(n) Hist. nat. & politiq. du royaume de Siam, *chap. XI, page 138.*

(o) Hist. génér. des Voyag. *tome IX, page 264.*— Hist. des Incas, *tome II, pages 35 & 47.*

(p) Olaï magni septentrional. hist. breviar. lib. XXII, cap. IV.

chez tous les peuples anciens & modernes qui ſont reſtés ſans culture, nous retracent à peu près l'origine de la Médecine & de la Chirurgie, telle que la raiſon la conçoit & que l'autorité même l'atteſte.

Or ſi toutes nos connoiſſances ſont l'ouvrage du temps, le fruit tardif de l'obſervation, en un mot la ſomme des combinaiſons & des réſultats, on imagine aiſément quels purent être dans les premières maladies, dans les premiers maux qu'éprouvèrent les hommes, les tâtonnemens de la ſurpriſe & de l'inexpérience. L'ignorance eſt certainement la mère de la crédulité; & que de moyens ſe ſont réunis pour les rendre long-temps inſéparables! D'un côté, la foibleſſe que les maux du corps communiquent à l'ame, & le deſir preſſant de recouvrer cette indolence phyſique, ou la ſanté, le premier bien de l'homme; d'autre part, la confiance & l'audace de gens pouſſés par le beſoin à promettre des choſes incertaines pour en obtenir de réelles, les moyens myſtérieux dont ils couvroient leur impéritie, certaines cures où les ſeuls efforts de la Nature devenoient leur triomphe, tout favoriſoit l'illuſion & bientôt fit naître cette eſpèce de fripons, que nous appelons *Charlatans.* L'idée ſeule que, par la vertu de certaines paroles, on pouvoit arrêter le ſang & guérir les plaies, eſt une des plus anciennes ſuperſtitions, qui a ſubſiſté dans tous les temps & chez tous les peuples du monde. Homère nous a conſervé des traces de ce genre de ſuperſtition chez les Grecs *(b).* Ulyſſe eſt bleſſé au genou, les fils

(q) Odyſſée, *lib. XIX, v. 457.*—Plin. Hiſt. nat. *lib. XXVIII, c. I.*

d'Autolycus bandent la plaie & profèrent certaines paroles; le ſang s'arrête auſſitôt. On ne voit ni l'effet du panſement ni l'ouvrage de la Nature: on ne croit devoir cette ſuppreſſion de l'hémorragie qu'à de vains ſons. Il n'entroit pas moins de preſtige dans le nœud merveilleux, dont on attribue l'invention à Hercule. On a cru anciennement que ce nœud avoit une vertu ſingulière pour guérir les plaies *(r)*; les bienfaits de l'art, ni ceux de la Nature, n'étoient comptés pour rien; on faiſoit honneur de la guériſon à l'habile impoſteur qui trompoit le bleſſé. Telles furent d'abord les manœuvres de quelques particuliers ſans miſſion *(ſ)*; leurs ſuccès enhardirent les prêtres, que leur commerce avec les Dieux mettoit beaucoup plus à portée d'abuſer de la crédulité du vulgaire, déjà trompé ſi groſſièrement ſur tous les objets de ſon culte. Ceux-ci convertirent les preſtiges en cérémonies religieuſes; celle qu'ils accréditèrent le plus, eſt connue ſous le nom d'*incubation (t)*: elle conſiſtoit à coucher dans le temple de quelque divinité, pour obtenir la guériſon de ſes maux. Pour que perſonne ne mourût entre leurs mains, ou pour n'admettre à l'incubation que des malades ſuſceptibles d'une guériſon prompte & facile,

(r) Plin. lib. XXVIII, cap. VI.

(ſ) Ceux qui ſeront curieux d'en voir davantage ſur ce ſujet, peuvent lire le Traité de Voſſius, *de Idololatria.*

(t) Incubare ſatius te fuerat Jovi. Plaut. *in curcul.* act. II, ſcen. II. Voyez *H.* Conringius, *de incubatione in fanis Deorum medicinæ cauſâ olim factâ.*

(quoiqu'ils

(quoiqu'ils y fussent quelquefois trompés), on étoit tenu de consulter auparavant le Dieu dont on imploroit le secours *(u)*; & comme ses Ministres en étoient l'ame & l'organe, ils dictoient les réponses à leur gré.

Quand le malade étoit admis, il y avoit des cérémonies préalables auxquelles on mettoit un appareil propre à en imposer au peuple, toujours avide du merveilleux. Du sanctuaire ou du fond des temples, il sortoit quelquefois une agréable vapeur qui remplissoit le lieu où se tenoient les consultans *(x)*: c'étoit l'arrivée du Dieu, qui parfumoit tout par sa présence. Après ces préparations cérémonielles, venoient les jeûnes, les expiations & les lustrations, pour lesquelles on préféroit l'eau de mer *(y)*, quoiqu'à son défaut celle de fontaine suffît; car il est bon d'observer que le Dieu ne se communiquoit pas à des sujets impurs *(z)*. A ces religieuses grimaces succédoient les sacrifices, & chaque temple avoit les siens. Par-tout on s'accordoit sur leur nécessité, presque par-tout on différoit dans la manière & dans l'espèce. En certains

(u) Arrian. lib. VII. Voyez aussi les inscriptions ci-après.

(x) Font. Hist. des oracles.

(y) Diogène-Laërce, *dans la vie de Platon*, rapporte qu'Euripide ayant accompagné ce Philosophe en Égypte, y tomba malade & fut guéri par les Prêtres avec l'eau de la mer (où apparemment on le fit baigner); ce qui lui fit dire par la suite: *que la mer lave tous les maux des hommes. Lib. III.* Voyez aussi les remarques de M.[lle] Lefevre, *sur le Plutus d'Aristophane*, page 136.

(z) Porphyr. *de Abstin. carn. lib. II.* — Clem. Alex. *Strom. lib. V.*

endroits, on ſacrifioit à Eſculape des moineaux *(a)*, & en d'autres c'étoit des coqs *(b)*: à Cyrène, ce Dieu agréoit le ſacrifice des chèvres & le rejetoit à Épidaure *(c)*. A Titane, on lui offroit le taureau, l'agneau & le porc *(d)*; l'Eſculape d'Athènes, bien plus ſobre, ſe contentoit de noix, de figues & d'autres menues denrées ſemblables. Tous ces dons, qui étoient de précepte légal *(e)*, n'excluoient pas la pieuſe générоſité des dévots; les Prêtres s'en ſeroient bien gardés. Leur vigilance, ſur l'article de leurs intérêts, avoit été juſqu'à faire établir à Épidaure & à Cyrène, une loi qui défendoit aux citoyens, ainſi qu'aux étrangers, de rien emporter des victimes ou de ce qui avoit été conſacré aux Dieux. Tout devoit être conſommé dans l'enclos du temple. Les Prêtres ſe faiſoient ainſi payer chèrement la peine de ſacrifier des victimes dont ils mangeoient la chair.

Après toutes ces formalités, on paſſoit à d'autres cérémonies qui, pour avoir un objet plus ſérieux, n'en étoient pas moins illuſoires: je parle de celles qui ſe rapportoient directement à la guériſon. La Divinité, dans tous les temples, ſe communiquoit d'une manière particulière, mais dans celui d'Athènes elle exerçoit en perſonne; c'eſt ce qu'on apprend par le Plutus

(a) Montfaucon, Antiq. expl. *tome I, page 150.*

(b) Plat. *Phæd. circa fin.*

(c) Pauſan. *Corinthiac. lib. II.*

(d) Pauſan. *loc. cit.*

(e) Ariſtoph. *Plut. act. III, ſcen. II.*

d'Ariſtophane, le morceau de l'antiquité qui répand le plus de lumières ſur notre ſujet.

Quand les ablutions & les ſacrifices étoient finis, les malades ſe couchoient, le Sacrificateur éteignoit les lampes & recommandoit de dormir, ou du moins de garder un profond ſilence par reſpect pour le lieu : car le moindre bruit effarouchoit la Divinité, qui avoit de bonnes raiſons pour ne pas s'expoſer aux regards curieux & indiſcrets des profanes. Lorſque le Sacrificateur croyoit tout ſon monde bien endormi, il ſaiſiſſoit ce moment pour faire ſa ronde & s'emparer des noix, des figues, des gâteaux & des autres offrandes qui avoient été tranſportées de l'autel ſur la table ſacrée, & emportoit toute cette victuaille pour manger avec ſa famille; car puiſqu'il guériſſoit pour le Dieu, il étoit juſte qu'il mangeât pour lui. Le lendemain on diſoit que l'Immortel avoit tout conſommé *(f)*.

Vers le milieu de la nuit, lorſque tout étoit calme, Eſculape, ou plutôt le Prêtre qui en faiſoit les fonctions, accompagné de pluſieurs femmes, qu'on faiſoit paſſer pour les filles du Dieu, viſitoit les malades & leur ordonnoit le remède qu'il jugeoit convenable; un aide le préparoit ſur le champ & le Dieu en faiſoit l'application. Quelques-uns de ces malades guériſſoient par haſard & d'autres ſe croyoient guéris, ce qui revient à peu près au même. Comme les Charlatans de nos jours, ils avoient des gens affidés qui ne venoient dans leurs temples que pour faire

(f) Ariſtoph. *loc. cit.* C'eſt à peu près de la même manière que ſe conduiſoient les prêtres de Belus, dont Daniel découvrit les ſupercheries.

éclater la puissance de la Divinité. C'est ce qu'on voit par cette inscription de la fameuse table d'Esculape *(g)* :
« Le Dieu a rendu ces jours-ci l'Oracle suivant au nommé
» Caïus, qui étoit aveugle ; qu'il se présentât à l'autel sacré ;
» qu'après avoir fléchi les genoux, il passât de la droite à
» la gauche, & mît ses cinq doigts sur l'autel ; qu'ensuite
» il levât la main & l'appliquât sur ses yeux. Il l'a fait & il
» a recouvré la vue en présence du peuple, qui a fait éclater
» sa joie, en voyant les miracles qui se faisoient sous notre empereur Antonin. »

L'objet de ces faux miracles qu'ils publioient de temps à autre, étoit de réveiller l'attention du peuple & de soumettre les incrédules. Pour l'ordinaire, ils prescrivoient des remèdes naturels, mais assaisonnés de superstition. S'agissoit-il d'en consigner les bons effets sur des tablettes publiques ! C'étoit toujours des maladies graves, désespérées, incurables, qu'ils avoient guéries. On en jugera par les inscriptions suivantes :

« Lucius avoit une pleurésie formée, en sorte qu'*on*
» *desespéroit de sa vie.* Le Dieu lui a rendu cet Oracle :
» Qu'il vînt prendre de la cendre sur son autel & que
» l'ayant mêlée avec du vin, il l'appliquât sur son côté ; ce

(g) Cette table, qui étoit de marbre, fut trouvée parmi les débris d'un temple de ce Dieu, dans une île du Tibre. On la voyoit du temps de Mercurial, dans le palais Maffei, d'où elle aura peut-être passé dans quelqu'autre palais de Rome. Elle contenoit les quatre inscriptions qu'on insère ici. *H. Mercurialis, de arte Gymnasticâ, lib. I, cap. I.*

qu'ayant fait, il a été guéri, a rendu publiquement grâces «
au Dieu & en a reçu les félicitations du peuple. »

« Julien vomissoit ou crachoit du sang, de façon que l'on *n'en espéroit plus rien.* L'oracle du Dieu lui a répondu, «
qu'il vînt dans son temple, qu'il prît des pignons sur son «
autel & qu'il en mangeât pendant trois jours avec du miel: «
ce que Julien ayant fait, il a été guéri, & il est venu «
en rendre au Dieu ses actions de grâces, en présence «
de tout le peuple. »

« Le Dieu a rendu cet Oracle à Valerius Aper, soldat, qui étoit devenu aveugle : Qu'il prît du sang d'un coq «
blanc, qu'il y mêlât du miel, & qu'il en fît un collyre, «
dont il mettroit sur ses yeux pendant trois jours. Il a vu, «
& il est venu rendre publiquement grâces à Esculape. »

Les remèdes qu'on décrit ici, sans être énergiques, sont au moins indiqués & relatifs aux circonstances, ils ont donc pu être utiles; mais si l'on peut inférer de-là que les Prêtres avoient quelques connoissances dans l'art de guérir, on ne sauroit excuser l'abus qu'ils en faisoient. On voit dans ces inscriptions, & spécialement dans la dernière, combien ils cherchoient à en imposer sur la nature du mal. La difficulté de voir de ce soldat qu'on dit aveugle, avoit vraisemblablement sa cause dans une violente ophtalmie, puisque nos Oculistes modernes font encore appliquer, dans le même cas, le sang de pigeon, qui, toute superstition à part, a la même vertu que celui du coq blanc. Voilà de ces supercheries particulières à ces charlatans : mais quelquefois aussi les Grands s'avilissoient

jufqu'à confpirer avec eux pour tromper le prince & le peuple. Deux hommes de baffe condition, payés fans doute pour contrefaire, l'un l'aveugle, l'autre le boiteux, fe préfentent à l'audience de Vefpafien *(h)*, & le prient de vouloir bien leur accorder le remède que Sérapis leur avoit révélé en fonge. Il ne s'agiffoit que de cracher dans l'œil du premier & de toucher du bout du pied le fecond. L'Empereur avoit trop de bon fens pour s'expofer au ridicule de cette cérémonie; mais preffé par fes courtifans, moins délicats que lui fur les fuites de cette flatterie infigne, il touche les prétendus malades & ils font guéris. Les Prêtres, gagés pour captiver le peuple par l'attrait du merveilleux, repaiffoient fouvent fa crédulité de pareilles chimères. Près du temple que le cenfeur Fulvius avoit fait bâtir à Apollon, fur le mont Soracte *(i)*, il y avoit un collége de Prêtres, qui, pour accréditer les oracles du Dieu, dont ils étoient les Miniftres, marchoient fur des charbons ardens, qui ne leur faifoient aucun mal, parce qu'ils s'étoient auparavant frotté les pieds de certaines drogues connues des Bateleurs modernes qui avalent du feu & font d'autres preftiges de cette efpèce *(k)*. On fait que Junon, fous le nom de *Lucine*, qu'elle partageoit avec Diane, étoit invoquée dans les accouchemens, & qu'elle avoit en cette qualité un culte particulier à Rome.

(h) Sueton. *lib. X, cap. VII.*

(i) Plin. hift. nat. *lib. VII, cap. VIII.* Virgil. Æneid. *lib. XI, v. 785.*

(k) Voyez Varron & Servius fur le texte cité de Virgile.

Les dames Romaines qui ne pouvoient avoir d'enfans, ſe rendoient à certaines heures dans ſon temple *(l)*. Là dépouillées de leurs vêtemens & dévotement proſternées, elles recevoient avec docilité pluſieurs coups de fouet qu'un Luperque ou prêtre de Pan leur appliquoit avec des lanières faites de peau de bouc. Si cette fuſtigation ſeule ne les rendoit pas fécondes, elle avoit au moins la propriété de les diſpoſer à le devenir *(m)*. On eût pu exécuter chez ſoi la recette; mais on lui croyoit une toute autre vertu, lorſquelle étoit adminiſtrée dans le temple & par les mains d'un Prêtre. L'hiſtoire ancienne, remplie de traits ſemblables, n'offre peut-être pas un tour de charlataniſme auſſi impudent que celui-ci. Une femme qui avoit dans le corps un ver extraordinaire, ſe trouvant abandonnée des plus habiles Médecins, vint à Épidaure pour prier Eſculape de l'en délivrer *(n)*. Comme ce Dieu étoit alors abſent *(o)*, les Miniſtres du temple la firent coucher dans le lieu deſtiné à l'incubation, & préparèrent l'appareil néceſſaire pour la cure. L'un deux ayant coupé la tête à cette femme, tira le ver qui étoit effrayant & d'une longueur

(l) Ovide, *Faſtor. lib. II.*—Juven. *Satyr. II.*—Barthol. *de vet. Puerper. pag. 3.*

(m) Joan. Henric. Meïbom. *de flagrorum uſu in re venereâ, pag. 44 & ſeq.* & Hiſtor. flagell. *cap. 10.*

(n) Ælian. Variar. Hiſt. *lib. XX, cap. XXXIII.*

(o) On croyoit que les Dieux quittoient quelquefois leurs temples & faiſoient des voyages en certains pays. On voit dans Homère, qu'ils étoient la plupart au ſiége de Troie. Sophocles ſe vantoit d'avoir reçu chez lui Eſculape. Plutarque, *Œuvres diverſes.*

prodigieuſe. Ils ſe mirent enſuite en devoir de lui remettre la tête & de la rajuſter comme auparavant; mais ils ne purent en venir à bout. Heureuſement le Dieu revint & après les avoir réprimandés d'avoir entrepris une cure qui n'étoit pas de leur compétence, par ſon pouvoir irréſiſtible & divin, il remit la tête ſur ſon tronc & renvoya l'étrangère en bon état. C'eſt à des piéges ſi groſſiers que ſe prenoient & le peuple & les gens plus inſtruits, & les Grands même, qui tous étoient peuple ſur cet article. Mais doit-on en être ſurpris! malgré toute la philoſophie, dont on fait honneur à notre ſiècle, on voit des Charlatans publier des cures preſque auſſi ridicules, qui cependant s'établiſſent dans la crédulité publique.

Après des guériſons auſſi ſpécieuſes, un malade manqué par les Prêtres auroit eu bonne grace de ſe plaindre! combien de raiſons n'avoit-on pas à lui oppoſer! on lui reprochoit la modicité de ſes préſens *(p)*, ou ſes crimes, ou quelque omiſſion dans le cérémonial des préparatifs, & tous les jours on payoit de cette monnoie l'imbécille crédulité des dévots qui vouloient bien s'en contenter. De temps en temps il ſe trouvoit des gens éclairés, aſſez courageux pour déchirer le voile qui couvroit ces miſérables preſtiges. On lit que Polémon *(q)* dormant dans le temple d'Eſculape pour apprendre de lui les moyens de ſe guérir de la goutte, ce Dieu lui apparoît & lui ordonne de s'abſtenir de boire froid. Polémon lui

(p) Ariſtoph. *loc. cit.*—Plaut. *Curcul. act. I, ſcen. I.*

(q) Philoſtrat. *in Heroïc.*

répond:

répond : *Que ferois-tu, mon ami, ſi tu avois à guérir un bœuf !* Il y a plus : quoique dans trois grandes écoles de Philoſophie on traitât les Oracles d'impoſtures, il y avoit peu de Grecs qui ne les allaſſent conſulter ſur leurs maladies. On exécutoit même avec la plus grande exactitude toutes leurs ordonnances, quelque rebutantes qu'elles fuſſent, & l'on cherchoit à éluder celles des plus habiles Médecins. C'eſt un reproche que faiſoit Galien à ſes contemporains, & nous aurions le même droit de le faire aux nôtres.

On a vu ce qui ſe pratiquoit dans le temple d'Athènes. Ailleurs, le Dieu ſe bornoit à preſcrire des remèdes aux malades, & à leur promettre la ſanté ; quelquefois il les guériſſoit miraculeuſement pendant le ſommeil. Là il preſcrivoit des remèdes, tantôt aſſez clairs, tantôt énigmatiques, que les Prêtres ſe chargeoient toujours d'expliquer. Si les ſonges n'étoient pas ſuſceptibles d'une interprétation ſatisfaiſante, on faiſoit dormir de nouveau les malades, avec la précaution de leur remplir l'eſprit des idées les plus propres à leur inſpirer des ſonges favorables. L'imagination prévenue de tout ce qu'on leur avoit inculqué des guériſons & des oracles du Dieu, le lieu même & les circonſtances, les diſpoſoient à ſe retracer la nuit les idées dont ils avoient été préoccupés pendant le jour. Les plus petites attentions n'étoient point oubliées pour le ſuccès. On ſavoit que certains alimens rendent le ſommeil difficile *(r)* : on les interdiſoit

(r) Plutarch. *Sympoſiac.* 18.—Cicer. *de Divin. lib. I.*

aux malades. Quelquefois, pour ébranler encore plus l'imagination du ſujet, on le faiſoit coucher ſur des peaux de victimes immolées aux Dieux *(ſ)*. Si tous ces ſoins ne réuſſiſſoient pas, un Prêtre officieux faiſoit pour lui l'incubation, & alors il étoit toujours ſûr d'avoir un ſonge, vrai ou ſuppoſé. Mais pour en être réduit à cette reſſource, il falloit que le malade n'eût fait aucun rêve; s'il en avoit fait un, quel qu'il fût, les Prêtres ne devoient jamais reſter court; « car, dit Artémidore *(t)*, les compoſitions des Dieux ſont ſimples & ſans énigmes; lors » même que les Dieux parlent obſcurément, ils ſe font » ſuffiſamment entendre. Témoin cette femme, qui ayant » une inflammation à la mamelle, ſongea qu'un agneau » l'allaittoit. Elle y appliqua, en forme de cataplaſme, » l'*arnogloſſe*, c'eſt-à-dire le plantain, & elle fut guérie. ». Arnogloſſe ſignifie en Grec, *langue d'agneau*. Par cette heureuſe interprétation, on peut juger combien les Prêtres avoient beau jeu pour expliquer ces ſortes de ſonges.

Le fameux impoſteur Alexandre avoit eu l'adreſſe de propoſer des moyens curatifs encore plus faciles & plus commodes. Il ſuffiſoit d'envoyer un billet cacheté, qui contenoit les demandes que l'on vouloit faire à l'Oracle *(u)*. Ce billet étoit décacheté par le Miniſtre, celui-ci,

(ſ) Virgil. *Æneïd. lib. VII, v. 85 & ſeq.*—Pauſan. *in Attic. cap. XXXIV.*

(t) De ſomnior. interpret. lib. IV, cap. XXIV.

(u) Pauſan. *loc. cit.*—Strab. *Géograph. lib. XIV*,—Lucien, *in Pſeud.*

après y avoir écrit ce qu'il vouloit, avoit l'art de le refermer ſans qu'il y parût *(x)*. Le lendemain on le recevoit tout cacheté avec la réponſe de l'Oracle, où il y avoit toujours aſſez de laconiſme & d'ambiguité pour cadrer à tous les évènemens : ſemblable au ſoulier de Théramène, qui pouvoit être chauſſé par toutes ſortes de perſonnes, ou à la meſure Leſbienne, inſtrument de plomb, qu'on pouvoit appliquer également à toutes ſortes de figures, droites, obliques, longues, carrées, &c.

Entre les preuves ſans nombre que nous pourrions rapporter de cette ambiguité captieuſe, il en eſt une d'autant plus frappante, qu'elle intéreſſoit le plus puiſſant Potentat de l'Univers *(y)*. Alexandre le Grand étant tombé malade à Babylone, quelques-uns des principaux de ſa cour paſſent une nuit dans le temple de Sérapis, & demandent à ce Dieu, s'il ne ſeroit pas à propos de faire apporter le Roi lui-même, pour qu'il le guérît plus commodément. Le Dieu répond : Qu'*il vaut mieux pour Alexandre qu'il demeure où il eſt.* Quel que pût être l'évènement, Sérapis auroit toujours eu raiſon. S'il eût laiſſé venir Alexandre, & qu'il fût mort en chemin ou dans le temple, à quel diſcrédit ne ſe ſeroit-il pas expoſé ! Si le Roi recouvroit la ſanté ſans ſortir de Babylone, quelle gloire pour l'Oracle ! S'il mouroit, c'eſt qu'il lui étoit plus avantageux de mourir après des conquêtes qu'il ne

(x) J. Spon en décrit la manière d'après les Anciens, dans la 31.e diſſertation de ſes *Recherches curieuſes d'antiquité.*

(y) Arrian. *lib. VII.*

pouvoit étendre plus loin, ni peut-être même conserver. Il fallut s'en tenir à la dernière leçon, qui fut tournée effectivement à l'avantage du Dieu, dès qu'Alexandre fut mort.

D'autres fois les Prêtres prescrivoient des remèdes avec des circonstances bizarres; de manière qu'ils étoient toujours maîtres d'assurer, tant que le malade n'étoit pas guéri, qu'on n'avoit encore pu les trouver. Tel est celui que l'Oracle indiqua à Phéron, fils de Sésostris, & son successeur au trône d'Égypte. Ce Prince follement irrité de voir la crûe excessive du Nil, décocha contre ses eaux une flèche *(z)*: c'étoit un crime énorme aux yeux des Égyptiens, qui avoient la plus grande vénération pour ce fleuve. Peu après Phéron devint aveugle, c'est-à-dire, qu'il perdit pour un temps la faculté de voir, par une inflammation ulcéreuse de la conjonctive & des paupières, ou par quelques maladies de cette nature, si communes encore aujourd'hui en Égypte, tant par les vapeurs humides dont l'atmosphère est chargée pendant les débordemens du Nil, que par les sables que des vents impétueux élèvent pendant les chaleurs brûlantes de ce climat. Quoi qu'il en soit, les Prêtres ne manquèrent pas de faire entendre à ce Prince que c'étoit le châtiment de son crime, & cet aveuglement dura dix ans. La onzième année, l'Oracle de la ville de Butés publia que le terme de la punition étoit expiré, & que le Roi recouvreroit la vue, en se lavant les yeux avec l'urine d'une femme qui n'auroit connu d'autre homme

(z) Herodot. *lib. II, cap. CXI.*

que ſon mari. Il commença par l'urine de la Reine, ſa femme, qui fut ſans effet ; il mit enſuite à la même épreuve, & avec auſſi peu de ſuccès, celle de toutes les autres femmes de la ville. La femme de ſon jardinier, plus fidèle ou plus heureuſe que les autres, fournit enfin de ſon urine, & celle-ci guérit le Prince. La reconnoiſſance lui fit épouſer cette femme ; mais toutes les autres furent raſſemblées, & brûlées avec la ville. Si les Prêtres n'avoient eu d'autre vue que de faire perſévérer le Roi dans l'uſage d'un remède ſalutaire, qui ne pouvoit agir que lentement, & le prémunir contre le dégoût par un eſpoir toujours renaiſſant, la ruſe eût été innocente ; mais elle ne devoit intéreſſer ni la vie, ni même l'honneur de celles qui fourniſſoient le remède. On ſait qu'alors, ainſi que de nos jours, on vouloit guérir promptement ; ſi la maladie eſt longue, on ſe dégoûte bientôt des remèdes. Ce n'eſt point à la Nature qu'on s'en prend, c'eſt au Médecin. On n'aperçoit ni ſon habileté ni ſa prudence, on ne voit que ſa lenteur ; la patience échappe, il eſt congédié. Vient enfin un Charlatan, qui n'eſt quelquefois que l'heureux témoin du bienfait de la Nature, diſpoſée par le Médecin, & plus ſouvent encore l'aſſaſſin complaiſant du malade dont il accélère la mort en lui promettant la ſanté.

Les Prêtres, ainſi que nos Charlatans, euſſent volontiers amené l'uſage de ſe faire traiter par procuration ; mais toute leur facilité, leur condeſcendance, ne purent les garantir d'être croiſés par quelques fourbes, auſſi ruſés

qu'eux, qui entreprirent ſur leurs droits. Les temples ne conſervèrent donc pas conſtamment le privilége excluſif des oracles & des incubations ; ces cérémonies ſe pratiquoient auſſi dans des antres & des cavernes : leur obſcurité inſpire je ne ſai quelle horreur favorable à la ſuperſtition. Il y avoit à Niſa, près de Rhodes, un de ces antres devenu fameux. Les malades qui avoient confiance aux Dieux guériſſeurs, ſe rendoient dans un village voiſin chez des Prêtres, qui faiſoient, pour les malades, les incubations. Ils menoient ces malades dans l'antre, où ils reſtoient pluſieurs jours ſans manger ; & pendant ce temps-là, ils tâchoient d'avoir des ſonges bienfaiſans par l'entremiſe des Prêtres, qui leur ſervoient d'initiateurs. Cet antre étoit inacceſſible, & d'un abord dangereux pour tous ceux qui n'y entroient pas ſous les auſpices des Prêtres *(a)*. Les impoſtures & les preſtiges de ces Charlatans révérés, avoient répandu parmi le peuple, naturellement crédule & ſuperſtitieux, une aveugle myſticité, qui ne lui laiſſoit rien voir de naturel, ni dans les maladies, ni dans leur traitement : il lui falloit par-tout du merveilleux. Les remèdes paroiſſoient bien plus ſpécifiques, quand ils étoient annoncés par des ſonges ou par des viſions. Ces ſonges ſalutaires étoient devenus ſi familiers, & tellement en vogue, qu'il ne falloit pour s'en procurer, ni temple ni caverne : on en avoit également chez ſoi. Le préjugé, joint au deſir de rêver conformément à

(a) Strab. *Geograph. lib. XV.*

ſon état, étoit un ſûr moyen d'en obtenir *(b)* : la Théologie payenne avoit ſur cela des principes qu'on admettoit ſans examen. Elle enſeignoit que le ſommeil étoit le temps le plus convenable pour entendre la voix des Dieux *(c)* ; qu'ils ne parloient pas à nos oreilles, mais à notre intelligence, & que la veille étoit ſujette à trop de diſtractions, pour que des mortels fuſſent capables du recueillement qu'exigeoit cette auguſte communication. On peut juger combien ce jargon myſtique avoit de pouvoir ſur des eſprits ſubjugués par des preſtiges continuels.

Pour tenir toujours en haleine la ſuperſtition populaire, on multiplioit par-tout les objets de culte. On avoit conſacré à certaines Divinités, des fontaines dont les eaux avoient la réputation de guérir les maladies. Si toutes ces fontaines avoient eu quelque principe minéral pour fonder la ſuperſtition, elle eût été plus excuſable ; mais la plupart n'étoient que des eaux ordinaires. Près du temple d'Amphiaraüs, il y avoit une fontaine qui portoit ſon nom *(d)* : ſes eaux ne ſervoient ni aux ſacrifices, ni aux luſtrations, ni aux ablutions des mains ; elles n'étoient deſtinées qu'à recevoir les pièces d'or & d'argent des pieux imbécilles, qui s'imaginoient avoir trouvé dans la réponſe de l'Oracle quelque ſoulagement à leurs maux. Les Prêtres, pour mieux en impoſer encore, rendoient

(b) On peut en voir des exemples dans Pline, Élien, Artémidore, & quantité parmi les inſcriptions de Gruter.

(c) Plutarch. *de Socrat. Dæmon.*

(d) Pauſan. *lib. I, cap. XXXIV.*

jusqu'aux animaux complices de leurs impostures. On publioit qu'un cheval malade & abandonné *(e)*, qui de son propre mouvement alloit tous les jours boire à une fontaine consacrée à Esculape, avoit par sa bienfaisance recouvré la santé & l'embonpoint. Les Romains eurent aussi de ces fontaines merveilleuses; l'oracle de Gérion, près de Padoue, étoit accrédité par une fontaine, dont les eaux, selon Claudien, rendoient la parole aux muets, & guérissoient les maladies.

Il y avoit de plus dans les carrefours des espèces de Bateleurs à tréteaux, comme les nôtres, qui, à l'imitation des Prêtres, se mêloient de faire, pour la cure des maladies, des expiations & des prestiges. Le peuple imbécille couroit leur acheter chèrement un espoir frivole, dont il étoit toujours dupe; mais les Prêtres ne vouloient avoir rien de commun avec eux, « parce qu'ils » étoient, dit M. de Fontenelle *(f)*, des Charlatans plus » nobles & plus sérieux, ce qui fait une grande différence » en ce métier-là. » En effet, ni les Bateleurs, ni les antres, ni les fontaines n'eurent jamais la célébrité des temples; la majesté de ces asiles consacrés par la Religion, en imposa toujours aux hommes. On y déposoit les instrumens de Chirurgie, fort rares alors *(g)*, & tout

(e) Elian. *variar. Histor.*—Montfaucon, *Antiq. tom. II, part. IV, pag. 299.*—M. de Caylus, *antiq. Grecq. tome II, page 160.*

(f) Histoire des Oracles, *chap. V.*

(g) Plumbeum odontagogum quod nos dentiducum dicere poterimus, apud Delphum in Apollinis templo ostentationis causâ propositum. Cæl. Aurel. *Morbor. chronic. lib. II.*

ce

ce qu'on croyoit digne d'être conſervé & tranſmis à la poſtérité ; on y inſcrivoit les remèdes qui avoient opéré quelques guériſons éclatantes, afin qu'ils puſſent ſervir à d'autres en pareille occaſion *(h)*. Ceux qui s'étoient trouvés ſoulagés, pour marquer leur reconnoiſſance, envoyoient de petits tableaux, contenant le détail de la maladie & des remèdes auxquels on croyoit devoir ſa guériſon *(i)*; d'autres y faiſoient mettre la repréſentation des parties de leur corps qui avoient été l'objet de la cure *(k)*. Il y avoit encore pluſieurs autres eſpèces de tableaux ; ſur les uns étoient peintes les perſonnes guéries, d'autres portoient une ſimple inſcription ou formule de reconnoiſſance ; quelques-uns contenoient le nom de la perſonne convaleſcente, l'hiſtoire de ſa maladie, & le remède qui l'avoit guérie : tous ces dons étoient de matière plus ou moins précieuſe, ſelon la fortune ou la ferveur des

(h) Plin. *lib. XXIX, cap. I.*

(i) Pauſan. *in Corinthia. cap. XXXVII.* — Strab. *lib. VIII & XIV.* — Gruter, *Theſaur. inſcript. ex recenſ. J. Grævii, tom. I, part. I, cap. LXXXII, n.° 6.* — Thomas Reineſius, *in Syntagmate inſcript. claſſ. I, pag. 132.*

(k) Entre les préſens faits à Apollon, Pauſanias vit dans le temple de Delphes une vieille ſtatue d'airain, repréſentant un homme qu'une longue maladie avoit tellement décharné, qu'il ne lui étoit reſté que les os. C'étoit, au rapport des Delphiens, Hippocrate lui-même qui l'avoit conſacrée à Apollon. *Phocic. lib. X.* — Voyez auſſi Thomaſius, *de Donariis veter. cap. VII.* — Hundermack, *de incrementis artis medicæ per expoſit. ægrotor.* in-4.° pag. 49 & ſuivantes.

particuliers *(l)*. Ils étoient ſuſpendus dans les temples, comme des témoignages irrécuſables du pouvoir de la Divinité bienfaiſante, & c'étoit autant de moyens ſûrs pour entretenir la crédulité des dévots ; comme aujourd'hui les deſcriptions de toutes ces cures imaginaires ou infidellement rapportées, que les Charlatans répandent avec tant de profuſion dans les places publiques, ſont autant de piéges pour les ſots.

On voyoit une très-grande quantité de monumens de cette eſpèce à Épidaure, à Tricca, ville de Theſſalie, & à Cos. On a prétendu que les ouvrages d'Hippocrate n'étoient qu'une compilation des inſcriptions du temple de Cos *(m)*, mais cela n'eſt pas même vraiſemblable ; car à juger de ces inſcriptions par celles qui nous reſtent des temps même poſtérieurs à ce grand Médecin, elles portoient l'empreinte de la ſuperſtition la plus aveugle, & des connoiſſances les plus ſuperficielles. Or dans les écrits d'Hippocrate, on ne voit aucune trace de ces remèdes ſuperſtitieux qui défigurèrent la Médecine de ſon ſiècle : preuve inconteſtable de la bonté de ſon jugement, & du peu d'uſage qu'il faiſoit de ces inſcriptions. Mais ce qui détruit pleinement cette fauſſe tradition, c'eſt que ſes Écrits conſiſtent beaucoup plus en obſervations

(l) Jac. Gutherii, *de veteri Jure pontificio, lib. III, cap. IX.* — Grœv. *antiquit. Roman. tom. V, pag. 135.* — Joan. Godofredi Lakemacheri, *Antiquit. Græc. ſacr. cap. VII, §. XXIV.*

(m) Strab. *lib. XV.* — Plin. *lib. XXIX, cap. XXXIV.*

& en préceptes, qu'en formules de médicamens.

Cette hiſtoire très-abrégée des ſuperſtitions médicinales ou du charlataniſme de l'antiquité, pouvoit s'étendre fort loin. Les recherches ſont abondantes, & l'on en feroit aiſément un ouvrage aſſez conſidérable ; mais nous avons cru qu'une pareille matière devoit plutôt être effleurée que trop approfondie. C'eſt pourquoi nous n'avons point parlé de la *Médecine magique,* dont on touche ſeulement quelque choſe dans l'hiſtoire de l'Art, pour former la chaîne des époques qu'on eſt obligé de parcourir ; d'ailleurs nous n'avons pas prétendu ne faire tomber le ridicule des ſuperſtitions que ſur la Médecine interne, puiſqu'on a vu que la Médecine externe, ou la Chirurgie, n'en avoit point été exempte. On diroit que notre condition naturelle eſt de paſſer par toutes les erreurs & par toutes les illuſions dont l'eſprit humain eſt capable, pour atteindre à quelques vérités. Il paroît donc moins étonnant que, ſur un intérêt auſſi vif que celui de la ſanté, l'homme ait pris ſi ſouvent le change, puiſque tel a été de tout temps le procédé de nos connoiſſances ; mais les ſeules ſuperſtitions dont on vient d'ébaucher le tableau, rendent ſuffiſamment raiſon du peu de progrès que l'art de guérir avoit fait avant Hippocrate. En effet, comme la Divinité que l'on invoquoit étoit toujours cenſée guérir les malades, il falloit revêtir les cures qu'elle paroiſſoit opérer, des dehors les plus impoſans ; ſans quoi les Miniſtres auroient bientôt vu la confiance s'évanouir, avec le crédit & les avantages qu'elle leur procuroit. Quels puiſſans motifs pour des

hommes intéreſſés à perpétuer l'illuſion ! Ainſi l'ambition & la cupidité ſe réuniſſant pour élever une barrière inſurmontable aux progrès de l'Art, répandoient néceſſairement le découragement & le dégoût. Telle cure que l'on pouvoit terminer en quelques ſemaines, ne pouvoit être l'affaire d'une ou de pluſieurs nuits. Les remèdes n'étoient jamais variés ſuivant l'exigence des cas ; on ne faiſoit aucune obſervation ſuivie. Ces Prêtres, comme les Charlatans modernes, moins jaloux de guérir effectivement les malades, que d'en impoſer, décrioient les vrais Médecins, qui, contens d'employer leurs ſoins, leurs lumières au ſoulagement des malades, dédaignoient les menſonges autoriſés par la Religion & révérés par le vulgaire. C'eſt ce que fait bien entendre Ariſtophane, lorſqu'il dit expreſſément (n) : *Qu'il ne pouvoit y avoir de bons Médecins à Athènes, où ils étoient mépriſés & mal payés.* Ces Prêtres impoſteurs étoient donc l'opprobre de l'Art, comme les Charlatans le ſont encore aujourd'hui.

Les Sciences & les Arts, ſemblables au bon grain, ſont aiſément étouffés par l'ivraie. Le Gouvernement convaincu de cette vérité phyſique & morale, vient d'oppoſer une digue au Charlataniſme ; mais à la faveur des abus qui ſe gliſſent trop communément parmi les loix les plus ſages, il trouvera peut-être encore des moyens de ſe reproduire impunément. Diſons-le à la honte du ſiècle philoſophique où nous vivons : il n'eſt encore parmi nous qu'un trop grand nombre de ces ames vénales,

(n) *Loco citato.*

qui, pour parler le langage de Pline, font un vrai trafic de la vie des hommes *(o)*. Mais eſt-ce aux réflexions les plus ſages, aux raiſonnemens les plus énergiques, même aux exemples les plus effrayans qu'on a ſous les yeux, que cèderont jamais les abus en cette matière! La Charlatanerie ſe fonde ſur un genre de crédulité, contre lequel il eſt bien peu d'eſprits forts. L'eſpérance eſt mère de l'illuſion; & comme on croit aiſément tout ce qu'on deſire, on courra toujours à ces gens féconds en promeſſes, avec d'autant plus de fureur, que des remèdes violens & adminiſtrés au haſard, ont quelquefois opéré des révolutions heureuſes & inattendues. Ces ſuccès qui frappent l'eſprit du vulgaire ſont, aux yeux de l'homme inſtruit, d'une conſéquence très-dangereuſe. Mais on ne voit que le ſuccès du moment; on vante avec enthouſiaſme ces cures iſolées, ſouvent illuſoires & toujours ſuſpectes; on les raconte avec complaiſance, & on oublie des milliers de victimes immolées à l'ignorance & à la cupidité meurtrières de ces impoſteurs. On peut appliquer à nos Charlatans, ce que Tacite dit des Aſtrologues de Rome : *Ce ſont des trompeurs toujours proſcrits, toujours conſervés (p).*

Nous nous garderons bien de confondre avec toutes ces ſuperſtitions la CIRCONCISION, opération économique, que la nature de certains climats avoit rendue néceſſaire & très-fréquente. On ne ſait point préciſément à quel peuple La Circonciſion.

(o) Plin. *Hiſt. Nat. lib. XXIX, cap. 1.*

(p) Genus hominum...... fallax quod in civitate noſtrâ & vetabitur ſemper, & retinebitur. Hiſtor. lib. I, cap. XXII.

on doit en rapporter l'origine. L'abbé Renaudot *(q)*, le P. Calmet *(r)*, & d'autres Savans, ont fait tous leurs efforts pour prouver qu'Abraham en étoit l'inventeur; mais Hérodote *(ſ)*, Diodore de Sicile *(t)*, & Marsham après eux, placent ſon origine avant ce Patriarche: Spencer *(u)*, qui expoſe les raiſons reſpectives des deux ſentimens, ſemble incliner pour le dernier. On a dit qu'Abraham n'avoit introduit la Circonciſion, que pour ſervir de type ou de caractère propre à diſtinguer des autres peuples, ceux qui vouloient entrer dans ſon alliance; mais ce motif peu ſatisfaiſant s'affoiblit encore, quand on conſidère que les Égyptiens *(x)*, les habitans de la Colchide, les Éthiopiens, les Syriens, & pluſieurs autres peuples, l'avoient très-anciennement adoptée, ſans ſonger à l'alliance de ce Patriarche. « Quelle vraiſemblance, dit » le Juif Philon *(y)*, que tant de milliers d'hommes ſe » ſoient laiſſé mutiler dans la plus précieuſe partie d'eux-mêmes, par le ſeul empire de la coutume! » Ce n'eſt pas qu'on n'ait vu des peuples de l'Orient porter certains ſtigmates, pour marquer leur dévouement à quelque Divinité particulière; les dévots de la Déeſſe de Syrie, ſe faiſoient imprimer des caractères ſur les poignets & ſur

(q) Mém. de l'Académie des Inſcriptions, *tome II, page 276.*

(r) Diſſertation ſur l'antiquité de la Circonciſion.

(ſ) Hérodot. *lib. II, cap. XXXIV.*

(t) *Lib. I.*

(u) *De legib. Hebræor. ritual.* tom. I, *in-8.°*

(x) Hérodot. *lib. II, cap. CIV & CV.*

(y) Philo. Jud. *de Circumciſ.*

le cou *(z)*; mais ces signes étoient visibles & faits pour être vus, & la Circoncision ne l'étoit pas.

On ne peut donc l'attribuer à une pareille cause. Elle en a de plus plausibles que Philon réduit à quatre; & nous nous arrêterons à deux principales. La première, étoit pour prévenir une tumeur maligne & inflammatoire qui s'élevoit sur le gland, à l'abri du prépuce, & que sa chaleur brûlante avoit fait nommer *charbon (a)*. Un motif encore plus pressant pour ces peuples, de se soumettre

(z) Lucian. *de Deâ Syriâ.*

(a) Il paroît que cette tumeur étoit vénérienne. En effet, il régnoit alors en Égypte une espèce de mal vénérien; au moins peut-on l'inférer du récit de Lysimaque. Cet auteur avance que les Hébreux furent affectés d'ulcères aux aines le sixième jour de leur départ; le septième ils furent contraints de séjourner par la violence de la douleur, raison pour laquelle ce jour fut appelé *sabbat*, du mot Égyptien *sabbatosis*, qui signifie maladie des aines. A la vérité, les Livres saints donnent une autre raison de ce repos, & Josèphe observe que les mots *sabbo* & *sabbatosis* ont une signification bien différente, puisque celui-ci signifie *repos*, & l'autre *maladie des aines;* mais l'historien Juif, en montrant l'erreur de Lysimaque dans l'interprétation du mot, confirme la réalité du mal à l'époque où ses causes physiques se trouvoient, dans ce climat, à peu près les mêmes que dans le nouveau monde, dans certaines contrées de l'Afrique, & dans quelques îles des Indes orientales : ce mal naissoit indépendamment de tout commerce impur. Par les loix économiques établies dans l'Orient au sujet des gonorrhées qui étoient fort communes, & du commerce des femmes, il est aisé de juger que ces maladies des parties génitales & des aines, qui ont entr'elles une étroite correspondance, étoient réellement vénériennes. L'humidité, la putridité de l'air & des alimens, portoient dans les humeurs sébacées, mucilagineuses & séminales, cette acrimonie corrosive & délétère.

à la Circoncision, c'étoit l'accroissement énorme du prépuce, qui dans l'acte vénérien, occasionnoit la déviation de la semence entre les replis & les sinuosités de cette peau excédante; c'est en effet la seconde cause à laquelle Philon rapporte l'établissement de cette opération. Il va même jusqu'à prétendre que les nations circoncises sont plus fécondes que les autres; & Thevenot nous apprend que c'est encore la raison qui l'a fait pratiquer en Arabie *(b)*. Ce qui peut favoriser ce sentiment, ce sont les fréquentes extensions contre nature de la peau, que les Hébreux avoient rangées parmi les vices de conformation qui donnoient l'exclusion au Sacerdoce *(c)*. Ces sortes d'excroissances sont encore communes en Orient, & les femmes même n'en sont point exemptes. Le clitoris & les nymphes leur croissent tellement, que la nécessité de les couper a passé en usage *(d)*; d'où par succession de temps il a pris force de loi.

Cependant les Voyageurs ne conviennent pas que toutes les femmes soient soumises à cette opération. Ce n'est que dans certaines contrées de l'Arabie & de la Perse, comme vers le golfe Persique & la mer d'Ormus *(e)*, qu'elle se pratique dans les deux sexes avec une égale exactitude,

(b) Voyages de Thevenot, *cap. XXXII, édit. in-4.°*

(c) Joan. Selden, *de success. in Pontific. Hebræor. cap. V.*

(d) Paul Æginet. *lib. VI, cap. LXX.* — Aetius, *tetrab. IV, serm. IV,* — Strab. *lib. VII.*

(e) Chardin, Voyages de Perse, *tom. III, pag. 207.* — Wlessing. *apud* Barthol. Gaspari fil. *Anat. lib. I, pag. 146, in-8.°*

Ætius

Aetius & Avicenne décrivent l'amputation des nymphes & du clitoris, qui étoient en usage de leur temps; Bellon rapporte *(f)*, que pour borner avec plus de succès l'accroissement de ces parties, on y applique même le feu: les Abyssines, quoique chrétiennes, conservent encore cette coutume. Léon-l'Africain *(g)* dit que c'est une loi de Mahomet, qui n'a lieu que dans l'Égypte & la Syrie; mais il est évident que le faux prophète n'en a point fait une loi, puisque l'Alcoran n'en dit rien. Il l'a trouvée établie, il l'a laissé subsister; voilà ce qu'il y a de vrai.

Tous les peuples ne faisoient pas la Circoncision au même âge. Chez les Hébreux, la loi d'Abraham l'avoit fixée au huitième jour *(h)*; parce qu'avant ce temps, les enfans n'étoient pas censés faire partie de la société. On ne prévenoit jamais ce terme *(i)*; mais on ne le passoit pas non plus, à moins que la santé de l'enfant n'obligeât de le reculer. Actuellement les Égyptiens font circoncire les mâles à cinq, six, neuf, & même treize ans *(k)*. Les

(f) Bell. *lib. III, obs. cap. XXVIII.*

(g) Léon Afric. *lib. VIII.*

(h) Genes. cap. XVII, v. 12. Il étoit défendu d'offrir à Dieu aucun animal qui n'eût au moins huit jours; avant ce terme ils n'étoient pas censés parfaits. *Exod. XX, v. 30.*—Philo. *in vitâ Mos.* Chez les Romains on n'imposoit le nom aux garçons que le neuvième jour, & le huitième aux filles, parce que la vie des enfans n'est point assurée avant le septième jour. Plutarq. *quæst. Rom. cap. II.* — Aristot. *Hist. animal. lib. VII, c. XII.*—Macrob. *Saturn. lib. I, c. XVI.*—Servius, *in Phormion. Terent.*

(i) Le P. Calmet, *Genes. cap. XVII, v. 12.*

(k) Chard. *loc. citat.*

filles ne subissent cette opération que quand elles ont passé la première jeunesse, parce qu'auparavant il n'y a pas d'excroissance suffisante pour l'excision.

Cette opération se faisoit chez les Hébreux par toutes sortes de personnes. Abraham la fit lui-même à son fils Isaac, & Séphora la fit de même au sien *(l)*; tantôt c'étoit un Prêtre, un Lévite, & tantôt toute autre personne indistinctement. Dans les temps postérieurs à ceux dont nous parlons, on appeloit quelquefois une personne publique exercée à cette opération. Izates, roi des Adiabéniens, reçut la Circoncision des mains d'un Chirurgien *(m)*: les Juifs ont encore de ces Opérateurs qu'ils nomment *Mohel (n)*. En Égypte on se confie à de vieilles femmes, qui vont par les rues du Caire proposer leur ministère à prix d'argent. Ainsi le ministre de cette opération, qui autrefois n'étoit pas précisément déterminé, ne l'est pas plus aujourd'hui.

L'instrument qu'on employoit, étoit d'ordinaire un caillou tranchant : ce fut celui dont se servit Séphora pour la circoncision de son fils Eliézer *(o)*. Quelques

(l) Exod. cap. I, v. 25.

(m) Antiq. Judaï. *lib. XX, cap. II.*

(n) M. de Fleury, Mœurs des Israëlites, *page 62.*

(o) On a beaucoup disserté sur la signification précise du mot Hébreu *zur*. Par-là, les uns ont entendu le tranchant d'une épée ou d'un couteau, & d'autres une pierre. Cette dernière version, conforme à la Vulgate, paroît d'autant plus exacte, qu'alors le fer n'étoit pas plus connu que l'airain, pour en faire des instrumens tranchans. Les armes des anciens Gaulois, & celles de presque toutes les nations, ont d'abord été de pierre. Voyez dans le *Mercure de France, Décembre*

Auteurs ont avancé que ces couteaux de pierre ſont plus propres à la circonciſion, que ceux d'airain ou de fer, parce qu'ils ne cauſent point d'inflammation. Mais c'eſt une ſuppoſition gratuite, & démentie par l'expérience; car quelque tranchans que fuſſent ces cailloux, ils devoient produire plus de dilacération que nos inſtrumens. Rien ne prouve mieux combien étoit violente l'inflammation que produiſoient ces cailloux, que l'impoſſibilité où ſe trouvèrent les Sichimites de défendre leur vie trois jours après cette opération.

Quant à la manière de la faire, on n'en découvre aucune trace dans l'antiquité; mais il paroît qu'elle ne pouvoit guère différer de celle que pratiquent aujourd'hui les Juifs. Voici la deſcription qu'en donne Montaigne, qui fut témoin de cette opération à Rome *(p)*. « L'enfant étendu ſur les genoux du parein, le Miniſtre lui prant « ſon membre, & attire à ſoi la peau qui eſt au-deſſus « d'une main, pouſſant de l'autre la gland & le membre « au-dedans. Au bout de cette peau qu'il tient vers ladite « gland, il met un inſtrument d'argent, qui arrête là « cette peau, & empêche que la tranchant, il ne vienne à « offenſer la gland ou la chair. Après cela, d'un couteau, « il tranche cette peau..... *Puis* le Miniſtre vient à belles «

1734, l'extrait d'une *Diſſertation du P. Monfaucon, ſur un monument découvert à Évreux.* Les Africains de Maroc, & quelques Américains, ſe ſervent encore communément de pierres pour faire des lancettes & des raſoirs. *D. J. Palafox, page 12.*

(p) Voyage de Montaigne, manuſcrit actuellement ſous preſſe, communiqué par l'Éditeur, M. Q.

» ongles à froiſſer encore quelque petite pellicule qui eſt
» ſur cette gland, & la déchire à force, & la pouſſe en
» arriere au-delà de la gland. Il ſemble qu'il y ait beaucoup
» d'effort en cela & de dolur *(de douleur)*, toutefois ils n'y
trouvent aucun danger. »

Il n'eſt perſonne de l'art qui ne ſente combien ce manuel eſt défectueux ; quatre mille ans n'ont point encore appris aux Juifs à faire avec méthode une opération, dont tout le ſecret conſiſte à comprendre également dans la ſection les deux replis de la peau. Quels avantages ont-ils donc ſur les premiers Inſtituteurs ? celui de ſe mettre en garde contre la léſion du gland, par le moyen de l'inſtrument qui ſert à borner cette ſection ; celui encore de ſubſtituer au caillou tranchant un couteau d'acier, peut-être moins par choix, que par la facilité de le trouver ſous la main.

De la CASTRATION.

Si la Circonciſion étoit, dans ſon principe, une opération utile, on n'en ſauroit dire autant de la CASTRATION ; puiſqu'elle n'avoit pour objet que de dégrader l'humanité. Nous ne ſouillerions point, par le récit de cette mutilation barbare, les faſtes d'un Art bienfaiſant, s'il n'avoit tiré de cette deſtruction même, des principes & des moyens de conſervation dans certaines maladies graves des organes de la virilité. L'origine de la Caſtration ſe perd dans la nuit des premiers âges *(q)*. Il eſt vraiſemblable que cette odieuſe invention eſt née dans l'Aſie ; mais on ignore à

(q) Les Eunuques nés, ou devenus tels par accident, ont pu ſuggérer l'idée d'en faire d'artificiels.

quel peuple elle eſt dûe. Quelques-uns l'ont attribuée aux Mèdes; Hérodote en fait partager l'opprobre aux Aſſyriens & aux Perſes *(r)*. Si la ſeule jalouſie a pu faire commettre un pareil forfait, ces derniers doivent en être les auteurs, eux qui trouvoient dans un coup-d'œil de quoi ſoupçonner la chaſteté de leurs femmes & la fidélité de leurs concubines. D'autres, avec auſſi peu de certitude & moins de vraiſemblance, ont fait inventer par Sémiramis cette monſtrueuſe mutilation *(ſ)*; ils racontent que c'eſt l'expédient dont elle uſa, lorſqu'elle voulut monter ſur le trône après la mort de Ninus ſon mari, afin que ceux qui devoient l'approcher, n'euſſent dans leur voix & leur extérieur rien qui pût déceler cette uſurpation : mais ce fait, en ſuppoſant dans Sémiramis une connoiſſance anticipée des effets de la Caſtration, prouveroit qu'elle étoit déjà connue avant elle. Ce que l'on ſait au moins, c'eſt que Ninias ſon fils, arma contr'elle les mains d'un Eunuque ſon confident *(t)*; c'eſt encore que Séſoſtris, qui vivoit plus de deux cents ans avant Moyſe, fut aſſaſſiné par un de ſes Eunuques *(u)*.

On convient aſſez unanimement, qu'un des premiers emplois des Eunuques fut de veiller à la chaſteté des femmes *(x)*. Comme l'abus des femmes mène quelquefois

(r) Hérod. *lib. VI* & *VIII.*—Pétron. *Satyr.*

(ſ) Ammian. Marcel. *lib. XIV, cap. VI.*—Claud. *in Eutrop. lib. I, v. 339, ſeq.*—Sémiramis eſt peu éloignée des temps d'Abraham.

(t) Diodor. Sic. *lib. II.*

(u) Manetho. *apud* Syncel. Édit. de l'Imprim. roy. *in-fol. pag. 59*, D.

(x) *Eunuchus, Lecti-cuſtos*, d'εὐνὴ *lectus* & d'ἔχω *cuſtodio*, dans le ſens d'Héſiode. Ils étoient ſans doute alors mutilés : car la jalouſie des

à la recherche des plaiſirs déſavoués par la Nature, les Eunuques devinrent eux-mêmes, par une étrange dépravation, les inſtrumens des plus affreuſes débauches. Tels étoient Hermotime auprès de Xerxès, Bagoas auprès d'Alexandre, Photin auprès de Ptolomée, Ménophile à la cour de Mithridate, Narsès à celle de Juſtinien, &c. Étoit-ce là l'uſage qu'en faiſoient les Babyloniens qui en avoient un ſi grand nombre ? on ne ſauroit l'aſſurer. Étoient-ils commis à la garde des femmes dans les palais des Princes ? c'eſt ce qu'on ne ſauroit concilier avec la liberté qu'avoient les femmes, & même les concubines, de manger & de paroître en public avec les Grands *(y)* : ils rempliſſoient donc quelques autres fonctions. Ainſi la jalouſie & la débauche n'ont pas toujours déterminé à faire des Eunuques. Les Troglodites qui étoient circoncis à la manière des Égyptiens, coupoient entièrement à ceux qui étoient eſtropiés de naiſſance, ou par accident, la partie qu'ils ſe contentoient de circoncire aux autres *(z)* ; & peut-être étoit-ce par une vue politique, pour ne point perpétuer la race des hommes foibles & mal conformés.

On peut ranger les Eunuques ſous deux claſſes ; la verſion des Septante, le texte Chaldéen, &, quoiqu'en diſe le P. Calmet *(a)*, le texte Hébreu *(b)* de la Bible

Orientaux ne ſe ſeroit point accommodée de Gardiens qu'il auroit fallu garder eux-mêmes.

(y) Daniel. *cap. V, v. 2.*—Quint. Cur. *lib. V, cap. 1.*

(z) Diodor. Sic. *lib. III.*

(a) P. Calmet, *Deuteron. cap. XXIII, v. 1.*

(b) לֹא יָבֹא־פְּצוּעַ דַּכָּא וּכְרוּת שָׁפְכָה.

désignent deux manières de les faire ; savoir, l'attrition qui tendoit à pervertir la liqueur séminale même dans sa source ; & la section, c'est-à-dire selon la Vulgate, l'amputation des testicules & de la partie virile.

L'attrition faisoit rarement périr ceux qui y étoient soumis, parce qu'on les prenoit toujours jeunes *(c)*. Voici la méthode qu'on suivoit *(d)*. L'enfant placé dans un bain, on lui froissoit peu à peu les testicules entre les doigts, assez de temps pour en meurtrir la substance, & en détruire enfin l'organisation ; ou bien l'on contournoit le cordon des vaisseaux spermatiques au point d'intercepter le cours des liqueurs destinées à la nutrition des parties, & le testicule ne tardoit pas à dégénérer en squirre ou sarcocèle *(e)*. D'autres, par une pratique moins cruelle, couvroient le scrotum de suc épaissi de ciguë, qui produisoit à la longue le même effet *(f)*.

Les Eunuques faits par la section y résistoient rarement ; ce qui ne fait pas présumer que l'on y mît beaucoup d'art. La mort étoit pour les adultes une suite presque inévitable de cette mutilation ; les hommes à qui Phinée *(g)*, fils du Grand-Prêtre, & ses compagnons, coupèrent les parties naturelles, en punition de leur commerce avec des femmes étrangères, ne survécurent point à cette

(c) Sénec. *Controvers. lib. X, quest. 1.* — Claud. *in Eutrop. lib. I, rapitur castrandus ab ipso ubere.*

(d) Paul Æginet. *lib. VI, cap. LXVIII.*

(e) Hipp. *de genitur.*

(f) Marcell. *Empiric. cap. XXXIII.*

(g) Phil. Jud. *in vitâ Mos. lib. I.*

mutilation. On lit dans Suidas *(h)*, que les imbécilles imitateurs de l'eunuque Eutrope furent les victimes de leur lâche complaisance, & moururent. Il est donc clair que la difficulté de conserver les Eunuques complets ou coupés tout ras, en faisoient la rareté & le prix; puisqu'actuellement encore en Turquie & en Perse, c'est ce qui les rend six fois plus chers que les autres. Quelques Auteurs ont prétendu, sans fondement raisonnable, qu'on avoit distingué les différentes espèces d'Eunuques par des noms particuliers *(i)*. D'autres ont cru que des Eunuques s'étoient mariés : ils en ont donné pour preuves le Putiphar de Pharaon, qui eut une femme & des enfans, & quelques autres. Mais ils n'ont point fait attention que dans les Livres saints, & quelquefois ailleurs, le nom d'*Eunuque* ne désigne souvent aucun défaut personnel *(k)*. C'étoit des Officiers servant d'ordinaire auprès de la personne du Prince, qui conservoient le nom d'*Eunuques*,

(h) Suidas, *Lexic. tom. II, pag. 788*, édition de Genève.

(i) Les mots *Eunuchus*, *Spado*, *Vagao* ou *Bagoas*, paroissent absolument synonymes, quoiqu'ils soient dérivés de diverses langues. Si l'on en croit Vossius *(Etimolog. ling. latin.)*, le mot latin *Spado* tire son nom d'un village de Perse, nommé *Spada*, où l'on fit le premier Eunuque. Codurc, *in cap. XXX, lib. Job.* prétend que le mot *Bagou* qu'on lit dans Pline, *lib. XIII, cap. IV*, dérive de *Beth*, servile, & du mot גו, & qu'en Babylonien *Bagou* signifie *Spado* & *Eunuchus*. Cette opinion est appuyée de l'autorité d'Ovide, qui a dit : *Quem penes est dominam servandi cura, Bagoe.* Amor. lib. II, eleg. II. L'empereur Alexandre Sévère nommoit cette espèce, *tertium hominum genus*.

(k) M. de Fleury, Mœurs des Israëlites, *page 125*.

parce

parce qu'originairement ceux qui les avoient précédés dans leurs fonctions, l'étoient en effet *(l)*.

Cependant on ne peut douter que le dérèglement chez les Payens n'ait été jusqu'à souffrir le mariage des véritables Eunuques. Tel étoit le Dindymus de Martial, *Epigr. VIII, lib. XI.*

Les Eunuques effectifs remplirent aussi les plus grands emplois dans les cours d'Orient. On en vit commander les armées, comme *Narsès* sous Justinien; d'élevés au Consulat & au gouvernement des provinces, comme *Eutrope* sous Arcadius; *Eusèbe,* Chambellan de Constance, &c. & plus souvent encore préposés à la garde des trésors de leurs maîtres. La cause de cette grande faveur est la confiance qu'inspiroit leur état. Sans famille, sans espérance de perpétuer leur fortune ou leur nom, on les croyoit plus désintéressés, plus vrais, moins dissipés, plus appliqués aux affaires, plus sages nécessairement, plus fidèles & moins aisés à corrompre par l'absence ou la contrainte forcée de la passion la plus corruptible.

Le luxe des Eunuques, chez les dames Romaines, alla si loin que l'empereur Aurélien fut obligé, selon Vopiscus, de le réprimer en réglant leur nombre sur les conditions. Clément d'Alexandrie *(m)* les représente portant les litières des dames, les entretenant pendant tout le jour d'histoires, de contes, de galanteries ou de bagatelles, enfin remplissant auprès d'elles toutes les

(l) Ancillon, *Traité des Eunuques.*

(m) Pedagog. *lib. III, cap. IV.*

fonctions des Sigisbées d'Italie. Quelquefois même elles en tiroient encore un autre parti *(n)*.

L'Auteur du Traité singulier & peu commun, intitulé: *Eunuchi nati, facti, mystici, &c.* examine les avantages & les inconvéniens corporels ou spirituels de l'Eunuchisme. Les derniers ne sont pas de notre objet; mais les effets corporels intéressent un peu notre matière. On a prétendu que les Eunuques étoient exempts de la lèpre *(o)*, de la goutte *(p)*, de la calvitie *(q)*, des descentes *(r)*, accidens beaucoup moins communs chez les femmes que chez les hommes; mais nous croyons très-inutile d'en examiner ici la certitude, ni d'en rechercher les causes. Le même Auteur discute aussi la question que le Pape règnant a si sagement résolue : savoir, *si la Castration peut être tolérée en faveur de la Musique devenue nécessaire au service divin !* Il réfute solidement Pasqualigo, qui s'est efforcé de la justifier par les agrémens qu'elle donne à la voix humaine, plus nécessaire, dit ce mauvais Casuiste, pour l'usage édifiant des églises *(s)*, que le sale instrument de la génération dont on abuse tant.

(n) Ad securas libidinationes, comme s'exprime S.t Jérôme, *lib. I,* contrà Jovinian.

(o) Hieronym. Fracastor. Veronens. *oper. tom. I.* — Primerof. *apud* Franckium. *Satyr. medic. p. 38.*

(p) Hipp. *Aphor. XXVIII, sect. 6.* — Aristotel. *hist. animal.*

(q) Hipp. *Loc. cit.*

(r) Bern. Ramazzini *oper. pag. 621,* edit. Genev.

(s) Ce sont les Grecs qui, vers l'an 1300, ont introduit, entre autres abus, l'usage des Eunuques dans la musique des églises. Ce

Une autre recherche inutile, ce seroit celle de l'époque de la Castration en Europe, ou de son passage dans l'Occident. On sait que c'étoit un supplice infligé pour le vol par les Loix Saliques, & par d'autres loix aussi barbares, pour l'adultère, &c. Quant à la Castration volontaire que les hommes se sont faite eux-mêmes, comme Origène & quelques autres, c'est une espèce de suicide, destructif de la population, que toutes les loix ont dû punir. Le Parlement de Dijon fit pendre, il y a cent quarante ans, un homme qui s'étoit mutilé lui-même pour faire pièce à sa femme dont la jalousie étoit excessive.

On ne pourroit pas imaginer que les femmes eussent été soumises à la Castration, si l'on ne lisoit dans Athénée *(t)* qu'Andramites (d'autres disent Gigès) roi des Lydiens, fut le premier qui s'avisa de cette étrange invention. Rien ne nous apprend en quoi elle consistoit : on sait seulement qu'il y eut des femmes Eunuques. Ceux qui croient à la Castration des femmes s'appuieront de l'autorité de Franck *(u)*. Il rapporte qu'un Châtreur d'animaux se saisit de sa fille qui étoit Courtisanne, lui arracha la matrice, & la lui coupa, pour la rendre inhabile à la génération. Mais ce fait & beaucoup d'autres semblables qu'on pourroit

n'étoit sûrement point par zèle pour le service divin, que ce Chirurgien Calviniste de Béthune, dont parle l'Historien de l'Eunuchisme, mutiloit tous les Prêtres Catholiques qui tomboient entre ses mains, & qu'il se vantoit d'en avoir opéré dix-sept.

(t) Deipnosophist. *lib. XII, cap. II & III.*

(u) Georg. Franck. *Satyr. medic.* p. 41.

citer, prouvent moins la possibilité de cette espèce de Castration que l'ignorance ou l'inattention des Auteurs qui nous les ont transmis. Nous aimons mieux croire avec Dalechamps *(x)* & Riolan *(y)*, que cette prétendue Castration n'étoit qu'une simple infibulation. Elle se faisoit vraisemblablement avec des anneaux, à peu près de la même manière qu'elle se pratique sur les jumens qu'on veut empêcher de concevoir, ce qu'on appelle vulgairement *boucler.* Certaines Nations emploient encore ce moyen pour retenir les filles dans les loix étroites du célibat jusqu'à leur mariage.

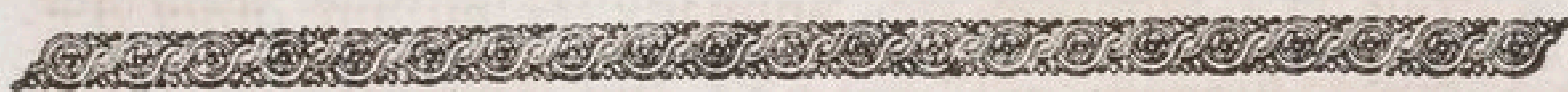
Pour la Castration des animaux, c'est un objet d'économie suggéré à l'homme, soit pour prévenir leur multiplication excessive, soit par un rafinement de commodité, de sensualité, de luxe, &c. Mais un genre de Castration bien singulier, est celle des poissons, imaginée par un Économe Anglois *(M. Tull)*, tant pour arrêter dans ses étangs leur trop grande population, que pour avoir des poissons plus gros & plus propres à être mangés dans les différentes saisons, ce qui lui a très-bien réussi *(z)*.

(x) In Athænæum. *Loco citato.*
(y) *Schol. anat. hist. part. mulieb.* pag. 5.
(z) Affiches de Province, 26 Mai 1756.

FIN DE L'INTRODUCTION.



HISTOIRE DE LA CHIRURGIE.



CHIRURGIE des plus anciens Peuples.

LIVRE PREMIER.



LE besoin, père de l'industrie, a fait naître & perfectionné l'art de guérir, comme tous les autres : l'expérience des choses salutaires & de celles qui sont nuisibles, en a jeté les premiers fondemens. On avoit pansé une plaie avant qu'il y eût des Chirurgiens ; l'inappétence & l'abattement avoient contraint les malades à la diète & au repos, avant que l'observation en eût fait voir la nécessité : plusieurs remèdes n'ont été que les bienfaits du hasard, & le fruit tardif de l'observation. Un homme sauva la vie à Prométhée en lui ouvrant un apostème d'un coup qui devoit lui donner la mort *(a)*. Plutarque *(b)* assure sérieusement que nous tenons

(a) Plutarc. *de utilitat. ex inim. capiend.*

(b) Plutarc. *de solert. animal.*

des animaux, plusieurs inventions de pratique. Persuadé sans doute que la douleur n'est pas pour nous une leçon assez puissante, il veut que nous ayons appris de l'éléphant à tirer avec adresse & sans dilacération les dards introduits dans les différentes parties du corps. Il sembleroit que l'opération de la cataracte n'est qu'une perforation de l'œil indifférente, quand on voit des Écrivains *(c)*, distingués d'ailleurs, prononcer gravement qu'elle nous a été suggérée par la chèvre, qu'ils disent recouvrer la vue par le moyen d'un jonc aigu qu'elle se fait entrer dans cet organe. On auroit moins de répugnance à croire avec Pline *(d)*, que les vertus de la chélidoine nous aient été indiquées par l'hirondelle qui guérit les yeux malades de ses petits avec cette plante. Mais, sans donner à ces traditions équivoques plus de foi qu'elles n'en méritent, il étoit naturel à l'homme d'emprunter de toute main des armes, pour combattre les maux qui l'environnent.

Quand les sociétés commencèrent à se former, chacun y apporta le tribut de connoissances que l'expérience & sa propre industrie avoient pu lui procurer. Chez les Égyptiens & les Babyloniens *(e)*, on faisoit transporter les malades dans les places publiques, & les passans venoient leur enseigner le remède qu'ils avoient expérimenté sur eux-mêmes ou sur d'autres. Il n'étoit pas permis de passer auprès d'eux, sans les instruire de ce qu'on croyoit le plus convenable à leur maladie. L'art a eu, sans doute, à peu-près les mêmes commencemens chez tous les peuples. Anciennement les Juifs *(f)*, les Romains *(g)*, les Portugais *(h)*, les Espagnols *(i)*, ne se communiquoient pas autrement les secours qu'ils pouvoient

(c) Plin. *Hist. nat. lib. VIII, cap.* L. = Gallien, *Introd. seu Medic. initio.*

(d) Plin. *loco citato, lib. VIII, cap. XXVII.*

(e) Herodot. *lib. I, cap. CXCVII.*

(f) Marc. Ev. *VI, v. 57.* = Acta Apostolor. *V, v. 15.*

(g) *Nec positos artus unget amica manus.* Ovid. *Héroïd. v. 124.* Cicéron fait aussi allusion à cet usage, *3 Verr. 5.* & Virgil. *Æneïd. lib. XII, v. 395.*

(h) Strab. *pag. 115.* edit. Paris.

(i) Eufeb. *Hist. eccl. liv. I, tom. II, pag. 39.* = Socrat. *lib. I, cap. XVI.* = Sozomène, *lib. II, cap. VI.* = Nicephor. *lib. VIII, cap. XXXIV.*

donner aux malades. De cet uſage, il ſera ſuivi que les Conſultans les plus habiles ou les plus heureux, auront été plus ſouvent employés que les autres; c'eſt apparemment ce qui rendoit en Egypte les Médecins ſi communs, qu'il y en avoit autant que de maladies *(k)*, parce qu'aucun d'eux n'entreprenoit d'en guérir de plus d'une eſpèce. Les uns faiſoient la Médecine des yeux, d'autres celle de la tête, ou de la poitrine, ou du ventre; chacun s'attachoit à un genre de maladie particulier, interne ou externe. Ces Médecins, Empyriques groſſiers, en imposèrent ſans peine à des gens qui les invitoient eux-mêmes à les tromper en ſe faiſant continuellement illuſion. Ainſi ſe ſont établis les premiers Médecins, ces ignorans célèbres dont on fit des Dieux. Car tel eſt l'amour de la vie, qu'il faiſoit voir aux hommes tant de merveilleux dans cette prétendue Médecine, qu'ils ne croyoient aucun mortel digne de leur procurer un ſi grand bien. Il ſuffiſoit d'avoir fait la moindre découverte ou opéré quelque guériſon pour mériter l'honneur de l'apothéoſe; c'étoit de la part des peuples le prix de la reconnoiſſance, & pour ceux qui ſe mêloient de l'art de guérir, l'attrait le plus propre à leur faire ambitionner le titre de *bienfaiteurs des hommes (l)*.

Un art auſſi utile, auſſi néceſſaire que la Chirurgie, a dû naître avec les hommes. On en découvre en effet des traces dès l'enfance du monde, mais effacées ou défigurées par la variété & l'incertitude des traditions. Des trois fils de Noé, on en a fait deux Médecins, Sem & Cham. Si l'on SEM.
en croit un Manuſcrit *(m)* hébraïque de la bibliothèque de l'électeur de Bavière, le premier compoſa des Traités ſur

(k) Hérodot. *lib. II, cap.* LXXXV & LXXXVI. Ce n'eſt pas, comme l'ont prétendu quelques Auteurs, lorſque les connoiſſances ſe ſont étendues, que s'eſt faite cette diſtribution. Aujourd'hui que les Médecins Égyptiens ne ſont guère plus habiles, elle eſt encore la même. *Voyez* Proſper Alpin. *de Medec. Egyptior.*

(l) Plin. *Hiſt. nat. lib.* XXV, *cap.* I. = Euſeb. *Præparat. Evangel. lib. I, cap.* VI. = Minutius Felix *in octav.* = Lactant. *de falſ. relig. lib. I.*

(m) Scipio *Sgambat.* Archivor. *v. t. lib. I. apud Fabric.* In Cod. Pſeud. *v. t. pag.* 283. Seq.

la Médecine. L'Auteur qui rapporte ce fait, ajoute, d'après une tradition Phénicienne, que Sem fut père des Dioſcures ou Cabyres, dont naquit Eſculape à la huitième génération. Si cela eſt, voilà une filiation de Médecins aſſez ſuivie. On ſait que Cham (n) fut honoré ſous le nom de Jupiter-Ammon; mais on ne peut juger de ſes connoiſſances que par celles d'un de ſes diſciples, qui vivoit près de deux mille ans après lui. Il n'y a rien, dans l'expoſé de ſa doctrine, qui répugne à la vérité (o), ſi ce n'eſt qu'une tradition ſi reculée, & dans des temps ſi obſcurs, doit être ſuſpecte. Auſſi, pour la rendre vraiſemblable, a-t-on ajouté qu'avant le déluge Cham avoit gravé ce qu'il ſavoit de Médecine ſur des lames de métal ou ſur des pierres qu'il tranſporta dans l'arche, ou, ſelon une autre tradition, qu'il cacha ſous terre (p), mais qu'il alla reprendre quand le déluge eut ceſſé, pour y joindre ſes découvertes ultérieures.

CHAM.

(n) Jérem. 46. 25. = Plutar. *de Iſid. & Oſirid.* = Voſſ. *de idololatr.* = Onkel. *in Oct.* Minut. Fel.

(o) .... *medicas hinc ocius artes,*
Et ſenioris opem Synali vocat: ungere vulnus
Herbarum hic ſuccis, ferrumque e corpore cantu
Exigere & ſomnum toto miſiſſe chelidro
Anteibat cunctos; nomenque erat inde per urbes,
Perque Parethoniæ celebratum littora Syrtis.
Ipſe olim antiquo primùm Garamanticus Hammon
Scire pater dederat Synalo, morſuſque ferarum,
Telorumque graves ictus ſedare medendo.
Atque is deinde ſuo moriens cœleſtia dona
Monſtrarat nato, natuſque hæredis honori
Tranſmiſit patrias artes; quem deinde ſecutus
Haud levior famâ Synalus, Garamantica ſolers
Monſtrata augebat ſtudio, multâque vetuſtum
Hammonis comitem numerabat imagine patrem.
Tum proavita ferens, leni medicamina dextrâ
Ocius intortos de more aſtrictus amictus,
Mulcebat lymphâ purgatum ſanguine vulnus. { Silic. Italic. *de bello Punic.* 2.° *lib. V.*

(p) Fabric. *loc. citat. pag.* 294. = Caſſianus. *Collat. VIII, cap. XXI.*

Menés

Menès ou Mesraïm son fils, que l'on prétend être le même qu'Osiris, hérita de ses connoissances. Celui-ci les transmit aussi à son fils *(q)* Athot ou Athotis, que Diodore de Sicile confond avec Thot ou Mercure. On lui attribue des Traités d'Anatomie *(r)*. MENÈS ou MESRAÏM.

Tosorthrus ou Tosorthros, troisième fils de Manès, étudia les propriétés des plantes. Ses progrès dans l'Anatomie & la Chirurgie le rendirent recommandable à sa Nation. Pour perpétuer son nom & ses bienfaits, il eut soin de faire graver sur des pyramides ses découvertes médicinales, & sur-tout celles qui regardoient la structure du corps humain. On a même prétendu que c'est lui qui dans la suite fut adoré sous le nom d'*Or* ou d'*Orus*. Dans ces temps, couverts pour nous de ténèbres, la confusion des noms est aussi commune que difficile à démêler; la critique la plus éclairée ne réussit pas toujours à percer les nuages épaissis par le temps, & l'histoire de Thot ou Mercure n'est pas celle où jusqu'ici les Savans aient pu porter le plus de jour. Abulfarage, dans son abrégé des Dynasties Égyptiennes, compte trois hommes de ce nom; celui dont il s'agit ici est le second, selon Herbelot *(ſ)*. Il est appelé *Trismégiste*, non pas, comme on l'a dit, à raison de ses trois qualités de Roi, de Sage & de Philosophe, mais par une manière de s'exprimer, familière aux Grecs & aux Latins *(t)*. Le *Thaor* ou *Thoth* des Égyptiens, le *Thyoth* d'Alexandrie, n'est autre que l'*Hermès* des Grecs *(u)*, & le *Mercure* des Latins. Borrichius croit aussi que c'est le même que Chanaan fils de Cham *(x)*. Clément d'Alexandrie, qui a compilé tant d'Antiquités de toute espèce, dit qu'Hermès étoit Thébain *(y)*. Le même TOSORTHRUS. HERMÈS ou MERCURE.

(q) African. & Georg. Syncel. *pag.* 54, 55, 56.

(r) *Canon. Isagog. Chronol.* = Joseph. Scalig. *ad calcem* Euseb.

(ſ) *Bibliothèque Orientale*, au mot *Hermes* ou *Edris*.

(t) Stob. & Suidas *in lexic.* C'est ainsi que Virgile, pour exagérer le bonheur de ceux dont Énée envie le sort, lui fait dire : *O terque, quaterque beati !* Æneïd. lib. I. *Voyez* aussi Plutarc. *de Isid. & Osirid.*

(u) Euseb. *Præparat. Evangelic. lib. I, cap. VII.*

(x) Borrich. *de ortu & progress. Chim.*

(y) Apparemment de Thèbes en Égypte. *Stromat. lib. I.*

& quelques autres Écrivains *(z)* lui attribuent quarante-deux Livres, dont six regardoient la médecine. Le premier traitoit de la structure du corps humain ; le second, des maladies ; le troisième & le quatrième, des instrumens & des médicamens nécessaires à leur curation ; dans le cinquième, il étoit traité des maladies des yeux, & dans le sixième, de celles des femmes. Ces titres, qui annoncent un cours complet de médecine, ont fait soupçonner à M. Leclerc que ces livres étoient supposés ; mais on imagine aisément ce que c'étoit que des Ecrits gravés sur des pyramides ou sur des colonnes, ou sur des lames d'airain, comme l'étoient vraisemblablement ceux de Mercure : ce ne pouvoient être tout au plus que quelques vues superficielles, ou des formules générales, conformes au génie de ces temps-là, si l'on n'aime mieux soupçonner que ces livres avoient été supposés par les Prêtres. Car, puisqu'ils vouloient faire entendre que Mercure avoit tout inventé, ils ne manquoient pas sans doute de mettre sous son nom toutes leurs rêveries ; c'étoit le moyen de les faire au moins respecter, & d'y attacher la confiance. Le faux Pimandre qui nous reste, & qu'on croit être l'ouvrage de quelque Chrétien du deuxième siècle, a le caractère de supposition le plus évident & le plus marqué ; les fragmens que nous avons encore sous le nom du même Pimandre, ne méritent pas plus d'attention. Galien regardoit comme apocryphes, les livres de médecine qui, de son temps, passoient pour être de Mercure *(a)*, & l'on peut porter le même jugement de ceux dont parle S. Cyrille.

Quel que soit ce Mercure, il est apparemment le premier qui ait employé la plante appelée *linozostis* ou *parthenion*, plus connue sous le nom de *mercuriale (b)* ; mais quel usage en faisoit-il ? C'est ce que nous ignorons.

Les Écrivains orientaux prétendent *(c)* qu'Hermès ou

(z) Strom. *lib. VI.*

(a) Galen. *de medic. simpl. facult. lib. VI.*

(b) Plin. *Hist. nat. l. XXV, cap. V.*

(c) Voyez la *Bibliothèque Orientale*, au mot *Hermès*.

Édris a été la première cause de l'idolâtrie parmi les hommes, parce qu'Asclepias son disciple, lui éleva après sa mort une statue près de laquelle il restoit en contemplation si assidûment, qu'il sembloit l'adorer. Ces statues, qui n'avoient été d'abord élevées que *(d)* pour consoler par une vaine image les ames reconnoissantes ou sensibles de la perte des personnes chéries, devinrent dans la suite un objet de culte qui passa des pères aux enfans, & de-là aux peuples chez lesquels ils allèrent s'établir. On peut supposer que le culte d'Hermès s'introduisit de cette manière dans la Grèce, où on lui érigea des autels *(e)*.

Les Mémoires de Sanchoniaton font Hermès, Conseiller de Saturne. Ceux de Diodore de Sicile, Secrétaire d'Osiris & d'Isis. Nous laissons volontiers le choix aux Savans.

Osiris, l'un des plus anciens rois d'Égypte, étoit fils de Saturne & de Cybèle, & selon d'autres, de Jupiter & de Junon *(f)*. Il fut honoré chez différens peuples, sous des noms particuliers. Il paroît avoir été le même que Sérapis *(g)*. Plutarque, dans son traité sur Osiris & Isis, dit que Sérapis est un mot Égyptien, & Osiris un mot Grec, qui signifient une même puissance de la Divinité. Les Anciens croyoient aussi que Sérapis est le même que Pluton *(h)*. Les Égyptiens donnèrent ce dernier nom à Osiris, parce qu'il introduisit le premier l'usage d'ensévelir les morts *(i)*, de les transférer dans un sépulcre, & de leur rendre d'autres devoirs : ce qui lui mérita l'honneur d'être appelé le *Dieu des morts* & le Souverain des enfers.

OSIRIS.

SÉRAPIS.

PLUTON.

Plutarque va plus loin encore : il assure, sur la foi d'Héraclite le *Physicien (k)*, qu'Osiris, Pluton & Dionysius ou Bacchus, ne sont qu'une même Divinité. Au moins est-il vrai que le lierre consacré particulièrement à Bacchus, s'appeloit

BACCHUS.

(d) Minut. Fel. *in Octav.*

(e) Pausan. *Arcadic.*

(f) Maneth. *apud Euseb. Præpar. Evangelic. lib. II, cap. 1.*

(g) Lactant. *de fals. relig. lib. I.*

(h) Plutarc. *loc. citat.* = Euseb. *Præparat. Evangelic. lib. IV.*

(i) Diodor. Sicul. *lib. V.*

(k) Plutarc. *loc. citat.* = Maneth. *apud Euseb. Præpar. Evang. lib. II.*

en langue Égyptienne *Chenosiris*, qui signifie *plante d'Osiris*. On peut lire dans le *Traité de Plutarque sur Isis & Osiris*, beaucoup d'autres traits qui paroissent fortifier ces conjectures. L'abbé Banier *(l)* d'après Hérodote *(m)* & Diodore de Sicile *(n)*, croit ce sentiment le plus vraisemblable. Bacchus, en tout cas, déjà reconnu pour être l'inventeur de la culture de la vigne & du vin, est encore regardé, dans toute l'antiquité, comme Médecin lui-même, parce qu'à cette agréable découverte, il joignit l'art de calmer les maux que produit l'abus de la liqueur séduisante, soit en tempérant par la fraîcheur des feuilles de lierre, les feux qu'elle allume, soit en se serrant la tête avec la tige de cette plante; & de-là peut-être l'origine des ligatures dans les douleurs de tête *(o)*.

ADONIS.

Tous les Mythologues, anciens & modernes, nous autorisent encore à croire, avec Plutarque *(p)*, qu'Adonis n'est autre que Bacchus & qu'Osiris. On raconte qu'Adonis fut blessé à l'aine par un sanglier dans les forêts du mont Liban où il chassoit, & que sa blessure fut pansée par *Cocite*, disciple de Chiron *(q)*. Or ce Cocite n'est apparemment que le fleuve du même nom, personifié par l'enthousiasme poëtique, dont l'eau servoit simplement à laver la plaie *(r)*.

ISIS.

Quant à Isis, elle étoit sœur jumelle d'Osiris, & même, selon la Fable, sa femme, au moins désignée telle avant sa naissance. Les Égyptiens assuroient qu'Isis avoit inventé plusieurs médicamens. On trouve, à la vérité, dans Galien

(l) Mythol. *tome I, in-4.°*

(m) Herodot. *lib. II.*

(n) Diodor. Sic. *lib. I.*

(o) Plutarc. *Symposiac. lib. III. quæst. II.* = Pausan. *Phocic.* = Athen. *lib. I.*

(p) Symposiac. *lib. IV, quæst. V.* Voyez aussi *Clem. Alex. adhortat. ad gent.*

(q) Photii Biblioth. *sect. 190.*

(r) Pareille métaphore a été employée par Ovide, qui fait dire à Hippolite : « Je suis descendu dans le royaume ténébreux. Jai lavé mes « plaies dans les eaux enflammées du « Phlegeton, & je n'aurois jamais « revu la lumière du jour, si le fils « d'Apollon, Esculape, par la vertu « toute-puissante de son art, ne m'eût « rendu à la vie. » *Métamorphoses, liv. XV.*

quelques recettes qui portent ſon nom *(ſ)*. La première eſt celle d'un emplâtre gris *(t)* contre les ulcères malins, invétérés & incurables, qui fluent beaucoup. Il y a auſſi celle d'un emplâtre céphalique *(u)*, & d'un autre auquel on attribue les plus grandes vertus dans beaucoup de maladies chirurgicales *(x)*. Mais il y a bien de l'apparence que ces remèdes ne lui étoient attribués par les Prêtres qui déſervoient ſes Temples, que pour les mettre en crédit, puiſque les emplâtres n'ont été connus que pluſieurs ſiècles après Iſis.

Les Égyptiens prétendoient auſſi que la même, depuis ſa déification *(y)*, prenoit plaiſir à viſiter la nuit, pendant le ſommeil, les perſonnes qui imploroient ſon ſecours dans les maladies. Ils ſoutenoient que c'étoit une tradition appuyée non ſur des fables puériles & frivoles, telles que les Grecs en débitoient, mais ſur des faits avérés & conſtans. Ils en appeloient ſur ce point au témoignage de tous les peuples du monde qui, dans leurs infirmités, invoquoient avec ſuccès la Déeſſe. A les entendre, elle indiquoit à ceux qui ſouffroient des remèdes propres à leurs maux, & l'exacte obſervation de ſes avis ſalutaires avoit ſauvé, contre toute attente, des malades abandonnés des Médecins; on avoit vu même des gens aveugles ou mutilés de quelques membres, rétablis dans leur premier état par la confiance qu'ils avoient eue en elle.

Iſis eſt la même que les Grecs appeloient *Io*, & que les Romains honorèrent ſous le nom de *Cybèle*. On l'a confondue encore avec Proſerpine *(z)*. Selon Servius & Iſidore, Iſis en langue Égyptienne ſignifioit *Cérès* ou la *Terre (a)*: cette

---

(ſ) Galen. *de Medic. compoſ. per gener. lib. II, cap.* XII. = Méthod. medend. *lib. VI, cap.* VI. *id. ibid. cap.* V.

(t) Galen. *de Medic. compoſ. per gener. lib. IV, cap.* X.

(u) Galen. *loc, citat. lib. II, cap.* XIX.

(x) Galen. *loc. citat. lib. II, cap.* III.

(y) Diodor. Sic. *lib. I.*

(z) Plutarc. *de Iſid. & Oſirid.*

(a) Sanchoniat. *apud Euſeb. Præparat. Evangelic. lib. II.*

Déesse étoit chez les Grecs en si grande vénération, qu'il n'étoit permis qu'aux Prêtres de regarder sa statue. Les Romains lui élevèrent aussi des Temples. On peignoit sur des tableaux votifs les guérisons qu'on croyoit lui devoir *(b)*. Nous avons fait voir dans l'*Introduction* comment elles s'obtenoient, & quelle part y avoit la divinité.

Enfin Isis étoit invoquée par les femmes dans le travail de l'enfantement. Ovide la fait apparoître en songe à Téléthuse pour lui annoncer un heureux accouchement ; & ailleurs il lui adresse une élégie pour la supplier d'accorder à Corinne sa protection dans le même cas *(c)*. Les Égyptiens n'attribuoient pas seulement à cette Déesse l'invention de la Médecine, mais encore celle du Médicament qui procuroit l'immortalité *(d)*; ils disoient que l'ayant fait prendre à son fils Orus qu'elle trouva mort sur le rivage du fleuve, où les Titons l'avoient surpris dans une embuscade, elle le ressuscita & le rendit même immortel. Ce baume de l'immortalité pourroit bien n'être, selon la conjecture du P. Calmet, que l'embaumement des corps, art qui, pour parler son langage, rend en quelque sorte les morts immortels, en les préservant de la corruption.

ORUS ou APOLLON.

Orus étoit fils d'Isis & d'Osiris; il est le même qu'Apollon. *(e)* On croyoit que ce Dieu, qui présidoit aux beaux arts, avoit donné la médecine aux hommes *(f)*, sur-tout celle qui se fait par la divination; sur quoi Leclerc paroît disposé à prendre cette divination pour l'art du pronostic médicinal *(g)*, mais sans vraisemblance. L'école de Gnide, postérieure de plusieurs siècles au temps dont nous parlons, en avoit à peine l'idée. Il est donc évident que, si l'Orus Égyptien ou l'Apollon Grec tiroit des pronostics dans les maladies, il

(b) Tibul. *lib. I, eleg. 3.*

(c) Métamorphos. *lib. I, fab. V.* = *Amor. lib. I, eleg. XIII.*

(d) Diodor. *loc. citat.*

(e) Herodot. *lib. II.* = Diodor. *loc. citat.* = Plutarc. *de Isid. & Osirid.*

(f) Diodor. Sic. *lib. V.*

(g) Hist. de la Médecine, *pag. 79.*

les déduisoit de l'état des astres ou de quelqu'autre principe aussi superstitieux *(h)*.

Les habitans de Milet & ceux de Délos, révéroient un certain Apollon *Uléen (i)*, c'est-à-dire salutaire, que la Chirurgie a droit de revendiquer; car οὐλεῖν signifie *être sain*, & de-là viennent les mots οὖλος *sain*, οὐλὴ *cicatrice*.

Homère, dans l'Iliade, introduit un Médecin nommé *Pæon* (surnom d'Apollon), qu'il fait Médecin de Jupiter, & qu'il place à sa table au-dessus des Dieux, pour avoir guéri Pluton de la blessure qu'il avoit reçue des flèches d'Hercule *(k)*; c'est de-là que certains remèdes ont été appelés *Pæoniens (l)*. C'est à Pæon qu'on doit la découverte de la pivoine appelée en latin *pæonia* de son nom *(m)*, mais on ignore l'usage qu'il en faisoit. Phœbus étoit encore un surnom d'Apollon *(n)*. Macrobe en donne l'interprétation, & l'on apprend par-là dans quel sens Homère lui attribue les morts subites des hommes *(o)*.

Aristophane *(p)* reproche à Apollon son avidité pour l'argent; mais à considérer le temps de ce Comique, c'étoit des Prêtres qu'il vouloit se plaindre; il avoit la hardiesse de blasphémer la Divinité, & il n'osoit médire de ses Ministres.

Dans plusieurs monumens, Apollon est représenté avec un bâton entouré d'un serpent, animal qui a, dit-on, de très-grandes propriétés dans la médecine, & par cette raison

(h) Galen. *de dieb. decret. lib. III, cap. VI.*

(i) Strab. *lib. V.*

(k) Iliad. *lib. V, v. 401.*

(l) Virg. *Æneïd. lib. VII, v. 769.*

(m) Plin. *Hist. nat. lib. XXV, cap. IV.*

(n) Virgil. *Æneïd. lib. III, v. 251.*
Quæ Phœbo, Pater omnipotens, mihi Phœbus Apollo Prædixit.

(o) Saturnal. *lib. I, 17.* Phœbus Φάος βίου, *lumière de la vie.* Apollon est ainsi nommé, 1.° parce qu'il excite souvent par la chaleur de ses rayons, des maladies qui tuent les hommes : Ἀπολλύω, *perdo* ; 2.° parce que sa chaleur bienfaisante dissipe toutes les maladies.

(p) In Avib. *act. II, scen. II.*

conſacré de même à Eſculape *(q)*. Comme on croyoit que le fenouil a la vertu de rajeunir le ſerpent, & de rendre à ſes yeux leur première vigueur *(r)*, ainſi la Médecine ayant la propriété de donner en quelque ſorte aux malades une vie nouvelle *(ſ)*, ce reptile en eſt devenu le ſymbole.

ESCULAPE.

Pour Eſculape, il étoit originaire d'Égypte, & Cicéron en compte trois *(t)*. Le premier révéré en Arcadie, étoit regardé comme l'inventeur de la ſonde pour les plaies, & de l'art de les bander. Le ſecond, frère du ſecond Mercure, fut foudroyé par Jupiter, & inhumé à Cynoſure. Le troiſième, fils d'Arſipe & d'Arſinoë, fut l'inventeur de la purgation & de l'extraction des dents. Marsham prétend qu'il y eut encore un Eſculape, roi de Memphis, fils de Menès, frère de Mercure I.er qui vivoit environ deux cents ans après le déluge, & plus de mille ans avant l'Eſculape Grec.

On trouve dans Euſebe *(u)*, qu'il y en eut un autre, fils de Sydic (ou *le Juſte*) & d'une des ſept ſœurs Titanides, filles de Saturne & d'Aſtartès. Selon S. Cyrille, il fut inſtruit dans la médecine par Apis, prêtre Égyptien, & ſelon d'autres par Hermès qui étoit ſon couſin-germain. Les frères de ce dernier Eſculape étoient appelés *Dioſcures* ou *Cabyres*. Les enfans des Cabyres, ſurnommés auſſi *Corybantes* ou *Samothraces*, furent, dit-on, les premiers qui découvrirent les propriétés des plantes contre la morſure des animaux, en y joignant des charmes & des mots magiques *(x)*.

FEMMES MÉDECINS.

Si de nos jours, où l'art de guérir, ſagement réſervé à un ordre de citoyens ſtudieux, eſt devenu comme un aſile fermé par les loix à l'ignorance, des femmelettes trouvent le moyen d'y faire irruption, eſt-il ſurprenant qu'elles y ſoient

(q) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXIX, cap. IV.*

(r) Plin. *Hiſtor. nat. lib. XX, cap. XXIII.* = Euſeb. *Præpar. Evang. lib. III.*

(ſ) Theodoret. *Therapeut. lib. I.* = Orapollo *Hieroglyphic. pag. 69.* = Plutarc. *de ſolert. animal.*

(t) De natur. Deor. *lib. VII.*

(u) Euſeb. *Præparat. Evangelic. lib. I.*

(x) Euſeb. *loco citato.*

entrée

entrées, lorsqu'il étoit ouvert à tout le monde? Doit-on enfin s'étonner que la superstition, mère de toutes les erreurs, & l'erreur elle-même la plus opposée au progrès des connoissances, en ait fait des divinités?

Cybèle, qui passoit pour la femme de Saturne & la mère des Dieux, eut la réputation d'avoir enseigné des remèdes contre les maladies des enfans *(y)*. CYBÈLE.

Latone, mère d'Apollon & de Diane, s'occupoit aussi de la Chirurgie, puisqu'elle est représentée dans l'Iliade, pansant Énée de ses blessures *(z)*. LATONE.

(a) Junon, fille de Saturne & de Rhée, présidoit aux nôces & aux accouchemens; les femmes l'invoquoient dans ces deux circonstances *(b)*. On représentoit cette Déesse tenant un fouet d'une main, & de l'autre un sceptre, avec cette inscription *Junoni Lucinæ*. On croit qu'elle fut surnommée *Lucine, à luce*, parce qu'elle aidoit les femmes à mettre les enfans au monde & à leur faire voir le jour *(c)*; de-là vient qu'Ovide l'appelle dans ses Fastes, *Déesse de la lumière, Dea lucis (d)*. JUNON-LUCINE.

Diane, fille de Jupiter, est la même qu'Ilithie *(e)*; mais elle étoit encore appelée la *Lune, Pallas, Hecate, Junon* ou *Lucine (f)*: sous ce dernier nom, elle étoit invoquée dans les douleurs de l'enfantement *(g)*. La raison qu'en donne la DIANE.

(y) Diodor. Sicul. *lib. IV.*

(z) Iliad. *lib. V.*

(a) Diod. Sicul. *lib. V.* = Catull. *Carm. secular. ad Dian. 32.*

(b) Térence dit au sujet de Glicerie: *Juno Lucina fer opem.* = Plin. *Hist. nat. lib. XXV, cap. IX.*

(c) Videtur, (dit Varron *de ling. latin. cap. IV.*) *à Latinis Juno Lucina dicta, vel quod à luce ejus, quâ quis conceptus est, una juvat, donec mensibus actis produxit in lucem. Facta igitur à juvando & luce* Juno Lucina, *a quo parturientes eam invocant.*

(d) Fastor. *lib. II.*

(e) Voyez l'hymne attribuée à Orphée, Θεα Δίκθυνα λοχία. *Les inscriptions de Gruter, pag. 1011,* & *Nonnus Dionysiac. lib. XLI.*

(f) Euseb. *Præparat. Evangelic. lib. III.* = Catull. *loc. cit.* = Gruter, *pag. 41.* = Ciceron, *de natur. Deor. lib. II.*

(g) Ovid. *Metamorphos. lib. IX, fab. 2.* = Horat. *Carmen secul.*

fable, c'eſt que Latone, arrivée dans l'île de Delos ſous un arbre, y accoucha d'abord de cette Déeſſe, qui l'aida enſuite à mettre au monde Apollon ſon frère *(h)*. Il eſt ſûr que de deux jumeaux, le premier qui ſort, facilite la ſortie de l'autre. Voilà ſans doute à quoi ſe réduit tout le merveilleux de l'hiſtoire. Socrate dit que les Argiens ſacrifioient un chien à Ilithie, à l'effet d'en obtenir une délivrance facile pour les femmes en travail d'enfant *(i)*.

Plutarque croit que Diane n'eſt autre que la Lune qui s'appeloit *Lochia* ou *Ilithia*. Les Anciens, perſuadés que l'humidité de la nuit venoit de la Lune, lui attribuoient les plus malignes influences *(k)*. C'eſt ſur ce fondement que Plutarque défend aux nourrices d'expoſer leurs enfans à ſes rayons, qui étant pleins d'humidité, ſelon lui, tordoient & faiſoient déjeter leurs membres, comme il arrive au bois verd; c'eſt vraiſemblablement encore par la même raiſon qu'Homère lui attribue la mort ſubite des femmes.

PALLAS.

Pallas, qui eſt la même que Diane, avoit trouvé des herbes ſalutaires. Périclès lui fit élever une ſtatue avec le ſurnom d'*Hygeïa*, en reconnoiſſance de ce qu'elle lui avoit montré en ſonge le *parthenium* ou la matricaire pour la guériſon d'un de ſes eſclaves qui étoit tombé du haut d'un temple *(l)*; c'eſt pourquoi Ovide exhorte les Médecins à ſacrifier à cette Déeſſe *(m)*.

On voit à travers de toutes ces fables, que de temps immémorial les femmes ſe ſont mêlé de la Médecine, & ne s'en ſont point tenu aux accouchemens. Or, comme à l'époque où nous ſommes, cette partie des accouchemens

(h) Diodor. Sicul.

(i) Apud Plutarc. *quæſt. Rom. LII.*

(k) Plutarc. *Sympoſiac. lib. III, quæſt. X.*

(l) Plutarc. *in vit. Pericl.* = Plin. *Hiſt. nat. lib. XXII, cap. XVII.*

(m) Faſtor. *lib. III.*

Vos quoque, Phœbeâ morbos qui pellitis arte,
Munera de veſtris pauca referte Deæ.

étoit déjà érigée en art, & faisoit une profession particulière, arrêtons-nous à considérer ses commencemens & ses progrès.

L'accouchement est une des premières opérations que la Nature elle-même sembloit offrir à la Chirurgie. Cette opération qui, dans l'état naturel, consiste à aider la femme à se débarrasser de l'enfant qu'elle a porté pendant neuf mois, & à le dégager de ses liens, a dû s'attirer l'attention des deux sexes; il est évident que les femmes ont commencé à s'accoucher elles-mêmes. Clément d'Alexandrie *(n)* raconte que les femmes des environs de l'Ibérie, quoiqu'enceintes, se livroient aux mêmes travaux que les hommes, & souvent accouchoient au milieu de leurs occupations ordinaires; alors l'accouchée prenoit son enfant, & l'emportoit chez elle. Les femmes des Sauvages & des Abyssins, lorsqu'elles sont en travail, ne font que s'agenouiller, & déposent leur fardeau, sans attendre qu'une main étrangère leur facilite cette douloureuse éruption. Latone n'eut d'autres secours en mettant au monde Apollon, que le tronc d'un palmier contre lequel elle s'adossa *(o)*. Quoique cette prérogative soit annexée spécialement aux climats chauds, tous les accouchemens n'étant pas naturels ni toujours heureux, il se trouva dès les premiers temps, des circonstances où l'on fut obligé d'aider celles qu'un travail long & pénible, ou contre nature, jetoit dans l'épuisement, & mettoit en danger de périr avec leur fruit. Les femmes qui se visitent avec tant d'empressement dans ces momens critiques, ont sans doute été les premières à secourir leurs semblables. Celles qui montroient plus de courage, de sagacité ou d'adresse, auront été plus recherchées que les autres; c'est ainsi qu'insensiblement se sont formées les *Sages-femmes (p)*. La première femme, qui dans l'histoire

De l'accouchement.

(n) Strom. *lib. IV.*

(o). . . . . Εἰσόκε Λητὼ
Οὐπδῖνις πετάλοισι γέρων μαιώσατο φοίνιξ.
Nonnus Dionysiac. *lib. XXVII.*

(p) Les Hébreux appeloient une Sage-femme, *Hameiale Deth*, qui fait accoucher.

ſacrée ſoit déſignée ſous ce titre, eſt celle qui aſſiſta au ſecond accouchement de Rachel, femme de Jacob, qu'elle eut le déplaiſir de voir expirer en mettant un fils au monde *(q)*. Il ſemble même que dès-lors on ſe ſervoit d'une eſpèce de ſiége propre à cette opération; c'eſt au moins ce qu'on peut conjecturer du mot *haabenim* que Moyſe emploie *(r)*, & que les Interprètes ont rendu par le mot *ſellas*. Dans le quinzième ſiècle, & vers le commencement du ſeizième, les Sages-femmes en France avoient encore des ſiéges, qu'elles faiſoient tranſporter dans les maiſons où elles étoient appelées *(ſ)*, & cet uſage ſe pratique encore en Allemagne.

Ligature du cordon ombilical.

C'eſt une queſtion de ſavoir ſi l'on a fait de tout temps la ligature du cordon ombilical ? On peut répondre par la négative avec d'autant plus de certitude, qu'elle n'eſt pas d'une néceſſité abſolue *(t)*. Il n'y a que des accidens tels que la rupture, qui ait pu en faire naître l'idée. On raconte que Jupiter, en ſortant du ſein de ſa mère, fut porté ſur le mont Ida, & que le cordon ombilical tomba près du fleuve Triton; de-là cet endroit conſacré prit le nom d'*Omphalos*, mot grec qui ſignifie *nombril*, & tout le terrain d'alentour, celui d'*Omphalien (u)*. Cette tradition feroit préſumer que, dans les temps les plus reculés, on ne connoiſſoit pas la ligature, qui eſt cependant d'un uſage très-ancien, puiſqu'on ne peut en fixer l'origine. La Nature paroît en avoir montré ſeule l'utilité aux nations les plus barbares. Kolben qui a voyagé chez les Hottentots, leur vit lier le cordon ombilical avec une artère de mouton, qu'ils laiſſoient pendre juſqu'à ce qu'elle tombât d'elle-même *(x)*. Ézéchiel, qui écrivoit environ l'an du monde 3408, & par conſéquent long-temps

---

(q) Geneſ. *cap. XXXV, v. 16.*

(r) Exod. *cap. 1, v. 16.*

(ſ) Rhodion *de partu homin. p. 18,* Edit. Pariſ. *lat. 1538.*

(t) *Voy.* la Collection de thèſes de M. Haller, & en particulier une thèſe de Gottingue où M. Schaël prouve la même choſe.

(u) Diodor. Sic. *Biblioth. lib. V.*

(x) Relat. du cap de B. Eſpér.

avant Hippocrate, eſt le premier qui en faſſe mention *(y)*. Il ajoute qu'on lavoit les nouveaux nés avec de l'eau ſalée, & qu'on les enveloppoit de langes. La manière dont il s'exprime ſur cette pratique, annonce le danger qu'on croyoit courir en la négligeant, & l'uſage conſtant où l'on étoit de l'obſerver.

Plutarque rapporte que de Saturne & de Rhée naquirent le premier jour, Oſiris *(z)*; le ſecond, Aroveris qui eſt Apollon, & ſelon d'autres Orus; & le troiſième, Typhon, qui ne ſortit ni à terme ni par l'iſſue naturelle, mais qui s'ouvrit le flanc de ſa mère, & s'échappa par la plaie. On ſemble entrevoir dans cette fable, un de ces accouchemens contre nature, terminés par des voies inſolites, tels que Bartholin en fournit pluſieurs exemples *(a)*.

État de la Chirurgie ſous les premiers Patriarches.

Ici s'ouvre une ſcène nouvelle. L'invention de l'écriture qui ſemble au premier aſpect abſolument étrangère à l'art de guérir, parut y produire une heureuſe révolution. La Médecine & la Chirurgie, livrées juſqu'alors à des traditions vagues, incertaines, arbitraires, prirent bientôt tout une autre face. Un moyen bien propre à accélérer les progrès de l'art, ce fut l'obligation impoſée à ceux qui étoient atteints de quelques maladies, d'aller faire inſcrire dans les temples des Dieux, les procédés curatifs & les remèdes dont ils s'étoient ſervis. Le temple de Memphis en Égypte, devint le principal dépôt de ces regiſtres ſalutaires *(b)*; ils y étoient gardés avec le même ſoin que les archives de la nation. Dans les commencemens, chacun avoit la liberté de les aller conſulter, & de choiſir le remède qu'il croyoit convenable à ſa maladie.

Les Prêtres, Médecins en Égypte.

La lecture & la combinaiſon que les Prêtres faiſoient de

(y) Oſiris, *cap. XVI, v. 4.*

(z) *De Iſid. & Oſirid.*

(a) Thom. Barthol. *de inſolit. part. human. viis, cap. XII & XIII.*

(b) Galen. *de compoſit. Medic. per gener. lib. V, cap. II.* Cet uſage étoit auſſi obſervé dans d'autres pays. *Voy.* Plin. *Hiſt. nat lib. XXIX, cap. I.* = Pauſan. *lib. II, cap. XXVII & XXXVI.* = Strab. *lib. VIII.*

ces mémoires, & les entretiens qu'ils avoient, soit avec les porteurs de recettes, soit avec les malades eux-mêmes, qui dûrent souvent les appeler, en firent les premiers maîtres de l'art. De si belles apparences ne se soutinrent pas long-temps. Quand ils crurent avoir suffisamment accoutumé le peuple à dépendre dans cette partie de leurs prétendues connoissances, ils firent un code médicinal, dont il n'étoit pas permis d'enfreindre les loix. C'est d'après ce code, qu'ils faisoient regarder comme sacré, & qu'ils attribuoient à Hermès, à Isis ou à quelque Divinité semblable, que la Médecine fut exercée dans la suite. Si les Médecins, en suivant ce qu'il prescrivoit, ne parvenoient point à la guérison des malades, ils n'étoient responsables de rien ; au lieu qu'en ne s'y conformant point, si l'évènement ne justifioit pas leur conduite, ils étoient punis de mort *(c)*. Le prétexte d'une loi si sévère, étoit qu'une pratique confirmée par une longue expérience, & appuyée de l'autorité des plus grands maîtres de l'art, étoit préférable à tout ce que pouvoit produire l'expérience d'un petit nombre de particuliers *(d)*. Ce principe très-bon en soi, devenoit pernicieux par l'étendue qu'on lui donnoit ; mais la Médecine étant alors trop peu avancée, cette contrainte, loin d'en procurer les progrès, la tenoit dans une éternelle enfance. L'expérience qui donne tous les jours des leçons aux hommes les plus instruits, devenoit absolument inutile.

Les Prêtres qui s'étoient emparé de l'intendance de la Médecine, s'assurèrent une prééminence apparente dans l'esprit du vulgaire, en guérissant au nom de leurs Divinités. C'étoit même une conséquence de leurs principes : car, puisqu'ils faisoient regarder toutes les maladies comme une punition des Dieux *(e)*, il étoit dans l'ordre que les Dieux guérissent

---

(c) Diodor. *lib. I.*

(d) Idem, *loco citato.*

(e) Plin. *Hist. nat. lib. II, cap. VII.* = Cels. *lib. I.* = *Præfat.* Homèr.

les maux qu'ils envoyoient aux hommes; & voilà vraisemblablement l'origine des incubations dans les temples. Sous le prétexte spécieux d'étendre de plus en plus le domaine & le crédit de leurs Divinités, ils étendoient réellement leur autorité personnelle, qui n'étoit déjà que trop grande. En effet ils tenoient le premier rang dans l'État: assis sur les degrés du trône, ils composoient le conseil du Prince *(f)*, rendoient la justice *(g)*, & présidoient à la levée des impôts *(h)*. On conçoit qu'étant les dépositaires de la loi, ils étoient les premiers à se soustraire à sa rigueur. Dès le temps du Patriarche Joseph, les terres qu'ils tenoient de la libéralité du Prince, n'étoient chargées d'aucune redevance *(i)*; & ces possessions n'avoient sûrement pas diminué entre leurs mains, depuis Isis qui leur avoit abandonné en toute propriété un tiers de l'Égypte *(k)*, tant pour fournir à la dépense de leur entretien, qu'à celle des sacrifices & de tout ce qui étoit relatif au culte des Dieux. Si bien récompensés d'avance, il ne leur étoit guère onéreux d'exercer gratuitement la Chirurgie, lorsqu'ils suivoient les armées pendant la guerre *(l)*.

Ces Prêtres, habiles à se prévaloir de l'ignorante crédulité d'une nation superstitieuse, avoient enveloppé la religion des nuages du mystère, & d'une infinité d'énigmes. La Médecine, entre leurs mains, prit le caractère de cette obscurité religieuse. L'Astrologie judiciaire vint ensuite obscurcir encore les premières lueurs de cet art utile, & s'enveloppa pareillement de mystères que l'on ne confioit pas indiscrétement *(m)*. On se gardoit bien de dévoiler aux profanes les choses sacrées; on n'initioit que ceux qui devoient parvenir à

(f) Diodor. *lib. I.* = Strab. *lib. XVII.*

(g) Ælian. *variar. histor. lib. XIV, cap. XXXIV.*

(h) Clem. Alex. Strom. *lib. VI.*

(i) Genes. *cap. XLVII, v. 22 & 26.* = Herodot. *lib. II.*

(k) Diodor. *loco citato.*

(l) *Ibidem.*

(m) Scholiast. *in Ptolæm. tetrab. lib. I.* = Clem. Alex. Strom. *lib. V.*

la royauté, ou ceux qui y étoient déjà parvenus, la plupart pris dans la classe des gens de guerre, les seuls auxquels il fut permis de prétendre à cet honneur, avec les Prêtres *(n)*. Parmi ces derniers, on choisissoit ceux qui s'étoient acquis le plus d'estime & de considération par leur savoir *(o)*. Strabon nous apprend encore qu'en Égypte on déféroit le diadème aux Prêtres, & chez les Chaldéens aux Mages qui surpassoient les autres en sagesse *(p)*.

Les Prêtres Hébreux, Médecins.

Chez les Hébreux, les Prêtres étoient aussi chargés en partie de l'exercice de la Médecine *(q)*; ils séparoient les lépreux des hommes sains, jugeoient des impuretés légales, & prescrivoient la manière de se purifier. La Circoncision étoit aussi de leur ministère, mais non à l'exclusion de toute autre personne. Par la loi de Moyse, la Chirurgie ne s'exerçoit pas gratuitement; de deux hommes qui se battoient, si l'un étoit blessé, l'autre étoit condamné à le dédommager de son travail & des frais de la guérison *(r)*.

Tel étoit à peu-près l'état de la Chirurgie chez les Égyptiens & chez les Hébreux au temps de Jacob & de Moyse. Ce dernier étoit lui-même instruit dans les arts & dans la Médecine des Égyptiens *(s)*. Les Juifs entichés des superstitions de ce peuple, & sur-tout du culte des astres, si l'on en croit les Astrologues Égyptiens *(t)*, engagèrent Aaron à élever le veau d'or, pour se rendre favorables Vénus & la Lune contre les influences du Scorpion & de Mars, qui leur étoient contraires. On a été même jusqu'à rapporter au même principe le serpent d'airain élevé par Moyse dans le désert contre les morsures des serpens.

(n) Plutarc. *de Isid. & Osirid.*

(o) Clem. Alex. *loc. citat.* = Diod. *lib. I.*

(p) Strab. *lib. I.*

(q) Levitic. XIII. = *Mœurs des Israélites* de M. Fleury, *page 56*.

(r) Exod. XXI, *v. 18 & 19*.

(s) Clem. Alex. Strom. *lib. I.*

(t) Kirker. *Œdip. Ægyptiac.* t. I. = *Syntagm. IV*, pag. 229. = P. Frid. Arp. *de ortu & progressu art. Talisman.* pag. 9.

Ne

Embaumement des Égyptiens.

Ne quittons pas les Égyptiens sans parler de l'embaumement des corps chez ces peuples & chez les Hébreux. C'étoit chez les Égyptiens une pratique attachée au système de la religion; leurs Sages croyoient à l'immortalité de l'ame, idée sublime, qu'ils défiguroient par l'erreur de la métempsycose *(u)*. Ils croyoient cependant que l'ame restoit auprès du corps qu'elle avoit quitté, tant qu'il conservoit sa première forme *(x)*; cette opinion, fortifiée par la politique du gouvernement *(y)*, & par la difficulté de soustraire les cadavres aux ravages des inondations annuelles, dans un terrain léger & sablonneux *(z)*, avoit tellement piqué leur émulation, qu'ils étoient parvenus, à force de recherches, à prévenir la dissolution des corps par l'embaumement. Ceux qui pratiquoient cet art, jouissoient des mêmes honneurs que les Prêtres; comme eux, ils entroient dans le sanctuaire des temples, & peut-être même faisoient-ils partie de leur Collége *(a)*. Cette profession qui s'apprenoit dès l'enfance, étoit héréditaire comme les autres.

Pour proportionner les dépenses de l'embaumement à toutes les fortunes, il y en avoit de trois sortes. Le premier, le plus somptueux des trois, coûtoit un talent, somme qui revenoit environ à quatre mille cinq cents livres de notre monnoie. Le second alloit à vingt mines, que l'on peut

---

(u) À Pythagorâ immortalem esse animam traxit Plato, ille verò ab Ægyptiis. Clem. Alex. Strom. *lib. VI.*

(x) Porphyr. *de Abstin. carnium, lib. II.* — Servius *in schol. ad lib. III Æneïd.* dit : *Ægyptii periti condita diutiùs reservant corpora, scilicet ut anima multo tempore perduret, & corpori sit obnoxia, ne citò ad aliud transiret.*

(y) On a pensé que les Législateurs, pour resserrer les liens qui attachent entr'eux les citoyens & les parens, avoient cherché à inspirer aux enfans le plus grand respect pour leurs pères & mères. Asichis avoit en vue de resserrer ces nœuds, en établissant la loi par laquelle il n'étoit permis d'emprunter qu'en mettant en gage le corps de son père. La loi portoit encore que, si le débiteur n'avoit soin de retirer le corps en rendant la somme empruntée, il seroit privé pour toujours, lui & les siens, du droit de sépulture.

(z) Cassian. *collat. XV, cap. III.* = Cicero. *Tuscul. quæst. I.*

(a) Diodor. Sic. *lib. I.*

évaluer à quinze cents livres. L'énonciation vague du troisième ne permet pas d'en fixer la valeur, mais la modicité du prix le mettoit à portée du particulier le moins riche.

Quand on apportoit un corps aux Embaumeurs, ils montroient des modèles de morts, peints sur bois. La figure la plus recherchée étoit celle d'une personne qu'Hérodote se fait un scrupule de nommer; c'étoit peut-être la figure d'Isis, qui a beaucoup de ressemblance avec les *mumies* ou *momies*, ou celle de quelqu'autre Divinité qu'il n'osoit dire avoir été embaumée comme une simple mortelle. Ils en montroient une seconde inférieure à la première & moins dispendieuse, & enfin une troisième qui étoit au plus vil prix. Ils demandoient suivant lequel de ces trois modèles on vouloit que le mort fut embaumé. Les conventions faites, les porteurs se retiroient, & les embaumeurs se mettoient à opérer. La première préparation de l'embaumement le plus recherché, se faisoit à la tête; Hérodote prétend qu'après avoir tiré, au moyen d'un fer courbé, la cervelle par les narines, ils introduisoient, à sa place, des drogues dans les cavités du crâne *(b)*. Or en supposant que l'extraction se fît de cette manière, on ne pouvoit entraîner qu'une petite quantité de cervelle, encore falloit-il défigurer étrangement la face; on eût procédé avec plus de facilité & de succès par le grand trou de l'occipital, que Gryphius croit être l'issue qu'ils choisissoient *(c)*; mais il ne faut que jeter les yeux sur les mumies, pour rejeter cette opinion. L'ouverture du fond de l'orbite, du côté droit, n'est pas, comme l'a cru M. de Caylus *(d)*, une preuve que le crâne ait été embaumé par les narines; c'est une conformation naturelle qui existe du côté droit comme du côté gauche. Le fait est ou il n'est pas; mais dans l'un & l'autre cas, il falloit s'exprimer avec plus

---

(b) Herodot. *lib. II.*

(c) Tractat. de Mum. Uratislav. pag. 45.

(d) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *tome XXIII.*

de précision. Au reste il est bien permis à un Antiquaire de se tromper sur un fait d'anatomie.

De la tête, on passoit à l'embaumement du ventre. Il y avoit un Officier, dont la fonction étoit de désigner l'endroit que l'on devoit inciser, & c'étoit toujours du côté gauche. L'inciseur faisoit la section au lieu marqué avec une pierre d'Éthiopie, & s'enfuyoit aussi-tôt de toutes ses forces, parce que les assistans le poursuivoient à coups de pierres, comme un homme chargé de la malédiction publique; ce qui ne favorisoit pas les progrès de l'Anatomie *(e)*. Ensuite on tiroit par l'incision, les intestins, qu'on passoit dans le vin de palmier & dans quelques liqueurs odoriférantes. Le corps étoit couvert de natrum pendant soixante-dix jours, terme prescrit par la loi pour pleurer le mort, & il n'étoit pas permis de l'y laisser plus long-temps *(f)*; ensuite on le lavoit & on recousoit le ventre, après l'avoir rempli de myrrhe, d'aloès, de nard des Indes, de bitume de Judée, & d'autres aromates, qui leur étoient apportés du pays de Galaad par des marchands Ismaëlites *(g)*. De tous les parfums, on n'exceptoit que l'encens.

Si l'on eût commencé, comme le prétend Hérodote, par remplir le corps d'aromates, l'action du natrum sur les résines les eût bientôt mises dans un état de dissolution, en formant, avec leurs huiles, une matière savonneuse très-soluble, qui auroit été infalliblement emportée par les lotions *(h)*. Ainsi

---

(e) Ceux qui touchoient les morts, étoient aussi en horreur chez les Hébreux. Les connoissances qu'on tiroit de l'ouverture des victimes, devoient donc être fort superficielles & fort bornées. *Levitic. cap. XIX, v. 28.* = *Lib. Num. cap. XIX, v. 11, 12, 13; & cap. XXXI, v. 19.* = Phil. Jud. *de legib. peculiarib.* Par un contraste singulier & bizarre, on révéroit un Prêtre barbare qui sacrifioit un homme vivant, & l'on auroit regardé comme infâme, un Médecin, s'il eût osé chercher dans les cadavres, des connoissances pour le conserver en santé. Nous n'avons pas été nous-mêmes exempts de ce préjugé, que la Philosophie dissipa heureusement de plus en plus.

(f) Genes. *cap. L, v. 2, 3.*

(g) Idem, *cap. XXXVII, v. 25.*

(h) Mém. de l'Acad. des Sciences, *année 1750.*

c'eſt manifeſtement une erreur de cet Hiſtorien, qui a pu regarder comme indifférente & ſans conſéquence, une tranſpoſition dans le détail des préparations.

Hérodote garde le ſilence ſur l'embaumement de la poitrine; mais on entrevoit, par le récit de Diodore, qu'ils y parvenoient en détruiſant la cloiſon du diaphragme, puiſqu'ils ne laiſſoient que le cœur & les reins. Aucun des deux Hiſtoriens ne nous dit ce que l'on faiſoit des entrailles; mais Plutarque *(i)* & Porphyre *(k)* nous apprennent qu'elles étoient enfermées dans une caiſſe tournée du côté du Soleil, & qu'après une courte prière adreſſée à cet aſtre, la caiſſe étoit jetée dans le Nil. On terminoit l'embaumement, en enveloppant le corps avec des bandelettes de lin enduites de gomme (ou plutôt de réſine), dont on employoit quelquefois juſqu'à mille aunes, & on peignoit les ongles en rouge avec des feuilles d'alcana.

Le corps ainſi préparé étoit remis aux parens, qui l'enfermoient dans un étui de bois fait exprès, & le plaçoient debout contre la muraille, dans une chambre deſtinée à cet uſage. Les Rois, de leur vivant, faiſoient élever de ſuperbes pyramides ou des catacombes, monumens orgueilleux de leur fragilité; & c'eſt ſous ces maſſes impénétrables qu'on dépoſoit leurs dépouilles mortelles.

Il y avoit quelques différences dans l'embaumement des Éthiopiens, ce qui a droit de ſurprendre dans deux peuples ſi voiſins & ſi conformes dans leurs loix, leurs uſages & leurs maximes; peut-être auſſi ne proviennent-elles que des traditions plus ou moins exactes. Ctéſias, cité par Diodore *(l)*, convient qu'en Éthiopie on ſaloit les corps, mais qu'ils ne pouvoient conſerver la reſſemblance du défunt, en paſſant par le feu. Ce Ctéſias qui étoit de l'art, & par conſéquent plus inſtruit qu'Hérodote de la matière qu'il traitoit, mérite d'autant plus de croyance que ſon aſſertion paroît démontrée.

(i) Plutarc. *tom. II, pag. 159*, B. édition de l'Impr. royale, 1724.

(k) Porphyr. *de Abſtin. carn. lib. IV.* = Sextus Empiric. *lib. III, cap. XXIV.*

(l) Diodor. Sic. *lib. II.*

Dans la deſcription du cabinet de la Société royale de Londres, imprimée en 1681, il eſt parlé d'une mumie Égyptienne, dont la matière balſamique avoit pénétré les parties molles & les os mêmes, de ſorte qu'ils paroiſſoient entièrement noirs & calcinés. Néhemias Grew, célèbre Anglois, ſans peut-être avoir eu connoiſſance de ce paſſage de Diodore, a conjecturé que les Égyptiens ſoumettoient les corps à une ſorte de coction. Il prétend qu'elle s'opéroit dans une eſpèce de baume liquide, juſqu'à ce que les parties aqueuſes en fuſſent tout-à-fait diſſipées, & que les parties huileuſes & gommeuſes en euſſent parfaitement pénétré la ſubſtance. Il propoſe de préparer les cadavres, pour une coction ou macération, dans l'huile de noix.

C'eſt ainſi que cet art, vainqueur de la corruption, diſputoit pendant une longue ſuite de ſiècles, à l'action dévorante du temps, les reſtes fragiles de notre orgueilleuſe mortalité. *(m)* Auguſte étant en Égypte, on lui montra le corps d'Alexandre le Grand & celui de Ptolémée, morts depuis plus de trois cents ans, enfermés dans des tombeaux; il fut étonné de voir que les os & la peau même étoient dans toute leur intégrité.

Tel étoit l'embaumement du premier ordre. Ceux qui vouloient faire moins de dépenſe, s'en tenoient à celui de la ſeconde qualité, qu'Hérodote décrit de cette manière. On rempliſſoit des ſeringues d'une liqueur onctueuſe tirée du cèdre, & l'on injectoit le corps du mort ſans y faire aucune inciſion, & ſans en tirer les entrailles. Quand on avoit introduit l'extrait de cèdre par le fondement, on le bouchoit pour empêcher l'injection de ſortir. Auſſitôt, on ſaloit le corps avec le natrum pendant le temps convenable; le dernier jour on tiroit du ventre la liqueur, qui avoit eu aſſez de force pour conſumer les entrailles qu'elle entraînoit avec elle. Le *natrum* détruiſoit la lymphe corruptrice des chairs, & il ne reſtoit que la peau collée ſur les os. C'eſt dans cet état qu'ils le rendoient, ſans y rien faire de plus.

(m) Luther. *in explic. cap.* L. Geneſ.

Pour admettre une pareille préparation, il faudroit n'avoir aucune connoiſſance de la ſtructure des parties ni de la vertu des médicamens. L'Anatomie nous apprend (& l'expérience avoit dû l'apprendre aux embaumeurs eux-mêmes) qu'il eſt impoſſible de faire par le fondement une injection qui rempliſſe le ventre, ſans le ſecours d'aucune inciſion ou de quelque dilacération. D'ailleurs, de l'aveu même des Anciens *(n)*, le cédria n'eſt point corroſif : la propriété qu'ils lui reconnoiſſent eſt abſolument oppoſée à celle que lui ſuppoſe Hérodote. Il y a donc bien de l'apparence que la baſe principale des injections étoit le *natrum*, qui a réellement la vertu qu'Hérodote attribue au cédria ; cette réſine n'étoit vraiſemblablement employée ici que comme aromate, & en petite quantité.

La troiſième eſpèce d'embaumement n'étoit que pour les pauvres : il conſiſtoit à laver le ventre avec une liqueur nommée συρμαίη (le Scholiaſte d'Ariſtophane nous apprend que c'étoit le ſuc d'une racine que l'on croit être le raifort des Anciens) ; après quoi ils le mettoient dans le *natrum* pendant ſoixante & dix jours : on le rendoit enſuite à ceux qui l'avoient apporté.

Chez les Hébreux on enterroit tout ſimplement les gens du commun, & l'honneur de l'embaumement étoit réſervé aux perſonnes de la plus haute conſidération. En cela l'on n'avoit d'autre vue que d'arrêter, pendant le temps du deuil, la putréfaction qui faiſoit de rapides progrès dans ce pays-là *(o)*. On voit en effet qu'elle ſe faiſoit déjà ſentir près

---

(n) Cedrus magna, quam Cedrelaten *vocant, dat picem quæ* Cedria *vocatur.... Defuncta corpora incorrupta ævis ſervat, viventia corrumpit ; mirâ differentiâ cùm vitam auferat ſpirantibus, defunctis pro vitâ ſit.* Hiſt. nat. Plin. *lib. XXIV, cap. V.*

Primus ſudor aquæ modo fluit canali ; hoc in Syriâ Cedrium *vocatur, cui tanta vis eſt ut in Ægypto corpora hominum defunctorum eò perfuſa ſervarentur.* Idem, *lib. VI, cap. II.*

(o) Les Grecs, qui étoient dans l'uſage de brûler les corps de leurs morts, pratiquoient auſſi une ſorte d'embaumement pour préſerver les cadavres de la corruption pendant le temps qui précédoit cette cérémonie. *Xenophon, Hiſt. græc. lib. V.* Emilius Probus étant mort de maladie, ſes

du corps du Lazare, qui n'étoit que depuis quatre jours dans le tombeau *(p)*.

Il ne paroît pas que Joseph, dans l'embaumement du corps de son père, ait eu d'autre motif que de le mettre en état de supporter, sans se corrompre, tout le temps du deuil, & celui de son transport dans la terre de Chanaan *(q)*. Comme il étoit vice-roi d'Égypte, il le fit embaumer selon la coutume du pays, & il chargea de ce ministère les Médecins attachés à sa personne *(r)*; mais ils n'y mirent que quarante jours, tandis que les Historiens profanes écrivent qu'on en employoit soixante-dix. Il n'y a pas lieu de croire que lui-même ait été embaumé autrement. Quoi qu'il en soit, plusieurs endroits des Livres saints, qui nous font connoître plus particulièrement l'embaumement des Juifs, donnent lieu de présumer qu'il n'étoit qu'extérieur.

On voit, en effet *(s)*, qu'aux funérailles d'Asa, roi de Juda, son corps fut mis sur un lit rempli de parfums, composés avec un luxe excessif, & que l'on y alluma un grand feu; d'autres passages établissent que c'étoit une coutume *(t)*. On mettoit dans cet appareil funéraire, beaucoup de profusion & de faste, & les aromates y étoient prodigués. On lit dans l'Évangile de Saint-Jean, qu'il fut employé cent livres de myrrhe & d'aloès à l'embaumement du corps de Jésus-Christ *(u)*.

Si l'embaumement des Hébreux n'étoit pas aussi recherché

---

amis, pour le transporter plus facilement à Sparte, enduisirent son corps de cire, au défaut de miel. *Plutarc. in Agesil.* En effet, Pline dit que le miel est un préservatif contre la pourriture, *lib. XXII, cap. XXII.* On faisoit encore fondre plusieurs drogues dans une chaudière, & quand elles étoient fondues, on répandoit cette liqueur bouillante sur le cadavre. *Aristoph.* in Avib. act. II, scen. II.

(p) Joan. Evang. *cap. II, v. 29.*

(q) Genes. *cap. L, v. 24, 25.* = Exod. *cap. XIII, v. 19.* = Josué, *cap. XXIV, v. 32.*

(r) Genes. *loco citato.*

(s) Paralipom. *lib. II, cap. XVI, v. 24.*

(t) Loc. citat. *lib. II, cap. XXI, v. 19.* = *Jerem. cap. XXXIV, v. 5.*

(u) Joan. Evang. *cap. XIX v. 39.*

que celui des Égyptiens, c'est qu'ils n'avoient pas d'aussi puissans motifs que ceux-ci, pour porter cet art au plus grand degré de perfection ; c'est d'ailleurs que le génie des Hébreux, moins inventif, les portoit plus à la simplicité de la vie pastorale, & aux travaux qui en dépendent. Les sciences & les arts conservent toujours l'empreinte des mœurs & de la religion des peuples qui les cultivent. Il paroît que ces deux nations ennemies, mais toujours émules, n'ont jamais cessé d'emprunter réciproquement l'une de l'autre, beaucoup de rits & de coutumes, qu'elles accommodoient à leurs mœurs; peut-être même trouveroit-on que les Hébreux ont été plus souvent copistes que modèles *(x)*.

Essayons maintenant de démêler en quoi consistoit à peu près à la même époque, la médecine des Indiens, des Celtes, des Germains & des Gaulois.

LES BRACHMANES.

On a vu jusqu'ici presque par-tout les Prêtres réunir le Sacerdoce & la Médecine. Les Indiens & les Bactriens avoient aussi pour Médecins, leurs Brachmanes ou Bramines, qui étoient en même temps leurs Prêtres *(y)*. C'étoit des espèces de spéculatifs qui se mêloient de philosopher sur la nature de l'homme. Ils vivoient exposés à l'air & dans la plus grande frugalité. Ils ne mangeoient rien de ce qui avoit eu vie, & ne buvoient ni vin ni d'autres liqueurs enivrantes *(z)*. Chacun se faisoit un plaisir de leur fournir abondamment du riz, nourriture ordinaire de l'Inde, & de leur donner l'hospitalité. Ils prétendoient avoir des remèdes pour rendre les femmes fécondes, & leur procurer à leur choix, des garçons ou des filles. Leur médecine consistoit principalement en régime; de tous les médicamens, les onctions & les cataplasmes étoient ceux qu'ils approuvoient le plus; ils n'avoient pas

(x) *Post aliqua sæcula* (Hebræi) *Ægyptiorum conversatione depravati adeò fuerunt, ut nihil ab Ægyptiis differre viderentur.* Euseb. *Præparat. Evang. lib. VII.*

(y) Strab. *lib. XV.* = Porphyr. *de Abstin. carn.* passim.

(z) Bardesan. *apud Euseb. Præparat. Evangelic. lib. VI.*

des

des autres remèdes, une opinion avantageuse. Ainsi presque toute leur Médecine étoit purement chirurgicale.

LES DRUIDES.

Pour les Celtes, les Germains, les Gaulois, ils se vantoient de descendre de Pluton, selon la tradition de leurs Druides *(a)*, dont on fait remonter l'origine au temps d'Abraham, & même à celui de Noé. On cite, sur ce point, le témoignage de Bérose & les antiquités Étrusques *(b)*; mais quand ces autorités seroient moins équivoques, la difficulté de fixer l'origine de ces trois peuples, qui peut-être en effet n'en font qu'un, jointe à la conformité de leurs dogmes & de leurs usages sur certains points, avec ceux des Prêtres d'Égypte & des Mages *(c)*, est une forte preuve de leur ancienneté. Quelques Savans ont été jusqu'à croire que c'étoit sur le modèle des Mages que les Druides s'étoient formés *(d)*. Sans nous arrêter à ces conjectures, on sait que ces Prêtres avoient inspiré le plus grand respect pour le gui de chêne. Il étoit employé dans toutes les cérémonies religieuses; aussi se cueilloit-il avec beaucoup d'appareil au mois de décembre, consacré parmi eux par la religion. Le sixième jour de la Lune, un Prêtre, vêtu d'une robe blanche & armé d'une petite faulx d'or, montoit sur l'arbre & en abattoit des feuilles, qu'un autre Prêtre recevoit dans une nappe blanche: ensuite on immoloit des victimes, & l'on supplioit la Divinité de verser d'heureuses influences sur le don qu'elle venoit de leur faire. Ils regardoient ce précieux gui, comme un remède assuré contre la stérilité de tous les animaux, & comme l'antidote de tous les poisons. Au premier jour de l'an, après avoir béni & consacré le gui de chêne, on le distribuoit au peuple en lui souhaitant une bonne année; de-là cette formule qui s'est conservée long-temps parmi nous: *au gui, l'an neuf (e)*.

(a) Cæsar *de Bell. Gallic. lib. VI.*

(b) Edm. Dickins. *in Delph. Phœniciss. subjectâ appendice*, p. 32.

(c) Cæsar, *loco citato*, *lib. IV.*

(d) Banier. *Mythol.* ou *les Fables expliquées par l'Histoire*, tome II, *in-4.°* page 629.

(e) Plin. *Hist. nat. lib. XVI, cap. XLIV.*

Ils avoient encore beaucoup de vénération pour la *ſabine* ou la *ſelage*, qu'on croit être la *pulſatille.* Pour cueillir cette plante, il falloit encore être vêtu de blanc, avoir les pieds nus & bien lavés, & faire précéder un ſacrifice avec le pain & le vin : alors on l'arrachoit ſans fer de la main droite, qu'on avoit ſoin de couvrir d'un pan de ſa robe, pour la faire paſſer imperceptiblement à la main gauche. On eſtimoit cette plante utile contre toute ſorte d'accidens, & ſa vapeur s'employoit dans les maladies des yeux *(f)*.

Tous ces preſtiges de l'ignorance n'étoient dignes que de pitié ou de dériſion, ſi la ſuperſtition n'eût pas dégénéré en barbarie, en férocité. Mais un Gaulois malade faiſoit-il vœu pour le recouvrement de ſa ſanté, d'immoler un homme à Éſus, à Teutates, à Saturne *(g)* ! il trouvoit auſſitôt dans les Druides les miniſtres de ces abominables ſacrifices. C'eſt ce qui détermina les empereurs Tibère & Claude à les chaſſer de leurs États. On ne ſauroit, dit Pline, ſavoir trop de gré aux Romains, d'avoir éloigné des monſtres qui ſe faiſoient un point de religion de tuer un homme, & un principe de ſanté de le manger *(h)*. Voilà cependant les Prêtres, les Juges, les Docteurs, les Médecins des anciens Gaulois : ces hommes qui décidoient à leur gré de la guerre & de la paix, qui puniſſoient les coupables, dépoſoient les Magiſtrats & les Rois même, quand ils n'obſervoient pas les loix du pays; enfin, ces Sages qu'Ariſtote, Soſion, & d'autres auteurs plus anciens, préconiſent ſérieuſement comme des perſonnages très-éclairés en matière de religion. Tel a été par-tout le ſort des peuples : quand ils n'ont point été ſubjugués par la force, ils l'ont été par l'adreſſe & par l'impoſture.

(f) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXIV, cap. 11.*

(g) Tacit. *de morib. Germanor.* = Lactant. *de falſ. religione, lib. I.* = Lucain, *Pharſ. lib. I.*

Et quibus immitis placatur ſanguine diro
Theutates, horrenſque feris altaribus Eſus.

(h) Plin. *loco citato, lib. XXXI, cap. I.*

CHIRURGIE des Chinois & des Japonois.

UNE nation, dont l'origine se perd dans les temps les plus reculés, qu'un respect superstitieux pour l'antiquité, dont elle est jalouse, asservit à tous ses anciens usages, & qui n'eut jamais d'autre ambition que de rester isolée dans les vastes contrées qu'elle occupe, peut bien figurer dans l'histoire des connoissances médicinales avec les peuples les plus anciens. Les Chinois sont froids & tranquilles, autant du moins par éducation que par tempérament. Dès l'enfance on les accoutume à l'ordre, à la raison, aux usages reçus. Leurs mouvemens sont mesurés & prescrits par des rites & des cérémonies qui glacent l'ame & éteignent le sentiment *(a)*.

Les Japonois, colonie Chinoise *(b)*, ont des mœurs & un caractère plus libres, plus développés; la religion & les usages favorisent ce développement. On exerce la mémoire des enfans par des poëmes où l'on célèbre les belles actions de leurs ancêtres, où l'on inspire le mépris de la mort, & où le suicide est vanté comme le plus grand acte d'héroïsme. Le Législateur craignant que la Religion fût impuissante sur eux pour réprimer les excès de l'amour, convertit en culte l'amour même. Ce point de religion, qui n'est pas le moins respecté, conduit sûrement à plus d'excès que d'omissions. Les Chinois semblent n'avoir eu d'autre but que d'émousser la violence & l'impétuosité de l'ame, & les Japonois que de prévenir son engourdissement, sa langueur. Ainsi les mœurs des deux nations sont fort différentes; mais leur Médecine étant à peu près la même, nous confondrons en ce point l'histoire des deux peuples.

(a) *Hist. philosophiq. & politiq. des établiss. & du commerce des Européens dans les deux Indes*, tome I, in-8.°

(b) Martini, *Hist. de la Chine*, *page 237*.

Les Japonois ont dans leur lubricité, dans leur oisiveté (c) continuelle, & dans leurs usages, trois grands ennemis de leur santé. Un des premiers inconvéniens de l'usage tient à la manière de se vêtir. Par une coutume très-ancienne & presque légale, jamais ils n'ont la tête couverte : on rase la tête aux jeunes gens jusqu'à la suture sagittale, & dans l'âge viril jusqu'au niveau des oreilles ; c'est pour eux une propreté & même un ornement. Porter un léger bonnet de soie, ou se couvrir les talons dans les froids les plus cuisans, est un privilége qui n'est réservé qu'aux vieillards décrépits. Quelque rigoureuse que soit la saison, il y auroit une indécence répréhensible, & une irréligion scandaleuse, à se présenter devant les Magistrats, ou à célébrer les jours de fête, sans avoir la tête rasée. Si pour remplir un de ces devoirs, ils sont contraints pendant le froid de se soumettre au costume, un frisson subit de tout le corps, la fièvre, la céphalalgie, & d'autres maux de cette espèce, sont les tributs funestes qu'ils payent infailliblement à l'usage.

La lubricité à laquelle les Japonois attachent le souverain bien, & qu'ils satisfont sans retenue, sans pudeur, depuis les premières années de l'adolescence jusque dans un âge avancé, énerve leurs membres, épuise leurs forces & les laisse dans un état de langueur. Ce peuple, naturellement doué d'une constitution vigoureuse, fortifiée par la température du climat & par la qualité du sol, sans essuyer les désastres de la guerre, est dévasté par la perversité de ses mœurs, & plus encore par l'ignorance de ses Médecins. Les riches sont les victimes d'une vie molle & voluptueuse, les pauvres de leur extrême disette : de-là une foule de maladies qui les affligent. Les plus communes sont celles qui attaquent les nerfs, les tendons, les ligamens, les membranes, comme l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, la maladie sacrée, mais spécialement la cécité & la goutte. Ces maux rendent les Médecins très-nécessaires

---

(c) Ten Rhyne, *de Arthritide*, in-8.° Londini, 1693.

à la Chine & au Japon: auſſi la Médecine y eſt-elle cultivée, tant par l'utilité qu'on lui reconnoît pour le rétabliſſement de la ſanté, pour la conſervation de la vie, que par l'opinion établie également dans les deux nations, que cette Science a une liaiſon très-étroite avec le mouvement des aſtres, pour leſquels ils ont de la vénération.

Il y avoit autrefois à la Chine des Écoles impériales de Médecine: aujourd'hui, les Médecins qu'on y eſtime le plus, ſont ceux qui tiennent de père en fils leur ſavoir *(d)*. Comme ils n'ont point de phyſique, preſque aucune connoiſſance des parties du corps humain & de leurs uſages, ni par conſéquent des cauſes des maladies, leur Médecine, dénuée de tout principe, n'eſt qu'un amas informe de ſyſtèmes, de tâtonnemens, de conjectures. Ce mal, juſqu'à un certain point, a encore ſa ſource dans leurs coutumes. Ce ſeroit parmi eux une cruauté inouïe d'ouvrir un cadavre, & d'en tirer le cœur & les entrailles, pour les enterrer ſéparément. Ils auroient même horreur de voir, comme en Europe, des oſſemens de morts entaſſés les uns ſur les autres. Le peu qu'ils ſavent d'Anatomie, ils le doivent à l'ouverture peut-être fortuite de quelques animaux, moyen inſuffiſant, dont ils ne pouvoient tirer un grand fonds de lumières. On voit, en effet, que ce qu'ils diſent de l'Anatomie, eſt le plus ſouvent l'ouvrage de l'imagination; ainſi toutes les connoiſſances qu'ils en déduiſent, ne ſauroient être fort ſolides.

Syſtème anatomique & phyſiologique.

Le capitaine, eſt le ſang *[Hivé]*; ſon eſcorte, ce ſont les eſprits *[Ki]*. Le ſang coule dans les vaiſſeaux, & les eſprits au-dehors; ils ſont dans un mouvement continuel de circulation, & doivent faire dans l'eſpace d'un jour & d'une nuit cinquante tours. Ils prétendent que pendant une reſpiration, c'eſt-à-dire, pendant l'intervalle d'une expiration & d'une inſpiration, le pouls bat communément quatre fois, & que le ſang fait ſix pouces de chemin: en douze heures chinoiſes

(d) Hiſtoire de la Chine, par le P. Duhalde, *tome II.*

qui sont un jour & une nuit, ils comptent treize mille cinq cents respirations. Le chemin du jour sera de huit cents dix *tchang*, mesure qui a dix *tché*, ou pieds *(e)* de chacun dix pouces. Or, le plus court chemin du sang & des esprits dans le corps humain, n'est que de seize *tchang;* par conséquent, le sang fait en un jour & une nuit cinquante fois ce tour, parce que dans le même espace de temps se fait la conversion des cieux *(f)*, dans ce qu'ils appellent les cinquante maisons célestes. Ils croient encore que quelques humeurs dominent à certaines heures, dans une partie plus que dans une autre. Un Charlatan, de nos jours, persuadé que pour intéresser le commun des hommes, il ne faut que leur présenter des choses singulières, a réveillé toutes ces rêveries dans un livre assez dangereux pour les ignorans *(g)*, mais qui n'est qu'un mauvais roman de médecine aux yeux des gens instruits & sensés.

Les Chinois & les Japonois établissent deux principes de la vie, qui sont la chaleur vitale & l'humide radical : les esprits sont le véhicule de la chaleur naturelle, le sang est celui de l'humide radical. Ils appellent *yo* ou *yam* la chaleur vitale, & *yn* l'humide radical : de ces deux noms réunis ensemble, ils ont composé celui de l'homme, qui est *gyn* en leur langue. Ils disent dans leur manière symbolique, que comme la division ou la séparation de ces deux traits détruit la figure du nom de l'homme, sa vie est pareillement détruite par la désunion de ces deux principes. Ils les placent dans les principales parties du corps, dans tous les membres & dans les entrailles, pour y entretenir la vie & la santé.

Ils font trois divisions du corps humain; ils le partagent d'abord en partie droite & en partie gauche *(h)*, & chacune de ces parties a un œil, un bras, une main, une épaule, une jambe & un pied.

(e) Then Rhyne, *loco citato.*

(f) Cleyer. *de medic. Sinens. in-4.°* Francofurti, 1682.

(g) Le Conservateur du sang humain.

(h) Ten Rhyne, *loco citato.*

La ſeconde diviſion eſt de même en trois parties ; ſavoir, la haute, la moyenne & la baſſe région. La haute, eſt depuis le ſommet de la tête juſqu'à la poitrine; la moyenne, depuis la poitrine juſqu'au nombril; & la baſſe, depuis le nombril juſqu'à la pointe des pieds. *Voyez les planches ci-après.*

La troiſième diviſion du corps humain comprend les membres & les inteſtins. Les ſix membres principaux où ils font réſider l'humide radical ſont diſtribués ainſi: ſavoir; trois à gauche, qui ſont le cœur, le foie & l'un des reins; trois à droite, qui ſont le poumon, la rate & l'autre rein, qu'ils appellent *la porte de la vie,* en ce que, ſelon les uns, c'eſt le réſervoir de la ſemence, & ſelon d'autres, l'organe où s'en fait la ſécrétion.

Les viſcères, dans leſquels ils établiſſent la chaleur vitale, ſont encore au nombre de ſix; trois à gauche, ſavoir, les petits inteſtins ou le péricarde, la véſicule du fiel & les uretères; trois à droite, qui ſont les grands inteſtins, l'eſtomac & la troiſième partie du corps.

Quant à l'humide radical, ils le diſtinguent en foible, en plus foible & en très-foible. Ils le font réſider dans les artères des deux bras, & mettent ſon origine ou ſa ſource à la poitrine; c'eſt-à-dire au poumon, où ils ſuppoſent qu'eſt le centre de la circulation, & que ſe fait la ſécrétion des eſprits.

L'humide radical, qu'ils appellent *foible,* par comparaiſon à la chaleur naturelle, eſt porté dans l'un & l'autre bras par les artères qui commencent dans la poitrine, & finiſſent au doigt du milieu.

L'humide radical plus foible a ſes artères, qui vont encore de la poitrine dans les deux bras, & ſe perdent extérieurement à l'extrémité du pouce.

L'humide radical très-foible va, du cœur, ſe porter dans l'un & l'autre bras par les artères, qui ſe terminent auſſi extérieurement au bout du petit doigt.

La longueur de chacune de ces artères, du commencement

à la fin, eſt de trois pieds & demi *, & la longueur combinée de toutes les artères de l'humide radical, eſt de vingt-un pieds.

La chaleur naturelle a de même ſes artères qui prennent naiſſance à la tête, parcourent les deux bras, & finiſſent aux extrémités des doigts.

Elle eſt de trois eſpèces; ſavoir, la chaleur innée forte, dont les artères commencent dans l'un & l'autre bras, à l'extrémité du doigt indicateur, & finiſſent à la pointe du nez.

La chaleur innée moins forte, dont les artères commencent aux petits doigts de chaque bras, pour finir aux angles internes des yeux.

Enfin la chaleur naturelle très-foible, dont les artères prennent leur origine à l'extrémité des doigts annulaires, & viennent aboutir aux angles externes des yeux.

Or, la longueur de chacune des artères étant de cinq pieds, les trois artères de l'un & l'autre bras ont enſemble trente pieds de longueur. Nous obſerverons en paſſant que le nom d'*artère*, chez les Chinois & les Japonois, n'a pas la ſignification préciſe que nous y attachons : il eſt pris indiſtinctement pour les veines, les artères & les nerfs.

Les extrémités inférieures ont, ainſi que les ſupérieures, trois degrés de chaleur naturelle & trois degrés d'humide radical, qui parcourent des artères particulières.

La chaleur innée forte, prend ſon origine au nez, & ſe borne intérieurement à l'extrémité des doigts des pieds.

La chaleur innée moins forte, commence aux angles internes des yeux, & finit à la partie interne du petit orteil de chaque pied.

La chaleur innée très-forte, commence dans les artères

* Le pied géométrique, chez les Japonois, eſt de dix pouces. Le pouce eſt la longueur de l'article moyen du doigt du milieu, de manière que l'exactitude exige qu'on forme le pied ſur l'article du ſujet, dont on veut meſurer les artères.

au *canthus* interne des yeux, & ſe termine au pénultième & au dernier orteil de chaque pied.

Chacune de ces artères eſt longue de huit pieds; ainſi la longueur des ſix artères de chaque côté, eſt de quarante-huit pieds.

L'humide radical eſt auſſi charié par trois artères; le foible, prenant ſon origine dans les artères de chaque pied au gros orteil, ſe termine au foie, puis à la véſicule du fiel.

L'humide radical plus foible, commence de même au gros orteil & va ſe perdre à la tête, puis à l'eſtomac.

Le très-foible commence au cœur, il finit dans les reins & dans la veſſie.

La longueur de chacune de ces artères eſt de ſix pieds & demi, ce qui fait collectivement pour les deux côtés trente-neuf pieds.

Il y a auſſi douze veines par leſquelles paſſent autant de chaleurs innées & d'humides radicaux; mais ces vaiſſeaux pourroient bien être les mêmes que ceux qu'on vient de déſigner.

Les Chinois comptent encore deux autres canaux, qu'ils nomment *kée-miak* & *rak-miak*; ils paroiſſent être réellement des artères, ſi l'on a égard au mot *miak*, qui ſignifie pouls. Ces vaiſſeaux portent naturellement dans le ſang la chaleur innée & l'humide radical, mêlés enſemble & tempérés; mais l'un devient-il plus fort que l'autre, il s'enſuit un état contre nature, ou la maladie & la mort même.

Le premier de ces deux vaiſſeaux, qui contient l'ame, eſt long de cent ſoixante-deux pieds; le canal artériel *kée-miak*, dans lequel eſt contenue la chaleur innée, ſe porte en haut: le ſecond canal, *rack-miak*, qui eſt privé d'ame, parce qu'il porte l'humide radical, eſt long de trois cents ſoixante-cinq pieds.

Il n'a été queſtion juſqu'ici que d'artères internes, tant pour la chaleur naturelle que pour l'humide radical, & de leur longueur. Il y a de plus deux veines ou artères externes qu'on nomme *yn-kio* & *jo-kio*: celle-ci, qui eſt l'artère de la

chaleur innée dans le jaret, commence à la malléole externe & finit aux yeux; l'autre, qui est l'artère de l'humide radical, commence à la malléole interne, & finit pareillement aux yeux. Chacune de ces artères est longue de sept pieds & demi : total, quinze pieds.

Il y a enfin deux artères connues sous les noms de *tok-miak* & de *nim-miak*: la première commence au périnée, & traversant le corps en devant, va se perdre à la lèvre supérieure sous le nez; la seconde, qui a la même origine, passe par-derrière & va finir au même endroit. La longueur de l'une & de l'autre est de quatre pieds & demi; ce qui fait neuf pieds pour les deux.

Les Chinois admettent, comme les Égyptiens & les Chaldéens, dans leur médecine, les influences célestes. Ils croient que la chaleur innée, qui domine pendant le jour, est d'une nature solaire, & que l'humide radical, qui règne pendant la nuit, est d'une nature lunaire. Comme le printemps (i) exerce son empire sur les végétaux, il l'exerce de même sur le foie; l'été domine sur le cœur, l'automne sur le poumon, l'hiver sur les reins, & l'estomac est soumis à chacune des quatre saisons de l'année, ou au moins aux dix-huit derniers jours des quatre mois lunaires, qui sont le troisième, le sixième, le neuvième, & le douzième. Ainsi l'année est divisée par les Chinois en cinq saisons, qui sont composées chacune de soixante-douze jours; or 72 multipliés par 5, donnent 360 jours, dont les Médecins composent l'année lunaire, qui commence vers notre mois de février.

Les Chinois & les Japonois croient apercevoir des rapports mutuels entre certaines parties. Ainsi, du côté gauche, les petits intestins ont une relation marquée avec le cœur, la vésicule du fiel avec le foie, les artères avec les reins. Du côté droit, les grands intestins répondent aux poumons, l'estomac à la rate, & la troisième partie du corps à la porte de la vie ou au rein droit.

(i) Cleyer, *loco citato. Tract. de pulf.* pag. 8.

Ces différentes parties ſont, ſelon eux, les ſiéges naturels de la chaleur vitale & de l'humide radical; c'eſt de chacun de ces endroits que ces élémens de la vie paſſent dans les autres parties du corps par le moyen des eſprits & du ſang, auxquels les Chinois ont attribué une ſorte de circulation dès la naiſſance de leur médecine, c'eſt-à-dire, environ quatre cents ans après le déluge.

Toute cette phyſiologie paroîtra ridicule & pitoyable; cependant à travers le brouillard, il perce quelquefois de légères lueurs de vraiſemblance. Les Chinois conſidèrent le corps humain comme une machine harmonique, comme une eſpèce de luth, dont toutes les parties, par le moyen des nerfs, des veines & des artères, rendent divers ſons, ou plutôt ont une propriété relative en raiſon de leur figure, de leur ſituation, de leurs divers uſages. Ils prétendent que par le moyen des différens ſons, ou des touches variées de ces organes, on peut juger infailliblement de leur diſpoſition actuelle, comme une corde plus ou moins tendue, touchée en un lieu ou en un autre d'une manière plus ou moins forte, rend différens ſons, ce qui fait connoître ſi elle eſt trop tendue ou trop lâche *(k)*.

Outre les douze voies ordinaires de la circulation du ſang & des humeurs, les Chinois admettent huit autres voies extraordinaires, dont Cleyer a donné une deſcription fort obſcure. Il auroit été à ſouhaiter que ce ſyſtème anatomique & toutes les parties de la médecine Chinoiſe, euſſent été développées par Ten Rhyne, qui en étoit bien mieux inſtruit; mais l'infidélité ou le plagiat de Cleyer, nous a privés de cet ouvrage curieux.

Les Chinois, après avoir établi dans le corps de l'homme, ces douze ſources de la vie, ont cherché à connoître par des ſignes extérieurs, les diſpoſitions internes de ces douze parties. Ils ont cru les trouver dans la tête, ſiége de tous les ſens qui exercent les opérations animales. Ils ſe ſont

(k) Ten Rhyne, *loco citato.*

figuré des rapports néceſſaires entre ces ſens & les ſources de la vie ; ils ont cru que la langue ſe rapportoit au cœur, les narines au poumon, la bouche à la tête, les oreilles aux reins, les yeux au foie. Ils prétendent tirer de la couleur du viſage, de celle des yeux & des ongles, de l'état des narines & des oreilles, du ſon de la voix, des ſaveurs que la langue éprouve ou deſire, la diſpoſition du tempérament & des préſages de la vie ou de la mort du malade. Mais, à juger de toute cette théorie par ce que nous en apprend Cleyer, ſi la Nature eſt uniforme & régulière dans ſes opérations, on ne ſauroit faire grand fonds ſur une pareille doctrine. On y entrevoit l'abus de l'expérience, & un peu de preſtige, comme dans le ſyſtème du pouls, auquel on a prodigué plus d'éloges, & donné bien plus d'importance, qu'il ne paroît en mériter. Ce ſyſtème du pouls eſt étroitement lié à celui de leur anatomie ou plutôt de la circulation. L'ordre des différens pouls répond tant à la ſituation du lieu où l'on eſt né, comparée avec l'état des aſtres, qu'à la diviſion du corps humain en trois parties. La première ou la ſupérieure, à laquelle ſe rapporte le premier pouls de chaque main, eſt celle qui s'étend depuis la tête juſqu'à l'orifice de l'eſtomac ; elle contient les poumons, le cœur & ſon enveloppe. La ſeconde ou la moyenne, relative au pouls moyen ou au ſecond pouls, s'étend de la poitrine à l'ombilic, & contient le foie, ſa véſicule & l'eſtomac. La troiſième partie répondant au troiſième pouls, s'étend de l'ombilic à la plante des pieds, & contient les reins ou les réſervoirs des eſprits animaux, la veſſie, les uretères, les grands & les petits inteſtins. Le myſtère du pouls conſiſte dans la meſure combinée des reſpirations avec les battemens du pouls ou les pulſations de l'artère.

Dans les maladies du cœur, c'eſt le pouls du carpe de la main gauche qu'il faut conſulter *(l)*. Dans celles du foie,

---

(l) Hiſtoire de la Chine, par le P. Duhalde, *tome IV*.

c'eſt encore du même côté, précisément à la jointure du carpe, avec l'os qu'on nomme *cubitus.*

Dans les maladies de l'eſtomac, on examine le pouls du carpe de la main droite, & dans celles du poumon, on conſulte encore le pouls du même côté, mais dans l'articulation du bras avec l'avant-bras.

Pour les maladies des reins, on touche le pouls immédiatement plus haut que la jointure, à l'extrémité du *cubitus;* à la main droite pour le rein droit, à la gauche pour le rein gauche.

Malgré toutes les hypothèſes qui défigurent cet empyriſme, l'expérience a quelquefois ſervi les Praticiens de la Chine. Dans les bleſſures accompagnées de grandes hémorragies, ils trouvent qu'un pouls délié & comme vide eſt bon, & qu'un pouls plein, fort & fréquent eſt mauvais.

Dans les hémorragies du nez, ou dans celles qui ſe manifeſtent par la bouche, le pouls délié & profond eſt de bon augure; le pouls trémulant, haut & fort, annonce un danger éminent, & même la mort, s'il a de la dureté.

Nous renvoyons à l'Ouvrage, ſouvent inintelligible, de Cleyer, ceux qui ſeront tentés d'approfondir ce ſyſtème plus curieux qu'utile.

Partage de leur Médecine en trois Profeſſions.

Dès la plus haute antiquité *(m)*, toutes les parties de la Médecine étoient exercées à la Chine & au Japon, comme chez toutes les autres nations, par une ſeule perſonne; c'étoit même une loi de *Wacquan*, un de leurs Médecins, qui exiſtoit il y a environ deux mille ſept cents ans. Depuis ce temps leur Médecine a été partagée en trois parties: les remèdes internes ſont adminiſtrés par les Médecins que les Chinois nomment *Phondo*, & les Japonois *Iſiaphondo.* Ceux qui appliquent les remèdes externes ſont les Chirurgiens, & leur nom générique eſt *Gecqua.* La troiſième claſſe, qui traite les maladies des yeux, eſt nommée par les Chinois *Bakſieu-Sinkai*, & par les Japonois

(m) Ten Rhyne, *loco citato.*

Méesja. Il ne paroît pas que ces Oculiſtes ſoient d'une grande habileté, puiſqu'ils regardent comme incurable la ſuffuſion ou cataracte, maladie très-commune au Japon. Dès qu'elle commence à ſe déclarer, le malade ſe raſe la tête & mène une vie très-retirée; ce qui ne l'empêche pas, quand il eſt riche, de ſe livrer ſans meſure au plaiſir des femmes, qui accélère la perte de la vue.

Les Chirurgiensne paroiſſent pas l'emporter de beaucoup ſur les Oculiſtes; leur empyriſme ſe montre dans l'empiême & dans les autres maladies de leur reſſort. M. Martin, gouverneur au Japon, avoit à la poitrine un abcès ſi conſidérable, qu'il étoit contraint de reſter toujours courbé ſur le côté oppoſé. On fit flétrir à la chaleur du feu une feuille du figuier qu'on nomme *indien,* & on l'appliqua ſur l'endroit malade: elle procura une copieuſe évacuation de matière purulente, mais avec des efforts auſſi douloureux que ſi l'on eût arraché tous les viſcères du malade. Ten Rhyne qui rapporte le fait, ajoute, ſur la foi d'un Praticien Chinois, que cette feuille, ſans aucune autre préparation, eſt ſi attractive, que, dans les ſuppreſſions des lochies, où l'on ſe ſert de ce topique, ſi on ne l'ôte à temps, il eſt à craindre qu'il ne porte le trouble dans les humeurs & dans toute l'économie animale, au point même de produire des ſyncopes mortelles.

Les Japonois, dans les abcès des glandes internes & externes, appliquent un autre médicament végétal qu'ils nomment *racquakph.* C'eſt une eſpèce de féve chinoiſe rampante, dont la racine eſt jaune & d'une odeur agréable; elle ne diffère de nos haricots que par un peu d'amertume. On en cueille la racine le ſixième mois de l'année chinoiſe & japonoiſe, & on la fait ſécher à l'ombre. Sa vertu eſt de corriger la malignité de l'air, de guérir le vertige, les douleurs de tête, de diviſer les humeurs atrabilaires, de faire mourir les vers des inteſtins, & de chaſſer les vents.

Dans la cure des hernies, on fait rentrer les parties *(n)*

(n) Hiſtoire de la Chine, par le P. Duhalde, *tome IV.*

échappées, avec les mains frottées d'huile, mais ſans art ni méthode : enſuite ils lavent la partie malade avec le ſuc de *gin-ſeng*, & celui d'une autre plante qu'ils nomment *keou-ki*. On fait manger au malade du riz cuit à l'eau, en conſiſtance de bouillie claire, où l'on a fait bouillir des rognons de mouton : & ce qu'on ne croira pas facilement, le malade eſt guéri, dit-on, en dix jours.

Les Chinois regardent avec raiſon le lait de femme comme un excellent collyre dans les ophtalmies ; mais les yeux d'éléphant qu'ils y font tremper auparavant, donnent à ce procédé curatif, un air de charlatanisme ou de ſuperſtition. Le fiel du même animal, délayé dans de l'eau, eſt un remède qu'ils eſtiment ſouverain pour éclaircir la vue ; ils l'emploient encore dans la tympanite des enfans, & ſur les abcès qu'ils en frottent : ce remède opère ce qu'il peut, la Nature fait le reſte. La cendre de la peau de l'éléphant eſt vantée par les Chinois pour cicatriſer les plaies & les ulcères, non comme déſiccative, mais parce qu'ils croient que la chair de l'éléphant étant bouffie & maſſive, les plaies, par le ſeul contact des parties, ſe ferment en moins d'un jour. Cette cendre, mêlée avec de l'huile, eſt encore employée comme topique dans la tympanite des enfans.

Pour guérir les furoncles & les apoſtèmes, ils ſe ſervent de la chair de chameau, qu'ils croient propre à fortifier les nerfs & à donner de l'action aux ſolides. Dans les tumeurs ou apoſtèmes qui ſurviennent à la tête, & dans les maladies de la veſſie, ils font de la feuille de thé un uſage interne & externe. Les Japonois, & vraiſemblablement les Chinois, n'ont d'autre menſtrue que l'eau, pour tous les médicamens qu'ils tirent des trois règnes.

De tout ce qui vient d'être dit, il réſulte que ſi leur matière médicale n'eſt pas riche, leur Chirurgie eſt très-empyrique & peu avancée. Auſſi, la population qui eſt exceſſive chez eux, eſt-elle ſans ceſſe combattue par la corruption des mœurs, par le vice du gouvernement, & plus encore, comme nous l'avons dit, par l'ignorance des Médecins. Ils ont

coutume d'employer dans les maladies deux médicamens: le premier, eſt le *racquakph* dont nous venons de parler; le ſecond, qu'ils nomment *kui-kiu* ou *xin-kiu*, eſt une racine noueuſe & fibreuſe, qu'ils eſtiment très-efficace pour guérir les maux de tête de cauſe froide, purifier le ſang, en faciliter la circulation, tempérer les autres humeurs & fortifier le cœur.

Ils emploient ces végétaux en forme d'apozème : s'ils ſont ſans ſuccès, ils ont deux autres remèdes qu'ils empruntent de la Chirurgie, & qu'ils regardent comme ſpécifiques. Toute maladie qui réſiſte à ceux-ci, qui ſont le *moxa* & la ponction avec les éguilles, eſt réputée incurable. Le *moxa* eſt la meilleure & preſque l'unique reſſource des Japonois dans la plupart de leurs maladies: auſſi voit-on, dans cet empire, tous les hommes couverts des ſtigmates & des cicatrices que laiſſe l'impreſſion de ce cauſtique. Il paſſe *(o)* pour un remède ſi certain, & un préſervatif ſi ſûr, que les criminels condamnés à une priſon perpétuelle, ont la permiſſion de ſortir tous les ſix mois pour ſe le faire appliquer. Les perſonnes libres en réitèrent l'application juſqu'à trois fois par an au renouvellement des ſaiſons, à peu près de la même manière qu'en Europe on a recours à la ſaignée & à la purgation, pour diminuer la pléthore ou prévenir l'orgaſme des humeurs. Ces peuples, ennemis irréconciliables de la ſaignée, comme moyen deſtructif du principe de la vie, y ſubſtituent le *moxa*, dont le fréquent uſage, à ce qu'ils prétendent, donne de la force & de la vigueur : l'application s'en fait à tout âge & en toute ſaiſon, ſans diſtinction de condition ni de ſexe. Les Japonois ſe croiroient malheureux, ſi on les privoit de ce remède : par lui, dit Ten Rhyne, ils éludent & charment preſque toutes les douleurs; à peine trouveroit-on un homme qui n'en ait éprouvé les bons effets.

Les Chinois appellent indifféremment l'application du

(o) Hiſtoire des Voyages, *tome IV, in-4.°*

moxa & celle des aiguilles, *Xin-kieu (p)*. Au Japon, le nom particulier de ceux qui appliquent les aiguilles, eſt *farritatte*: s'ils joignent à cet art, celui d'appliquer le *moxa*, on les appelle *farrawyts-tenſas*. Les Japonois ont emprunté ces remèdes des Chinois, qui n'en font pas un ſi fréquent uſage. Il eſt tout naturel que ceux qui pratiquent habituellement cet art, y ſoient les plus exercés & les plus habiles; cependant, par un de ces abus qui ne ſont que trop ordinaires, ce ſont les Médecins qui ſe chargent de l'appliquer dans les cas difficiles & chez les Grands.

Voici la préparation du *moxa* à la Chine & au Japon. On ramaſſe les feuilles les plus tendres de l'armoiſe & ſes ſommités; après les avoir fait ſécher à l'ombre, on les frotte dans les mains, on en ôte les cotons, les fibrilles, & l'eſpèce d'étoupe qui reſte eſt conſervée pour l'uſage. L'armoiſe, ainſi préparée, prend le nom de *moxa;* le plus ancien eſt réputé le meilleur. On en forme entre les doigts de petites maſſes d'une forme pyramidale, qui excèdent un peu le volume d'un pois; quelquefois on enveloppe dans un papier cette laine végétale, & on la comprime dans la main, afin qu'elle ſoit plus uniformément broyée; on en coupe des globules gros environ comme deux plumes à écrire, qu'on applique avec l'extrémité des doigts à l'endroit malade ou douloureux, qu'il s'agit de brûler; le ſommet de cette étoupe s'allume avec une mèche ou quelque matière enflammée. A la Chine, les riches portent le luxe juſque dans les remèdes; ils ſe ſervent d'un bâton allumé ou d'une eſpèce de bougie compoſée de muſc, d'aloès en poudre, & d'autres aromates propres à flatter l'odorat. Le feu, ne gagnant l'étoupe qu'avec aſſez de lenteur, ne la réduit pas tout-à-fait en cendre; il reſte à ſa baſe un petit ſegment, de manière que l'épiderme eſt attiré ſans violence, & qu'il s'y élève une petite veſſie ou puſtule: le plus ſouvent la trace du feu

(p) Ten Rhyne, *de Acupunćturâ.*

n'eſt qu'une tache cendrée. Il attire à vue d'œil les humeurs peccantes, & les abſorbe de manière, qu'elles ſont totalement conſommées ſans que la peau le ſoit : « car, dit Ten Rhyne
» dans ſon enthouſiaſme pour ce remède, à la chaleur de
» cette étoupe, les humeurs affluent plus précipitamment qu'un
» homme ne court à l'incendie lorſque la cloiſon de la maiſon voiſine eſt en feu ».

L'application du *moxa* n'eſt pas auſſi douloureuſe qu'on pourroit le croire; les enfans même la ſupportent ſans verſer beaucoup de larmes. Aux perſonnes foibles & délicates, cette opération ſe réitère communément juſqu'à trois & quatre fois ; lorſque les malades ſont forts & charnus, ou que les vents ſont profondément cachés, comme dans la goutte ſciatique, on répète l'application du feu vingt, trente, cinquante fois, & même plus, juſqu'à ce que les flatuoſités opiniâtres cèdent enfin à ſon activité. Il n'y a nulle ſuite fâcheuſe à craindre. Ten Rhyne eſt cependant forcé de convenir que ce remède, tout bienfaiſant qu'il eſt, lorſqu'il eſt prudemment adminiſtré, jette les malades dans des angoiſſes qui vont juſqu'à la ſyncope, quand on porte l'application à un certain excès. Pour l'ordinaire, quand l'opération eſt finie, on peut toucher & comprimer à ſon gré, la partie malade, parce que le cautère végétal, en brûlant, appaiſe la douleur, & la diſſipe le plus ſouvent tout-à-fait.

Après l'application du *moxa*, le topique vulgaire des payſans Japonois eſt la feuille de plantin légèrement flétrie par l'action du feu, ou broyée entre les mains. Si cette feuille eſt appliquée humide & chaude par ſon côté nerveux, elle fait ſuinter une ſéroſité ſemblable à celle que produit notre cautère. Si on l'applique par le côté liſſe, la plaie ſe ferme bientôt ſans laiſſer de cicatrice remarquable. Lorſque les Japonois ne prennent pas cette précaution, la plaie ſe couvre de chairs fongueuſes qui produiſent un pus ſanieux, d'où réſultent des cicatrices difformes. Il ne faut pas précipiter la chute de l'eſcarre, quoiqu'elle ait peu d'adhérence, mais en confier le ſoin à la Nature, & laiſſer la matière

purulente s'écouler à loisir. C'est pour cela qu'en appliquant les feuilles par le côté fibreux, & les y laissant plus long-temps, la sérosité s'échappe plus aisément, & que l'application des mêmes feuilles par le côté uni, doit durer moins de temps, pour ne pas cicatriser le petit ulcère.

Les premiers jours après l'application du *moxa*, on touche à plusieurs reprises la partie cautérisée, avec le bout du doigt ou avec un linge propre, trempé dans de l'eau chaude légèrement marinée, pour ne point y causer l'inflammation & la fièvre. On a observé que, par ce moyen, la sérosité purulente s'échappe plus tôt & plus sûrement de la partie ulcérée.

Les Médecins de la Chine & du Japon, distinguent par des figures singulières, qui font partie de leur art, les endroits où doit se faire l'application du *moxa*, & c'est en cela que consistent toute leur science & toute leur habileté. Ces figures, qui sont gravées, furent d'abord composées par un habile Médecin Chinois nommé *Oyt*, sous le règne de la famille *Sio-nojo*, qui est de l'antiquité la plus reculée; on y voit la marche des vaisseaux, telle qu'ils l'imaginent. Les endroits qu'il faut piquer, sont désignés par des points verts, & ceux qu'on doit brûler, par des points rouges. La connoissance de ces endroits a paru si importante, qu'ayant été depuis érigée en art, elle est exercée par des espèces d'Experts, comme sont chez nous les Bandagistes, &c. Sur les boutiques des Experts, sont gravées les figures qui font reconnoître les points où se doit appliquer le *moxa*. (*Voyez les planches suivantes.*

Il ne faut pas croire qu'une légère erreur dans le local précis, fût un obstacle au succès du remède; cependant plusieurs faits prouvent qu'il importe de ne point s'écarter des principes.

Les lieux de l'application diffèrent, selon le genre des maladies, le caractère des humeurs & la nature des parties subjacentes. Les préceptes de l'art tiennent à la distribution des vaisseaux & au mouvement du sang, que les Chinois & les Japonois connoissent mieux, à ce que prétend Ten

Rhyne, qu'aucune nation de l'Europe : ce qui n'a pas la moindre vraiſemblance. Car comment peut-on avancer qu'une connoiſſance, purement pratique & d'obſervation, ſoit plus étendue chez des peuples qui n'oſent ouvrir aucun cadavre, que chez nous, qui avons porté l'angeiologie & les autres parties de l'Anatomie à la démonſtration la plus complette. Ce qu'on peut dire de plus certain, c'eſt que, dénués d'Anatomie comme ils le ſont, ils ne peuvent tenir les principes qu'ils ſe ſont faits dans l'application du *moxa* & des aiguilles, que d'un nombre infini d'expériences qu'ils multiplient ſans ceſſe.

Les Japonois emploient le *moxa* dans les maladies provenant de la pituite froide ou des vents, qu'ils accuſent de la plupart des maladies. Cette idée eſt tellement confirmée chez eux & parmi la plupart des nations de l'Aſie, qu'ils ne trouvent pas mauvais qu'on laiſſe échapper les vents des inteſtins, pourvu que ce ſoit ſans bruit : l'odeur leur en déplaît moins que le ſon.

Dans les maladies des yeux, ils appliquent le *moxa* avec ſuccès à la nuque & aux épaules. Ils s'en ſervent auſſi avec avantage dans les douleurs rhumatiſmales & catharreuſes, qui ſont fort communes dans leur climat. « En arrivant au » Japon, dit Ten Rhyne, notre Interprète vint me faire » viſite ; il étoit boîteux, ſe ſervoit d'un bâton, & s'en » prenoit à la goutte : *Demain*, dit-il, *vous ſerez étonné de* » *l'énergie de mon remède* (c'étoit le *moxa*). En effet, le » lendemain il revint me trouver, marchant librement, & » il me montra ſon genou, couvert de papier Japonois, qui » ſervoit ſeulement à couvrir les endroits brûlés : *Voilà*, me » dit-il, *comme j'ai chaſſé la douleur des articles*. J'ai vû » par la ſuite, ajoute Ten Rhyne, des exemples innom- » brables du ſuccès de ce remède contre les douleurs qui ſe fixent dans certaines parties, » & qu'il attribue aux vents qui ſe gliſſent entre le perioſte & les os : fait dont il prétend s'être aſſuré par l'obſervation. Un malheur attaché à l'humanité, malheur qui s'oppoſe au progrès de nos

connoiſſances, c'eſt que les Obſervateurs, même de bonne foi, mais prévenus, rapportent tout ce qu'ils voient à l'idée qui les occupe. Cette idée favorite eſt un enfant gâté, que l'imagination pare toujours aux dépens de la raiſon & de la vérité.

Dans la foibleſſe d'eſtomac, les Japonois cautériſent une certaine région des épaules; dans la gonorrhée ou dans la foibleſſe des organes de la génération, c'eſt l'*os ſacrum* & la région lombaire : le *moxa* fortifie ces parties, diminue & ſupprime même quelquefois l'écoulement involontaire de la matière prolifique. On brûle le trou du menton, pour guérir le mal de dents. Un phénomène ſingulier, qui a ſurpris Ten Rhyne, c'eſt que, ſi l'on applique le *moxa* trois pouces au-deſſous de l'ombilic, le long de la ligne blanche, il en réſulte une impuiſſance certaine, ſans aucun eſpoir de recouvrer la virilité; auſſi l'application du cauſtique ſe fait-elle ſur les côtés du ventre, un peu au-deſſus ou au-deſſous de l'ombilic, & non ailleurs.

On applique encore le *moxa* pour prévenir ou diſſiper certaines tumeurs. Une dame Japonoiſe, dans ſon enfance, eut une petite tumeur à la nuque, que les Médecins eſſayèrent de détruire par toute ſorte de remèdes; on en vint juſqu'à l'extirpation de la tumeur : elle ſe régénéra pluſieurs fois. Une vieille femme, ayant conſidéré cette excroiſſance, ſe mit à ſourire des vains efforts des Médecins, & détermina la malade à ſe faire appliquer le *moxa* à la partie moyenne de la plante des pieds. Ce moyen de diverſion réuſſit, la tumeur fut diſſipée, & ne reparut plus.

Les Médecins Japonois font un ſecret de la méthode de cautériſer dans la phthiſie & autres maladies de ce genre. Ils la mettent en uſage en quatre endroits différens; à la région lombaire, près de l'*os ſacrum,* des deux côtés de l'épine du dos, & à deux autres endroits un peu plus loin. Ils prétendent par-là reſtaurer les forces, & rendre la vigueur aux parties génitales; il eſt rare de trouver un Japonois qui ne porte des traces de ſa lubricité vers les lombes.

On recommande encore le *moxa* dans l'aſcite, la tympanite, & même dans une eſpèce de tumeur des teſticules, qui eſt endémique en ce pays-là. Cette maladie, ſuite ordinaire de l'incontinence & de la débauche, s'annonce par un tremblement auquel ſuccède la fièvre. La tumeur acquiert ſouvent un accroiſſement ſi énorme, qu'elle épuiſe les ſucs nourriciers, & met le malade dans l'impoſſibilité de marcher. Au commencement de cette maladie, on applique le *moxa* ſur le *ſcrotum* ou ſur le ſecond article du gros orteil de chaque pied. Cet endroit eſt d'une grande ſenſibilité; mais les Japonois ne connoiſſent pas d'endroit plus ſenſible dans toute l'étendue du corps, qu'entre le pouce & le premier doigt des pieds.

D'après toutes ces obſervations, d'après les effets qu'en a vu Ten Rhyne, il s'écrie : « Cet accord, cette ſimpathie entre » les parties, dépend donc d'un arrangement, d'une diſtribution de vaiſſeaux, inconnue aux Médecins de l'Europe ! » Point du tout; c'eſt d'abord que notre Médecine eſt devenue trop diſcoureuſe; c'eſt que chez nous l'étude des parties a fait négliger la ſcience pratique de l'enſemble, ou de cette conſpiration des parties entr'elles, ſi bien obſervée par Hippocrate & par tous les vrais Médecins: en cela ſeul, la Médecine des Chinois, toute empyrique, toute imparfaite qu'elle eſt, même à cet égard, eſt digne de quelque attention.

Il ne ſuffit pas d'avoir montré le port, ſi l'on ne découvre les écueils qu'il faut éviter pour y parvenir. Outre les endroits dont nous avons parlé, les Médecins Japonois défendent encore l'application du *moxa* dans les fièvres ardentes ou continues, tant qu'elles en conſervent le caractère, dans la crainte d'en augmenter le redoublement. Ils le proſcrivent encore pendant l'accès des fièvres intermittentes; mais hors de l'accès, ils l'appliquent hardiment.

Ils défendent auſſi le *moxa* dans l'enchifrenement ou rhume de cerveau, parce qu'il allume la fièvre. D'ailleurs ils imaginent que le froid de l'air extérieur s'inſinue par les pores de la peau, tenus ouverts par la brûlure, qui a donné

issue aux vents, & dans ce cas ils trouvent le remède pire que le mal.

On n'administre le *moxa* aux femmes que cent jours après l'accouchement. « Pour moi, dit Ten Rhyne, j'ai plus d'une fois fait appliquer avec succès le *moxa* à des femmes « nouvellement accouchées, pour les douleurs de tête & les « embarras de la poitrine. »

Enfin on ne cautérise jamais ou très-rarement, & avec la plus grande circonspection, les parties latérales internes des pieds, non plus que les parties du bras où les nerfs, les tendons & les ligamens sont peu garnis de chairs; mais on n'épargne pas le contour externe des jambes, des bras, & les interstices des muscles qu'ils regardent comme le séjour ou la retraite des vents.

Pour pratiquer la ponction, ils desirent dans l'aiguille, qu'elle soit longue, bien affilée & ronde; le manche doit être tourné en spirale; la matière de l'aiguille est presque toujours d'or, rarement d'argent, jamais d'autre métal *(q)*. *(Voyez la figure ci-après)*.

Le maillet doit être d'ivoire, d'ébène ou de quelqu'autre bois très-dur; il est poli des deux côtés, mais percé de petits trous peu profonds, comme un dez à coudre, pour recevoir la tête de l'aiguille; le manche est creusé dans sa longueur, pour lui servir d'étui, & elle y est retenue par un ruban de soie, fixé à l'extrémité du manche.

L'aiguille doit être introduite dans la partie affectée par une simple piqûre, ou en la tournant entre le pouce & le doigt indicateur, ou en l'enfonçant légèrement avec le maillet, selon la nature de la maladie & la structure de la partie sur laquelle on opère.

On applique aux personnes foibles les aiguilles, à l'abdomen; & aux personnes fortes, au dos ou quelquefois aux lombes.

(p) Ten Rhine, *loco citato*.

Lorſqu'on a de la peine à ſentir le pouls, on pique le bras aux environs des veines.

L'aiguille doit être légèrement imprimée dans la partie malade, à moins que la néceſſité n'exige le contraire, comme dans certaines maladies de la tête où l'on enfonce quelquefois l'aiguille juſqu'au crâne, & dans quelques affections de la matrice. Ainſi lorſque le fœtus ſe tourne mal, & que la mère eſt foible, on va quelquefois juſqu'à percer l'uterus; mais pour l'ordinaire la profondeur de la piqûre eſt d'environ un demi-pouce.

L'aiguille doit être retenue dans la partie, l'eſpace de trente reſpirations, ſi le malade peut le ſupporter; ſinon on la retire pour la remettre de nouveau à trois, quatre, cinq ou ſix repriſes, ſi le malade en a le courage, & que le mal ſoit opiniâtre.

Pour ſubir cette opération, le malade doit être à jeun: ſi la maladie eſt grave, on fait la piqûre profonde.

On pique les adultes plus profondément que les jeunes gens & les vieillards; ceux qui ſont gras & charnus, plus que ceux qui ſont maigres & délicats.

Les Opérateurs obſervent de ne piquer que ſuperficiellement ſur les gros troncs de nerfs, les tendons & les ligamens; toutes parties, dont l'expérience a fait voir que la piqûre n'eſt pas ſeulement douloureuſe, mais ſuſceptible d'accidens graves. Quant aux endroits charnus, ils les épargnent moins, & les piquent même profondément.

La ponction eſt ſpécialement pratiquée dans les maladies du ventre ſupérieur & de l'inférieur.

On la fait à la tête dans la céphalalgie, l'affection ſoporeuſe, l'épilepſie, l'ophtalmie, & d'autres maladies qu'ils croient produites par certains vents malins.

On pique l'abdomen dans les douleurs de colique, dans la diſſenterie, l'*anorexie*, l'affection hiſtérique, les dérangemens de ſanté, qui viennent d'excès de boiſſon, & dans les douleurs vagues.

On perce l'uterus des femmes enceintes, lorſqu'avant le

le terme de l'accouchement le fœtus fait des mouvemens extraordinaires. On a vu ces mouvemens désordonnés faire éprouver à la mère des douleurs atroces, & mettre sa vie dans le plus grand danger. On porte alors la témérité jusqu'à percer le fœtus même, afin que, surpris par cette piqûre, il cesse ses mouvemens excessifs.

Enfin l'on fait usage de la ponction dans les maux de tête récens & invétérés, dans le vertige, la lippitude, dans le commencement de la suffusion, pour donner issue au vent qu'ils (r) croient renfermé dans l'œil, dans l'apoplexie, le spasme cinique, l'*emprosthotonos*, l'*opisthotonos*, les convulsions, l'épilepsie, le rhume de cerveau, le rhumatisme, dans les fièvres intermittentes & continues, dans la mélancolie hypocondriaque, dans les maladies vermineuses des intestins, dans celles qui en sont les suites, comme la diarrhée & la dissenterie, dans le *cholera-morbus*, sur-tout dans la passion iliaque & dans d'autres maux produits par les vents des intestins, dans la lassitude spontanée qui naît de la même cause, dans la tuméfaction des testicules, dans la gonorrhée, dans les affections rhumatismales, vagues & ambulatoires. Les vents, que les Chinois & les Japonois croient être la cause de tant de maladies différentes, sont trop profondément cachés dans la goutte au genou, pour hasarder une pareille opération; mais il est encore plus probable que dans cette maladie qui attaque les parties tendineuses & nerveuses, la ponction n'aura pas eu de bonnes suites, ce qui l'aura fait abandonner.

Dans toutes ces maladies on perce la partie où le mal a pris naissance. On peut voir dans les planches qui suivent, les endroits où se fait la ponction; mais pour rendre la chose plus frappante, nous allons rapporter un fait dont Ten Rhyne a été témoin (s).

(r) Ten Rhyne, *de Acupuncturâ præfat.*

(s) Idem, *Coroll. de Acupuncturâ.*

« Un Garde de l'empereur du Japon, qui nous servoit
» de conducteur en cette Cour, ayant excessivement chaud,
» but beaucoup d'eau à la glace pour se rafraîchir. Il fut bientôt
» saisi d'une grande douleur d'estomac ; cette douleur, aigrie
» par l'excès de boisson & d'alimens qu'il avoit pris, peut-être
» encore par le défaut d'habitude de la mer, lui occasionna
» de fréquentes nausées & des vomissemens. Pour se guérir,
» il prit d'abord du vin du Japon, dans lequel on avoit fait
» infuser du gingembre ; mais la douleur augmentant, il s'en
» prit à un vent opiniâtre qui s'étoit fixé dans ce viscère, & se
» détermina à la ponction qu'il se fit de cette manière. Après
» s'être couché sur le dos, il s'enfonça en quatre endroits
» différens, du côté gauche de l'abdomen au-dessus du pylore,
» une aiguille qu'il bornoit soigneusement à une certaine mesure
» avec l'extrémité des doigts ; tandis qu'il frappoit avec le petit
» maillet (car il avoit la peau un peu dure), il retenoit son
» haleine ; l'aiguille entrée de près d'un pouce, il la retira,
» & comprima bien avec ses doigts les endroits piqués : il n'en
» sortit point de sang, on n'apercevoit qu'une légère trace
de l'aiguille. » ; l'Auteur ajoute que le malade fut soulagé, & bientôt guéri.

La ponction suit, dans ses effets, à peu-près la même marche que le *moxa ;* elle n'agit vraisemblablement qu'en appelant dans la partie irritée une plus grande affluence d'humeurs, à moins que l'imagination, dispensatrice de tant de biens & de maux physiques & moraux, n'aide l'action de ce remède.

Pour ce qui est de la maladie vénérienne, elle est aussi commune à la Chine qu'en Europe *(t)*; ses noms vulgaires sont *yang-meï-tchouang,* ulcère semblable à un fruit d'un blanc purpurin, dont la peau est ridée, & *tien-pao-tchouang,* ulcère accompagné d'une grande ampoule. Elle a encore trois autres dénominations moins usitées, particulières aux Chinois, & qui semblent être prises de certains accidens sensibles de la maladie.

(t) J. Astruc, *Dissertat. de natur. & curat. morbor. venereor. inter Sinas ad calcem, tom. I, de Morb. vener.* Edit. Lutetiæ, 1740.

Leurs livres de Médecine enseignent que la maladie vénérienne peut s'acquérir de trois manières.

1.° Par le commerce avec des femmes gâtées, moyen de communication le plus ordinaire.

2.° Par la respiration, lorsqu'un souffle corrompu vient frapper l'odorat.

Ils prétendent que ces deux espèces de communication sont les mêmes, que le siége seul en est différent. Dans le premier cas, disent-ils, la maladie se manifeste à la partie inférieure du corps, par des taches rouges & par des douleurs très-vives dans les nerfs & dans les os; dans le second cas, elle attaque la partie supérieure, & spécialement la tête & la face.

La troisième manière de contracter cette maladie, est de se chauffer de près dans un lieu humide & aquatique, par un temps pluvieux où règne le vent du midi, même lorsqu'on est couvert de sueur ou de pluie; alors les flatuosités aqueuses, introduites dans le corps, y fermentent, & produisent la maladie, ce qui n'arrive cependant pas constamment. Ils ajoutent que l'excès d'alimens & de liqueurs échauffantes peut opérer le même effet, parce que l'esprit de la liqueur, se répandant par-tout le corps, y excite une fermentation qui développe la maladie. Cette espèce de contagion est plus ordinaire dans les provinces méridionales de la Chine, où le sol est bas, l'air chargé de vapeurs humides & déléteres; elle est moins commune dans les autres provinces situées au nord, qui jouissent d'un sol plus élevé, plus riant, & d'un air plus sec & plus tempéré. Quand la maladie commence à se déclarer, elle est facile à guérir; mais avec le temps, elle s'aggrave jusqu'à causer la chute des cheveux.

Les Chinois ont deux méthodes curatives de cette maladie: l'une, pour parler leur langage, attaque le virus à force ouverte; l'autre la mine lentement, en l'expulsant par les sueurs.

A la Chine, comme en Europe, le mercure a le premier rang parmi les remèdes anti-vénériens. Jamais les Chinois

ne l'emploient ſans être préparé ; alors ils le nomment *kin-fen, tſin-fen* ou *chyou-yn-fen.* La préparation de ce minéral ne ſe fait que dans une province de l'Empire ; une ſeule famille en a le ſecret. Il conſiſte, à ce qu'on préſume, à mettre une quantité donnée de mercure dans un vaiſſeau couvert, dont on a ſoin de luter les bords pour empêcher l'évaporation & l'accès de l'air : on expoſe ce vaiſſeau ſur le feu pendant quelques jours ; du mercure en ébullition s'élève une vapeur qui s'attache au couvercle, c'eſt le produit de l'opération ; ce ne ſauroit être une panacée ni un mercure ſublimé corroſif. Cependant la préparation mercurielle envoyée à M. Aſtruc, offrit par l'analyſe à feu M. Rouelle, des réſultats qui lui ont fait conclure que c'étoit une panacée mercurielle ; depuis il a avoué, dans ſes Cours, s'être trompé, & que c'étoit un ſublimé corroſif. Le remède envoyé a vraiſemblablement dégénéré par la longueur du voyage & par l'air de la mer ; la petite quantité qu'on en avoit, n'a pas permis de faire une analyſe ſatisfaiſante ou de la répéter pour porter un jugement déciſif. Ainſi on ne haſarde rien à dire qu'on ne connoît pas préciſément la nature de ce remède ; on peut tout au plus conjecturer que c'eſt un mercure ſublimé corroſif, par ce que nous dirons de la matière médicale de *Li-che-tchen*, un de leurs Médecins. Voici une formule par laquelle les Chinois croient guérir les maladies vénériennes les plus graves & les plus invétérées.

℞. Mercure doux . . . . ʒj gr. LVII $\frac{3}{5}$ *.
Terre du Japon. . . . . ʒij gr. L $\frac{2}{5}$.
Fleurs torréfiées de Geneſt. . . . .,
Écailles de tortues calcinées, de chaque ℥ ß. gr. XXXVI.

Réduiſez ſéparément chacune de ces drogues en poudre très-fine. Ajoutez de farine de froment ℥iij ʒiij.

---

* Ces doſes ont été réduites à une valeur connue en France, parce que les poids des Chinois ne ſont pas les mêmes que les nôtres. La livre Chinoiſe équivaut à 18 onces de Paris.

Taelus à . . . . 9 gros.
Mas à . . . . 64 grains $\frac{4}{5}$.
Fen à . . . . 6 grains $\frac{12}{25}$.

Agitez le tout exactement dans un mortier en versant de l'eau commune, jusqu'à ce qu'il en résulte une pâte molle, dont on fera des pilules de la grosseur d'un pois.

La dose est de deux gros cinquante grains trois cinquièmes de grains *, deux fois le jour, matin & soir, pendant six à sept jours. Si la maladie est rébelle, le remède sera continué onze ou douze jours. Son usage produit pour l'ordinaire le ptialisme, la mauvaise odeur de la bouche & l'ébranlement des dents, accidens que les Chinois regardent comme les présages d'une prompte guérison.

Pendant l'usage de ce remède, on interdit au malade toute nourriture échauffante.

Cette méthode, par laquelle ils prétendent emporter d'assaut la maladie, est communément suivie de rechute. Tantôt le mal qui paroissoit guéri, s'empare des narines, du gosier & de l'intérieur de la bouche; tantôt & quelquefois en même temps, des douleurs vives se font sentir dans les nerfs & dans les os, que les Médecins Chinois disent alors tomber en putréfaction. Ces empyriques surpris que la maladie n'ait point cédé à cette attaque, la caractérisent de venin adhérent, *kie-tou*. Si le mal assoupi reste caché, & se transmet aux enfans, & même aux petits enfans, ils l'appellent venin héréditaire, *y-tou;* avec ces distinctions adroites, ils masquent leur ignorance & leur impéritie.

Ces Médecins ont, contre le venin adhérent, plusieurs recettes connues, mais la plus accréditée est la suivante qui est tout-à-la-fois sudorifique & diurétique. Le charlatanisme l'a décorée de ces dénominations pompeuses, propres à remuer l'imagination, & à fixer l'attention des sots & des ignorans.

℞. De bon vin.............. 5# ℥x.

Versez-le dans une bassine où vous jetterez un gros crapaud vivant.

---

* La dose seroit forte avec le sublimé doux, & excessive avec le sublimé corrosif; il paroît qu'il s'est glissé ici quelqu'erreur.

Après avoir recouvert le tout d'une autre baſſine, dont on lute les bords, on l'expoſe au bain-marie l'eſpace de deux ou trois jours, & l'on finit par laiſſer refroidir la décoction toute une nuit.

Le lendemain matin, le malade prend de ce vin tiède autant qu'il en peut boire, ſans s'enivrer, & reſte au lit pour exciter la ſueur. Ils emploient ce remède en toute ſaiſon, même en été & en hiver.

La ſeconde matinée, le malade diminue la doſe de moitié, & ſe fait ſuer encore, à moins que la ſueur de la veille n'ait été très-copieuſe; la doſe doit toujours être de moitié moindre que le jour précédent, juſqu'à ce que le virus ſoit tout-à-fait expulſé.

Dans la ſeconde méthode, qui a pour objet de diſſiper en détail le virus vénérien, leurs remèdes ſont pris dans la claſſe des ſudorifiques & des toniques végétaux; ils en font une décoction à laquelle ils ajoutent du vin. Si la maladie eſt légère, on prend le remède tous les matins pendant dix jours; ſi elle eſt grave, pendant vingt jours : c'eſt la méthode qu'ils ſuivent particulièrement dans la maladie acquiſe de la troiſième manière. Ils ſe gardent bien, dans ce cas, d'adminiſtrer les remèdes les plus actifs, de crainte d'épuiſer ou de détruire l'humide radical, accident qui, ſelon eux, traîne à ſa ſuite l'anorexie, le maraſme & la mort même.

Les Chinois ont, pour les ulcères vénériens, difficiles à cicatriſer, un emplâtre compoſé d'encens dépouillé de ſon huile, de mirrhe, d'orpiment, de ſang de dragon, de camfre & de mercure; le tout amalgamé avec la cire & la graiſſe de porc. Ce topique déterſif & anti-vénérien peut quelqueſois remédier à l'accident local; mais, quand par ſa ſeule application on parviendroit à cicatriſer certains ulcères, tant que le virus n'eſt point détruit, on n'a rien fait: c'eſt l'hidre auquel renaît une tête à meſure qu'on la lui coupe.

Le Médecin Chinois, conſulté par le P. Foureau, Jéſuite, n'a point parlé d'une troiſième méthode, qui eſt la fumigation mercurielle : mais un autre Médecin nommé *Li-chen-tchen*,

en a fait une mention expreſſe dans ſa grande *matière médicale*, publiée vers la fin du ſeizième ſiècle de notre ère. Cet ouvrage eſt mis par les Chinois au rang des livres claſſiques de Médecine.

On prend quatre ſcrupules de mercure, cinquante grains de plomb & autant d'étain, d'une eſpèce de litarge & de cinabre, de chacun quatre grains. On partage ces drogues, miſes en poudre, en douze parties égales, dont on forme des eſpèces de bougies, qu'on allume après les avoir trempées dans l'huile. Le malade, expoſé dans un lieu bien clos à la fumée qui s'en exhale, eſt excité par l'action du mercure, à la ſalivation qui opère la guériſon.

On trouve dans la même matière médicale, pluſieurs préparations de mercure ſublimé corroſif, qui ne diffèrent point eſſentiellement des nôtres; ne les auroient-ils pas empruntées des Européens? Qui ſait s'ils n'avoient pas fait traduire en leur langue quelques-uns de nos traités de Chimie, comme ils ont fait traduire depuis les ouvrages de *Dionis*, Chirurgien de Paris? L'appareil de ces préparations, les combinaiſons, les connoiſſances qu'elles ſuppoſent, la reſſemblance des doſes de ces formules avec les nôtres, la diſette ou la ſimplicité de leur matière médicale, relativement aux autres maladies, ſont autant de faits qui dépoſent en faveur de cette opinion.

Ce ne ſeroit pas une raiſon pour croire que la maladie vénérienne fût récente parmi eux. Si on les interroge ſur ce point, ils répondent qu'elle eſt auſſi ancienne que leur Empire, & leur aſſertion n'eſt pas ſans fondement. Des traités de Médecine Chinoiſe, dont on ne conteſte point l'antiquité, font mention de la vérole comme d'une maladie déjà très-ancienne, ſans parler de ſon origine. D'ailleurs, ſi elle eſt endémique dans certaines provinces de ce vaſte Empire, il eſt inutile de demander à quels peuples ils la doivent. M. Aſtruc penſe que cette contagion pourroit bien n'être que le ſcorbut; on convient qu'à un terrain marécageux, & un air humide, peuvent diſpoſer à cette maladie; mais certaines

modifications de l'air, ou certain concours de causes, ne peuvent-ils pas également porter dans les humeurs une dépravation vénérienne? Des faits incontestables en démontrent la possibilité. Quelques symptomes isolés & ressemblans entre les deux maladies, ne sont pas des titres suffisans pour déterminer, sans examen ultérieur, sans une instruction plus ample, plus précise, si cette affection est plutôt scorbutique que vénérienne. On n'ignore pas que la maladie vénérienne, toujours la même au fond, offre des nuances particulières aux climats où elle se manifeste; elle peut donc être très-ancienne chez les Chinois, & l'usage du mercure y être assez nouveau. Heureusement que cette maladie est plus bénigne à la Chine qu'en Europe; car à peine y termineroit-on une seule cure. Les Chinois ont de trop foibles armes pour combattre cet ennemi, tel qu'il se montre dans nos climats, mais moins par rapport au remède que par la manière de l'administrer.

FIN du premier Livre.



HISTOIRE



HISTOIRE DE LA CHIRURGIE.

LIVRE SECOND.

CHIRURGIE des Grecs & de quelques autres Peuples.

IL eſt peu de nations dans l'Antiquité, qui n'ait voulu s'attribuer l'invention de quelques Arts. On conçoit que la néceſſité, mère de l'induſtrie, a pu donner d'utiles leçons, même aux peuples les plus barbares; mais ces inventions ſe ſont toujours reſſenties de la ſimplicité de leurs mœurs. Contens de peu, ils ignoroient ces beſoins factices, enfans du luxe & de la molleſſe, & peut-être ſeroient-ils reſtés dans cette heureuſe barbarie, ſi des peuples plus policés, plus inſtruits, n'euſſent porté chez eux, avec leurs vices, leur génie & leurs arts. C'eſt ainſi que les Égyptiens & les Aſiatiques ont été les précepteurs & les maîtres des peuples de la Grèce. Après Inachus & Ogygès, les colonies de Danaüs & de Cadmus, y tranſplantèrent avec elles, le germe des connoiſſances & des arts qui dans la ſuite rendirent cette nation ſi célèbre & ſi floriſſante.

C'eſt alors que le goût des Sciences s'étendit par la communication, & qu'elles furent cultivées avec quelque ſuccès. Mais, pour les faire ſortir de l'enfance, il fallut encore que des hommes ſupérieurs aux autres, avides d'inſtruction,

& de la curiosité la plus active, sentant ce qui manquoit à leur nation, retournassent à leurs premiers maîtres. C'est chez les Sages & les Prêtres d'Égypte *(a)*, qu'Orphée de Thrace, le Thébain Linus, Musée d'Athènes, Melampe d'Argos, & tant d'autres, allèrent puiser ou perfectionner les Sciences & les Arts de la Grèce.

Homère avoit voyagé en Égypte, & en avoit rapporté les connoissances qu'il fit briller dans ses poëmes. C'est de ces voyages savans qui sont plutôt, au gré de Pline, de véritables *exils (b)*, que les Grecs tirèrent tant de fruit. Enrichis des précieuses dépouilles de leurs voisins, dont ils devinrent les rivaux, on les vit bientôt méconnoître la source d'où couloient leurs richesses. De-là l'orgueilleuse chimère de leur antiquité prétendue, & la vanité qu'ils avoient de passer pour les créateurs de leurs arts. Ils allèrent jusqu'à s'approprier *(c)* les grands hommes qui avoient illustré l'Égypte plusieurs siècles avant qu'ils eussent seulement un nom. La falsification des faits, les ténèbres les plus épaisses répandues sur la chronologie, les inventions fabuleuses, rien ne leur coûtoit pour couvrir leur ignorance & leur grossièreté primitives. C'est ce qu'on verra principalement dans les temps nommés *héroïques*, où la Chirurgie commence à prendre quelque forme.

La paix, le loisir, l'abondance ont fait naître les Arts & les Sciences, & toujours on leur devra leurs progrès. La Chirurgie au contraire s'est formée & se perfectionne parmi les désastres & les ravages de la guerre : c'est au sein de ses horreurs qu'elle répand ses bienfaits avec plus de profusion. Ainsi cette fameuse époque où toute la Grèce armée fut en mouvement pour venger les droits d'un époux outragé, est celle où nous nous fixons

(a) Diodor. Sic. *lib. I.* = Clem. Alexand. *Strom.* = Diogen. Laër. *initio vit.*

(b) Plin. *Hist. nat. lib. XXX, cap. 1.*

(c) Vita enim me deficiet, si velim sigillatim persequi Græcorum furta quæ à nimio sui amore profecta, & quemadmodùm pulcherrimorum quæ sunt apud ipsos decretorum sibi vindicant inventionem quam à nobis acceperunt, &c. Clem. Alex. *Strom. lib. VI.* Voyez aussi *lib. V.*

ici, pour faire connoître les grands hommes qui ont le plus anciennement cultivé cet Art chez les Grecs, & de-là suivre les progrès qu'il a faits chez cette nation.

Agenor, roi de Phœnicie, père de Cadmus, exerça la Chirurgie avec distinction; les Tyriens lui offroient *(d)* les prémices des plantes destinées à la cure des maladies; il pansa Helenus, fils de Priam, & contint sa main, qui étoit blessée, avec une bande de laine *(e)*, servant d'attache à une fronde, ce qui nous représente le soutien, connu dans la Chirurgie sous le nom d'*écharpe*. Si ce prince n'en est pas l'inventeur, il est au moins cité le premier dans les archives de l'antiquité pour en avoir fait usage. AGENOR.

Chiron, son contemporain, naquit, selon la fable, des amours de Saturne & de Philyre *(f)*; il fut appelé *Centaure*, c'est-à-dire, moitié homme & moitié cheval. Ce qui a donné lieu à cette fiction, c'est que les Thessaliens ayant inventé la chasse des taureaux à cheval, les premiers, qui de loin aperçurent ces chasseurs, s'imaginèrent que l'homme & le cheval ne faisoit qu'un même corps *(g)*. CHIRON.

Ce Centaure se distingua dans la connoissance des plantes, & il doit à l'heureuse application qu'il en fit, la réputation d'avoir été un des plus célèbres Chirurgiens de l'antiquité: on le fait même passer pour le premier qui en ait introduit l'usage dans la pratique de la Chirurgie *(h)*. Les Magnésiens, par reconnoissance, lui offroient les prémices des plantes qu'ils vouloient employer à la cure des plaies *(i)*.

Celse & Paul d'Égine, décrivent une sorte d'ulcère qu'ils nomment *Chironien (k)*. Est-ce celui qui provint de la blessure

---

(d) Plutarc. *Symposiac. lib. III, quæst. I.*

(e) Homère, *Iliad. XIII, v. 597 & seq.*

(f) Apollodor. *lib. I, cap. II.*

(g) Voyez les marbres d'Arondel, *pag. 468, edit. Lond. 1732.* = Zetzès *Chiliad. VI, sect. XCIV.* = Plin. *Hist. nat. lib. XI,* a dit : *Pugnare ex equo Thessalos qui* Centauri *appellati sunt habitantes secundùm Pelium montem.*

(h) Plin. *loco citato, lib. VII, cap. LVI.* = Hygin. *fabul. 274.* = Suidas, *lexic.*

(i) Plutarc. *loco citato.*

(k) Cels. *lib. V, cap. XXVIII, sect. V.* = Paul Ægin. *lib. IV, cap. XLVI.*

que fit au pied de Chiron, une des flèches d'Hercule, lorsqu'il reçut chez lui ce héros? on n'a rien de certain sur cela; on sait seulement qu'il fut guéri par l'usage de la centaurée, qui a pris de-là le surnom de *Chironion (l)*. Une tradition porte que Chiron rendit la vue à Phœnix *(m)*, à qui son propre père, Amintor, avoit fait crever les yeux par jalousie. Pour la vérité de ce fait, il seroit à desirer qu'on pût établir la possibilité d'une pareille cure.

La médecine de Chiron étoit celle de l'âge d'or: elle nous retrace des mœurs simples, une vie frugale, exercée, sujette à peu de maladies, ou à des maladies benignes. On n'avoit point encore inventé l'art de tourmenter les malades par tant de drogues, dont le sentiment est souvent plus insupportable que tout le mal qu'on éprouve. La gaieté est la compagne de la santé: on ne pensoit donc qu'à entretenir ou à rétablir leur union. Nos Médecins se bornent à la recommandation du précepte; Chiron le mettoit en pratique. La lyre sous ses doigts rendoit des sons qui chassoient les maladies *(n)*; si ce remède n'étoit pas toujours efficace, du moins il étoit agréable, souvent utile & jamais dangereux.

Chiron joignoit à ce savoir, rare alors, des qualités qui le distinguoient du vulgaire; il a encore sur ce point le suffrage de toute l'antiquité. Homère l'appelle le plus juste des Centaures *(o)*, & Eustathe remarque que cette expression désigne le seul juste d'entre les Centaures, parce qu'ils étoient tous décriés par leurs violences & leurs injustices. Hermippe *(p)* ajoute qu'il est le premier qui ait dirigé les hommes dans les sentiers de la Justice, en leur apprenant à jurer sur les choses sacrées, pour maintenir l'intégrité & la sainteté des sermens.

(l) Plin. *Hist. nat. lib. XXV, cap. VI.* = Theophrast. *lib. IX.* = Dioscorid. *lib. IV.* = Eustat. *in Iliad. lib. I.*

(m) Propert. *Elegia. I. lib. II.*

(n) Ovid. *de art. amand. lib. I.* = Staphil. *lib. III, rer. Thessalic.* = Bœtius, *de musicâ.* = Natal. Com. *MythＯlog. lib. IV, pag. 375.*

(o) Homère, *Iliad. lib. XI, sub fin.*

(p) Apud Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

Sous un extérieur féroce, il cachoit l'ame la plus ſenſible *(q)* le caractère le plus doux & le plus humain : ſes talens & ſes mœurs lui méritèrent l'honneur d'élever la jeuneſſe la plus diſtinguée de ſon temps ; ſa demeure étoit un antre du mont Pélion, où il donnoit ſes leçons ſur la Chirurgie, qui entroit alors dans l'éducation des jeunes gens deſtinés à la profeſſion des armes. Car des mains accoutumées à porter le ſceptre, ne dédaignoient pas de s'employer au ſoulagement de l'humanité. L'antre de Chiron fut une école de héros Chirurgiens, parmi leſquels on compte Hercule, Ariſtée, Théſée, Telamon, Teucer, Pelée, Achille, & même Eſculape.

Les Centaures s'étoient retirés près de Chiron après la défaite qu'ils eſſuyèrent à Malée, croyant réprimer la fureur d'Achille, par la préſence de ſon précepteur; mais le reſpect ne l'arrêta point. Il les attaqua, ſans deſſein d'envelopper Chiron dans leur perte, & le malheur voulut qu'une flèche décochée par ce héros, ayant manqué Éléarus, alla frapper Chiron au genou. Achille pénétré de cet accident courut à ſon ſecours, & appliqua ſur la plaie un topique qu'il tenoit de lui ; mais le mal étoit au-deſſus des reſſources de ſon art. Chiron mourut après avoir fourni une longue carrière *(r)* : il fut mis au rang des immortels, & ſa mémoire fut *(ſ)* conſacrée ſous le nom du *Sagittaire*, l'un des ſignes céleſtes, parmi leſquels il eſt placé. A ce titre il reçut les honneurs divins ; on lui faiſoit des ſacrifices, & par une piété monſtrueuſe, des hommes même furent les victimes qu'immola la ſuperſtition à l'ami des hommes, à celui qui avoit paſſé ſa vie à les inſtruire & à les conſerver *(t)*.

On ignore ſi Chiron avoit laiſſé quelques écrits. Suidas rapporte qu'il donna des préceptes en vers à Achille. On le fait encore auteur de quelques poëſies, que d'autres attribuent

---

(q) Pindar. *Od. Pyth. III, initio.*
(r) Philoſtrat. *in Heroïc.* = Pauſan. *Eliac. lib. V.*
(ſ) Senec. *Thieſt. v. 680.* = Natal. Com. *Mythol. lib. IV.*
(t) Clem. Alexand. *admonit. ad gen.* = Euſeb. *Præparat. Evangelic. lib. IV.*

à Hésiode *(u)*. On assure aussi qu'il avoit écrit sur l'hippiatrique un Traité qui a été connu *(x)* des Arabes; mais rien de tout cela n'est parvenu jusqu'à nous.

Chiron eut deux filles, *Hyppo* & *Ocyroë*, qui toutes deux se rendirent habiles dans la divination & dans les arts de leur père. La première enseigna à Éole ce qu'elle savoit de physique & de chirurgie *(y)*; l'autre, pour avoir voulu pénétrer dans l'avenir, & prédire les aventures du jeune Esculape, fut, dit-on, changée en jument, métamorphose qui, selon la remarque de l'abbé Banier, désigne sans doute, qu'elle excella, comme son père, à monter à cheval *(z)*.

JASON. ARISTÉE. THÉSÉE. HERCULE.

Les élèves de Chiron ne tardèrent pas à déployer leur valeur & leurs talens dans l'expédition des Argonautes. Jason, dont le nom désigne la profession *(a)*, fut le chef de cette expédition. Aristée, roi d'Arcadie, & Thésée qui l'accompagnèrent, exerçoient comme lui la chirurgie; mais les anciens ne nous ont rien transmis de leur pratique. Hercule est un des plus distingués; on ne sauroit douter qu'il ne fût d'origine Égyptienne *(b)*, & que les Grecs n'aient emprunté de lui tout ce qu'ils disent du leur, qu'ils font naître de Jupiter & d'Alcmène. Le vulgaire qui se plaît à décorer la naissance des grands Hommes, de l'appareil du merveilleux, répandit qu'il avoit étranglé, dans son berceau, sans autre secours que ses mains, deux serpens ailés que Junon avoit envoyés pour le dévorer : c'est à cette occasion que les Grecs crurent devoir changer son nom d'Alcide en celui d'Hercule, qui signifie *gloire de Junon* ou *de par Junon*, parce que c'étoit de l'inimitié de cette Déesse qu'il tiroit toute sa gloire. Ainsi, dit un ancien *(c)*, tandis que les enfans tiennent ordinairement leur nom de leurs parens, le seul Hercule ne dut le

(u) Fabric. *Biblioth. Græc. lib. I, cap. III.*

(x) Kirker. *Œdip. Ægyp. t. III.*

(y) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(z) Ovid. *Metamorph. lib. II, fab. X.*

(a) On a dérivé ce mot de ἰάομαι *curo.*

(b) Maneth. *apud Euseb. Præparat. Evangelic. lib. II.*

(c) Diodor. Sic. *Biblioth. lib. IV.*

ſien qu'à ſa valeur. Ce héros pratiqua la Chirurgie, mais en empyrique ſuperſtitieux. L'ignorant qui veut en impoſer, cherche à montrer en apparence ce qui lui manque en réalité; ſi perſonne n'éclaire ſa ruſe, on lui tient compte même des efforts qu'il a faits pour tromper. Hercule, dans cette perſuaſion, avoit inventé un nœud qui portoit ſon nom. Pline *(d)* en parle comme d'un remède prompt & efficace pour la guériſon des plaies. Oribaſe nous en a conſervé la deſcription *(e)*. La ſuperſtition qui ne ſait point s'arrêter, en avoit multiplié les uſages: on ſe perſuadoit que ce nœud, venant d'Hercule, devoit communiquer ſa force à ceux qui en faiſoient une application journalière.

Hercule fut guéri des bleſſures de l'Hydre par le *Dracontium*, plante qui vraiſemblablement a pris de-là ſon nom, mais que d'autres croient n'avoir été nommée ainſi, qu'à cauſe de la vertu ſurprenante qu'on lui avoit reconnue dans certains maux où elle étoit appliquée. Pline fait mention d'une autre plante trouvée par Hercule, & nommée *Heracleon*, qu'on croyoit propre à la cure des plaies faites par le fer *(f)*.

Hercule eut une fille appelée *Épione*, qui hérita de ſes connoiſſances médicinales *(g)*. ÉPIONE.

Iolas, parent de ce héros, étoit aſſocié à ſon culte, comme il l'avoit été à la défaite de l'Hydre. On raconte qu'à meſure qu'Hercule coupoit une tête, Iolas avec un fer ardent ſéchoit la plaie pour en arrêter le ſang, & empêcher une nouvelle tête de renaître. Que le fait ſoit faux ou vrai, l'antiquité de la tradition atteſte au moins celle du cautère actuel. IOLAS.

Vers le même temps *(h)*, vécut Orphée, roi de Thrace, fils ORPHÉE.

(d) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXVIII, cap. VI.*

(e) Ad nodum Herculeum habenam adhibere oportet, quæ duos nodos accipiat inter ſe diſtantes, quâ fit ut Herculeus nodus utrinque ſe oſtendat; hinc autem ſinus, inde verò ſunt capita duo. Valet ubi æqualiter intendere conſilium eſt. Oribaſ. *de laqueis, cap. VIII.*

(f) Plin. *loco citato, lib. XXV, cap. IV.*

(g) Epiſt. Abderit. ad Hippocr.

(h) Diodor. Sic. *lib IV.*

d'Æagre, diſciple de Linus, & poëte comme lui. Le génie menſonger des Grecs ou leur amour pour le merveilleux, a chargé ſon hiſtoire d'une infinité de réveries & de contes puériles. C'eſt apparemment ce qui a déterminé Ciceron à regarder Orphée comme un perſonnage fabuleux *(i)*. Voſſius & Furner *(k)*, prévenus de la même opinion, l'ont appuyée d'étymologies plus obſcures encore que l'hiſtoire de ce Poëte-Médecin. Il paſſoit en Grèce pour l'inventeur de l'expiation des crimes & de la magie. Quand Pline lui reproche d'avoir examiné les plantes avec trop de curioſité, c'eſt relativement à leurs vertus magiques ; car toute autre recherche lui eût mérité des éloges *(l)*. Un remède qu'il croyoit très-efficace dans l'Angine, étoit de faire ſur la partie malade un liniment avec le ſang humain de quelqu'endroit qu'on l'eût tiré *(m)*. Zetzès nous apprend qu'Orphée guérit ſa femme de la morſure d'un ſerpent, & c'eſt de-là que les poëtes ont feint qu'il l'avoit tirée des enfers *(n)*; peut-être l'avoit-il publié lui-même, car c'étoit encore un homme à preſtiges. Ce goût ne mourut point avec lui : on dit qu'après ſa mort *(o)*, ſa tête rendoit des Oracles dans une caverne de Leſbos. On en avoit prévenu la corruption, en l'aſſaiſonnant à la manière des Égyptiens, avec le *Natrum* & les aromates ; ſous la langue de cette tête on avoit placé une lame d'or, ſur laquelle étoit gravé le nom d'une certaine divinité. Cet uſage étoit aſſez commun, mais pour l'ordinaire l'impoſteur qui rendoit ces ſortes d'oracles *(p)*, prenoit la tête d'un enfant nouveau-né ſacrifié à Saturne ou à d'autres divinités, que des Prêtres féroces croyoient avides, comme eux, de ſang humain.

La Grèce crédule & ſur-tout prodigue de l'apothéoſe,

(i) De natur. Deor. *lib. I.*

(k) De Poëtis, *cap. III, §. 3.*

(l) Hiſt. nat. *lib. XXV, cap. II.*

(m) Plin. *loc. citat. lib. XXVIII, cap. IV.*

(n) Chiliad. *lib. I. Hiſt. 5.*

(o) Philoſtrat. *in vitâ Apollon. lib. IV, cap. XIV.* = *in Heroïc. cap. VII.*

(p) Kirker. *Œdip. Ægyptiac.* t. I. = *Syntagm. IV.* = Rivel. *ad Geneſ. cap. XXXI.*

décerna

décerna à Orphée les honneurs accordés aux demi-dieux & aux héros. Lactance *(q)*, place sa naissance sous le règne de Laomedon, roi de Troie; & la plupart des traditions le mettent au nombre des Argonautes, ainsi quÉribotes, fils de Teleonte, qui pansa Oïlée, père d'Ajax *(r)*, lorsqu'il fut blessé à l'épaule par les Stymphalides, oiseaux fabuleux. Apollonius de Rhodes ajoute, qu'Éribotes détacha de son baudrier une boîte qui paroissoit renfermer quelques médicamens. ÉRIBOTES.

Les femmes qui ont partagé quelquefois avec les hommes les hasards de la guerre, ont toujours été les premières à en réparer les désordres. Médée s'en occupa d'une manière particulière; quelques connoissances de la médecine & de l'histoire naturelle, la firent passer pour sorcière aux yeux d'un peuple ignorant & grossier. Mais si elle s'étoit appliquée à la recherche des plantes vénimeuses, elle n'ignoroit pas les propriétés de celles qui peuvent devenir utiles à la cure des plaies; elle en fit l'heureuse application sur Jason, Laërte & les Thespiades qui avoient été blessés dans un combat *(s)*. On lui attribue aussi l'invention de teindre les cheveux de diverses couleurs *(t)*. MÉDÉE.

De tous les Élèves de Chiron, il n'en est pas qui se soit plus distingué dans la chirurgie qu'Esculape, nommé par les Grecs *Asclepios.* Il naquit, selon la plus commune opinion, d'Apollon & de la Nymphe Coronis. Cette Nymphe, enceinte du fait d'Apollon *(u)*, passant avec Phlegias son père dans le Péloponèse, accoucha d'un enfant sur une montagne du territoire d'Épidaure, qu'on appeloit *Myrtion*, à cause des Myrtes qui y croissoient, & qui prit ensuite le nom de *Tithion*, mont de la mamelle, parce que cet enfant y fut allaité par une chèvre qui paissoit dans un bocage, tandis qu'un chien faisoit le guet. Arestanas (ainsi se nommoit le chévrier) ESCULAPE.

(q) De falf. relig. errorib. *lib. I, cap. XXII.*

(r) Argonautic. *lib. II.*

(s) Diodor. Sic. *lib. IV.*

(t) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(u) Pausanias, *in Laconic. & Corynthiac.*

s'aperçut, en comptant ſon troupeau, qu'il lui manquoit une chèvre & ſon chien; il parcourut le boſquet, & après bien des recherches il les découvrit auprès de cet enfant. Sa première réſolution fut de l'emporter; mais le voyant environné d'une flamme céleſte, il crut voir là quelque choſe de divin & ſe retira. Voilà déjà bien du merveilleux : Pindare *(x)*, ſelon le privilége des poëtes, en va mettre encore plus dans ſon récit. Il raconte que Coronis portant dans ſon ſein le gage de ſon intimité familière avec Apollon, ne laiſſa pas d'accorder auſſi ſes faveurs à un jeune Arcadien nommé *Iſchis.* Le dieu jaloux voulant ſe venger de l'infidèle, envoya Diane ſa ſœur à Lacerie, ville de Theſſalie, pour y faire venir la peſte, & Coronis en fut une des premières victimes. Tandis qu'on l'étendoit ſur le bûcher, Apollon ſe reſſouvenant du dépôt précieux qu'elle portoit dans ſon ſein, vint tirer lui-même l'enfant du milieu des flammes, & le porta au centaure Chiron pour l'élever. Dégagez cette relation des menſonges pompeux qui l'enveloppent, vous aurez l'hiſtoire. La vérité eſt que quelque prêtre d'Apollon, ayant eu commerce avec Coronis, mit tout ſur le compte du Dieu *(y)*, ornant l'aventure de toutes les fictions propres à éblouir le peuple crédule, & la mort de la mère aura été tout ſimplement la ſuite de ſes couches. Quoi qu'il en ſoit, l'enfant ayant été retiré du lieu où il avoit été abandonné, fut nourri par Trigone; & celle-ci peut-être étoit la femme du chévrier qui l'avoit découvert. Lorſqu'il fut en état de profiter des leçons que donnoit Chiron, Phlegias, à qui ſans doute on l'avoit remis, confia ſon éducation au Centaure. Ainſi Chiron l'éleva & l'inſtruiſit dans la chirurgie qu'il pratiqua depuis avec un ſuccès éclatant.

Quelques-uns diſent qu'Eſculape eut pour femme Lampecia, fille du ſoleil; mais l'opinion la plus probable & la plus reçue, eſt qu'il épouſa *Épione*, dont il eut deux fils, Machaon & Podalyre qui ſe trouvèrent à la guerre de Troie, & quatre

(x) Pythior. *Od. III.*

(y) Voy. les Œuvres de S.t Cyrille, & la *Mythologie* de l'abbé Banier, *tome II, in-4.°*

filles, Hygeïa, Églé, Panacée & Jaso. C'est tout ce que nous en dirons; car, suivant l'étymologie des noms qu'on leur donne, elles paroissent n'être que l'emblème des choses naturelles, ou de quelques remèdes.

Les Anciens ont prodigué à Esculape les témoignages les plus honorables. Plutarque *(z)* l'appelle le prince des Médecins. Apollodore *(a)* dit, que s'étant appliqué à la Chirurgie, il avoit tiré plusieurs personnes des bras de la mort. La manière dont Pindare *(b)* le fait parler, décèle un homme déjà instruit dans cet Art, & un prestigiateur en Médecine. « Tous ceux, dit-il, qui se sont adressés à moi avec des ulcères venus « d'eux-mêmes, ou blessés de quelque javelot & de quelque « coup de pierre; ceux que les chaleurs excessives de l'été ou le « froid rigoureux des hivers ont rendus malades, je les ai délivrés « de leurs maux. En traitant les uns par d'agréables enchantemens, « donnant aux autres des boissons adoucissantes, appliquant à « ceux-ci des médicamens en diverses parties du corps, faisant « à ceux-là des incisions, je les ai tous parfaitement rétablis ». Du temps de Pline *(c)*, on attribuoit à Esculape un remède qu'on croyoit très-souverain contre les maladies de l'anus. Il étoit composé des humeurs excrémentielles des aines & des aisselles des bestiaux, de cendre de tête de chien, de peau de serpent macérée dans le vinaigre, lorsqu'il y avoit des rhagades, & de la cendre d'un jeune chien blanc, avec de l'huile rosat.

Il paroît donc qu'Esculape excelloit dans la Médecine externe. Platon *(d)* le confirme, en disant qu'il avoit montré son habileté dans ce genre de Médecine, qui guérit les infirmités par le fer & par les médicamens, mais qu'il n'avoit jamais attaqué les maladies internes. On sait que Galien *(e)*, parlant de certaines maladies dont la guérison s'opère, en

---

(z) *Symposiac. IX, quæst. XIV.*
(a) Apollodor. *lib. III.*
(b) Pythior. *od. III.*
(c) Hist. nat. *l. XXX, c. VIII.*
(d) *De rep. Dialog. III.*
(e) *De sanitat. tuend.* lib. I, cap. VIII.

rappelant l'ame à elle-même, cite pour garant de ſon opinion le Dieu de ſa patrie, Eſculape, qui ordonnoit des chants, des danſes pour calmer les mouvemens impétueux de l'ame, & enchaîner la fougue du tempérament; qui preſcrivoit l'exercice de la chaſſe, celui du cheval & des armes, & déterminoit même l'eſpèce d'exercice ſuivant la nature de la maladie. Or, à cet égard, il eſt évident que Galien parle d'Eſculape déïfié : car dans le temps de ſa vie mortelle, on ne connoiſſoit pas la gymnaſtique comme faiſant partie de la Médecine, puiſque cette invention eſt dûe à Hérodicus, contemporain d'Hippocrate. C'étoient-là ſans doute les moyens curatifs que les Prêtres donnoient aux malades qui venoient implorer l'aſſiſtance du Dieu de la Médecine

Diodore de Sicile *(f)*, repréſente Eſculape comme un génie fécond & lumineux, qui, s'étant appliqué ſingulièrement à la Chirurgie, inventa pluſieurs choſes utiles à la ſanté des hommes, & s'acquit tant de réputation, qu'on ne lui attribuoit pas ſeulement la guériſon des maladies déſeſpérées, mais même la réſurrection de pluſieurs morts.

Pour réduire ces prétendus miracles à leur juſte valeur, voici comme les a vus Celſe *(g)*. « Les Grecs, dit-il, ont » cultivé la Médecine un peu mieux que toutes les autres na- » tions, mais ſeulement quelques ſiècles avant nous, puiſque » Eſculape en eſt regardé comme le plus ancien auteur, & que » pour avoir fait faire quelque pas à cet Art, encore vulgaire & groſſier, il fut mis au rang des Immortels. » Pline *(h)* nous en donne à peu-près la même idée, lorſqu'il raconte que la Médecine a augmenté ſon crédit par un menſonge, puiſque, après avoir feint qu'Eſculape avoit été foudroyé pour avoir rendu la vie au fils de Tyndare, elle ne ceſſa de publier que d'autres avoient encore été rappelés à la vie par ſon ſecours.

(f) Cum multa in arte medicâ ex patris diſciplinâ cognoviſſet, Chirurgiam & medicamentorum confectiones adinvenit, radicum enim vires perſcrutatus eſt; adeoque tandem provexit artem ut pro conditore ejus & principe colatur. Diodor. Sic. *Biblioth. lib. IV & V.*

(g) Præfat. *lib. I.*

(h) Hiſt. nat. *lib. XXIX, cap. I.*

Dans toutes les cures d'Esculape que nous venons de rapporter, on voit peu de charmes & de magie. Nous ignorons ce qui a pu déterminer *Leclerc* à regarder Esculape comme le partisan & le protecteur des Amulettes & des Talismans, dont l'origine est bien plus ancienne, puisque c'est en Égypte qu'il faut la chercher *(i)*. Ce pays, le berceau des Arts & des Sciences, a été celui de toutes les superstitions; cependant on ne peut nier qu'Esculape n'ait partagé les folies de sa nation, telles que les augures, la divination, &c. Macrobe *(k)* dit même qu'il y présidoit. C'est par ces mensonges accrédités, qu'on amusoit l'impatience des malades crédules.

Pindare, & d'après lui Clément Alexandrin & Saint-Cyrille, reprochent à Esculape son avarice, qui lui faisoit mettre à trop haut prix son savoir & son habileté; mais un Auteur cité pas Suidas, assure que ce Dieu auroit traité Pauson, Irus ou quelqu'autre pauvre que ç'eût été. « Au reste, dit *Leclerc*, si aujourd'hui on ne laisse pas de payer les Médecins lorsqu'ils « tuent les malades, je ne vois pas pourquoi celui-ci auroit « ressuscité les gens *gratis.* »

Les Grecs qui ont enveloppé le berceau d'Esculape des nuages de la fable, n'en ont pas moins répandu sur sa mort. On a débité que ses cures merveilleuses, & les résurrections fréquentes qu'il avoit opérées l'avoient brouillé avec Pluton; que ce Dieu irrité de voir son empire désert, & la puissance infernale affoiblie, s'en plaignit à Jupiter qui le tua d'un coup de foudre. Si l'on en croit Ovide *(l)*, & après lui Servius, il fut frappé de la foudre pour avoir rappelé des enfers Hippolite par la vertu des plantes. Sextus l'Empyrique *(m)* en donne différentes raisons. « Plusieurs Auteurs, dit-il, peu contens de la tradition sur ce qui fit foudroyer Esculape, « racontent la chose à leur manière, & tous assez d'accord sur « le fait, varient extrêmement sur la cause ». Héraclite *(n)* paroît

(i) Lactant. *de falsf. relig. lib. II.*
(k) Saturnal. *lib. I, cap. XX.*
(l) Métamorphos. *lib. XV.*
(m) Advers. Grammatic. *lib. XII.*
(n) De incredibil. *lib. XXIV.*

plus croyable, en ce qu'il dit ſimplement qu'Eſculape ſi célèbre dans la Médecine, mourut de la fièvre. Selon Suidas *(o)*, il mourut d'une inflammation de poumon; & comme Hippocrate *(p)* obſerve que dans cette maladie le côté devenoit ſouvent livide après la mort, c'eſt peut-être ce qui a fait dire qu'Eſculape avoit été frappé de la foudre : ce qui ſuffiſoit alors pour mériter les honneurs de l'apothéoſe *(q)*. Cependant il paroît que ſes cures & les ſervices qu'il avoit rendus à ſes concitoyens, contribuèrent le plus à le faire diviniſer. La reconnoiſſance en fit donc un Dieu; il fut placé au rang des aſtres *(r)*, ſous le nom d'*Ophiucus*, conſtellation qu'on diſtingue au-deſſus du Scorpion. Pauſanias *(ſ)* & Hygin *(t)*, prétendent qu'il fut déifié dès qu'il commença à s'occuper de l'art de guérir: mais Clément d'Alexandrie *(u)*, après Apollodore, ne place ſon apothéoſe, ainſi que celle d'Hercule, qu'environ trente ans après la priſe de Troie; ce qui s'accorde aſſez bien avec Homère, qui met Machaon, fils d'Eſculape, au nombre de ceux qui furent au ſiége de cette ville. De plus, la mythologie n'offre point d'exemples que Jupiter ait foudroyé un Dieu; de ſorte que ſelon la doctrine même des Payens, ce genre de mort ſeroit la plus ſûre preuve de ſon humanité.

Épidaure devint le centre du culte d'Eſculape, mais le plus ancien temple bâti en ſon honneur étoit à Titane *(x)*, petite ville dans le voiſinage de Sicione. Peut-être étoit-ce originairement un tombeau comme étoient les premiers temples

---

(o) Lexic.

(p) De victûs rat. in acut.

(q) Plutarc. *Sympoſiac. lib. IV, quæſt. II, & lib. V, quæſt. X.* = Minutius Felix, *in Octav.* = Lactant. *divinar. inſtitut. lib. I, cap. X.* = Artemidor, *de inſomniis, lib. II, cap. X.*

Chez les Romains, on avoit auſſi du reſpect pour les gens foudroyés; on n'oſoit les brûler. La religion preſcrivoit de les enterrer. Plin. *Hiſt. nat. lib. II, cap. LV.*

(r) Apollodor. *lib. III.* = Lactant. *loc. citat.* = Hygin, *fabular. lib. II, 14.*

(ſ) Corynthiac. *lib. III.*

(t) Fabul. 224.

(u) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(x) Pauſan. *lib. II.* = Hiſtoire de l'Acad. des Inſcrip. *tome XXI.*

des anciens *(y)*. On disoit ce temple fondé par Alcanor, fils de Machaon; il devint considérable dans la suite, si l'on en juge par la description de Pausanias. Ce culte long-temps renfermé dans le territoire de Titane & d'Épidaure, passa de cette dernière ville dans toutes les contrées de la Grèce. De-là, le nom d'*Epidauria* donné par les Athéniens, aux fêtes qu'ils établirent en l'honneur d'Esculape, qui eut bientôt un temple dans une ville, où les Dieux avoient moins de peine à se faire naturaliser que les hommes *(z)*. Il étoit honoré à Épidaure sous la figure d'un serpent, ce qui n'empêchoit pas qu'on ne donnât à ses statues la figure d'un homme. Il en avoit une d'or & d'ivoire, ouvrage de Thrasimède de Paros, qui le représentoit assis sur un trône, ayant un bâton d'une main & appuyant l'autre sur la tête d'un serpent, avec un chien couché près de lui.

Esculape étoit rarement représenté sans barbe. On sait que Denys le Tiran *(a)*, voyant une de ses statues décorée d'une barbe d'or, il la lui ôta, en disant, qu'il ne convenoit pas au fils d'avoir de la barbe, quand Apollon son père n'en avoit pas.

On voit dans les monumens Esculape sous la figure d'un homme grave, couvert d'un manteau ou d'un vêtement qui lui descend jusqu'aux talons, pour caractériser sans doute la prudence & la discrétion nécessaires au Médecin. Quelquefois il a le boisseau de Sérapis sur la tête, & à la main un bâton entortillé d'un serpent, symbole de la prudence. Le coq qui lui est consacré, est presque toujours à ses pieds. On sait que Socrate, avant d'expirer, dit à ceux qui l'assistoient en ce dernier moment : *nous devons un coq à Esculape, donnez-le sans délai.* D'autres fois Esculape est représenté assis avec des boîtes d'onguent sur les genoux, & les instrumens nécessaires à son Art.

(y) Euseb. *Præparat. Evangelic. lib. II.* = Voyez aussi la dissertation du P. Calmet sur les anciens temples des Payens.

(z) Pausan. *loc. citat. lib. I.*

(a) Lactant. *de fals. relig. lib. II.*

Nous ne finirions pas, si nous voulions détailler tous les attributs différens & les symboles sous lesquels la superstition des Payens honoroit cette divinité ; il nous suffit d'avoir fait connoître à peu-près les plus remarquables, sans prétendre au minutieux avantage de les décrire tous. D'ailleurs le culte des anciens avoit tant de variétés, que pour tout recueillir, il faudroit s'engager dans un travail aussi pénible qu'inutile pour notre objet.

MACHAON. Le premier & le plus célèbre Chirurgien que les fastes de l'Antiquité nous fassent connoître, après l'expédition des Argonautes, est Machaon, l'aîné des enfans d'Esculape. Quelques-uns ont attribué l'aînesse à Podalyre, parce qu'Homère le nomme toujours le premier ; mais il est aisé de s'apercevoir que ce Poëte a sacrifié l'exactitude du fait à la mesure des vers. Ce qui le prouve, c'est que Quintus Calaber *(b)* nous apprend que Machaon instruisit Podalyre dans son art. Ces deux frères, attachés par les liens du sang & de l'amitié, furent encore unis d'intérêt. Ils régnèrent conjointement sur une partie de la Messénie, d'où ils partirent avec vingt vaisseaux pour se rendre au siége de Troie. Leur habileté dans la Chirurgie leur valut des priviléges distingués ; les Chefs ne voulurent pas *(c)* qu'ils entrassent dans les contributions qui se faisoient entr'eux pour les frais de cette entreprise qui leur étoit commune. Ils étoient encore dispensés de s'exposer au péril & aux coups comme les autres ; mais leur bravoure dédaignoit cette injurieuse exception. On les voyoit toujours dans la mêlée avec les plus courageux des Grecs, affronter les dangers & la mort. On dit même que Machaon entra dans le fameux cheval de bois qui fit prendre la ville *(d)*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans une sortie des Troyens, il fut blessé à l'épaule. Les Grecs, craignant que, s'ils venoient à être repoussés, les Troyens ne l'enlevassent, ou qu'il ne tombât vif entre leurs mains, dépéchèrent Nestor qui le

(b) *Lib. VII, v. 60 & seq.*
(c) Diodor. Sic. *Biblioth. lib. IV.*
(d) Hygin. *fab. 108.*

transporta

transporta dans son char en lieu de sûreté. Machaon & Nestor ayant regagné leurs vaisseaux, Hécamède met dans une coupe du fromage râpé *(e)*, qu'elle délaye avec du vin de Pramnos, & régale Machaon de ce mélange qui n'annonce pas dans le Chirurgien une grande connoissance de la diététique. Aussi n'est-ce pas sur ce point de vue que nous voulons le faire envisager; il n'est question que de sa Chirurgie.

Ménélas est percé d'une flèche; il est traité par Machaon qui, après avoir considéré la plaie, la lave avec de l'eau tiède, & y applique, selon la doctrine de Chiron & d'Esculape, une racine propre à appaiser la douleur *(f)*.

Machaon suça-t-il la plaie de Ménélas ou ne fit-il que l'essuyer? Cette question de fait a partagé les Auteurs. Le mot ἐκμυζήσας, employé par Homère, est susceptible de deux interprétations, & *Leclerc* a adopté la dernière; mais il est contredit par les plus habiles Interprètes, & notamment par Eustathe *(g)*, dont le témoignage est d'un très-grand poids. Ce Commentateur ajoute que, de son temps, la succion étoit pratiquée avec succès chez plusieurs nations barbares, & l'analogie vient à l'appui de cette opinion. Aux Indes orientales *(h)*, il y a des familles qui, pour subsister, font le métier de sucer les morsures des animaux venimeux : leur unique préservatif est de se laver plusieurs fois la bouche avec le jus de citron. Les Prêtres-Médecins des peuples de Plata *(i)*, n'ont, dans la cure des maladies, d'autre remède que de sucer la partie affectée. Enfin l'on sait qu'autrefois, dans nos régimens, il y avoit un homme dont la fonction étoit de sucer les plaies des soldats qui se battoient: c'est ce qu'on appeloit *guérir du secret*. Je vais plus loin; il paroît que cette pratique a fait naître l'idée des ventouses, comme on peut

(e) Homère, *Iliad. lib. XI.*

(f) Homère, *Iliad. lib. IV, v. 218 & 219.*

(g) *In Iliad. loco citato.*

(h) Munick, *Chirurg. ad prax. hodiern. accommodat.*

(i) Recherches sur l'Histoire de la Médecine, *page 329. Paris, 1764.*

le présumer d'un passage d'Hippocrate *(k)*. « Un homme,
» dit-il, qui ouvrira la bouche, n'attirera aucune humeur;
» mais s'il rapproche les lèvres de manière à ne laisser au milieu
» qu'une petite ouverture, ou à l'aide d'un chalumeau, il
» attirera tout ce qu'il voudra sans peine. C'est ce qui a
» donné l'idée des ventouses, dont le ventre large aboutit
à un col étroit ». Telles sont encore aujourd'hui celles des Égyptiens *(l)*.

Origine des Ventouses.

Quoi qu'il en soit, Machaon savoit tirer avec art les traits des blessures, & en calmer les douleurs par des remèdes adoucissans. Il pansa avec succès Philoctète, devenu boiteux de la morsure d'un serpent dans l'île de Chrysis *(m)*.

Ces cures qu'on trouveroit aujourd'hui très-ordinaires, étonnoient un peuple ignorant, & répandirent au loin la réputation du guérisseur. Vouloit-on, dans la suite, rendre hommage à l'habileté d'un Médecin, on disoit qu'il étoit de la race de Machaon *(n)*. Homère, en l'égalant aux Dieux, n'a pas fait un parallèle aussi outré, aussi hyperbolique qu'on pourroit d'abord se l'imaginer. Si les Grecs n'eussent déifié que leurs bienfaiteurs, on ne pourroit leur faire un crime de leur superstition. La raison ne désapprouve point celui qui fait de son bienfaiteur un Dieu, quand il n'en connoît pas d'autres. De toutes les erreurs de l'esprit humain, c'est au moins la plus excusable & la plus propre à resserrer les nœuds de la sociabilité. La Grèce reconnoissante éleva à Machaon des statues & des temples. Du temps de Pausanias, on voyoit encore à Géranie un temple dédié à ce héros Chirurgien, où le peuple crédule s'imaginoit qu'il révéloit en songe des remèdes pour la guérison de toute sorte de maux *(o)*. Sa statue

---

(k) *De veteri medicinâ.*

(l) Prosper Alpin. *de medicin. Ægyptior.*

(m) *Tarda Philoctetæ sanavit crura Machaon.* Propert. *eleg. I, lib. II.* = Pausanias, *Arcadic. cap. XXXIII.* = Hygin. *fab. 102.*

(n) Martial. *epigram. XVI, lib. II.*

(o) Pausanias, *Laconic.*

portoit une couronne nommée *cyphos*, dans la langue des Messéniens.

L'Auteur du Poëme intitulé *la petite Iliade*, dit que Machaon fut tué par Euriphile, fils de Télephe. Cette tradition s'est conservée dans les hymnes que l'on chantoit à Pergame en l'honneur d'Esculape. Lorsque ces hymnes commençoient par Télephe, on ne disoit rien à la louange d'Euriphile; c'étoit même, dans ce temple, un crime de le nommer, parce qu'on le regardoit comme l'auteur de la mort de Machaon. On dit que les os de Machaon furent conservés par Nestor. Il avoit un temple à Phérès, & ce fut Épithès, roi de Didamie, qui établit son culte dans la Messénie.

NICOMAQUE. GORG SUS. SPHYRUS. ALEXANORE. POLEMOCRATE.

Machaon avoit épousé Anticlée, fille de Dioclès, roi de Messénie *(p)*. Il eut de cette première femme, deux fils, Nicomaque & Gorgasus, & d'une autre, Sphyrus, Alexanore & Polemocrate, qui paroissent avoir suivi la profession de leur père.

PODALYRE.

Podalyre, frère de Machaon, & le compagnon de ses travaux militaires, fut, comme lui, un des plus célèbres Chirurgiens de l'armée des Grecs. On a beaucoup vanté les cures qu'il avoit faites au siége de Troie; mais on ne les a point circonstanciées. La seule, dont on ait quelque détail, est celle qu'il fit à son retour de Troie, en Carie, où il fut jeté par la tempête. Un berger, qui le sauva du naufrage, le conduisit à Damœtus, roi de cette contrée, dont la fille venoit de tomber du haut d'une maison. Cet accident fournit à Podalyre une belle occasion de montrer son savoir, puisqu'en saignant des deux bras cette Princesse *(q)*, il lui conserva la vie. Damœtus, plein d'admiration & de reconnoissance, la lui donna en mariage, avec la province de Chersonèse pour dot. Podalyre y fit bâtir deux villes, dont il appella l'une, *Syrnum*, du nom de sa femme, & l'autre,

---

(p) Pausanias, *Messeniac.*
(q) Stephan. Bisan. *in voce Syrna.*

Bybaſſus, du nom du berger qui l'avoit ſi généreuſement accueilli après ſon naufrage.

HIPPOLOCHUS.

Il laiſſa un fils nommé *Hippolochus*, dont Hippocrate ſe faiſoit gloire de deſcendre.

Origine de la ſaignée.

On vient de voir dans cette cure de Podalyre la première ſaignée dont l'hiſtoire faſſe mention. Étienne de Bizance, le ſeul Auteur qui rapporte ce fait, eſt trop éloigné des temps dont il parle, pour mériter quelque confiance. En ſuppoſant même le fait exact, ce n'eſt ſûrement pas la première ſaignée qui ait été faite. Ainſi nous devons chercher plus loin l'origine de cette opération. Pline *(r)*, qui fait partager aux animaux la plupart de nos découvertes, raconte qu'elle nous a été enſeignée par l'Hippopotame ou Cheval marin : mais c'eſt un conte à la grecque ou peut-être une fable ſortie de l'Égypte, où cet animal eſt très-commun. Les Égyptiens ont une autre tradition tout auſſi ſuperſtitieuſe, mais très-ancienne, & qui feroit ſoupçonner que la ſaignée eſt de leur invention. Ils diſent qu'on n'eſt ſi ſanguin dans leur pays, que parce qu'on n'y boit d'autre eau que celle du Nil, qui ſe convertit en ſang : effet qu'ils attribuent à l'eau de ce fleuve, depuis que Moyſe a changé en ſang toutes celles de l'Égypte *(ſ)*.

Ce qui fortifie cette conjecture, c'eſt la perfection où ſont portées chez eux la ſaignée & même l'artériotomie, tandis que l'Anatomie y eſt négligée, ou à peine connue, & que toutes les connoiſſances médicinales tiennent au plus groſſier empyriſme.

Nous ne conviendrons point avec *Leclerc* que la ſaignée ſoit un ſecours moins ſimple & moins naturel que la purgation. L'utilité de la ſaignée ne ſe manifeſte-t-elle pas tous les jours par les hémorragies du nez, par le flux hémorroïdal ou par ceux qui ſe font dans toute autre partie du corps, ſur-tout chez

(r) Hippopotamus in quâdam medendi parte etiam magiſter extitit. Aſſiduâ namque ſatietate obeſus exit in littus, recentes arundinum cæſuras perſpeculatus : atque ubi acutiſſimum videt ſtipitem, imprimens corpus venam quamdam in crure vulnerat atque ita profluvio ſanguinis morbidum aliàs corpus exonerat & plagam limo rurſùs obducit. Hiſt. nat. *lib. VIII, cap. XXVI.*

(ſ) Proſper. Alpin. *de medicin. Ægyptior. lib. II, cap. 1.*

les femmes où le tribut périodique eſt quelquefois remplacé par d'autres évacuations contre nature, qui ramènent le calme & procurent un ſoulagement ſubit. Pourquoi donc l'indication de la ſaignée n'auroit-elle pas frappé les hommes auſſi-tôt, ou même plus tôt que la purgation ? Des nations plongées dans la barbarie, qui ne connoiſſent pas ce remède, font uſage de la ſaignée. Dès que les Nègres de Guinée croient s'apercevoir qu'ils ont trop de ſang *(t)*, ils ſe donnent un coup de couteau ſans diſtinction d'aucune partie du corps, & laiſſent couler le ſang auſſi long-temps qu'ils le jugent à propos; enſuite ils lavent la bleſſure avec de l'eau fraîche, & la couvrent de quelques morceaux de linge. A Taiti, les Sauvages ſont auſſi dans l'uſage de la ſaignée *(u)*. Un *Taoua*, c'eſt-à-dire, un Médecin-Prêtre frappe avec un morceau de bois tranchant ſur le crâne du malade; il ouvre par ce moyen la veine que nous nommons *ſagittale*, & lorſqu'il en eſt ſorti la quantité qu'il eſtime néceſſaire, il ceint la tête d'un bandeau qui aſſujettit l'ouverture, & le lendemain, il lave la plaie avec de l'eau. C'eſt ſous cette idée qu'il faut conſidérer la ſaignée dans ſon origine. Le haſard, autant que l'expérience, avoit appris qu'à tel endroit il paſſoit une veine, & l'on en faiſoit la ſection, dans les cas où on la croyoit utile. Les Scythes, l'un des plus anciens peuples du monde *(x)*, & peut-être un des plus barbares, connoiſſoient très-peu de remèdes, encore étoient-ils chirurgicaux, & la ſaignée étoit de ce nombre. Lorſqu'ils étoient malades, leur coutume étoit de ſe couper une veine derrière chaque oreille, juſqu'à ce qu'ils tombaſſent dans une eſpèce de ſommeil létargique. Les uns ſe réveilloient guéris, & d'autres n'éprouvoient aucun ſoulagement.

En un mot, l'état dans lequel on trouve cette opération, du temps d'Hippocrate, où l'ouverture des veines du front, de la langue, celle des artères, & leur cautériſation, étoient d'un

---

(t) Hiſtoire générale des Voyages, *tome IV, page 147.*

(u) Voyage autour du monde, pendant les années 1766, 1767, 1768 & 1769. *Par M. de Bougainville.*

(x) Hippocr. *de aëre, aquis & locis.*

usage familier dans la pratique de l'art, tout nous fait croire que cette opération, pour être arrivée dès-lors à ce point de perfection, avoit été pratiquée plusieurs siècles avant lui.

Il nous reste à parler de quelques autres Chirurgiens qui ont vécu dans le temps de la guerre de Troie. Achille, fils de Pelée & disciple de Chiron *(y)*, n'est pas un de ceux qui se sont le moins distingués. Plutarque en parle comme d'un excellent Médecin des plaies *(z)*. On sait que sa lance avoit la propriété de guérir ceux qui en avoient reçu des blessures. Cette lance qui étoit d'airain *(a)*, comme toutes celles des temps héroïques, lui venoit de son père, qui la tenoit lui-même de Chiron : on la montroit encore dans le temple de Minerve du temps de Pausanias *(b)*.

ACHILLE.

Ce Héros a le premier employé dans le traitement des plaies *(c)*, la mille-feuille & la mercuriale, qui de-là sans doute avoient pris le nom d'*achillées* : c'est avec la dernière plante qu'il guérit Télephe de sa blessure. D'autres veulent qu'il ait ajouté le verd-de-gris dont il avoit aussi reconnu les propriétés dans la cure des plaies; c'est pourquoi, dit Pline, on le représente raclant avec son épée le verd-de-gris de sa lance sur la plaie de Télephe *(d)*.

Il semble aussi que dès-lors il faisoit usage de l'instrument tranchant, dans certains cas où l'application des plantes étoit reconnue impuissante. C'étoit, selon Stace, de Chiron qu'il tenoit cette pratique *(e)*. Plutarque ajoute que le Centaure

---

(y) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(z) *De mod. legend. poët.* = Symposiac. *lib. V, quæst. IV.*

(a) Homère, *Iliad. lib. XVII, v. 143.*

(b) Pausanias, *lib. III.*

(c) Plin. *lib. XXV, cap. V.*

(d) Plin. *Hist. nat. loco citato.* = Quintus Calaber, *lib. IV. v. 175.*

(e) . . . *Quin etiam succos atque auxiliantia morbis*
Gramina, quo nimius staret medicamine sanguis,
Quid faciat somnos, quid hiantia vulnera claudat,
Quæ ferro cohibenda lues, quæ cederet herbis
Edocuit. . . . . { Stat. Papin. *Achilléid. lib. II, in fine.*

avoit aussi donné à Achille quelques principes sur la diète *(f)*. On a vu, dans l'histoire de Machaon, jusqu'où ces principes pouvoient s'étendre.

Patrocle, ami d'Achille, fut son élève dans la Chirurgie. On sait qu'Euripile *(g)*, dans l'Iliade, implore son secours. « Faites-moi, lui dit-il, une incision à la cuisse, pour en tirer le trait qui me blesse, & après avoir lavé ma plaie, appli- « quez-y quelques-uns de ces excellens remèdes que vous tenez « d'Achille, & qu'il a lui-même appris du centaure Chiron ». Patrocle conduit Euripile à sa tente, tire le trait, nettoie la plaie, & y applique une racine amère, broyée, qui, dans le moment, arrête le sang, desséche la plaie & calme les douleurs. Qu'étoit-ce que cette racine amère? C'est ce qui n'est éclairci nulle part *(h)*. PATROCLE.

Teucer passe aussi pour élève de Chiron. Pline lui attribue la découverte de la plante appelée *teucrion;* mais rien de si minutieux, rien de si frivole que cette découverte, ainsi que ses usages & les preuves qu'il apporte de son efficacité *(i)*. TEUCER.

Nous avons parlé dans l'Introduction, de la pratique superstitieuse d'Autolycus *(k)*, & des mots enigmatiques, prononcés entre les dents, avec lesquels il feignoit d'arrêter les hémorragies. Ces erreurs, & d'autres semblables, se sont perpétuées, & se perpétueront d'âge en âge, parce qu'il y aura toujours des fripons & des dupes. AUTOLYCUS.

Iapis, un peu moins ancien que les précédens, quoiqu'il fut, selon Virgile, élève d'Apollon, est introduit par ce Poëte, IAPIS.

(f) Sympofiac. *lib. V, quæst. IV.*

(g) Homère, *Iliad. lib. II, in fine.*

(h) Ceux qui seront curieux d'apprendre toutes les conjectures qu'on a faites sur cette racine, peuvent consulter Wedelius, *diss. medic. Philologic. decad. VI, exercitat.* 6 & 10.

(i) Invenit & Teucer.. teucrion.. constatque sic inventam: Cum exta super eam projecta essent, adhæsisse lieni, eumque exinanisse: ob id à quibusdam splenion *vocatur. Narrant sues, qui radicem ejus ederint, sine splene inveniri.* Plin. *Hist. nat. lib. XXV, cap. V.*

(k) Isaïe dit des Magiciens: *strident in incantationibus suis.*

panſant Énée de ſes bleſſures. C'eſt tout ce qu'on ſait de lui.

Tels étoient les héros qui ſe ſont immortaliſés par dix années de combats au ſiége de Troie. Hélène elle-même, dont l'enlèvement, en intéreſſant toute la Grèce à l'injure de Ménélas, donna tant de reſſort à leur valeur, Hélène n'eſt point étrangère à notre hiſtoire. Outre le fameux Népenthe *(l)*, qui produiſoit tous les biens, & faiſoit oublier les maux, elle avoit connu pluſieurs plantes : l'*Helenium* étoit, dit-on, née de ſes larmes. Pline ajoute que cette plante eſt un excellent coſmétique *(m)*, & peut-être eſt-ce le ſeul uſage qu'elle en faiſoit. Si elle ignoroit les propriétés de ce remède pour le recouvrement de la ſanté, elle y trouvoit au moins l'avantage d'en conſerver les brillans attributs.

HÉLÈNE.

ÆNONE.

Ænone, ſa malheureuſe rivale, eut, comme elle, la connoiſſance des plantes. Elle avoit été, dit Ovide *(n)*, inſtruite par Apollon même; mais tout ſon art étoit impuiſſant contre les feux dévorans de l'amour & de la jalouſie. Elle refuſa à Pâris, ſon volage époux, bleſſé au ſiége de Troie, la guériſon qu'elle ſeule pouvoit lui donner. Il en mourut, & elle ſe tua de déſeſpoir *(o)*.

Établiſſement de diverſes Écoles.

Après la guerre de Troie, les deſcendans d'Eſculape, nommés *Aſclépiades (p)*, reſtèrent preſque ſeuls en poſſeſſion de l'art de guérir. Amis de l'humanité, ils voulurent perpétuer

---

(l) Plin. *lib. XXV, cap. II.*

(m) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXI, cap. X; & lib. XXII, cap. XXI.*

(n) . . . *Ipſe ratus dignam medicas mihi tradidit artes.*
Admiſitque meas ad ſua dona manus.
Quæcunque herba potens ad opem radixque medendi
Utilis in toto naſcitur orbe, mea eſt.
Me miſeram! quod amor non eſt medicabilis herbis;
Deſtituor, prudens artis, ab arte meâ.

(o) Photii Bibliothec. *ſect. 190.*

(p) Aſclepiadæ igitur vocantur quidem propriè quotquot trahunt ſeriem ab hoc genere. Tzetzès, *Hiſt. X, chiliad. 349.*

leurs

leurs bienfaits en instituant plusieurs Écoles qui acquirent la plus grande célébrité. Ceux qui tenoient les Écoles de Cos & de Gnide, s'empressèrent à l'envi de se surpasser par le nombre de leurs découvertes. Cette émulation se remarque dans les écrits d'Hippocrate, lorsqu'il oppose ses Coaques aux sentences Gnidiennes. Ces deux branches subsistoient encore en Asie, lorsque l'École de Rhodes, qui s'étoit tant distinguée, s'éteignit.

Vers le même temps, les Médecins d'Italie, Philistion, Empédocle, Pausanias & leurs disciples, formèrent une troisième École qui se mit en concurrence avec les autres; l'honneur de la prééminence fut long-temps disputé. L'École de Cos eut l'avantage de voir sortir de son sein beaucoup plus d'habiles Médecins, que celle de Gnide. Celle d'Italie eut toujours le dernier rang *(q)*.

Ces Écoles n'étoient pas les seules: Hérodote en fait connoître deux autres *(r)*, dont l'une étoit à Cyrène, & l'autre à Crotone. Démocede, qui étoit sorti de cette dernière, lui acquit la supériorité par des cures éclatantes, dont nous parlerons bientôt *(s)*.

Rien n'étoit plus propre à donner l'essor à la Chirurgie & à reculer ses limites, que le zèle & l'émulation dont ces diverses Écoles étoient animées. Cependant cet art, après avoir eu une si belle aurore dans tous les temps de la guerre de Troie, on va le voir rentrer, jusqu'à celle du Péloponèse, dans les profondes ténèbres *(t)* d'où il étoit sorti. Ce n'est pas qu'il cessât d'être cultivé, qu'il ne fît même des progrès; mais comme alors on n'écrivoit rien, que tout passoit par une tradition orale des maîtres aux disciples, les observations & les découvertes périssoient avec leurs possesseurs. Quelques débris de ces connoissances, échappés au pouvoir destructeur du temps,

(q) Galen. *Method. medend. lib. I.*

(r) Herodot. *Hist. lib. I.*

(s) Idem, *loc. citat. lib. III, cap. XXXIX.*

(t) Plin. *Hist. nat. lib. XXIX, cap. I.*

ne sont presque d'aucune ressource. Le temps a encore moins respecté les écrits d'Ératostène, de Phérécide, d'Apollodore, d'Arius de Tarse, de Polyante de Cyrène, qui avoient fait l'histoire des Asclépiades. Il n'en reste plus que les noms, & une généalogie sèche *(u)*, qui descend jusqu'à Hippocrate. Ainsi nous nous garderons bien d'imiter ces voyageurs minutieux qui, faute d'avoir des châteaux à décrire, ne font pas grâce du moindre buisson qui s'est offert à leurs regards, dans les déserts qu'ils ont parcourus. Pour ne plus arrêter le Lecteur sur le fastidieux tableau des superstitions qui n'ont pas moins défiguré la Médecine externe des siècles philosophiques, dans lesquels nous allons entrer, que celle des précédens, nous nous bornerons aux faits essentiels, sans rien omettre cependant de ceux qui serviront à renouer la chaîne des connoissances interrompues par la perte des monumens.

Connoissances des Asclépiades; leur Anatomie.

Par tout ce qui a précédé, il paroît que la Chirurgie des Asclépiades étoit purement empyrique. On connoissoit un remède pour telle espèce de plaie ou d'ulcère, & on l'appliquoit sans autre examen. Si l'on faisoit quelqu'incision, lorsqu'une flèche avoit pénétré les chairs, ce n'étoit que pour

---

(u) . . . *Iste Cous Medicus, magnus Hippocrates;*
Patre quidem erat Heraclida, matre autem Phænareta,
Existens septimus decimus, ex Æsculapii progenie.
Post enim Trojæ captionem, in trajectione Rhodi,
Podalyrius filius Æsculapii existens,
Hippolocum genuit, ex quo Sostratus natus est;
Ex quo Dardanus; ex quo Crisamis; ex quo Clemyttades,
Cujus filius Theodorus secundus rursus natus est.
Crisamide Theodorus secundus rursum natus est:
Ex Theodoro hoc autem Sostratus tertius;
Ex quo Nebrus; ex quo Gnosidicus; ex quo Hippocrates.
Primi Hippocratis autem filii Gnosidici
Filius erat Heraclidas: ex quo Phænareta,
Ille magnus qui & secundus fuit Hippocrates. { Joan. Tzetzes, *Hist. VII, chiliad.* 155.

la tirer plus aisément, pour ne point causer de dilacération ultérieure. On n'avoit pas alors pour objet de prévenir l'étranglement qu'entraîne souvent l'inflammation.

Il y a grande apparence que c'est dans des sections hasardées & souvent suivies d'accidens, que l'on apprit à respecter certaines parties, ou à diriger dans un autre sens les incisions. Ces essais, répétés par la multiplicité des circonstances, tenoient lieu de connoissances anatomiques.

Cependant, si l'on en croit Galien *(x)*, lorsque la Médecine étoit renfermée dans la famille des Asclépiades, les pères enseignoient l'Anatomie à leurs enfans, & les accoutumoient de bonne heure à disséquer les animaux; de sorte que cet usage passant de père en fils, comme par une tradition manuelle, il étoit inutile de rien écrire, puisqu'il étoit, ajoute-t-il, aussi impossible qu'ils l'oubliassent, que les lettres de l'alphabet qu'ils avoient apprises presqu'en même temps. Ce Médecin, dans son enthousiasme pour les Asclépiades, assure encore que l'Anatomie étoit de leur temps à sa perfection, ce qui n'est point & ne pouvoit être; d'ailleurs cette assertion ne s'accorde guère avec ce que nous dirons bientôt du Philosophe Alcmæon, que l'on prétend avoir le premier disséqué des animaux.

Leclerc (y), d'après Galien, pense qu'ils avoient pu profiter des découvertes que les Égyptiens avoient faites par l'embaumement des cadavres; mais l'art d'embaumer, on l'a vu, n'a jamais pu tourner à l'avantage de l'Anatomie. Nous avons observé que la répugnance ou le respect qu'ils avoient pour les cadavres, ayant passé aux Grecs *(z)*, & de-là aux Romains *(a)*, il a toujours été un obstacle aux progrès de cette science. Que d'avides Aruspices, au gré d'une superstition crédule, aient cherché ou feint de chercher dans les entrailles

---

(x) Galen. *de administr. Anatom. lib. II, cap. I.* = *Introduc. seu Medic. initio.*

(y) Histoire de la Médecine, *page 82.*

(z) Plutarch. *in vitâ Syllæ.* = Porphyr. *de abst. carn. lib. II, §. 50.*

(a) Aspici humana exta nefas haberi, Plin. *Histor. natur. lib. XXVIII, cap. I.*

des animaux, les évènemens incertains du sombre avenir ; qu'autrefois les Celtes *(b)*, les Espagnols *(c)*, aient eu la barbare curiosité d'observer d'un œil attentif les entrailles palpitantes des victimes humaines, quelle utilité pouvoit tirer l'Anatomie de ces vaines recherches ? Quelles lumières pouvoient y puiser des hommes, dont l'objet unique étoit de propager l'erreur : sinon une Anatomie très-superficielle & bornée à la simple nomenclature de quelques parties, ou tout au plus à la position des principaux viscères ? Quant à la marche de certains troncs d'artères ou de veines, on l'a moins connue par l'inspection des victimes, que par la pratique de la Chirurgie ; & voilà sans doute l'espèce d'Anatomie que les Asclépiades tenoient de la tradition.

Pline offre quelque chose de plus spécieux *(d)*, en nous apprenant que les rois d'Égypte disséquoient les corps des morts, pour découvrir les maladies qui les avoient fait périr. Si cette pratique a jamais eu lieu, c'est tout au plus sous les Ptolémées. On lit à la vérité dans Galien *(e)*, qu'à Alexandrie on démontroit l'ostéologie sur des pièces naturelles ; mais il est reconnu que cet usage ne s'est établi que sous leurs règnes. Au reste, quand ce fait regarderoit les premiers rois d'Égypte, quelle induction pourroit-on en tirer ? Nous donne-t-il une idée exacte des connoissances anatomiques qu'on attribue aux Asclépiades ? Rien de tout cela. Pour savoir donc à quoi s'en tenir, il faut interroger Hippocrate : ses lumières dans cette partie serviront de mesure pour apprécier celles de ses prédécesseurs. Or, dès que ce grand Médecin, qui étoit un de leurs descendans, & qui sans doute avoit profité de toutes leurs découvertes, n'étoit pas fort avancé lui-même dans l'Anatomie, ils devoient certainement l'être beaucoup moins. Car l'application infatigable de cet excellent génie, sa sagacité, ses recherches dans une

---

(b) Diodor. Sic. *lib. V, cap. IX.*
(c) Strab. *Geograph. lib. III.*
(d) Plin. *Hist. nat. l. XIX, c. V.*
(e) Administrat. Anat. lib. I.

ſcience qu'il eſtimoit ſi néceſſaire à l'art de guérir *(f)*, ne nous permettent pas de douter qu'il n'eût laiſſé bien loin derrière lui tous ceux qui l'avoient précédé dans cette carrière, comme il l'a fait dans la Médecine.

Galien objecte que l'Anatomie perdit ſon luſtre *(g)*, lorſque les Aſclépiades commencèrent à enſeigner leur art à des étrangers, trop avancés en âge, pour ſe livrer aux diſſections. Mais cette ſcience, paſſant en des mains étrangères, en fut-elle moins cultivée dans la famille des Aſclépiades juſqu'au temps d'Hippocrate, & même après lui? On ne peut donc en tirer aucune induction contraire à l'idée que nous avons donnée de l'Anatomie de ces temps-là.

Pour ce qui eſt du cautère actuel, les Grecs s'en ſont ſervi de bonne heure, & ils paroiſſent l'avoir emprunté des Égyptiens ou des Éthiopiens. Ces derniers brûloient le front de leurs enfans le jour de leur naiſſance *(h)*, & les Étruſques, l'occiput. Ce remède étoit très-uſité parmi les Aſclépiades; on peut s'en convaincre par un paſſage de Jamblique *(i)*, & par la lecture même des écrits d'Hippocrate. D'ailleurs de temps immémorial, il étoit d'uſage chez pluſieurs nations. Les Lybiens *(k)*, peuples de l'Afrique, ſur-tout ceux qui menoient une vie paſtorale, en faiſoient le plus grand cas. Lorſque leurs enfans avoient atteint la quatrième année, on brûloit aux uns les veines du ſommet de la tête avec de la laine graſſe, & à d'autres, celles des tempes, pour les préſerver du flegme & de la pituite, qu'ils croyoient découler du cerveau. Quand cette brûlure jetoit ces enfans dans une ſorte de ſpaſme, on le calmoit en les arroſant avec de l'urine de bouc. Ce peuple, qui jouiſſoit de la ſanté la plus conſtante & la plus robuſte, ne penſoit la devoir qu'à cette précaution.

Origine du cautère actuel.

(f) Corporis natura principium ſermonis in arte medicâ. Hippocrat. *de loc. in homin.*

(g) Galen. *loco citato.*

(h) Bartholin. *de puerperio veter.*

(i) Jamblic. *de vitâ Pythagoræ, cap. XXIX.*

(k) Herodot. *lib. IV.*

Les Scythes-Nomades *(l)*, nation qui disputoit de l'antiquité de son origine avec les Égyptiens *(m)*, se faisoient appliquer le feu aux épaules, aux bras, aux jointures, à la poitrine, aux reins, & la raison de cet usage étoit l'excessive humidité & la foiblesse de leurs articulations. On peut encore présumer que les Égyptiens se sont servi très-anciennement du cautère actuel, par une anecdote que Pline nous a conservée *(n)*. Dès le temps de l'empereur Claude, lorsque la *mentagre* (maladie ainsi nommée, parce qu'elle attaquoit sur-tout le menton) commença à se manifester à Rome, on fit venir des Médecins Égyptiens, comme plus exercés & plus habiles dans le traitement de cette maladie, qui étoit commune dans leur pays : ils appliquèrent le feu avec succès. Cet excellent remède, que la mollesse de nos mœurs a rendu si rare parmi nous, est d'un usage familier chez les Lappons dans les douleurs des articles *(o)*, & chez d'autres nations où l'art est encore au berceau.

État de la Chirurgie chez les Juifs.

C'est ici l'endroit d'examiner quel étoit, vers le même temps, l'état de la Chirurgie chez les Juifs. L'explication forcée de quelques passages, jointe à des traditions fabuleuses, a donné du savoir de Salomon, l'idée la plus exagérée & la plus absurde. On l'a regardé comme un homme universel. Les Alchimistes en ont fait un de leurs Patriarches. Dans sa description allégorique de la vieillesse *(p)*, on a cru apercevoir la main d'un Anatomiste éclairé. Il est des personnes faciles à prévenir; pour peu qu'une chose soit singulière, & qu'elle ait l'ombre de vraisemblance, ils l'adoptent, la croient, la débitent même comme une vérité. Paschius *(q)*, sur quelques inductions vagues de Bontekoë *(r)*, ne balance point à donner gratuitement à

(l) Hippocrat. *de aëre, aquis & locis.*
(m) Herodot. *loc. citat.* = Justin. *hist. epitom. lib. II, cap. I.*
(n) Plin. *Hist. nat. lib. XXVI, cap. I.*
(o) Schœffer. *Descript. Lappon. pag. 351.*
(p) *Lib. ecclesiast.* cap. ult.
(q) *De invent. med. nov.-antiq.* cap. VI, pag. 311 & 312.
(r) *De humanæ vitæ sanitate, morbis, ipsâque morte,* pag. 278.

Salomon la connoiſſance de la circulation du ſang. Ce qu'il y a de mieux atteſté, & ce qu'on peut dire de plus vrai, c'eſt que les jugemens de ce Prince décèlent un homme d'un grand ſens, d'un eſprit très-vif & très-pénétrant. Il eſt même à croire qu'il étoit verſé dans la botanique, puiſque le premier *Livre des Rois* porte qu'il connoiſſoit *depuis le cèdre du Liban juſqu'à l'hyſſope (ſ)* : & lui-même ſe rend le témoignage, qu'il étoit *inſtruit des différences des plantes (t)*. Quant *à leurs propriétés médicinales,* il n'avoit pu les apprendre que dans la pratique de l'art. On eſt fâché, pour l'honneur de ſa ſageſſe ou de ſa bonne foi, qu'il ait aſſaiſonné ces remèdes de tant de charmes & de preſtiges *(u)*.

Iſaïe montra plus de franchiſe & de ſimplicité dans la cure de l'ulcère du roi Ézéchias, qu'il guérit par l'application des cataplaſmes de figues ſauvages, fruit qui croiſſoit en abondance dans la Paleſtine. Quand il étoit à ſa maturité, on le paîtriſſoit, & l'on en faiſoit des eſpèces de gâteaux en forme de briques, afin qu'il ſe conſervât plus long-temps. Il paroît par pluſieurs paſſages du même Prophète, qu'on employoit de ſon temps les huiles *(x)* & les réſines *(y)* dans le traitement des plaies. Le Livre de l'Écclėſiaſte, attribué par les plus ſavans critiques à Salomon, dépoſe que dès-lors on compoſoit des mélanges en forme d'onguent & de liniment pour la guériſon des bleſſures *(z)*.

On ne voit point qu'Ézéchias fût blâmé d'avoir eu recours aux remèdes d'Iſaïe, comment put-on reprocher au roi Aſa *(a)*, de s'être ſervi de ceux des Médecins dans une

---

(ſ) Lib. Reg. cap. I.

(t) Lib. Sapient. cap. VI, v. 20.

(u) Joſeph. *Antiq. Judaïc. lib. VIII.* = *de Bello Italico, lib. VIII.*

(x) E plantâ pedis uſque ad verticem non eſt in eo ſanitas. Vulnus & livor, & plaga tumens non eſt circumligata nec curata medicamine, neque fota oleo. Iſaïe I, v. 6.

(y) Aſcende in Galaad & tolle reſinam, virgo, filia Ægypti, fruſtra multiplicas medicamina, ſanitas non erit tibi. Jerem. cap. XLVI, v. 2 ; & cap. VIII, v. 21.

(z) Eccleſiaſt. cap. XXXVIII, v. 7.

(a) Paralipom. XVI, v. 12.

violente douleur aux pieds ? L'énigme n'eſt pas difficile à expliquer. Juſque-là les Juifs n'ayant point vraiſemblablement de Médecins particuliers, s'adreſſoient à leurs Prêtres ou à leurs Prophètes qui appuyoient leurs opérations & leurs remèdes de la protection de Dieu, tandis que les Médecins idolâtres adminiſtroient leurs remèdes au nom de quelques fauſſes Divinités, & voilà le crime d'Aſa.

On peut rapporter à la même époque la cure de Tobie. On ſait que ce pieux citoyen, fatigué de la ſépulture des morts, qui l'avoit occupé toute une nuit, s'étant endormi contre une muraille, des excrémens chauds d'hirondelles tombèrent de leur nid dans ſes yeux. Il en devint aveugle, & ſon fils le guérit par l'application du fiel d'un certain poiſſon *(b)*.

HOMÈRE. Nous devons ici rendre quelque hommage aux connoiſſances d'Homère. S'il n'a point été Médecin, ſes poëmes ſont au moins le dépôt de preſque toute l'ancienne Médecine des Grecs. On y trouve ſur l'Anatomie & la Chirurgie de ces temps reculés, beaucoup de détails qu'on chercheroit vainement ailleurs. Sans donner dans l'admiration outrée de quelques-uns de ſes amateurs, on ne ſauroit nier qu'il n'ait eu des lumières ſurprenantes pour le temps où il vivoit. Il eſt l'Hiſtorien des Arts & le Peintre des mœurs, ſans que ſa poëſie perde rien de ſa force ni de ſes agrémens. Ses deſcriptions montrent que l'Anatomie & la Chirurgie de ſon temps lui étoient familières. Il ſavoit que de la léſion de la veine-cave s'enſuivoit promptement la mort. Nous avons de lui une deſcription aſſez ſatisfaiſante du tendon d'Achille, ainſi nommé apparemment de ce que, dans l'Antiquité, on donnoit le nom d'Achille à tout ce qui avoit une force ou une vertu extraordinaire. Enfin il y a toute l'exactitude & la préciſion qu'on peut attendre de ces premiers âges dans l'expoſition qu'il ſait de la méthode de traiter les plaies, de les laver, d'en arrêter le

(b) Lib. Tob. cap. XI.

sang, d'en tirer les flèches & les dards, & d'y appliquer les médicamens convenables.

Pline observe avec étonnement, qu'Homère qui parle si souvent de lotions & de bains *(c)*, n'a fait aucune mention des sources chaudes, & il en conclut qu'il n'en existoit pas alors; mais Philostrate semble insinuer le contraire, lorsqu'il dit que l'Oracle avoit indiqué aux blessés du siége de Troie, des eaux que les habitans de Smyrne appeloient *bains d'Agamemnon (d)*.

Ce Poëte, après sa mort, reçut des honneurs divins. Sept villes se disputèrent la gloire de l'avoir vu naître. Ptolémée Philopator lui fit ériger un temple autour duquel étoient représentées les villes qui le réclamoient *(e)*; & par une injustice qu'éprouvent trop communément les grands hommes, pas une ne voulut pourvoir à sa subsistance pendant sa vie.

Il seroit superflu de nous étendre davantage sur la personne d'Homère : ceux qui desireront connoître toutes les particularités de sa Chirurgie, peuvent consulter Bartholin *(f)* & Brindel *(g)*.

Le même âge vit naître un autre Homère médecin, qui étoit de l'île de Chio; mais l'histoire ne nous apprend rien de lui, non plus que de Thalétas ou Thalès de Crète. Pour Épiménide, on dit qu'il passa cinquante ans à l'étude de la Botanique *(h)*. Hésiode s'en occupa aussi : le polion étoit sa plante favorite *(i)* : il n'y avoit rien à quoi il ne la crut propre; mais l'usage le plus ordinaire qu'il paroisse en avoir fait, c'est en fumigation, si toutefois sa pratique étoit exempte de superstition. Quoique ce vice infectât les ouvrages de Nichepsus roi d'Egypte, qui avoit, dit-on, écrit sur toutes les maladies, ils n'en étoient que plus estimés de sa nation *(k)*,

HOMÈRE de Chio.

THALÈS.

ÉPIMÉNIDE.

HÉSIODE.

NICHEPSUS.

(c) *Hist. nat.* lib. XXXI, cap. VI.

(d) Λουτρὰ μαντευτά Philost. *Heroïc.*

(e) Elian. *variar. Histor. lib XIII, cap. XXII.*

(f) *De Poëtis medicis.*

(g) Adam. Brindelii. *Dissert. de Homer. medico.*

(h) Diog. Laërt. *de vitâ Epimenid.*

(i) Plin. *Hist. nat. lib. II, cap. VI.*

(k) Eufeb. *chronic.*

parce que le peuple prodigue ſon admiration à tout ce qu'il ne connoît pas. Nichepſus donnoit pour un excellent ſtomachique le jaſpe vert, porté en forme d'amulette. Pour en rendre l'application plus efficace, il vouloit qu'on y fît graver un dragon rayonnant. Galien qui le cite à ce ſujet *(l)*, dit avoir vu le même effet de ce jaſpe, ſans qu'il y eût rien de gravé. Le grand Médecin que l'imagination !

Aetius nous a laiſſé la deſcription d'un emplâtre & de quelques autres médicamens *(m)*, qu'il attribue à ce roi d'Égypte, & il le fait encore auteur d'un remède propre à briſer la pierre dans la veſſie *(n)*.

La Chirurgie des Égyptiens s'introduit en Perſe.

L'Égypte, vers ce même temps, avoit conſervé tous ſes avantages, & ſes Médecins jouiſſoient de la plus grande réputation. Cambyſe, roi de Perſe *(o)*, avoit fait venir d'Egypte un Médecin-Oculiſte. Celui-ci, pour ſatisfaire ſa haine contre Amaſis, roi d'Égypte, engagea Cambyſe dans des négociations qui brouillèrent ces deux Princes. Cambyſe finit par porter ſes armes en Égypte, & il en fit la conquête.

Hérodote ajoute qu'il ſe donna une ſanglante bataille ſur les frontières de l'Égypte, & qu'il périt beaucoup de monde de part & d'autre. Comme ce n'étoit l'uſage ni des Perſes ni des Égyptiens de brûler leurs morts, les cadavres reſtèrent ſur le champ de bataille en proie à la corruption. On en trouvoit encore les os du temps d'Hérodote *(p)*; mais ce qu'il y a de particulier, c'eſt que les crânes des Égyptiens étoient très-durs, & ceux des Perſes ſi fragiles & ſi minces qu'il étoit facile de les percer d'un léger coup de pierre. L'Hiſtorien prétend que cette différence venoit de ce que les Perſes avoient toujours la tête couverte d'un bonnet ou d'une thiare, au lieu que les Égyptiens avoient habituellement la tête raſée & expoſée aux rayons du Soleil.

(l) Galen. *de ſimpl. medicamentor. facultatib. lib. IX.*

(m) Tetrab. I, ſerm. I.

(n) Tetrab. I, ſerm. II.

(o) Herodot. *lib. III, initio.*

(p) Loco citato.

Les Médecins Égyptiens devinrent bientôt tellement à la mode, qu'il n'y en avoit point d'autres à la cour du roi de Perse : les villes même s'en procuroient; les Généraux en attachoient à leur personne pendant la guerre *(q)*.

Entre les Arts utiles, Cyrus accueillit particulièrement la Médecine. Ce Prince en même temps attira les meilleurs Médecins de l'Égypte *(r)*. Il s'entretenoit avec eux, réchauffoit leur zèle, encourageoit leurs talens, tant par l'intérêt qu'il prenoit aux malades qu'il confioit à leurs soins, que par les récompenses ou les éloges dont il honoroit leurs succès. Sous Darius, les Médecins perdirent leur crédit avec l'estime de ce Prince, parce qu'ils ne purent parvenir à le guérir, comme on le verra bientôt à l'article du Médecin Démocède.

Jusqu'ici nous avons vu les Chirurgiens exercer un Art muet, ou marcher à la lueur incertaine & trompeuse de la simple routine. Maintenant, les Philosophes vont faire de l'étude du corps humain & de sa nature une portion de leur domaine; ils regarderont cette intéressante étude comme le résultat de la sagesse *(s)*: car, disoit expressément Démocrite, l'objet de la Médecine est de guérir les maux corporels, & celui de la Sagesse de guérir les maladies de l'ame. On verra donc les Philosophes porter dans l'art de guérir le jargon de leur Physique; ils donneront le plus souvent leurs hypothèses pour des faits, & leurs rêveries pour des découvertes. Sans avoir plus de connoissances anatomiques que leurs prédécesseurs, ils oseront expliquer les ressorts & les mouvemens compliqués de notre machine; enfin ils se perdront en raisonnemens. Mais avons-nous droit de leur faire un crime de leurs erreurs? Ils nous ont frayé la route; leurs fautes mêmes ont instruit nos pères, & les ont empêchés d'en faire de semblables. C'est ainsi que la raison s'épure, que les connoissances se développent, que les Sciences & les Arts s'avancent insensiblement vers la perfection. Nous avons

Union de la Philosophie & de la Chirurgie.

(q) Xenophon, *Cyropæd. lib. I.*
(r) Cyropæd. *lib. VIII.*
(s) Clem. Alex. *Pedagog. lib. I.* = Cels. *Præfat. lib. I.*

cette obligation à Pythagore & à ses Disciples. A la vérité, ce Philosophe négligeoit trop l'expérience par l'orgueilleuse démangeaison de tout expliquer; mais il faut peut-être aller quelquefois au-delà du but pour frayer des routes nouvelles & faire entrevoir quelques vérités utiles.

Leclerc, n'ayant rien trouvé de la pratique médecinale des Pythagoriciens, croit qu'ils se sont bornés à la seule théorie de l'Art; mais plusieurs témoignages déposent le contraire *(t)*, & formellement celui de Jamblique *(u)*, l'historien de Pythagore, qui représente en peu de mots à peu près, tout le système médicinal de sa secte. « C'est, » dit-il, dans la diette que résidoit presque toute leur Méde- » cine. Ils n'employoient guère de médicamens que dans la » cure des plaies & des ulcères. Ils faisoient plus d'usage » d'onguent & de cataplasmes que leurs prédécesseurs, & moins d'usage du feu & de l'instrument tranchant ». Il n'oublie pas d'observer qu'ils se servoient aussi de charmes magiques. Ce passage prouve bien que leur Médecine étoit principalement chirurgicale.

Les Philosophes qui les avoient précédés, comme Thalès, Phérécide, Toxaris, Épiménide, Zamolxis, n'étoient que des imposteurs qui cachoient leur ignorance dans la Médecine interne sous le voile de la charlatanerie & du pédantisme. Or Pythagore & ses Sectateurs ne porteront pas plus loin leurs vues.

PYTHAGORE. Pythagore étoit fils de Mnesarque de Samos. On n'est pas d'accord sur le temps de sa naissance : cependant Denys d'Halicarnasse, Eusèbe, Tatien, & Clément d'Alexandrie, la placent tous également après la cinquantième Olympiade. Son père le conduisit encore enfant en Phénicie, & confia son éducation au Philosophe Phérécyde; ensuite il voyagea en divers pays, & sur-tout en Égypte, où il acheta par la

---

(t) Porphyrius *in vitâ Pythagor.* = Cornel. Cels. *lib. I. init.* = Cyrill. *contra Julian.*

(u) Jamblic. *de vitâ Pythagor. cap.* XXIX.

circoncision qu'il subit *(x)*, le privilége de converser avec les Prêtres, & d'être initié à leurs mystères. C'est dans cette École qu'il puisa l'idée de l'immortalité de l'ame, & vraisemblablement tout ce qu'il savoit de Médecine. A son retour d'Égypte en Ionie, il consulta les plus célèbres oracles, & finit par ouvrir une École dans sa patrie. Ayant quitté Samos, pour se rendre en Italie, il se fixa à Crotone, où il eut une grande affluence de disciples. C'est lui qui donna le nom de *Philosophie* aux connoissances naturelles & morales. On dit qu'il se tint quelque temps renfermé dans un antre, où il se vantoit d'avoir découvert plusieurs mystères. Le plus réel étoit l'art d'en imposer, il y excella. On le regardoit, non comme un génie rare, mais comme une Intelligence d'un ordre supérieur, qui honoroit la Terre de sa présence; & lui-même se disoit d'une nature immortelle *(y)*. Toute l'Antiquité s'accorde à dire qu'une mort violente termina ses jours, mais on ne sait pas précisément à quel âge.

Pythagore est le premier qui ait écrit de la vertu des plantes. On ne devine pas pourquoi *Leclerc* attribue cet ouvrage à un certain Cléemporus, puisque Pline, de l'autorité duquel il s'appuie *(z)*, ajoute que la tradition, de concert avec toute l'Antiquité, en regarde Pythagore comme le véritable Auteur, & qu'il le cite expressément sous son nom. Cet ouvrage, à en juger par ce que Pline paroît en avoir extrait, ne respiroit que la superstition & le charlatanisme. Pythagore y parloit d'une plante nommée *menaïs* ou *corynthas (a)*, dont la décoction dans l'eau est si efficace contre la morsure des serpens, que la seule fomentation la guérit sur le champ. Il ajoute que si quelqu'un venoit à se coucher sur l'herbe où l'on auroit jeté cette décoction, il tomberoit dans un état mortel & incurable par la force prodigieuse du poison de cette plante, quoiqu'elle même soit

---

(x) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(y) Elian. *variar. Histor. lib. IV, cap. XVII.*

(z) Plin. *Hist. nat. lib. XXIV, cap. XVII; & lib. XXV, cap. II.*

(a) Plin. *loco citato, lib. XXIV.*

un contre-poison. Il est une autre plante que ce Philosophe nomme *aproxis*, dont la racine produit de loin des feux comme le *naphte*. Si l'on vient à essuyer quelque maladie, lorsque cette plante est dans sa fleur, on en ressent constamment les atteintes à la même époque.

Clément d'Alexandrie *(b)*, examinant les raisons pour lesquelles Pythagore défendit l'usage des fèves, prétend que ce n'étoit ni parce que ce légume est venteux & de difficile digestion, ni parce que ressemblant à la tête d'un homme, il craignoit de manger celle de son père; mais à des absurdités, il substitue d'autres absurdités non moins étranges. Il croit que c'est parce qu'elles rendoient stériles les femmes qui en mangeoient; il s'appuie de l'autorité de Théophraste qui, dans son Livre des *choses naturelles*, assure que si l'on dépose à la racine d'un arbre nouvellement planté, une gousse de haricot, c'en est assez pour le faire mourir; il dit même que les poules qui en mangent, deviennent stériles. D'autres ont cru que Pythagore n'avoit défendu ce légume *(c)*, qu'à cause de son suc grossier & flatueux qui, embarrassant le cerveau, appesantit l'ame, & l'empêche de vaquer aux contemplations philosophiques. Si ce n'est pas la vraie raison qui déterminoit Pythagore à défendre les fèves, rien ne répugne à l'adopter: car on sait que pour enchanter l'ame, & y ramener le calme, il ordonnoit à ses disciples de se coucher au son de la lyre & des chants agréables; c'étoit même son remède dans les maladies internes. Paroissoit-il dans une ville *(d)*, la Renommée publioit qu'il y étoit venu, non pour enseigner, mais pour guérir. Ce Philosophe définissoit la santé, une harmonie; & qu'entendoit-il par cette harmonie? un accord dépendant de la force des nombres auxquels il rapportoit la plupart de ses principes.

Si l'on jette les yeux sur sa philosophie, on entrevoit dans

(b) Clem. Alex. *Strom. lib. III.*

(c) Moreau. *Comment. sur l'École de Salerne*, *cap.* XIX.

(d) Elian, *variar. Histor. lib. IV*, *cap.* XVII.

beaucoup d'erreurs, les germes de quelques vérités. Il disoit que la matière prolifique étoit l'écume du sang le plus pur *(e)*: que toutes les femmes éjaculent de la semence dans l'acte vénérien, puisqu'elles ont des vaisseaux seminaires comme les hommes, quoique différemment organisés; d'où il concluoit qu'elles ont encore de l'appétence après l'acte de la génération. Il enseignoit qu'au moment de la conception, il descend du cerveau une substance impregnée *(f)* d'une vapeur chaude, dont l'ame & les sens tirent leur origine, tandis que du sang & des autres humeurs se forment la chair, les os, les nerfs, les poils, & tout le corps en général. Quant à l'enfant, il prétendoit qu'il avoit sa conformation & sa consistance dans les quarante jours; mais, que selon l'harmonie des nombres, il n'avoit sa perfection qu'au septième ou au neuvième mois, & le plus souvent au dixième, où il naissoit. Pythagore admettoit deux termes pour l'accouchement *(g)*, le septième & le neuvième ou dixième mois. Dans l'un & l'autre, il y avoit un nombre de jours particulier pour la conformation de l'enfant. En comparant entr'eux les nombres qui mettent quelque changement dans la conversion de la semence en sang, du sang en chair, & de la chair en forme humaine, il disoit qu'il y avoit les mêmes proportions qu'entre les voix humaines, qui se nomment en musique *σύμφωνοι*. Voilà une partie de ses songes phisiologiques; ceux d'Empédocle son disciple, ne sont pas moins singuliers.

Physiologie de Pythagore.

Ce Philosophe-médecin étoit d'Agrigente, où il vivoit avec éclat. Son habileté dans la Physique, & peut-être encore plus dans l'art des prestiges, lui fit attribuer des miracles. La Médecine & la Magie furent long-temps deux sœurs inséparables: Empédocle, à l'imitation de son maître, se garda bien de les désunir. Il trouva que leur association ouvroit une voie prompte & commode à la réputation; il la suivit.

EMPÉDOCLE.

(e) Plutarch. *de placit. Philosophor. lib. V, cap. III, IV, V.*

(f) Diogen. Laërt. *in vitâ Pythag. lib. VIII.* = Galen. *Hist. Philosoph.*

(g) Censor. *de die natali, cap. IX.*

Ce n'eſt pas qu'il ne fût d'un ſavoir diſtingué pour ſon temps; mais ſi les lumières de l'eſprit éclairent le cœur, elles ne le dirigent pas toujours vers le bien.

Nous ne ſavons rien de la théorie ni de la pratique médicinale d'Empedocle; tout ce qui nous reſte de lui eſt purement phyſiologique. Voici comment il expliquoit la reſpiration. A meſure que l'humidité *(h)*, ſurabondante dans les premiers momens de la formation du fœtus, commence à s'épuiſer, l'air prend ſa place en s'inſinuant à travers les pores; bientôt la chaleur naturelle, faiſant effort pour ſortir, chaſſe l'air au-dehors, & produit l'expiration: lorſque cette chaleur rentre, elle introduit l'air de nouveau, c'eſt l'inſpiration. Il attribuoit le ſommeil au refroidiſſement modéré de la chaleur du ſang, & croyoit que le refroidiſſement total étoit la mort. Son ſyſtème ſur la formation des animaux eſt plus vraiſemblable *(i)*. Il imaginoit que certaines parties du corps étoient contenues dans la ſemence du mâle, & d'autres dans celle de la femelle; de manière que ces parties iſolées, tendant à ſe rapprocher, formoient l'appetit vénérien. Selon lui, la reſſemblance des enfans avec le père ou la mère *(k)*, étoit l'effet de la chaleur prédominante de l'une des deux ſemences; & la diſſemblance, celui de l'évaporation de la chaleur qu'elles contenoient. Comme les enfans reſſembloient quelquefois plus à d'autres perſonnes qu'à leurs parens, Empédocle en rejetoit la cauſe ſur l'imagination de la mère *(l)*, qui s'étoit fixée ſur un autre objet au moment de la conception. Il penſoit que la formation de l'homme commençoit par le cœur *(m)*, comme étant le principe de la vie: ſi la ſemence venoit du côté droit, il en réſultoit un mâle; ſi elle venoit du côté gauche, une femelle. Si la

Phyſiologie d'Empédocle.

(h) Galen. *loc. citat. & de ſemine lib. cap. III.* = Plutarch. *de placit. Philoſophor. lib. IV, cap. XXII; & lib. V, cap. XIV.*

(i) Galen. *loco citato.*

(k) Plutarch. *de placit. Philoſophor. lib. V, cap. XI.*

(l) Plutarch. *loco citato, lib. V, cap. XVIII.*

(m) Cenſor. *de die natal. cap. VI.*

ſemence

ſemence du père & de la mère étoit animée d'une chaleur égale, il devoit naître un fils reſſemblant à ſon père; ſi l'une & l'autre étoient froides, c'étoit une fille qui reſſembloit à ſa mère. Si la ſemence du père étoit chaude, & celle de la mère froide, la mère avoit un fils qui lui reſſembloit; ſi au contraire la ſemence de la mère étoit chaude, & celle du père froide, il naiſſoit une fille reſſemblante à ſon père. Il ajoutoit par rapport aux jumeaux, que, ſi les deux ſemences étoient également chaudes, il devoit naître deux garçons; & ſi elles étoient également froides, deux filles. Si la ſemence de l'un des deux étoit plus froide, les jumeaux étoient des deux ſexes. Empédocle croyoit que les membres de l'homme ne commençoient à ſe former que le trente-ſixième jour de la conception juſqu'au quarante-neuvième *(n)*. Enfin rien n'eſt plus pitoyable que la raiſon qu'il donne de la vitalité des enfans à ſept mois. « Dans le temps, dit-il, que le genre humain ſortit de la terre, la lenteur, dont marchoit le Soleil dans ces commencemens, faiſoit qu'un jour étoit d'abord auſſi long, que le ſont maintenant dix mois; mais comme par ſucceſſion de temps, il eut la durée de ſept mois, c'eſt ce qui a fait que les enfans ont eu la même vitalité à ſept mois qu'à dix, étant dans l'ordre du ſyſtème univerſel, qu'un enfant ſe formât & naquît en un jour *(o)*. »

Empédocle ne s'entend pas mieux, lorſqu'il raiſonne ſur les principes qui conſtituent le corps humain. Il prétend que la chair ſe forme du mélange des quatre Élémens; les nerfs, du feu & de la terre; les ongles, par le refroidiſſement des nerfs *(p)*, qui reçoivent en cet endroit l'impreſſion de l'air; les os, de la terre & de l'eau, & que de ces quatre principes ſont compoſées la ſueur & les larmes. Ceux qui aiment à donner aux découvertes une origine ancienne, trouveront, dans ce qu'il dit du ſens de l'ouïe, une explication

(n) Plutarch. *loco citato, lib. V, cap. XXI.*

(o) Idem, *Ibid. cap. XVIII.*

(p) Idem, *Ibid. cap. XXII.*

plus ſatisfaiſante, mais évidemment fauſſe, & qui n'a qu'une apparence ſpécieuſe *(q)*.

ÉPICHARME. On peut préſumer que la Phyſiologie d'Épicharme, autre diſciple de Pythagore, n'étoit pas plus lumineuſe. Ce Philoſophe étoit de Cos; il écrivit ſur la Médecine *(r)*, & il en exiſte encore pluſieurs traités manuſcrits dans la Bibliothèque du Vatican *(ſ)*. Nous apprenons de Pline *(t)*, qu'il appliquoit les feuilles de houblon ſur les maux des teſticules & des parties génitales. Épicharme ne penſoit pas que le terme de l'accouchement fût naturel à huit mois *(u)*.

ALCMÆON. Alcmæon qui a la réputation d'avoir le premier diſſéqué des animaux pour en connoître la ſtructure *(x)*, & d'avoir écrit ſur la nature de l'œil, n'étoit guère plus inſtruit de l'uſage des parties & des fonctions du corps humain. Il conſidéroit le fœtus comme une éponge qui abſorbe par ſes pores toutes les ſubſtances propres à ſa nutrition *(y)*; il croyoit qu'il commençoit à ſe former par la tête, comme étant le ſiége de la raiſon *(z)*. Il prétendoit que la ſemence part non-ſeulement de la moelle *(a)*, mais même de la graiſſe, & en grande partie de la chair; que la ſemence du père & celle de la mère concouroient à l'œuvre de la génération, & que l'enfant avoit la reſſemblance de celui des deux qui avoit fourni le plus de ſemence dans l'acte *(b)*.

Ce Philoſophe faiſoit conſiſter la ſanté dans l'équilibre ou dans l'exacte proportion de l'humide *(c)*, du chaud, du froid,

---

(q) Empédocle enſeignoit que l'ouïe s'opère, quand l'air vient à frapper la cavité de l'oreille (τῷ κοχλιώδει) qu'il dit être ſuſpendue dans ſa cavité comme une cloche, & recevoir ſon impulſion, (αἰωρούμενον). Plutarch. *de placit. Philoſophor. lib. IV, cap. XVI.*

(r) Diogen. Laërt. *lib. VIII, in vitâ Epicharmi.*

(ſ) Conrad. Geſner. *Elench. ſcriptor.*

(t) Plin. *Hiſt. nat. lib. XX, cap. IX.*

(u) Cenſor. *de die natal. cap. VII.*

(x) Chalcid. *Comment. in Timæum* Platon. *pag. 340.*

(y) Plutarch. *de placit. Philoſophor. lib. V, cap. XVI.*

(z) Idem, *Ibid. cap. XVII.*

(a) Cenſor. *de die natal. cap. V.*

(b) Idem, *cap. VI.*

(c) Plutarch. *loc. citat. cap. XXX.*

du ſec, de l'amer, du doux, & des autres facultés qu'Hippocrate & Galien ont admiſes. Une de ces facultés venoit-elle à prédominer, il s'enſuivoit une maladie. Il avoit ſur la veille; ſur le ſommeil & ſur la mort des idées aſſez obſcures. L'expanſion du ſang dans les veines produiſoit *(d)*, ſelon lui, la veille, & ſon retour au confluent des veines, le ſommeil; la ſtaſe du ſang dans ce confluent donnoit la mort. C'étoit prendre l'effet pour la cauſe. Il n'avoit pas ſur les ſens des principes plus certains. Comme il croyoit que ce que nous appelons l'*oreille interne* étoit un vide *(e)*, & que tout vide retentit, il en inféroit que le ſon qui s'y portoit produiſoit une ſorte d'écho, & que c'étoit-là l'ouïe. Il plaçoit dans le cerveau la principale partie de l'ame *(f)*; c'étoit de-là, comme de ſon trône, qu'elle ſavouroit les odeurs qui lui étoient préſentées par la reſpiration. Alcmæon eſt repris par Ariſtote *(g)*, d'avoir cru que les chèvres reſpiroient par l'oreille. Il mettoit le ſiége du goût dans la langue *(h)*; mais c'étoit s'arrêter à l'acceſſoire, de dire qu'elle ne diſtinguoit les ſaveurs que par l'humidité & une chaleur modérée. Alcmæon conſidérant que de l'effuſion de la ſemence humaine s'enſuivoient l'affaiſſement, la langueur & le dépériſſement de la machine, en concluoit qu'elle étoit une émanation du cerveau *(i)*. Si on rencontre, dans ſa Phyſiologie, des hypothèſes moins déraiſonnables que celles de ſes prédéceſſeurs, on ne voit pas qu'elles ſoient fondées ſur une connoiſſance plus exacte des parties: tout y eſt ſimple conjecture. Auſſi confeſſe-t-il modeſtement que c'eſt tout ce qui eſt permis à l'homme, & que la connoiſſance claire & manifeſte des choſes n'appartient qu'aux Dieux.

Cet Alcmæon étoit fils de Pirithus de Crotone. Il avoit écrit quelques Traités, que l'injure des temps nous a ravis.

Démocède, ſon compatriote, n'eſt guère connu par ſa DÉMOCÈDE.

(d) Plutarch. *loc. citat. cap.* XXIII.
(e) Idem, *Ibid. lib. IV, cap.* XVI.
(f) Idem, *Ibid. cap.* XVII.
(g) *Hiſtor. animal.*
(h) Plutarch. *loc. cit. cap.* XVIII.
(i) Idem, *lib. V, cap.* III.

théorie; mais ſa pratique décèle un habile Chirurgien. Il avoit fait de cet art une étude particulière. Pour ſe ſouſtraire aux bizarreries & aux emportemens de ſon père, il quitta ſa patrie, & paſſa dans l'île d'Égine, où il demeura un an. Sans avoir les inſtrumens néceſſaires à ſon art, & ſans autre préparation, il ſurpaſſa les Médecins les plus diſtingués. Les Éginettes, pour l'engager à reſter chez eux, lui aſſurèrent un talent par année. Trois ans après, il fut appelé à Athènes avec une augmentation de ſa penſion. L'année ſuivante, Polycrate, tyran de Samos, ſe l'attacha moyennant deux talens. Ce tyran ayant été attiré en Aſie par Oreſte, Gouverneur pour le roi de Perſe, qui le fit mourir en croix, Démocède fut fait priſonnier avec quelques autres Grecs. Quelque temps après, Oreſte lui-même étant devenu ſuſpect à la cour de Perſe, fut aſſaſſiné. On emmena en Perſe toute ſa Maiſon, dont Démocède faiſoit partie. Vers ce même temps Darius, en deſcendant de cheval, ſe donna une ſi violente entorſe que ſon pied ſe luxa. On eut recours aux Médecins d'Égypte, eſtimés alors les plus habiles: tous les efforts ſinguliers qu'ils purent faire pour réduire cette luxation, loin d'être utiles, agravèrent à tel point le mal, que le Roi paſſa ſept jours & ſept nuits, dans les plus vives douleurs. Le huitième jour, quelqu'un parla de Démocède; on vanta les cures qu'il avoit faites à Sardes. Ce Médecin étoit en priſon. Darius ordonna qu'on le fit venir: il parut, comme il étoit, mal vêtu, chargé de chaînes. Ce Prince lui demanda s'il ſavoit la Médecine. Démocède craignant, s'il convenoit du fait, d'être expatrié pour toujours, prit le parti de diſſimuler; mais Darius, qui s'en aperçut, ordonna de le mettre à la queſtion. Alors, il avoua qu'il avoit appris quelque choſe par les liaiſons qu'il avoit eues avec un Médecin; que cependant il étoit bien loin d'avoir toutes les connoiſſances néceſſaires. Sur cet aveu, il lui fut ordonné de traiter le Roi à la manière des Grecs. Il commença par faire ſur la partie malade, des fomentations adouciſſantes. Le Roi reprit en peu de jours, la tranquillité & le ſommeil; enfin il recouvra,

contre tout espoir, l'entière liberté de son pied *(k)*.

Darius en reconnoissance de cette cure, lui fit présent de deux chaînes d'or. Démocède lui demanda s'il prétendoit le récompenser en doublant ses maux. Le Prince charmé de cette répartie l'envoya à ses femmes. Les eunuques qui le conduisoient l'annoncèrent comme le Médecin qui avoit sauvé la vie au Roi. Chacune d'elles lui fit des présens, & Darius le combla de biens & de distinctions. Il avoit l'honneur de manger à sa table, & ses desirs étoient prévenus en tout; mais il manquoit à son bonheur la liberté de retourner dans sa patrie: cette restriction lui faisoit sentir qu'il n'étoit qu'un esclave distingué. Le premier usage qu'il fit de sa liberté, fut d'obtenir la grâce des Médecins d'Égypte que le Roi vouloit faire punir du supplice de la croix, pour s'être laissé surpasser par un Médecin grec.

Atosse, fille de Cyrus & femme de Darius, avoit depuis long-temps un ulcère à la mamelle. Tant qu'il n'avoit point été considérable, elle avoit dissimulé; mais s'apercevant qu'il faisoit des progrès rapides, elle le fit voir à Démocède, qui lui promit de la guérir, & y réussit. Il saisit cette occasion pour la prier de le faire employer dans une négociation, & il l'obtint. C'est sous ce spécieux prétexte que Démocède ménagea son retour dans sa patrie, où il épousa la fille du fameux athlète Milon, si célèbre dans l'antiquité, par sa force extraordinaire.

Les Pythagoriciens ne sont pas les seuls Philosophes qui se sont mêlés de la Médecine. On cite encore Héraclite, Démocrite, Diagoras. L'Histoire fort diffuse sur la vie & la doctrine philosophique des deux premiers, ne nous apprend presque rien de leur Chirurgie. Tout ce qu'on sait de Démocrite, c'est que, pour n'être point distrait dans ses méditations, il se retira près d'Abdère, sa patrie, dans une petite maison isolée que son frère lui avoit donnée. Les Abdéritains que la curiosité conduisoit à sa retraite, le voyant

DÉMOCRITE.

(k) Herodot. *lib. III.*

ſouvent rire, ſans cauſe apparente, le taxèrent de folie. On dit même qu'il firent venir Hippocrate pour le guérir de cette maladie. Ce grand Médecin le trouvant occupé de la diſſection de quelques animaux *(l)*, lui demanda quel étoit l'objet de ſes recherches? de découvrir, répondit Démocrite, ſi la bile eſt la cauſe de la folie. On ajoute qu'Hippocrate apprit de lui, que la vanité des hommes étoit l'effet de ſon rire continuel. On attribue à Démocrite d'avoir dit le premier, que *le coït*, ou plutôt le moment où ſe conſomme l'acte vénérien, *eſt une courte épilepſie.*

DIAGORAS. Il ne nous reſte non plus de Diagoras, qu'un petit fragment relatif à la Chirurgie. C'eſt la formule d'un collyre qu'Aetius décore du nom de *Grand (m)*, & qui étoit compoſé de roſes, d'antimoine, de rouille & de paillettes d'airain, & d'opium. Ce qu'on lit dans Dioſcoride *(n)*, qui dit, d'après Éraſiſtrate, que Diagoras condamnoit l'opium dans les inflammations des oreilles & des yeux, ne contredit point l'uſage qu'il en faiſoit, puiſqu'il ne le preſcrivoit que dans les maladies chroniques & rébelles de cet organe.

Nous joindrons à ces Philoſophes-médecins, le célèbre ZAMOLXIS. Zamolxis, philoſophe né parmi les Thraces ou les Gètes. Les uns le font maître, d'autres diſciple de Pythagore. Le plus grand éloge qu'on en puiſſe faire, c'eſt de dire qu'il fut en même temps le Roi & le Dieu de ſa nation *(o)*. Elle tenoit de lui l'Art de guérir; on avoit de ſon ſavoir en Médecine une ſi haute opinion, qu'on diſoit de ceux qui ſortoient de ſon école, qu'ils donnoient l'immortalité. Zamolxis avoit pour maxime *(p)*, que comme on ne doit pas guérir les yeux ſans guérir la tête, on ne devoit pas guérir le corps ſans s'occuper de l'ame: que c'étoit pour cela que la plupart des

(l) *Voyez* les Lettres d'Hippocrate à la fin de ſes Œuvres.

(m) *Lib. VII, cap. CVIII.*

(n) *Lib. IV, cap. de Papavere ſativo.*

(o) Zwingerus. *Theatr. vit. human.* tome V.

(p) Plato. *in Charmide.*

Médecins Grecs, échouoient dans la cure des maladies ; qu'il falloit donc guérir l'ame par des enchantemens, c'est-à-dire, par des moyens qui pussent y porter le calme & la sécurité. Le précepte est excellent, mais il n'est que trop ordinaire d'en abuser.

L'Histoire ne nous a conservé que les noms de quelques autres Médecins qui ont précédé Hippocrate, tels qu'Abaris, Acron, Apollonides, Antigènes, Ægimus & Herodicus : ou plutôt rien de ce qu'on sait d'eux n'a trait à la Chirurgie. Cependant il ne faut pas oublier qu'Acron eut le premier l'honneur de rappeler à l'expérience *(q)*, à l'empyrisme raisonné, l'Art de guérir, que l'abus du raisonnement ou le jargon scientifique des Philosophes obscurcissoit de plus en plus.

ABARIS. ACRON. APOLLONIDES. ANTIGÈNES. ÆGIMUS. HERODICUS.

Un passage de Platon le Comique, cité par Galien *(r)*, nous apprend qu'Euriphon, qui vivoit à peu près dans le même temps, faisoit grand usage du feu, sur-tout dans l'empième.

EURIPHON.

Si l'on demande pourquoi la plupart des Médecins dont nous venons de parler, ont tant raisonné sur les phénomènes de la génération, sur le terme de l'accouchement, & si peu sur l'accouchement même, objet bien plus intéressant pour la population, il ne sera pas difficile de répondre à cette question. L'art d'accoucher, pratiqué par des femmes exclusivement, étoit destiné à rester dans une perpétuelle enfance. Les observations, si quelques-unes étoient capables d'en faire, étoient défigurées par les traditions, ou demeuroient dans l'oubli : & quand elles auroient été publiées, que pouvoit-on attendre de personnes dépourvues de tout principe, de toute connoissance essentielle, ou même accessoire à l'Art qu'elles exerçoient? Hippocrate qui nous a transmis ce qu'on savoit de son temps sur les accouchemens, ne nous offre que des vues fausses, une théorie idéale, hasardée, souvent dangereuse : tandis que dans les autres branches de l'Art dont il

De l'Accouchement chez les Grecs.

(q) Plin. *Hist. nat. lib. XXVIII, cap. 1.*

(r) *In Aphorism.* Hipp. *comment.* 7.

s'occupoit habituellement, la raison & l'expérience dictent presque toujours ce qu'il écrit. On ne sauroit disconvenir que toutes les parties de l'Art ne se tiennent comme le corps humain qui en est le sujet : c'est donc une erreur de croire que la pratique seule, disons plutôt la routine, puisse éclairer sur une partie de notre machine celui qui n'a point étudié la science de l'ensemble. L'Art est né de l'expérience, mais de l'expérience dirigée par la raison & par la connoissance des parties sur lesquelles il s'exerce. Les Athéniens avoient sans doute aperçu des inconvéniens à laisser entre les mains des femmes l'Art d'accoucher *(s)*, lorsqu'ils voulurent charger les hommes de ce ministère important; mais la force de la coutume & du préjugé prévalut: les choses se rétablirent bien-tôt dans le même état.

Qu'en arriva-t-il? D'un côté, la crainte si naturelle aux femmes dans cette fonction pénible & douloureuse de la maternité, jointe au juste & pressant desir d'un secours efficace & prompt : de l'autre, des amulettes, ou des recettes superstitieuses propres tout au plus à amuser la douleur; enfin l'ignorance & la perplexité de celles dont on attendoit un soulagement réel, tout fournit à des Prêtres imposteurs, des moyens faciles de reculer les limites de leur domaine. Insensiblement, il y eut un peuple de Divinités pour toutes les petites circonstances, pour tous les accidens qui accompagnent ou suivent la grossesse & l'accouchement. Dès qu'une femme étoit déclarée grosse, la Religion lui prescrivoit de venir déposer solennellement sa ceinture dans le temple de Diane *(t)*, & d'y prendre des vêtemens convenables à sa situation. Les femmes disposées, dans tous les temps, à préferer leurs agrémens & leur parure à leur santé, se rendoient par superstition à ce qu'elles n'auroient peut-être pas fait par raison ni par les sages conseils des Médecins.

(s) Hygin. *fab.* 274.

(t) Apollonius, *in Argonautic.* & *ejusd.* Apoll. *scholiast.* = Callimachi *scholiast. hymn. in Jovem.*

Toutes

Toutes les superstitions n'avoient pas un motif aussi excusable. Diespiter ou Jupiter conduisoit les enfans à un heureux terme *(u)*. Mena, qui ne diffère guère de la Lune ou de Lucine, étoit chargée de protéger les femmes enceintes, & de les préserver des pertes de sang pendant la grossesse & l'accouchement. Au moment de l'accouchement, c'étoit Eugerie & Fluonia qu'on invoquoit *(x)*. La femme quittoit son manteau *(y)*, on lui environnoit la tête de bandelettes, & elle s'asséïoit pour se mettre en travail. Il falloit que personne de la maison n'eût les jambes ni les doigts croisés; une ancienne superstition faisoit voir dans cette posture un obstacle invincible à l'accouchement *(z)*.

Si le fœtus se présentoit mal (& de toutes les situations, on n'en connoissoit point de plus fâcheuse que celle où il se présentoit par les pieds *(a)*), on faisoit des sacrifices à *Postversa* & à *Prosa (b)*, que d'autres appeloient *Porrima* ou *Antevorta*, Déesses ainsi nommées des situations de l'enfant dans l'accouchement. Les femmes qui vouloient avorter, sacrifioient aussi à ces Déesses; si ces sacrifices n'opéroient pas ce qu'on en attendoit, c'étoit au moins un moyen d'amuser l'espoir, & de faire retarder un crime qu'on eût cherché à consommer par des voies plus dangereuses.

Quand l'accouchement étoit laborieux, ou qu'on soupçonnoit deux jumeaux, on invoquoit les dieux *Nixii (c)*, ainsi nommés de la fonction qu'on leur attribuoit. Cette invocation se faisoit la tête découverte & après s'être lavé

(u) Div. August. *de civitate Dei, lib. IV, cap. XI.* = Tertullian. *de animâ.*

(x) Sext. Pomp. Fest. *de verbor. significat.* = Arnob. *advers. gentes, lib. III.*

(y) Thom. Barthol. *de puerper. veter. pag. 21.*

(z) Ovid. *Metamorphos. lib. IX.*

(a) Aulu-Gell. *Noct. Attic. lib. XVI, cap. XVI.*

(b) Macrob. *in cœn.* = Cœlii Rhodigin. *lect. antiq. tom. III, lib. XXV, cap. XXX.* = Aulu-Gell. *loc. citat.*

(c) Ainsi s'exprime Festus : *Nixii dii appellantur tria signa in Capitolio ante sellam Minervæ genibus nixa, velut præsidentes parientium nixibus.*

les mains. Mais l'uſage le plus ordinaire étoit d'implorer la protection de Lucine *(d)*, mère de la lumière, & la patrone des femmes en couche. C'étoit l'Illithie des Grecs *(e)*, & la Junon, l'Opigena des Latins. La formule de l'invocation étoit d'appeler trois fois la Déeſſe à haute voix; dans certains cas, on alloit juſqu'à ſept *(f)*. Si dans ces entrefaites la Nature terminoit ſon ouvrage, on rapportoit ce bienfait à la Divinité. En même temps on lui faiſoit un ſacrifice de deux agneaux jumeaux *(g)*, auquel on ajoutoit des gâteaux & de l'argent, de manière qu'on mettoit à plus haut prix l'art de tromper la douleur, qu'on n'eût mis celui d'adminiſtrer des ſecours utiles & efficaces.

Toute l'Antiquité a reconnu le neuvième mois pour le terme le plus ordinaire du part *(h)*. A Sparte, on admettoit encore le dixième; mais les enfans qui naiſſoient au-delà *(i)*, étoient cenſés illégitimes. Cette loi fit dans la ſuite partie de celle des douze Tables chez les Romains. Homère en parlant de la femme de Stenelus *(k)*, nous apprend auſſi, que le ſeptième mois étoit déjà un terme obſervé & reçu de ſon temps. A quelque terme que le premier enfant vînt à naître, on avoit pour lui une ſorte de vénération. Une Déeſſe particulière préſidoit à ſa naiſſance: les Romains l'appeloient *Fortuna natalis primogenia (l)*.

Auſſi-tôt que l'enfant étoit né, s'il étoit vivant, on le lavoit, pour enlever les ſaletés dont ſa peau étoit couverte *(m)*. Cette lotion ſe faiſoit d'abord avec de l'eau, à laquelle on ajoutoit enſuite de l'huile *(n)*. Les Lacédémoniens ſe ſervoient

---

(d) Arnob. *adverſ. gent. lib. III.* = Tertullian. *de animâ.*

(e) Euripid. *in Ione.*

(f) Nonnus Dionyſiac. *lib. I.*

(g) Th. Bartholin. *de puerperio veteri.*

(h) Aulu-Gell. *loc. citat. lib. III, cap. XVI.*

(i) Herodot. *lib. VI.*

(k) Homer. *Iliad. lib. XXIX.*

(l) Voyez les inſcriptions de Gruter.

(m) Plaute fait parler ainſi une Eſclave:

Poſtquam peperit, pueros lavare juſſit nos.

(n) Dionyſiac. *lib. XXV.*

de vin *(o)*, les Cymbres de neige, & d'autres peuples de rosée. Les femmes de Lacédémone, pour montrer qu'elles dévouoient leurs enfans dès le berceau à la défense de la patrie, les faisoient laver sur un bouclier, avec une lance à côté d'eux, & on s'écrioit : ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τὰν *(p)*. Tous les peuples n'avoient pas dans cette lotion des vues aussi raisonnables. Les Germains ne trempoient leurs enfans dans les eaux du Rhin *(q)*, que pour s'assurer de leur légitimité. C'est pour la même raison que les Psylles présentoient les leurs aux serpens, & les Éthyopiens, aux oiseaux *(r)*. Ces épreuves superstitieuses & illusoires, dont l'institution n'avoit vraisemblablement eu d'autre objet que de retenir les femmes dans les bornes du devoir, pouvoient être aussi la source d'une infinité d'abus & de querelles.

A cette lotion, succédoit une cérémonie à laquelle présidoit la déesse *Statine (s)*. Elle consistoit à mettre l'enfant sur la terre. Par-là on se proposoit trois choses : 1.° d'exciter les cris de l'enfant par le contact de la terre *(t)*, de laquelle on croyoit qu'il empruntoit la voix, & à ce premier cri, on invoquoit le Dieu *Vagitanus* ou *Vaticanus (u)* ; 2.° de voir s'il étoit *droit* ou agréable aux Dieux conjugaux, & pour cet effet la Sage-femme le mettoit debout *(x)*; 3.° de

---

(o) Apud Nonium *in Andromedâ.* = Euripid. *in Androm.* = Idem, *in Troadib.* = Thucydid. *Scholiast. lib. II.*

(p) Ou ceci, ou sur ceci.

(q) Turneb. *adverf. lib. XXI, cap. XV.* = Claudien fait allusion à cet usage, lorsqu'il dit : . . . . *Nascentes explorat gurgite Rhenus.*

(r) Solin. *cap. XXVII.* = Lucan. *lib. IX.* . . . . *Fiducia tanta est*

Sanguinis, in terram parvus cum decidit infans,
Ne qua sit externæ veneris mistura timentes,
Lætifica dubios explorant aspide partus.

(s) Tertullian. *de animâ.*

(t) Opem, quod ipsius auxilio vita constet : Fatuam, quod infantes partu editi non priùs vocem edant quàm attigerint terram. Macrob. *saturn. lib. I, cap. XII.*

(u) Div. August. *de civitate Dei, lib. IV, cap. XI.*

(x) Varro *apud Nonium de vitâ Popul. Rom. lib. II.*

lui faire ſaluer *Ops* ou la Terre, cette mère commune des Dieux & des hommes, dont il alloit avoir beſoin *(y)*.

Le père ou ſon repréſentant recueilloit les ſignes de vie que donnoit l'enfant pendant cette cérémonie. Enſuite on le relevoit de terre ſous la protection de la déeſſe *Levana (z)*. Sa légitimité n'étoit reconnue, que lorſqu'il étoit relevé par le père, ou ſous ſes ordres par ſa mère, par ſa ſœur, par la Sage-femme ou par quelqu'autre perſonne de la maiſon. Jamais le père ne relevoit lui-même une fille *(&)*, dans la crainte de quelques mauvais préſages. Les enfans que le père ne relevoit pas ou ne faiſoit pas relever, étoient réputés illégitimes, & comme tels, expoſés dans un lieu public, & quelquefois dans des endroits déſerts ou écartés *(a)*. C'eſt de-là peut-être qu'on voit dans l'Hiſtoire ancienne des exemples d'enfans nourris par des chèvres ou d'autres animaux. Mais pour quelques enfans qui étoient trouvés & nourris, combien il périſſoit de ces innocentes victimes! Auſſi les Grecs ſe ſervoient-ils du même mot pour exprimer le meurtre & l'expoſition *(b)*. Les Thébains proſcrivirent ſous peine de mort cet uſage abuſif & barbare *(c)*. Si le père étoit trop pauvre pour nourrir ſon enfant, la loi lui preſcrivoit de l'apporter dans ſes langes au Magiſtrat, qui le confioit pour un prix modique aux ſoins de quelque particulier.

Les Anciens avoient deux raiſons pour envelopper de langes & de bandes leurs enfans *(d)*; la première, d'empêcher leurs membres tendres de ſe contourner; la ſeconde, de ſécher l'eau & le ſel dont on les lavoit. C'eſt donc un abus

---

(y) Macrob. *loco citato, lib. I, cap. X.*

(z) Div. Auguſt. *loc. citat.* = Macrob. *ſaturn. lib. I.* = Varro *loc. citat.*

(&) Ovid. *Metamorphoſ. lib. IX.*

(a) Ariſtoph. *in βατράχ. act. V, ſcen. I.* = Dempſer. *in Roſ. lib. I, Antiquitat. Roman. cap. I.* = Juſtinian. *novel. 153, lib. IV de infantib. expoſit.* = Act. Apoſt. *cap. VII, v. 19, &c.*

(b) Εγχυτρίζειν, comme le remarque J. Scapula dans ſon Lexicon d'après Heſychius.

(c) Elian. *variar. hiſt. lib. II, cap. VII.*

(d) Div. Hieronim. *in cap. XVI, Ezechielis.*

fort ancien de gêner les enfans, de les enfermer dans des bandes, & cet abus n'eſt pas encore univerſellement proſcrit; il faut ſouvent une révolution de pluſieurs ſiècles, pour déraciner un préjugé trop accrédité.

Dans les maladies des enfans, c'étoit la mère ou la Sage-femme qui appliquoit les remèdes; ils conſiſtoient en quelques amulettes, ou en quelques recettes traditionnelles qui alloient à toutes les maladies & à tous les cas. Quand on avoit eſſaié ces ſuperſtitions, on avoit recours à celles des Prêtres. On faiſoit des vœux à Junon-Lucine, à Caſtor & à Pollux. L'enfant guériſſoit-il? on conſacroit des inſcriptions, on faiſoit des ſacrifices & des préſens. S'il ne guériſſoit pas, on continuoit les conſécrations & les vœux; on faiſoit des fondations proportionnées à ſa fortune. Les Prêtres avides élevoient juſqu'aux aſtres le bonheur des enfans, & la piété des parens imbécilles, dont ils tiroient un ſi bon parti *(e)*.

Tous les peuples n'ont pas vu du même œil la naiſſance des enfans. Les maux qui accompagnent les premières années, & ſouvent tout le cours de la vie, ont fait regarder à quelques-uns, comme un bonheur, de n'être pas né. Les Thraces pleuroient la naiſſance de leurs enfans, & faiſoient éclater la joie à leurs funérailles *(f)*. Les Perſes & les anciens Gaulois ne commençoient à compter ſur l'exiſtence d'un enfant qu'à quatre, à cinq, & même à ſept ans, âge qu'ils enviſagoient avec raiſon comme l'expiration du premier & du plus dangereux terme de la vie. Mais le plaiſir de ſe voir renaître dans les ſiens, ce ſentiment ſi doux & ſi naturel, ce lien attrayant de la ſociété, a toujours été le gage de ſa durée chez les hommes, & comme le ſceau de l'humanité. Dans tout l'Orient, les amis, les cliens venoient partager la joie des parens, & les féliciter ſur la naiſſance de leurs enfans; de-là peut-être cet uſage avoit paſſé chez les Romains. On avoit une formule de

---

(e) Th. Bartholin. *de puerper. veter. page 173.*

(f) Herodot. *lib. III.* = Valer. Maxim. *lib. II, cap. 1.*

félicitation ordinaire, qui varioit selon les circonstances *(g)*.

Ce sujet que je ne fais qu'effleurer, me rappelle une coutume bizarre, établie en Espagne du temps de Strabon. Ce Géographe raconte qu'aussi-tôt qu'une femme étoit accouchée *(h)*, elle faisoit mettre au lit son mari, & lui servoit pendant plusieurs jours les mets les plus succulens. On prétend que les Béarnois ont emprunté des Espagnols cet usage, qu'ils suivent encore : c'est ce qui s'appelle dans cette province *faire la couvade*. Dans tous les temps, les plus étranges folies ne sont pas celles qui ont eu le moins de cours ; mais la couvade accommode tant la mollesse, qu'elle a fait à-peu-près le tour du Monde. L'isle de Corse, selon Diodore *(i)*, l'avoit adoptée. Plusieurs nations de l'Asie & de l'Amérique la conservent encore ; elle se pratique principalement au Bresil. Pison, en parlant de cette singulière étiquette *(k)*, nous en laisse entrevoir l'origine. Il apprit des Brasiliens que les motifs de leur conduite à cet égard, étoient de rétablir leurs forces épuisées, toutes les fois qu'ils devenoient pères. Apparemment que les femmes trouvoient, dans ces soins officieux, du plaisir à disposer leurs maris à le devenir encore.

(g) Aulu-Gell. *Noct. Attic. lib. XII, cap. I.* = Plaut. *Pseudol. act. I, scen. III.*

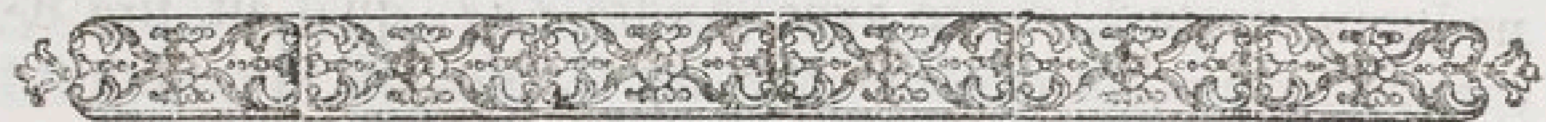
(h) Strab. *Geograph. lib. III.*

(i) Bibliothec. *lib. V.*

(k) *Maritus tempore puerperii, uxoris loco, decumbit primis à partu diebus, & puerperæ instar bellariis & epulis fruitur.* Pison. *Hist. nat. Brasil. page 14.*

FIN du second Livre.





HISTOIRE DE LA CHIRURGIE.

LIVRE TROISIÈME.

ÉTAT de la Chirurgie des Grecs ſous Hippocrate & ſes ſucceſſeurs, juſqu'au temps où elle commença à s'introduire chez les Romains.

SI l'on compare le tableau de la Chirurgie que l'on vient de voir avec celui qui va ſuivre, on ſera tenté de regarder Hippocrate plutôt comme un homme inſpiré, que comme un mortel ordinaire; mais dès qu'on ſe rappellera que les temps qui l'ont précédé, n'offrent que des faits épars, iſolés, qu'il a fallu déterrer dans les ruines de l'Antiquité : lorſqu'on penſera que les notions qui nous reſtent, ont encore été défigurées, mutilées par des Écrivains abſolument étrangers dans l'art, & que ce ſont eux qui nous les ont tranſmiſes, on rabattra quelque choſe de la haute opinion qu'on pourroit en avoir conçue. Des opérations effrayantes, comme celle de la pierre, la perforation du crâne, celle de la poitrine, vulgairement connues & pratiquées du temps d'Hippocrate, atteſtent du moins qu'avant lui la Chirurgie avoit fait des progrès que la diſette ou la ſécheresse des monumens ne nous permet pas d'apprécier avec juſteſſe. Rien cependant

ne nous porte à croire avec André *(a)*, qu'il ait tiré de grands ſecours du dépôt public de Gnide, & qu'enſuite il en ait brûlé les écrits pour cacher ſes plagiats. Nous avons déjà combattu cette odieuſe imputation, & nous aurons occaſion d'y revenir encore. Il eſt, ce ſemble, plus naturel & plus raiſonnable de penſer qu'il a tiré des livres de Médecine qui exiſtoient alors, ce qu'il y a trouvé de bon, qu'il a profité des connoiſſances de ſes contemporains, & plus encore des Mémoires de ſa famille qui, depuis huit ſiècles, conſervoit la plus pure tradition de la Science médicinale. En effet, on voit par-tout qu'en matière de phyſiologie il ſuit communément les traces des Philoſophes qui l'ont précédé; d'où l'on peut inférer que, s'il nous reſtoit ſur d'autres parties des veſtiges de la doctrine de ſes prédéceſſeurs, on les trouveroit de même dans ſes nombreux écrits. Mais le fait que nous inſinuons, fût-il auſſi vrai qu'il eſt vraiſemblable, Hippocrate n'en doit pas moins être conſidéré comme un homme ſupérieur à ſon ſiècle. Vainqueur des préjugés établis & des ſuperſtitions dominantes, il marche d'un pas ferme & ſûr vers la vérité, toujours guidé par la raiſon & l'expérience. Qu'il n'ait jamais voulu tromper les hommes, nous n'avons nulle peine à le croire; mais dire avec Macrobe, qu'il n'a pu ſe tromper ni être trompé, c'eſt paſſer le but. Pouvoit-il ignorer que l'humanité doit un tribut à l'erreur? Et qui reconnoiſſoit mieux que lui l'incertitude de la Médecine, qu'il établit ſi énergiquement à la tête de ſes Aphoriſmes? Ce qu'on peut aſſurer de lui ſans hyperbole, c'eſt qu'il a toujours interrogé la Nature, qu'il en a ſouvent dévoilé les énigmes, & quelquefois ſurpris le ſecret. Quand il a reconnu des erreurs échappées à ſa fragilité, elles ont été juſtifiées, ennoblies même en quelque ſorte par l'ingénuité de l'aveu qu'il en a fait *(b)*, & plus encore, par le motif touchant qui l'engageoit à le faire.

(a) Cet André étoit un Médecin dont on parlera dans la ſuite.

(b) Hippocrat. *de morb. epidem. lib. V.* = *De vulnerib. capit.* = *De Articul.* & Celſ. *lib. VIII, cap. IV.*

Ce grand homme naquit à Cos, île célèbre par le culte d'Esculape *(c)*. Sa naissance est fixée *(d)*, d'après Istomachus, à la première année de la quatre-vingtième Olympiade, c'est-à-dire, à quatre cents soixante ans avant Jésus-Christ. Héraclide, son père, tiroit, par une longue suite de descendans, son origine d'Esculape. Du côté de sa mère, il descendoit d'Hercule. Il fut surnommé *Thessalien*, parce qu'il avoit passé chez ce peuple une grande partie de sa vie.

Il étudia d'abord la Médecine sous son père, puis à Athènes, sous Herodicus de Solymbre; il eut aussi pour maître le sophiste Gorgias. Quelques-uns prétendent qu'il fut disciple de Démocrite. On ajoute même qu'il avoit conçu pour ce philosophe une si haute estime *(e)*, qu'en son honneur il écrivit ses ouvrages en dialecte Ionique, quoiqu'il fût né Dorien. Mais s'il apprit quelque chose de Démocrite, c'est sans doute par les entretiens qu'il eut avec lui, lorsqu'il fut appelé par les Abdéritains, pour le guérir de sa prétendue folie. Car on voit que la doctrine d'Héraclite est celle qu'il a suivie dans ses écrits *(f)*. Au reste Hippocrate n'étoit pas moins instruit en Philosophie qu'en Médecine *(g)*. L'étendue de ces deux Sciences, ou plutôt l'abus qu'on faisoit déjà de la première, le détermina à la détacher de la Médecine, & il n'en réserva que ce qu'il crut nécessaire à la justesse du raisonnement *(h)*.

Hippocrate, après la mort de son père & de sa mère, fit beaucoup de voyages, & vint enfin se fixer en Thessalie, où il mourut, selon la tradition constante de l'Antiquité. Ces voyages utiles, & conformes à l'usage des Médecins de son temps, n'avoient sûrement d'autre objet, que sa propre

(c) Plin. *Hist. nat. lib. XXIX, cap. I.*

(d) Apud Soran. *de vit. Hippocr.*

(e) Elian. *variar. historiar. lib. IV, cap. XX.*

(f) Fabric. *Bibliothec. Græc. lib. II, cap. XXIV.*

(g) Galen. *de medicam. facultatib. initio.* = *Method. medend. lib. I, cap. II, & passim.*

(h) Cels. *Præfat. lib. I.*

instruction, & peut-être même l'utilité de son pays, où régnoit une peste cruelle qui moissonnoit des milliers de citoyens. André, près de trois siècles après la mort de ce grand homme, eut la malignité de leur supposer le prétexte le plus ignominieux. Il osa publier dans son Livre de *l'origine de la Médecine (i),* qu'il avoit été obligé de prendre la fuite, pour avoir mis le feu à la bibliothèque de Gnide. Tzetzès, d'accord sur l'accusation *(k),* dit que ce fut la bibliothèque de Cos; & Pline, sans le charger du fait *(l),* réduit la perte causée par le feu à des tablettes votives, offertes par les malades, qui furent incendiées avec le temple. Ainsi la seule discordance de ceux qui rapportent le fait, décèle la futilité de l'accusation. Comment en effet se persuader qu'Athènes, Argos, la Thessalie & la Grèce entière, si superstitieuse, si fanatique, eussent, comme à l'envi l'une de l'autre, accordé un asile, & rendu des honneurs extraordinaires, à un sacrilége; que sa patrie même, Cos, le théâtre d'un incendie si criminel, eût célébré son anniversaire, s'il eût seulement été soupçonné d'un pareil forfait.

Il n'y a donc que l'envie, ce monstre moral qui s'attache à la réputation des grands hommes, qui ait pu flétrir sa mémoire par cette atroce calomnie, puisqu'encore aujourd'hui son nom est en vénération dans l'isle de Cos, (actuellement *Lango*), où l'on montre même, comme un monument précieux *(m),* une petite maison qu'il a, dit-on, habitée.

Mais tout soupçon injurieux doit céder aux témoignages éclatans que l'Antiquité lui a rendus avec d'autant plus de justice, que toute sa conduite dément cette frivole imputation. En effet, si l'on se peint dans ses écrits, les siens ne laissent apercevoir que le meilleur citoyen, le philosophe social & sans faste, & l'homme religieux sans superstition. Toutes ses réflexions respirent la candeur, l'honnêteté, la justice,

(i) Apud Soran. *loco citato.*

(k) *Chiliad. LV, histor. VII.*

(l) Plin. *Hist. nat. loco citato.*

(m) Pietr. *della Vall.* tome I.

le désintéressement & l'amour de l'ordre. « On connoît, dit-il *(n)*, le vrai Médecin à son extérieur simple, décent & « modeste. Il doit avoir de la gravité dans le maintien, de la « réserve avec les femmes, de l'affabilité & de la douceur pour « tout le monde. Enfin la patience, la sobriété, l'intégrité, « la prudence, l'habileté dans son art, en sont les attributs « essentiels. «

Ne cherchez, dit-il encore aux Médecins, ni les richesses « ni l'opulence *(o)*; guérissez quelquefois gratuitement par le « seul espoir de la reconnoissance & de l'estime des autres. « Secourez, si l'occasion s'en présente, l'indigent & l'étranger; « car, si vous aimez les hommes, vous aimerez votre art. Si « vous êtes invité à disserter sur une maladie par les assistans, « n'usez point de grands mots, ni de discours étudiés & pom- « peux. Rien ne décèle plus l'incapacité; c'est imiter le vain « bourdonnement du frêlon *(p)*. Dans une maladie qui laisse « à choisir plusieurs moyens curatifs, le plus simple & le plus « commode est celui que doit prendre un homme éclairé, qui « ne veut point en imposer *(q)*. »

Tous les écrits d'Hippocrate sont pleins de pareilles maximes. La supériorité de ses lumières ne lui fit jamais dédaigner les consultations, établies déjà de son temps. Il applaudit même à cet usage *(r)*, en ce qu'il peut échapper quelque chose au plus habile, & que dans la plus grande abondance, on est toujours pauvre par quelqu'endroit. Mais, dans le choix des opinions, il recommande d'éviter ces scènes ridicules, indécentes & scandaleuses, qui tournent toujours au désavantage des malades, & au deshonneur des Médecins.

On ne sait pas précisément en quelle année, ni à quel âge est mort Hippocrate. Ceux qui le font vivre le moins, prétendent qu'il mourut à Larisse dans la première année

(n) Hippocr. *de decenti habitu.*
(o) Idem. *Præcept.*
(p) Loco citato.
(q) Hippocr. *De Articul.*
(r) Idem. *Præcept.*

de la cent-unième Olympiade ; d'autres ne le font mourir qu'à cent neuf ans. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il jouissoit déjà d'une brillante réputation dans le temps de la guerre du Péloponèse.

On lui éleva entre Gyrtone & Larisse, un tombeau qui subsistoit encore du temps de Soranus *(s)*. Le vulgaire qui ne veut voir naître ni mourir les grands hommes d'une manière commune, a trouvé merveilleux qu'un essain d'abeilles fût venu faire son miel sur ce tombeau, & plus merveilleux peut-être encore que les nourrices eussent rencontré, dans l'application de ce miel, un remède pour les aphtes des enfans. Cet entousiasme n'a rien d'étonnant chez un peuple qui faisoit des Dieux de ses bienfaiteurs. Et quel homme avoit plus de droit à ce titre, que celui dont toute la vie fut utile à ses concitoyens ?

Si ses bienfaits, après tout, ont honoré sa vie, ses écrits ont immortalisé son nom ; c'est le monument le plus durable qui puisse exister pour sa gloire. Ils ont fait l'admiration de tous les âges, & plus de deux mille ans n'ont point encore refroidi ce sentiment. On le voit par les traductions en diverses langues qui en ont été faites, par les commentaires sans nombre, par les éditions multipliées que nous en avons, &, pour dire encore plus, par l'usage constant qu'on en a fait dans tous les temps, jusqu'à nous. L'expérience éclairée par le jugement le plus net, le plus sain, dirige si bien sa pratique, que s'il ne dévoiloit jamais les motifs qui l'ont déterminé à prendre un parti plutôt qu'un autre, on ne feroit nulle difficulté de lui supposer la théorie la plus lumineuse, & des connoissances bien supérieures au siècle où il vivoit. Mais il s'en faut bien que tous les écrits qui portent son nom, soient de la même force ni du même mérite. Il en est plusieurs où l'on ne trouve plus le stile mâle & nerveux de ce grand maître. Des observations foibles & mal digérées, des principes peu sûrs & quelquefois contradictoires, y ont

---

(s) Soran. *de vitâ Hippocrat.*

fait apercevoir aux bons Critiques, des caractères sensibles de supposition.

Dès le temps de Néron, Érotien avoit distingué les véritables écrits d'Hippocrate de ceux qu'il ne croyoit pas légitimes. Sous l'empire d'Adrien, un *Artemidore Capito*, & un certain *Dioscoride*, en donnèrent une édition, que ce Prince, zélé pour le progrès de la Médecine, honora de son approbation. Galien même, en relevant quelques fautes qui s'étoient glissées dans le texte, a adopté cette édition, & quoiqu'elle contînt plus d'ouvrages différens qu'il n'y en avoit dans la liste d'Érotien, il semble la regarder en général comme le recueil le plus exact des œuvres d'Hippocrate. Suidas, l'un des derniers Auteurs Grecs, lui attribuoit un plus grand nombre de livres que ses prédécesseurs, & suivant toutes les apparences, nous en avons encore plus qu'il n'en connoissoit.

Nous nous garderons bien d'entamer ici la moindre discussion sur l'authenticité ou la supposition de ces livres. L'Historien de sa vie (Soranus), qui de son temps avoit déjà vu beaucoup de démêlés sur ce point de fait, dit que dans cette variété d'opinions, on ne pouvoit s'arrêter à rien de certain, pour plusieurs raisons qu'il déduit. La meilleure qu'il paroisse donner, c'est que la force du stile d'un même homme peut varier dans les différens âges de sa vie; à quoi l'on peut ajouter que la plupart des écrits, que nous estimons indignes d'Hippocrate, ne sont peut-être que des fragmens informes, qui ont paru après sa mort, sans qu'il y ait pu mettre la dernière main, ou les conduire à ce degré de perfection qu'on remarque dans quelques autres : comme il se peut aussi que l'avidité des Copistes ait introduit dans la collection de ses œuvres, des écrits d'un ordre inférieur. Quoi qu'il en soit, tous les Critiques modernes, entre lesquels *Mercurial* peut tenir un des premiers rangs, ne nous ont rien appris de positif à cet égard ; & toute leur érudition a plus accru nos doutes que nos lumières. Nous croyons donc devoir respecter leurs conjectures, sans nous en

permettre l'usage. D'ailleurs, puisqu'on ne sait pas précisément à qui restituer la plupart des Traités que l'on retranche de ses œuvres, autant vaut-il lui en laisser la possession, & en former un corps de doctrine qui nous fournisse le résultat des connoissances acquises dans l'art à cette époque. Cependant, pour ne rien laisser à desirer sur cet article, nous allons donner un coup d'œil de toute la collection d'Hippocrate, suivant l'ordre que les meilleurs Critiques ont assigné à ses ouvrages. Nous observerons d'abord que Mercurial les a rangés sous quatre classes. Dans la première, sont les plus authentiques; la seconde contient ceux qu'Hippocrate a commencés, & qui ont été achevés par Polybe, Thessalus & ses descendans; la troisième, ceux qui n'ont été ni commencés ni travaillés par Hippocrate, mais qui ont été composés, selon ses principes, par ses enfans ou ses disciples; la quatrième enfin, ceux qui sont décidément supposés, & qu'on a publiés sous son nom. Nous suivrons l'ordre de Foësius dans la distribution des Traités, comme étant l'édition la plus universellement accueillie.

SECTION PREMIÈRE.

Le Serment.

Ἱπποκράτους ὅρκος.

Cette formule, que les Anciens ont reconnue, a été rejetée par Mercurial dans la quatrième classe.

La Loi.

Ἱπποκράτους νόμος.

Cette pièce, que la plupart des Anciens ont tenu pour légitime, est encore désavouée par Mercurial.

De l'Art, en un Livre.

Περὶ Τέχνης.

Il n'a été connu par aucun des Anciens, & Mercurial le met aussi dans la classe des livres supposés.

De l'ancienne Médecine, en un Livre.

Il est assez évident que ce Livre n'a paru qu'après Aristote; il est dans la liste d'Érotien, & Mercurial le met dans la quatrième classe de la sienne. Περὶ ἀρχαίης Ἰητρικῆς.

Du Médecin, en un Livre.

Mercurial croit ce Traité supposé, & M. de Haller soupçonne qu'il n'a paru qu'après la division de la Médecine, mais sur d'assez légers fondemens. Περὶ Ἰητροῦ.

De l'Honnêteté, ou *de l'Extérieur honnête & décent*, en un Livre.

Ce Livre est unanimement rejeté par les Critiques anciens & modernes. Περὶ Εὐσχημοσύνης.

Les Préceptes ou *Préceptions*.

Mercurial a rangé ce Livre dans la quatrième classe. M. de Haller pense au contraire que le commencement & la fin sont d'Hippocrate, parce que le stile en a la précision & la gravité. Παραγγελίαι.

SECTION DEUXIÈME.

Des Pronostics, en un Livre.

Il est mis universellement au nombre des véritables écrits d'Hippocrate. Προγνωστικόν.

Des Humeurs, en un Livre.

Érotien a connu ce Traité. Galien le cite en plusieurs endroits, comme étant d'Hippocrate, & Mercurial le range dans la première classe. Περὶ Χυμῶν.

Des Jugemens, en un Livre.

Περὶ Κρισίων. Mercurial le range dans la troisième classe, & M. de Haller croit comme lui, qu'il est de quelques disciples d'Hippocrate.

Des Jours critiques, en un Livre.

Περὶ Κρισίμων. Ce Livre n'est pas au nombre de ceux que les Anciens ont attribués à Hippocrate, quoiqu'au jugement de Mercurial, il contienne sa doctrine; aussi le range-t-il dans la troisième classe.

Des Prédictions, en deux Livres.

Προῤῥητικόν. Érotien, à qui cet ouvrage n'étoit pas inconnu, ne croyoit pas qu'il fût d'Hippocrate. Galien, qui l'a commenté, l'attribue à quelqu'un des descendans de ce grand maître, & Mercurial souscrit à ce sentiment.

Les Prénotions de Cos.

Κωακαὶ Προγνώσεις. Galien croit cet ouvrage supposé, & Foësius n'en fait pas grand cas. Il est de la troisième classe dans Mercurial.

SECTION TROISIÈME.

De la Nature de l'homme.

Περὶ Φύσιος ἀνθρώπου. Érotien admet ce Traité. Il est souvent cité par Galien & par d'autres anciens Auteurs, comme étant d'Hippocrate. Mercurial y reconnoît la même authenticité.

Du Fœtus ou *de la Conception.*

Περὶ Γονῆς. M. de Haller trouve cet ouvrage trop raisonné & trop éloigné de la simplicité primitive de la Médecine, pour être d'Hippocrate. Foësius croit cependant qu'il est de lui, malgré

malgré le silence d'Érotien. Il est, avec le suivant, dans la troisième classe de Mercurial.

De la Nature de l'enfant.

Érotien l'attribue à Hippocrate. Galien est en doute s'il doit l'attribuer à Polybe, quoiqu'il le défère plus souvent à Hippocrate. M. de Haller croit ce Traité postérieur à Théophraste & à Hérophile, tant à cause de l'étendue des connoissances anatomiques qu'il renferme, que des expériences d'Anatomie sur le fait de la génération. Περὶ Φύσιος παιδίου.

Des Chairs.

Érotien ne l'a pas connu. Galien n'en fait aucune mention. Mercurial le range dans la troisième classe. Περὶ Σαρκῶν.

De l'Accouchement à sept mois.

Foësius le regarde comme authentique, quoiqu'Érotien le passe sous silence. Galien, qui l'a commenté, le cite souvent. Mercurial le range dans la seconde classe. Περὶ Ἑπταμήνου.

De l'Accouchement à huit mois.

On croit que cet ouvrage n'a été primitivement qu'une suite du précédent. Si cela est, il y a long-temps que ce partage existe, puisque Clément d'Alexandrie *(Strom. lib. VI)* le cite sous ce titre comme un livre de Polybe. Περὶ Ὀκταμήνου.

De la Superfétation.

M. de Haller croit ce Traité absolument supposé. Mercurial le range dans la troisième classe. Περὶ Ἐπικυήσιος.

De la Dentition.

Érotien ni Galien ne l'ont point connu; Mercurial le rejette dans la quatrième classe. Περὶ Ὀδοντοφυΐης.

Du Cœur.

Ce Traité n'a été connu ni d'Érotien ni de Galien; Mercurial le range dans la quatrième classe. Περὶ Καρδίας.

Des Glandes.

Περὶ Ἀδένων.

Érotien ne fait aucune mention de cet écrit. Galien & Mercurial le regardent comme ſuppoſé.

De la Nature des os.

Περὶ Ὀστέων φύσιος.

Galien admet celui-ci comme un ouvrage d'Hippocrate. Les Anciens l'ont connu ſous le nom de *Mochlicon*, & peut-être même ſervoit-il d'introduction au Traité qui porte aujourd'hui ce nom.

Des Effets de l'air, des eaux & des lieux.

Περὶ Ἀέρων, Ὑδάτων, Τόπων.

Cet écrit a paſſé de tout temps pour être d'Hippocrate. Il eſt cité par le ſcholiaſte d'Ariſtophane, & il a été commenté par Galien. Mercurial ne conteſte point ſon authenticité.

Des Vents.

Περὶ Φυσῶν.

Mercurial aſſigne à celui-ci le ſecond rang. M. de Haller le croit ſuppoſé. Cependant Érotien & Galien l'attribuent à Hippocrate.

De la Maladie ſacrée.

Περὶ Ἱερῆς νόσου.

Érotien & Galien ont connu ce Traité, que Mercurial relègue dans la troiſième claſſe.

SECTION QUATRIÈME.

De la Diette.

Περὶ Διαίτης ὑγιεινῆς.

Ce Livre eſt joint dans preſque toutes les éditions des Anciens à celui de la *nature humaine*.

De la Diette des Perſonnes en ſanté, en 3 Livres.

Περὶ Διαίτης.

Galien rapporte cet ouvrage à Hippocrate; mais il ajoute qu'on l'attribuoit encore indifféremment à Euriphon, à Phaon, à Philiſtion & à quelques autres.

Des Insomnies.

Ce Livre, suivant Foësius, fait partie des précédens. Περὶ Ἐνυπνίων.
Mercurial le range dans la troisième classe.

De la Nourriture.

Celui-ci, mis par Érotien au rang de ceux qui traitent de la Περὶ Τροφῆς.
diète, est reconnu en plusieurs endroits par Galien pour être d'Hippocrate. Mercurial le reconnoît aussi pour tel.

De la Diette dans les maladies aiguës.

Érotien place ce Traité dans la liste des écrits d'Hip- Περὶ Διαίτης
pocrate. Galien l'en fait aussi l'Auteur; mais il soupçonne ὀξέων.
qu'il y a des choses qui ne sont point de lui.

Des Lieux dans l'homme.

Cet ouvrage est regardé comme authentique par tous les Περὶ τόπων τῶν
Anciens. Cependant Mercurial ne lui assigne que le second κατ' Ἄνθρωπον.
rang.

De l'usage des Liquides.

Foësius croit que ce Livre est fort mutilé. Les Anciens en Περὶ ὑγρῶν
ont emprunté quelque chose, sans en citer le titre. Mercurial Χρήσιος.
le met dans la troisième classe.

SECTION CINQUIÈME.

Des Maladies, en 4 Livres.

Érotien n'en a connu que deux. Galien les attribue tantôt Περὶ Νόσων.
à Thessalus, tantôt à Polybe. Foësius conjecture qu'ils peuvent être l'ouvrage de quelques Médecins de l'école de Gnide. Mercurial les met dans la troisième classe.

Des Affections, en un Livre.

Il paroît qu'Érotien n'a point connu ce Livre. Galien & Περὶ Παθῶν.
presque tous les Anciens l'attribuent à Polybe, mais sur d'assez foibles conjectures. Il est de la troisième classe dans Mercurial.

Des Affections internes.

Περὶ τῶν ἐντὸς Παθῶν.

Livre encore inconnu à Érotien. Foësius pense qu'il est l'ouvrage de quelques Médecins Gnidiens. Mercurial le met dans la troisième classe.

Des Maladies des vierges.

Περὶ Παρθενίων.

Foësius regarde ce Traité, comme l'introduction de celui des maladies des femmes. Il est de la troisième classe dans Mercurial, ainsi que le suivant.

De la Nature de la femme.

Περὶ Γυναικείης φύσιος.

Ce Livre n'est guère qu'un extrait de ceux qui suivent.

Des Maladies des femmes, en 2 Livres.

Περὶ Γυναικείων.

Ils étoient connus d'Érotien. Foësius dit qu'on convient assez unanimement que cet ouvrage est d'Hippocrate ; cependant il le croit de la même main que le Traité de la génération & celui des maladies. Il est encore de la troisième classe dans Mercurial.

De la Stérilité des femmes.

Περὶ Ἀφόρων.

Foësius regarde ce Traité comme une suite des précédens. Dans tous les exemplaires, il a pour titre Περὶ Ἀφορῶν, sous lequel Érotien & Galien le reconnoissent. Il est de la troisième classe dans Mercurial.

De la Vue.

Περὶ Ὄψιος.

Mercurial rejette ce Livre dans la quatrième classe, comme manifestement faux & supposé.

SECTION SIXIÈME.

Des Fonctions du Médecin.

Κατ' Ἰητρεῖον.

Érotien regarde cet écrit comme un ouvrage d'Hippocrate. Galien paroît en douter dans un seul endroit; car dans

d'autres il le reconnoît pour tel. Mercurial eſt de ce dernier avis.

Des Fractures.

Ce Livre eſt attribué par Érotien à Hippocrate; mais, ſelon Foëſius, il s'eſt élevé depuis de grandes conteſtations, pour ſavoir quel en étoit l'Auteur. Quelques-uns en ont fait honneur à un autre Hippocrate, fils de Gnoſidicus; mais d'autres aſſurent que ce dernier n'avoit rien écrit. On n'en diſpute plus aujourd'hui la poſſeſſion au Médecin de Cos, pas même Mercurial. Περὶ Ἀγμῶν.

Des Articulations ou *des Luxations.*

Ce Livre eſt encore un de ceux, dont la poſſeſſion n'eſt point conteſtée à Hippocrate. Περὶ Ἄρθρων

Mochlicon.

Ce Traité, connu d'Érotien, n'eſt en quelque ſorte qu'une récapitulation ou un abrégé des deux précédens. Il eſt unanimement attribué à Hippocrate. Μοχλικόν.

Des Ulcères.

Érotien, les autres Critiques anciens, & Mercurial lui-même, reconnoiſſent Hippocrate pour l'Auteur de ce Traité. Περὶ Ἑλκῶν.

Des Fiſtules.

Érotien & pluſieurs autres Anciens ont reconnu cet ouvrage pour appartenir à Hippocrate. Mercurial le range dans la troiſième claſſe. Περὶ Συρίγγων.

Des Hémorroïdes.

Érotien a connu ce Traité. Mercurial le range dans la troiſième claſſe. M. de Haller le note de ſuppoſition, fondé ſur ce que l'Auteur des Aphoriſmes conſeille d'entretenir les hémorroïdes ouvertes, & qu'au contraire dans ce dernier, on propoſe des moyens curatifs, extenſibles à tous les cas. Περὶ Αἱμοῤῥοΐδων.

Mais cette raiſon n'eſt pas concluante, par rapport à un Praticien qui a fourni une ſi longue carrière. On peut voir différemment en divers temps.

Des Plaies de la tête.

Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων. Aucun Critique ancien & moderne ne conteſte ce Traité à Hippocrate.

De la Manière de tirer de la matrice l'enfant mort.

Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου. Érotien n'a fait nulle mention de ce Traité. Foëſius ſoupçonne que Galien l'a connu. Mercurial le met au nombre des ouvrages ſuppoſés, ainſi que le ſuivant.

De l'Anatomie.

Περὶ ἀνατομῆς. Cet ouvrage, inconnu à Erotien & à Galien, eſt regardé comme apocryphe.

SECTION SEPTIÈME.

Des Épidémies ou *Maladies populaires*, en 7 Livres.

Τῶν ἐπιδημιῶν. Érotien n'en connoiſſoit que ſix; le ſeptième que Galien tenoit pour apocryphe, étoit pourtant reçu de ſon temps. Mercurial aſſigne le premier rang à cet ouvrage.

Les Aphoriſmes.

Τῶν ἀφορισμῶν. Tous les Critiques ſe réuniſſent pour accorder excluſivement à Hippocrate l'honneur de cet ouvrage immortel. Proſper Martianus a oſé ſeul mettre ce fait en queſtion.

SECTION HUITIÈME.

1.° *Les Lettres d'Hippocrate.*

Ἐπιστολαί. Plutarque (dans la vie de Lycurgue) tient pour ſuſpectes pluſieurs de ces Lettres. Le docte Prideaux *(Hiſt. des Juifs, tome II, in-douze)* ne voit rien dans ce que les Savans ont avancé juſqu'à lui, qui en prouve aſſez la ſuppoſition; mais *Leclerc* en donne des raiſons auxquelles on ne peut ſe refuſer.

2.° *Le Decret des Athéniens.*

C'est un témoignage public des services rendus aux Athéniens par Hippocrate & ses disciples, pendant une peste survenue dans la Grèce. On y rend hommage au désintéressement de ce grand Médecin, qui, par amour pour sa patrie, dédaigna les offres séduisantes que lui faisoit le roi de Perse, pour l'engager à venir prêter son ministère à ses sujets affligés en même temps de la même maladie. En reconnoissance, on lui défère solennellement, comme autrefois à Hercule, l'honneur d'être initié aux grands mystères; on lui accorde le droit de bourgeoisie à Athènes, & celui d'être nourri, le reste de ses jours, dans le Prytanée aux dépens du public. Il y est même dit qu'en sa considération, les jeunes gens de Cos auront la liberté de venir à Athènes, pour y être élevés & instruits avec ceux de la ville.

Δόσωμιος.

C'est dommage qu'on ignore la date de ce titre honorable, qui d'ailleurs n'est pas d'une authenticité à soutenir toute la sévérité de la critique.

3.° *Le Discours devant l'autel de Minerve.*

Ἐπιβώμιος.

4.° *La Harangue de l'ambassade de Thessalus.*

Πρεσβεύς.

On ne doit point guère avoir plus de foi à ces deux pièces qu'aux précédentes.

5.° *La vie d'Hippocrate, par Soranus.*

Γενος καὶ Βιος τοῦ Ἱπποκράτους κατὰ Σωρανόν.

Parmi les Livres supposés, Mercurial range encore le Traité des médicamens purgatifs & celui de la structure de l'homme. Ce Livre, que nous n'avons qu'en latin, est adressé à Perdiccas, roi de Macédoine.

On trouve de plus dans l'édition d'Hippocrate, publiée en latin par M. de Haller en quatre volumes *in-octavo*, les Livres suivans.

1.° *De la Nature de l'homme.*

C'est une courte description des parties du corps humain,

dont le ſtile ſent le Rhéteur, & la doctrine eſt en général d'un âge poſtérieur à Hippocrate.

2.° *De l'Age.*

On trouve dans ce fragment, manifeſtement ſuppoſé, la même doctrine que dans les Livres de *l'accouchement à ſept & à huit mois.* On ajoute que l'embryon eſt organiſé en ſept jours; ce que l'Auteur dit avoir découvert par l'examen des œufs humains, dont pluſieurs Courtiſanes avoient l'art monſtrueux de procurer l'avortement.

3.° *Un Fragment ſur l'Age.*

Il eſt extrait du Traité de la *création du monde,* du Juif Philon. Ce morceau, qui ne fait ſûrement pas partie du précédent, ſuppoſe qu'Hippocrate avoit écrit ſur cette matière. On y partage la vie de l'homme en ſept périodes, compoſées chacune de ſept ans. C'eſt la doctrine de Pythagore adoptée par Hippocrate.

4.° *De l'Enfantement à ſept mois.*

C'eſt un ouvrage évidemment ſuppoſé.

Il y a encore quelques autres Livres apocryphes, dont nous ne parlons pas, étant d'ailleurs étrangers à notre ſujet. De l'énumération des écrits d'Hippocrate, nous paſſerons à l'analyſe de ſa doctrine. Ce grand maître n'ignoroit pas que l'Anatomie eſt le flambeau de la Chirurgie. C'eſt l'idée qu'il en avoit, lorſqu'il a dit que le Médecin devoit conſidérer les reſſemblances & les différences *(a),* c'eſt-à-dire, connoître la ſtructure, la conſtitution naturelle de chaque partie, afin de juger ſainement des dérangemens qui peuvent y ſurvenir. Mais, quoiqu'en diſe Galien, ſon panégyriſte outré, perſonne ne croira qu'il ait porté cette ſcience à ſa perfection. *Leclerc* regrette beaucoup un Livre de Galien, intitulé de l'*Anatomie*

(a) De Officinâ medici, initio.

d'Hippocrate,

d'Hippocrate, qui s'est perdu dans les ruines de l'Antiquité. Pour nous, nous croyons devoir être plus réservés dans nos regrets. L'enthousiasme de Galien nous persuade que nous y trouverions moins les connoissances du Médecin de Cos, que celles de ses successeurs. Heureusement nous pouvons voir dans les véritables écrits d'Hippocrate, & apprécier par nous-mêmes les progrès qu'il avoit pu faire dans cette partie. S'il ne l'a pas portée plus loin, il ne faut pas en accuser son génie, mais celui de son siècle; car rien ne nous assure qu'il ait disséqué des cadavres humains. Ses écrits les plus certains n'en offrent que des preuves assez équivoques. D'ailleurs on ne voit pas trop comment il auroit pu surmonter les obstacles presque invincibles, qui s'opposoient chez les Grecs à ce genre de dissection. Inutilement citeroit-on, comme l'a fait *Leclerc*, le squelette humain, qu'il présenta au temple de Delphes. Le passage de Pausanias, rapporté ci-devant tout entier, n'est guère propre à établir ce fait. Ainsi, sans vouloir prévenir le Lecteur sur l'exposé que nous allons faire des connoissances anatomiques d'Hippocrate, on verra jusqu'où elles s'étendoient.

Ostéologie d'Hippocrate.

L'ostéologie d'Hippocrate, qui n'est pas plus riche que les autres parties de l'Anatomie, a sur elles le mérite d'offrir plus d'exactitude; aussi étoit-ce en général la moins susceptible de méprise, & la plus facile à débrouiller. Ce n'est, à la vérité, qu'une simple nomenclature des os principaux qui composent le corps humain. Il en compte vingt-sept aux extrémités supérieures *(b)*, vingt-quatre aux extrémités inférieures, sept au cou jusqu'à la grande vertèbre, cinq aux lombes, vingt à l'épine, huit à la tête, y compris ceux des yeux; & en y ajoutant les ongles, qu'il mettoit au rang des os, le total est de cent onze. L'os du front, les deux pariétaux, les deux temporaux & l'occiput *(c)*, composent l'énumération qu'il fait des os de la tête. Il dit que toutes les têtes ont des sutures,

(b) De ossium naturâ.

(c) De vulnerib. capit.

les unes trois, & d'autres quatre *(d)*. Les premières en ont une qui se termine à chaque oreille, & une par-devant, les autres en ont encore une par-derrière, qui est la quatrième. Hippocrate croyoit la mâchoire inférieure, composée de deux os *(e)*. Riolan a cru trouver dans le passage que nous rapportons en note *(f)*, la description du vomer; mais on n'y voit rien qui puisse raisonnablement l'indiquer.

Hippocrate décrit les différentes courbures de l'épine *(g)*, mais telles qu'elles se présentent au coup d'œil le plus superficiel; il observe seulement que les apophyses ou éminences latérales ont moins de saillie que celles qui s'élèvent sur le corps même de la vertèbre. Dans le Livre des *lieux dans l'homme*, il compose l'épine de vingt-quatre, ou pour le moins de vingt-deux vertèbres; il en distingue quelques-unes par l'épithète de *grandes*. En lisant avec attention le commencement du Livre de la *nature des os*, on voit qu'il entend par la grande vertèbre de la partie inférieure de l'épine, la dernière vertèbre des lombes, qu'il ne confond pas avec l'*os sacrum*, & que par la grande vertèbre du cou, il en désigne la dernière. Comme la cinquième vertèbre des lombes est la plus grande de toutes, la septième vertèbre du cou est aussi plus grande que les autres. Après tout, il faut considérer ici qu'Hippocrate avoit moins d'égard à leur forme qu'à leur usage.

Il compte douze côtes de chaque côté, sept vraies & cinq fausses *(h)*. Les premières sont articulées postérieurement avec les vertèbres, & antérieurement avec la poitrine; il remarque qu'elles sont dans l'homme d'une texture plus lâche *(i)*, moins serrée par l'extrémité qui aboutit à la poitrine, & même encore plus recourbées, que dans les autres animaux. Il désigne, par leurs noms, les grands os des extrémités; mais il n'en

---

(d) *De loc. in homin. & vulnerib. capit.*

(e) *De articul.*

(f) *Quibus os à palato decidit, his medius nasus subsidet: quibus autem id unde dentes enascuntur, extremus nasus.* Epidem. *lib. VI*, & Mochlicon.

(g) *De articul.*

(h) *Idem, ibid.*

(i) *De oss. natur. = De arte.*

donne point de particuliers à ceux de la main, non plus qu'à ceux du pied. Il se contente de dire qu'ils sont petits & en grand nombre *(k)*. Enfin il n'a pas ignoré l'existence d'une matière muqueuse dans les articulations *(l)*.

Myologie.

Il n'y a point de parties dans l'Anatomie où la stérilité d'Hippocrate soit plus sensible que dans sa myologie. Le seul muscle qu'il ait indiqué avec quelqu'exactitude *(m)*, & dont le nom ait été conservé, est celui qu'il appelle *psoas*; mais la description la plus exacte qu'il donne du muscle, se trouve dans le Livre intitulé *de l'Art*, où on lit: « Toutes les parties, qu'on nomme *muscles*, & qui ont la chair tournée en rond, ont une cavité; car tout ce qui n'est pas composé de différentes parties, qu'il soit couvert d'une pellicule ou de chair, est creux. Tant que l'organisation en est saine, il est plein d'esprit; dès qu'il est malade, il se remplit de sang corrompu. Les bras, les cuisses, les jambes ont de cette espèce de chair, ainsi que les parties les plus maigres & les plus décharnées. » Hippocrate parle encore ailleurs des muscles qui servent à relever ou à resserrer l'*anus*, mais d'une manière très-enveloppée. Tel est à peu-près le résultat de ses connoissances dans cette partie anatomique, qui est d'une si grande considération dans le traitement des maladies chirurgicales.

Angeïologie.

Cette ébauche de sa myologie ne promet pas de grandes lumières sur l'angeïologie. C'est cependant des vaisseaux qu'il a le plus parlé. Tantôt il les fait partir du foie & de la rate *(n)*, tantôt il rapporte l'origine des veines au foie, & celle des artères au cœur *(o)*. Ailleurs il dit que les unes & les autres émanent du cœur. Ces variations ne semblent être au premier aspect que de véritables inconséquences; mais elles ne sont qu'apparentes, en ce qu'il n'admettoit point de commencement dans le corps humain, toutes les parties

---

(k) *De fract.*

(l) *De loc. in homin.*

(m) *De articul.*

(n) *De morb.* lib. I, *sub fin.* = *De morb. epid.* lib. II.

(o) *De alimento.*

qui le composent, étant également, selon lui, le principe & la fin, par la même raison qu'on ne trouve point de commencement dans un cercle *(p)*.

Voici sur ce sujet un passage qui offre plus de précision & de netteté. « Il y a, dit-il *(q)*, deux veines qui partent » du cœur. L'une a le nom d'*artère*, & l'autre celui de *veine-* » *cave*. L'artère, qui renferme plus de chaleur que la veine- » cave, est destinée à conserver & à entretenir l'esprit. La » veine-cave, qui part du cœur, traverse le diaphragme & tout » le ventre, se distribue aux reins & aux lombes, & se partage » pour aller aux cuisses. Au-dessus du cœur, elle s'élève vers » le cou à droite & à gauche. On pourroit, ajoute-t-il, compter » un plus grand nombre de veines; mais, pour trancher en un » mot, toutes les veines qui sont dans le corps humain, partent » de la veine-cave & de l'artère. Les plus grosses supérieurement » sont celles qui montent au cou & à la tête, & inférieurement celles qui vont aux hanches ».

Si l'on pouvoit être assuré que ceci fût d'Hippocrate, on y trouveroit quelque chose d'assez satisfaisant sur la naissance & la distribution des principaux troncs des vaisseaux du corps humain; mais le Livre de la *nature des os*, & celui des *lieux dans l'homme*, qui sont plus authentiques que le Traité des chairs, dont nous avons extrait ce morceau, disent toute autre chose: on y lit que les veines partent de la tête, & vont de-là se distribuer par tout le corps.

Enfin Hippocrate, ou plutôt les ouvrages que nous avons sous son nom, offrent tant de variations sur tous ces points, que ceux qui s'attachent à dépouiller les modernes pour tout donner aux anciens, y découvriront avec un peu d'effort le germe de toutes les découvertes faites ou à faire; car que ne voit pas la prévention! Aussi a-t-on trouvé ou cru trouver dans plusieurs endroits de notre Auteur *(r)*, la circulation

(p) De loc. in homin. initio.
(q) De carnib. seu princip.
(r) De loc. in hom. = De victûs ration. = De natur. human.

du sang, dont il ne s'est jamais douté dans le sens qu'on a voulu lui prêter. Le mouvement du sang qu'il a reconnu, n'est point, comme l'a très-bien observé *Pitcarn*, une circulation, mais un flux & un reflux qui se faisoit dans les mêmes vaisseaux. C'est ce dont il est aisé de se convaincre en lisant le commencement du quatrième Livre *des maladies*. Nous ne nous appesantirons point sur ce sujet, que *Leclerc* a discuté de manière à ne laisser aucune ressource à ceux qui soutiendroient encore de pareilles chimères. Nous dirons seulement qu'Hippocrate a cru que le sang étoit déterminé vers tel ou tel autre endroit par la nécessité ou l'attraction *(s)*, & l'on peut inférer la même doctrine, de la nutrition du fœtus, de ses principes sur la saignée, de l'application des ventouses, &c.

Hippocrate n'a point ignoré l'existence de la transpiration insensible *(t)*. Ce qu'il dit des glandes est assez bien vu. Il les définit des globules spongieux *(u)*, rares & gras, d'une chair différente de toutes les autres parties, enfin friables & fort garnis de vaisseaux. Elles se trouvent dans les cavités & dans les endroits humides. L'attraction des humidités est la fonction qu'il leur assigne. Il considère le cerveau même comme une espèce de glande, en ce qu'il est blanc & friable, & qu'il s'imbibe, comme les glandes, des humidités superflues. Ses voies de décharge naturelles sont les oreilles, les yeux, les narines: il y ajoute encore le palais, la gorge, la bouche & les veines qui tendent vers la moëlle épinière. Il reconnoît que le cerveau est revêtu de deux membranes *(x)*, l'une épaisse & l'autre plus mince. Il parle aussi des glandes des articles; mais il paroît qu'il n'entendoit par-là que les glandes axillaires & les inguinales. Adenologie.

Quant aux idées qu'il avoit sur les nerfs, elles sont fort Nevrologie.

(s) De natur. pueri & passim in operib.

(t) De morb. lib. IV. = *De alimento.* = *De morb. Epidem.* lib. VI, *initio.*

(u) De glandul.

(x) De loc. in homin.

obſcures : il les confond preſque toujours avec les tendons *(y)*, les ligamens, & même avec les veines, dont il leur donne quelquefois le nom. C'eſt dans ce ſens qu'il déſigne les nerfs optiques *(z)*. Il donne une hiſtoire aſſez exacte de la paire vague & du nerf intercoſtal, à quelques nuages près qu'il répand ſur la vérité *(a)*. Dans le Livre de la *nature des os*, il obſerve qu'il deſcend le long du coude un nerf, dont le froiſſement produit une ſorte de ſtupeur dans la partie. Mais nulle part ailleurs il n'attribue aux nerfs la fonction qui leur eſt eſſentiellement propre, celle de ſentir; ainſi on ne haſarde rien à dire qu'il l'a tout-à-fait méconnue.

Splanchnologie.

Hippocrate entend par l'œſophage *(b)*, ce canal qui s'étend depuis la racine de la langue juſqu'au ventre. Les Grecs l'appellent στομαχὸς, *eſtomac*, où les viandes ſe cuiſent ou ſe pourriſſent; car l'une & l'autre expreſſion eſt indiſtinctement employée par notre Auteur, quoique la première le ſoit plus fréquemment. Il prétend que l'eſtomac eſt tout-à-fait nerveux du côté où il touche le foie.

La trachée artère, qu'il nomme l'*artère (c)*, commence des deux côtés du goſier, & ſe termine à la partie ſupérieure du poumon. Il dit qu'elle eſt compoſée d'anneaux ronds, reſſemblans entre eux, & qui ſe touchent par leur ſuperficie. Le poumon, tourné vers le côté gauche, remplit toute la capacité de la poitrine. Il a cinq éminences, qu'il appelle *lobes (d)*, & ſa couleur eſt cendrée; il eſt percé naturellement d'une infinité de petits trous qui forment des cellules à peu près ſemblables à celles des mouches à miel.

On rencontre quelques vérités dans la deſcription des viſcères, que nous venons de donner d'après Hippocrate; mais il n'a rien décrit avec autant d'exactitude que le cœur, ſi le

---

(y) De loc. in homin. = *De oſſium naturâ.*

(z) De carnib.

(a) De morb. Epidem. lib. IV. = *De oſſ. natur.*

(b) De Anatom.

(c) Loc. citat.

(d) Loc. citat. = *De oſſ. naturâ.*

Traité, qui porte ce nom, est réellement de lui *(e)*, comme il est plus vraisemblablement d'Érasistrate ou d'Hérophile. Cependant, sans nous arrêter aux conjectures, nous tiendrons la possession pour un titre, & nous le laisserons à Hippocrate. Il avance que le cœur de l'homme occupe le milieu du poumon *(f)*, & qu'il est d'une forme plus ronde que celui de tous les autres animaux. « Ce viscère *(g)*, qu'il regardoit comme l'origine des veines, est, dit-il *(h)*, d'une figure « pyramidale, & d'un rouge foncé. Il est renfermé dans une « tunique lisse, qui contient, en petite quantité, une liqueur « semblable à l'urine, de manière que le cœur est comme « dans une vessie. Il n'y a de cette liqueur qu'autant qu'il en « faut pour le lubrefier, & empêcher qu'il ne s'échauffe trop. « Elle est distillée par le cœur qui absorbe une partie du liquide « que reçoit le poumon, lorsqu'on boit; car alors la plus grande « partie de la boisson tombe dans le ventre par le tuyau de « l'œsophage qui, comme un entonnoir, reçoit ce qu'on avale « de liquide ou de solide. Cependant le pharynx laisse passer « une portion du liquide par la fente de l'épiglotte qui, servant « de couvercle au pharynx, empêche que la plus grande quantité « n'enfile ce conduit. C'est ce qui se démontre, lorsqu'on « donne à boire une liqueur rouge ou bleue à quelqu'animal « que ce soit, mais principalement au porc: qu'on lui coupe « la gorge pendant qu'il boit, on la trouvera teinte de la même « couleur. Il résulte de cette expérience, qui, à la vérité, « exige beaucoup d'adresse, qu'une partie de la boisson entre « dans l'apre-artère. Mais, dira-t-on, pourquoi l'eau, qui y « entre avec précipitation, produit-elle un érétisme qui provoque « la toux? c'est qu'elle s'oppose à la sortie de l'air qui revient « du poumon, au lieu que ce qui pénètre par la fente, se « glisse le long des parois qu'il humecte. Le cœur tire cette « humidité avec l'air qui, après s'être rendu à sa destination, « ressort par où il est entré, de sorte qu'une petite portion «

(e) De corde.
(f) De Anatom.
(g) De oss. naturâ.
(h) De corde.

» de cette humidité s'amaſſe dans la gaine, & l'autre s'échappe » avec l'air; l'un & l'autre, de retour au palais, ſe diſſipent » par deux routes différentes. Il eſt naturel que la choſe ſoit » ainſi, puiſqu'ils ne peuvent ſervir d'aliment au corps; & » comment de l'eau & de l'air pourroient-ils avoir cet uſage? » Ils en ont pourtant un autre qui conſiſte à tempérer la » chaleur du cœur.

» Pour revenir à notre ſujet, le cœur eſt un muſcle très-» fort, non par ſes nerfs, mais par la texture ferme & ſerrée » de ſa chair. Il a dans la même enceinte deux ventricules » ſéparés, un de chaque côté, qui n'ont rien de ſemblable » entre eux: l'un eſt à droite à l'embouchure de la grande » veine, & l'autre à gauche; ils occupent preſque tout le cœur. » Le ventricule droit, plus lâche & plus ample, ne s'étend pas » juſqu'à la pointe de ce viſcère, auquel on diroit qu'il eſt » adapté & comme adhérent. Le gauche, ſitué directement » ſous la mamelle, du même côté où il fait ſentir ſes pulſations, » a des parois plus épaiſſes, & une cavité reſſemblante à celle » d'un mortier. Elle avoiſine le poumon, qui modère l'effet » de ſa chaleur. Le poumon, naturellement froid, eſt encore » rafraîchi par l'abord de l'air dans l'inſpiration. La ſurface » interne des deux ventricules, mais ſur-tout celle du gauche » eſt inégale & comme morcelée. Le feu naturel n'a pas ſon ſiége » dans le ventricule droit, & il eſt ſurprenant que le gauche, qui » reçoit du poumon un air nullement tempéré, ſoit celui dont » les aſpérités ſont les plus marquées. Auſſi ſon épaiſſeur » a-t-elle pour objet de conſerver ce feu, cette chaleur dont » on a parlé. On ne découvre pas les orifices de ces ventricules, » qu'on ne coupe les oreillettes & la baſe du cœur. Après » cette ſection, on aperçoit deux orifices dans chaque ven-» tricule. La veine-cave, qui ſort du ventricule droit, étant » coupée, en impoſe à la vue. Voilà les ſources de la Nature, » d'où coulent les fleuves qui arroſent le corps humain, & » portent la vie dans tous ſes membres; s'ils ſe tariſſent, » il meurt.

A la naiſſance des veines, & autour de l'entrée des ventricules,

ventricules, s'élèvent certains corps creux & flasques, qu'on nomme les *oreilles du cœur*. Ils ne sont pourtant pas percés comme les oreilles ni destinés à être frappés des sons, mais seulement à attirer l'air. C'est, sans contredit, l'ouvrage d'un Auteur supérieurement ingénieux, qui, considérant que le cœur prendroit beaucoup de consistance par l'amas & la concrétion du sang qui sort des veines & qu'il devoit attirer, y a attaché, pour aspirer l'air, des soufflets semblables à ceux des forges. La preuve, c'est qu'on voit le cœur s'agiter sans cesse, & les oreilles s'enfler & s'affaisser successivement. C'est encore ce qui me fait dire que les petites veines opèrent la respiration dans le ventricule gauche, & l'artère dans le ventricule droit, d'autant mieux, que ce qui est flasque, est plus susceptible d'attraction & de gonflement, & qu'il étoit nécessaire que le ventricule droit du cœur fût rafraîchi, puisqu'il partage sa chaleur ; mais l'instrument, destiné à cet usage, devoit avoir moins de capacité, pour ne point éteindre cette chaleur.

Il nous reste à parler des membranes cachées du cœur. La texture en est admirable. Les unes sont étendues dans les ventricules comme des toiles d'araignée, & après avoir embrassé de tous côtés les orifices, il s'en détache des filets, qui vont s'implanter dans la substance du cœur. Ce sont-là, ce me semble, les nerfs de ce viscère, & l'origine des aortes, Ces membranes sont disposées par paires. Chaque orifice en a trois, qui sont rondes par-dessus, en forme de demi-cercles. Ceux qui connoissent ces membranes, admirent la manière dont elles ferment l'extrémité des aortes. Si quelqu'un, instruit de ce qui s'observoit jadis dans les sacrifices *(i)*, en distend une du cœur d'un animal mort & baisse l'autre, on ne pourra

---

(i) Nous avons préféré cette leçon comme plus simple, plus littérale, & peut-être plus sûre que celle proposée par *Leclerc*, qui change sans nécessité plusieurs mots dans le texte. Nous nous appuyons d'ailleurs de l'autorité de Foësius (*annotat. in hunc loc.* n.° 32) : & Hartman (*Origines anatomicæ*, *cap. 11*, *pag. 7 & 8*), soutient cette version par une foule de preuves, qui nous ont paru décisives.

» faire entrer ni eau ni vent dans ce viſcère. Elles s'adaptent
» encore avec plus de juſteſſe à l'orifice du ventricule gauche ;
» & ce n'eſt pas ſans raiſon, puiſqu'il eſt le ſiége de l'ame,
» qui de-là préſide à tout le reſte. L'ame ne ſe nourrit pas
» des alimens ni des boiſſons qui viennent du ventre inférieur,
» mais d'une ſubſtance pure & précieuſe, émanée du ſang.
» Elle répand de tous côtés ſes rayons, de la même manière
» que la nourriture paſſe du ventricule & des inteſtins, dans
» toutes les parties. Par cette diſpoſition, ce qui eſt contenu
» dans l'artère ne peut ſuſpendre le cours de la nourriture
» envoyée par l'ame, ni la retenir lorſqu'elle eſt en mou-
» vement; car la grande artère ſe nourrit de ce qui eſt dans
» le ventre & les inteſtins, & non de cette ſubſtance parti-
» culière. Que la grande artère ne tire pas ſa nourriture du
» ſang que nous voyons, c'eſt ce qui ſe démontre par l'ouver-
» ture du ventricule gauche d'un animal qu'on a égorgé : on
» le trouve alors abſolument vide, à quelque peu de bile &
» de ſéroſité près, outre les membranes dont nous avons parlé.
» Quant à l'autre artère, elle n'eſt jamais deſtituée de ſang,
» non plus que le ventricule droit. C'eſt donc, à mon ſens,
» à cauſe de ce vaiſſeau que les membranes ont été formées;
» car l'orifice du ventricule droit eſt de même fermé de mem-
» branes, mais plus foibles, parce que le ſang n'y afflue pas
» avec autant d'impétuoſité. Ce chemin, ouvert du côté du
» poumon, qui reçoit par-là ſa nourriture, eſt clos du côté du
» cœur, mais non pas au point d'empêcher l'air d'y entrer
» en petite quantité : ſans quoi la chaleur qui eſt foible, ſeroit
» bientôt éteinte. Car le ſang n'eſt pas chaud de ſa nature non
» plus que l'eau ; ſa chaleur eſt empruntée, quoique bien des
gens la croient naturelle. »

La cloiſon, qui ſépare la poitrine d'avec le bas-ventre, eſt appelée φρένες, nom par lequel les Grecs déſignoient l'eſprit & l'entendement, parce que les anciens Médecins la croyoient le ſiége de l'intelligence ou du moins lui faiſoient partager cet honneur avec le cœur. C'étoit même déjà une opinion ſurannée du temps d'Hippocrate, puiſqu'il la combat

dans le Livre de la *maladie ſacrée,* où il dit que cette partie n'étant pas plus le ſiége de la ſageſſe que le cœur, ce nom ne lui convient pas mieux que celui d'oreilles, donné à certaines parties du cœur, qui n'ont pas pour cela la faculté d'entendre les ſons.

Il prétend que cette cloiſon eſt attachée derrière le foie *(k),* à la vertèbre qui eſt au-deſſous des côtes, à l'endroit où les reins s'élèvent de chaque côté de l'artère *(l).*

Hippocrate ne connoiſſoit que deux eſpèces d'inteſtins. Le premier *(m),* qui part de l'eſtomac, eſt le plus étroit: il a une infinité de replis, & ſa longueur eſt de douze coudées; quelques-uns l'appellent *colon.* Ce boyau, ſinon qu'il eſt plus gros dans l'homme, eſt à d'autres égards ſemblable à celui du chien *(n).* C'eſt le conduit des alimens. Il eſt fixé à une partie qu'il appelle *meſocolon,* c'eſt-à-dire, milieu du colon, & attaché lui-même aux nerfs qui, venant de l'épine, paſſent ſous le ventre. Au colon, ſuccède le ſecond inteſtin. Il eſt poreux, très-garni de chair, & vient ſe terminer à l'anus. Il a été nommé *archos* d'ἀρχὴ, principe ou commencement, parce qu'il eſt le premier ou l'origine des autres, à commencer par le bas. Ces inteſtins ont des glandes qui ſont moins groſſes que celles du méſentère *(o).* Ces glandes, au moyen des veines de communication, peuvent recevoir ou renvoyer l'humidité qui les ſurcharge.

Il eſtime que le foie eſt, de tous les viſcères, celui qui contient le plus de ſang. Il y compte cinq lobes, & la véſicule du fiel eſt *(p),* ſelon lui, attachée au quatrième. A la droite, ſont deux éminences qu'il nomme *portes.* Il part du cœur, pour ſe rendre au foie, non pas, comme l'a dit *Leclerc,* deux bronches, mais une artère cartilagineuſe aſſez ample,

(k) *De Anatom.*

(l) *De oſſium naturâ.*

(m) *De Anatom.*

(n) *De oſſ. natur. init.* = *De morb. epid. lib. II.*

(o) *De glandul.*

(p) *De oſſ. naturâ.*

accompagnée d'une autre nommée la *grande-veine ;* c'est par elle que tout le corps est nourri. Par ces deux vaisseaux, il paroît avoir entendu la veine-cave & la veine-porte *(q)*. Hippocrate assigne au foie sa véritable fonction, celle de séparer la bile *par les veines qui pompent ce qu'il y a de bilieux dans les alimens*. On lit dans le livre de l'*Art*, que ce viscère est situé dans le thorax; mais c'est une absurdité si palpable, qu'on ne sauroit raisonnablement l'imputer qu'à quelque corruption du texte.

Pour la rate, il la place du côté gauche, vers la dernière fausse-côte. Il donne à ce viscère, la ressemblance d'un pied humain dans un état d'extension *(r)*. A sa base & dans sa partie la plus épaisse *(s)*, s'insère une veine qui se distribue en une infinité d'autres petites. Elles sont fibreuses, disposées en manière de toile d'araignée, & servent d'enveloppe à ce viscère. La rate étant spongieuse, molle & fibreuse *(t)*, il en conclut qu'elle absorbe du ventricule qu'elle avoisine, une partie de l'humide provenant de la boisson, tandis qu'une autre partie est attirée par la vessie.

Il falloit qu'Hippocrate n'eût point vu les reins, pour dire qu'ils ont la même figure & les mêmes cavités que le cœur *(u)*. Dans le Livre de l'*Anatomie*, on lit que les deux reins ne diffèrent point entr'eux, & qu'ils ont la forme d'une pomme : à moins que, selon la remarque de Th. Bartholin *(x)*, l'Auteur n'ait voulu désigner par le mot μήλοισιν, la ressemblance des reins avec ceux des animaux. Hippocrate met les reins au rang des glandes *(y)*. Comme elles sont plus grosses que les autres, elles se chargent de plus d'humidité, qu'elles transmettent à la vessie par deux canaux obliques (sans doute les uretères), qui aboutissent à la partie supérieure de ce viscère. La vessie est d'une texture nerveuse, &

(q) Dan. Wilhelmus Triller. *comm. in libel. de Anatom.* §. IV. n.° 13.

(r) *De Anatom.*

(s) *De off. natur.*

(t) *Loc. citat. de carnib.*

(u) *De off. natur.*

(x) *Anatom. Reformat.* lib. I, cap. XVII.

(y) *De glandul.*

d'une capacité aſſez ample pour ſervir de réſervoir au fluide qui y aborde. Ailleurs il dit que les reins attirent des grandes veines voiſines *(z)*, une partie du liquide de la boiſſon, & que ce liquide, en ſe filtrant comme l'eau dans leur ſubſtance, deſcend dans la veſſie par les veines qui s'y portent. Juſqu'ici les uſages des reins & des uretères paroiſſent aſſez bien détaillés ; mais bientôt après l'erreur vient répandre des nuages ſur ces vérités. « L'autre partie de la boiſſon, dit-il, paſſe immédiatement par les inteſtins. L'inteſtin étant ſpongieux « à l'endroit où il touche la veſſie, c'eſt par-là que l'urine « s'échappe & ſe ſépare du ſang; c'eſt auſſi pour cela qu'elle eſt « rouge. Comme il n'y a, continue-t-il, aucune veine qui ſe « porte dans les reins, que celle dont nous avons parlé, il « n'y a non plus aucun autre endroit par où la boiſſon « puiſſe s'écouler. »

Quant aux parties naturelles qui diſtinguent les deux ſexes, Hippocrate ne nous en a preſque laiſſé que les noms. Nous ne chercherons donc point à ramaſſer ce qu'il y a d'épars dans ſes ouvrages ſur cette matière. Cependant il paroît avoir aſſez bien obſervé, *qu'il y a de chaque côté de la veſſie de petites cellules en forme de rayons de miel (a), qui contiennent la matière ſéminale, d'où partent des veines qui vont aux parties de la génération.* On ne peut guère ici méconnoître les véſicules ſéminales, inconnues tant de ſiècles après lui. Il ſeroit même naturel de ſuppoſer, d'après cela, qu'Hippocrate a diſſéqué des cadavres humains, ſi les Critiques n'avoient noté de ſuppoſition cet endroit. Mais la ſuppoſition fût-elle manifeſte, elle eſt au moins très-ancienne & bien antérieure à l'époque qu'on fixe communément à cette découverte. Hippocrate n'a pas auſſi bien réuſſi dans la deſcription qu'il nous a donnée de la matrice. Dans toute ſon Anatomie, il n'a laiſſé d'aucun viſcère une idée auſſi fauſſe *(b)*.

(z) De oſſ. natur.

(a) De oſſ. natur. initio.

(b) Uteri ſinus frequentes & curvos habent, alios remotiores, alios propinquiores pudendo. De naturâ pueri.

Examinons s'il a mieux décrit les organes des ſens. « Il y » a, dit-il, à chaque oreille un trou ſervant d'embouchure à » un canal oblique & étroit, qui aboutit à un os dur & ſec » comme une pierre. Dans ce canal, & près de cet os, eſt » une pellicule mince comme une toile d'araignée & très-sèche ; » car plus un corps eſt ſec, & plus il retentit. Par les vides qui » ſont autour des oreilles *(c)* dit-il ailleurs *(d)*, on entend » les cris & le bruit; mais le moindre ſon qui parvient juſqu'à » la membrane qui enveloppe le cerveau, eſt parfaitement » entendu : c'eſt pourquoi il n'y a qu'un trou qui ſe propage juſqu'à elle. » Il ne dit pas un mot des nerfs qui ſont les agens de tous les ſens, & il n'en eſt pas plus queſtion dans ſon ſyſtème ſur l'odorat. Il croit que le cerveau, par ſon humidité, a la faculté d'attirer avec l'air, l'odeur des choſes sèches, à travers des corps cartilagineux, qui doivent avoir auſſi de la ſécheresse *(e)*. Selon lui, le cerveau s'étend juſqu'à la cavité du nez, où il n'eſt borné par aucun os, mais par un cartilage, dont la ſubſtance n'eſt ni oſſeuſe ni charnue. Le trajet des narines au cerveau étant plus court que celui des oreilles, il en infère que la perception des odeurs doit être plus prompte & plus rapide que celle des ſons *(f)*. Lorſque la cavité des narines eſt sèche, l'odeur des choſes sèches y porte une ſenſation plus exquiſe. *L'eau*, continue-t-il, *à moins qu'elle ne ſe putréfie, ne donne aucune odeur, parce qu'elle eſt plus humide que le cerveau ; lorſqu'elle eſt en putréfaction, elle devient plus épaiſſe, & ſi les narines humides ne ſont point frappées par les odeurs, c'eſt qu'alors le cerveau n'attire plus d'air (g).*

Hippocrate n'explique point la viſion d'une manière plus ſatisfaiſante que les autres ſens, mais on y rencontre ſur l'œil, ſur ſes tuniques, ſur le criſtallin & ſur les nerfs optiques, des

---

(c) C'eſt ce qu'il tâche d'appuyer par beaucoup d'exemples très-prolixes. *De carnib. ſeu princip.*

(d) De loc. in homin.

(e) De carnib.

(f) De loc. in homin.

(g) De carnib.

détails anatomiques qui ne ſont point à mépriſer. « De petites veines, dit-il, partent du cerveau, & vont, par la membrane qui l'entoure *(h)*, ſe rendre aux yeux pour opérer la viſion. Elle eſt entretenue par l'humeur très-pure qu'elle charie. C'eſt par cette humeur que les objets ſe peignent dans l'œil. Ces veines ſe deſſéchent-elles ? la vue s'éteint. . . . L'œil eſt composé de trois membranes; l'externe eſt la plus épaiſſe, celle d'après l'eſt moins, & la dernière, qui eſt très-fine, contient la liqueur de cet organe. La première membrane bleſſée, l'œil eſt malade; la ſeconde étant rompue, avance au-dehors comme une veſſie, & le danger eſt grand; mais il l'eſt encore plus, ſi c'eſt la troiſième *(i)*. De la membrane du cerveau, dit-il encore, deſcend une veine qui traverſant l'os, entre dans chaque œil. Par ces deux veines, le plus ſubtil de l'humeur gluante s'écoule du cerveau, & forme autour de chaque veine, de la même manière que nous le dirons en parlant du fœtus, une membrane ſemblable au tranſparent de l'œil; ce tranſparent eſt revêtu de pluſieurs tuniques qui lui reſſemblent. Or c'eſt ſur lui que ſe réfléchit la lumière en tout ce qui a de l'éclat, & de cette réflexion réſulte la viſion. Elle ne peut ſe faire par ce qui n'eſt ni brillant ni diaphane. Ce qu'il y a de blanc autour de l'œil, eſt de la chair, & la pupille ne paroît noire, que parce qu'elle eſt profonde; c'eſt auſſi pour cette raiſon que les tuniques, qui l'entourent, paroiſſent noires. Nous appelons tunique, ajoute-t-il, ce qui eſt comme une pellicule. De ſa nature la tunique n'eſt pas noire, mais blanche & tranſparente. L'humeur de l'œil eſt gluante, comme je l'ai ſouvent vu, après la rupture de ſes membranes, d'où ſortoit une humeur viſqueuſe qui reſtoit liquide, tant qu'elle étoit chaude, & prenoit la conſiſtance de l'encens en ſe refroidiſſant. »

Le goût *(k)*, dans le ſyſtème de notre Auteur, devient l'arbitre ſuprême des choſes utiles ou nuiſibles à la ſanté:

(h) Loc. citat.

(i) De loc. in homin.

(k) De morb. lib. IV.

cependant il n'y fait entrer pour rien les nerfs. Ce ſont de petites veines deſtinées à porter aux différentes parties du corps, la nourriture convenable, qui avertiſſent de la ſaveur agréable ou déſagréable des alimens & de la boiſſon, & ce qu'ils ont d'analogue ou d'étranger à nos humeurs, en produit en nous l'appétence ou le dégoût. C'eſt, ſelon les mêmes principes qu'il explique les ſécrétions. Les alimens, une fois parvenus dans le ventricule, chaque humeur attire la portion alimentaire qui a quelque analogie avec elle, comme on voit la roſe ou toute autre plante extraire de la terre le ſuc qui lui eſt propre. *Si cela n'étoit pas ainſi*, dit-il, *les plantes naîtroient-elles ſemblables à leurs ſemences (l) !*

Syſtème d'Hippocrate ſur la génération.

Nous venons de conſidérer, avec Hippocrate, toute la ſtructure de l'homme, les parties qui le compoſent, & leur deſtination naturelle: examinons encore, avec lui, le méca-niſme de ſa reproduction. Ce grand Médecin prétendoit que le fœtus étoit formé du mélange des ſemences de l'homme & de la femme *(m)*; que dans l'un & dans l'autre la ſemence venoit de toutes les parties, mais ſur-tout de la tête, d'où elle paſſoit par les veines qui ſont auprès des oreilles, dans la moelle épinière, dans les reins, & de-là par des conduits aux parties génitales. On voit par-là pourquoi Hippocrate croyoit inhabiles à la génération, ceux auxquels on avoit coupé les veines qui ſont derrière les oreilles. Comme toutes les connoiſſances ſe tiennent, une erreur en enfante toujours pluſieurs autres. Il recommandoit au mari *(n)*, qui deſiroit avoir un garçon, de ſe lier le teſticule gauche auſſi ſerré qu'il pouvoit le ſup-porter; &, s'il vouloit avoir une fille, de ſe lier le droit. L'obſer-vation l'avoit conduit à regarder les plaiſirs de l'amour comme un moyen propre à faciliter le retour de l'évacuation périodique chez les femmes; cette vérité, que l'expérience avoue, eſt confirmée par la ſaine Phyſique. Ce qui eſt moins important,

(l) *Loc. citat.*
(m) *De naturâ pueri.*
(n) *De ſuperfœtatione.*

& peut-être

& peut-être aussi vrai, c'est que dans l'acte vénérien, la femme éprouve des sensations plus longues, mais moins vives que l'homme *(o)*.

Chaque sexe ayant la semence qui lui est propre, si celle de l'homme dominoit, il devoit naître un garçon ; si c'étoit celle de la femme, il naissoit une fille *(p)*. On sent, dans ce système, que si l'une des deux semences sortoit de la matrice après la copulation, la conception n'avoit pas lieu ; mais les semences, une fois retenues, il dit qu'elles se mêlent, & se condensent par la chaleur. L'esprit qu'elles contiennent, en se développant, attire une partie de l'air que la mère respire : ainsi se nourrit cet amas de semences, jusqu'à ce qu'il se forme par-dessus une autre petite pellicule, sous laquelle s'en forment successivement d'autres qui, partant de l'ombilic, ont toutes des adhérences entre elles *(q)*.

Bientôt après le sang de la mère descendu & coagulé dans la matrice, se convertit en une masse charnue du centre de laquelle sort l'ombilic *(r)*. C'est par-là, suivant Hippocrate, que le fœtus respire ; qu'il reçoit sa nourriture & son accroissement. Ailleurs, il dit que le fœtus se nourrit par une espèce de succion. On ne seroit plus disposé à croire avec lui, que sans cela le fœtus ne pourroit *(s)*, en naissant, avoir des excrémens dans les intestins, ou qu'il ne pourroit d'abord sucer la mamelle, s'il n'avoit déjà fait quelque chose de semblable. On ne croiroit pas plus que la chair, une

---

(o) *De geniturâ.* = Mercurial, *variar. lection. lib. IV, cap. XVI.*

(p) *De naturâ pueri.*

(q) L'occasion qu'eut Hippocrate de s'instruire là-dessus, fut une Esclave musicienne, enceinte depuis six jours, à laquelle il proposa de faire plusieurs sauts. Au septième, la semence tomba avec bruit ; ce germe ressembloit à un œuf crud, dépouillé de sa coquille, dans lequel il y auroit une liqueur rouge & transparente. On voyoit sous la pellicule qui contenoit cette liqueur, des fibres blanches fort fines, mêlées d'une sanie rougeâtre & grossière, de sorte que la membrane elle-même paroissoit rouge. Au milieu, on remarquoit je ne sais quoi de délié, qu'il prit pour le nombril : c'étoit l'origine de la membrane.

(r) *De Alimento.* = *De naturâ pueri.*

(s) *De carnib.*

fois formée, attire en respirant une plus grande quantité de sang dans la matrice, que les membranes se dilatent, & forment des rides où le sang s'accumule, & produit ce qu'on nomme le *chorion.* On seroit plus disposé à penser avec lui, qu'à mesure que la chair prend de l'accroissement, & que l'esprit en développe les parties *(t)*, chacune d'elle s'approprie ce qui lui est analogue. L'humide s'adapte à l'humide, le dense à ce qui est dense, enfin chaque partie acquiert sa consistance naturelle. Les os, condensés par la chaleur, parviennent insensiblement au degré de dureté qui leur est propre. Par un développement, commun aux arbres, les extrémités du corps bourgeonnent, la tête s'élève entre les épaules, les parties internes & externes prennent une forme distincte, les bras s'éloignent des côtes, les cuisses se séparent, les nerfs se moulent aux articles, la bouche s'ouvre, le nez & les oreilles font saillie & se perforent, la cavité des yeux se remplit d'une liqueur pure, les viscères s'arrangent, les parties sexuelles sont caractérisées, de sorte que la conformation des filles est pour l'ordinaire parfaite en quarante-deux jours au plus, & celle des garçons en trente-deux. La raison qu'il apporte de cette différence, est que la semence qui forme les filles, est plus foible & plus humide que celle qui sert à la formation des garçons. Il confirme ce qu'il vient d'avancer, en disant qu'il a vu plusieurs femmes avorter, mais que jamais la conformation d'un enfant mâle n'étoit complète, quand l'avortement arrivoit un peu avant le trentième jour, & qu'elle l'étoit au contraire, si l'avortement survenoit un peu plus tard ou le jour même. Par la même raison, les membres d'une fille sont conformés, lorsque l'avortement se manifeste le quarante-deuxième jour. De la durée des purgations des femmes après l'accouchement, Hippocrate tire encore des inductions, dans l'examen desquelles nous ne le suivrons pas.

(t) Loco citato.

Le fœtus ainſi ébauché, les membres prennent leur forme, les os ſe durciſſent, laiſſent une cavité, attirent des chairs ce qu'il y a de gras dans le ſang, & le corps ſe diviſe enfin en rameaux, à la manière des arbres; les doigts des mains & des pieds ſe ſéparent, les ongles naiſſent à leur extrémité, où viennent auſſi ſe terminer toutes les veines du corps. Les plus groſſes ſont dans le corps & à la tête, puis aux cuiſſes & aux bras; mais elles ſont plus petites & plus multipliées aux pieds & aux mains. Les nerfs & les tendons y ſont auſſi plus déliés, plus denſes, & en plus grand nombre.

Après avoir pénétré hardiment dans les plus profonds myſtères de la génération, Hippocrate ne dédaigne pas de ſuivre la Nature juſque dans le développement des poils, qu'il croit plus fréquens où l'humeur eſt plus tempérée, & la cuticule plus rare. Quand celle du menton, du pubis a acquis cette qualité, le poil y ſurvient, ce qui n'arrive qu'à la naiſſance de la matière ſéminale, temps où le calibre des petites veines eſt augmenté; car auparavant il n'eſtime pas que la ſemence puiſſe les traverſer. Le même phénomène ſe manifeſte chez les filles avec l'évacuation périodique: alors les poils prennent la teinte de l'humeur, que la chair a attirée.

Si-tôt que le corps eſt pourvu de ſes extrémités, que les poils & les ongles ont leurs racines, le fœtus commence à ſe mouvoir, & la turgeſcence des mamelles annonce l'exiſtence du lait. Ce terme eſt ordinairement de trois mois pour les garçons, de quatre pour les filles, & quelquefois plus tôt. La poſture de l'enfant dans la matrice, eſt d'avoir les mains appliquées aux joues, & la tête proche des pieds, de manière, ajoute Hippocrate, qu'en voyant l'enfant dans ce viſcère, il n'eſt pas aiſé de décider s'il a la tête en bas ou en haut. Vers le temps de l'accouchement, l'enfant par ſes mouvemens & l'agitation de ſes pieds & de ſes mains, rompt la membrane interne. De ſa rupture, ſuit l'affoibliſſement des autres, qui ſe rompent ſucceſſivement juſqu'à la dernière. Voilà le

fœtus libre, dégagé de ses liens, la matrice ne peut plus le contenir, il se fait jour par la force, & se présente par la tête dans l'ordre naturel, parce que les parties supérieures, suspendues par l'ombilic, étant plus pesantes, sont emportées par leur propre poids. Le fœtus acquiert de jour en jour de l'accroissement & de la force jusqu'à la rupture des membranes. Le dixième mois est le terme de l'accouchement; mais si la mère a été vivement affectée, ou que l'enfant manque de nourriture, il rompt ses membranes, & sort plus tôt. « Si » quelques femmes, dit notre Auteur, ont cru porter au-delà » de dix mois, comme je l'ai souvent ouï dire, elles ont été trompées par leurs règles. »

L'enfant, qui naît à sept mois, peut fournir la carrière ordinaire de la vie, tandis que celui qui naît à huit mois, meurt aussi-tôt ou peu après. La raison de cette différence est, selon lui, qu'au terme de sept mois *(u)*, l'enfant, qui est dans la matrice, parfaitement formé, & déjà fort, bien qu'il ait encore à croître, s'agite avec vigueur, distend & relâche les membranes qui l'entourent, de la même manière que les épis s'entr'ouvrent un peu avant la maturité du grain. Cette distension force quelquefois les membranes à se rompre, & l'accouchement s'ensuit. Comme il est prématuré, l'enfant ne survit guère, quoiqu'il puisse en réchapper quelques-uns, lorsqu'ils sont élevés avec soin. L'enfant, qui reste dans la matrice après ce terme, est languissant & malade pendant quarante jours, à cause des grands efforts qu'il a faits. Ceux qu'il est encore obligé de faire pour sa sortie, s'il vient à naître dans cet intervalle, le jettent dans l'épuisement, & lui donnent la mort. Plus il a anticipé sur les quarante jours, plus sa vie est assurée, parce qu'il a repris de la force & de la vigueur.

Depuis le moment de la conception jusqu'à celui de la naissance des enfans nés à terme, Hippocrate comptoit sept

---

(u) De septimestri & de octimestri partu.

quarantaines, ce qui, selon son calcul, alloit à neuf mois & dix jours. Si un enfant n'arrivoit pas à ce terme, il devoit au moins être dans la dernière quarantaine. De ce nombre, sont ceux qui naissent depuis le commencement du neuvième mois jusqu'à la fin. A l'égard des enfans qui viennent à sept mois, il croyoit qu'il suffisoit pour être viables, qu'ils fussent entrés dans le septième mois. Ceux qui naissoient au bout de quatre-vingt-deux jours, étoient censés venus à sept mois. L'idée que sept étoit un nombre par lequel tout se faisoit dans le corps humain, n'étoit pas de lui. Il l'avoit empruntée de Pythagore. Ce sentiment adopté & suivi par Hippocrate, a fait loi chez les Romains; mais, quoiqu'en dise *Leclerc,* ce n'est point là la matière d'un éloge. Un grand homme a le funeste privilége de faire canoniser ses erreurs. Malheur aux siècles où la raison demeure asservie au joug de l'autorité.

CHIRURGIE d'Hippocrate.

LA Chirurgie est de toutes les parties de la Médecine, celle qu'Hippocrate a le plus estimée, & en laquelle il montre le plus de confiance. *Ce qu'on ne guérit point par les médicamens,* dit-il dans un de ses aphorismes *(a), le fer le guérit; ce que le fer ne guérit pas, cède à l'action du feu, ou le mal est incurable.* Au moyen de ce remède *héroïque,* dont il faisoit une application fréquente, & quelquefois abusive, il surmontoit des maladies qui déconcertent nos efforts, & se jouent de toutes nos ressources. Aussi a-t-il fait le plus grand usage de la Chirurgie dans les maladies internes, & sur-tout dans celles que l'on appelle *chroniques.* Il ne faut donc plus être surpris, si plusieurs de ses Traités sont consacrés à tracer les règles que le Médecin-opérateur doit suivre dans la pratique de l'Art. La célérité

(a) Aphorism. VI, *Sect. VIII.*

& la lenteur ſont deux qualités qu'il exige de lui dans les opérations *(b)*: la célérité, lorſqu'il n'y a qu'une inciſion à faire, parce qu'elle épargne des douleurs au malade, & la lenteur, parce qu'on étoit alors dans l'uſage de mettre quelques jours d'intervalle entre les inciſions, lorſqu'il étoit néceſſaire d'en faire pluſieurs. Par cette humanité mal entendue, on croyoit ménager la ſenſibilité du malade, & on ne faiſoit que renouveler ſes douleurs.

L'Auteur du même Livre, parlant des inſtrumens, veut qu'ils ſoient propres à remplir l'objet auquel on les deſtine, en ce qu'il eſt honteux de ne point obtenir de la Chirurgie la fin qu'on ſe propoſe. Il veut auſſi que chaque eſpèce de bandage ſoit aſſortie à la partie & au mal pour lequel on l'emploie, & qu'on obſerve de ne jamais placer le premier circulaire de la bande ſur la plaie. Quant à la diſpoſition des lieux, à celle des lumières, au maintien de l'Opérateur, aſſis ou debout, à la forme & à l'effet des bandages, on trouvera dans les Traités intitulés, *des fonctions du Médecin*, & *du Médecin*, des préceptes eſtimables & des détails ſatisfaiſans.

De l'inflammation.

Hippocrate reconnoît la chaleur, la douleur & la fièvre, pour les compagnes ordinaires de l'inflammation *(c)*. Du diagnoſtic de la maladie, il déduit les moyens curatifs avec intelligence. Il emploie pour la combattre les émolliens, qu'il déſigne ſous le nom générique de *rafraîchiſſans*, tels que les feuilles de poirée, d'ache, d'olivier, de ronces, de figuier, de grenadiers, de laitue ſauvage, &c. Tous ces végétaux étoient employés en forme de cataplaſmes, cuits ou ſimplement broiés. Il obſerve avec raiſon, que les corps gras y ſont nuiſibles *(d)*. Il juge mortelles les inflammations des oreilles & des environs *(e)*, le troiſième jour de la maladie, ſi on ne ſe hâte d'y apporter remède. Le ſien, dans ce cas, étoit le lait chaud *(f)*. Il eſtime mortel l'éréſipèle qui rentre. Les

---

(b) *De Medico.*

(c) Aphoriſ. XLVII, *ſect. II.* = *Coacœ prœnot.*

(d) *De affectionib.*

(e) Epidem. *lib. VI.*

(f) *Loc. citat.* lib. II.

ſignes, qu'il donne de ſa métaſtaſe *(g)*, ſont la diſſipation de la rougeur, une difficulté de reſpirer, un poids qui ſe fait ſentir à la poitrine. En deux mots, il diſtingue les tumeurs, formées par le ſang *(h)*, de celles qui le ſont par la pituite; les premières cauſent de la douleur, les autres ne font éprouver qu'un ſentiment de peſanteur. Dans l'angine, il ouvroit les veines du bras *(i)*, celles qui ſont ſous la langue & ſous les mamelles. Si le danger de ſuffocation étoit imminent, il introduiſoit dans la trachée artère, une canule, par laquelle le malade pût reſpirer *(k)*.

Dans la pleuréſie, dans la péripneumonie, ſi la douleur s'étendoit vers les parties ſupérieures, comme vers la gorge, les mamelles ou l'épaule, il ouvroit la veine interne du bras & du côté où la douleur ſe faiſoit ſentir. Il propoſe de faire hardiment de grandes ſaignées, toujours relativement au tempérament, à l'âge du malade, aux circonſtances dans leſquelles il ſe trouve, & à la couleur du ſang; & ſi la douleur étoit aiguë, il vouloit qu'on tirât du ſang juſqu'à la ſyncope *(l)*.

Sous la dénomination d'abcès ou d'apoſtème, il paroît comprendre toute collection purulente, mais ſur-tout celles qui ſont la ſuite d'une dépuration ou d'une criſe. Il poſe pour principe que tout remède qui échauffe, les conduit à maturité. Ce dont il s'occupe le plus *(m)*, c'eſt des abcès critiques qui ſurviennent aux articles, & particulièrement à la baſe de la mâchoire inférieure *(n)*. Il remarque très-bien qu'il faut prendre garde de rendre ces tumeurs plus concrètes, & faire en ſorte d'en procurer la maturité uniforme dans tous les points. Il établit les ſignes, par leſquels on peut reconnoître qu'elles ont ces qualités: *car, ſi elles viennent,* dit-il, Abcès.

(g) Aphoriſ. XXV, *ſect. VI.* = *De morb.* lib. II. = *Coacæ prænot.* lib. I.

(h) De loc. in homin.

(i) De victûs rat. in acut.

(k) De morb. lib. III.

(l) De vict. rat. in acut.

(m) Aphoriſ. XXXI, XXXII, LXXIV, *ſect. IV.*

(n) De epidem. lib. I. = *De Medico.*

à s'ouvrir dans un ſeul point, avant que le reſte ſoit en ſuppuration, il en réſulte des ulcères très-difficiles à guérir. Il expoſe les moyens qu'on peut employer dans cette vue. Ailleurs il décrit les progrès *(o)*, l'état & les ſuites de ces tumeurs. Il diſtingue avec ſagacité les tumeurs critiques qui ſont avantageuſes *(p)*, de celles qui ſont nuiſibles, & celles qui le ſont plus, de celles qui le ſont moins.

« Les parotides, dit-il, ſont des tumeurs dangereuſes, qui » ſe manifeſtent avec douleur près des oreilles *(q)*. Si elles » ſe gangrènent un peu, c'eſt un mauvais préſage. Quand elles » terminent des maladies aiguës, ſi elles ne ſuppurent pas, » elles ſont mortelles. Lorſqu'elles ſuppurent, ſi le pus n'eſt » pas blanc & ſans odeur, elles ſont encore mortelles, ſpécialement chez les femmes. » Quand ces tumeurs ne ſe déterminoient point à ſuppuration, il cautériſoit à la région de la poitrine *(r)*.

Il décrit les abcès des gencives & leurs ſuites; mais ce n'eſt qu'une peinture touchante des malheurs de l'humanité, auquel il n'offre aucun remède *(ſ)*, non plus qu'aux écrouelles, qu'il met au rang des plus fâcheuſes maladies du cou *(t)*. Il avertit cependant ailleurs que les abcès des gencives ſe terminent quelquefois par la chute d'une dent gâtée *(u)*.

Hippocrate montre plus d'habileté dans la cure de l'*hippogloſſe (x)*, appelée plus communément *ranule* ou *grenouillette*. Il la définit une tumeur qui s'élève ſous la langue avec tuméfaction & roideur de cet organe, au point de ne pouvoir aider à la déglutition de la ſalive. Il commençoit par appliquer ſur la tumeur une éponge imbue de quelque liqueur émolliente & chaude; il preſcrivoit pour gargariſme, une décoction de figues, qui rempliſſoit la même indication. Dès que le

(o) *Coacæ prænotion.*

(p) *De morb. epidem.* = *Coacæ prænot.*

(q) *Coacæ prænot.*

(r) *De morb. epidem.* lib. IV.

(ſ) *Loc. citat.* lib. IV & VI, = *Coacæ prænot.*

(t) *De glandul.*

(u) *Coacæ prænot.*

(x) *De morb.* = *Loc. citat.*

pus

pus étoit formé, il incisoit la tumeur, à moins qu'elle ne s'ouvrît d'elle-même, ensuite il y appliquoit le feu. C'étoit un excellent moyen pour détruire le kiste qui existe dans ces sortes de tumeurs, & je doute que nous ayons enchéri sur sa pratique à cet égard.

Quant aux amigdales suppurées, il les ouvroit avec l'instrument tranchant; c'est tout ce que nous en savons *(y)*.

« Comme les Médecins font quelquefois le mal qu'ils n'ont pas intention de faire, dit-il, il leur arrive aussi d'opérer le « bien qu'ils ne s'étoient pas proposé. Si, par exemple, « donnant un vomitif pour évacuer la pituite, il y a vomique « au poumon & qu'elle crève, le malade rejette le pus par le « vomissement, & guérit *(z)*. »

Dès le temps d'Hippocrate, on ne faisoit pas difficulté d'ouvrir la poitrine, dans l'empyème. Les signes, qu'il donne de cette maladie, sont une douleur de côté, accompagnée de fièvre violente & de toux, l'impossibilité de rester couché sur le côté malade, la bouffissure des yeux & des pieds *(a)*. Empyème.

Quinze jours après que l'épanchement du pus étoit fait dans la poitrine, à ce qu'il estimoit, il faisoit baigner le malade; ensuite il le faisoit placer sur un siége, & l'agitoit par les épaules, pour savoir de quel côté il entendoit le bruit *. De ce côté devoit exister la maladie, & il y faisoit la section. Il desiroit que la maladie fût du côté gauche, comme le moins dangereux à attaquer. Si l'épaisseur ou la quantité du pus empêchoit d'entendre aucun son, ce qu'il dit arriver quelquefois, il ouvroit du côté où la douleur & la tuméfaction étoient le plus sensibles, mais plutôt par-derrière que par-devant, & à la partie la plus déclive, pour donner au pus une issue plus facile. Il commençoit par une incision à la peau avec un large bistouri, puis avec un

(y) *De morb. epidem.* lib. II.
(z) *Loc. citat.* lib. I.
(a) *Loc. citat.* lib. II.
* Cette pratique d'Hippocrate n'auroit-elle pas indiqué la *percussion du thorax*, que le Médecin Allemand *Avenbrugger* a introduite pour reconnoître les maladies de la poitrine?

autre plus aigu & plus étroit, entouré d'un linge jusqu'à un demi-pouce de sa pointe, il pénétroit dans la poitrine. Quand il avoit évacué autant de pus qu'il le jugeoit à propos, il fermoit l'ouverture avec une tente de linge, attachée à un fil. Tous les jours il évacuoit la même quantité de pus. Le dixième jour où tout le pus étoit sorti, il injectoit par l'ouverture, du vin & de l'huile tiède, pour nettoyer le poumon. Le matin, il donnoit issue à l'injection du soir, & le soir à celle du matin. Dès que le pus devenoit clair & un peu gluant, il introduisoit dans l'ouverture, une canule d'étain. A mesure que la poitrine se desséchoit, il diminuoit la canule, & laissoit ainsi peu-à-peu consolider la plaie. Si le pus étoit blanc, & parsemé de filets sanguinolens, c'étoit un signe que le malade en réchapperoit; au moins dit-il que cela arrive le plus communément. Mais si le premier jour il ressembloit à un jaune d'œuf, & si le lendemain il étoit épais, d'un vert pâle & d'une odeur fétide, il jugeoit que le malade en mourroit *(b)*. Quelquefois il faisoit cette opération avec le cautère actuel.

Dans les abcès du foie, ouverts par le feu, s'il sortoit un pus blanc & homogène, c'étoit, selon notre Auteur, un bon présage pour la guérison du malade, parce qu'il indiquoit son séjour dans la membrane; mais si ce pus ressembloit à du marc d'huile, c'étoit un signe de mort *(c)*. Hippocrate ne craignoit pas d'ouvrir le bas-ventre même avec le feu, pour donner jour au pus ramassé dans sa capacité.

Enfin il remarque avec raison que, lorsqu'il survient dans le canal de l'urètre une tumeur (φῦμα) qui suspend le cours des urines, si elle suppure & vient à s'ouvrir, la douleur cesse, & la guérison s'ensuit *(d)*.

Le Cancer. Hippocrate pense que, chez les femmes, le cancer est la suite la plus ordinaire du temps critique *(e)*. Alors il se

(b) *Loc. citat.* lib. I & III.

(c) Aphoris. XLV, *sect. VII.* = *Coacæ prænot.*

(d) Aphoris. LXXXII, *sect. VIII.*

(e) *De morb. mulier.*

forme dans les mamelles, des tubercules plus ou moins renitens, qui dégénèrent en cancers occultes. « La bouche, dit-il, est amère, le malade trouve de l'amertume dans tout « ce qu'il mange, les idées s'aliènent, le regard devient fixe, « les yeux perdent de leur activité, les douleurs s'étendent « depuis les mamelles jusqu'aux épaules & à la gorge. La soif « domine, les papilles sont sèches & exténuées par tout le « corps, les narines se retirent, la respiration est laborieuse, « on perd l'odorat, il survient quelquefois aux oreilles des « concrétions calleuses, enfin il s'élève, sur la superficie du « cancer, des boutons dartreux, qui éludent l'effet de tous « les remèdes *(f)*. » Telle est l'histoire sommaire de cette effrayante maladie. Il observe que les hommes, & notamment les vieillards, n'en sont point exempts; ils sont sujets à des cancers occultes, qui se manifestent à la superficie de la peau, ce qui les précipite dans le tombeau *(g)*.

Dans les échimoses, produit ordinaire des contusions, des coups & des chutes, il dit que le sang s'extravase, & forme tumeur. Cette tumeur subsiste jusqu'à ce que le fluide épanché se dissipe à travers la peau, ou que, converti en pus ou non, on lui donne issue par le fer ou de toute autre manière *(h)*. Échimose.

Hippocrate, dans l'hydropisie, évacuoit l'eau du scrotum, des cuisses, des jambes, par de petites scarifications ou des mouchetures, qu'il faisoit avec un scalpel fort aigu *(i)*. Quand la maladie paroissoit provenir du foie, il ordonnoit, entre autres choses, dix jours d'abstinence de tout aliment solide. Si la maladie ne cédoit pas, & qu'au contraire le volume de ce viscère parût augmenter, il cautérisoit avec une espèce de fongus allumé en huit endroits différens, & tiroit l'eau peu-à-peu; car il trouvoit du danger à l'évacuer dans une seule fois. *Dans l'empyème*, dit-il ailleurs, *ainsi que* Hydropisie.

(f) *Prædictor.* lib. II.
(g) *Loc. citat.*
(h) *De morb.* lib. IV.
(i) *De affectionib. intern.*

dans l'hydropiſie, ſoit qu'on uſe de l'inſtrument tranchant, ſoit qu'on emploie le feu, pour donner iſſue aux matières, une mort prompte eſt la ſuite de leur évacuation totale & ſubite (k).

Quand l'hydropiſie vient du vice de la rate, il avertit de ne point faire la ſection ou la brûlure trop profonde *(l)*, dans la crainte de bleſſer les inteſtins ou d'autres parties importantes. Il recommande auſſi de ne faire autour de l'ombilic, que des eſcarres ſuffiſantes pour l'évacuation de l'eau *(m)*. Dans un autre endroit, il propoſe de faire la ſection en arrière vers les hanches. Dans le Traité de la *nature de la femme*, il donne les ſignes diagnoſtics & les moyens curatifs de l'hydropiſie de la matrice. Les ſignes qu'il établit de celle de la poitrine *(n)*, ſont une toux sèche, l'âpreté de la gorge, la fièvre avec tremblement, difficulté de reſpirer, tuméfaction du corps & ſur-tout des pieds, enfin une douleur aiguë, qui ſe calme dès que l'eau paſſe dans le ventre, & qui ſe réveille auſſitôt qu'il vient à ſe remplir. Quelquefois on aperçoit au côté, un gonflement qui indique l'endroit que l'on doit ouvrir. Si cet indice manquoit, il mettoit le malade au bain, & l'agitoit comme dans l'empyème. Si ce moyen l'avoit décidé ſur le côté qu'il devoit ouvrir, il faiſoit une inciſion juſqu'à l'os, ſur la troiſième côte, à compter de la dernière, & la perçoit avec le trépan perforatif; cela fait, il tiroit une petite quantité d'eau, & bouchoit l'ouverture. Pendant douze jours, il continuoit deux fois le jour à en tirer un peu, & le treizième jour, il évacuoit le reſte.

Hydrocéphale. Dans l'hydrocéphale, c'étoit encore la Chirurgie qu'il appeloit à ſon ſecours. Cette maladie eſt annoncée par une douleur aiguë, qui s'empare du derrière de la tête, des tempes, & quelquefois de toute la tête; ſurviennent le friſſon & la fièvre, la douleur gagne, les yeux éprouvent des

(k) Aphoriſ. XXVII, *ſect. VI.*
(l) *De affectionib. intern.*
(m) *De loc. in homin.*
(n) *De affectionib. intern.* = *De morb*, lib. II.

éblouiſſemens, & la pupille ſemble ſéparée en deux par une ligne qui la traverſe. Si le malade ſe lève, il eſt tourmenté par un vertige ténébreux, il ne peut ſoutenir la vue du ſoleil, il a des tintemens d'oreilles; le moindre bruit l'affecte, la peau de la tête eſt fort amincie. Après les remèdes préliminaires, tels que les vomitifs répétés & la diète, il en venoit à une inciſion vers le derrière de la tête, & ouvroit le crâne juſqu'au cerveau avec le trépan *(o)*.

Hippocrate connoiſſoit auſſi l'*uva*, maladie de la luette. Il dit que cette partie ſe tuméfie, qu'elle devient pendante, rougeâtre & même livide. Si on ne la coupe promptement, le malade eſt ſuffoqué. D'autres fois elle ſe remplit d'eau, ſa partie inférieure devient ronde & tranſparente, la reſpiration eſt interceptée, & la ſuffocation eſt inévitable lorſque l'inflammation a gagné les deux côtés de la gorge. Si l'inflammation eſt moins conſidérable, le mal n'eſt pas ſi décidément mortel; mais alors il faut relever la luette avec l'extrémité du doigt, & en couper la pointe *(p)*.

Dans la ſaignée, la dérivation & la révulſion étoient les principales vues d'Hippocrate *(q)*. Avoit-on mal à l'occiput, il attaquoit la veine que nous nommons *préparate (r)*, & en raiſon inverſe. Si la douleur occupoit toute la tête, il en ouvroit les veines, & les cautériſoit même lorſque le mal étoit opiniâtre *(ſ)*. Dans les douleurs des lombes & des teſticules, il inciſoit la ſaphène ou la veine poplitée *(t)*. Dans la pleuréſie, il ouvroit la veine, au plis du bras *(u)*. De la ſaignée.

Il recommande de faire l'ouverture du vaiſſeau, parallèle à celle de la peau, ſans quoi il ſe forme une tumeur qui empêche l'écoulement du ſang, & ſouvent même ſe termine

(o) *De morb.* lib. I.

(p) *Loc. citat.* lib. II.

(q) *De loc. in homin.*

(r) Aphoriſm. LXVIII, *ſect. V.* = *De epidem.* lib. VI.

(ſ) *De loc. in homin.*

(t) *De glandul.*

(u) *De vict. ration. in acut.*

en abcès, ce qui est très-désagréable au malade, & déshonorant pour l'Opérateur. C'est pour cette raison qu'il conseille en général de ne point faire de saignée sans ligature *(x)*. Il se servoit de grandes lancettes pour l'ouverture des veines d'où le sang coule avec peine, & de plus petites, aux jambes & en d'autres endroits où il sort plus facilement *(y)*. Il ouvroit quelquefois les veines des narines & celles de l'anus; en un mot il y avoit peu de veines, accessibles à l'instrument, qu'il n'ouvrît. Dans certains cas pressans & graves, il tiroit du sang des deux bras en même-temps, & prolongeoit la saignée jusqu'à ce que le sang cessât de couler *(z)*. Par cette excellente pratique, il terminoit en peu d'heures, des inflammations orageuses & mortelles, qui ne cèdent point aux petits moyens, à toutes ces petites saignées, que la mollesse & l'indécision accréditent.

Les Ventouses.

Le principe de la dérivation & de la révulsion est encore appliqué par le père de la Médecine, à l'usage des ventouses. Dans les fluxions du nez, des oreilles & des yeux, il employoit les ventouses, suivies de scarifications, & presque toujours à la partie opposée à la fluxion. Si l'oreille droite étoit malade *(a)*, l'application se faisoit à gauche, & au contraire, si elle étoit à droite. Dans l'angine, il appliquoit les ventouses vers la première vertèbre du cou, & derrière chaque oreille *(b)*. C'est encore par la même raison que, dans les fluxions inflammatoires des oreilles, lorsque la suppuration se manifestoit, il introduisoit dans l'oreille *(c)*, une éponge imbue d'un médicament dessiccatif, & dans les narines, un médicament irritant & âcre, pour déterminer l'humeur vers cet endroit, & l'empêcher de se porter au cerveau. Dans certaines affections de l'œil, il ne faisoit pas difficulté de cautériser les artères des tempes; mais dans la goutte, il

(x) De Medico.
(y) Loc. citat.
(z) De epidem. lib. V.

(a) De Loc. in homin.
(b) De morb. lib. II.
(c) De loc. in homin.

appliquoit le feu sur la partie même *(d)*. Cette maladie s'emparoit-elle des doigts, il les cautérisoit avec du lin crud allumé. Dans la sciatique, il appliquoit les ventouses, sans les scarifier *(e)*. Ses ventouses étoient de deux espèces, grandes & petites. Lorsque la fluxion étoit profondément cachée dans les chairs, il se servoit d'une ventouse légère & peu volumineuse, dont le cou fut long & l'embouchure étroite; il la croyoit plus propre à attirer directement l'humeur morbifique. C'étoit une ventouse plus large, & capable d'embrasser plus de chair, qu'il employoit, quand la douleur occupoit une plus grande étendue *(f)*.

S'agissoit-il de scarifier la tumeur formée par la ventouse, il prétendoit qu'il valoit mieux n'y pas toucher, que de faire des scarifications superficielles; aussi recommande-t-il un bistouri à pointe courbe, un peu large, afin d'ouvrir une voie libre & facile aux humeurs épaisses & visqueuses qui se présentent quelquefois aux ouvertures.

Il n'est fait aucune mention d'emplâtres pour le traitement des Plaies, dans les ouvrages d'Hippocrate. On n'y trouve que l'usage des huiles ou de quelques préparations grasses, destinées à des linimens sur les plaies ou sur certaines parties malades. Ces préparations, toujours désignées par le mot μῦρον, sont, en général, les huiles de lys, de roses, de mirthe, &c. On faisoit infuser les fleurs ou les plantes mêmes, dans l'huile commune, & on les y laissoit macérer assez long-temps, pour qu'elle se chargeât de leurs principes & de leurs odeurs. Ces préparations, toutes simples qu'elles paroissent, étoient, dans les premiers temps, ignorées des Grecs, qui les tiroient de l'Égypte. C'est de-là qu'il est quelquefois fait mention, dans Hippocrate, de certains onguens Égyptiens. Au reste, on auroit tort de se persuader que le luxe pharmaceutique ait été fort utile à la Chirurgie des plaies. Hippocrate connoissoit peu de topiques, & n'en

Les Plaies.

(d) De affectionib.
(e) De Medico.
(f) Loco citato.

réussissoit pas moins dans la cure des plaies. Excépté celles des articles, il étoit dans l'usage de les laver toutes avec du vin *(g)*.

Si la plaie étoit à quelqu'une des extrémités, il laissoit couler le sang assez abondamment, persuadé que cette évacuation, en dégorgeant les parties, modéroit l'inflammation, & par conséquent la suppuration, qui en est la suite. Quand il survenoit érésipèle à une plaie, il prescrivoit un purgatif. Instruit par l'expérience, que toute plaie contuse suppure nécessairement, il appliquoit des cataplasmes, non sur la plaie, mais sur les bords tuméfiés. La suppuration une fois établie, il pansoit l'ulcère avec de l'éponge, qu'il recouvroit des feuilles de quelques plantes.

Hippocrate pose pour principe que les plaies s'enflamment, lorsqu'elles tendent à suppuration. Il prétend cependant que, lorsqu'elles suppurent promptement, l'inflammation n'a pas lieu, c'est-à-dire, qu'elle est à peine sensible; c'est ce qui arrive principalement dans les plaies faites par une arme bien tranchante: mais si les chairs sont contuses ou déchirées, il observe très-bien que la suppuration est inévitable. Il regarde comme un grand mal qu'une plaie de cette espèce ne se tuméfie pas; c'est, en effet, une preuve de l'inaction des forces vitales *(h)*. Aussi range-t-il le desséchement subit d'une plaie, parmi les signes d'une mort prochaine. C'est encore cette même langueur des forces vitales, qui, chez les hydropiques, rend les ulcères si rébelles à tous les remèdes *(i)*.

Le troisième ou le quatrième jour où l'inflammation & les autres accidens augmentent, Hippocrate donne l'excellent précepte de ne point fatiguer la plaie *(k)*, de s'abstenir même

(g) De ulcerib. Hippocrate, dans ce Traité, emploie indifféremment les noms d'*ulcère* & de *plaie*, ἕλκος ϗ τρῶμα: en quoi il suit Homère, qui désigne une plaie récente par le mot ελκος. *Iliad.* Δ, *v. 361.*

(h) Epidem. *lib. II.* = Aphorism. LXVI & LXVII, *sect. V.*

(i) Aphorism. VIII, *sect. VI.*

(k) De fract.

de la

de la ſonder, & de tout ce qui pourroit y porter de l'irritation. L'obſervation lui avoit appris que les graiſſeux ne conviennent point aux plaies enflammées, non plus qu'aux ulcères ſordides *(l)*. Dans le premier cas, il preſcrit les rafraîchiſſans, & dans le ſecond, les médicamens âcres qui, par leur action mordicante, ſont propres à débarraſſer la partie. Mais, où il appliquoit chaudement les corps gras *(m)*, c'eſt lorſqu'il étoit queſtion d'*exciter du gonflement pour remplir ou fermer un ulcère, parce que la chair, ranimée par les alimens, concourt, avec la Nature, à détruire & à rejeter ce que les médicamens ont fait pourrir (n)*.

Hippocrate n'a point dit, comme le vulgaire le penſe, que l'air ait de la malignité, mais ſimplement que l'air froid eſt ennemi des os, des dents & des nerfs. On lit, dans ſes aphoriſmes, que le froid irrite les ulcères *(o)*, endurcit la peau, cauſe de la douleur ſans ſuppuration, produit des noirceurs, des friſſons fiévreux, des convulſions, & même le *tetanos*. Il n'a pas des préceptes moins ſûrs par rapport à l'application du bandage. Quand il s'agit de rapprocher *ce qui eſt écarté*, il preſcrit de faire la réunion en commençant à ſerrer à une certaine diſtance, petit-à-petit, & toujours en avançant, d'abord très-peu, enſuite un peu plus, & le *contact mutuel des lèvres de la plaie doit être le terme de la compreſſion (p)*. Ses ſoins ne ſe bornoient pas au local de la plaie. Peu de boiſſon & peu d'aliment *(q)*, c'eſt le régime qu'il faiſoit ſuivre, & la diète étoit toujours proportionnée à la gravité de la maladie. Inſtruit par l'expérience, que la ſéchereſſe du ventre ou la conſtipation eſt nuiſible au bleſſé, il avoit le plus grand ſoin d'entretenir toujours la liberté du ventre *(r)*.

Il croyoit que l'épiploon, ſorti par une plaie, devoit

(l) De affectionibus.
(m) Loc. citat.
(n) De loc. in homin.
(o) Aphoriſm. XX, *ſect. v.*
(p) De officinâ medici.
(q) De ulceribus.
(r) De morb. lib. II.

néceſſairement ſe corrompre *(ſ)*. Ailleurs il dit que la ſection d'un nerf *(t)*, celle des petits inteſtins, d'un vaiſſeau qui rend du ſang, peut-être d'une artère, celle enfin d'une petite portion de la joue ou du prépuce, ne laiſſent eſpérer aucune réunion. Il regarde la claudication comme la ſuite de la ſection ou de la rupture des ligamens, & la ſuppuration aux environs des articles, comme une cauſe abſolue de leur roideur *(u)*. Les plaies, qu'il eſtime mortelles, ſont celles du cerveau, de la moelle épinière, du foie, du diaphragme, de la veſſie, du cœur, ou de quelque vaiſſeau qui rend beaucoup de ſang *(x)*. Il y joint encore celles qui attaquent les grands vaiſſeaux du cou. Cependant il a ſoin d'obſerver qu'elles ne ſont pas toutes décidément mortelles, parce que le ſiége de ces parties n'eſt pas toujours le même dans tous les ſujets, non plus que la manière dont la plaie a été faite *(y)*.

Une obſervation, piquante par ſa ſingularité, eſt celle d'un homme qui, percé à l'aîne d'une flèche, réchappa contre toute attente. On ne tira point le trait qui, bien que très-profond, ne produiſit ni hémorragie, ni inflammation, ni claudication. Hippocrate fit lui-même l'extraction de ce trait, au bout de ſix ans, d'où il conjectura qu'il n'y avoit point eu de gros vaiſſeau léſé *(z)*.

L'Hémorragie. Dans Hippocrate, le mot αἱμοῤῥαγία ſignifie toujours une hémorragie où le ſang ſort en abondance & avec force. Lorſqu'il ſortoit moins de ſang & plus lentement, il nommoit cet écoulement ἔῤῥυσιν, & σταλαγμὸν lorſqu'il ne ſortoit que goutte à goutte; il pronoſtique que, quand il ſe fait, contre nature, un épanchement de ſang dans quelque cavité du corps que ce ſoit, il ſe corrompt infailliblement *(a)*. Il paroît

(ſ) Loc. citat. lib. I. = Aphoriſm. XIX, *ſect. VI.*
(t) Loc. citat. = Aphoriſm. XVIII & XXIV.
(u) Prædict. lib. II.
(x) De morb. lib. I.
(y) Prædictor. = *De morb.* = *Loc. citat.*
(z) Epidem. *lib. V.*
(a) Aphoriſm. *ſect. VI.* = Galen. *in hunc Aphoriſm.*

qu'il remédioit à l'hémorragie des plaies, en les remplissant de manière à produire une compression *(b)*, quelquefois aussi par l'application du feu *(c)*. Dans le pansement des plaies, il se servoit plus d'éponge que de charpie *(d)*, ce qui avoit un grand inconvénient, en ce que l'éponge, en s'imbibant de pus & d'humidités, se gonfloit, écartoit les lèvres de la plaie, & en empêchoit la réunion.

Je ne vois pas qu'Hippocrate fasse nulle part mention de l'anévrisme.

Interprète & ministre de la Nature, il s'élève contre ceux qui la contrarient, dans la cure des ulcères, par des médicamens propres à intercepter la suppuration, parce qu'il en résulte des inflammations qui se terminent par une suppuration plus abondante. Si l'on a dessein d'appliquer des cataplasmes, il propose de laisser libre le centre de l'ulcère, & d'en couvrir seulement la circonférence, pour la relâcher & la détendre. Quand il renouveloit les bords par des incisions, il usoit des mêmes remèdes que pour les plaies récentes. Aux ulcères des extrémités inférieures, il appliquoit des éponges légèrement humides. Les Ulcères.

Hippocrate ne négligeoit pas les remèdes internes dans la cure des maladies chirurgicales. Il avoit reconnu l'utilité de la purgation dans les ulcères rampans, rongeans & invétérés. Le topique, dont il se servoit dans ces sortes d'ulcères, a beaucoup d'analogie avec notre onguent Égyptien *(e)*. Au rang des ulcères rampans, il met les dartres, qu'il regardoit comme les ulcères de ce genre les moins dangereux, mais aussi les plus difficiles à guérir, avec les cancers occultes *(f)*. Il pronostique qu'un ulcère, qui devient tout-à-coup sec, pâle & livide, menace d'une mort prochaine *(g)*. Un de ses

(b) Epidem. *lib. VI.*
(c) De loc. in homin.
(d) De medic. & passim.
(e) De ulcerib.
(f) Prædictor.
(g) De loc. in homin. = *Coacæ prænot.*

principes, auquel l'expérience nous fait mettre beaucoup de restriction, c'étoit de bien nettoyer la superficie de l'ulcère, avant d'appliquer un nouvel appareil. Il observe que, si l'on a tiré quelque portion d'os d'un ulcère, ou qu'on y ait appliqué le feu *(h)*, la cicatrice restera profonde. Il dit encore que les ulcères, dont la suppuration n'a pas été suffisante, ne se cicatrisent pas, lors même qu'ils tendent à cicatrice; elle ne se forme pas non plus tant que les bords restent enflammés, ou durs & variqueux.

L'observation lui avoit démontré les dangereux effets des médicamens corrosifs sur les parties tendineuses & nerveuses dans la personne de *Trinon*, fils de *Damas*, qui avoit un ulcère à la malléole, près du nerf qui n'étoit point du tout affecté *(i)*. On y appliqua un médicament corrosif, qui fit périr le malade dans les convulsions.

Dans les ulcères profonds où le foyer n'est pas parallèle à l'ouverture extérieure, il propose de faire une incision qui remplisse cet objet, pour parvenir à la curation. Il indique, avec une intelligence qu'on ne surpasse guère aujourd'hui, les remèdes qui conviennent lorsque l'inflammation y survient, & ceux qu'il faut employer pour déterminer la suppuration, ou remplir toute autre indication.

Il désigne les saisons les plus convenables pour la cure des ulcères, & ailleurs *(k)* il dit que, pour porter un pronostic certain sur ces maladies, il faut connoître les tempéramens, & l'âge auquel chaque espèce d'ulcère offre plus ou moins de facilité ou d'espoir pour la guérison. Ceux qui jouissent du meilleur tempérament, selon Hippocrate, sont les personnes vives, d'un embonpoint médiocre, qui ont le corps sain, bien conformé, & le teint blanc ou brun & coloré; ceux qui l'ont pâle ou livide sont de la plus mauvaise constitution.

(h) Aphorism. XLV, *sect. VI.*

(i) Epidem. *lib. V & VII.*

(k) *Prædictor.*

Quant à l'âge, les tumeurs glanduleuses suivies de suppuration sont fort communes aux enfans; elles sont plus rares vers le temps de la puberté, mais elles se guérissent plus difficilement. Les hommes ne sont guère sujets à ces tumeurs, mais à des espèces de *meliceris* redoutables, à des cancers occultes à la superficie de la peau, à des ulcères rampans, qui naissent de pustules livides dont ils sont agités pendant la nuit, & que les Grecs ont nommés *epinyctides*. Ils se manifestent jusqu'à soixante ans. Enfin les ulcères, qu'Hippocrate estime les plus rebelles, les plus sujets à renaître, sont ceux de dessous les aisselles & des aînes, à cause du séjour ou du croupissement des humeurs. Quand il survient, à la langue, de petits ulcères habituels, il conseille d'examiner si la pointe de quelque dent ne les entretient pas. A la fin du Traité *des ulcères*, Hippocrate parle de l'œdeme. Quand cette tumeur existe aux pieds, il propose d'y faire des scarifications profondes & multipliées. Pour les varices, il ordonne d'y faire plusieurs piqûres, afin d'en laisser écouler le sang peu-à-peu. Si ces piqûres ne suffisent pas, & que la nécessité l'exige, on peut en venir à la saignée *(l)*.

Œdeme.

Varices.

Hippocrate expose l'origine & les progrès des fistules en général, & il prétend que les plus difficiles à guérir sont celles qui ont leur siége dans des parties cartilagineuses ou dépourvues de chair *(m)*, qui ont des clapiers profonds, rendant continuellement une sanie ichoreuse, avec des caroncules à leur orifice. On obtient plus facilement la guérison des fistules, situées dans des endroits charnus où *il n'y a point de nerfs*, c'est-à-dire, point de tendons ou d'aponévroses. Hippocrate, dans tous ses ouvrages, dit peu de chose des fistules en général, & moins encore dans son Traité *des fistules*, qui est consacré tout entier à celles de l'anus. Pour procéder à la cure de cette dernière espèce *(n)*, il faisoit

Fistules à l'anus.

(l) De Medico.

(m) Prædictor.

(n) De fistul.

courber le malade sur son lit, les cuisses bien ouvertes, & après avoir écarté les parois de l'anus avec le *catoptère* ou *speculum ani*, à l'aide d'une gousse d'ail nouvelle, il introduisoit, par l'orifice externe de la fistule, & retiroit par l'orifice interne, une mèche mince de toile de lin, enduite de suc de grande tithymale, & saupoudrée de fleurs d'airain brûlé en poudre. Les deux chefs de la mèche étant réunis églaement, il faisoit entrer, dans l'anus, un gland de corne, rempli de terre cimolée, qu'on ôtoit toutes les fois que le malade vouloit se présenter à la garde-robe, & qu'on remettoit ensuite. Le sixième jour, il ôtoit le gland & la mèche; mais, après avoir rempli ce gland d'alun pulvérisé, il le replacoit dans l'anus, & l'y laissoit jusqu'à ce que l'alun fût fondu. Enfin il enduisoit l'anus de myrrhe jusqu'à ce que l'ulcère parût tout-à-fait consolidé. Cette méthode étoit très-douce & très-prompte. L'Auteur ne dit pas quel en étoit le succès; mais on devine bien qu'il n'étoit pas souvent heureux.

Une autre méthode, qui pouvoit être plus efficace, c'étoit d'introduire dans la fistule, au moyen d'une sonde d'étain, un lien composé de cinq fils de lin crud, entouré d'un crin de cheval. Ensuite portant l'index de la main gauche dans l'anus, il recourboit l'extrémité de la sonde, & la retiroit au-dehors. La sonde détachée, il faisoit avec les deux extrémités du fil, un nœud bien serré. Pendant le traitement, il laissoit au malade la liberté de vaquer à ses occupations ordinaires. Son objet étant de diviser peu-à-peu les chairs comprises dans l'anse de la ligature, il resserroit tous les jours le nœud qui devoit se relâcher par la destruction de la fistule. Si cette ligature venoit à se pourrir ou à se rompre avant d'avoir opéré la section totale de la fistule, il en introduisoit une autre, & c'est même pour obvier à cet inconvénient, qu'il ajoutoit le crin de cheval. La plaie étoit pansée avec de petits morceaux d'éponge douce, enduite de miel, & saupoudrée de verd-de-gris. Cette éponge étoit recouverte d'une autre, destinée à absorber le sang qui s'écouloit de la plaie.

Le même pansement étoit continué jusqu'à la fin de la cure, & il ne laissoit point fermer l'ulcère, s'il y avoit d'autres fistules, qu'elles ne fussent parfaitement guéries. Il en donne les procédés curatifs, ceux même qui conviennent, lorsque le dévoiement survient dans le cours de la cure, pendant laquelle il tenoit les malades à une diète sévère. De nos jours, on a renouvelé cette méthode, mais on a substitué aux fils de lin, très-susceptibles de se pourrir, le fil de plomb, que les humidités qui abreuvent sans cesse la partie, ne peuvent altérer en aucune manière.

Hippocrate se servoit encore de la ligature pour l'extirpation des tumeurs hémorroïdales ; mais il en réservoit toujours une, pour ne point contrarier la Nature en lui fermant totalement & tout-à-coup, une voie de décharge qu'elle s'étoit ouverte *(o)*. Extirpation des tumeurs hémorroïdales.

Le père de la Médecine avertit, au commencement de son Traité des *plaies de la tête*, qu'aucune blessure, en cette partie, ne doit être considérée d'un œil indifférent, parce que souvent cette indifférence a donné des regrets amers au malade & au Médecin. L'expérience lui avoit appris que quelquefois un coup léger peut donner une commotion au cerveau, & la mort même. Il en a consigné, dans *ses Épidémiques (p)*, un exemple mémorable. La fille de Nérée, âgée de vingt ans, en badinant avec une de ses amies, en reçut un coup du plat de la main sur le devant de la tête; dans le moment, elle fut saisie d'un vertige ténébreux, & ne pouvoit respirer. A peine de retour chez elle, la fièvre la prit, elle eut mal à la tête, le visage étoit enflammé. Le septième jour, il sortit de l'oreille droite plus d'un plein verre d'une matière purulente de mauvaise odeur, & tirant sur le rouge. Elle se trouvoit soulagée, & croyoit se mieux porter; bientôt les accidens se réveillèrent avec plus de fureur qu'auparavant, & elle mourut le neuvième jour. Plaies de la tête.

(o) Aphorism. XII, *sect. VI.* = *De victûs rat. in acut. sub finem.*

(p) *De morb. epidem.* lib. V.

Hippocrate observe qu'il y a des variétés dans toutes les têtes & dans toutes les sutures *(q)*. Après en avoir fait la description sommaire, il examine la conformation & l'épaisseur des différens os de la tête, & c'est de-là qu'il part pour expliquer la nature & les accidens des plaies de cette partie. Il croyoit, qu'un homme qui doit mourir d'une plaie, en quelque partie de la tête qu'elle soit, vit plus long-temps l'hiver que l'été. Il reconnoît que les plaies de la tête sont toutes différentes entre elles, & que dans chaque genre, il y a plusieurs espèces. Les fentes ont aussi diverses formes. Elles sont quelquefois si petites, qu'on ne peut les apercevoir ni dans le moment de la blessure, ni dans l'accroissement des accidens qui terminent la vie du malade. Enfin les contusions ont aussi leurs variétés; elles peuvent être plus ou moins grandes, plus ou moins profondes, & les yeux n'en peuvent découvrir l'espèce ni l'étendue. Quoiqu'il y ait contusion à l'os, elle n'est pas sensible à la vue, non plus que les fentes qui pourroient exister ailleurs qu'à l'os frappé, d'où l'on voit clairement qu'il a reconnu les contre-coups: mais il ajoute que, comme on ne peut découvrir par les questions faites au malade, ni l'existence ni le lieu de cet accident, c'est un malheur sans remède.

Dans toutes les fractures sensibles ou non sensibles à la vue, lorsque la trace du trait restoit sur l'os, qu'il y eût fente ou qu'il n'y en eût pas, il avoit recours au trépan. Si l'on avoit reçu un coup violent, & qu'il se déclarât des accidens graves, sans qu'on pût trouver aucune fente à l'endroit où la peau étoit entamée, il faisoit des recherches à la partie opposée, pour découvrir s'il n'y avoit rien de mou ou de tuméfié. Plutôt que d'attendre les accidens, il incisoit cet endroit où il croyoit l'os fendu, l'ouverture dût-elle être inutile, vu que la plaie, faite à la peau, se guérit facilement.

Lorsque la blessure est dans une partie foible, que les

(q) *De vulnerib. capit.*

cheveux

cheveux ont été coupés, & sont entrés dans la plaie, il est à craindre que l'os ne soit offensé. Alors il veut qu'on porte là-dessus son pronostic avant de toucher le malade. En l'approchant, on tâche de découvrir si l'os est réellement blessé, ou s'il ne l'est pas. Quand le mal ne s'offroit point à la vue, il y portoit la sonde. La lésion de l'os une fois découverte, il s'assuroit de la nature du mal pour se déterminer sur le choix des moyens curatifs. Il demandoit aussi au malade de quelle manière, avec quel instrument il avoit été blessé, & quelle étoit sa situation au moment du coup.

Quoique l'os ne paroisse ni fracturé ni contus, il l'est cependant quelquefois; il tâchoit donc de savoir par les réponses du blessé, si l'os étoit endommagé, ce qu'il cherchoit encore à connoître par la sonde & par la raison. La sonde, il est vrai, n'apprend point si l'os est lésé, ni à quel endroit; mais la trace du trait, en la dirigeant, peut faire découvrir la nature du mal & son étendue. Dans cette incertitude, il recommande encore de faire serrer entre les dents du malade la férule ou l'asphodile, pour entendre le cliquetis qu'il croyoit devoir se faire *(r)*. Si cette épreuve étoit infructueuse, il étoit dans l'attente jusqu'au quatorzième jour, où les douleurs se font sentir, l'os devient livide, la chair s'en détache, & une sanie ichoreuse commence à s'écouler. Mais ici l'alternative étoit effrayante, puisqu'il ajoute que ces maux cèdent difficilement aux remèdes.

Quoique l'œil apercoive la blessure de l'os, il observe avec raison qu'il est bon encore de savoir du malade, si le coup a été suivi de chute *(s)*, de sommeil profond & de vertiges ténébreux, afin de s'assurer de l'intensité du mal. En plusieurs endroits des ouvrages d'Hippocrate, on trouve l'énumération des signes dangereux après les coups reçus à la tête. Il regarde la rougeur des yeux *(t)*, la stupeur & le délire *(u)*, comme

(r) *Coacæ prænot.*
(s) *Prædictor.* lib. II.
(t) *Coacæ prænot.*
(u) Aphorism. XIV, *sect. VII.*

des accidens de très-mauvais augure, & la perte de la voix *(x)*, comme une ſuite néceſſaire & redoutable des violentes commotions du cerveau. Dans un de ſes aphoriſmes *(y)*, il dit que ſi l'os eſt fendu, le délire ſurvient, quand la plaie pénètre en-dedans. Ailleurs il avance que la léſion du cerveau eſt communément ſuivie de fièvre, de vomiſſement bilieux & de la perte ſubite du ſentiment & du mouvement *(z)*; tous accidens, qui menacent la vie du malade, & encore plus, ſi les vomiſſemens ſont de matière verte, & accompagnés de ſurdité, d'inſomnie *(a)*, parce quils ſe terminent par un violent délire. Cette vérité eſt confirmée dans les épidémiques, par l'exemple de *Philiſte (b)*, qui eſſuya tous ces ſymptômes dans l'ordre qu'ils ſont rapportés, & mourut le cinquième jour. Hippocrate met encore au rang des ſignes les plus fâcheux *(c)*, l'écoulement involontaire de l'urine. Mais lorſque la corruption s'eſt emparée du cerveau *(d)*, ce qu'il déſigne par le mot σφακελίζειν, il en eſt qui meurent en trois jours, & d'autres en ſept. Dans un de ſes aphoriſmes, il eſt dit qu'ils guériſſent, s'ils paſſent les trois jours *(e)*.

Lorſqu'un trait a bleſſé le voiſinage d'une ſuture *(f)*, il trouve de la difficulté à établir un jugement certain, en ce que l'on peut prendre les inégalités de la ſuture pour la trace du trait & en raiſon inverſe, à moins que la plaie ne ſoit aſſez grande pour n'y point être trompé. Il remarque auſſi que les plaies ſur les ſutures ſont d'une plus grande conſéquence que les autres, & qu'il faut le plus ſouvent trépaner, non ſur la ſuture même, mais à côté. Il n'en venoit aux inciſions que lorſqu'il ſoupçonnoit à l'os quelque léſion particulière faite par le trait, ou lorſque la plaie

(x) Aphoriſm. LVIII, *ſect. VII.*

(y) Aphoriſm. XXIV, *ſect. VII.*

(z) *Coacæ Prænot.* = Aphoriſ. L, *ſect. VI.*

(a) Prorrhetic. *lib. I.* = *Coacæ prænot.* = *Prædictor.*

(b) Epidem. *Ægrot. IV.*

(c) *Coacæ prænot.*

(d) *Loco citato.*

(e) Aphoriſm. L, *ſect. VII.*

(f) *De vulnerib. capit.*

n'avoit pas assez d'étendue pour laisser apercevoir l'espèce, la forme, le degré de lésion de l'os, & les remèdes qu'elle exigeoit. Il dilatoit encore la plaie lorsqu'elle étoit sinueuse ou oblique, afin de rendre le fond parallèle à l'ouverture extérieure & accessible aux médicamens. Enfin il donnoit aux plaies rondes & profondes une forme longitudinale par une incision pratiquée de chaque côté, parce qu'alors on croyoit déjà les plaies rondes plus difficiles à cicatriser que les autres. Il pratiquoit des incisions dans toutes les parties de la tête; mais il les épargnoit aux tempes, à cause de la convulsion qui survenoit du côté opposé, sans doute par la section transversale du muscle crotaphite, & non, comme il le croyoit, par la lésion de l'artère (g).

Quand les accidens l'engageoient à recourir aux incisions pour savoir si l'os étoit endommagé, il les faisoit assez grandes, & détachoit de l'os les tégumens & le péricrâne. Il remplissoit la plaie de charpie, pour la tenir toute dilatée avec le moins de douleur possible, & il la recouvroit d'un cataplasme de farine très-fine, cuite dans le vinaigre, au point de devenir tout-à-fait gluante. Son objet, en cela, étoit de modérer l'inflammation; la charpie avoit encore l'avantage d'absorber le sang, & de mettre le Chirurgien à portée de voir plus clairement l'état de l'os. Le lendemain, à la levée de l'appareil, s'il présumoit que le trait eût atteint & endommagé l'os, quoiqu'il n'y vît aucune lésion, il le ruginoit en long & en travers, comme le plus sûr moyen de découvrir la fissure ou la contusion. Si la trace du trait étoit sensible, il la ruginoit ainsi que les environs, persuadé qu'il étoit que la fracture & la contusion ne sont pas toujours à l'endroit où le coup a porté.

Les choses ainsi disposées, si le trépan paroissoit indiqué; il ne le différoit pas plus de trois jours, sur-tout si c'étoit en été qu'il entreprît la cure. S'il y avoit fissure & contusion,

(g) *Loc. citat.* = *Coacæ prænot.*

ou l'une des deux, si le coup avoit été donné par un homme fort & robuste, si le trait étoit venimeux, si le malade avoit éprouvé un vertige ténébreux ou un sommeil profond, c'étoit pour lui autant d'indices qui déterminoient son jugement. Malgré tout cela, si l'existence de la fracture demeuroit indécise, il enduisoit l'os d'encre mêlée à quelque médicament de même couleur, & recouvroit le tout d'un linge imbibé d'huile & d'un cataplasme, avec le bandage convenable. Le lendemain, il ratissoit l'os qui devoit rester blanc dans toute son étendue, s'il n'étoit point offensé; s'il l'étoit, l'encre insinuée dans la fente, indiquoit la trace de la fracture. Quand il étoit parvenu à cette découverte, il ratissoit profondément jusqu'à ce que la ligne noire, imprimée dans l'os, fût totalement effacée. La contusion pouvoit s'étendre plus loin, mais la suppression de la fente lui laissoit moins d'inquiétude.

Si la fente étoit trop profonde pour être emportée par ce moyen, il en venoit au trépan, sans toutefois négliger la cure de la plaie, dont il croyoit avec raison que le mauvais état pouvoit affecter l'os. Les chairs étoient-elles mollasses, fongueuses, & de mauvaise qualité, il les déterminoit à une prompte suppuration, regardant comme une nécessité absolue de faire suppurer les chairs coupées & contuses. L'ulcère ainsi détergé, les chairs deviennent plus belles, & reprennent leur consistance naturelle. Quand la membrane du cerveau étoit découverte par le trépan, il la tenoit sèche & nette, dans la crainte qu'elle ne se tuméfiât, & qu'elle ne pourrît.

Hippocrate a très-bien observé que les os enfoncés *(h)*, rompus, ou tout-à-fait coupés, doivent inspirer moins de crainte, lorsque la membrane est restée entière. Il en dit autant des os fracassés avec plusieurs fentes larges, parce qu'on les enlève aisément sans le secours de la scie. Plutôt que d'user de violence, il vouloit qu'on en attendît la chute

(h) De loc. in homin. = De vulnerib. capit.

des efforts de la Nature. Or la chair, qui pullule du diploé, chasse la première table, si elle est seule endommagée. Il tâchoit donc d'en accélérer l'effet par les médicamens propres à déterminer une prompte suppuration *(i)*. Les deux tables étoient-elles rompues, il en usoit de la même manière.

Mais si l'ouverture de la plaie étoit trop étroite, & la fente fort étendue, il trouvoit le mal redoutable, & bien plus encore, si la plaie étoit sur une suture ou au sommet de la tête. Un grand point, dans une plaie de tête, est qu'il ne survienne ni fièvre, ni inflammation, ni hémorragie. Si quelques-uns de ces symptômes avoient à paroître, il desiroit que ce fût plutôt au commencement qu'à la fin, & qu'ils se dissipassent en peu de temps. Il ajoute que le malade est en très-grand danger, si la fièvre s'allume le quatrième, le septième ou le onzième jour *(k)*.

Lorsqu'un os est à découvert, Hippocrate recommande de l'examiner très- attentivement, pour tâcher de découvrir & de connoître à l'œil, si l'os est contus ou fendu, ou si la trace de l'arme est accompagnée de contusion ou de fente, ou même réunit l'une & l'autre; car si cela est, il faut percer l'os avec un petit trépan, que nous appelons aujourd'hui *trépan perforatif (l)*, jusqu'à ce que le sang en sorte, en observant que l'os est plus mince dans la jeunesse. C'étoit le moyen dont il se servoit pour procurer l'exfoliation de la première table; & cette pratique a été restaurée par *Belloste*, Chirurgien de nos jours.

Quand la carie s'emparoit de l'os, ce qu'Hippocrate reconnoissoit à la douleur qu'on y ressentoit, au gonflement

---

(i) *Loco citato.*

(k) *De morb. epidem.* lib. V & VII.

(l) Hippocrate avoit deux espèces de trépan, l'un à couronne armée de dents, en forme de scie à son extrémité, & assez semblable à celui dont nous nous servons aujourd'hui, & un autre qui servoit dans certaines affections de l'os ou dans l'hidropisie de poitrine, pour en tirer l'eau par la perforation d'une côte. *Voyez* Foësius, *Œconom. Hippocrat.*, aux mots *τρύπανον* & *τρήελον*.

qui se manifestoit, il faisoit une incision aux tégumens, pour la mettre à découvert. S'il le trouvoit raboteux & jaunâtre, il le ratissoit jusqu'à la seconde table ; mais si la carie s'étendoit au-delà, n'osant aller plus loin, il se contentoit de refermer l'ulcère le plus tôt possible. Dans le même Livre *(m)*, on lit encore la description d'une espèce de carie, qui paroît être celle que nous appelons *sèche.*

Les os des enfans ne sont ni durs, ni denses, ni solides; ils sont plus minces & plus poreux que ceux des adultes, parce qu'ils contiennent plus de sang. De-là Hippocrate conclud que, lorsqu'un enfant & un vieillard auront reçu le même coup, la suppuration de l'os se fera plus tôt dans le premier que dans le second, & que, si la blessure est décidément mortelle, le jeune mourra plus tôt que le vieux. Des considérations, tirées de la mollesse des os, lui faisoient prendre plus de précaution, dans l'application du trépan, pour les enfans que pour les adultes.

Lorsqu'il y a fracture ou contusion à l'os, & qu'on ne l'a ni ratissé ni trépané, il dit que la fièvre survient, pour l'ordinaire, avant le quatorzième jour en hiver, & après le septième en été. Alors l'ulcère change de couleur; il en découle un peu de sanie ichoreuse; les chairs enflammées deviennent baveuses & d'un jaune livide; l'os tend à se corrompre & devient noir, il est aux extrémités, pâle & blanchâtre; des pustules s'élèvent sur la langue du malade, & il meurt dans le délire. Le plus souvent la convulsion survient du côté opposé. Si l'ulcère est à droite, la convulsion est du côté gauche, & en raison inverse. Quelques-uns sont affectés de stupeur & de paralysie, & meurent de même en été avant le septième jour, en hiver avant le quatorzième.

(m) Cum ossis caries contigerit, dolor ex osse invadit. Spatio autem temporis cutis à capite modò hâc, modò illâ parte discedit. Ita autem afficitur, cui ad duplicatam ossis laminam accedens, pituita resiccata fuerit. Hâc enim parte rarescit, & omnis ab eo humiditas deficit, cumque siccum existat, cutis ab eo discedit. De morb. *lib. II*, traduction de Foësius.

Ces signes sont communs aux jeunes gens & aux vieillards. Lors donc que la fièvre ou quelques-uns des autres accidens venoient à se déclarer, il ne différoit pas d'appliquer le trépan ou de ratisser l'os. Mais qu'il eût mis le trépan en usage ou non, l'os étant à découvert, si sans avoir commis de faute dans le régime, il se manifestoit à la face, à un œil, ou à tous les deux, une tumeur rouge, douloureuse au tact, de la nature de l'érésipèle avec fièvre & frisson, & que l'ulcère parût en bon état, tant à l'égard des chairs, qu'à l'égard de l'os, il donnoit au malade un médicament pour chasser la bile, ce qui calmoit la fièvre & dissipoit la tumeur. Quant à la lividité des chairs & à l'éréspèle qui surviennent à l'os dépouillé, c'étoit, pour lui, des accidens de très-mauvais augure *(n)*.

Si, dès le commencement, on est chargé de la cure, Hippocrate ne veut pas qu'on perce l'os jusqu'à la membrane, dans la crainte que, restant trop long-temps à découvert, elle ne se tuméfiât & ne pourrît, ou qu'elle ne fût blessée par les dents du trépan. Il conseille donc de s'arrêter, lorsque l'os tient encore, & de le laisser jusqu'à ce qu'il se détache de lui-même. D'ailleurs la cure est la même qu'aux autres ulcères.

Dans l'opération du trépan, il recommande de lever, par intervalle, l'instrument, & de le tremper dans l'eau froide, parce que l'os, étant échauffé, souffre une plus grande perte de substance par l'effet de la suppuration. Mais, si l'on n'est pas appelé au commencement de la cure, alors on peut percer jusqu'à la membrane, toujours avec l'attention de lever de temps à autre le trépan, pour en examiner les progrès avec un *speculum*, sur-tout si le coup a porté dans un endroit où l'os ne soit pas d'une épaisseur égale. Il ajoute que c'est une observation à ne point oublier *(o)*, afin d'incliner davantage le trépan du côté où l'os est le plus épais, comme aussi d'agiter à diverses reprises le cercle osseux, fait

---

(n) Aphoris. II & XIX, *sect. VII.*

(o) De vulnerib. capit.

avec le trépan, pour le détacher avant qu'il soit tout-à-fait coupé.

Par tout ce que nous avons pu recueillir du Traité des *plaies de la tête* & des autres ouvrages d'Hippocrate, il paroît évident que ce grand Médecin n'a jamais trépané pour ouvrir un passage aux humeurs épanchées sous le crâne, mais seulement pour enlever quelque portion viciée d'un os. Ce qui n'est pas moins incontestable, c'est que, s'il a vu sortir du crâne quelques humeurs épanchées, il les a prises pour le produit d'une suppuration externe, qui s'y étoit insinuée. Je ne crois pas qu'on puisse donner un autre sens à ce qu'il dit sur ce sujet au Traité des *lieux dans l'homme (p)*. Toutes ses vues curatives se portoient sur la lésion de l'os & sur la commotion du cerveau, accidens auxquels il rapportoit tous les autres. Ainsi *Leclerc* s'est visiblement mépris, en disant que l'intention d'Hippocrate, dans l'opération du trépan, étoit ou d'enlever les petits fragmens osseux, détachés de la seconde table, qui piquent la première membrane du cerveau, ou de vider le *sang ou le pus qui, par leur séjour sur cette partie, causent divers accidens (q)*.

Maladies de la tête.

Dans les douleurs de tête opiniâtres, après les remèdes ordinaires, vainement tentés *(r)*, Hippocrate appliquoit huit cautères avec le fer chaud: savoir, deux vers les oreilles, deux sur le derrière de la tête, deux à la nuque, & deux à la racine du nez, près des angles des yeux. Il brûloit, en travers & profondément, les artères de derrière les oreilles, jusqu'à ce qu'elles cessassent de battre. Les cautères étoient-ils encore inutiles, il faisoit, autour du front, une incision coronaire, & mettoit, entre les deux lèvres de la plaie, de la charpie, pour

(p) *Quod si fissum fuerit* (os), *&c fissura intro procedat, periculi plenum est. Huic serram adhibere oportet, ne sanies per ossis fissuram affluens, membranam putrefaciat. Nam cum per angustum quidem subeat, nec tamen exeat, molestiâ afficit, hominemque ad insaniam adigit. Huic terebram adhibere oportet, ut latè terebrato osse, saniei exitus, neque solùm ingressus pateat, &c.* Traduction de Foësius.

(q) Histoire de la Médecine, *I.re partie, lib. III, cap. XXVIII.*

(r) *De morb.* lib. II.

pour les tenir écartées, & laisser un libre cours au sang & aux humeurs.

La thérapeutique d'Hippocrate, dans les maladies des yeux, n'est pas moins rigoureuse; mais l'opiniâtreté des fluxions, qui se jettent sur cet organe, la rend souvent nécessaire. Les yeux venoient-ils à prendre spontanément une couleur bleu-azur ou bleu de mer *(s)*, ce qu'il regardoit comme le premier période de l'affoiblissement successif & de la perte totale de la vue, il proposoit, pour faire une diversion à l'humeur, l'application du feu aux veines de la tête, non comme un remède, dont il attendît une guérison radicale, mais seulement comme un moyen capable de retarder les progrès de cette maladie. C'étoit encore sa pratique dans la nyctalopie & dans plusieurs autres affections de l'œil. Maladies des yeux.

Les paupières étoient-elles tuméfiées? il les frottoit avec de la laine grasse. L'objet & le terme de cette friction, étoit l'écoulement d'une liqueur sanieuse. Quelquefois il alloit jusqu'à cautériser les paupières intérieurement, en évitant cependant la lésion du cartilage. Lorsque les croûtes provenant de la friction & de l'application du feu, étoient près de tomber, il faisoit à l'occiput une incision, qu'il traitoit ensuite comme une plaie simple. Si les paupières étoient affectées de dartre & de prurit, il les frottoit avec la fleur d'airain pulvérisée, jusqu'à ce que l'humidité fût totalement absorbée.

Quant à la chassie, maladie endémique dans son pays *(t)*, la saignée, l'application des ventouses, la diète & l'eau, étoient les moyens qu'il employoit pour la détruire. Il faisoit encore mettre les malades dans un lieu obscur, à l'abri de la fumée, du feu & de tout ce qui pouvoit avoir quelqu'éclat, dans la crainte de provoquer la secrétion des larmes, qui, en s'échauffant, acquièrent de l'acrimonie, & augmentent ou entretiennent la maladie.

(s) De videndi acie.

(t) Loco citato.

Pour remédier au *trichosis*, maladie où les poils, se tournant en-dedans des paupières, piquent & irritent l'œil continuellement, il passoit une aiguille enfilée à la partie supérieure & la plus tendue de la paupière, jusqu'en bas; il en passoit une autre à la partie inférieure au-dessus de la première, puis il cousoit & lioit ensemble les fils jusqu'à ce que les poils tombassent.

Des Polypes du nez.

Une des plus fâcheuses maladies du nez, c'est le Polype. Hippocrate en établit assez bien le diagnostic. *Cette tumeur a*, dit-il, *sa racine au milieu du cartilage (u); quand elle est mollette, oblongue & pendante, elle sort dans l'expiration, & rentre dans l'inspiration: la voix devient obscure, & l'on a des ronflemens pendant le sommeil.* Voici la méthode opératoire qu'il propose. « Formez une éponge ronde, enveloppez-là de lin d'Égypte, » donnez-lui une consistance solide, & un volume propre » à s'adapter aux narines. Liez cette éponge de quatre brins « de fil de lin, de la longueur d'une coudée. Enfilez ces quatre » chefs réunis dans une aiguille de plomb mince, & à la » faveur d'un *speculum*, en forme d'ongle à deux branches, qui » écarte la luette, introduisez par la bouche la pointe que » vous ramènerez par le nez, jusqu'à ce que vous teniez le » commencement du fil. Vous la retirerez ensuite avec assez » de force pour extraire en même temps le polype. Lorsqu'il » sera extirpé, & que le sang commencera à couler, introduisez, » dans les narines, un linge enduit d'un mélange de miel chaud » & de fleurs d'airain. Sitôt que l'ulcère tendra à cicatrice, » appliquez, jusqu'à la fin du traitement, une lame de plomb figurée de manière à se mouler à l'ulcère. »

Quand le polype étoit charnu, & qu'il remplissoit les narines au point d'intercepter la respiration, il brûloit hardiment cette tumeur avec un fer chaud, qu'il introduisoit, à trois ou quatre reprises, à travers d'une canule. Ensuite il y souffloit de l'ellébore noir pilé; lorsque la chair tomboit en

---

(u) *De morb.* lib. II.

pourriture, il y portoit une tente enduite, comme nous l'avons dit, & le reste de la cure étoit le même que celle du précédent.

Si la tumeur étoit charnue, ronde & mollette, il prenoit pour l'extirper un cordon de nerf, tel que seroit notre boyau de chat, avec lequel il faisoit un petit lac entouré d'un fil fin, puis il passoit l'autre chef par ce lac, pour en former un plus grand. Ce même chef, passé à travers une canule d'étain, étoit introduit par le nez, &, à l'aide d'une sonde fourchue, il embrassoit le polype dans le lac qu'il serroit. En écartant la luette avec un *speculum* à deux branches, il retiroit la canule avec assez de force pour emporter en même temps le polype. Le reste de la cure ne différoit en rien des autres espèces.

Quand le polype étoit dur & calleux, il se permettoit d'inciser l'aile du nez avec un scalpel; après avoir enlevé la tumeur, il en cautérisoit la place, & réunissoit le nez par une suture. Au surplus il traitoit l'ulcère comme dans les autres cas.

S'il se manifestoit à la partie supérieure du cartilage, un ulcère en forme de petit cancer, ce que nous connoissons sous le nom d'*ozene*, il le cautérisoit & le saupoudroit d'ellébore, & d'ailleurs le traitement étoit toujours le même. De l'Ozene.

Les signes qui annoncent l'existence de la pierre dans les reins, sont, suivant Hippocrate *(x)*, une douleur aiguë qui s'empare des reins, des lombes, & se propage même jusqu'aux testicules. Le malade urine souvent & toujours de moins en moins; pour peu qu'il rende d'urine, elle est sablonneuse. Le sable, en traversant l'urètre, produit de vives douleurs, qui se calment aussitôt qu'il est sorti, pour se réveiller bientôt avec plus de fureur; enfin le malade trouve une sorte de soulagement à se tirailler la verge. Hippocrate attribuoit cette maladie à la pituite, qu'il disoit De la Nephrotamie.

(x) De internis affectionibus.

ſéjourner dans les reins, & s'y épaiſſir au point de former de petits calculs ſablonneux. Dans ce cas, après avoir fait précéder les bains & les fomentations, il purgeoit avec le ſuc & la racine de ſcammonée. Le lendemain, il faiſoit boire largement au malade, une décoction de pois blancs avec un peu de ſel, & repurgeoit encore; enſuite venoient les bains, les fomentations, le régime. Si la douleur étoit violente, on avoit recours aux bains, & ſpécialement aux fomentations chaudes ſur la partie malade. Quand la tuméfaction & la protubérance de la partie, annonçoient la préſence du pus, il ouvroit la tumeur, & après l'avoir évacuée, il terminoit la cure par l'uſage des médicamens propres à provoquer la ſortie des urines. Il ajoute qu'en ouvrant ainſi l'abcès, on a l'eſpoir de réchapper le malade, & que, ſi on ne le fait pas, il meurt.

Hippocrate parle encore d'une autre maladie des reins où les douleurs ſont auſſi violentes. Il la fait naître de la rupture des veines qui vont aux reins, qui bientôt ſe rempliſſent de ſang. Le malade en rend d'abord par les urines, & par la ſuite on voit au ſang ſuccéder le pus. Si le malade demeure dans un état calme & tranquille, ſa guériſon eſt prompte; mais, s'il fait quelqu'effort, les douleurs reviennent avec plus de violence. Lors donc que le rein eſt ſuppuré, il s'élève aux environs de l'épine, une tumeur qu'il faut ouvrir par une inciſion aſſez profonde pour parvenir au foyer du pus. Si on l'atteint, le malade guérit. Si le pus ſe fait jour par le boyau droit, il y a encore à eſpérer pour le ſalut du malade. Si, au contraire, la ſuppuration gagne l'autre rein, il eſt à craindre que le malade ne périſſe. On combat cette maladie avec les mêmes remèdes & le même régime que la première. D'ailleurs cette maladie fâcheuſe conduit un grand nombre de ceux qui en ſont attaqués, à la phthiſie rénale.

Les Fractures.

Hippocrate, au commencement de ſon Traité des *fractures*, avertit le Médecin de faire prendre au malade, les ſituations les plus directes, tant dans les luxations que dans les fractures. Il remarque très-bien qu'à cet égard le guide le plus éclairé, c'eſt la Nature. Les vraies ſituations, les directions, doivent

ſe prendre d'un homme en repos *(y)*, & dont le corps eſt dans un état de relâchement, comme on voit, par exemple, dans la main. Ceux qui ſe piquent moins d'attention à cet égard, y ſont rarement trompés *(z)*, parce que, de lui-même, le bleſſé ſe préſente tout naturellement dans la ſituation convenable pour être panſé; il ajoute que les préſomptueux ſont ceux qui font le plus de fautes.

Lorſqu'il s'agit de réduire une fracture, Hippocrate veut qu'on place le malade, de manière que l'Opérateur puiſſe voir diſtinctement ſi l'extenſion ſe fait dans la plus exacte direction. Il ajoute qu'un Praticien inſtruit, en y portant la main, ne peut s'y méprendre. Il déſapprouve ceux qui, dans l'application du bandage, font tenir la main du malade en pronation; mais il condamne abſolument ceux qui la tiennent en ſupination. Il remarque encore que ceux qui la tenoient dans un état d'extenſion, y excitoient des douleurs plus vives que celles du mal même.

Preſque tous les Anciens ſe ſont ſervi, comme nous, d'écliſſes dans les fractures; ils appeloient ces écliſſes *ferulæ*, parce qu'elles ſe faiſoient avec la tige de la plante nommée *férule*, qui, bien que creuſe & légère, a cependant aſſez de ſolidité. Hippocrate en fait mention dans le Livre du *devoir du Médecin*, où il dit: « les férules doivent être légères, égales, arrondies à leur extrémité, un peu plus courtes « que l'appareil en haut & en bas, & très-épaiſſes à l'endroit « de la fracture. Dans le même Livre, en parlant des bandes, « il exige qu'elles ſoient légères, minces, douces, nettes, « larges, ſans couture ni ourlet, point sèches, mais imbibées « de quelque liqueur, & aſſez fortes pour être étendues ſans « ſe déchirer. »

Ailleurs, il dit que le chaud eſt très-bon aux os fracturés, notamment lorſqu'ils ſont découverts *(a)*, & qu'au contraire le froid y eſt très-nuiſible *(b)*.

(y) *De officin. medic.*
(z) *De fractis.*
(a) Aphoriſm. XXII, *ſect. V.*
(b) Aphoriſm. XVIII, *ibid.*

Fracture de l'avant-bras.

Ces principes posés, il passe au traitement de la fracture de l'avant-bras. Lorsque des deux os, il n'y en a qu'un fracturé, il vaut mieux, selon lui, que ce soit l'os *cubitus*, quoique le plus gros; il prétend même qu'il faut une extension moins forte dans cette fracture, que dans celle du *radius*, mais que l'extension sera nécessairement encore plus forte, si les deux os sont fracturés. L'extension convenablement faite, il veut que l'Opérateur fasse la coaptation avec les paumes des mains. Pour appliquer le bandage, la position qu'il prescrit au malade est d'avoir le coude légèrement fléchi, l'extrémité de la main au niveau du coude, & même un peu plus haut, afin que le sang ne séjourne point aux extrémités. Il enduisoit la bande de cire, pour qu'elle se collât plus aisément à la partie, & qu'elle ne se dérangeât point. Il commençoit par deux ou trois circulaires sur l'endroit fracturé, de manière à l'assujettir sans comprimer beaucoup; puis il continuoit vers la partie supérieure, dans l'intention de suspendre l'affluence du sang, & s'arrêtoit là. Cette première bande étoit la moins longue. Après avoir fait deux tours de la seconde bande sur la fracture, les autres étoient dirigées vers la partie inférieure, en observant qu'ils fussent plus coulés & moins serrés, afin de faire finir cette bande au même endroit que la première. Les signes auxquels Hippocrate juge que le bandage est tel qu'il doit être, c'est lorsqu'en demandant au blessé s'il se sent serré, il dit ne l'être que légèrement à l'endroit de la fracture. Le jour ou la nuit où le bandage a été appliqué, le blessé trouve qu'il n'est plus si lâche, & qu'il le serre même plus fort. Le lendemain, il paroît à la main une petite tumeur molle (οἰδημάτιον), & vers le soir il se sent moins serré. Le troisième jour, les bandes lui semblent lâches. Voilà la mesure d'une juste compression, & la règle par laquelle notre Auteur veut que l'Opérateur se conduise.

Hippocrate, en recommandant de resserrer un peu les bandes le troisième jour, n'oublie pas d'avertir qu'il faut, pendant cette opération, tenir l'endroit affecté dans un état d'extension, & serrer un peu plus ce second bandage que

le premier. Sept jours après l'application du premier appareil, s'il a été bien fait, la partie paroîtra plus grêle & plus déprimée, mais la tuméfaction de la main sera à peu-près la même. Si elle n'est pas plus douloureuse, on pourra serrer les bandes un peu davantage. Par-dessus seront placées, autour de la partie, les férules ou atelles qu'on maintiendra par quelques tours de bandes lâches. Si, trois jours après, le malade trouve l'appareil relâché, il faudra fixer un peu mieux les atelles, sur-tout aux environs de la fracture, ayant toujours égard à ce qu'elles soient plutôt aisées que compressives. Il veut encore qu'à l'endroit de la fracture, les éclisses soient plus épaisses, & qu'on évite qu'elles ne portent sur les éminences osseuses. S'il étoit avantageux à la fracture, qu'on en plaçât quelques-unes vis-à-vis des os saillans, il conseille de les tenir plus courtes que les autres, dans la crainte d'occasionner par-là l'ulcération de la partie & la dénudation des nerfs. Tous les trois jours, on resserre de quelque degré les éclisses, en se rappelant toujours qu'elles ne sont point destinées à comprimer, mais à maintenir le bandage. Bien entendu qu'on aura examiné à chaque pansement, si les os étoient dans une direction suffisante, & s'il n'y avoit ni prurit ni ulcération. Car si, dans le cours du traitement, l'on soupçonne que les os ne sont pas exactement rapprochés, ou que quelque chose fatigue le blessé, Hippocrate veut, qu'abstraction faite de toutes les règles, on lève l'appareil, & qu'on le repose aussitôt. On conserve l'usage des atelles jusqu'au vingtième jour. En disant que la consolidation parfaite de l'os a coutume de se faire dans les trente jours, il ajoute qu'il n'y a rien d'assuré là-dessus; que l'âge & le tempérament des malades mettent en cela de grandes variations.

Principes généraux.

Quant au régime, s'il n'y a point d'accidens graves, il prescrit jusqu'au dixième jour des alimens en petite quantité & de facile digestion, l'abstinence du vin pur & des viandes, & sur-tout le repos. Vers la fin, on commence à restaurer un peu le blessé. Ces préceptes d'Hippocrate sont communs à toutes les fractures; il n'y a que des cas particuliers qui puissent y faire changer quelque chose.

Fracture du bras.

Le Père de la Médecine avoit ſenti la néceſſité d'une extenſion graduelle dans la réduction des fractures; car, dans celle du bras, il vouloit que l'on mît ſous l'aiſſelle du bleſſé, un linteau de bois, fixé à chaque extrémité par une chaîne ou par quelqu'autre appui, qui mît le malade dans une ſituation à ne pouvoir s'aſſeoir, même à être en quelque ſorte ſuſpendu: qu'enſuite ayant l'avant-bras fléchi, de manière à former un angle droit avec l'*humerus*, on y attachât une courroie large & flexible ou une bande, au bout de laquelle ſeroit un poids qui étendît doucement le bras, ſi l'on n'aime mieux ſe ſervir d'un homme pour faire la même extenſion. Alors le Médecin debout, un pied placé ſur un ſiége plus élevé, fait facilement la coaptation avec les paumes des mains. Hippocrate obſerve qu'il faut ſe garder de faire le bandage, le bras étendu, parce qu'on aſſujettiroit le muſcle dans un état d'extenſion, ce qui ſeroit très-nuiſible. Les règles pour l'application du bandage & des atelles, ſont les mêmes que dans la fracture de l'avant-bras. Vers la fin, il ſe bornoit à un bandage légèrement contentif. Il ajoute que cinquante jours ſont le terme de la conſolidation de l'os. Il obſerve encore que, quand les os de la jambe ſont fracturés ſans plaie, l'extenſion doit être en raiſon du déplacement des pièces oſſeuſes. Il convient que l'extenſion, faite par pluſieurs hommes, même par deux, eſt ſuffiſante, pourvu qu'ils ſoient forts & vigoureux. Il vouloit qu'on fit l'extenſion de la jambe en ligne directe, & qu'on maintînt la partie étendue pendant l'application du bandage. Il en dit autant pour la fracture de la cuiſſe.

S'il propoſe, dans les fractures du bras & de l'avant-bras, de tenir le membre ſoulevé & le coude fléchi, c'eſt parce qu'il ſavoit que le bras ne peut demeurer long-temps étendu, au lieu que la cuiſſe & la jambe ſont toujours diſpoſées à être étendues, ſoit que l'on reſte aſſis ou debout. Auſſi donne-t-il, pour principe général, de faire le bandage d'une partie dans l'état de ſa ſituation naturelle.

Toutes les fois que l'extenſion, faite par des hommes, ſuffit,

ſuffit (& dans quel cas n'eſt pas ſuffiſante une extenſion méthodiquement dirigée ?) il veut qu'on s'en contente. De ſon aveu même, c'eſt une abſurdité d'employer des machines lorſqu'on peut s'en diſpenſer ; ſinon il recommande de choiſir, parmi les moyens les moins violens, le plus commode & le plus ſimple. Le bandage fait, comme dans la fracture de l'avant-bras, avec la ſeule différence de tenir les bandes plus longues, il plaçoit le membre ſur quelque choſe d'uni & de mollet, tel que ſeroit un couſſin de laine ou de lin, qui contînt la partie, de manière à ne pouvoir prendre aucune conformation vicieuſe.

Le ſeptième ou le onzième jour, Hippocrate appliquoit les atelles qu'il ſe gardoit bien de placer ſur les malléoles ou ſur le trajet des tendons. Si, dans le cours du traitement, il ſoupçonnoit quelqu'ulcération, une direction fauſſe ou quelqu'autre accident, il levoit l'appareil pour y remédier. Il dit que quarante jours terminent la cure, ſi elle eſt bien ſuivie.

Si le ſecond os de la jambe eſt fracturé, il veut que l'extenſion ſoit moindre, mais faite le plus tôt poſſible dans ce cas comme dans tous les autres. S'il y a fracture à l'os interne (au *tibia*), il recommande une extenſion plus forte, pour parvenir à une coaptation facile & exacte, non-ſeulement parce que cet os étant plus gros, moins recouvert de chair que le précédent, la difformité ſeroit plus apparente, mais encore, parce que perdant ſa rectitude naturelle, il feroit perdre au corps de ſon équilibre, & rendroit la marche plus laborieuſe.

Pour la fracture du *fémur*, Hippocrate dit qu'il faut faire une extenſion très-forte, qu'il n'y a même point à riſquer de la faire un peu trop forte. Il remarque que les chairs (les *muſcles*) de cette partie étant très-épaiſſes & très-fortes, il eſt à craindre que le bandage ne la contienne pas ſuffiſamment. Or, s'il arrive que la cuiſſe reſte trop courte, que le malade boîte, c'eſt un accident d'autant plus déſagréable qu'il eſt plus viſible qu'au bras. Le reſte du traitement eſt le même

qu'aux fractures dont nous avons parlé. Cinquante jours consolident celle du *fémur.*

Quant aux gouttières qui servoient à recevoir la cuisse fracturée, il ose fronder le préjugé favorable qu'en avoient les Praticiens de son temps. Il avance qu'on peut très-bien guérir sans elles, & qu'en les appliquant, si elles n'excèdent pas le jarret, elles sont plus dangereuses qu'utiles, en ce qu'elles n'empêchent pas la jambe & le corps même, de se mouvoir sans le fémur. Il n'ignoroit pas que la flexion du genou dérange singulièrement les bandages dans les fractures du fémur & du tibia. Pour parer cet inconvénient, le meilleur moyen qu'il connût, étoit de tenir constamment le genou dans un état d'extension. C'est pour cela que, quand il se servoit de gouttières, il vouloit qu'elles s'étendissent depuis le gros de la cuisse jusqu'au pied, & que les liens qui fixent la gouttière dans toute l'étendue de la jambe & de la cuisse, continssent mollement la partie. Il avoit le plus grand soin de situer convenablement le talon, pour ne point laisser le pied pendant, tandis que le reste de la jambe est fixé. Il remarque très-bien que, sans cette précaution, les os font saillie en devant. Lors donc que les os n'ont point été remis ou maintenus dans leur situation naturelle, le cal se forme plus lentement, & reste toujours plus difforme & moins solide qu'il n'auroit été.

Dans les fractures compliquées de plaie, sans saillie des os, il se servoit des moyens curatifs ordinaires. Les extensions, les directions, la coaptation, le bandage même ne différoient presqu'en rien. Il appliquoit sur la plaie, un linge double, enduit de cire & de poix, & il faisoit autour de la plaie, un liniment avec la cire; observant que les compresses & la bande qui devoit les contenir, fussent un peu plus larges que la plaie, & que le bandage fût moins serré que s'il n'y avoit point de plaie. Hippocrate blâme certains Praticiens qui, sans aucun égard pour la plaie, appliquoient dès le commencement le bandage ordinaire; il déduit les accidens qu'entraîne une si dangereuse routine, & s'élève contre ceux qui la suivent, avec d'autant plus de chaleur, qu'elle paroît

avoir été fort commune de ſon temps. En Praticien éclairé, il remarque qu'il eſt de la plus grande importance de ſavoir ce qu'on peut eſpérer ou craindre, ſoit en plaçant les premiers tours de la bande en un endroit plutôt qu'en un autre, ſoit en y faiſant une compreſſion plus ou moins forte.

Par cette méthode, il prétend que la ſuppuration ſe fait en moins de temps que dans les ulcères traités d'une autre manière ; les eſcarres gangréneuſes, s'il en eſt, tombent plus tôt, & l'ulcère eſt plus promptement cicatriſé. Aux atelles, que dans ce cas il admettoit beaucoup plus tard que d'ordinaire, il ſubſtituoit un plus grand nombre de bandes. Si l'on ſe permet de les appliquer plus tôt, il recommande de ménager le trajet de l'ulcère, & de ſe borner à une compreſſion douce.

Le régime & la diète ne ſont point oubliés. Il les proportionnoit à la gravité de la plaie & des accidens.

C'eſt encore le même traitement qu'il propoſe dans les ulcères provenans de la compreſſion des bandes, des atelles, ou de toute autre cauſe. Les ſignes qu'il donne de l'exiſtence de cet accident, ſont la douleur, la pulſation que ſent le malade, & une tumeur éréſipélateuſe qui ſe manifeſte à la partie inférieure ; alors il ordonne de lever l'appareil, & s'il y a prurit, d'appliquer un médicament compoſé de cérat & de poix. Si l'ulcère eſt ſordide & noir, il veut quon attende de la ſuppuration, la chute des parties mortes, & qu'on mette plutôt en uſage les topiques doux, que ceux qui ſeroient irritans. S'il prévoyoit qu'il dût ſe détacher quelque fragment d'os conſidérable, & ſi la ſuppuration étoit abondante, il levoit plus ſouvent l'appareil. Pour cet effet, il ſe ſervoit d'un bandage accommodé à la circonſtance, & aſſez ſemblable à celui que nous nommons *bandage à dix-huit chefs*. Il étoit compoſé de linges doubles, (la néceſſité en déterminoit le nombre) larges au moins d'un demi-pan, trop courts pour faire deux circonvolutions autour du membre rompu, trop longs pour n'en faire qu'une ſeule. Après avoir trempé ce bandage dans de gros vin, & avoir placé la partie au milieu, il paſſoit ſucceſſivement les chefs de ce bandage de droite à

gauche & de gauche à droite, de chaque côté de l'ulcère, au point de ne pas comprimer, mais d'assujettir seulement. Sur l'ulcère, il appliquoit un mélange de cire & de poix ou quelqu'emplâtre d'usage dans les plaies récentes. Si c'étoit l'été, il faisoit arroser souvent de vin le bandage; l'hiver, il le couvroit de laine trempée dans le vin & l'huile.

Dans le cas où aucun des bandages ordinaires ne produiroit l'effet desiré, il veut qu'on ait recours à quelque machine capable de tenir le membre dans un état d'extension. Il condamne, avec justice, ceux qui, dans cette vue, attachoient au lit le pied du malade, puisque ce lien est toujours nuisible, & ne peut jamais être utile. Le reste du corps cédant au pied, il n'y aura plus d'extension. Dès que le corps pourra se porter çà & là, le lien n'empêchera ni le pied ni l'os de suivre ses mouvemens & de se contourner. On peut donc dire avec Hippocrate, que la partie sera plus tôt défigurée, quand on aura eu recours à de pareils expédiens. Hippocrate, après avoir montré l'insuffisance ou le danger des moyens qu'employoient les Médecins de son temps pour maintenir la jambe en extension, fait la description d'une machine assez ingénieuse, pour remplir cet objet; mais il observe que, si l'exécution manque en quelque chose, la machine sera plus nuisible qu'utile.

Plusieurs de ses contemporains étoient encore dans l'usage de panser, les premiers jours, les fractures simples ou compliquées, avec de la laine grasse, & d'en remettre la réduction au troisième ou quatrième jour. Mais il relève cette vicieuse pratique, en ce que c'est positivement là le temps de l'érétisme & de l'inflammation des plaies, auxquelles il veut qu'on touche alors le moins qu'il est possible. Il ne blâme pas tant ceux qui différoient la réduction jusqu'au-delà du septième jour, parce que, l'inflammation étant dissipée, on procède plus facilement & sans risque à la réduction. Cependant il estime que cette pratique, sans parler d'autres inconvéniens, a celui d'éloigner le terme de la guérison.

Dans les fractures où les os biguent au point de ne pouvoir

être réduits par les moyens ordinaires, il conseille, lorsque l'extension est à peu-près à son juste degré, d'employer un levier de fer assez fort pour faire rentrer l'os en sa place. Il ajoute que ce moyen n'est point à mépriser, puisque, s'il ne réussit pas, tout autre sera insuffisant; & il a raison, si l'on ne doit attendre ici de succès que de la force. Si quelques pointes des pièces fracturées s'opposent à l'introduction du levier, il recommande de les couper, & de faire l'extension & la réduction le premier ou le second jour, non le troisième, & encore moins le quatrième ou le cinquième; car alors la convulsion est plus à craindre en réduisant l'os, qu'en le laissant tel qu'il est. Lors donc que la convulsion succède à la réduction, il estime que le mieux seroit de déplacer l'os, si cela se pouvoit, sans pire inconvénient. Il remarque que ce n'est pas, quand les parties sont relâchées, que la convulsion & la distension arrivent, mais plutôt après une trop forte extension. C'est pourquoi il conseille, pendant ces premiers jours, de ne point fatiguer la partie, mais de donner tous ses soins à réprimer l'inflammation & à provoquer la suppuration de l'ulcère. Les sept premiers jours expirés, & même plus, lorsqu'il n'y a ni inflammation ni fièvre, c'est alors qu'il propose d'en venir à la réduction, si l'on a l'espoir d'y réussir; sinon il ne veut pas qu'on aggrave le mal par des tentatives inutiles.

Il tient pour constant que les os qu'on n'a pu réduire, ceux qui sont tout-à-fait dépouillés, se dessèchent & tombent. Après avoir parcouru différentes causes de la dénudation des os, il dit qu'on ne peut assigner un terme préfixe à leur exfoliation ou à leur séparation; qu'en général elle se fait plutôt aux os spongieux qu'aux os durs, quand la suppuration & la reproduction des bonnes chairs est prompte, parce que les chairs renaissantes poussent l'os au-dehors. Il avertit que, si tout le cercle osseux se détache en quarante jours, il n'y a point à se plaindre, car quelquefois ce décollement ne s'opère qu'en soixante jours.

Quand l'os qu'on ne peut réduire, pique & agace les

chairs, il ordonne de couper l'excédant, sur-tout s'il est dénudé, puisqu'on ne sauroit le conserver, quelque chose qu'on fasse. Mais il défend de couper les os qui ne doivent que s'exfolier.

Hippocrate annonce qu'il en réchappe peu des fractures de la cuisse ou du bras, où l'os a percé les chairs, tant parce que ces os sont grands & garnis de moelle, que par la lésion des nerfs, des muscles & des veines qui les avoisinent. Si l'on en fait la réduction, il survient des convulsions; si on ne la fait point, viennent des fièvres aiguës, bilieuses, accompagnées de hoquet, & suivies de gangrène: ainsi, dans les deux cas, l'évènement n'est pas plus heureux. Tout considéré, il croit plus avantageux que l'os sorte à la partie inférieure qu'à la supérieure, & à la partie externe de la cuisse ou du bras qu'à la partie interne, où rampent quelques veines dont la lésion est mortelle. Si l'on est contraint de réduire ces fractures, qu'on ait quelqu'espoir d'y réussir, & que le déplacement de l'os, le désordre des muscles ne soient pas trop considérables, il croit que le coin ou le levier peut être utile moyennant l'extension; mais quand la réduction n'a pas été faite le premier jour, il n'est pas d'avis qu'on l'entreprenne. Alors il conseille de situer la partie, de manière que l'endroit de l'ulcère soit relâché. D'ailleurs il traitoit la plaie comme celles de la tête, en évitant les topiques froids. Telle est la peinture qu'il fait de ces accidens effrayans, où il voit beaucoup de danger & peu d'espoir de salut. Aussi conseille-t-il aux Médecins qui peuvent faire une retraite honnête, de ne point se charger de pareille entreprise.

Enfin Hippocrate pose cet axiome général, que la fracture d'un os est moins redoutable que s'il y avoit contusion des veines & des nerfs de quelqu'importance, dans le même endroit, sans fracture; & il ajoute que le blessé mourra plutôt de la contusion que de la fracture, si la fièvre continue s'établit *(c)*.

(c) De fract.

Il reconnoît que le nez peut se fracturer de plusieurs manières. Il s'élève contre les Médecins de son temps, qui, moins occupés de l'utilité que de la complication & de l'élégance des bandages, commettoient de grandes fautes, & plus dans cette fracture que dans aucune autre *(d)*. Fracture du nez.

Lorsque le nez est écrasé de manière à paroître camus, il faisoit entrer dans les narines quelque matière qui, en les remplissant, pût redresser les parties affaissées. Si ce moyen étoit sans succès, toujours simple dans ses procédés, il conseilloit aux malades qui en avoient le courage, de s'introduire dans les narines le doigt index de chaque main. Si les doigts du malade étoient trop gros, il avoit recours à ceux d'un enfant ou d'une femme, qui les ont plus déliés. Ce moyen étoit-il encore insuffisant? il portoit dans le nez une sorte de spatule, avec laquelle il relevoit les fragmens osseux, & extérieurement il en faisoit doucement avec les doigts de l'autre main la coaptation, observant que les os du nez sont ceux de tout le corps, dont la coaptation exige le moins d'effort.

Si la fracture étoit d'un côté seulement, il relevoit l'endroit rompu par la méthode décrite. Dans l'un comme dans l'autre cas, il auroit desiré qu'on pût laisser dans les narines, les doigts du malade ou de toute autre personne pendant dix jours: terme qu'il estimoit être celui de la consolidation des pièces osseuses, quand il ne survenoit pas de corruption. C'est pourquoi il recommande de faire la réduction de cette fracture le premier, ou au plus tard, le second jour.

Quand la fracture n'étoit que d'un côté, près du cartilage, ce qui pervertissoit la forme de l'extrémité du nez, il remplissoit les narines de pâte liquide, d'éponge ou de quelque chose semblable, pour le tenir en état jusqu'à la fin de la cure. C'est dans les mêmes vues qu'il colloit à l'aile du nez, du côté malade, un chef d'une bande de cuir de Carthage, qu'il conduisoit sous l'oreille opposée, de-là derrière la tête,

(d) *De articul.*

& l'autre chef venoit se coller au milieu du front. Y eût-il inflammation, il trouvoit que ce bandage ne pouvoit nuire; on le croit, mais étoit-il bien utile?

Si la fracture étoit compliquée d'une plaie, il y appliquoit un mélange de cérat & de poix, ou quelqu'autre médicament comme pour les plaies récentes.

Rupture du cartilage de l'oreille.

Hippocrate, dans le même Livre, traite de la rupture du cartilage de l'oreille *(e)*, pour laquelle il n'admet aucune espèce de bandage, parce qu'il prétend que la compression la plus légère doit augmenter l'inflammation, la douleur, la fièvre & les autres accidens. Les cataplasmes légers, composés de matières visqueuses & farineuses, sont les seuls topiques qu'il se permette. Mais il croit que souvent on feroit encore mieux de n'appliquer aucun remède aux oreilles, comme en plusieurs autres endroits. Il faisoit coucher le malade sur le côté opposé au mal, comme si la douleur n'eût pas été une cause assez déterminante pour l'y décider. Si la suppuration menaçoit, il cherchoit à entretenir la liberté du ventre. Si le malade avoit de la disposition au vomissement, il la favorisoit par des vomitifs doux. Quand la suppuration commençoit à se rendre sensible, il ne se hâtoit pas d'ouvrir, parce que, sans l'application d'aucun topique, la résolution a quelquefois lieu. Mais si la suppuration étoit décidée, il perçoit l'oreille avec un fer chaud, ce qui la rendoit plus courte & plus petite que l'autre. Si l'on répugnoit à ce remède, il ne se bornoit point à une incision superficielle, persuadé que le foyer purulent est toujours plus profond qu'on ne se l'imagine.

Les ganglions.

De-là il prend occasion de parler de quelques collections humorales & des ganglions, que quelques Médecins de son temps ouvroient dans l'espoir d'y trouver une humeur quelconque, & ils n'y découvroient qu'une chair baveuse

(e) Hippocrate se sert indifféremment du mot *κάτγμα*, pour exprimer la fracture d'un os & la rupture d'un cartilage.

& visqueuse;

& visqueuse ; mais il observe qu'il n'en arrive aucun inconvénient.

Après la section de l'oreille, Hippocrate proscrit tout cataplasme. Il traitoit la maladie comme une plaie simple, toujours de manière à ne point surcharger la partie. Si le cartilage venoit à se dénuder & à s'abreuver d'humeurs visqueuses & purulentes, sa dernière ressource étoit de le percer avec un fer chaud, comme le spécifique des maladies rébelles & opiniâtres.

Il distinguoit deux espèces de fractures de la mâchoire inférieure; l'une avec déplacement, & l'autre sans déplacement. Il réduisoit celle-ci, en passant les doigts entre la langue & l'os maxillaire, pour servir, selon la circonstance, de point d'appui, ou à repousser au-dehors les pièces osseuses. S'il y avoit des dents vacillantes à l'endroit fracturé, il en lioit deux ensemble & même plus, avec un fil d'or ou de lin, jusqu'à la parfaite consolidation de la fracture. Il appliquoit à l'endroit blessé quelques plumaceaux couverts de cérat, & quelques tours de bandes lâches contenoient cet appareil; car il dit qu'alors un bandage bien fait est de peu d'utilité, & qu'un bandage mal conçu devient très-nuisible. Ce qu'il croit préférable, c'est de tâter souvent l'intérieur de la bouche & l'état de la fracture, & de contenir ou de rétablir, avec les doigts, les fragmens osseux. Il répète ici, comme pour la fracture du nez, qu'il seroit à souhaiter que ce contentif pût être continué tout le temps de la cure. Fracture de la mâchoire inférieure.

Lorsque la fracture est complète & transverse, ce qu'il croyoit rare, il donne les mêmes procédés, tant pour rendre l'os à son état naturel, que pour raffermir les dents ébranlées. Mais il ajoute que, comme on ne sauroit écrire tout ce que la main doit faire, la sagacité du Médecin doit y suppléer.

Si un enfant a la mâchoire inférieure fracturée, il dit qu'il suffit d'y appliquer du cuir de Carthage, du côté du poil, qui en est la partie la plus dure & la plus dense. S'il étoit d'un âge un peu plus avancé, il faisoit appliquer toute l'épaisseur du cuir. On en coupoit une bande de la largeur de

trois doigts & de longueur ſuffiſante. La mâchoire auparavant enduite de gomme, pour y coller cette bande, on faiſoit à l'un des chefs une boutonnière deſtinée à recevoir le menton, & l'on plaçoit ce premier chef à un travers de doigt de la fracture. A la même diſtance, & en ſens oppoſé, on agglutinoit, un peu au-deſſus de la première, une autre bande pareille ou un peu plus large, qui emb:aſſoit l'oreille au moyen d'une boutonnière; puis les deux autres chefs plus étroits & plus minces venoient ſe réunir au ſommet de la tête où on les fixoit par un nœud. On entouroit le front d'un bandeau, pour aſſujettir le bandage, & l'on recommandoit au malade de ſe coucher ſur le côté ſain, ſans toutefois que la mâchoire fût appuyée.

Hippocrate prétend que ce bandage, plus ſûr qu'aucun de ceux qu'il connoît, laiſſe à l'Opérateur la facilité d'étendre ou de relâcher à ſon gré la partie bleſſée, & de varier les directions.

Les dix premiers jours, il tenoit les malades à une diète ſévère; mais enſuite il permettoit des alimens d'autant plus volontiers que, s'il ne ſurvient dans les premiers jours ni inflammation ni corruption, la conſolidation de cette fracture ſe fait promptement, comme celle de tous les os ſpongieux. Il aſſure même qu'elle n'excède pas le terme de vingt jours.

Déſunion de la ſymphiſe du menton.

Il paſſe de-là au traitement de la déſunion de la ſymphiſe du menton, accident qu'il n'a pu voir que dans les enfans, puiſque la plus forte ébullition ne ſépare pas celle de l'adulte. La méthode opératoire qu'il propoſe, eſt à peu-près la même que celle de la fracture de la mâchoire inférieure.

Fracture de la clavicule.

Hippocrate reconnoiſſoit encore deux ſortes de fractures de la clavicule : l'une, lorſque l'os étoit rompu tranſverſalement & tout-à-fait ſéparé; l'autre qu'il appelle *fracture en long*, & qui, dans le ſens de Galien, n'eſt qu'une fracture avec éclat, où la ſéparation des fragmens n'eſt pas complète. Hippocrate a fort bien obſervé que la portion de la clavicule qui tient à la poitrine reſte élevée, tandis que la partie attachée à l'épaule

s'affaiſſe. Pluſieurs Médecins de ſon temps croyoient, par l'effet du bandage, abaiſſer la portion éminente ſur l'autre; mais ſon jugement lui faiſoit apercevoir le vice de cette pratique : il trouvoit qu'il étoit plus ſimple & plus ſûr de rapprocher de ſa ſituation naturelle, la portion ſortie, comme étant la ſeule ſuſceptible de mouvement.

Si la clavicule eſt fracturée de manière que la portion de l'os, du côté de la poitrine, ſoit abaiſſée, & que l'autre ſoit élevée & domine, il dit que la coaptation ſe fait d'elle-même en abaiſſant l'épaule & le bras. Il veut au contraire qu'on ſoulève l'une & l'autre, ſi le fragment eſt ſitué de côté, c'eſt-à-dire, ſelon l'interprétation de Galien *(f)*, intérieurement ou extérieurement; Hippocrate dit même que, ſans autre opération, la coaptation ſe fait aſſez communément en ſoulevant le bras. Mais, quand la portion adhérente à l'os de la poitrine étoit en bas ou de côté, il faiſoit coucher le bleſſé ſur un couſſin placé entre ſes deux épaules, de manière qu'il fit bomber la poitrine; un aide en même-temps portoit le bras en enhaut & rapproché des côtes. La partie ainſi diſpoſée, l'Opérateur, d'une main repouſſoit l'épaule, & de l'autre faiſoit la coaptation. Il ajoute, qu'il eſt quelquefois utile de porter en haut la tête de l'*humerus*, en ramenant le coude vers la poitrine, & que dans certains cas, après le bandage appliqué, il eſt bon de rapprocher le coude des côtes pour tenir ſoulevée la tête de l'*humerus*. Si le malade veut marcher, il propoſe de ſoutenir ainſi l'extrémité du coude avec une fronde ou une écharpe ſuſpendue à ſon cou. Lorſque le malade eſt tranquille, & qu'il ne ſurvient point d'accidens, la conſolidation de cette fracture s'opère en quatorze ou vingt jours au plus.

Décollement de l'acromion.

Quand le haut de l'épaule eſt ſéparé, la portion ſéparée ſemble faire éminence, & c'eſt la connexion du *jugulum* ou de l'*acromion* avec l'épaule: alors le bout de l'épaule (ἐπωμὶς) paroît affaiſſé, ce qui induiſoit en erreur bien des Médecins

(f) Galen. *Comment. I in hunc lib.*

contemporains d'Hippocrate, qui prenoient ce décollement pour une luxation. Ils faisoient donc beaucoup de mal en voulant réduire cette partie qu'ils n'abandonnoient, que quand ils avoient perdu tout espoir d'y réussir. Ce qu'il trouve de mieux à faire dans ce cas, c'est de comprimer avec le bandage l'os qui fait saillie, & de tenir le bras rapproché des côtes au moyen d'une écharpe, pour donner à l'os la facilité de se recoller. Il pronostique qu'il y aura toujours une difformité par la saillie de l'os; il répète en plusieurs autres endroits, comme un axiome, que deux os qui ont communication entre eux, une fois séparés, ne se rapprochent jamais exactement. Au reste il avertit que, si le bandage est bien fait, la douleur sera de peu de durée.

Fracture & contusion des côtes.

Lorsqu'il y a fracture à une ou plusieurs côtes, sans dénudation de l'os & sans esquilles, en un mot, si la fracture est simple, Hippocrate annonce que rarement la fièvre survient; & comme alors la plupart des blessés n'éprouvent ni crachement de sang ni suppuration interne, aussi n'ont-ils pas besoin de topiques, de bandages ni de diète. Il prétend même que, lorsqu'il n'y a point de fièvre continue, l'abstinence est fort nuisible, en ce que les côtes affaissées par la vacuité de l'estomac, augmentent la douleur, la toux & la fièvre; au lieu que l'estomac médiocrement rempli relève & soutient les côtes, ce qui prévient tous ces accidens. Un emplâtre de cérat, une compresse, un bandage simple & contentif, voilà tout l'appareil nécessaire à la cure qui se termine pour l'ordinaire dans les vingt jours.

Mais, lorsqu'un coup, une chute, ou quelqu'effort violent a produit une contusion aux côtes, il s'ensuit de la lésion des veines & des nerfs qui rampent dans leur interstice, des crachemens de sang considérables, de la toux, des tubercules, des suppurations dans la poitrine; & souvent même la côte est cariée. Quoique ces accidens n'accompagnent pas toujours la contusion, la douleur s'y fait sentir plus long-temps, & elle est plus susceptible de renaître, que s'il y avoit simplement fracture. Cependant, dit Hippocrate, on s'inquiète moins

de la contusion que de la fracture simple, & l'on a tort. La contusion exige la diète, l'abstinence des femmes, le silence, la saignée du bras, les linimens avec le cérat, des compresses larges & un bandage qui fasse une compression douce. Dans ce cas, il se servoit d'une bande large, roulée à deux globes, & il commençoit sur l'endroit blessé, pour que la peau ne fût point bourrelée par le croisement des chefs. Tous les jours, ou tous les deux jours, il levoit l'appareil. Pendant dix jours il tenoit le malade à une diète légère & adoucissante; ensuite il le faisoit passer à des nourritures plus restaurantes. Tant que le malade étoit à la diète, il tenoit le bandage plus serré; dès qu'il commençoit à l'alimenter, il le faisoit plus lâche. S'il y avoit crachement de sang, il continuoit le bandage quarante jours & plus, selon l'exigence des cas. Il observe que la contusion négligée laisse après elle un gonflement sensible : bientôt les chairs n'ont plus d'adhérence avec l'os, la carie gagne de jour en jour, & la maladie est longue.

Si le gonflement n'intéressoit que les parties molles, si les douleurs se calmoient & se réveilloient à la moindre indisposition ou par le travail, il appliquoit un bandage, par lequel il croyoit procurer la résorption de l'humeur stagnante. Ce moyen étoit-il insuffisant (car il devoit souvent l'être), il n'y voyoit d'autre remède que le feu, qu'il portoit jusqu'à l'os exclusivement. Quand la tumeur étoit dans l'intervalle des côtes, il brûloit plus superficiellement, dans la crainte de pénétrer dans la poitrine. Si la contusion étoit considérable, quoique récente, quoique l'os ne fût point endommagé, il avoit encore recours au cautère actuel; si elle s'étendoit au loin, il cautérisoit en plusieurs endroits.

Hippocrate n'a pas traité les luxations avec moins de soin ni dans un moindre détail que les fractures. Son Traité des *luxations* commence par celle du bras, qu'il dit n'avoir vue que sous l'aisselle & jamais en haut, en arrière, ni en devant. Il va jusqu'à révoquer en doute la possibilité de cette dernière espèce. Les Médecins contemporains étoient d'un sentiment Les Luxations.

contraire ; mais il ſoutient qu'ils s'en ſont laiſſé impoſer par la ſaillie remarquable que fait la tête de l'os du bras en devant, dans les ſujets maigres & décharnés. Il tâche d'appuyer cette opinion par l'examen des différentes poſitions de la tête de l'os, dans les divers mouvemens du bras. Mais de ce que la tête de l'*humerus* ne ſort point en devant, s'enſuit-il qu'il n'y ait pas de luxation en-devant ?

Luxation du bras.

Voici les ſignes qu'il donne de la luxation du bras. L'extrémité du coude paroît plus éloignée des côtes du côté de la luxation que de l'autre, & l'on ne parvient à l'en rapprocher qu'avec douleur : le bras reſte étendu, on ne peut le fléchir pour porter la main à l'oreille, ni faire les mêmes mouvemens qu'avec l'autre.

La tête de l'*humerus* ſe rend plus ſenſible que d'ordinaire ſous l'aiſſelle.

On aperçoit l'extrémité de l'épaule plus ſaillante, & un peu au-deſſous de cette ſaillie, une cavité remarquable ; c'eſt celle qu'occupoit la tête de l'*humerus* avant que d'être déplacée.

Enfin il n'oublioit pas de faire la comparaiſon du bras ſain avec le bras bleſſé ; mais il fait en même temps l'excellente remarque, que la conformation du bras peut être changée par la douleur ou par toute autre cauſe, ſans qu'il y ait luxation.

Il dit que ceux qui ont de fréquentes luxations de l'épaule, les réduiſent le plus ſouvent eux-mêmes. En portant ſous l'aiſſelle les doigts fléchis, & ramenant le coude vers la poitrine, ils forcent la tête de l'os à rentrer dans ſa cavité. Il ajoute qu'un Médecin peut employer le même moyen. Il n'a qu'à mettre auſſi les doigts ſous l'aiſſelle à la partie antérieure de l'article luxé, appuyer le front ſur l'épaule du malade pour faire le point d'appui, & placer le genou derrière le coude, pour le pouſſer vers les côtes. Si l'Opérateur n'a pas aſſez de force, il empruntera le ſecours de quelqu'un pour cette opération.

Il donne encore un autre procédé. Il conſiſte à tirer d'une main le coude en arrière, & à placer l'autre poſtérieurement

ſur la tête de l'*humerus*, pour la pouſſer dans l'article. Quoiqu'il ne trouve pas ces méthodes naturelles, il avoue cependant qu'elles ont du ſuccès.

Une autre méthode qu'il croit plus naturelle, eſt celle-ci. On fait coucher le malade par terre. Le Médecin s'aſſit à l'oppoſite du côté bleſſé. On met le plus avant qu'on peut ſous l'aiſſelle, ſans porter ſur la tête de l'*humerus*, une bale à jouer ou un peloton quelconque un peu ferme, qu'un aide, placé à la tête du malade, contient avec une bande. L'Opérateur ſe ſaiſit du poignet pour faire l'extenſion, & ſon talon gauche, ſi c'eſt du côté gauche; le droit, ſi c'eſt du côté droit, placé ſur la bale, fait la contre-extenſion. On a ſoin, pendant cette opération, de faire tenir le bras & l'épaule du côté ſain, pour empêcher le corps du malade d'être entraîné par les efforts de l'Opérateur.

Une quatrième méthode qu'il propoſe, c'eſt de ſuſpendre le bleſſé par le bras ſur l'épaule d'un homme fort, vigoureux & plus grand que lui, de manière que l'aiſſelle du côté bleſſé ſe trouve ſur la crête de l'épaule de celui qui ſuſpend. Si le corps du malade ne faiſoit pas un poids ſuffiſant, on ſuſpendoit encore par-derrière à ſes vêtemens un jeune enfant. Celui qui ſuſpendoit, ramenoit vers ſa poitrine le bras du bleſſé; enſuite il faiſoit des mouvemens en divers ſens, pour déterminer la tête de l'os à reprendre ſon ſiége naturel. Tels ſont les moyens dont on ſe ſervoit dans les jeux de lutte, parce qu'ils n'exigeoient aucune machine.

Un procédé qu'Hippocrate trouve aſſez naturel, eſt de mettre ſous l'aiſſelle du malade, entre les côtes & la tête de l'*humerus*, un pilon garni de linge. Si le pilon eſt trop court, on fait aſſeoir le malade, de manière qu'il ait de la peine à en faire entrer la tête ſous ſon aiſſelle. Pendant qu'un homme étend le bras ſelon la direction du pilon, un autre embraſſant des deux mains l'épaule, fait la contre-extenſion. Hippocrate obſerve ici qu'il eſt à craindre que le corps, étant mal affermi ſur le pilon, ne ſe porte çà & là; c'eſt pourquoi il préfère l'échelle pour cette opération. Quand il ſe ſert de l'échelle,

l'extenſion & la contre-extenſion ſont les mêmes. La ſeule différence, c'eſt qu'on attache fortement, au milieu du degré de l'échelle où doit être ſuſpendu le malade, un corps rond, propre à s'adapter à l'aiſſelle & à déterminer la tête de l'os à retourner dans ſa cavité.

Parmi tous ces moyens, il n'en voit pas de ſupérieur à la machine connue ſous le nom d'*ambi* (ἄμϐην) : en voici la deſcription. On prend un bois large de quatre à cinq doigts, épais de deux ou environ, long de deux coudées, & même plus court ; un bout doit être rond, très-étroit, très-mince, & l'autre muni d'un petit rebord qui ne réponde point aux côtes, mais à la tête de l'os du bras. On garnit mollement cette extrémité, puis on la porte ſous l'aiſſelle le plus loin poſſible, & ſur-tout au-delà de la tête de l'os. Sur ce bois, eſt étendu le bras, qu'on lie au-deſſus du coude & au-deſſus du poignet, pour le rendre immobile : le bras ainſi diſpoſé, eſt paſſé ſur une pièce de bois ſolidement fixée en travers, & à deux colonnes, mais de manière que le bras ſoit d'un côté, le corps de l'autre, & l'axe ſous l'aiſſelle. Il faut obſerver que cette pièce de bois tranſverſale ſoit aſſez élevée pour que le bleſſé puiſſe y être en quelque ſorte ſuſpendu, & ne touche qu'avec peine la terre du bout des pieds. Hippocrate prétend que par-là l'extenſion eſt très-exacte, très-directe, & que l'os du bras eſt en ſûreté, pourvu qu'on ait égard à ce que le bois excède la tête de l'*humerus.*

Si la luxation eſt nouvelle, le dos d'un ſiége ferme & élevé, le haut d'une porte ou tout autre point d'appui remplit les mêmes vues que la machine. Lorſqu'au contraire la luxation eſt ancienne, que l'article n'eſt point rempli de chair, & que la tête de l'os ne s'eſt point encore formé une nouvelle cavité dans l'endroit où elle eſt tombée, il croit l'*ambi* préférable. Et cela ſeroit vrai, s'il falloit plus de force que d'adreſſe pour réduire les luxations.

Hippocrate obſerve enſuite très-judicieuſement qu'à l'égard de la facilité à réduire les luxations, la nature de l'une eſt bien différente de la nature d'une autre, & une cavité d'une

autre cavité. Il est des luxations qu'on réduit sans peine, & d'autres plus difficilement. Il y a encore beaucoup de variété dans la disposition des ligamens lâches en quelques-uns, plus tendus dans les autres. On voit des personnes d'un tempérament si humide, qu'elles se déplacent & se remettent les articles sans douleur & à volonté. Dans les gens charnus & nerveux, la luxation se fait avec peine, & se réduit de même. Comme les articles des personnes humides & maigres sont moins susceptibles d'inflammation que ceux des gens secs & charnus, ils sont aussi plus disposés à retomber. Il conseille donc aux premiers de faire des frictions sèches aux environs de l'article, & aux autres, des linimens avec le cérat. Il ajoute que l'effet de la friction n'est pas toujours le même. Elle n'a pas seulement la propriété de resserrer l'article relâché, mais encore celle de le détendre lorsqu'il est trop gêné. Ailleurs il parle encore des bons effets de cette espèce de friction, que nous négligeons trop aujourd'hui *(f)*.

Parce qu'un malade n'éprouve ni inflammation ni mal-aise après la réduction, il croit pouvoir se servir de son bras, & rejeter tout autre secours; alors il est du devoir du Médecin de l'avertir que l'article pourra retomber. Hippocrate a observé que cet accident arrive plutôt aux luxations du bras & du genou qu'à toutes les autres. S'il y a inflammation, il recommande de faire des linimens de cérat sur la partie, & de remplir de laine le creux de l'aisselle, afin d'affermir tout-à-la-fois l'article & le bandage. Après l'application de l'appareil, il veut qu'on tienne le bras rapproché des côtes au moyen d'une bande passée autour du corps.

Hippocrate traite ensuite des luxations spontanées de l'épaule, dont la plupart des Médecins de son temps n'entreprenoient pas la guérison. Il avance que d'autres, en cautérisant l'épaule supérieurement, en-devant & en-arrière, faisoient encore pis, en ce que le resserrement de la peau déterminoit la tête de

Luxations spontanées de l'épaule, ou de cause interne.

(f) De Medico.

l'os à se porter en bas, & à sortir plus tôt de sa cavité. Il est bien d'avis qu'on applique le cautère, mais sous l'aisselle. Pour cet effet, pinçant la peau avec les doigts, il l'attiroit à lui, & passoit à travers un fer ardent, oblong & mince, à peu-près semblable à la spatule dont il se servoit pour les linimens. Ce qui lui faisoit rejeter les fers épais, c'est qu'ils font de larges escarres dont les cicatrices sont sujettes à se rouvrir, *accident désagréable, honteux & absolument contraire aux vues qu'on doit se proposer.* Il fait observer qu'en soulevant le bras médiocrement, on prend de la peau autant qu'on le juge à propos, & l'on évite la lésion dangereuse des glandes & des nerfs considérables de la partie.

Il appliquoit le cautère actuel à la partie antérieure de l'épaule entre la tête du bras & le tendon, & non au-delà, dans la crainte de blesser la grande veine ou le nerf. Où il cautérisoit encore, mais plus superficiellement, *parce que le feu est ennemi des nerfs*, c'étoit en arrière, beaucoup au-dessus du tendon qui est près de l'aisselle, & un peu au-dessous de la tête de l'os du bras. Il avoit l'attention de couvrir aussitôt les endroits cautérisés, pour les préserver de l'accès de l'air froid, & de ne jamais soulever le bras, que la commodité des pansemens ne l'exigeât. Quand l'ulcère mondifié étoit prêt à se cicatriser, il lioit le bras rapproché des côtes le jour & la nuit, pour obtenir une cicatrice plus solide, plus serrée, plus propre à retenir la tête de l'os dans sa cavité.

Il pronostique que ceux à qui la luxation n'a point été réduite, s'ils sont susceptibles d'accroissement, ont toujours le bras blessé plus grêle que le bras sain, & que, s'ils croissent, il reste plus court que l'autre. Il prétend aussi que les enfans nés avec un bras plus court (γαλιάγκωνες), ont eu le bras luxé dès le sein de leur mère : peut-être auroit-il dû dire dans l'accouchement. Quant à ceux qui dès leur jeunesse ont dans l'article des suppurations profondes, il assure qu'ils ont toujours le bras plus court, soit qu'on ouvre la tumeur par le fer ou par le feu, soit qu'elle s'ouvre d'elle-même. Quoiqu'ils ne ne puissent porter la main à l'oreille à cause de la tension

du coude, ou qu'au moins ils n'exécutent ce mouvement que d'une manière imparfaite, il avoue cependant qu'ils tirent plus de ſecours de leur bras que les autres.

Mais chez un adulte auquel le bras luxé n'a point été remis, Hippocrate annonce que la partie ſupérieure du bras devient plus maigre & plus grêle; il ne peut même après que la douleur a ceſſé, exercer les mouvemens qui éloignent le coude des côtes obliquement, mais bien ceux où le coude ſe porte latéralement en devant ou en arrière, pourvu toutefois qu'il ne faille pas trop les étendre.

Hippocrate avance que la luxation du coude eſt plus rare & plus difficile à réduire que celle du genou *(g)*, ſi elle ne l'a pas été ſur le champ, à cauſe de l'inflammation & de la nature même de la partie. Il dit que pour l'ordinaire le déplacement eſt léger, ſe faiſant tantôt vers les côtes, & tantôt extérieurement, c'eſt-à-dire, en haut & en bas. Alors la réduction, faite avant l'inflammation, n'offre pas beaucoup de difficulté. Un homme ſe ſaiſit de la main du bleſſé pour faire l'extenſion, un autre fait la contre-extenſion vers l'aiſſelle; l'Opérateur la paume d'une main appliquée ſur l'os éminent, & l'autre à l'oppoſite, preſſe en ſens contraire & fait la coaptation.

Luxation du coude.

Souvent auſſi l'avant-bras ſe luxe en dedans ou en arrière. Si c'eſt en dedans, les chairs ſont déprimées en dehors, *&* *vice verſâ* ſi c'eſt en arrière. Dans les deux cas, la réduction n'exige pas grand effort. Pour réduire la luxation en dedans, il faiſoit faire au coude des mouvemens de circonduction de côté & d'autre, partie en pronation, partie en ſupination. Telles ſont, ſelon Hippocrate, les luxations du coude les plus ordinaires.

Mais s'il arrive, ce qui eſt rare, que l'os du bras paſſe d'un côté ou de l'autre ſur le *cubitus (h)*, l'extenſion directe n'eſt plus convenable. Il prétend même qu'elle s'oppoſeroit

---

(g) De articul.

(h) De fract.

à la dimotion de l'os du bras; il veut donc que tenant le bras légèrement fléchi, on l'étende par la partie supérieure près de l'aisselle, & que du côté de l'avant-bras on le tire en bas. Par ce moyen, l'os est ramené vis-à-vis de sa cavité, & avec la paume des mains on termine la réduction. Il dit cependant que l'extension directe pourroit réussir, mais moins bien.

Ailleurs il confirme ce qu'il avance ici *(i)*. Soit que la luxation soit en dedans ou en arrière, il veut que l'extension se fasse dans la situation du bras la plus naturelle. Il passoit sous l'aisselle une courroie dont les deux chefs réunis étoient fixés en haut, c'est ce qui opéroit la contre-extension, & il faisoit faire en bas l'extension par un homme ou par le moyen d'un poids suspendu près de l'article du bras. Quand l'extension étoit à son point, l'Opérateur faisoit la coaptation avec les mains.

Une luxation qu'Hippocrate juge aussi rare que difficile, par les obstacles qu'oppose la structure naturelle de la partie, c'est celle en devant. Les signes qu'il donne de cette luxation, sont l'impossibilité dans laquelle se trouve le malade de fléchir le bras, & la saillie de la tête des os qui se rend sensible au tact. Il assure que dans le premier moment on réduit cette luxation avec facilité; mais que, si l'on diffère quelque temps, une inflammation violente, accompagnée de fièvre, ne tarde point à se manifester. Il ajoute que, si personne ne se présente, on peut la réduire seul en mettant en travers au pli du bras un linge dur & roulé, & en faisant faire subitement au coude une flexion qui ramène la main vers l'épaule.

La plus douloureuse de toutes les luxations, selon notre Auteur, & une des plus rares, est celle en arrière. Il la reconnoissoit à l'impossibilité de tendre le bras. Il annonce qu'elle occasionne des fièvres aiguës, continues, bilieuses, qui conduisent en peu de jours les malades au tombeau. Si l'on est appelé dès le commencement, il dit qu'en faisant étendre

---

(i) De articul.

le bras au blessé, la luxation se réduit d'elle-même; mais dès que la fièvre est survenue, il défend de tenter aucune réduction, & encore moins celle-ci, parce qu'on ne feroit qu'aggraver la douleur.

Il dit que toutes les luxations se réduisent communément par l'extension; mais que des circonstances particulières déterminent à préférer tel moyen à tel autre. Les réductions s'opèrent tantôt par la suspension, tantôt par l'extension, & tantôt par d'autres mouvemens combinés. Il prescrit le même bandage que pour la luxation du pied, avec cette différence qu'il faisoit tenir le bras fléchi, rapproché des côtes, & la main plus élevée que le coude *(k)*.

Quant au *diastasis* ou écartement des os *cubitus* & *radius*, il le reconnoissoit par le tact à l'endroit où la veine se bifurque, & à l'impossibilité où se trouve le malade d'étendre & de fléchir le bras. Il avertit qu'il est très-difficile de remédier à cet accident; il donne pour règle générale que, quand deux os adossés naturellement ensemble viennent à s'écarter, les environs de l'écartement restent toujours plus saillans.

Hippocrate a reconnu que le poignet peut se luxer de quatre manières, en haut, en bas, en dehors & en dedans. Cette dernière espèce est de toutes, celle qu'il croit la plus ordinaire; il ajoute que le diagnostic en est facile. Si la luxation est en dedans, on ne peut fléchir les doigts; si elle est en dehors, on ne peut les étendre. Pour réduire cette luxation, il faisoit faire l'extension & la contre-extension, la main du blessé étendue sur une table; puis avec la paume de la main ou le talon, il repoussoit l'os déplacé de dehors en dedans. Sous le poignet ainsi appliqué, il avoit le soin de mettre un petit coussin de linge doux. La luxation étoit-elle en haut, on mettoit la main en pronation; étoit-elle en bas, on mettoit la main en supination. Il dit encore que quelquefois l'*appendice* (peut-être le cartilage inter-articulaire) est déplacé, Luxations du poignet.

(k) De articul.

& que quelquefois aussi un os s'est éloigné de l'autre. Alors il recommande une forte extension, afin de rendre les pièces déplacées à leur situation naturelle, soit avec la paume de la main, soit avec le talon. Si les os ne cèdent point à ces moyens, il avertit qu'à la difformité près, le blessé pourra tirer avec le temps le même usage de la partie.

La réduction faite, on pose l'appareil. Il veut que les éclisses s'étendent jusqu'aux doigts, qu'on lève l'appareil plus souvent qu'aux fractures, & qu'on y fasse de plus fréquentes fomentations. Quand la luxation arrive dans l'enfance, il annonce que le bras restera plus court que l'autre, & qu'il y aura amaigrissement à l'endroit opposé à la luxation, ce qui n'arrivera point aux adultes.

Luxations des doigts.

Quant à la luxation des doigts, il n'en trouve pas le diagnostic plus difficile. Il dit aussi qu'ils se luxent de quatre manières; en dehors, en dedans & sur les côtés, mais rarement de côté, & plus souvent en dehors. La luxation latérale se reconnoît à la saillie que fait la tête creusée & arrondie de l'os déplacé: lorsque la luxation est en dehors ou en dedans, il prétend qu'elle est moins considérable. Que le premier, le second ou le troisième article du doigt soit luxé, en général la manière de procéder à la réduction est la même, en observant que la difficulté est toujours en raison de la grandeur des articles luxés. Voici comment il s'y prenoit. Un homme se saisissoit de la main du blessé, & un autre de l'extrémité du doigt, enveloppée d'un linge ou de quelqu'autre chose semblable, pour empêcher qu'elle n'échappât; l'extension parvenue à son juste degré, il faisoit la coaptation.

Il dit que la réduction réussit encore très-bien avec des doigtiers faits de palmes, que les Grecs appellent σαύρας, c'est-à-dire, des lacs. On prend d'une main le lac, de l'autre le poignet, & aussitôt la réduction faite, on applique une bande étroite, enduite de cérat, d'une consistance moyenne. Pour l'ordinaire on lève l'appareil tous les trois ou quatre jours, plus souvent s'il y a inflammation, plus rarement s'il n'y en a pas. Ce qu'il dit ici regarde toutes les luxations.

Pendant ſept jours, il tenoit le malade tranquille & à la diète. Il avertit que, ſi la luxation n'eſt pas réduite, il y aura calus intérieurement, c'eſt-à-dire, que l'article ſera ankiloſé. Lorſque la luxation arrive dès la naiſſance ou à quelqu'un qui prend encore de l'accroiſſement, il pronoſtique que la partie reſtera plus courte, & qu'il y aura amaigriſſement à l'endroit oppoſé à la luxation.

Luxations de la mâchoire inférieure.

Rarement la mâchoire inférieure ſe luxe-t-elle complettement. Deux choſes s'y oppoſent, ſelon Hippocrate, la force des muſcles & la conformation naturelle des os. Il en ajoute une troiſième ; c'eſt que la nature des alimens que nous prenons, ne nous expoſe guère à ouvrir la bouche d'une manière extraordinaire. Il étoit même perſuadé que la luxation complète ne pouvoit avoir lieu que par un grand baillement, où l'on tourneroit la mâchoire de côté. Or les ſignes qu'il établit de cette luxation, ſont la ſaillie de la mâchoire inférieure en devant, le menton tourné en ſens contraire à l'endroit luxé, l'éminence que forme l'apophyſe près la mâchoire ſupérieure, & enfin la difficulté de rapprocher la mâchoire inférieure de la ſupérieure.

Pour procéder à la réduction, il faiſoit tenir la tête du bleſſé par un aide. Puis il ſaiſiſſoit avec ſes doigts, vers le menton, la mâchoire inférieure en dedans & en dehors, & lui faiſoit faire des mouvemens de côté & d'autre. Alors il ſoulevoit l'os luxé, le retiroit un peu en arrière, & l'ayant ramené vis-à-vis de ſa cavité, il l'y faiſoit rentrer, pourvu que la tête ne ſuivît point les mouvemens qu'il faiſoit faire à la mâchoire. Il recommandoit encore au bleſſé de ne point ouvrir la bouche au moment de la réduction. La réduction terminée, il appliquoit l'appareil qu'il tenoit lâche, & les bandes étoient enduites de cérat.

Il prétend que par les mêmes procédés on réuſſit encore mieux en faiſant coucher le bleſſé ſur le dos, la tête maintenue par un aide ſur un couſſin de cuir aſſez plein ou aſſez ferme pour ne point s'affaiſſer.

Dans la luxation complète, il dit qu'on peut encore moins fermer la bouche, que les joues sont plus affaissées, & que les dents de chaque mâchoire se correspondent. Les moyens sont les mêmes que dans la luxation incomplète; mais il veut que, sans délai, on procède à la réduction. Car si la mâchoire reste dans cet état, il annonce que la fièvre continue, l'assoupissement léthargique, des déjections bilieuses par haut & par bas, terminent le plus souvent la vie du blessé le dixième jour. Hippocrate juge mortelle la luxation de la mâchoire inférieure dans le *tetanos* & dans l'*opisthotonos*, par la raison sans doute qu'on ne peut entreprendre la réduction dans cet état *(l)*.

Luxations des vertèbres.

Viennent ensuite les luxations des vertèbres, qu'il traite dans le plus grand détail. Il croit que, quand la gibbosité de l'épine succède à une maladie, il ne reste le plus souvent aucun espoir de la détruire, sur-tout lorsqu'elle est au-dessus du diaphragme. Celle qui vient au-dessous, se dissipe quelquefois par des varices qui paroissent aux cuisses, & encore plus tôt, si elles se manifestent vers le jarret & aux environs des aines. Il ajoute que quelques-uns ont dû cet avantage à de longues dissenteries. Mais si l'épine se courbe dès l'enfance, & avant que le corps soit tout-à-fait formé, il annonce qu'elle ne prend plus d'accroissement. Les parties supérieures acquièrent celui qu'elles doivent avoir, mais elles restent toujours plus grêles qu'elles ne devoient l'être.

Quand la gibbosité de l'épine se manifeste au-dessus du diaphragme, il dit que les côtes ne croissent plus en largeur, & qu'alors la poitrine s'élève en pointe sans acquérir de capacité. La respiration est laborieuse, & se fait avec bruit à cause du rétrécissement de la poitrine. Ce n'est pas tout; les malades, pour n'avoir pas toujours la tête penchée en devant, sont obligés de la porter fort en arrière, ce qui rétrécit encore les voies aëriennes. Ils ont le plus souvent

(l) Coacæ prænotion.

les

les poumons remplis de tubercules durs & cruds, qui gênent les nerfs avec lesquels ils communiquent ; & il croit que, dans la plupart, ces tubercules sont la cause de la gibbosité : mais en cela il pourroit bien se faire qu'il prît l'effet pour la cause.

Lorsque la bosse est au-dessous du diaphragme, Hippocrate observe qu'on est sujet à des maladies de reins & de la vessie ; & vers les hippocondres & les aines, à des abcès rébelles aux remèdes, qui n'apportent aucun changement à la maladie de l'épine. Ils ont aussi les cuisses plus maigres, & l'épine plus longue que ceux dont la gibbosité est au-dessus du diaphragme. Les poils & la barbe sont plus tardifs & moins marqués chez les premiers, & ils sont aussi moins propres à la génération.

Si la gibbosité survient à ceux dont le corps a acquis sa perfection, il annonce qu'elle est le terme de la maladie dont ils étoient auparavant attaqués ; que cependant avec le temps les mêmes symptômes reparoissent plus ou moins, mais en général avec moins de malignité. Cette gibbosité n'empêche pas la plupart de parvenir facilement, même en santé, jusqu'à la vieillesse, spécialement s'ils sont gras & charnus. Hippocrate avance qu'ils passent rarement soixante ans, & que le plus grand nombre meurt plus tôt.

Hippocrate dit que le plus souvent l'épine est courbée en dedans, en dehors ou sur les côtes, par des collections humorales qui la font déjeter, mais que la forme de la distorsion peut dépendre de la manière dont les malades ont coutume de se coucher. Quand la perversion de l'épine est causée par une chute, rarement parvient-on à lui rendre sa première forme. De son temps on tentoit à redresser l'épine par le moyen d'une échelle. On étendoit dessus des coussins de cuir, sur lesquels on faisoit coucher le malade, & aux échelons on lui lioit les jambes rapprochées près des malléoles, puis au-dessus des genoux. Les cuisses, le ventre, la poitrine, le front, étoient fixés à l'échelle par quelques circonvolutions lâches de bandes. Les bras étoient étendus & liés sur les côtés du

corps, & non à l'échelle. Ensuite par des cordes attachées de chaque côté de l'échelle, & passées à des espèces de poulies fixées à une tour ou au faîte d'une maison, deux hommes enlevoient le malade, & lâchoient en même-temps les cordes pour que l'échelle retombât bien perpendiculairement. On avoit aussi le soin de choisir un terrein ferme & uni, & des hommes intelligens & adroits, pour tenir toujours l'échelle dans un juste équilibre. Hippocrate assure n'avoir jamais vu ce moyen réussir, & l'on n'aura point de peine à le croire. Aussi dit-il, que c'étoit la ressource des Médecins qui vouloient briguer le suffrage de la multitude. « Qu'on suspende » un homme, continue-t-il, qu'on le pousse avec violence, » qu'on lui fasse quelqu'autre chose semblable, voilà ce qui » frappe le vulgaire, ce qui captive son admiration. Il publie » avec enthousiasme ces procédés illusoires, sans examiner si le » succès est bon ou mauvais. J'ai connu des Médecins curieux » de toutes ces manœuvres; c'étoient des ignorans. L'invention » de cette machine n'est pas nouvelle; je ne désapprouve pas » celui qui l'a inventée, comme toutes celles qui sont selon la » Nature. Je ne disconviens pas même qu'elle ne puisse quel- » quefois réussir; mais j'ai toujours eu honte de me servir de » ces moyens, qui ne conviennent qu'à des charlatans & à des imposteurs. »

Les temps sont changés, les hommes sont les mêmes. A ces traits, on pourroit reconnoître encore aujourd'hui les charlatans & les dupes.

Quand on veut se servir de l'échelle pour la luxation d'une vertèbre près du cou, Hippocrate ne conçoit pas quel avantage on peut retirer de la situation où le malade a la tête en bas, parce que ni la tête ni les épaules ne donnent point assez de pesanteur pour opérer une extension; il croit plus convenable de mouvoir le blessé par les pieds, & au contraire, lorsque la luxation est plus basse.

Il ne peut y avoir dimotion d'une ou de plusieurs vertèbres en dedans que par une impulsion violente, ce qui n'arrive guère; mais il croit bien plus difficile encore que la luxation

ſe faſſe en dehors, perſuadé qu'il étoit qu'elle ne pouvoit arriver que par un coup porté en dedans; alors il dit que l'homme ſeroit tué avant que cet accident pût avoir lieu. Il convient bien qu'en tombant d'un lieu élevé ſur les hanches ou ſur le dos, il pourra s'enſuivre une luxation des vertèbres, mais que ce ſera une luxation mortelle, quoiqu'elle ne donne point la mort ſur le champ.

Quant à la luxation en dedans, il la juge très-difficile, à moins qu'il ne tombe ſur l'épine un poids conſidérable. *Chacun des os ſaillans en dehors eſt*, dit-il, *de nature à ſe rompre plutôt que de ſe déplacer;* tant il croyoit grande la force des ligamens & des apophyſes qui s'engrainent entre elles. Il ajoute qu'il réſulteroit de ce déplacement la compreſſion, & peut-être même la rupture de la moelle épinière, ce qui jetteroit dans l'engourdiſſement beaucoup de parties nobles; alors l'ébranlement ou tout autre moyen deviendroit abſolument inutile. Il ne connoît qu'un moyen, s'il étoit pratiquable; ce ſeroit une inciſion qui permît à la main d'aller repouſſer de dedans en dehors l'os déplacé.

Hippocrate dit n'entrer dans tous ces détails que pour déſabuſer le Public ſur les prétentions chimériques de quelques fourbes qui ſe vantoient d'avoir guéri des luxations complètes des vertèbres en dedans. D'autres, auxquels on n'avoit à reprocher que de l'ignorance, avançoient que ces luxations ſe guériſſoient d'elles-mêmes ſans réduction. *Il y a*, dit-il, *bien des gens qui tirent avantage de leur ignorance en leurant le peuple par des guériſons apparentes & ſimulées;* & pour le malheur de l'humanité, cette race perverſe n'eſt point encore éteinte.

Hippocrate préſume que ce qui les induiſoit en erreur, c'eſt qu'ils prenoient l'éminence oſſeuſe qui rampe tout le long de l'épine, pour les vertèbres mêmes. Lors donc qu'une ou pluſieurs de ces apophyſes ſuréminentes étoient rompues, l'endroit paroiſſoit déprimé, & ils en concluoient qu'il y avoit luxation de quelque vertèbre en dedans. Ils étoient encore induits en erreur par la poſture des bleſſés qui ſouffrent

en ſe baiſſant, parce que la peau étant plus tendue en ces endroits, les chairs ſont agacées par les fragmens oſſeux, au lieu qu'en ſe tenant debout, la peau eſt plus lâche, & ils ſentent moins de mal. Hippocrate ajoute que cette fracture ſe guérit d'elle-même & en peu de temps, parce que les os rares & ſpongieux ne tardent point à ſe conſolider.

De-là il paſſe aux différentes cauſes qui peuvent pervertir la forme de l'épine. Il en déduit quatre, ſavoir : la Nature, l'uſage, la vieilleſſe, la douleur ; mais une cauſe qu'il croit plus ordinaire, ce ſont les chutes, ſoit ſur les côtes, ſoit ſur le dos. Pour qu'il y ait gibboſité, il obſerve qu'il faut néceſſairement qu'une vertèbre ſoit plus ſaillante, & que celles au-deſſus ou au-deſſous le ſoient moins. Celle qui fait ſaillie, ne ſauroit être bien éloignée des autres, puiſque chacune de celles qui forment la gibboſité, cède en même-temps. Comme alors la diſtorſion de l'épine eſt circulaire & non angulaire, voilà pourquoi la moelle qu'elle renferme, n'en paroît point affectée.

Pour remédier à cet accident, il faiſoit enfouir en terre un bois large, cave ſur ſa longueur, qu'on recouvroit d'étoffe ou de toute autre choſe non ſuſceptible d'affaiſſement ; il étendoit deſſus le malade à plat-ventre. Après lui avoir fait des fomentations ou l'avoir mis au bain chaud, avec une courroie molle, mais longue, qu'il appliquoit par le milieu ſur le dos, il faiſoit deux circulaires autour du corps le plus près des aiſſelles qu'il étoit poſſible. Ce qui de chaque côté reſtoit de la courroie, il le paſſoit autour de l'épaule, & les deux chefs venoient ſe fixer du côté de la tête à un morceau de bois en forme de pilon, qui devoit ſervir à l'extenſion. Il appliquoit encore de la même manière, vers les hanches, une courroie auſſi longue & auſſi large, & les deux bouts excédans alloient au-delà des pieds s'attacher à un morceau de bois pareil au précédent. Il étendoit les bras du malade, & les lioit au corps par les poignets ; il lioit encore enſemble les deux jambes aux genoux & aux pieds. Les choſes ainſi diſpoſées, par le moyen des leviers placés aux extrémités du

corps, il faiſoit faire l'extenſion & la contre-extenſion dans la plus grande direction, dans le plus grand équilibre; & la paume d'une main ſur la boſſe, l'autre appliquée deſſus, il pouſſoit fortement en bas, ou vers la tête, ou vers les hanches, ſelon l'exigence des cas.

Il propoſe encore au Médecin de s'aſſeoir ſur la gibboſité, & de ſe ſoulever par petites ſecouſſes en ſe tenant aux liens qui ſervent à l'extenſion, ou même de faire ces ſecouſſes avec le pied. Si on l'en croit, tous ces procédés n'ont rien de dangereux, quand ils ſont dirigés par un Médecin intelligent & habile.

Moyennant l'extenſion preſcrite, il croit qu'on réuſſira encore très-bien en arcboutant un ais un peu épais de tilleul ou de quelqu'autre bois, à une ouverture pratiquée dans la muraille contiguë à l'endroit où ſe fait l'opération & vis-à-vis de la gibboſité, & en faiſant appuyer ſur le bout de l'ais qui eſt libre, un ou deux hommes vigoureux; on met auparavant ſur la boſſe une compreſſe de lin ou un couſſin de cuir d'une épaiſſeur ſuffiſante, pour que cet ais ne bleſſe point le malade. Enfin il faiſoit encore faire l'extenſion par des aiſſieux fixés dans le bois ou près du bois, ſur lequel étoit couché le bleſſé. Par ce moyen, il dit qu'on porte l'extenſion à volonté. Il fait l'excellente remarque qu'il eſt important d'uſer de moyens qu'on puiſſe étendre, reſtreindre ou diriger à ſon gré. *Quant à moi,* ajoute-t-il, *je n'en connois pas de meilleurs ni de plus exacts.* A dire vrai, l'on ne voit point que les connoiſſances de ſon temps, acceſſoires à l'art, aient pu lui fournir des procédés plus ſûrs & plus faciles. La preuve qu'il en donne, c'eſt qu'on ne peut faire d'extenſion directe ſur l'épine même, faute de priſe, ſoit du côté de l'*os ſacrum,* ſoit du côté de la tête. Il dit qu'on peut bien faire l'extenſion par le cou, mais il remarque que, toute répugnance à part, ſi l'extenſion eſt portée trop loin, il peut en réſulter de très-grands maux.

Enſuite il rend compte d'une expérience qu'il a faite. Elle conſiſtoit à mettre une veſſie vide ſous la boſſe du

malade couché à la renverſe, & de la remplir d'air par le moyen d'un tube d'airain. Mais il avoue qu'il n'en a obtenu aucun ſuccès. Lorſqu'on faiſoit l'extenſion, l'air ne pouvoit réſiſter à la force compreſſive de la boſſe, & il ſortoit de la veſſie plus d'air qu'il n'en pouvoit faire entrer. Quand on ne faiſoit pas l'extenſion, la veſſie ſe rempliſſoit d'air à la vérité, mais le malade étoit ſoulevé plus qu'il ne le falloit. « Je n'écris ceci, dit le Père de la Médecine, que parce » qu'il eſt bon de connoître les expériences qui ont été ſans ſuccès, & pourquoi elles n'en ont point eu. »

Il annonce que, ſi par un coup ou une chute, il y a luxation en dedans, pour l'ordinaire elle eſt incomplète. Si le déplacement d'une ou de pluſieurs vertèbres eſt conſidérable, une mort prompte en eſt la ſuite, parce que la dimotion eſt angulaire. Dans ce cas, la ſuppreſſion des urines, celle des matières ſtercorales, le froid des extrémités inférieures & tous les ſymptômes ſont portés à un plus haut point que quand la gibboſité eſt externe, & ils ſont décidément mortels. Si le malade ſurvit, il éprouve un écoulement involontaire d'urine, & paralyſie de tout le corps, « à moins, dit Hip» pocrate, que l'échelle ou quelqu'un des moyens détaillés » puiſſe y apporter du ſoulagement ; car la preſſion ne peut ſe faire du côté du ventre. » On voit par cet expoſé, qu'il ignoroit les moyens de réparer ces déſordres, ſur leſquels des connoiſſances plus préciſes de l'Anatomie pouvoient ſeules l'éclairer. Au moins avoit-il ſur ſes contemporains l'avantage de reconnoître la frivolité des ſecours qu'ils employoient, comme d'introduire de l'air dans le ventre, de provoquer la toux & l'éternuement, d'appliquer les ventouſes qui, en reſſerrant le tiſſu de la peau, chaſſent au contraire l'os en dedans. Enfin il avoue avec candeur qu'il ſait pluſieurs autres moyens qu'il tait, parce qu'il n'y a guère plus de foi qu'aux autres. De tout ce qui vient d'être dit, il déduit ces pronoſtics : que les boſſes angulaires ſont dangereuſes & mortelles; que celles qui ſont demi-circulaires & externes ne cauſent ni ſuppreſſion d'urine, ni paralyſie, ni la mort, en ce qu'elles

n'empêchent point le cours des liqueurs, ce qui arrive dans la courbure angulaire, outre plusieurs autres accidens, tels que la paralysie des parties supérieures & inférieures, & même de tout le corps. Quand il n'y a luxation des vertèbres ni en dedans ni en dehors, mais qu'il y a commotion violente à la moelle épinière, la paralysie des mains & des pieds, l'engourdissement de tout le corps, la suppression des urines, ne tardent pas à se manifester. Nous ajouterons à ces pronostics, ceux qu'on lit dans un autre endroit *(m)* : lorsque la moelle épinière est endommagée par une chute ou tout autre accident, par une cause interne, le malade perd la faculté de marcher; qu'on lui touche le ventre ou la région de la vessie, il ne le sent point. Dans les premiers jours il ne rend rien par les selles ni par les urines qu'avec beaucoup de difficulté; mais quand la maladie a duré quelque temps dans cet état, si le malade vient à laisser échapper involontairement les excrémens & l'urine, il meurt bientôt après.

Hippocrate a observé que la cuisse se luxe de quatre manières; souvent en dedans, plus souvent en dehors, rarement en devant & en arrière. Luxations de la cuisse.

Quand la cuisse est luxée en dedans, elle paroît plus longue que l'autre, parce que la tête du *femur* est tombée dans la cavité, vraisemblablement dans le trou ovalaire. La fesse paroît plus aplatie, parce que la tête de l'os se porte en dedans. Le genou & le pied sont nécessairement tournés en dehors. On ne peut fléchir la cuisse luxée. Au toucher, la tête de l'os se rend sensible entre le siége & les parties naturelles. Tels sont les signes auxquels il reconnoissoit la luxation de la cuisse en dedans. Luxation en dedans.

Voici une manière de réduire cette espèce de luxation, qu'il trouve très-naturelle & bien favorable aux Médecins de son temps qui aimoient l'ostentation. On faisoit suspendre le blessé par les pieds à la poutre de la maison avec un lien

---

(m) Prorrhetic. *lib. II.*

fort doux & large, de ſorte qu'il y eût entre les pieds une diſtance de quatre pouces, & que la jambe du côté bleſſé fût étendue de deux pouces plus que l'autre. Un ſecond lien, fixé au-deſſus du genou alloit s'attacher à la même poutre. Il falloit que la tête du malade fût éloignée de terre de deux coudées, & que ſes bras, étendus ſur les côtes, fuſſent attachés mollement autour du corps. Tout cet appareil étoit préparé à terre afin que le bleſſé fût ſuſpendu moins de temps. Auſſitôt qu'il étoit ſuſpendu, un homme fort & adroit, paſſant l'avant-bras entre la tête du *femur* luxé & les parties naturelles (περίναιον), aſſocioit l'autre main à celle-ci pour ſe ſuſpendre perpendiculairement au corps du bleſſé. Hippocrate voit, dans cette méthode, toutes les conditions pour être naturelles, en ce que le corps du bleſſé ſuſpendu fait de lui-même l'extenſion, & que l'Opérateur, qui ſe ſuſpend, force la tête du *femur* à ſe préſenter au niveau de ſa cavité où ſon avant-bras la fait rentrer.

Pour le ſuccès de l'opération, il faut que les liens ſoient bien appliqués, & que celui qui ſe ſuſpend, ſoit très-fort. Car il remarque qu'il eſt des malades dont la luxation ſe réduit ſans appareil, avec une foible extenſion, la direction & un léger coup de main; mais que plus ſouvent encore on ne réuſſit par aucun des moyens uſités. C'eſt alors qu'il faut avoir des reſſources promptes, efficaces & relatives aux lieux où l'on eſt, & aux circonſtances particulières.

Perſuadé que le défaut de ſuccès dans la réduction des membres luxés tient à l'inſuffiſance des extenſions, il recommande de ne point les ménager; car une extenſion forte & directe oblige la tête de l'os à ſe porter vis-à-vis de ſa cavité, & pour peu qu'on la dirige, rien ne s'oppoſe plus à ſon retour.

Pour procéder à l'extenſion, il faiſoit appliquer des lacs aux pieds & au-deſſus du genou. Une bande double, forte & douce, paſſée non ſur la tête du *femur*, mais entre elle & les parties naturelles, venoit s'attacher par un des chefs ſur la poitrine, & par l'autre, vers l'épine, à un lac fixé

autour

autour du corps & de l'aiſſelle; c'étoit pour faire la contre-extenſion. Pendant l'extenſion, l'Opérateur, le poing appuyé ſur la tête de l'os, la repouſſoit en dehors. Si la réduction s'exécutoit par la ſuſpenſion, tandis que l'Opérateur pouſſoit avec l'avant-bras la tête de l'os en dehors, il vouloit qu'un aide dirigeât doucement en dedans l'extrémité du *femur* près du genou.

Une machine qu'il eſtime fort utile dans les grandes villes, c'eſt celle qui eſt vulgairement connue ſous le nom de *banc d'Hippocrate.* Voici la deſcription qu'il en donne. On prend une table de bois quarrée, longue de ſix coudées ou plus, large de deux & de l'épaiſſeur d'un empan, qu'on applanit ſur toute ſa longueur. On fixe latéralement aux deux extrémités des ais courts & forts, pour recevoir des eſſieux. On creuſe dans toute l'étendue ou ſeulement dans la moitié de la longueur de cette table, cinq à ſix cavités ou mortoiſes (πεχατους) de trois doigts de largeur, d'autant de profondeur & à la diſtance d'un empan l'une de l'autre. Ces mortoiſes ſont deſtinées, en cas de beſoin, à recevoir un morceau de bois quarré dont l'excédant hors de la mortoiſe eſt rond, pour qu'il ne bleſſe point quand on le place entre la tête de l'os & les parties naturelles. Il ſert de point fixe pour la contre-extenſion, lorſqu'on fait l'extenſion par les pieds. Il prétend que, pendant l'extenſion, ce bois eſt encore propre à repouſſer en forme de coin la tête de l'os en dehors. Ces cavités ou mortoiſes reçoivent, ſelon les circonſtances, un coin ou un levier placé derrière ou à côté de la tête de l'os, pour la diriger en dehors ou en dedans. Ici ce levier eſt rond, quelquefois il doit être plat, ſelon l'eſpèce de luxation à laquelle on l'emploie.

Hippocrate trouve cette méthode très-convenable, très-facile dans les luxations de la cuiſſe; il doute même qu'aucune autre luxation réſiſte à cette machine, accommodée aux cas particuliers, & employée avec intelligence. « Ce n'eſt pas, dit-il, la ſeule qu'on puiſſe inventer; car à la partie moyenne de «
la table, on peut attacher de chaque côté deux ais de hauteur «

» convenable, qu'on perce également pour recevoir une traverse
» de bois un peu élevée, comme seroit le degré d'une échelle.
» On passe la cuisse saine sous ce degré entre les ais, & en
» dessus l'autre cuisse, qu'on dispose avec soin à l'endroit luxé.
» Puis on fait entrer dans l'entre-fesson, autant qu'il est possible,
» au-delà de la tête de l'os luxé, un bois de moyenne largeur qui
» se termine à la malléole: la cuisse & la jambe sont fixées par
» plusieurs liens sur cette pièce de bois.

» Ensuite, lorsqu'on étend la jambe, soit sur un levier en
» forme de pilon, soit par le moyen des essieux fixés aux
» extrémités de la machine, il veut qu'on tire en bas la cuisse
» & la jambe avec le bois sur lequel elles sont fixées, & qu'un
» aide maintienne le blessé à l'article luxé; de cette manière la
» tête du *femur* s'élève au niveau de sa cavité, & l'impulsion
l'y fait rentrer. »

Voici une autre méthode qu'on suivoit encore du temps d'Hippocrate. On plaçoit une outre vide entre les cuisses du blessé, le plus près du périnée qu'il étoit possible; puis on lui lioit les cuisses ensemble jusqu'à la partie moyenne, en commençant aux genoux, & par le moyen d'une canule d'airain, on souffloit de l'air dans l'outre, jusqu'à ce qu'il fût distendu. Il est visible, comme l'observe Hippocrate, que cette méthode n'avoit été inventée que pour réduire la luxation en dedans; cependant il dit avoir vu plusieurs Médecins assez ignorans pour l'employer indifféremment dans les luxations en dehors & en arrière, n'apercevant pas que ce moyen étoit plus propre à éloigner l'os de sa cavité qu'à l'en rapprocher. Il censure également d'autres Praticiens, qui se contentoient de lier les genoux ensemble: il arrivoit de-là que l'outre, en se remplissant d'air, se portoit vers le milieu des cuisses, où il avoit d'autant plus de facilité à s'étendre que rien ne le bornoit de ce côté; ainsi il n'exerçoit point son action sur la tête de l'os, mais sur sa partie moyenne. Enfin Hippocrate proscrit cette méthode, quelque bien dirigée qu'elle soit, si l'on n'y joint l'extension, encore ajoute-t-il qu'il est des moyens plus sûrs & plus efficaces.

Ceux auxquels cette eſpèce de luxation a été négligée ou n'a pu être réduite, pirouettent en marchant ſur la jambe du même côté, à la manière des bœufs, & ſe rejettent toujours ſur le côté ſain. Ils ont le flanc & le voiſinage de l'endroit luxé cave & oblique, & la feſſe ſaine ronde en dehors, puiſque dans la marche ils portent la jambe en dedans : s'ils la portoient en dehors, ils rejetteroient tout le poids du corps ſur le côté malade, qui ſeroit incapable de le ſoutenir. La cavité qui exiſte vers le flanc & l'article les rendant plus petits, ils ſont contraints de s'appuyer du côté ſain ſur un bâton, pour ne point tomber de ce côté dans l'effort précipité qu'ils font pour s'y porter. Du côté malade, ils ſont forcés de s'incliner pour mettre la main ſur la hanche, ſans quoi cette cuiſſe, dans les mouvemens de progreſſion, ne pourroit porter le corps à ſon tour. Voilà, dit Hippocrate, les poſtures que prennent, ſans préméditation, les malades dont la cuiſſe luxée en dedans n'a point été réduite. L'examen de ces différentes poſtures apprend à choiſir les plus faciles & les plus ſûres. Ceux, par exemple, qui ont un ulcère au pied ou à la jambe, évitent de s'appuyer de ce côté, comme on voit les enfans bleſſés à la cuiſſe porter la jambe en dedans. L'avantage qu'ils en retirent, c'eſt que la jambe bleſſée n'eſt chargée du poids du corps que très-peu de temps, encore n'eſt-ce que dans les mouvemens de progreſſion.

Si ceux dont la luxation n'a point été réduite, ſont encore en âge d'accroiſſement, la cuiſſe, la jambe & le pied reſtent plus courts, les os ne croiſſent plus en longueur, il prétend même qu'ils deviennent plus courts, ſur-tout le *femur.* Toute la cuiſſe eſt plus maigre, plus décharnée, tant par le déplacement de l'article, que par la difficulté que met cette dimotion dans les mouvemens naturels. Car il ajoute que ces mouvemens en préſervent quelques-uns de l'amaigriſſement, & même du défaut d'accroiſſement des parties, ce qui ſuppoſe en même temps moins de déſordre dans leur organiſation. Les adultes qui ont eu ce malheur ſont long-temps à reprendre une démarche aſſurée; mais il annonce que les accidens ſont plus

graves en ceux dont l'article est luxé dès l'enfance. Ils ne commencent à pouvoir marcher que très-tard ; d'abord ils ont peine à se soutenir sur la cuisse saine, & ce n'est même qu'en portant à terre la main de ce côté qu'ils y parviennent. Cependant, quand ils ont été bien soignés, ils réussissent à se servir de la cuisse saine, les uns à l'aide d'un bâton sous l'aisselle, d'autres avec un de chaque côté, en tenant la jambe du côté blessé suspendue. Il assure que de cette manière la jambe saine acquiert autant de force que si toutes les deux étoient en bon état, mais qu'en général ces malades ont les muscles de la cuisse plus émaciés en dehors qu'en dedans.

Une tradition fabuleuse, du temps d'Hippocrate, portoit que les Amazones luxoient à leurs enfans mâles, les unes les cuisses, d'autres les genoux, afin de les astreindre à des occupations sédentaires & domestiques, & de leur ôter tout empire sur les femmes. « Je ne veux point, dit le père de la Médecine, » garantir la vérité de ce fait; mais ce que je sais, c'est que les » enfans dont la luxation n'a point été réduite, éprouvent tous ces accidens. »

Il observe que les accidens diffèrent dans la luxation en dehors, ainsi que dans celle du genou; mais que cette différence n'est pas considérable, puisque chacune de ces luxations est toujours accompagnée d'une claudication qui lui est propre. Si la luxation est en dehors, la cuisse est plus raccourcie, & l'on se tient moins droit que lorsqu'elle est en dedans. Il en dit autant de la luxation du pied: si elle est en dehors, le pied est tourné en dedans & l'on se soutient; si elle est en dedans, il est tourné en dehors & l'on a plus de peine à se soutenir. Dans ce cas il remarque que les os du pied ne prennent plus d'accroissement, parce qu'ils sont plus près ou au-dessous de la blessure; ceux de la jambe en prennent encore, mais la jambe reste plus grêle & plus maigre. Si la luxation est au genou, la jambe reste plus courte, les os de la jambe ne prennent plus d'accroissement, & ceux du pied en acquièrent encore par la raison qu'ils sont plus éloignés. Il observe que, si les malades pouvoient faire usage du pied luxé, l'accroissement

en seroit moins lésé. Si la cuisse est luxée, elle sera plus grêle: cependant la jambe & le pied ne perdront pas tant de leur accroissement, & la raison qu'il en donne, c'est que leurs articulations n'ont point souffert. Il ajoute que, si l'on peut exercer la cuisse, elle sera moins décharnée & que les os croîtront davantage, sans jamais être en si bon état que du côté sain. Il fournit une preuve de ce qu'il avance dans les enfans dont le bras est luxé depuis leur naissance: ils ont le bras maigre raccourci, mais l'avant-bras & la main diffèrent peu de l'avant-bras & de la main du côté sain. C'est dans l'usage de la main qu'il trouve la raison de ce dernier phénomène: ceux-ci peuvent toujours donner quelque exercice à la main, tandis que la jambe n'a d'autre fonction que de porter le poids du corps, fonction qu'elle n'est pas toujours en état de remplir. Il en conclut que c'est la raison pour laquelle ceux qui ont dès l'enfance la cuisse luxée en dehors, l'ont plus maigre que si c'étoit la main, parce qu'ils ne peuvent s'en servir.

Quand la cuisse est luxée en dehors, elle paroît plus courte que l'autre lorsqu'on l'étend & qu'on l'en approche, parce que la tête du *femur* n'a pas son point d'appui sur l'os comme dans la luxation en dedans, mais sur des parties molles qui prêtent aisément. La partie interne de la cuisse est déprimée à l'endroit intermédiaire des cuisses & des aines, & la tête de l'os fait bomber la cuisse en dehors. Le genou, la jambe & le pied sont tournés en dedans, & l'on ne peut fléchir la cuisse. Tels sont, d'après Hippocrate, les signes de la luxation en dehors. Luxation de la cuisse en dehors.

Pour réduire cette luxation, il veut qu'en faisant l'extension & la contre-extension, on pousse la tête de l'os de dehors en dedans, avec un levier large placé au gros de la fesse & même un peu au-dessus. En même temps on empêche le corps de céder à l'action du levier, par le moyen d'un aide ou de quelque instrument qui fasse le point d'appui sur la fesse saine: puis on dirige doucement l'extrémité de la cuisse de dedans en dehors. D'ailleurs il avertit que la suspension ne convient point ici, parce que l'avant-bras de celui qui se suspend repousseroit

la tête hors de sa cavité. Enfin il dit que si les extensions sont bien faites, & les leviers placés à propos, il n'y a point de luxation qu'on ne puisse réduire.

Les adultes auxquels cette luxation n'a point été réduite, ont la cuisse plus courte que l'autre; en marchant, le talon ne porte point à terre, mais seulement le métatarse & les doigts, qui sont un peu contournés en dedans. Ainsi, dans ce cas, la jambe porte mieux le corps que si la luxation étoit en dedans, tant parce que le *femur* étant naturellement oblique vers sa tête & son col, a son point d'appui sur presque toute la hanche, que parce que le bout du pied étant tourné en dedans, suit presque entièrement la rectitude du corps. A mesure que l'endroit où porte la tête de l'os s'endurcit, devient plus calleux, la douleur se calme, & le blessé parvient avec le temps à marcher sans bâton. L'exercice qu'il donne à cette jambe fait qu'elle est moins décharnée; cependant elle l'est toujours plus ou moins, mais plus intérieurement qu'extérieurement: la plupart ne pouvant fléchir la cuisse, sont incapables de se chausser eux-mêmes.

Si cette luxation existe avant le terme de l'accroissement ou par maladie, il s'ensuit quelquefois de longues suppurations qui carient les os. Que le *femur* soit affecté ou ne le soit pas, il reste plus court & ne croît jamais comme celui du côté sain: les os de la jambe en souffrent aussi, mais un peu moins. Il en est qui peuvent marcher aussi-bien que si la luxation étoit survenue depuis qu'ils ne croissent plus. Quelques-uns ont la faculté de poser tout-à-fait le pied; mais en marchant ils sont forcés de s'incliner du côté malade, à cause du raccourcissement de la cuisse: cet avantage n'est réservé qu'aux enfans qui ont été bien soignés, & qu'on n'a fait marcher que quand ils étoient déjà forts. Hippocrate observe que ces enfans exigent les attentions les plus recherchées, & que si on ne les a point, toute cette cuisse privée de son accroissement, reste plus grêle que celle qui est saine; que cependant elle est moins grêle que si la luxation étoit en dedans, à cause de l'exercice qu'on peut procurer aux parties. Ceux auxquels les deux cuisses se luxent

en dehors dès l'enfance, éprouvent les mêmes accidens de chaque côté, avec cette différence que les parties ne ſont point amaigries; ils ont à la vérité les cuiſſes un peu déprimées en dedans, mais du reſte aſſez charnues, parce qu'ils en ſont uſage. Il y a cependant claudication de chaque côté, & les feſſes ſont beaucoup plus relevées par la préſence de la tête des os. Si la carie ne s'empare pas des os, s'il n'y a point de gibboſité au-deſſus des hanches, ce qui arrive quelquefois, ils jouiſſent d'ailleurs d'une ſanté aſſez conſtante; tout le corps prend moins d'accroiſſement, la tête ſeule paroît n'en point ſouffrir. Tel eſt le tableau que fait Hippocrate, des accidens conſécutifs de la luxation en dehors non réduite.

Luxation de la cuiſſe en arrière.

Dans la luxation en arrière, il obſerve qu'on ne peut étendre la cuiſſe ſans douleur, & encore moins dans le moment de l'accident que lorſqu'il eſt ancien. Il fait remarquer auſſi qu'on ne peut fléchir le genou, parce que dans l'état ſain on ne peut le mouvoir ſans la cuiſſe. La jambe eſt plus courte & décrit avec le pied une ligne aſſez droite. Il y a dépreſſion à l'aine : ſi l'on touche cet endroit, les chairs paroiſſent flaſques & la tête de l'os fait ſaillie à la feſſe. Voilà les ſignes par leſquels notre auteur caractériſe la luxation en arrière.

Pour la réduire, il faiſoit faire les extenſions en ſens oppoſés, comme il a été dit. Il étendoit ſur la machine des habits ou quelque choſe de mollet, pour y faire coucher le bleſſé ſur le côté ſain. Pendant les extenſions il repouſſoit la tête de l'os, comme dans la luxation de l'épine, par le moyen d'un ais placé vis-à-vis de la feſſe, & plutôt au-deſſous qu'au-deſſus de la cavité. Il recommande que le trou fait à la muraille pour recevoir cet ais, ſoit un peu incliné vers les pieds. Au lieu de l'ais, il dit que pendant l'extenſion on peut s'aſſeoir ſur l'endroit luxé, le repouſſer avec les mains, ou-bien y porter le pied & ſe ſoulever tout-à-coup deſſus. Il eſtime que de toutes les méthodes décrites, c'eſt la plus naturelle, la plus certaine & la plus convenable à cette eſpèce de luxation.

Entrons maintenant, avec Hippocrate, dans le détail des accidens de cette luxation non réduite. Si c'eſt un adulte, il

pourra marcher, lorſque la tête de l'os commencera à ſe mouvoir ſans douleur dans l'endroit où elle eſt tombée; mais il boitera, parce que la cuiſſe étant plus courte, il ne peut s'appuyer que ſur la pointe du pied. S'il eſſayoit même de ſe ſoutenir un peu ſur ce pied ſans autre appui, il tomberoit à la renverſe: il eſt donc obligé de fléchir légèrement la cuiſſe & le genou du côté ſain, & de porter la main ſur la hanche du côté de la luxation, pour rendre ſa démarche plus aſſurée. On réuſſit cependant à marcher ſans bâton, quand on s'y eſt accoutumé, parce que le pied a ſa rectitude naturelle & qu'il n'eſt point incliné à ſon extrémité. Ceux qui, pour ne pas porter la main à la partie ſupérieure de la cuiſſe, veulent s'appuyer ſur un bâton d'une longueur propre à être placé par l'une de ſes extrémités ſous l'aiſſelle du côté malade, marchent plus droit, mais ils ne poſent point le pied par terre: s'ils veulent le poſer, ils ſont obligés de ſe ſervir d'un bâton plus court & de fléchir la cuiſſe en marchant. Lorſqu'ils tiennent le pied ſuſpendu & qu'ils ne lui font faire aucun exercice, la jambe eſt plus grêle & plus maigre; s'ils l'exercent, elle l'eſt moins; mais la jambe ſaine, loin de s'en trouver mieux, devient plus difforme que s'ils ſe ſervoient de la cuiſſe bleſſée, parce que le genou étant toujours fléchi, la hanche eſt néceſſairement plus ſaillante: ſi au contraire le bleſſé ne poſe point le pied à terre & le tient ſoulevé, la cuiſſe ſaine deviendra plus forte.

Il remarque que ceux dont la cuiſſe eſt luxée depuis leur naiſſance ou dans le cours de leur accroiſſement, par une cauſe interne ou par une cauſe externe qui eſt la plus ordinaire, ont dans la ſuite la cuiſſe plus courte & plus décharnée, parce qu'ils ne peuvent s'en ſervir. Comme le genou ne ſe fléchit point, il partage ces accidens. « En un mot, ajoute-t-il, toutes les » parties du corps étant deſtinées à quelque fonction, ſi l'on en » fait un uſage modéré & relatif à leur deſtination, elles ſont » ſaines, prennent de l'accroiſſement & parviennent à une » heureuſe vieilleſſe; ſi elles ne ſont point exercées, ſi on les » laiſſe dans l'inaction, elles deviennent malades, ne prennent point d'accroiſſement & vieilliſſent en peu de temps. » Il obſerve

obſerve que les articles & *les nerfs* ſont les parties où cette altération ſe rend le plus ſenſible ; c'eſt auſſi la raiſon pour laquelle il croit que les accidens ſont plus remarquables dans cette eſpèce de luxation que dans toutes les autres. Les chairs & les os de la cuiſſe & de la jambe ſont privés de tout accroiſſement ; de ſorte que parmi ceux qui arrivent à l'âge d'homme, les uns ont la cuiſſe fléchie, le pied ſuſpendu & ſe ſoutiennent du côté ſain avec un bâton, d'autres en prennent un de chaque côté.

« On objectera peut-être, dit Hippocrate, que tout ceci eſt étranger à l'art ; car à quoi bon ſe livrer à ces détails ſur des « maux devenus incurables ? mais on peut répondre qu'ils ſont « très-utiles, & qu'il eſt de la même profeſſion de les connoître, « puiſqu'ils ne peuvent en être ſéparés. En effet, on doit faire « en ſorte que les maladies curables ne deviennent point incu- « rables, comme il faut connoître celles qui ſont incurables, pour « empêcher qu'elles ne deviennent plus nuiſibles. Il eſt honorable, « il eſt beau pour un Médecin de prédire en quoi, comment & « quand chaque maladie ſe termine, ſoit qu'elle doive devenir « incurable, ſoit qu'elle laiſſe des eſpérances de guériſon. »

Luxation de la cuiſſe en devant.

Dans la luxation de la cuiſſe en devant, on éprouve des douleurs vives, & la ſuppreſſion des urines plutôt que dans les autres eſpèces ; la tête de l'os ſe fait ſentir dans l'aine ; on ne peut étendre la cuiſſe, mais on peut la fléchir ; la flexion du genou ne ſe fait pas ſans douleur : la longueur des cuiſſes & des jambes paroît être la même, ſi l'on en juge par l'approximation des talons : les jambes ont leur direction ordinaire, ſinon que le bout du pied paroît un peu retiré en devant : enfin la feſſe eſt un peu ridée & aplatie. Tels ſont les ſignes auxquels Hippocrate reconnoiſſoit la luxation en devant.

Les extenſions ſont ici les mêmes que dans les autres luxations ; mais quand elles ſont parvenues à leur point, il veut qu'un homme fort & adroit, la paume d'une main ſur l'aine & l'autre appuyée par-deſſus, repouſſe la tête de l'os en bas, tandis qu'en même temps on dirige l'extrémité de la cuiſſe en devant. Un autre procédé qu'Hippocrate juge à peu-près auſſi naturel, c'eſt la ſuſpenſion ; or il exigeoit dans celui qui ſe

ſuſpendoit au corps du bleſſé, de l'adreſſe & de l'intelligence; & pour que ſon avant-bras ne gênât point l'article, il le faiſoit placer entre la cuiſſe & les parties naturelles, près de l'os *ſacrum*.

Quand cette luxation n'a point été réduite, après que la douleur eſt ceſſée & que la tête de l'os s'eſt accoutumée à ſe mouvoir dans l'endroit où elle eſt tombée, les adultes peuvent marcher aſſez droit, même ſans bâton, mais preſque ſans fléchir la cuiſſe ni le genou: ce qui fait qu'ils traînent quelquefois le pied; cependant ils peuvent le poſer tout-à-fait, & s'appuier ſur le talon comme ſur le reſte du pied. S'ils pouvoient marcher à grands pas, ils s'appuyeroient fortement ſur le talon; car plus les perſonnes bien conformées vont lentement, plus elles s'appuient ſur les talons; ainſi, dans cette eſpèce de luxation, ils portent plus ſur le talon que ſur le reſte du pied. Quoi qu'il en ſoit, la cuiſſe malade devient plus grêle que la ſaine. Lorſque l'accident exiſte depuis l'enfance, la cuiſſe eſt un peu plus courte & plus décharnée que la jambe & le pied. C'eſt de toutes les luxations, ſelon Hippocrate, celle où la cuiſſe eſt le moins amaigrie; cependant elle l'eſt toujours, mais plus poſtérieurement & dans le contour des feſſes. Ceux qui ont été élevés avec ſoin peuvent s'aider de leur jambe, quand ils croiſſent, quoiqu'elle ſoit un peu plus courte que l'autre, mais en ſe ſoutenant ſur un bâton du côté malade: quand on a négligé de leur en faire porter un, ils reſtent la jambe ſuſpendue; ils ont auſſi les os plus courts & les parties plus décharnées que quand ils s'en ſont ſervi.

« Pour trancher en un mot, continue Hippocrate, les articles » ne ſe luxent pas toujours au même degré; dans les uns la dimotion eſt plus conſidérable, dans d'autres elle l'eſt moins. Plus la » dimotion eſt grande, plus on a de peine à faire la réduction; » lorſqu'on ne la fait pas, il y a une perverſion plus remarquable » dans les chairs, dans les os & dans la forme du membre luxé, *& vice verſâ.* » Il ne porte pas le même jugement de l'articulation de la cuiſſe & de celle du bras, où il eſtime que la luxation eſt toujours complette, parce que les têtes de ces os étant rondes

& reçues dans une cavité orbiculaire, accommodée à leur forme, elles doivent sortir tout-à-fait en dehors ou rentrer en dedans. Il convient cependant que les têtes de ces os peuvent s'éloigner plus ou moins de leur cavité, mais plus celle du *femur* que celle du bras.

Luxation du genou.

Il prétend que la luxation du genou, par la structure de la partie, se fait & se réduit plus aisément que celle du coude, & qu'il n'y survient point d'inflammation considérable. Il la réduisoit par une flexion subite & par une sorte de saccade *(g)*; ou en mettant une bande roulée sous le jarret, il faisoit faire au genou une flexion subite, & laissoit tomber tout le poids du corps sur la plante du pied : ce qu'il dit convenir particulièrement aux luxations en arrière. Il avertit qu'on peut aussi réduire cette luxation par une extension modérée, comme celle du coude. Il dit même qu'elle réussit le plus souvent, si la luxation est en dedans ou en dehors. On fait asseoir le blessé sur un siége bas, & l'on a soin de ne point tenir la cuisse & la jambe trop relevées: un homme fait l'extension du côté de la jambe, & un autre fait la contre-extension du côté de la cuisse *(h)*.

Lorsque, dans la luxation du genou, la tête du *tibia* perce les chairs, soit en dedans ou en dehors, il annonce qu'on ne survit guère à cet accident; la seule ressource qui, selon lui, laisse quelqu'espoir de salut, est de ne point tenter la réduction; mais il pronostique que le blessé restera boiteux. Il ajoute que pareille luxation aux extrémités supérieures donne plus communément & plus promptement la mort, si on la réduit, & qu'elle est toujours plus dangereuse, lors même qu'on ne la réduit pas *(i)*.

Luxation du pied.

Il arrive que le tibia & le péroné se luxent à l'article du pied, quelquefois *(k)* l'un des deux, & quelquefois l'*appendice* seul. Hippocrate croit ces luxations moins dangereuses que celles du poignet, si le malade se soumet à garder le lit :

(g) Mochlicon. = De articul.
(h) De fract.
(i) De articul.
(k) De fract.

cependant il dit que la curation est la même : car il faut faire la réduction par l'extension, en observant que cette extension doit être en raison de la force & de la vigueur du blessé. Deux hommes suffisent ordinairement pour la faire ; mais il avertit que, si l'on a besoin d'une extension plus forte, il est facile de l'obtenir, & voici les moyens qu'il propose. On entoure le pied luxé de quelque chose de doux, on le lie avec une courroie de cuir de bœuf, & les deux chefs de cette courroie viennent s'attacher à la partie moyenne d'un pilon ou de quelqu'autre bois semblable, dont on passe un bout dans le moyeu d'une roue placée au pied du blessé : un homme tirant à lui l'autre bout fait l'extension, tandis que deux autres personnes tirant par les aisselles & le jarret, font la contre-extension.

On peut aussi fixer en terre un morceau de bois rond, dont la portion excédante sera mise entre les cuisses, près du périnée, pour empêcher le corps d'être entraîné par la force de l'extension qui se fait aux pieds ; dans la même vue l'on fait maintenir par un homme la hanche du côté blessé, ou-bien on met un bois rond sous chaque aisselle, & un homme saisit la jambe près du genou pour faire la contre-extension. Enfin il propose de disposer près de la tête du malade un moyeu garni de son lévier, semblable au précédent, & par des lacs fixés au genou de faire la contre-extension. En un mot, il ajoute qu'il y a plusieurs manières de faire l'extension, mais que le mieux, pour ceux qui exercent la Médecine dans les grandes villes, est de se munir de la machine ci-devant décrite sous le nom de *banc d'Hippocrate.*

Lorsque l'extension est parvenue au degré convenable, & que les os sont au niveau de leur cavité, il assure qu'avec la paume des mains il est facile de les y faire rentrer, en poussant d'un côté l'os éminent & de l'autre au-dessous de la malléole.

La réduction faite, il conseille d'appliquer, s'il est possible, le bandage dans l'état d'extension, sinon d'ôter les courroies & de faire tenir le pied étendu par des aides jusqu'à ce que le bandage soit achevé. Il veut aussi qu'on garnisse de compresses

l'endroit de la luxation, qu'on y faſſe les premières circonvolutions de la bande, qui doivent être multipliées de ce côté-là, & qu'enfin l'on porte en divers ſens pluſieurs autres tours de bande. Il avertit que cette luxation peut être tenue plus ſerrée que celle du poignet.

Enſuite il ſituoit le membre bleſſé plus haut que l'autre ſans être ſuſpendu, & de manière que les muſcles n'éprouvaſſent aucune contrainte. La diète qu'il preſcrit eſt relative à la nature de la luxation, & au plus ou moins de dimotion des os. Il obſerve en général que la diète doit être plus ſévère dans les bleſſures de la jambe que dans celles du bras, mais non par la raiſon qu'il en donne, que la jambe eſt plus groſſe & plus grande que le bras. Il ordonne auſſi le lit & le repos. Il dit que rien n'empêche ni n'oblige de lever l'appareil le troiſième jour. Quant au reſte de la cure, il eſt le même que dans les autres luxations. Si la luxation eſt bien réduite, que le malade garde le lit & demeure en repos, quarante jours ſuffiront pour la cure; mais Hippocrate avertit que s'il veut marcher, il ne le fera qu'avec peine, & que la cure ſera beaucoup plus longue. Il pronoſtique que ſi la réduction n'a point été faite, ou qu'elle le ſoit mal, la hanche, la cuiſſe & la jambe maigriſſent, & que, ſi la luxation eſt en dedans, la partie externe ſera plus grêle & plus décharnée.

Toutes les fois qu'il y a luxation & que l'os ſort par la plaie, ſi c'eſt à l'article *(l)* du pied, que la luxation ſoit en dedans ou en dehors, il ne veut pas qu'on la réduiſe, mais qu'on en laiſſe le ſoin à quelque Médecin qui voudra s'en charger: car il annonce que ſi elle reſte réduite, le malade mourra infailliblement & en peu de jours; il prétend même que la plupart ne paſſent pas le ſeptième, & qu'ils périſſent dans les convulſions, la gangrène s'emparant de la jambe & du pied. Il croit que l'ellébore, adminiſtré une ou deux fois le même jour, peut être de quelque utilité; mais il aſſure que ſi la réduction n'a été ni tentée ni faite, la plupart en réchappent. Il veut qu'on

(l) De articul.

donne à la jambe & au pied du blessé la situation la plus commode, observant toujours qu'ils ne soient ni mobiles ni pendans. Il appliquoit sur la plaie un mélange de cérat & de poix, & des compresses légères trempées dans du vin chaud: car il observe que le froid produit la convulsion. Il propose encore d'appliquer sur la plaie & ses environs les feuilles de poirée, de tussilage ou de quelqu'autre plante, bouillies & macérées dans de gros vin: il y faisoit aussi des linimens avec du cérat tiède; si c'étoit l'hiver, il y mettoit de la laine grasse imbue d'un mélange de vin & d'huile tiède. Il proscrit tout bandage, tout cataplasme; car il remarque que tout ce qui peut comprimer ou surcharger la plaie est nuisible. Il admet les emplâtres d'usage dans les plaies récentes, ainsi que la laine assez bien trempée dans le vin pour tenir plus long-temps la plaie humide. Mais il ne faisoit pas un long usage des emplâtres, non plus que du cérat & de la poix, par la raison que ces corps gras tenant la plaie trop humide, la détersion en est très-lente & très-tardive: d'où il infère qu'on doit les appliquer avec ménagement. Il conseille de prévenir le blessé qu'il restera boiteux, parce que le pied est retiré en haut, & que les os luxés font saillie en dehors. Ces os ne se dénudent que rarement, encore n'est-ce que dans un petit espace, & ils ne s'exfolient pas; mais il avertit que la cicatrice sera toujours foible & mince, si le malade veut garder le lit fort long-temps, sinon qu'il pourra rester un petit ulcère incurable.

Il en dit autant du poignet luxé avec plaie en dedans ou en dehors: si la luxation est réduite, le blessé en mourra; si la réduction n'a été tentée ni faite, il guérira pour l'ordinaire. Il prescrit dans cette luxation la même curation que dans la précédente; mais il pronostique que le poignet restera très-difforme, & que les doigts perdront le mouvement: si la luxation est en dedans, on ne pourra les fléchir; si elle est en dehors, on ne pourra les étendre.

« Il est, dit-il encore, des luxations qu'on aperçoit dès le » moment de la naissance; si elles ne sont pas considérables, on peut les réduire, & sur-tout celles du pied. » Il est aussi des

enfans qui de naiſſance ont le pied tourné en dehors, & qu'on peut guérir, ſi la difformité n'eſt pas grande ou qu'on n'ait point attendu trop long-temps; car il avertit qu'il faut y apporter remède avant que la diminution des os du pied & de la jambe ſe rende ſenſible. Il remarque que ce n'eſt pas toujours l'effet d'une luxation, mais l'habitude de tenir le pied dans une certaine poſition, choſe qu'il veut qu'on obſerve dans la curation. Il conſeille donc de repouſſer l'os de la jambe, qui eſt à la malléole, de dehors en dedans, & au contraire de pouſſer le talon de dedans en dehors, de manière que les os ſoient rétablis dans leur direction; puis avec le pouce on force les orteils à ſe porter en dedans. Après avoir enduit le pied d'un mélange de cérat & de réſine, il le recouvroit de compreſſes épaiſſes, & faiſoit un bandage ſimplement contentif, de ſorte cependant que ce bandage fît l'effet des mains, c'eſt-à-dire, qu'il tînt le pied un peu plus tourné en dedans. Dans cette vue, il lioit encore au pied une ſandale de plomb ou de cuir un peu ferme, ayant toujours l'attention de ne point comprimer les chairs; enſuite il couſoit au bandage, vis-à-vis du petit orteil, le chef d'une bande qu'il ramenoit derrière le talon au gras de la jambe, où il l'aſſujettiſſoit. Il faiſoit auſſi porter, dans le même cas, des ſouliers de Crète; c'étoient des eſpèces de demi-bottines lacées en devant, qu'il eſtimoit propres à tenir le pied dans l'état de contrainte où on le vouloit mettre. Enfin il obſerve qu'alors les parties ſont une cire molle à remettre dans ſa forme naturelle, & qu'ainſi ce que feroient les mains, il faut que le bandage le faſſe, mais doucement & ſans violence. Il ajoute encore que le bandage doit toujours être relatif à l'accident qu'on veut guérir; que pour le reſte on doit l'attendre du temps, & prendre patience juſqu'à ce que la partie ait recouvré ſa conformation naturelle.

Luxation du talon avec contuſion & échimoſe.

Si, lorſqu'on ſaute d'un endroit élevé, l'on s'appuie trop fortement ſur le talon *(m)*, Hippocrate dit que les os s'éloignent l'un de l'autre, que le ſang s'extravaſe, & qu'il y a aux environs

(m) De fract.

une contusion & une tumeur douloureuse, parce que l'os du talon, étant assez grand & excédant la rectitude du tibia, communique avec la jambe par des veines, des nerfs considérables & par un très-fort tendon. Ses remèdes, dans ce cas, étoient le cérat, les compresses, le bandage & les fomentations chaudes. Pour les rendre plus pénétrantes, si la peau du talon étoit dure & épaisse, il la coupoit & l'amincissoit avec précaution. Il avoit soin de situer la jambe & le pied plus élevés que le reste du corps, & de tenir le bandage plus lâche, dans la crainte que les os ne se cariassent, accident qu'il juge très-long & même incurable : car il remarque que la gangrène peut être l'effet de la compression, sans le concours d'aucune autre cause.

Il ajoute que ces os peuvent se carier encore autrement; c'est en négligeant la situation du blessé, en omettant les soins que son état exige, soit dans une gangrène au talon, dans une plaie considérable de la jambe ou de la cuisse, soit dans toute autre maladie grave & longue où l'on est contraint de garder long-temps le lit. Il annonce qu'indépendamment de la maladie, cette carie met le malade dans le plus grand danger : il survient des fièvres aiguës avec tremblement, sanglots & délire qui terminent en peu de jours la vie du malade : la plaie devient pâle & livide, on éprouve des nausées. Voilà les accidens des fortes contusions; mais il observe qu'il en est de plus légères, qu'on guérit sans tant de précautions. Il y appliquoit un bandage purement contentif; il donnoit au malade de l'ellébore le même jour & le lendemain, & le troisième jour il levoit l'appareil. Il jugeoit que la maladie augmentoit, quand il y avoit un épanchement de sang, de la *noirceur,* & que les parties voisines étoient rouges & dures. S'il n'y avoit point de fièvre, il faisoit vomir le blessé; il le faisoit encore lorsqu'il y en avoit, mais alors il lui interdisoit tout aliment, toute autre boisson que l'eau & l'hydromel au vinaigre. Quand par le sang qui s'épanchoit des veines, la *noirceur* & ses environs étoient d'un pâle verdâtre, c'étoient pour lui des signes favorables dans cette espèce de contusion comme dans toutes les autres; mais étoit-elle plombée & dure, il redoutoit

redoutoit la gangrène. Il avertit que le malade guérit en soixante jours, s'il reste en repos.

Quant aux luxations de l'extrémité du pied & des articles des doigts, il propose les mêmes procédés curatifs que pour le carpe & les doigts de la main. Il annonce que la cure se termine dans les vingt jours. S'il y a luxation aux articles des doigts des pieds & des mains, & que l'os sorte par une plaie, sans être fracturé, Hippocrate avertit qu'en la réduisant, si la cure n'est pas bien conduite, la convulsion est à redouter: cependant il veut qu'on en tente la réduction, qu'il trouve très-facile, très-efficace, très-bien entendue par le coin ou par le levier, comme il l'a déjà proposé pour les fractures. Ensuite il conseille le lit, le repos, la diète & un vomitif doux. La plaie étoit pansée de même que les autres plaies récentes, évitant sur-tout les topiques froids. Il assure que la luxation des derniers articles des doigts est moins dangereuse que celle des articles supérieurs. Il en faisoit la réduction le premier ou le second jour, jamais le troisième ou le quatrième, parce qu'il avoit observé que le mal se renouvelle le quatrième jour. Quand donc la réduction n'a point été faite à cette époque, il conseille de laisser passer le temps de l'inflammation: car il observe que tout ce qui est réduit dans les dix jours se contient.

Luxation des doigts, compliquée de plaies.

Si la convulsion survient après la réduction de l'article, il propose de rejeter l'os hors de sa cavité, de faire des fomentations avec l'eau chaude sur tout le corps, & particulièrement aux articles, qu'il faisoit tenir plutôt fléchis qu'étendus. Cependant il annonce que, s'il y a inflammation, on doit le plus souvent s'attendre à la suppuration dans l'article; aussi dit-il que si, dans ces circonstances, le Médecin n'avoit à craindre le reproche d'impéritie, il ne devroit pas tenter une pareille réduction.

Hippocrate avance que la section complette des articles des doigts, ne cause ordinairement aucun dommage, si le blessé ne tombe point en syncope sur le champ, & que la plaie n'exige même point une cure particulière. Si la

section est faite non aux articles, mais au corps même d'un os, elle est encore moins dangereuse & plus facile à guérir. Ainsi quand on réduit les os des doigts fracturés & sortant par une plaie, à tout autre endroit qu'à l'articulation, il assure qu'on ne court aucun risque. Il dit aussi que la section complette des articles du pied, de la main, &c. n'amène pour l'ordinaire aucun danger, à moins que la syncope ne s'ensuive, ou que la fièvre continue ne s'allume le quatrième jour. Cependant il avertit que la corruption s'empare des chairs dans les plaies qui deviennent sanguinolentes, dans les fractures trop serrées, dans toutes les parties fortement liées ou comprimées, mais que la plupart en réchappent. Il prétend que, lorsqu'il tombe quelque escarre de la cuisse, & même une portion du *femur* ou du bras, on réchappe plutôt que si c'étoit de l'avant-bras ou de la jambe. Il ajoute qu'après les fractures, si quelque partie se corrompt & devient noire, la chute en est d'autant plus prompte que les pièces osseuses sont ramollies en cet endroit. Si au contraire il survient de la corruption aux chairs, l'os étant entier, elle gagne promptement; mais l'os est plus long-temps à s'exfolier ou à se séparer, dans l'endroit de la séparation du mort d'avec le vif ou dans toute l'étendue de sa dénudation. Il recommande en conséquence de couper près de l'article toutes les parties dépourvues de sentiment & tout-à-fait mortes, qui sont au-dessous du terme de la gangrène, avec l'attention de ne rien blesser; car si la section fait éprouver de la douleur, il craint qu'elle ne cause une syncope, accident qui, en pareil cas, en a précipité plusieurs dans le tombeau. Il dit avoir vu dans un homme une partie de l'os de la cuisse, ainsi dépouillée, tomber au bout de quatre-vingts jours; cependant la jambe avoit été coupée au genou le vingtième jour. Il a encore vu les os de la jambe, dénudés par la même cause, se séparer dans leur partie moyenne le soixantième jour. Il observe que, pour accélérer ou retarder la séparation des os dénudés, les moyens curatifs ne sont point indifférens. Il y a aussi divers degrés de compression qui procurent une mortification complette, plus prompte ou plus tardive, aux chairs, aux nerfs, & aux veines

affectés de gangrène. Si la compression n'a été qu'à un certain degré, les escarres sont superficielles & ne vont point jusqu'à l'os; d'où il conclud qu'on ne peut fixer avec précision le terme où toutes ces choses doivent arriver. Au reste il conseille aux Médecins d'entreprendre la guérison de ces maux, comme étant plus effrayans que dangereux. Dans ce cas, il prescrivoit au malade le même régime que dans la fièvre, & faisoit mettre le corps dans une situation convenable. Cette situation étoit que le membre ne fût ni trop élevé, ni trop incliné, mais qu'il fût plutôt un peu relevé que dans un plan déclive, jusqu'à ce que l'os se dénudât: car alors il avertit que les hémorragies sont à craindre, & c'est pour cela qu'il évitoit de donner à la partie blessée une situation déclive. Mais quand les plaies commençoient à se déterger, il préféroit la situation directe & quelquefois même la situation déclive. Par la suite les os tombent, & il faut avoir recours au bandage. Il pronostique encore que ces malades seront surpris par une dyssenterie violente & copieuse, mais qui ne sera ni de longue durée ni mortelle. Comme alors ils ont assez d'appétit, il avertit de ne point les laisser tomber d'inanition.

De l'Accouchement.

Voyons maintenant quelles étoient les connoissances d'Hippocrate par rapport à l'accouchement, & aux accidens qui le précèdent, l'accompagnent & le suivent. Il dit d'abord qu'une femme enceinte a l'orifice de la matrice plus dur & plus resserré *(n)*. Si l'on n'a pas d'autres signes pour s'assurer de la grossesse d'une femme, il avertit qu'on peut la reconnoître à ce qu'elle a les yeux plus enfoncés & plus retirés, que la cornée est plus livide & n'a pas sa blancheur naturelle *(o)*. Pour savoir si une femme a conçu, il veut encore qu'on *(p)* lui donne de l'eau miellée avant de dormir; si elle sent des tranchées dans le ventre, c'est un signe qu'elle a conçu; si elle n'en sent pas, il assure qu'elle n'a pas conçu. On peut

Signes de la grossesse.

(n) Aphorism. LI & LIV, *sect. V.*

(o) De superfœtatione.

(p) Ibid. Aphorism. XLI.

dire avec certitude que c'eſt un des ſignes de la groſſeſſe des plus équivoques, ſous quelque face qu'on le conſidère: mais avec la collection de bien d'autres ſignes moins incertains, l'expérience nous a appris à être très-réſervé lorſqu'il s'agit de garantir un pareil fait, & c'eſt peut-être le ſeul avantage que nous ayons ſur Hippocrate à cet égard.

Il avoit l'idée la plus abſurde de la matrice, qu'il croyoit partagée en pluſieurs loges; idée qu'il avoit ſans doute empruntée de l'anatomie comparée. A la droite ſe formoient, ſelon lui, les garçons, & à la gauche les filles *(q)*. Il eſt bien ſingulier que dans un ſiècle auſſi philoſophique que le nôtre, & avec une connoiſſance poſitive de la matrice, quelques Médecins aient cherché dans le pouls les ſignes de ce prétendu phénomène.

De l'avortement.

Par une ſuite de cette erreur, Hippocrate dit que chez une femme groſſe de deux enfans, ſi l'une des mamelles s'affaiſſe, l'un des jumeaux vient par avortement *(r)*. Que l'affaiſſement des mamelles annonce l'avortement, on le conçoit aſſez; mais alors il ne devroit jamais y avoir d'affaiſſement que dans une ſeule, lorſqu'il n'y a qu'un enfant; cependant l'expérience a démontré le contraire à Hippocrate même. On peut s'en convaincre par l'aphoriſme qui précède celui que nous venons de citer. Ailleurs il dit que, ſi une femme groſſe a par les mamelles un *(ſ)* grand écoulement de lait, c'eſt la marque d'un fœtus très-foible; mais que la conſiſtance & la dureté des mamelles prouvent la force & la vigueur du fœtus. S'il eſt foible & délicat, que la mère boive ou mange *(t)* contre ſon ordinaire quelque choſe qui ſoit âcre ou amer, c'en eſt quelquefois aſſez pour en procurer l'avortement; de même qu'un aliment qui ne ſera pas d'un uſage ordinaire, fera mourir un enfant nouveau-né ou encore très-petit *(u)*.

Hippocrate pronoſtique qu'une femme groſſe, attaquée de

(q) Ibid. Aphoriſm. XLVIII. = *Epidem.* lib. VI. = *De naturâ pueri.* = *De ſuperfœtatione.*

(r) Ibid. Aphoriſm. XXXVIII.

(ſ) Ibid. Aphoriſm. LII.

(t) De morb. mulier. lib. II.

(u) De mulier. morb. lib. II.

quelque *(x)* maladie indépendante de ſon état, périt dans le temps des vidanges, & que celle qui eſt affectée de fièvre ou de langueur, ſans cauſe apparente, court riſque *(y)* d'avorter ou d'eſſuyer un accouchement difficile & dangereux. Dans un autre endroit *(z)*, il ne balance point à dire que les femmes enceintes dans un état de maigreur qui ne leur eſt pas ordinaire, éprouvent des avortemens juſqu'à ce qu'elles reprennent leur état naturel. Il range encore parmi les cauſes de l'avortement le téneſme *(a)*, & l'humidité exceſſive de la matrice. « Les femmes *(b)*, dit-il, d'un embonpoint médiocre, qui ſans cauſe « manifeſte avortent à deux ou trois mois, ont les loges de la « matrice tellement abreuvées, que ne pouvant ſoutenir le poids « du fœtus elles finiſſent par ſe rompre. » Voici une autre cauſe d'avortement, qui n'a point échappé à ſon génie obſervateur : lorſqu'une femme, après avoir conçu, avorte deux ou trois fois préciſément à deux mois, ou à quelque terme plus avancé, c'eſt parce que la matrice, après ce terme, n'a pas la faculté de s'étendre en raiſon de l'accroiſſement du fœtus. Il ajoute que ce viſcère renferme en lui-même pluſieurs cauſes d'avortement, ſoit par ſon épaiſſeur, ſa grandeur, ſa petiteſſe, ſoit par les vents dont il eſt rempli ou par toute autre mauvaiſe diſpoſition *(c)*.

L'homme, à peine animé, trouve autour de lui des cauſes nombreuſes de deſtruction ; elles agiſſent ſur lui avec d'autant plus de force, que les élémens qui le conſtituent n'oppoſent d'abord qu'une foible réſiſtance à ſa diſſolution. « En effet, dit Hippocrate, il eſt prouvé *(d)*, par l'obſervation journalière, « que la plupart des hommes périſſent lorſqu'ils ſont le plus près « de leur origine. Les fœtus déjà forts périſſent auſſi. Il ne faut « donc pas s'étonner que les femmes avortent ſans le vouloir : « car il leur faut des précautions infinies pour conſerver leur «

(x) De naturâ pueri.
(y) Ibid. Aphoriſm. LV.
(z) Ibid. Aphoriſm. XLIV.
(a) Aphoriſm. XXVII, *ſect. VII.*
(b) Aphoriſm. XLV, *ſect. V.*
(c) De ſterilib.
(d) De morb. mulier. lib. I.

fruit, le nourrir & accoucher ensuite heureusement. » Mais si l'avortement qu'elles cherchent à éviter est redoutable, celui que des mères dénaturées se procurent l'est encore plus. Hippocrate fait un tableau effrayant, & cependant vrai, des accidens qui l'accompagnent. Il raconte qu'une femme *(e)* de vingt-six ans ayant pris une boisson pour se faire avorter, fut affectée de douleurs vives, & d'un vomissement de matières bilieuses, blanchâtres & poracées: chaque fois qu'elle buvoit elle entroit en convulsion & mordoit sa langue. Il la vit le quatrième jour de sa maladie; elle avoit la langue noire, sortant de la bouche, le blanc des yeux rouge, une insomnie continuelle: elle mourut la nuit suivante. Dans le même livre il rapporte encore un exemple aussi frappant de l'avortement: les accidens pour n'en être pas toujours aussi funestes, n'en sont pas moins à redouter; car toute femme qui détruit *(f)* son fruit, court plus de risque que dans l'accouchement naturel: la raison qu'il en donne, c'est que l'avortement n'arrive point sans violence, soit qu'on le procure par un médicament, une potion, un aliment, des suppositoires, ou par tout autre moyen semblable. Il observe que la violence est toujours un mal, parce qu'elle peut produire l'inflammation & même l'ulcération de la matrice, qui sont des accidens dangereux. Dans un autre endroit, il met l'inflammation de la matrice au rang des maladies mortelles *(g)*.

Causes de la stérilité.

Après avoir exposé, avec Hippocrate, les signes de la grossesse & de l'avortement, & les accidens qui en sont les suites, passons au développement des causes de la stérilité. Il dit qu'une femme qui prend un embonpoint *(h)* extraordinaire ne conçoit pas, parce que l'épiploon trop chargé de graisse pressant la matrice, empêche qu'elle ne reçoive la matière de la conception: il conseille alors de chercher à diminuer cet embonpoint. Dans un autre aphorisme *(i)*, il avance que les

(e) *Epidemic.* lib. III.
(f) *De morb. mulier.* lib. I.
(g) Aphorism. XLIII, *sect. V.*
(h) *De naturâ mulieb.*
(i) Aphorism. LXII, *sect. V, apud Galen.*

femmes dont la matrice eſt d'une température ou trop chaude ou trop humide ſont ſtériles, & que chez les femmes fécondes elle tient le milieu entre ces deux extrêmes. Nous ne le ſuivrons pas dans l'expoſition des remèdes *(k)* qu'il indique pour ces deux états. Il décrit une manière aſſez plaiſante de connoître ſi une femme eſt ſtérile par ſa faute ou par celle de ſon mari. Elle conſiſte à faire brûler ſous la femme, bien enveloppée dans ſes habits par le haut & par le bas, des odeurs fortes, comme l'encens, la myrrhe & le ſtyrax. Si l'on remarquoit que l'odeur ne ſortît point par la bouche ni par les narines, la femme étoit réputée ſtérile par ſa faute; & au contraire, ſi l'odeur pénétroit par la bouche & par les narines *(l)*. Galien nous apprend que cette épreuve *(m)* étoit une de celles qu'employoient certaines villes, où l'on vouloit perpétuer le trône ou le ſacerdoce dans la famille du Roi ou du Prêtre. Si la ſtérilité de la femme étoit cenſée dépendre d'elle, le mariage étoit nul, & il eſt probable que le divorce étoit ſouvent le réſultat d'une expérience qu'on étoit toujours maître d'interpréter à ſon gré.

De l'accouchement naturel, difficile & contre-nature.

Quant aux accidens de l'accouchement, Hippocrate remarque que, ſi une femme a une perte de ſang ſans douleur au moment d'accoucher, il eſt à craindre que le fœtus ne vienne mort ou au moins très-foible *(n)*. Il propoſe, au commencement de la perte, d'appliquer ſur le ventre une éponge mouillée, ou quelque linge doux & uſé trempé dans l'eau froide, & de faire coucher la malade les pieds plus élevés que la tête *(o)*. Mais ſi une femme jeune, vigoureuſe, d'un tempérament ſanguin eſt depuis pluſieurs jours dans les douleurs de l'enfantement, il conſeille de la ſaigner au pied, & de lui tirer du ſang en raiſon de ſes forces *(p)*. Il regarde comme un bon ſigne l'éternument qui ſurvient à la femme dans

(k) *De morb. mulier.* lib. I.
(l) Aphoriſm. LIX, *ſect. V.*
(m) Galen. *in hunc Aphoriſm.*
(n) *De ſuperfœtatione.*
(o) *De morb. mulier.* lib. II.
(p) *Idem*, lib. I.

l'accouchement difficile *(q)*. Au moment de l'accouchement, il remarque que la respiration de la femme est accélérée, & que des douleurs vives se font sentir aux lombes, parce qu'elles sont frappées par le fœtus *(r)*. Il paroît avoir connu certaines tumeurs polypeuses qui font obstacle à l'accouchement, lorsqu'il dit : « Si les parties génitales rendent une odeur forte,

Polype du vagin.

» & qu'il y ait quelque excroissance accompagnée de douleur, » on dissipera l'odeur forte avec l'anis pris le matin à jeun dans » du vin, & la douleur par la semence de persil prise de la même manière. Quant à l'excroissance, il faut la couper *(s)* »

Hippocrate observe que les femmes qui accouchent de leur premier enfant *(t)* ont un travail plus pénible, parce qu'elles ne sont point familiarisées avec les douleurs, & que tout le corps est en souffrance, particulièrement les reins & les hanches, par l'écartement des os. Ne sembleroit-il point, par ce passage, que l'écartement du pubis, ce point de fait qui a tant excité de controverses dans ces derniers temps, a été aperçu par Hippocrate? Voici comment il décrit la marche naturelle & progressive de l'accouchement. Si le fœtus est emporté en bas par le poids de sa tête, les membranes suivent, & paroît ensuite le cordon ombilical auquel est attaché le placenta. Lorsque l'écoulement des eaux *(u)* accompagne l'accouchement, il annonce qu'il est très-facile; mais quand cet écoulement a précédé de quelques jours, l'accouchement est sec & laborieux. Dans un accouchement de cette espèce, où l'enfant se présentant bien avance lentement, il regarde comme un secours efficace de faire éternuer *(x)* la femme, en lui comprimant le nez; si cela ne réussissoit pas, il la faisoit secouer sur-tout pendant les douleurs. Il estime très-difficile l'accouchement où l'enfant se présente en travers ou par les pieds. Pour appuyer ce qu'il avance, il se sert de cette comparaison : « Il y a de la » difficulté à tirer en travers un noyau d'olive mis dans un vase

(q) Aphorism. XXXV, *sect. V.*
(r) *De morb. mulier.* lib. I.
(s) *De naturâ mulieb.*
(t) *De naturâ pueri.*
(u) *De exsect. fœtûs mortui in utero.*
(x) *De morb. mulier.* lib. I.

dont

dont l'embouchure est étroite; par la même raison une femme «
doit en éprouver une très-grande lorsque l'enfant est en «
travers. » Il croit la circonstance encore plus embarrassante quand les pieds viennent les premiers, & il annonce que pour l'ordinaire la mère ou l'enfant, ou même tous les deux périssent. Mais une des principales causes qui, selon lui, empêchent l'enfant de sortir, c'est lorsqu'il est mort, sphacelé, ou qu'il se présente en double *(y)*.

Une erreur des Anciens, qu'Hippocrate a partagée, c'étoit de croire que le fœtus est mobile dans la matrice; & cette erreur en a fait naître de plus dangereuses dans la pratique, parce qu'ils inférèrent de-là qu'on pouvoit changer la situation du fœtus dans la matrice, par des secousses données à la femme en travail. Si un fœtus se présentoit double, mort ou vif, voici ce qu'Hippocrate pratiquoit pour le faire venir par la tête. Il faisoit garnir un lit de manière que la femme eût les pieds élevés & la tête fort basse; il repoussoit le fœtus & secouoit la femme de côté & d'autre: ensuite il faisoit ôter ce qu'on avoit mis au pied & sous les hanches, puis on lui remettoit un traversin sous la tête. Si le fœtus vivant présentoit une jambe ou toutes les deux, il suivoit encore la même pratique, & faisoit mettre la femme dans un bain chaud pour la restaurer un peu *(z)*. Ailleurs il propose un moyen à peu près semblable. On étendoit la femme sur un drap, on recouvroit d'un autre les parties naturelles, & avec d'autres linges on lui enveloppoit les jambes & les bras; deux femmes la prenoient chacune par une jambe, deux autres chacune par un bras, & la secouoient fortement au moins dix fois: on la remettoit ensuite sur son lit, de manière qu'elle eût la tête en bas & les pieds en haut. Après cela toutes les femmes, lui laissant les mains libres, la secouoient par les pieds à plusieurs reprises, afin que le fœtus secoué se rangeât dans un plus grand espace, & sortît ensuite naturellement *(a)*.

(y) Loco citato.

(z) De morb. loc. citat.

(a) De exsect. fœtûs mortui in utero.

Si le placenta ſort de la matrice avant l'enfant (choſe qui ne pourroit arriver que dans le cas où l'arrière-faix ſeroit implanté à l'orifice de la matrice), Hippocrate avertit que la femme accouche difficilement, & que le danger eſt grand à moins que la tête ne ſe préſente la première *(b)*. Quand l'arrière-faix n'eſt point ſorti auſſitôt après l'accouchement, il dit qu'il ſurvient des douleurs au bas-ventre, & des fièvres accompagnées de friſſons; mais qu'après ſa ſortie, la femme revient en ſanté. Il ajoute que, pour l'ordinaire, le placenta ſe corrompt & ſe détache le ſixième ou ſeptième jour, & même quelquefois plus tôt *(c)*. Dans un de ſes aphoriſmes *(d)* il conſeille, pour faire ſortir l'arrière-faix, de faire prendre à la femme un ſternutatoire, & de lui boucher auſſitôt le nez & les oreilles. Ailleurs il dit que ſi le placenta ne ſort point aiſément, il faut le tirer par degré & ſans violence, de crainte qu'une extraction ſubite ne cauſe quelqu'inflammation. En conſéquence, il avoit imaginé de placer la mère ſur un ſiége, & de coucher à ſes pieds l'enfant, ſur un tas de laine bouffante & récemment cardée, afin qu'en s'affaiſſant inſenſiblement, elle n'excitât qu'un tiraillement doux & gradué; ou-bien il le mettoit ſur deux outres attachées enſemble & remplies d'eau, qu'il perçoit d'un ſtilet, afin que l'eau s'en écoulât peu à peu, ce qui produiſoit le même effet. Si par accident le cordon avoit été rompu ou qu'on l'eût coupé par mégarde, il ſuppléoit au poids de l'enfant par une pierre ou quelqu'autre choſe ſemblable. Il aſſure que c'eſt la meilleure manière d'extraire le placenta, & qu'il n'en a jamais vu arriver d'accident *(e)*.

Il pronoſtique que, quoique le fœtus ſoit dans la ſituation naturelle, s'il ſort difficilement & avec le ſecours des machines du Médecin, il ſurvit peu de temps. Alors il donne un conſeil que quelques Accoucheurs ſuivent encore aujourd'hui : c'eſt de ne point couper le cordon ombilical que l'enfant n'ait rendu

---

(b) De ſuperfœtatione, initio.
(c) De mulier. morb. lib. I.
(d) Aphoriſm. XLIX, *ſect.* V; *& Epidem.* lib. II.
(e) De ſuperfœtatione.

l'urine, qu'il n'ait éternué, crié ou fait quelque mouvement : s'il tarde à donner quelqu'un de ces ſignes de vie, il avertit de ne rien précipiter, qu'avec le temps ils pourront ſe manifeſter *(f)*.

Toutes les ſituations qu'Hippocrate regardoit comme mortelles, ou au moins comme très-dangereuſes, ſont conſidérées aujourd'hui d'un tout autre œil, grâce aux progrès qu'a faits la Chirurgie depuis environ un ſiècle : mais nous n'en ſavons guère plus que lui ſur les ſignes de la mort du fœtus dans le ſein de la mère. Pour s'aſſurer de ce fait, il ordonnoit à la femme de ſe coucher tantôt ſur le côté droit & tantôt ſur le gauche ; car il obſerve que l'enfant tombe du côté où la mère ſe porte, comme une pierre ou comme un poids, & que la femme a le pubis froid. S'il eſt vivant, le pubis eſt chaud, & tout le ventre ſuit le reſte du corps *(g)*. Si l'on compare la manière cruelle dont Hippocrate tiroit le fœtus avec ce qui ſe pratique de nos jours, on verra qu'à cet égard la Chirurgie a fait encore beaucoup de progrès. Pour tirer un enfant mort, il introduiſoit dans la matrice ſa main enduite de cérat, le pouce armé d'un inſtrument tranchant qu'il appelle *ongle ;* il coupoit d'abord le bras, qu'il tiroit dehors : il introduiſoit de nouveau la main dans la matrice, déchiroit le ventre du fœtus, dont il emportoit peu à peu les entrailles ; enſuite il briſoit les côtes, afin de rendre le reſte du corps moins volumineux & ſon extraction plus facile *(h)*. Ailleurs il décrit un procédé pour le moins auſſi effrayant. Lorſque le fœtus mort, ſitué obliquement dans la matrice, préſentoit la main, il couvroit d'un drap la tête & la poitrine de la femme, pour ſouſtraire à ſes regards ce qu'il alloit faire ; alors il ſaiſiſſoit le bras, le tiroit au dehors, inciſoit la chair autour des épaules, & coupoit le bras dans l'article ; enſuite il faiſoit vers la clavicule une ouverture à la poitrine, & d'autres petites au ventre pour laiſſer échapper l'air ; puis il tâchoit d'engager la tête, pour la

(f) *De ſuperfœtatione.*
(g) *Loco citato.*
(h) *De morb. mulier.* lib. I, ſub finem.

tirer toute entière *(i)*. Si cette tentative étoit ſans ſuccès, il paitriſſoit la tête & tiroit le corps par parties. Des obſervations que les progrès de l'art d'accoucher ont rendu très-rares, nous ont fait connoître les accidens qu'entraîne à ſa ſuite la putréfaction du fœtus & ſa ſortie par parcelles. Hippocrate, qui a plus obſervé que nous cet accident, en fait une hiſtoire ſommaire aſſez exacte. « Si l'enfant, dit-il, eſt mort dans le » ſein de ſa mère & qu'il ne ſorte pas auſſitôt, ſoit que la matrice » ſoit humide ou qu'elle ſoit deſſéchée, il commence à ſe tuméfier, » la pourriture & la colliquation s'emparent des chairs, elles » coulent au dehors, viennent enſuite les os, enfin la mère eſt affectée de diarrhée, ſi la mort ne la prévient. »

Hippocrate *(k)* a obſervé que les femmes qui s'abſtiennent de la compagnie de leur mari, accouchent avec plus de facilité; & ailleurs il remarque *(l)* que l'approche du mari pendant l'évacuation des lochies, occaſionne des deſcentes de matrice: il en accuſe encore un mauvais accouchement *(m)*, & ce ne ſont pas les ſeules cauſes qu'il croit capables de les produire, puiſqu'au ſecond livre *des Épidémies*, il convient que les veuves & les filles même ne ſont point à l'abri de cette maladie. En raſſemblant tout ce qu'il a dit ſur les deſcentes de matrice, on voit qu'il en a diſtingué de trois eſpèces: la première, lorſque le col de la matrice s'abaiſſe & entraîne avec lui *(n)* une portion du corps de ce viſcère, ce qui eſt ſenſible au tact: la ſeconde *(o)*, lorſque le corps de la matrice s'avance au point de ſe laiſſer apercevoir à l'orifice du vagin: la troiſième enfin, quand la matrice eſt totalement renverſée.

Deſcentes de matrice.

Cette maladie s'annonce, ſelon Hippocrate, par une chaleur qui ſe fait ſentir depuis les parties naturelles juſqu'à l'anus, & par l'écoulement des urines goutte à goutte & avec cuiſſon.

(i) De ſuperfœtatione.

(k) Ibidem.

(l) De naturâ mulieb.

(m) De exſectione fœtûs mortui in utero.

(n) De naturâ pueri. = *De morb. mulier.* lib. II.

(o) De ſterilib. = *De morb. mulier.* loco citato.

Il usoit d'abord de fomentations très-froides, avec la décoction de baies de myrthe & de branches de lotus, qu'il broyoit ensuite pour les appliquer en forme de cataplasme. Ce qu'il proposoit encore de plus salutaire, c'étoit la situation, qui consistoit à se tenir couché les pieds plus élevés que la tête. Persuadé que la matrice étoit sensible au parfum des odeurs suaves, il en mettoit de très-fortes & très-fétides aux parties naturelles, & de plus agréables sous le nez. Il ne permettoit à la malade que des alimens de facile digestion, & pour boisson le vin blanc léger. Les lotions & la compagnie de son mari lui étoient absolument interdites.

Si la matrice est tout-à-fait renversée & pendante, *comme les bourses dans l'homme*, il dit qu'on ressent des douleurs au bas-ventre & aux lombes, & qu'après un laps de temps la partie ne rentre plus. Dans ce cas il faisoit aux parties externes des fomentations froides; & sur le corps même de la matrice, il les faisoit avec une décoction de grenade dans du gros vin. Après la réduction, il introduisoit dans le vagin du miel & de la résine, faisoit coucher la malade les cuisses étendues, plus élevées que la tête, & appliquoit sur la partie des éponges. Alors il ne permettoit aucun aliment & que très-peu de boisson pendant sept jours. Si dans cet intervalle la matrice avoit repris sa situation naturelle, il s'en tenoit-là; sinon, après avoir rasé, réchauffé, lavé & enduit la partie de cérat & de poix, il lioit la malade à une échelle, la tête en bas, la faisoit secouer, & réduisoit la matrice avec la main; ensuite il lioit ensemble les cuisses rapprochées & laissoit dans cet état la malade le jour & la nuit suivante. Le lendemain, pour rappeler ou fixer la matrice, il appliquoit à la hanche une large ventouse, qu'il laissoit long-temps; & quand il la levoit, au lieu de faire des scarifications, il attendoit que la chair s'affaissât d'elle-même. Pendant sept jours, il tenoit la malade à la diète la plus sévère, & à très-peu d'eau froide; ensuite il admettoit des alimens très-légers & en petite quantité. La malade gardoit le lit quarante jours, sans qu'il lui fût permis de se lever, même pour les évacuations naturelles; ce temps

expiré, elle pouvoit se lever, mais il falloit qu'elle marchât peu & vécût de régime.

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir de la Chirurgie d'Hippocrate dans ses Écrits, & il y a bien de l'apparence qu'on n'y trouve pas les bornes de ses connoissances dans cette partie importante de l'art de guérir; car en parlant de l'inflammation des mamelles & des tumeurs dont elles sont affectées, il nous laisse apercevoir que de son temps on faisoit l'amputation de cette partie; mais il n'en décrit point le procédé.

Avant de quitter ce qui concerne l'accouchement & les maladies des femmes, il convient d'examiner une question relative à cet objet. Hippocrate, dans son *Serment,* fait jurer à ses disciples de ne point procurer d'avortement; &, dans le livre *de la nature de l'enfant,* il avoue sans détour qu'il en a procuré un lui-même à une Musicienne. Ici le précepte paroît manifestement en contradiction avec la conduite. Pour sauver cette contradiction, les auteurs ont pris le parti de regarder comme apocryphe l'un des deux ouvrages; mais il semble qu'en se rappelant les usages de son pays & de son siècle, il n'étoit pas si difficile de lever la difficulté. Il n'est personne un peu versé dans la connoissance de l'antiquité qui ne sache que l'avortement & l'exposition étoient des choses permises, au moins tolérées de son temps. Il faut donc considérer ici Hippocrate comme citoyen & comme philosophe. Comme citoyen, il s'est permis une seule fois une action autorisée par le préjugé: comme philosophe, comme maître, il a vu dans cette action un attentat contre la Nature, il l'a défendu de tout son pouvoir, il a cherché à le rendre odieux aux jeunes Médecins qui s'attachoient à son école.

L'opération de la lithotomie a donné lieu à une pareille controverse. De ce qu'Hippocrate faisoit jurer à ses Élèves de ne se point mêler de cette opération, on a encore conclu que l'ouvrage où il en parle étoit supposé, & postérieur à la division de la Médecine en trois professions. Mais avec quelque attention on se fût, je crois, épargné une conséquence aussi hasardée, puisqu'Hippocrate motive sa défense en disant à ses

Élèves de laisser cette opération à ceux qui s'étoient exercés à la faire. Ce qu'on peut raisonnablement inférer, c'est sans doute que quelque famille étoit en possession de la pratiquer exclusivement, & que les tentatives de ceux qui s'en étoient mêlés n'avoient sûrement pas été heureuses; car Hippocrate ajoute aussitôt qu'*il ne faut entrer chez les malades que pour y être utile.* Il n'y a guère plus d'un siècle que la pratique de cette opération étoit un patrimoine de la famille des *Colots;* il est donc encore moins surprenant qu'il en ait été de même du temps d'Hippocrate.

Quelques Médecins, peu versés dans la lecture des Écrits d'Hippocrate, ont encore conclu du même passage, que ce grand homme n'avoit point exercé la Chirurgie; mais c'est une erreur palpable, c'est ne point voir la clarté du Soleil en plein midi. Nous pouvons assurer, au contraire, qu'Hippocrate a regardé la Chirurgie comme la partie essentielle & constituante de la Médecine, puisqu'on ne trouve rien, ou presque rien, dans le livre qu'il a intitulé *du devoir du Médecin,* qui n'appartienne expressément à la Chirurgie. On peut voir en cent endroits de ses ouvrages, que la Chirurgie étoit sa ressource dans les maladies graves & opiniâtres, où la Médecine interne avoit échoué. Dans les traités purement Chirurgicaux, il parle toujours d'après lui-même, d'après sa propre expérience. Fait-il le portrait du Médecin? On y reconnoît particulièrement celui du Chirurgien. « Le Médecin, dit-il dans le *livre des vents,* n'a « sous les yeux que des dangers, il ne touche que des choses « désagréables, & les calamités des autres ne lui laissent entrevoir « que sa propre misère; mais les malades sont garantis, par son « art, des plus grands maux, des maladies, des afflictions, des « douleurs, de la mort même: d'où il est visible que dans tous ces accidens la Médecine donne des secours réels. » Par la Médecine il paroît entendre sur-tout la Chirurgie.

Médecins contemporains d'Hippocrate.

L'HISTOIRE ne nous offre pas fréquemment de ces hommes célèbres qui ont changé la face des Arts & des Sciences; il semble que la Nature ait besoin de se reposer, quand elle

a formé un grand homme : cette vérité physique se trouve confirmée dans les successeurs d'Hippocrate. On ne sauroit dissimuler cependant qu'il existoit de son temps des Médecins distingués; mais, de son aveu même, il y en avoit *(p)* peu de célèbres & beaucoup d'ignorans. Il étoit en effet assez difficile que la chose fût autrement, la Médecine étant un champ ouvert *(q)* aux esclaves comme aux personnes libres. Sans capacité, sans examen, sans forme légale, on étoit Médecin dès qu'on vouloit l'être. Avec quelques recettes, de l'effronterie, plus souvent de la mauvaise foi, on ne tardoit pas à être décoré de ce nom par le vulgaire. A ce titre combien n'en aurions-nous pas aujourd'hui! La vie des citoyens étoit à la merci du premier charlatan famélique & du premier ignorant qui se mêloit de l'art de guérir. C'est ce dont Hippocrate se plaint avec amertume, lorsqu'il dit « que dans toutes les Républiques il n'y avoit que les Médecins » dont les fautes ne fussent punies que par la honte ou le mépris; » mais, ajoute-t-il, cette peine les affecte d'autant moins qu'ils sont tous dévoués à l'infamie *(r)*. » Il falloit, pour faire tenir ce langage au Médecin de son temps & le plus habile & le plus honnête, que le brigandage à cet égard fût porté fort loin. Heureusement il est peu de ces gens ineptes, de ces empoisonneurs publics dont les noms soient échappés à l'oubli des temps. Parmi les contemporains d'Hippocrate qui ont joui de quelque réputation, on compte Philistion, Ariston, Phæon, Ctésias, Nicomaque, Acésias, Pittalus ou Spittalus & Archidamus. Dans ce nombre, nous ne nous arrêterons qu'à ceux qui ont enrichi la Chirurgie par leurs travaux ou leurs productions. Galien *(s)* attribue le livre *de la diète*, inséré

(p) *Medicos famâ quidem & nomine multos, re autem & opere valde paucos.* Hipp. *de lege.*

(q) Plat. *de legib. lib. IV.*

(r) *Solis Medicis delinquentibus nulla pœna in reb. publicis statuta est, præterquàm ignominiæ :* (ἀδοξίας , existimationis jacturæ) *verum hæc non lædit eos, qui toti quanti sunt ex infamiâ compositi. Simillimi hujusmodi Medici sunt personis mutis, quæ in tragædiis introducuntur. Quemadmodum enim illi figuram quidem & habitum ac personam Histrionum referunt, Histriones enim non sunt.* De lege.

(s) *Comment. I, de vict. ration. in acut.*

parmi

parmi les œuvres d'Hippocrate, à Euriphon, à Phaon, à Philistion ou à Ariston. On ne sait rien de Phaon, non plus que d'Euriphon, sinon que le dernier avoit écrit sur l'anatomie *(t)*. Philistion est plus connu; Plutarque *(u)* & Aulu-gelle *(x)* le qualifient de *Médecin ancien & distingué:* Diogène-Laërce *(y)* le fait originaire de Sicile, & d'autres de Locres. Il ne nous reste de ses écrits que quelques fragmens épars: il faisoit servir la respiration à la ventilation & au rafraîchissement de la chaleur naturelle *(z)*. Des quatre qualités premières, le chaud, le froid, l'humide & le sec, il croyoit que les unes étoient actives & les autres passives *(a)*. L'auteur du livre des machines, attribué à Oribase, parle de celle de Philistion pour réduire les luxations, mais il n'en donne pas la description *(b)*. Philistion faisoit usage du chou broyé ou en décoction avec la farine d'orge, dans les ulcères anciens & sordides *(c)*. Ce qui reste d'Ariston est un cataplasme contre la goutte, contre le *phyma* ou furoncle naissant, & en général contre toutes les douleurs *(d)*. Nous avons plusieurs Médecins du même temps dont il ne nous reste que les noms, tel qu'Eudoxe, Cnidien, disciple de Philistion; un *Théomédon;* un *Méton,* Athénien; un *Chrysippe,* qui peut-être est celui dont Celse nous a conservé une espèce d'emplâtre *(e)* contre les douleurs des articles. Pour Ctésias, Médecin célèbre & parent d'Hippocrate *(f)*, il étoit de Cnide & vécut sous le règne d'Artaxerxès-Memnon, roi des Perses, dont il devint le Médecin. On apprend de Diodore de Sicile *(g)* les raisons qui le déterminèrent à passer en Perse, & les honneurs qu'il reçut dans cette cour: il y guérit le Roi d'une blessure qu'il avoit reçue dans une bataille contre Cyrus le jeune, son frère. Il ne

PHAON.
EURIPHON.
PHILISTION.
ARISTON.
EUDOXE.
THÉOMÉDON.
MÉTON.
CHRYSIPPE.
CTÉSIAS.

(t) Galen. *Comm. II, in lib. Hipp. de nat. human.*

(u) *Symposiac. VII, cap. 1.*

(x) *Noct. Attic. lib. VII, cap. 1.*

(y) *In vitâ Eudox.*

(z) Galen. *De nat. facult. lib. II.*

(a) Idem, *De utilitate respirat.*

(b) Oribas. *cap. 4.*

(c) Plin. *Hist. Nat. lib. XX, cap. 9.*

(d) Cels. *lib. V, cap. 18, §. 33.*

(e) Idem, *loco citato.*

(f) Galen. *Comm. de artic. IV.*

(g) Diod. Sic. *lib. II.*

nous reste, de ce que Ctésias avoit écrit sur la Médecine, qu'un fragment, par lequel *(h)* on voit qu'il regardoit, contre le sentiment d'Hippocrate, la réduction de la cuisse comme absolument inutile, persuadé que quelque précaution qu'on prît, la tête de cet os une fois déplacée ne pouvoit plus être retenue dans sa cavité. Galien oppose à cette opinion plusieurs exemples de guérison, & il assure que le succès doit être constant, à moins que la luxation ne soit produite par une surabondance d'humidité, accident auquel on peut encore remédier. Ctésias est plus connu comme historien; il avoit écrit l'histoire d'Assyrie, mais son autorité, même à cet égard, n'est pas aujourd'hui d'un grand poids.

NICOMAQUE. Nicomaque *(i)*, père d'Aristote, descendoit, à ce qu'on croit, de Nicomaque, fils de Machaon. Il fut Médecin d'Amyntas II, roi de Macédoine. Il avoit écrit un livre sur les choses naturelles, & six autres sur la Médecine, qui sont perdus depuis long-temps. ATTALUS. Attalus est cité par Aristophane, dans la comédie des Acharnaniens, comme un Médecin célèbre, auquel il conseille de s'adresser pour une certaine maladie des yeux. ACÉSIAS. On apprend du même Comique, qu'Acésias étoit un Médecin très-malheureux dans sa pratique; tous les malades périssoient dans ses mains; & de-là le proverbe grec *(k)*, lorsqu'on parloit d'une affaire qui devenoit toujours plus mauvaise, malgré les soins qu'on y apportoit, *Acésias l'a traitée.* ARCHIDAMUS. Archidamus, Médecin du même âge, proscrivoit l'huile dans les frictions qu'on avoit coutume *(l)* de faire chez les Grecs après le bain, par la raison qu'elle durcit & brûle la peau en s'échauffant: il donnoit la préférence aux frictions sèches.

Quoiqu'Hippocrate eût séparé la Philosophie de la Médecine, plusieurs Philosophes ne laissèrent pas de se livrer au moins à la théorie de cette dernière science *(m)*. On trouve

---

(h) Galen. *Comment. IV, in lib. de articul.*

(i) Diogen. Laërt. *lib. V, initio; &* Suidas, *in voce* Nicom.

(k) Erasm. *Adagia.* = Jacobus Baifrus, *Adagior. medecinal. pag.* 5.

(l) Galen. *de simpl. medic. facultat. lib. II, cap.* 5.

(m) Elian. *Variar. hist. lib. III, cap.* 22.

dans Platon quelques systèmes Physiologiques, que l'exactitude & la marche de l'histoire ne nous permettent pas de passer sous silence. Ce Philosophe naquit à Athènes, dans la LXXXVIII.e Olympiade *(n)*: son père descendoit de Codrus, & sa mère de Solon. A l'âge de vingt ans, il suivit les leçons de Socrate; & ce Philosophe étant mort, il s'attacha à Cratilus, disciple d'Héraclite. A vingt-huit ans, il alla étudier à Mégare, sous Euclide; de-là à Cyrène, sous le mathématicien Théodore; puis en Italie, sous Philolaüs & Euritus; enfin en Égypte, chez les Prêtres de cette nation. Il avoit dessein de pousser plus loin ses voyages, mais les guerres de l'Asie l'obligèrent de revenir dans sa patrie, où il ouvrit une école de Philosophie dans un lieu appelé l'*Académie.* Ce Philosophe reconnoissoit quatre élémens, le feu, l'air, la terre & l'eau. Il enseignoit que c'est par la moëlle de l'épine que commence *(o)* la formation du corps humain, & que la colonne osseuse est destinée à la mettre en sûreté. Les os ne sont, selon lui, qu'une terre subtile, pure & ténue, dont la moëlle forme une masse en y jetant tour-à-tour du feu & de l'eau; de manière que ces deux élémens n'ont plus la faculté de lui faire perdre la consistance qu'elle a acquise. Il prétend que par un mélange & une distribution du feu, de l'eau & de la terre, les Dieux, architectes suprêmes de notre corps, ont composé une masse fermentée de l'acide & du sel, dont il est résulté une chair pleine de suc: pour les nerfs, qui sont d'une consistance moyenne entre les os & la chair, ils les ont formés d'une température non fermentée. Il croyoit l'ame immortelle renfermée dans la tête, & l'ame mortelle dans le reste du tronc. La partie de cette ame susceptible de courage & de colère, il la faisoit siéger, comme Pythagore, près de la tête, entre le cou & le diaphragme, c'est-à-dire dans le cœur: l'autre partie de l'ame, avide d'aliment, de boisson & de tous les autres besoins du corps, il l'établit entre le diaphragme & l'ombilic. Il croyoit, d'après Hippocrate, en quoi même il n'est pas aussi ridicule que le dit Macrobe, puisqu'il soutenoit une PLATON.

(n) Diog. Laërt. *in vit. Plat.*

(o) Vid. dial. inscr. Tim. *passim.*

opinion reçue, il croyoit, dis-je, que l'air & une partie de la boiſſon ſervoient à lubréfier le poumon, qui à ſon tour calmoit l'effervеſcence & les mouvemens impétueux de l'ame logée dans le cœur. Cet organe, qu'il fait l'origine des veines & la ſource du ſang qui roule rapidement dans toutes les parties, a été placé par les Dieux près de la tête, afin que la raiſon réprimât par ſon ſecours & celui des veines, comme par des ſatellites, les fougues de la colère & des paſſions. Dans ce qu'il dit du foie, on ne reconnoît pas plus le divin Platon. Selon lui, ce viſcère n'eſt établi ſi voiſin de l'eſtomac, ſiége de l'ame appétente, que pour réprimer & modérer cet animal indomptable. Il ajoute que le foie n'eſt liſſe & poli comme un miroir, que pour réfléchir les images qui lui ſont préſentées par la raiſon, pour porter le trouble ou la ſécurité dans l'ame inférieure. Platon a débité ſur la génération des rêveries qui ne ſont pas moins abſurdes. Fondé ſur la métempſycoſe, il imaginoit que les hommes injuſtes & puſillanimes étoient changés en femme à la ſeconde génération. Il regardoit la matrice comme un animal avide de concevoir: ſi à l'âge compétent il ne peut y parvenir, il ſupporte cette privation avec impatience, il s'irrite & va errant par tout le corps, ferme les conduits de l'air, empêche la reſpiration, met le corps aux plus rudes épreuves & lui fait ſouffrir toute ſorte de maux, juſqu'à ce que l'amour ou le deſir réuni des deux ſexes produiſe un fruit. Quelque ridicules que ſoient ces idées, qui ne ſont tout au plus ſupportables que dans un ſens allégorique, elles ont quelqu'analogie avec ce qu'a penſé l'auteur du livre *de la nature de la femme*, inſéré parmi les œuvres d'Hippocrate; & ſi Platon ne s'eſt pas fort éloigné d'Hippocrate à pluſieurs autres égards, on a droit de lui reprocher de l'avoir plus ſouvent défiguré qu'éclairci. Il échappe aux grands hommes des abſurdités bien propres à conſoler l'ignorance & à corriger l'orgueil du ſavoir.

Deſcendans & diſciples d'Hippocrate.

Hippocrate, en mourant, laiſſa deux fils, Theſſalus & Draco, & une fille *(p)*, qui fut mariée à Polybe ſon diſciple. Theſſalus,

---

(p) Galen. *Comment. II, in lib. Hipp. de nat. hum.*

qui étoit l'aîné, demeura tout le temps de ſa vie à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine. Galien *(q)* qualifie Theſſalus d'homme admirable, ſans nous apprendre à quel titre. Pour Draco, il ne nous en a conſervé que le nom; enthouſiaſte comme il étoit de cette famille, il falloit qu'il n'y eût abſolument rien de plus à en dire. Celui qui répondit le plus à la réputation d'Hippocrate, fut Polybe de Cos ſon gendre, qui, après la mort de ſon beau-père, ſe chargea de l'éducation des jeunes Médecins, auxquels il enſeigna ce qu'il avoit puiſé dans la pratique & l'obſervation. Plein de zèle pour ſa patrie *(r)*, il aima mieux la ſervir dans l'enſeignement & l'exercice de ſon art, que de chercher les faveurs de la fortune dans les places que ſa réputation auroit pu lui procurer. Les Anciens lui ont attribué pluſieurs livres qui étoient déjà compris, avant Galien, dans le canon des ouvrages d'Hippocrate. Tels ſont le *traité de la ſemence*, le I.[er] & le IV.[e] livre des *maladies des femmes*, le livre des *affections*, celui des *affections internes*, celui de *la nature humaine*, le livre de *la nature des os*, & un autre de *la nature de l'enfant*. Ces livres ſont-ils réellement de lui, d'Hippocrate ou de quelques autres? Il ſeroit long, difficile & peut-être même impoſſible de décider une pareille queſtion. Si ces écrits appartiennent à Polybe, comme l'ont voulu des Auteurs anciens & quelques modernes, on ne ſauroit douter, malgré l'aſſertion de Galien, qu'il ne ſe ſoit écarté en divers points de la doctrine de ſon maître. Cet ancien dogme d'Hippocrate, ſur le paſſage de la boiſſon dans la trachée-artère & le poumon, eſt vivement réfuté à la fin du IV.[e] livre des *maladies des femmes*, attribué à Polybe; & ce n'eſt ſûrement pas là le ſeul endroit où l'on pourroit trouver le diſciple en contradiction avec le maître.

THESSALUS.

DRACO.

POLYBE.

On fait encore mention des enfans d'Hippocrate Athénien. Ils étoient au nombre de trois, Téléſiphe, Démophoon & Périclès. Ils ſont joués par Ariſtophane *(ſ)*, dans la comédie des *Nuées*. Leur ſtupidité & leur impudence étoient paſſées en

TÉLÉSIPHE.
DÉMOPHOON.
PÉRICLÈS.

(q) Comment. I.
(r) Loco citato.

(ſ) Τοῖς ἱπποκράτους ὑέσιν εἴξεις, καὶ σε καλοῦσι βαλιτομάμαν. *Verſ.* 997.

proverbe : *ſot & impudent comme les enfans d'Hippocrate.* Un ancien ſcholiaſte leur attribue des mœurs infames *(t)*, & il s'appuie du témoignage d'Eupolis, autre Poëte qui n'en avoit guère meilleure opinion. A la vérité, Galien *(u)*, en parlant de ces enfans, n'avance rien qui tende à confirmer ces accuſations flétriſſantes ; mais ſa partialité ne nous permet pas d'interpréter ce ſilence en leur faveur. Rarement les enfans d'un grand homme héritent des qualités de leur père.

Parmi les diſciples d'Hippocrate, ou ceux qu'ils ont formés, on nomme encore Dexippe ou Dioxippe, un Apollonius, Dioclès de Caryſte, Mnéſithéus, Praxagore, Chriſippe, Cnidien, diſciple d'Eudoxe, & pluſieurs autres Médecins diſtingués. Ce qui peut nous donner une haute idée de la réputation de Dioxippe, & de ſon amour pour ſa patrie, c'eſt qu'ayant été appelé par Hécatomne, roi de Carie *(x)*, pour guérir Mauſole & Pixodare ſes fils, qui étoient dangereuſement malades, il ne voulut point y aller que ce Prince n'eût fait la paix avec ſes concitoyens. On ne ſait rien d'Apollonius qui mérite place ici. Quant à Dioclès de Caryſte, ville d'Eubée, c'étoit, de l'aveu de tous les Anciens, un ſecond Hippocrate par l'âge & par la réputation *(y)*. Quoique Suidas le faſſe vivre ſous le règne de Darius fils d'Hyſtape, d'autres ſous celui d'Antigone, nous croyons, d'après le témoignage des auteurs que nous venons de citer, qu'on doit le placer peu de temps après Hippocrate. Il avoit écrit ſur la formation du fœtus dans la matrice, & il en donne les progrès ſemaine par ſemaine ; mais, attaché à la doctrine de Pythagore, c'eſt par le nombre de ſept qu'il détermine tout *(z)*. Il ſoutenoit, ainſi que Polybe, que les enfans nés au huitième mois pouvoient vivre *(a)*. C'eſt lui qui a écrit le premier ſur la diſſection des animaux ; Galien,

DIOXIPPE.

APOLLONIUS.

DIOCLÈS.

(t) Τῆς ὑωδίας.

(u) Lib. quod animæ mores ſequantur temperamentum corporis.

(x) Suidas, *voce* Dioxipp.

(y) Plin. *lib. XXVI, cap.* 2. Celſ. *præfat. lib. I, poſt* Hippocratem, Dioclès Caryſtius, *&c.* Galien, *de differt. vulv.* dit préciſément qu'il vécut peu de temps après Hippocrate.

(z) Macrob. *in ſomn. Scipion.*

(a) Cenſor. *de die nat. cap.* 7. Plut. *de Placit. Philoſophor. lib. V, cap.* 18.

dont nous tenons ce fait *(b)*, nous donne, dans un autre endroit, une idée peu favorable de son savoir anatomique: au moins est-il vrai qu'il connoissoit mal la position du colon qu'il plaçoit *(c)* avant l'iléon. Empédocle ne croyoit les mules stériles qu'à cause de la petitesse de leur matrice, & de sa situation inclinée, qui favorise l'écoulement de la matière séminale; Dioclès, qui avoit disséqué des mules, souscrit à ce sentiment, & va jusqu'à dire *(d)* que c'est la même cause qui produit la stérilité dans les femmes. Les fragmens qui nous restent de sa doctrine dans Oribase, Censorin & d'autres Anciens, attestent qu'il a suivi celle d'Hippocrate. Celse *(e)* lui attribue l'invention d'un instrument propre à tirer les traits qui ne pouvoient être repoussés par le côté opposé. Il est encore cité avantageusement par le même auteur dans un autre endroit. Un passage cité par Galien nous apprend aussi que Dioclès avoit fait un *traité des bandages.* Dans la luxation des vertèbres, il se servoit de l'échelle, décriée à si juste titre par Hippocrate, & même il vouloit dans ce cas qu'on enlevât les malades jusqu'au toit de la maison *(f)*. Enfin Dioclès, à l'exemple d'Hippocrate, exerça son art avec beaucoup de noblesse & de désintéressement: vertu estimable, mais rare & précieuse aux yeux des ingrats. Praxagore *(g)*, fils de Nicarchus, de l'île de Cos, étoit contemporain de Dioclès, & un des derniers Asclépiades qui ait eu quelque réputation dans l'art de guérir. On ne trouve pas qu'il ait fait de grands progrès en anatomie *(h)*; mais on lui donne dans cette partie un disciple *(i)* qui ne laissera jamais oublier le maître, c'est Hérophyle. L'opinion où étoit Praxagore, que les nerfs tiroient leur origine du cœur, & que les artères parvenues à l'extrémité des parties se convertissoient en nerfs, l'avoit conduit à regarder

PRAXAGORE.

(b) *Administr. anat. lib. II.*

(c) Cels. *lib. VII, cap. 5.*

(d) Plutarc. *de placit. Philosophor. lib. VIII, cap. 5.*

(e) Cels. *lib. VII, cap. 5, §. 3.*

(f) Galen. *de articul. comment. III.*

(g) Galen. *de natur. facult. & de dissect. vulvæ.*

(h) Idem, *loco citato.*

(i) Idem, *Method. medend. lib. I, cap. 3; & de differ. pulsuum. lib. IV, cap. 3.*

le cerveau (k) comme une excreſcence ou une appendice de la moëlle épinière. Il prétendoit auſſi que les artères ne contiennent point de ſang (l), d'où l'on peut inférer qu'il commença à diſtinguer les artères des veines. Galien s'étonne que le même auteur ait enſeigné qu'on doit connoître l'état du ſang par le pouls; mais on verra, dans l'hiſtoire d'Éraſiſtrate, quel tour on prenoit pour ſauver cette contradiction.

Praxagore (m) a donné le premier le nom de *veine-cave* à ce canal qui part du foie pour aller aux reins. On rencontre dans Cœlius-Aurélianus quelques fragmens (n) de ſa doctrine. Mais qui pourroit n'être pas révolté de ſes procédés curatifs dans la paſſion iliaque? C'étoit plutôt l'art de tourmenter les malades que celui de les ſoulager. Après avoir long-temps continué les vomitifs ſans ſuccès, dans la vue de faire évacuer par en haut les excrémens retenus dans les inteſtins, il ouvroit quelquefois la veine, & rempliſſoit le canal inteſtinal d'air, qu'il injectoit par l'anus. Lorſqu'il avoit mis le malade à ces cruelles épreuves, il inciſoit le ventre & même l'inteſtin, dont il tiroit les matières retenues, & le recouſoit. Sa pratique, dans la cure de l'épilepſie, n'étoit ni plus douce, ni plus efficace: il commençoit par faire raſer la tête, & après pluſieurs remèdes rebutans & inutiles (o), il employoit le fer & le feu. Cœlius-Aurélianus & Galien citent pluſieurs de ſes ouvrages, dont la perte ne mérite pas nos regrets, ſi l'on en juge par ce qui nous en reſte. Vers le même temps vécut encore un Mnéſithée (p), Athénien, que Galien range parmi les plus célèbres Anatomiſtes, & que Celſe nous donne pour un très-habile Médecin. Philotime (q), diſciple de Praxagore, ſuivit les principes de ſon maître: non content d'ôter au cerveau l'origine des nerfs, & au cœur celle des artères, il aſſuroit encore que l'un & l'autre eſt

MNÉSITHÉE.

PHILOTIME.

(k) Galen. *de uſu part. lib. VIII.*

(l) Idem, *de dignot. pulſ. lib. IV.*

(m) Ruf. Epheſ. *de apell. part. corpor. hum. lib. I, cap. 33 & 36.*

(n) Cœlius Aurel. Acutor. *Morbor. lib. III, cap. 18.*

(o) Cœl. Aurel. *Tard. paſſ. l. I, c. 4.*

(p) Galen. *Comment. II, in lib. Hipp. de natur. hum. & de arte curat. ad Glauc.* Corn. Celſ. *de Medic. lib. VIII.*

(q) Idem, *Method. medend. lib. I, cap. 3.*

inutile.

inutile *(r)*. Galien, qui nous apprend cette anecdote, convient cependant qu'il avoit fait des découvertes en Anatomie & en Chirurgie. Plistonicus, autre disciple de Praxagore, soutenoit que les alimens éprouvent une putréfaction dans l'estomac *(s)*, sentiment qu'il paroît tenir d'Hippocrate.

État de la Chirurgie sous les règnes de Philippe & d'Alexandre le Grand.

Ménécrate, Médecin de Syracuse, fut plus fameux encore par son fol orgueil *(t)* que par son savoir: il se croyoit un autre Jupiter & se vantoit de guérir l'épilepsie. Il faisoit marcher à sa suite, ceux qu'il avoit guéris de cette maladie, masqués sous les attributs de quelques divinités: pour lui il avoit une robe de pourpre, une couronne d'or sur la tête & un sceptre à la main, avec une chaussure semblable à celle des Dieux. C'est dans cet étalage, pompeusement ridicule, qu'il parcourut plusieurs contrées de la Grèce. Il eut l'extravagance d'écrire une lettre à Agésilas *(u)*, d'autres disent à Philippe *(x)*, père d'Alexandre le Grand, avec cette inscription : *Ménécrate-Jupiter à Philippe, salut.* Ce Prince lui répondit ainsi: *Philippe à Ménécrate, santé.* On ajoute même qu'il lui conseilloit, par cette même lettre, *d'aller à Antycire*, ville de la Phocide, où croissoit abondamment l'ellébore, le purgatif des fous. Philippe imagina une manière plaisante de mortifier la ridicule vanité de ce Médecin, en l'invitant à un grand repas. Ménécrate avoit une table à part, on fit brûler devant lui, pour tous mets, de l'encens & d'autres parfums, pendant que les autres conviés goûtoient les plaisirs de la bonne chère. Les premiers transports de joie qu'il eut, de voir sa divinité reconnue, lui firent oublier qu'il étoit homme; mais la faim le força bientôt à s'en ressouvenir: il se dégoûta d'être Jupiter à ce prix, & sortit brusquement *(y)*. Ce Médecin avoit composé un livre intitulé: Ὁ λογγαμματος αὐτοκρατωρ *(z)*, qui est perdu depuis long-temps.

(r) Galen. *de usu part. l. VIII, c. 3.*
(s) Cels. *præfat. lib. I.*
(t) Athen. *lib. VII.*
(u) Plutarc. *in Agesil.*
(x) Elian. *Variar. hist. lib. XII, cap. 51.* Voyez aussi l'apologie pour Hérodote, *tome I, part. II, p. 339 & suiv. edit. de L. Duchat.*
(y) Elian. *lib. II, cap. 5.*
(z) Galen. *lib. I, de Antidotis.*

Il vivoit trois cents ſoixante ans avant Jéſus-Chriſt. Il faut bien ſe garder de confondre ce Ménécrate avec un autre, qui vécut ſous les empereurs Tibère & Claude *(a)*.

Critobule, autre Médecin du même temps, s'acquit une brillante réputation en tirant une flèche de l'œil de Philippe, roi de Macédoine, qu'il guérit *(b)*, à ce que dit Pline, parfaitement & ſans difformité. Alexandre ayant été bleſſé d'un trait au bras, on lui fit une inciſion pour l'extraire; on appliqua, pour arrêter l'hémorragie, des médicamens qui furent inutiles dans le premier moment : mais au bout de ſept jours, il fut en état de voler à de nouveaux exploits. Cette même cure eſt attribuée par Quinte-Curce *(c)* à Critobule, & par Arrien *(d)* à Critodème de Cos, qui étoit de la race des Aſclépiades & attaché aux armées d'Alexandre. Comme c'eſt le ſeul fait qu'on ſache de lui, nous nous diſpenſerons d'en parler ailleurs.

ARISTOTE.

Mais c'eſt ici le lieu de placer Ariſtote, fils de Nicomaque, Médecin d'Amyntas II, roi de Macédoine. Ce Philoſophe eut le bonheur de naître dans ces temps où la Grèce floriſſante uniſſoit à la gloire des armes celle des Lettres. Il vint au monde à Stagyre la première année de la XCIX.[e] Olympiade *(e)*. Il y a apparence qu'il apprit les premiers élémens de la Médecine ſous ſon père, après la mort duquel il ſe rendit à Athènes pour ſuivre les leçons de Platon. Sept ans après il quitta ce Philoſophe, qui ſe plaignit *(f)* non de ſa déſertion, mais de la dureté de ſa critique. On ne ſauroit faire un crime à Ariſtote de n'avoir pas aveuglément adopté la doctrine de ſon maître: la manière de penſer eſt libre & indépendante. Mais ce qui ne fait point l'éloge de ſon cœur, c'eſt d'en avoir ridiculiſé les principes; d'où l'on voit qu'il entroit dans ſes diſcuſſions plus de paſſion ou de goût pour la diſpute *(g)* que d'amour pour la vérité.

(a) Mercurial. *variar. lect. lib. III, cap.* 22.

(b) Plin. *Hiſt. Nat. lib. VII, c.* 38.

(c) Lib. IX, cap. 5.

(d) Lib. VI.

(e) Dionyſ. Halicarnaſ. *Epiſt. ad Amm. part. II, &* Diog. Laërt. *in vitâ Ariſtotel.*

(f) Diogen. Laërt. *loco citato.*

(g) Plutarc. *lib. adverſ. Colot.* Voy.

On ignore quelle raiſon eût Ariſtote de s'éloigner d'Athènes; on ſait ſeulement qu'il ſe retira dans un coin de l'Aſie, chez le roi des Myſiens ſon allié, qui mourut bientôt après. De-là il alla ſe réfugier à Mytilène, où il demeura trois ans. C'eſt à cette époque qu'il fut appelé par Philippe, roi de Macédoine, pour préſider à l'éducation d'Alexandre ſon fils, qui étoit pour lors dans ſa quatorzième année. Il reſta huit ans auprès de ce jeune Prince, & paſſa loin de la contrainte de la cour des momens tranquilles & paiſibles, dans un beau parc appelé *Miéza (h)*, que Philippe lui avoit fait conſtruire dans un faubourg de Stagyre. C'eſt-là vrai-ſemblablement qu'il s'occupa de l'*Hiſtoire des animaux*, que nous avons encore. Elle contient des choſes qui ne ſont point indifférentes à l'Anatomie; mais on eſt ſurpris d'y rencontrer tant d'abſurdités *(i)*, ſur-tout s'il eût, comme quelques Anciens l'ont avancé, de ſi grandes reſſources pour la compoſer. On dit (& cela n'eſt guère vraiſemblable, vu la rareté de l'argent en Macédoine avant l'expédition d'Alexandre) que ce Prince ou, ſelon d'autres, Philippe ſon père, fournit pour les frais de cette entrepriſe *(k)* une ſomme de huit cents talens, ce qui revient à près de deux millions de notre monnoie. Il n'eſt peut-être pas plus certain que des milliers d'hommes de la Grèce & de l'Aſie aient été chargés de lui communiquer ce qu'ils pouvoient apprendre à la pêche ou à la chaſſe *(l)*, & de nourrir exprès toutes ſortes d'animaux, pour découvrir ce que chacun pouvoir avoir de particulier. Quoi qu'il en ſoit, Galien *(m)* le met au rang des plus habiles Anatomiſtes, & ne craint pas de le comparer à Hérophile. C'eſt ſans contredit ſur d'autres titres que ceux qui nous reſtent qu'il porte ce jugement; car Ariſtote *(n)* avoit écrit pluſieurs

encore Elian. *Variar. hiſt. lib. III, cap. 19.*

(h) Idem, *in vitâ Alex.*

(i) Les lecteurs curieux peuvent conſulter ſur ce ſujet *Olaüs Borrichius, de Hermetis, Ægyptior. & Chimicor. ſapientiâ vindic. §. V, ad finem, cap. X, de Ariſtot.*

(k) Athen. *Deignoſophiſt. lib. IX, cap. 13.* Elian. *Variar. hiſt. lib. VI, cap. 19.*

(l) Plin. *Hiſt. Nat. lib. VIII, cap. 16.*

(m) Galen. *de diſſect. vulv.*

(n) Diogen. Laërt. *loco citato.*

livres d'Anatomie que nous n'avons plus, & que Galien a pu voir. Quoiqu'en plus d'un endroit de son Histoire, Aristote compare les viscères humains à ceux des animaux, on ne sauroit dire qu'il se soit occupé de la dissection de l'homme. Il avoue lui-même *(o)* que les parties internes du corps humain sont inconnues, que l'on n'a rien de bien certain là-dessus, & qu'il en faut juger par la ressemblance qu'elles doivent avoir avec les parties des animaux qui sont relatives à chacune d'elles. S'il a eu occasion de consulter le livre de la Nature à cet égard, on ne risque point d'avancer que l'infidélité de ses connoissances anatomiques, sur les objets qui ne demandent que le regard le plus superficiel, en donneront toujours les doutes les plus fondés & les plus légitimes. Aristote *(p)* divise le corps humain en tête, en cou, en *thorax*, en bras & en cuisses. Sous la dénomination de *thorax* il comprend aussi l'*abdomen;* mais en cela il n'est pas d'accord avec lui-même. Car dans le XIII.e chapitre du même livre il dit qu'après le *thorax* est le ventre, qu'il partage en plusieurs régions; & cette distribution externe est encore suivie en grande partie par nos Anatomistes, ainsi que celle des autres parties du corps contenue dans les deux chapitres suivans. Il comptoit huit côtes de chaque côté, y compris sans doute la clavicule. Il distingue *(q)* cinq sens dans l'homme, savoir la vue, l'ouie, l'odorat, le goût & le tact qu'il estime le plus exquis de tous. Celui auquel il assigne le second rang est le goût, toujours sans y faire contribuer en rien les nerfs. Il croyoit que le derrière de la tête est vide *(r)*, que les femmes ont au sommet de la tête une suture circulaire; que les hommes en ont trois, qui communément se réunissent pour n'en former qu'une; enfin qu'il n'entre aucune veine *(s)* dans le cerveau, qui pour cette raison est très-froid. Sur ce fondement, il ne laissoit au cerveau d'autre fonction que celle de tempérer par sa fraîcheur la chaleur du cœur. Après cela, on n'est plus

(o) Hist. animal. lib. 1, cap. 6.
(p) Loco citato, cap. 7.
(q) Loco citato, cap. 15.
(r) Loco citato, cap. 16.
(s) Loco citato, cap. 7 & 16.

ſurpris de le voir avancer que l'os qui eſt au ſommet de la tête eſt long-temps à ſe durcir *(t)*, ſur ce qu'il croit que c'eſt par-là que la chaleur s'évapore. Il ajoute que l'homme eſt de tous les animaux celui qui a le plus de cerveau en proportion de ſa grandeur, & que l'homme en a plus que la femme.

Ariſtote en dérobant au cerveau ſes plus nobles fonctions, les tranſmettoit au cœur *(u)*, qu'il regardoit comme l'origine des nerfs & des veines, & la ſource du ſang; il croyoit même qu'il ne lui venoit d'aucun endroit *(x)*. Il a bien obſervé que le cœur ſe porte un peu du côté gauche, mais on ne ſait pourquoi il lui donne trois ventricules ou réſervoirs, dont il place le plus grand à droite, le plus petit à gauche & le moyen au milieu : il les faiſoit tous communiquer avec le poumon, par de petites ouvertures *(y)* ou de petits vaiſſeaux, qui n'étoient ſenſibles que dans un ſeul ventricule. On voit qu'il confond encore les veines avec les artères, lorſqu'il avance qu'il part du cœur deux grandes veines, dont la plus groſſe ſort du côté droit & la plus petite du côté gauche; c'eſt à celle-ci que Galien *(z)* prétend qu'Ariſtote a donné le nom d'*aorte*. Il faut lui rendre la juſtice qu'il a mieux connu les inteſtins qu'aucun de ſes prédéceſſeurs : pour le foie, il le place ſur le diaphragme *(a)*, erreur qu'il ne peut avoir empruntée que d'Hippocrate.

En voilà ſuffiſamment, ce ſemble, pour donner une idée de l'Anatomie d'Ariſtote, & pour diminuer nos regrets ſur la perte des livres que nous n'avons plus. Nous inſiſterons un peu plus ſur ſa Phyſiologie, qui offre en général plus d'exactitude, au moins dans ce qui eſt de pure obſervation. On y reconnoîtra cependant quelques erreurs populaires; mais il eſt bon de ſavoir à qui on les doit.

Il penſoit que l'éruption des mois chez les femmes ſe faiſoit

---

(t) *De generat. animal. lib. II; & de partib. animal. lib. II.*

(u) *Hiſt. animal. lib. III, cap. 4 & 5.*

(x) *De partib. animal. lib. III, cap. 4.*

(y) *Hiſt. animal. lib. I, cap. 17.*

(z) Galen. *de arter. & venar. diſſect.*

(a) Ὑπὲρ τὸ διάζωμα.

au déclin de la Lune *(b)*; qu'elles sont plus aptes à la génération immédiatement après ce tribut lunaire, & que celles qui ne le payent point sont stériles pour la plupart. Il avance qu'il est des femmes qui conçoivent dans le cours de cette évacuation, & jamais dans aucun autre temps. Il attache la puissance générative, chez les femmes, à l'apparition de l'évacuation menstruelle *(c)*. Le flux périodique cesse, selon lui, dans la quarantième année: quand il passe ce terme, il ne finit qu'à cinquante ans. Il ajoute même que quelques femmes accouchent à cet âge, mais que l'évacuation ne peut excéder cette époque. Pour les hommes, il les croit propres à la génération jusqu'à soixante & même soixante-dix ans. Il avance qu'un homme & une femme qui ne peuvent avoir d'enfans ensemble, pourroient l'un & l'autre en avoir avec d'autres. Il veut qu'il y ait des hommes qui ne peuvent produire que des filles, & des femmes qui ne peuvent faire que des garçons: il cite l'exemple d'Hercule, qui dans soixante-douze enfans n'eut qu'une fille. C'est avec aussi peu de fondement qu'il prétend que, si une femme qui a été stérile vient à concevoir, elle aura plutôt une fille qu'un garçon. On peut penser, avec lui, que des femmes aptes à la génération, après avoir perdu pour un temps cette faculté, l'ont recouvrée dans la suite. Il n'est pas éloigné d'admettre l'hérédité des vices de conformation: il cite, pour établir cette opinion, l'exemple d'une femme de Sicile, qui ayant eu un commerce adultère avec un Éthiopien, donna le jour à une fille qui n'eut rien de la couleur de son père *(d)*; cette fille eut dans la suite un garçon qui en avoit tout-à-fait le teint. Sans chercher à porter atteinte à ce sentiment, je doute qu'on soit convaincu par un fait de cette nature. Il croyoit que c'étoit par le cœur que la Nature commençoit la formation de l'homme, parce qu'étant le dernier mourant, il devoit être le premier vivant *(e)*. Il pensoit que le fœtus prend sa nourriture par l'ombilic. Il a avancé que les femmes qui sont réglées tout

(b) Hist. animal. lib. VII, cap. 2.

(c) Loco citato, cap. 5.

(d) Loco citato, cap. 6.

(e) Loco citato, lib. II, cap. 4.

le temps de leur grossesse n'ont que des enfans petits, débiles & moins viables que les autres. Les garçons, selon lui, commencent à se mouvoir le quarantième jour *(f)*, & plutôt du côté droit; les filles du côté gauche, & le quatre-vingt-dixième jour: il ajoute cependant qu'on ne peut en faire une règle constante & invariable. Il appeloit la chute ou l'écoulement de la semence dans les sept jours, *effluxion*; & *avortement*, quand il arrivoit dans les quarante jours. « Un enfant mâle, dit-il, qui sort dans les quarante jours, mis dans l'eau froide, prend « de la consistance dans sa petite membrane; si on la coupe, on « y découvre un embrion du volume d'une grosse fourmi, « muni distinctement de toutes ses parties, même de celles de « la génération; mais il se dissout, si on le met dans toute autre « liqueur. »

Selon lui, la conformation d'une fille qui naît dans les trois mois, n'est pas encore complette, & ne le devient que vers le quatrième mois, où elle acquiert le reste de la distinction sexuelle. Il étoit encore dans la persuasion qu'immédiatement après la conception *(g)*, la matrice se ferme jusqu'au septième mois; qu'au huitième elle s'entr'ouvre & reste un peu béante; qu'à ce terme le fœtus fait sa culbute s'il est vivant, ou que, s'il est mort il ne la fait point; mais qu'alors la matrice ne s'ouvre pas, ce qu'il donne comme une preuve de la mort. Les symptômes de la conception qu'il établit, sont un sentiment de pesanteur universel, des obscurcissemens dans la vue & des maux de tête: accidens qui se manifestent plus tôt ou plus tard, mais assez constamment dans les dix jours. Ils sont plus ou moins violens, selon que la femme est plus ou moins surchargée de matière superflue. Plusieurs ont des nausées, des vomissemens, sur-tout celles dont les purgations arrêtées n'ont pas encore monté aux mamelles. Quelques-unes ont ces accidens au commencement de la grossesse, d'autres lorsque le fœtus est déjà grand. Vers la fin, il survient assez communément des difficultés d'uriner. Il croyoit en général qu'une

(f) Hist. animal. lib. VII, cap. 3. | *(g) Loc. cit. lib. VII, cap. 4.*

femme enceinte d'un garçon souffre moins & a moins de pâleur que lorsqu'elle l'est d'une fille. Il survient à un grand nombre de femmes, des appétits déréglés, des goûts passagers, particulièrement pendant la gestation d'une fille. Un garçon fait plutôt sentir ses mouvemens dans la matrice qu'une fille, & sort plus tôt. La fille cause une douleur continuelle & plus obtuse, & le garçon une douleur plus aiguë & plus incommode. Il prétendoit que l'usage du coït, un peu avant l'accouchement, facilite aux femmes cette douloureuse fonction. « Quelquefois, » dit-il, on croiroit que les femmes vont accoucher avant le » temps prescrit & que le travail se déclare, mais c'est l'enfant qui fait sa culbute ». Il trouve fort singulier qu'il y ait une manière simple, uniforme & un temps déterminé pour le part des animaux, & qu'il y ait tant de variété & d'inconstance dans celui de l'homme. « En effet, ajoute-t-il, on ne sauroit » dissimuler que la femme peut accoucher le septième, le hui- » tième, le neuvième plus souvent, le dixième & même quelquefois le onzième mois *(h)* ». Il soutient que le fœtus qui vient avant le septième mois, n'est pas viable, & que sept mois révolus sont le premier terme de viabilité, mais que la plupart sont à ce terme foibles & débiles. C'est pour cette raison que de son temps on les garnissoit de laine & on les enveloppoit de bandes; moyen dont l'expérience a depuis montré l'insuffisance & le danger même. Il prétend que quelques-uns des fœtus de sept mois, ont les oreilles & le nez imperforés, que la perforation s'en fait avec l'accroissement, & que la plupart s'élèvent & parviennent bien conformés à l'adolescence. Quant à ceux qui naissent au huitième mois, il soutient qu'ils peuvent vivre & même atteindre le terme ordinaire de la vie. « En Égypte où les femmes sont plus fécondes, dit-il, elles » portent & accouchent facilement de plusieurs enfans, mais dans » la Grèce il en meurt beaucoup; de manière que s'il en survit, » on ne se persuade pas qu'ils soient nés au huitième mois, mais que la femme a ignoré le commencement de sa grossesse ».

(h) Censor. *de die natal. cap. 7.*

Car

Car telle étoit alors, dans ces matières, l'autorité de Pythagore & d'Hippocrate, qu'on aimoit mieux accommoder la Nature à leur ſyſtème que de réformer leur ſyſtème ſur la Nature.

On a vu qu'Ariſtote admettoit pour le dernier terme du part, une anticipation ſur le onzième mois; mais il eſtime que celles qui accouchent au-delà, ſont dans l'erreur, en ce qu'il leur arrive ſouvent de prendre pour un commencement de groſſeſſe, une ſuppreſſion qui en a les ſymptomes. C'eſt, ſelon lui, ce qui rend le terme de l'accouchement ſi incertain; outreque chez les femmes, l'une n'a qu'un enfant, une autre pluſieurs; qu'en certains pays, les femmes en ont deux, & qu'en Égypte, elles en ont juſqu'à trois, quelquefois quatre. Il prétend qu'en général, les jumeaux vivent rarement, s'ils ſont des deux ſexes. Il avance que la femme & la jument ſont de tous les animaux les ſeuls qui ſouffrent le coït pendant la geſtation. Enfin il remarque que la ſuperfétation, quoique rare, arrive quelquefois chez les femmes, & il en cite pluſieurs exemples qui paroiſſent aſſez concluans.

Selon le même encore, la ſituation du fœtus dans la matrice eſt d'être replié ſur lui-même: il a le nez entre les genoux, & les yeux deſſus. Preſque tous les animaux ont la tête en haut, ſi ce n'eſt vers le temps de l'accouchement qu'elle ſe porte en bas; d'où il conclut que l'accouchement naturel eſt par la tête, & que celui où ſe préſentent les pieds eſt contre nature *(i)*.

« Dans l'accouchement, dit-il, les douleurs ſe manifeſtent en pluſieurs endroits *(k)*, mais ſur-tout aux cuiſſes. Les femmes qui « ont des tranchées dans le bas-ventre, accouchent promptement; « celles qui en ont dans les reins, accouchent avec plus de « peine; celles enfin qui les reſſentent dans le bas-ventre, « accouchent très-facilement: mais les femmes qui ſouffrent le « plus, ſont celles qui mènent une vie molle & ſédentaire. »

Les Sages-femmes du temps d'Ariſtote étoient encore en poſſeſſion de l'art d'acoucher: car il obſerve que leur office exige de la ſagacité & de l'intelligence, pour ſecourir

---

(i) Hiſt. animal. lib. VII, cap. 8.

(k) Loco citato, cap. 9.

promptement & à propos les femmes dans l'accouchement *(l)*. Avant que de faire la ligature, elles pressoient le cordon dans toute sa longueur, pour faire rentrer le sang qu'il contenoit. Aristote loue cette mauvaise pratique qu'il croit propre à rendre les enfans plus forts & plus vigoureux. Il dit que les enfans nouveaux-nés rendent par l'anus un excrément, les uns plus tôt, les autres plus tard, mais constamment le jour même de la naissance. La masse de cette matière est toujours plus considérable qu'on ne peut l'attendre de la grandeur de l'enfant. La couleur en est noire & tirant sur celle de la poix; puis elle prend une teinte laiteuse & blanchâtre. Il prétendoit qu'un enfant nouveau-né ne rit ni ne pleure pendant quarante jours, mais qu'il exerce ces deux fonctions pendant la nuit.

Aristote, en parlant de la *môle*, raconte l'histoire d'une femme qui se crut grosse, parce que son ventre augmentoit & qu'elle éprouvoit tous les autres symptômes de la grossesse. Elle n'accoucha point au terme ordinaire; la tumeur, loin de s'affaisser, resta trois ou quatre ans dans le même état, enfin la matrice se débarrassa d'une masse charnue, assez considérable, appelée *môle*. Aristote ajoute que plusieurs femmes vieillissent & meurent avec ce corps étranger *(m)*. Il dit que bien des Médecins se trompoient dans la distinction de la môle d'avec les tumeurs qui surviennent dans le bas-ventre, mais que cette différence est facile à établir par le toucher. Cependant on a droit de douter que le moyen qu'il propose *(n)*, conduise bien sûrement au diagnostic. Tels sont les dogmes physiologiques qui se trouvent répandus dans les ouvrages d'Aristote.

Parce qu'on lit dans les Écrits de ce Philosophe quelque

(l) Hist. animal. lib. VII, cap. 10.

(m) Voyez sur ce sujet une dissertation de Gerard. Rut. Hankoph, *de molâ, occasione molæ osseæ in vetulâ octogenariâ inventæ*. in-4.° Gottingæ.

(n) Dignoscetur matrix tali carere morbo, si ipsam attrectando composita neque tumida inveniatur. Quæ si sit ejusmodi quasi cùm aut fœtum aut molam gerunt, erit calida & sicca; præterea quòd humor introrsum conversus sit, osque tale erit quale cùm gravidæ sunt. Si alterius generis tumor sit, erit ad tactum frigida, sed non sicca, os autem semper simile. Aristot. *Hist. animal.* lib. X, sub fine.

chose qui ne s'écarte point des principes de la Chimie, des enthousiastes n'ont pas manqué d'en inférer qu'il étoit Chimiste *(o)*. On a fait le même honneur à Hippocrate *(p)* sur un pareil fondement. Mais la prétention est ridicule. Pour constituer l'art de la Chimie, comme tous les autres, il faut une somme d'expériences, de combinaisons, de résultats, dont on étoit bien loin du temps d'Hippocrate & même d'Aristote. Le Jésuite Delrio *(q)* assure qu'on ne trouve aucune trace de Chimie dans les bons auteurs que depuis l'empire de Caligula où elle prit naissance, jusqu'à celui de Dioclétien où vivoit un certain Zozime qui est, selon le même auteur, le plus ancien Grec qui en ait écrit.

Quoi qu'il en soit, Aristote, après la mort de Philippe, voyant Alexandre livré à d'immenses projets & méditant la conquête de toute l'Asie, prit le parti de la retraite, pour jouir paisiblement de la liberté dont il étoit privé depuis long-temps. D'autres prétendent que, pour se soustraire à l'accusation d'impiété qu'Eurimédon, Grand-prêtre de Cérès, avoit intentée contre lui, il retourna à Athènes où il enseigna dans le Lycée pendant treize ans. De-là il se retira à Chalcis où il mourut à soixante-trois ans, & selon d'autres à soixante-dix. On est encore moins d'accord sur le genre de sa mort. Quelques-uns assurent *(r)* qu'il mourut de débilité d'estomac & d'autres infirmités. Eumalus & Hésichius *(s)* croient qu'il s'empoisonna. Selon d'autres *(t)*, il mourut d'ennui & de honte de n'avoir pu expliquer le flux & le reflux de l'Euripe.

Aristote avoit inspiré à son illustre Élève (Alexandre) le goût qu'il avoit lui-même pour la Médecine. Elle ne fut pas pour ce Prince un objet de pure spéculation & de curiosité;

(o) Mercurial. *variar. lect.* lib. IV, cap. 9.

(p) Voyez *Ottonis Tachenii Hippocrates Chymicus.* Venetiis, in-12.

(q) Lib. I, cap. 5, quæst. 1.

(r) Ammonius *in vitâ Aristotel. præfix. comment. de prædicam.* = Suidas.

(s) *Apud* Diogen. Laërt. = Cedrenus, *pag. 132.* = Censorin. *de die natal.* cap. 14.

(t) S. Just. Martyr. *in Parænet.* = Gregor. Nazianz. *in Julian.* = Procop. *de Bello Gallic.* lib. IV. = L'auteur du grand Éthimologicon, *voce* Ευειπος.

il prit quelquefois plaisir à la pratiquer & à donner des conseils à ses amis: mais toujours entouré de Devins, il paroissoit donner dans tous leurs prestiges. C'est sur leurs décisions qu'il régloit ses entreprises & ses moindres démarches; ainsi son orgueil & souvent sa politique, s'accommodoient ou des présages qu'ils tiroient, ou des interprétations flatteuses qu'ils donnoient à ses songes. Un jour qu'il fut blessé à l'épaule, il s'endormit de fatigue & d'épuisement. A son réveil, il dit avoir vu en songe un dragon portant à sa gueule une herbe qui devoit être le remède à sa blessure. Il assura que si on la lui trouvoit, il la reconnoîtroit facilement. On la lui trouva, l'application en fut faite, & la guérison, dit-on, suivit de près.

Alexandre étoit magnanime, généreux, ami des arts & plein d'excellentes qualités. Il avoit tout ce qui fait le grand homme; mais la passion du vin le conduisit aux plus grands écarts & souvent à des crimes: c'est ce qui nous le fait voir si différent de lui-même. Sans nous écarter de notre sujet, nous trouvons dans sa vie deux exemples de ce contraste. Le Médecin Glaucus *(u)* subit, par l'ordre de ce Prince, le supplice de la croix, pour n'avoir pu conserver à Éphestion malade, un reste de vie que ce favori sacrifioit, à son insu, à une intempérance journalière. Voilà une de ces injustices criantes qui n'étoient point dans son caractère & qu'on ne peut attribuer qu'à l'ivresse. Le second trait annonce une ame sensible & bienfaisante. Alexandre descendant de cheval, blessa par accident Lisimaque au front avec la pointe de sa lance *(x)*. Voyant que rien ne pouvoit arrêter le sang qui couloit de la plaie, il mit sur la tête de Lisimaque son diadème, qui fit une compression si efficace que l'hémorragie cessa. A l'occasion d'Alexandre, l'histoire fait encore mention de Philippe, d'Arcanan, d'Alexippe & de Pausanias, tous Médecins distingués, dont l'Antiquité ne nous a rien transmis qui soit relatif à notre sujet. Justin joint à ces Médecins un certain Thessalus qu'il accuse d'avoir eu part à l'empoisonnement

(u) Plutarc. *in vitâ Alexand.*

(x) Just. *Hist. lib. XV, cap. 3.*

d'Alexandre. Plutarque parle en effet d'un Comédien nommé *Thessalus*, que le Roi affectionnoit singulièrement : mais Diodore *(y)*, Arrien *(z)* & Plutarque *(a)* lui-même nomment son Médecin *Médius;* & loin d'être accusé de ce crime, il ne paroît pas même soupçonné. D'ailleurs les Anciens ont regardé cet empoisonnement comme une fable faite à plaisir, & elle ne mérite guère plus de croyance.

Callisthène *(b)*, parent & disciple d'Aristote, a écrit sur les plantes & sur la structure de l'œil. Il fut soupçonné d'avoir été le moteur d'une conspiration contre Alexandre. Ce crime n'est point avéré dans Plutarque, qui est cependant de tous les auteurs celui qui en donne le plus de détail *(c)*: mais on reproche à Callisthène d'avoir parlé trop librement à Alexandre qui le fit renfermer dans une cage de fer où il étoit mangé de vermine. Athénée dit qu'enfin on l'exposa à la fureur d'un lion : exemple effrayant qui nous apprend que la familiarité des Princes ne doit jamais faire oublier ce qu'ils sont. CALLISTHÈNE.

Théophraste, autre disciple *(d)* d'Aristote, étoit d'Érèse *(e)*, ville de l'île de Lesbos. Son père se nommoit *Mélanthus*, ou selon d'autres, *Léon.* Théophraste s'appeloit d'abord *Tyrtame ;* mais Aristote, à cause de son éloquence douce, insinuante, persuasive, le surnomma *Euphraste*, d'où lui vint le nom de *Théophraste.* C'est cette éloquence qui détermina Aristote *(f)* à le choisir pour son successeur à son école d'Athènes, dont il fut mis en possession à la mort de son maître, dans la CXIV.^e Olympiade. Théophraste avoit écrit sur les plantes, plus en Physicien qu'en Médecin. Il n'en savoit pas plus que son maître sur les nerfs. Il avoit aussi traité plusieurs autres matières purement médicinales. Sa réputation engagea Ptolémée, fils de Lagus, roi d'Égypte, à l'appeler auprès de lui. THÉOPHRASTE.



(y) Diod. *lib. XVII.*
(z) Arrian. *lib. VII.*
(a) Plutarc. *in vitâ Alexand.*
(b) Chalcidius *in Timæum* Plat.
(c) Plutarc. *loco citato.*
(d) Galen. *libel. an sang. in arteriis continetur.*
(e) Plutarc. *de Exil.*
(f) Aulug. *lib. XIII, cap. 5.*

Théophraste se plaignoit de la briéveté de la vie, comparée à l'étendue immense des connoissances humaines. Cependant la sienne fut aussi longue qu'il pouvoit l'espérer dans l'ordre de la Nature, puisqu'il ne mourut que dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge.

État de la Chirurgie sous les successeurs d'Alexandre.

Nous voici parvenus aux beaux jours de l'Anatomie des Anciens. C'est autant à la protection des Ptolémées qu'ils sont dûs, qu'à Érasistrate, Hérophile & Eudème qui cultivèrent cette science avec succès. Quoi qu'en dise Galien, on peut les regarder comme les instituteurs de cette science. Pour ne point intervertir l'ordre chronologique, nous croyons qu'il convient de placer Érasistrate le premier. Érasistrate a vécu sous Ptolémée-Philadelphe, Hérophile & Eudème sous Ptolémée-Soter ou Laturus. Galien lui-même, en parlant des Anatomistes, met Érasistrate *(g)* parmi les Anciens, & Hérophile & Eudème parmi les Modernes. Au reste, comme ils ont été contemporains *(h)*, sinon par l'âge, au moins par le temps où ils se sont livrés à cette science, nous croyons l'erreur, s'il en est, de peu d'importance.

ÉRASISTRATE.

Érasistrate, disciple de Chrysippe, étoit de l'aveu de presque tous les Anciens *(i)*, un Médecin très-distingué. On le fait naître tantôt à Cos, tantôt à Chio, tantôt à Samos; mais il paroît plus certain qu'il étoit de Julia *(k)*, ville de Cée, dans le voisinage de l'Attique. Pline prétend *(l)* que sa mère étoit fille d'Aristote; Suidas *(m)* la dit sœur du Médecin Médius, & la nomme *Cratoxène*. Les auteurs sont fort partagés sur ce point que nous croyons peu important de discuter. On a encore fort varié sur le temps où il a vécu; mais nous pensons avec Eusèbe, qu'il fleurissoit sous le règne de Ptolémée-Philadelphe, environ la CXXXI.ᵉ Olympiade, parce que cette époque s'accommode

(g) Galen. *Comment. 2, in librum Hipp. de nat. hum.*

(h) Galen. *Comment. 6, in aphoris.* initio.

(i) Plin. *lib. XIV, cap. 7.* = Macrob. *Saturnal. VII, cap. 15.*

(k) Strab. *Geogr.* lib. X.

(l) Plin. *Hist. nat.* lib. XXIX, cap. 1.

(m) *Voce* Erasist.

le mieux avec toutes les circonstances remarquables de sa vie. A-t-il été disciple de Chrysippe, comme l'attestent Pline, Macrobe & Diogène-Laërce *(n)*, ou en a-t-il été simplement le sectateur? c'est ce que nous n'assurerons pas. Il est au moins constant qu'il resta inviolablement attaché à sa doctrine. Il n'y a pas lieu de douter qu'il n'ait vécu *(o)* quelque temps à Alexandrie, ainsi qu'à la Cour de Séleucus, roi de Syrie, auprès duquel il parvint à la plus haute faveur. Il la dut au rétablissement de la santé d'Antiochus, fils de ce Prince, qu'une passion extrême pour sa belle-mère avoit réduit à l'état le plus déplorable. Cette anecdote, étrangère à notre sujet, est assez connue, pour qu'il suffise de l'indiquer. Nous observerons seulement que cette cure qui annonce autant de sagacité que de prudence, lui valut deux cents talents. Il est vraisemblable par ce que nous apprenons de Galien, qu'Érasistrate, après avoir passé une grande partie de sa vie dans la pratique de la Médecine, employa les loisirs de sa vieillesse à l'étude de la théorie *(p)* & spécialement de l'Anatomie. C'est d'après cela, sans doute, qu'il se retracta sur plusieurs points de doctrine qu'il avoit soutenus dans sa jeunesse. Par exemple, il avoit enseigné que les nerfs ne partent que de la dure-mère & non de la substance médullaire du cerveau : instruit par des dissections ultérieures, il avoua son erreur & publia hautement qu'ils partoient tous du cerveau & de la moëlle épinière.

On ne trouve rien dans les Anciens qui dise clairement qu'Érasistrate ait satisfait sa curiosité anatomique sur le corps humain; mais, outre le témoignage de Celse *(q)* qui lui fait partager avec Hérophile, le reproche d'avoir disséqué des hommes vivans, la manière dont s'exprime Érasistrate dans ce qu'on apprend de lui, l'examen de ses connoissances & les progrès réels qu'il a fait faire à l'Anatomie, tout concourt

---

(n) Plin. *Hist. nat.* lib. XXIX, cap. 1. = Diogen. Laërt. *in vitâ Chrisip.* = Macrob. *Saturnal. VI, cap.* 15.

(o) Plutarc. *in vitâ Demet.*

(p) Galen. *de Hipp. & decret. Plat.* lib. VII, cap. 3.

(q) Cels. *præf. lib. I.*

à détruire les doutes qu'on pourroit élever ſur ce ſujet. De plus, ce qui porte à croire qu'il a été l'émule d'Hérophile *(r)*, c'eſt que Galien l'en fait le contemporain *(ſ)* & l'aſſocie aſſez indiſtinctement à ſes découvertes. On voit par un fragment de ſon Anatomie, qu'il a décrit aſſez exactement les ventricules *(t)* du cerveau dans l'homme, ainſi que l'origine des nerfs qui en partent. Il a fort bien obſervé que tous les vaiſſeaux émanoient du cœur, & qu'on rencontroit dans ſes ventricules, à l'embouchure des artères, certaines membranes *(u)* ou valvules qui favoriſoient l'accès ou l'expulſion des fluides qui entrent dans ce viſcère & en ſortent. Éraſiſtrate ou ſes diſciples ont appelé ces valvules, les unes *triglochines*, c'eſt-à-dire, membranes à trois pointes; les autres *ſygmoïdes*, parce qu'elles avoient la figure du *ſygma* des Grecs. Nous avons encore un long fragment de cet auteur ſur l'uſage des valvules. On ne peut nier qu'il ne les ait bien vues; mais aveuglé par la prévention que le ſang n'étoit naturellement contenu que dans les veines, & que les artères n'étoient remplies que d'eſprit ou d'air, il n'a bien pu démêler leur uſage ni établir les vraies cauſes du mouvement du cœur & du ſang. Cette erreur qui

(r) De Hippocr. & Plat. dog. lib. VIII, *initio.*

(ſ) Galen. *in Aphoriſm. comment. 6, initio.*

(t) Speculati ſumus, dit Éraſiſtrate dans Galien, *de placit. Hipp. & Plat.* lib. VII, cap. 3, *& Naturam cerebri, quod quidem erat bipartitum, ſicut in cæteris animalibus, & ventriculum oblongâ formâ collocatum; atque hi in contactu partium communi perforati erant tramite in unum coeuntes, ex eoque in cerebellum quod vocatur, tendebant; in quo quidem alius quoque erat parvus ſinus; ac verò ſingulæ partes membranulis diſpertitæ munitæque ſunt: & ipſum etiam cerebellum ſive occipitium per ſe ipſum; & cerebrum quoque quod jejuno inteſtino perſimile, multiplici eſt ſinuoſitate implexum, multò magis tamen cerebellum multis variiſque anfractibus fabricatum cernitur. Ut qui videat, cognoſcere facilè poſſit, quemadmodum in reliquis animantibus, ut cervo & lepore; etſi quod aliud eſt, quod in curſu omnibus aliis præſtet, conſpicimus ad id munus utiles nervos & muſculos optimè fuiſſe fabricatos: ſic in homine, quia omnibus cogitatione antecellit, varietatem hanc in cerebro ac multiplicitatem extitiſſe. Nervorum item ortus omnes à cerebro erant. Et, ut ſemel dicam, omnium quæ in corpore ſunt, principium eſſe cerebrum apparet. Nam & ſenſus narium continuato foramine cerebro committitur. Similiter aurium. Ad linguam etiam & oculos de cerebro exortus feruntur.*

(u) Galen. *de Hipp. & Plat. decret,* lib. I, cap. 10; & lib. VI, cap. 6.

fut

fut pour lui la cause de tant d'autres dans la théorie & dans la pratique, venoit de ce qu'il ne pouvoit comprendre pourquoi la Nature qui n'a rien fait en vain, avoit formé deux réservoirs d'un genre si différent pour contenir une même liqueur; comment l'air que nous respirons, se répand dans tout le corps, si les artères contiennent du sang? ou si le sang n'y pénètre pas, comment l'on peut se mouvoir à volonté? enfin par quel mécanisme l'esprit pouvoit traverser les artères sans empêchement, si le sang lutoit contre lui? Toujours ingénieux dans son erreur, venoit-on à lui objecter que le sang sort avec impétuosité d'une artère ouverte, il répondoit que l'air s'échappant sur le champ par cette ouverture *(x)*, étoit bientôt suivi du sang qui avoit enfilé le trajet de l'artère évacuée. Mais d'où venoit cet air? Il supposoit qu'il étoit porté par l'inspiration *(y)* dans le poumon, d'où il passoit au cœur qui le distribuoit dans toutes les parties du corps par la grande artère. De ces principes il déduisoit aussi les causes de l'inflammation des plaies *(z)*.

Galien *(a)* lui fait honneur de la découverte des veines lactées du mésentère, non dans l'homme même, mais en ouvrant des chèvres qui venoient de manger. Érasistrate regardoit ces vaisseaux pleins de lait, comme des artères remplies d'air dans un autre temps. Il semble qu'il y ait un terme limité pour la maturité des découvertes : car Érasistrate & Hérophile qui ont vu le même fait, n'en ont tiré aucun avantage, non plus que Galien qui vint plusieurs siècles après. Érasistrate & ses disciples s'appliquèrent à donner des noms aux parties qui

---

(x) De venæ sect. advers. Érasistr.

(y) Galen. *De usu resp.* cap. I; *& de loc. affect. & de different. puls.* lib. IV.

(z) Cùm enim scissis arteriis, post inflictum vulnus, spiritus universus ex læsâ parte effusus fuerit, & periculum instat ne vacuus fiat locus, sanguinem illo tempore, spiritûs evacuati gressum per osculorum reserationem consequi solere. Si ergo spiritus foras emissus fuerit, hunc quoque effundi : occluso autem illo & obserato, etiam hunc vi spiritûs à corde demandati impulsum, in locis vulneri vicinis cunctum coacervari & eâ ratione inflammationem efficere. Galen. *de venæ sect. advers.* Erasistrat. cap. III.

(a) Galen. *Lib. an sang. nat. contineatur in arter. lib. advers.* Erasist. *& administr. anat.* lib. VII, cap. ultim.

n'en avoient point encore, afin que les Médecins puſſent s'entendre lorſqu'ils en parleroient, ſans être obligés de les indiquer du doigt ou d'y porter la main *(b)*.

La Phyſiologie d'Éraſiſtrate ſe réduit preſque à rien. Elle eſt dépouillée de raiſonnemens embarraſſés. Il rapporte preſque tout à la Nature, comme à la directrice éclairée & néceſſaire de notre machine : c'étoit même ſon retranchement & celui de ſes ſectateurs. Lorſqu'ils étoient preſſés par des raiſonnemens & par des expériences embarraſſantes, ils répondoient qu'il n'étoit pas juſte de ſoumettre les vues médicinales aux ſubtilités de la Dialectique *(c)*.

Éraſiſtrate *(d)* combat fortement l'opinion adoptée par Platon ſur le paſſage de la boiſſon dans la trachée-artère. Il doutoit ſi le ſang ſe formoit dans le cœur, dans les veines ou dans le foie. Il croyoit que la digeſtion ſe faiſoit par une eſpèce de reſſerrement & de trituration de la part de l'eſtomac *(e)*. Il avoit promis de parler des fonctions naturelles, au commencement de ſon livre des *Préceptes généraux*, & il n'en dit pas un mot. A la vérité, il aſſure que la ſecrétion de l'urine s'opère dans les reins; mais par quel mécaniſme? c'eſt ce qu'il ne dit pas non plus.

L'expérience l'avoit inſtruit ſur la néceſſité de tenir les malades à une diète ſévère dans les inflammations des plaies, & il trouve les raiſons de cette néceſſité dans ſon ſyſtème *(f)*.

(b) Introduct. ſeu medic. Galen. *Inſcript.* cap. X.

(c) Galen. *de natur. facultatib. & de atrâ bile.*

(d) Macrob. *Saturnal.* lib. VII, cap. XV. = Aulu-Gel. *Noct. Attic.* lib. XVII, cap. XI.

(e) Celſ. *præf.* lib. I. = Aulu-Gel. *loco proximè alleg.*

(f) Galen. *de venæ ſect. adverſ.* Eraſiſtrat. *De inflammationibus quæ ex vulnere ſuboriuntur, in primo de febribus libro in hanc ſententiam recenſet : iſtis autem ſubſequuntur medendi rationes, quo vulnera omnia ab inflammatione libera efficiant. Medicamenta enim cum ſanis partibus illinuntur, claudendo atque obturando prohibent, ne ſanguis deſuper fuſus in loca diſſecta irruat : in partibus autem nihil paſſis, ſanguis qui poſt venarum & arteriarum anaſtomos in arterias tranſilierat, facilè in venas quoque tranſſumetur. Quamobrem conſequens rurſus eſt, ut vulneratis nihil prorſus cibi inflammationis tempore offeratur : venæ namque, quum alimento vacuæ exiſtunt, longè faciliùs ſanguinem in arterias ingeſtum reſumnent, quo ſanè ita peracto inflammationes minùs contingent.*

C'est selon les mêmes principes qu'il explique encore la formation du phlegmon *(g)*. Dans les tumeurs du foie, il incisoit les tégumens *(h)*, pour appliquer immédiatement sur ce viscère les médicamens qu'il jugeoit convenables. Nous doutons que personne soit jamais tenté d'adopter une telle pratique. Cependant un Médecin de la Faculté de Médecine de Paris a prononcé l'année dernière, à l'ouverture d'un cours de Chirurgie, un discours où l'on range cette opération parmi les progrès que la Chirurgie doit aux travaux des Médecins. Il falloit que l'Orateur eût une grande disette de moyens, pour s'étayer de ce fait; car nous le croyons trop ami de l'humanité pour donner des leçons si cruelles à ses Élèves.

Érasistrate désapprouvoit la paracentèse dans l'hydropisie *(i)*, persuadé que la mort en étoit la suite, soit par l'évacuation subite des eaux, soit par le tiraillement du foie, lorsqu'il étoit dur & squirreux. Il proscrivoit aussi l'extraction des dents, à moins qu'elles ne fussent vacillantes. Il disoit qu'on montroit à Delphes *(k)*, dans le temple d'Apollon, un instrument de plomb destiné à tirer les dents; d'où l'on pouvoit inférer qu'il ne falloit ôter que celles qui étoient mobiles & disposées à céder au moindre effort. Il se fondoit sur ce mauvais sophisme: *Si l'on doit ôter toute dent qui fait mal, on doit les ôter toutes dès qu'elles causent de la douleur.*

Érasistrate proscrivoit la saignée, ou du moins ne la pratiquoit que très-rarement ; mais il y suppléoit, spécialement dans les pertes de sang *(l)*, par les ligatures des extrémités, comme des bras & des jambes, & encore plus par l'abstinence & la diète. Toute sa médecine se bornoit à quelques remèdes externes *(m)*, tels que les fomentations, les onctions, les

---

(g) Erasistrato videtur sanguis, qui in arterias incidit, ubi spiritu impellitur, in exitu earum impactus hærere, idque phlegmone esse. Galen. *Method. medend.* lib. VII, cap. II.

(h) Cæl. Aurel. *Chronic. morb.* lib. III, cap. IV.

(i) Idem, *loco citato*, lib. III, cap. VIII. = Galen. *in Aphorism. comment.* lib. VII, sect. VI.

(k) Idem, *loco citato*, lib. II, cap. IV.

(l) Idem, *loco citato*, lib. II, cap. XIII.

(m) Idem, *Chronic.* lib. II, cap. VIII. *Acutor.* lib. III, cap. IV. *Chronic.* lib. III, cap. VIII.

cataplasmes. Il avoit écrit un traité des fièvres & des plaies, que nous n'avons plus *(n)*.

Voilà tout ce que nous avons pu extraire des Auteurs qui ont cité Érasistrate. Il est fâcheux que les fragmens les plus considérables qui nous restent de ses Écrits, se trouvent dans Galien. La passion de ce Médecin, son acharnement contre Érasistrate & ses sectateurs, les contradictions dans lesquelles il tombe avec lui-même, ou avec les autres, à cet égard, nous donnent le droit de soupçonner sa fidélité & son exactitude dans ce qu'il nous a transmis de cet Auteur. Érasistrate a donné dans de grandes erreurs, mais c'étoit plutôt celles de son siècle que les siennes; & quel homme peut se vanter de n'en pas commettre? Cependant on ne peut disconvenir sans injustice, qu'il a bien mérité de ses contemporains & de la postérité même. Petrus Castellanus raconte, on ne sait trop sur quelle autorité, qu'Érasistrate étant avancé en âge & attaqué d'un ulcère incurable qui l'avoit jeté dans le marasme, disoit: *Je suis bien aise que ce mal me rappelle le souvenir de ma patrie.* Il s'empoisonna avec de la ciguë, & fut inhumé sur le mont *Mycale*, vis-à-vis de Samos; ce qui vraisemblablement a fait croire à l'Empereur Julien, qu'Érasistrate avoit pris naissance dans cette ville.

HÉROPHILE. Quant à Hérophile *(o)*, il étoit de Carthage. Sa famille n'est point connue. Il a été contemporain du philosophe Diodore *(p)*, auquel il réduisit une luxation du bras. Voilà donc la Chirurgie exercée par un Médecin qui paroît avoir quelque part à la distribution de la Médecine en Diététique, Pharmacie & Chirurgie.

Hérophile passa à Alexandrie *(q)*, ville capitale de l'Égypte, dont l'école devint si célèbre qu'il suffisoit d'y avoir étudié pour jouir de la réputation la plus distinguée, & mériter la

(n) Galen. *de venæ sect. adversus Erasistrat.*

(o) Galen. *de usu part.* lib. I, cap. VIII.

(p) Sext. Empiric. *Pyrrhon. hypothes.* lib. II, cap. XXII; & lib. III, c. VIII.

(q) Galen. *Adm. anat.* lib. VII, cap. XXV; & lib. IX.

confiance publique. On dit que les Ptolémées protégeoient cet établissement utile, au point de dévouer des criminels vivans à la barbare curiosité de ceux qui se livroient à l'Anatomie. On ajoute qu'il en passa un très-grand nombre par les mains d'Hérophile *(r)*; mais ce fait ne peut se supposer. Qu'on cherche dans les dépouilles de notre mortalité, des connoissances propres à alléger les maux qui nous assaillent de toutes parts, c'est un acte de courage & d'attachement pour ses semblables; qu'on hasarde sur un homme dévoué au gibet une opération momentanée qui pourra lui sauver la vie & l'épargner à des milliers de citoyens utiles, c'est encore ce que l'on conçoit sans peine: mais déchirer en détail des malheureux, se repaître des cris perçans de la douleur, &, comme parle Tertullien, *détester les hommes pour les connoître*, c'est une scélératesse, une atrocité d'ame qui, quel qu'en soit le motif, ne peut trouver grâce aux yeux de l'humanité. Il est aussi difficile de justifier ce fait que de le croire. Car Celse & Tertullien qui le rapportent, & qui ne sont rien moins que contemporains, sont les seuls de tous les Anciens qui aient taxé Hérophile de cette barbarie. Vu le respect que les Égyptiens avoient pour leurs morts, on ne conçoit pas comment ce peuple superstitieux, si attaché à ses loix, à ses préjugés, à ses usages, auroit tout-à-coup changé de façon de penser. Il falloit même un Roi Philosophe pour permettre seulement la dissection des suppliciés. C'étoit déjà trop de cette nouveauté pour aigrir, pour aliéner l'esprit de ce peuple, & faire naître ces bruits vagues & exagérés que des historiens trop crédules adoptent souvent sans examen, comme nous n'en avons dans tous les temps que trop d'exemples. D'ailleurs l'humanité, la bienfaisance de ces Princes *(s)*, qui ne dédaignoient pas d'employer sur des cadavres leurs mains royales à la recherche des maladies, ne nous permettent pas de croire qu'ils se soient portés à de pareils excès. Ce fait même, si l'on y réfléchit, est démenti par l'examen

(r) Cels. *præf. lib. I.* = Tertul. *ib. unum esse spirit. & anim.* cap. X.
(s) Plin. *Hist. nat.* lib. XIX, cap. V.

de la doctrine d'Hérophile. Il croyoit que les artères étoient destinées à contenir l'esprit qui étoit introduit dans ces canaux, non-seulement par le cœur *(t)*, mais encore par toutes les autres parties. Il croyoit aussi que les artères empruntoient du cœur leur faculté motrice. Or si Hérophile, si Érasistrate eussent disséqué des corps animés, comment auroient-ils pu se persuader que les artères ne contiennent point de sang? Cette erreur n'a pu naître & se soutenir que par la seule inspection des cadavres, où les artères sont vuides & dépourvues de sang. Combien de fois n'a-t-on pas été séduit par des apparences moins trompeuses? Les routes de l'Anatomie les plus désertes, les plus difficiles, les moins connues sont celles qu'Hérophile se plut à ouvrir & à se rendre familières. Les nerfs furent un des objets de sa curiosité. Galien lui fait partager *(u)* cette gloire avec un Médecin contemporain, nommé *Eudème*, qui ne lui cédoit point en Anatomie: mais comme il ne nous reste rien de lui, Hérophile a par rapport à nous le mérite de nous avoir le premier dévoilé la nature & les usages des nerfs. Il en établissoit de trois sortes, qu'il faisoit partir du cerveau & de la moëlle de l'épine. Il appelle les premiers *sensitifs*, νεῦρα αἰσθητικὰ; les seconds, *moteurs* ou *ministres du mouvement volontaire*, προαιρετικὰ : la troisième espèce, que Rufus *(x)* Éphésien distingue des premiers, sans doute d'après Hérophile, étoit appelée *nerfs copulatifs*. Il appelle *ligamens* ceux qui sont à l'extrémité des membres, τὰ συνδετικὰ; & *tendons*, τοὺς τένοντας, ceux qui partent des muscles. On ne sait rien de plus de ses découvertes sur les nerfs, sinon qu'il appeloit les nerfs optiques *pores optiques*, parce qu'il y découvroit une cavité imperceptible dans les autres nerfs.

Il a aussi nommé *(y)* deux membranes de l'œil, l'une *rétine* & l'autre *arachnoïde*. Il donna à celle qui tapisse les ventricules

---

(t) Galen. *An sang. in arteriis nat. contineatur*, cap. VIII.

(u) Galen. *de loc. affect.* lib. III, cap. X.

(x) *De appell. corpor. hum. partib.* lib. I, cap. XXII. & XXXV.

(y) Rufus Ephes. *Cels.* lib. VII, cap. XIII.

du cerveau, le nom de *choroïde*, à cause de la ressemblance qu'il lui trouvoit avec le chorion qui enveloppe le fœtus. C'est dans les ventricules du cerveau qu'il établissoit le siége de l'ame raisonnable. Il comparoit *(z)* au bec d'une plume à écrire, la cavité qui forme le quatrième ventricule. Par comparaison, il appeloit encore *pressoir* le confluent où tous les sinus *(a)* de la dure-mère viennent se réunir. Comme il avoit observé que le vaisseau *(b)* qui passe du ventricule droit du cœur dans le poumon (vaisseau qu'il prenoit pour une veine) avoit la tunique épaisse comme celle d'une artère, il la nomma *veine artérieuse;* par la raison contraire, il appela *artère veineuse* le vaisseau qui va du poumon au ventricule gauche. La connoissance de ces vaisseaux suppose celle du cœur & de ses dépendances. Cependant Galien *(c)* l'accuse d'avoir montré peu d'exactitude dans la description des membranes du cœur qu'il appeloit *séparations* ou *cloisons nerveuses.* Il a le premier appelé *duodenum* l'intestin qui est continu *(d)* avec le pylore. Il a parlé de certaines veines du mésentère destinées à nourrir les intestins, & qui ne vont point comme les autres vers la veine-porte, mais aboutissent à certains corps glanduleux. Il semble désigner ici les vaisseaux lactés ou chilifères *(e)* dont on a cru faire la découverte au commencement du siècle dernier.

Hérophile & Eudème s'appliquèrent aussi à la connoissance des glandes dont la Nature, selon eux, n'avoit destiné les unes qu'à fixer les vaisseaux, & d'autres qu'à fournir un fluide

---

(z) Galen. *Administ. anat.* lib. IX, cap. V.

(a) Galen. *de usu part.* lib. VIII.

(b) Ruf. Ephes. *de appell. part.*

(c) Galen. *de Hipp. & Plat. decret.* lib. I, cap. X.

(d) Galen. *de loc. affect.* lib. VI, cap. III.

(e) Galen. *de usu part.* lib. IV, cap. XIX. *Summâ ratione ac solertiâ modum instituit Natura, quomodo omnia, quæ ad ventriculum & intestina pertinent, non solùm aliis partibus corporis nutriendis subservirent, sed & ipsa nutrirentur. Primùm namque toti mesenterio venas efficit proprias intestinis nutriendis ipsi dicatas, haud quaquam ad hepar trajicientes : verùm, ut* Herophilus *dicebat, in glandulosa quædam corpora desinunt hæ venæ : cùm cæteræ omnes sursum ad portas referantur.*

humectant. Il paroîtroit par ce que nous en dit Galien, qu'ils ont connu les glandes salivaires *(f)*, leur conduit & même celui du pancréas.

Il nommoit les glandes situées à la racine de la verge, *parastates glanduleux*, pour les distinguer de ceux qu'il appeloit *parastates variqueux*, qui servent à la secrétion de la semence dans l'homme, & que quelques Anatomistes ont appelés *épididymes*. Il ne croyoit pas que les testicules contribuassent beaucoup à la formation de la semence *(g)*. La plupart des dénominations qu'Hérophile a données aux différentes parties, ont été successivement adoptées, de manière qu'elles sont en quelque sorte consacrées aujourd'hui par l'usage.

Sur le tableau des connoissances anatomiques que nous venons d'exposer, il semble qu'on ne peut disputer à Hérophile une des premières places parmi les Anatomistes de son siècle; c'est d'ailleurs le langage unanime de toute l'Antiquité. Galien ajoute qu'à la plus grande habileté dans la dissection *(h)*, non des animaux, comme la plupart des Médecins d'alors, mais du corps humain, il joignoit toutes les connoissances accessoires à la Médecine.

Nous ne savons presque rien de la physiologie d'Hérophile; mais le peu qui nous en reste, apprend qu'il avoit une opinion particulière de la respiration. Il croyoit qu'elle se faisoit en quatre temps, deux de dilatation & deux de contraction *(i)*.

Il

(f) Ex glandulis radici linguæ adjacentibus saliva venit. Intestina autem subeunt, tum illa quæ ex ventriculo demissa sunt, tum verò etiam ex hepate fluidum biliosum & mox ex aliis glandulis ibidem collocatis, fluidum quoddam lubricum instar salivæ: deque his glandulis non modica disceptatio, inde ab Herophili & Eudemi temporibus inter Anatomicos fuit. Et peu après il ajoute: *Quòd verò glandulæ salivam generantes ductibus in sensus incurrentibus eam ad os deferant, propè nulli amplius est dubium.* Galen. *de semine*, lib. II, cap. VI.

(g) Galen. *de semine*, lib. I.

(h) Idem, *de dissect. vulv.* cap. V.

(i) Pulmonem existimat distractionis contractionisque naturaliter appetentem, unde & alias pulmonis functiones esse, ut spiritûs attractum extrinsecus. Quem quidem ipsum simul atque extraneo aëre distentus non jam attrahere potest, ejus aëris redundantiam in pectus rejicere, continuòque per secundam pulmonis appetitionem hunc eundem spiritum pectus ad sese traducere. Expleto deinde, nec jam ad se trahere vacanti pectore demum in

pulmonem

Il attribuoit aussi les forces motrices du corps à trois choses, aux nerfs, aux artères & aux muscles. On lui a l'obligation d'avoir plus approfondi la doctrine du pouls que ses prédécesseurs : mais Pline prétend qu'il tomba à cet égard dans la minutie. Dans le système d'Hérophile *(k)*, il falloit être Musicien & même Géomètre pour mesurer exactement les cadences du pouls & en appliquer la mesure aux différens âges & aux différentes maladies. Le Clerc pense que cette remarque de Pline est fondée sur une erreur populaire ; cependant Galien *(l)*, dont ici le témoignage peut être à la vérité un peu suspect, dit formellement que ce qu'Hérophile avoit écrit sur ce sujet, étoit obscur & plein d'absurdités. Que les subtilités d'Hérophile *(m)* ou, comme l'a dit Pline *(n)*, que la nécessité d'être très-versé dans les Lettres, *pour l'entendre*, ait fait abandonner sa doctrine, c'est ce qu'on nesauroit se persuader, vu le grand nombre de sectateurs qu'il eut dans la suite.

Les écoles d'Érasistrate & d'Hérophile ont subsisté près de trois cents ans après eux. Un peu avant le temps où vivoit Strabon, c'est-à-dire, avant les règnes de Jules-César & d'Auguste, il y avoit à Smyrne une école d'Érasistréens, où présidoit Hicesius un des plus grands Médecins de son temps. Il étoit revêtu, ainsi que le furent ses successeurs, de la dignité de Prêtre d'Apollon. Il paroît qu'il avoit aussi le privilége de

HICESIUS.

pulmonem redundantiam spiritus refluere, inde foras excerni, ita corporis partes inter se afficere, reddendis subinde vicibus, expletu exhaustuque facto. Proinde in pulmonibus quatuor omnino motiones esse : primam, per quam aërem extrinsecus evocant ; secundam, per quam id aëris externi quod intra se conceperunt, ad pectus demigrat ; tertiam, per quam id quod ab illis pectus sibi contraxerat, rursus ad sese recipiunt ; quartam denique, per quam a pectore receptum, subinde foras regestant. Harumque motionum duas distentiones esse, unam extrinsecus & alteram a pectore : duasque item contractiones, unam quâ spiritum ad se pectus allicit, alteram quum insinuatum spiritum in aëra egerunt ipsi. Pectoris verò duas tantùm motiones esse : dilatationem quidem, quum a pulmone spiritum evocat ; contractionem verò, quum acceptum vicissim reddit. Plutarc. *de placit. & decret. Philosophor.* lib. V, cap. XXII.

(k) Erophilus, artis ejusdem professor, venarum pulsus, rhytmis musicis ait moveri. Censorin. *de die nat.* cap. XII. = Vitruv. *lib. I, cap. I.* = Plin. *Hist. nat.* lib. XXIX, cap. I. = Galen. *de præsag. ex puls.* lib. II, cap. III.

(l) Galen. *de puls. different.* lib. IV, & *de puls. dignoscend.* lib. IV.

(m) Galen. *loco citato.*

(n) Plin. *loco citato.*

faire frapper à ſon nom des médailles pour les cérémonies des Jeux ſacrés qui ſe célébroient tous les ans en l'honneur de la Divinité dont il étoit le Miniſtre *(o)*. Au titre de Médecin-prêtre, qui devoit néceſſairement en faire le Médecin de la ville le plus diſtingué, on croit qu'il joignoit encore celui de Médecin des Jeux, dont la fonction étoit de préparer les Athlètes au combat de la fête, & de guérir ceux qui y avoient reçu quelque bleſſure *(p)*.

Au moins il y avoit des Médecins qui rempliſſoient ces fonctions, ainſi qu'on peut s'en convaincre par pluſieurs inſcriptions de Gruter *(q)*. On cite parmi les diſciples d'Éraſiſtrate qui appartiennent à cette époque, Straton, Apollonius, Xénophon, Apæmantes & Apollophanes.

STRATON. APOLLONIUS de Memphis. XÉNOPHON. APÆMANTES.

Straton avoit écrit ſur la Médecine. Il paroît avoir eu un fils nommé *Apollonius de Memphis (r)*, du nom de ſa patrie, qui avoit écrit ſur la dénomination des parties du corps humain. Avant lui, Xénophon *(ſ)* avoit traité le même ſujet. Ætius nous a conſervé *(t)* de cet Apollonius, un topique contre les contuſions ou meurtriſſures des yeux. On ne ſait rien d'Apæmantes, non plus que d'Apollophanes, médecin d'Antiochus-Soter. On croit qu'après la mort de ce Prince, il quitta la Cour & ſe retira à Smyrne, où Strabon nous apprend qu'il y avoit une école d'Éraſiſtratéens qui étoit encore célèbre de ſon temps *(u)*. Apollonius pourroit bien en avoir été le premier Maître ou Prêtre-médecin. Ce qui favoriſe cette opinion, c'eſt qu'on trouve une médaille frappée à ſon nom, dans la collection publiée par le Docteur Mead *(x)*.

(o) Strabo. *Geograph.* lib. XII.

(p) Apollon étoit repréſenté dans les médailles, la tête entourée de bandelettes, un manteau ſur les épaules. De la main gauche, il tenoit une lancette *(ſmilam)*, & il portoit la main droite vers les lèvres, pour déſigner le ſecret qu'on faiſoit jurer aux élèves de garder. D'où il paroît que les fonctions du Prêtre & les études de cette école étoient particulièrement relatives à la Chirurgie. Mead. *de nummis à Smyrnæis in honor Medic. percuſſis.*

(q) *pages 333, 334, 335.*

(r) Galen. *de diff. pulſ.* lib. IV.

(ſ) Galen. *Iſagog.*

(t) *Tetrab. II, ſerm. 3, cap. 20.*

(u) *Geograph. lib. XII.*

(x) *Loco citato.*

On sait d'ailleurs que ce droit étoit réservé à ceux qui présidoient à cette École. Érasistrate eut plusieurs autres sectateurs dont nous parlerons lorsque l'occasion s'en présentera.

Les Hérophiliens ouvrirent aussi des écoles qui devinrent célèbres. Ils en avoient jusqu'en Afrique. Xeuxis en tint une près de Laodicée. Il avoit commenté les ouvrages d'Hippocrate *(y)*. Alexandre-Philalèthe lui succéda dans cette place, & plusieurs autres le suivirent. Démosthène, disciple de ce dernier, eut aussi le même surnom. Il avoit écrit sur les maladies des yeux, des traités fort estimés des Anciens *(z)*. Zénon avoit aussi écrit sur les médicamens, ainsi que Mantias qui fut un des Hérophiliens qui se distingua le plus dans cette partie. Ce qu'on sait de Callianax, c'est qu'il étoit d'un caractère sombre & sévère dont ses malades se ressentoient quelquefois. Un d'eux lui demandoit un jour s'il mourroit de sa maladie: *sûrement*, reprit-il, *à moins que vous ne soyez fils d'une Déesse*. Un autre malade lui faisant la même question, il répondit par ce vers d'Homère: *Patrocle est bien mort lui qui valoit mieux que vous (a)*. Galien prend de-là occasion d'avertir qu'il ne faut dans un Médecin ni dureté ni basse complaisance. On ne retire en effet de ces deux extrêmes que de l'éloignement ou du mépris.

XEUXIS OU ZEUXIS. DÉMOSTHÈNE. ZÉNON. MANTIAS. CALLIANAX.

On ne sait rien de Callimaque qui soit digne de remarque. Pour Bacchius, il avoit écrit un livre intitulé *des choses remarquables*, concernant Hérophile & ses sectateurs, dont il ne nous est rien parvenu, non plus que de quelques commentaires sur les Aphorismes & sur le sixième livre des Épidémies d'Hippocrate *(b)*. Ce qu'on peut dire à l'avantage d'André, c'est qu'au témoignage de Dioscoride & de Celse *(c)*, il étoit plus instruit dans la matière médicale qu'aucun de ses prédécesseurs. Cependant Galien avance que ce Médecin avoit

CALLIMAQUE. BACCHIUS. ANDRÉ.

(y) Galen. *Comment. I, in medic. officin.* Hippocrat.

(z) Galen. *de differ. pulf.* lib. IV, cap. IV.

(a) Galen. *Comment. in lib. VI de morb. epid.*

(b) Galen. *in IV lib. epid. comm.* I.

(c) Diosc. *præf.* = Cels. *præf.* lib. V.

rempli ſes traités de choſes vaines & ſuperſtitieuſes. Ératoſtène n'avoit pas meilleure opinion d'André qu'il accuſoit de s'être fait honneur des écrits d'autrui. Sied-il bien, d'après cela, à cet André de faire le même reproche à Hippocrate? On lit dans Celſe la deſcription de quelques emplâtres ou mélanges de la compoſition de ce Médecin, qui eſt encore cité en pluſieurs endroits par le même Auteur *(d)*, ainſi que par Galien & par Oribaſe *(e)*, relativement à certaines machines pour la réduction des fractures & des luxations; ce qui feroit préſumer qu'il avoit écrit ſur ces maladies. Caſſius *(f)* rapporte le ſentiment d'André de Caryſte qui paroît être celui dont il s'agit, ſur la formation du cal dans les fractures. Il l'attribuoit à la moelle qui s'échappant de la cavité des os, enduiſoit les extrémités fracturées, ſe coaguloit & s'endurciſſoit. Il eſt vraiſemblable que c'eſt ce même André qui fut médecin de Ptolémée-Philopator. Polybe *(g)* nous apprend qu'il fut aſſaſſiné de nuit, dans la tente du Roi même, par un homme qui en vouloit à la vie de ce Prince. Cet évènement arriva la troiſième année de la CXL.ᵉ Olympiade. On a mal-à-propos voulu confondre ce Médecin avec un autre nommé *Andron*, qui paroît plus ancien même qu'Éraſiſtrate, comme on peut le conjecturer par un paſſage de Galien *(h)*; mais on ne ſait rien de cet Andron qui mérite d'être remarqué.

Voilà ce que nous ſavons des ſectateurs d'Hérophile, dont Galien ne nous donne pas une idée avantageuſe *(i)*. Il les traite de ſophiſtes verbeux, qui ſans avoir conſervé aucune des qualités de leur Maître, vouloient partager ſa gloire. Il nous fait même entendre que de ſon temps leurs écrits étoient déjà négligés & devenoient rares, ce qui paroît confirmé par le ſilence qu'ont gardé ſur leur compte la plupart des Écrivains qui les ont ſuivis. Dans tout ce que nous

(d) Celſ. *lib. VIII, cap. XX.*

(e) Galen. *Comment. in* Hipp. *lib. de nat. hum.* = Oribaſ. *de machinament.*

(f) Caſſ. *Problem. medica* 58.

(g) Polyb. *Hiſt.* lib. V.

(h) Galen. *de compoſ. medic. ſecund. loc.*

(i) Idem, *Comment. II, in Epid.* 3.

venons de voir, il ne nous reste pas le moindre vestige de leur Anatomie, que leur Maître avoit cultivée avec tant de succès; & l'on verra que la Secte Empirique qui s'éleva dans le même temps, n'a pas dû favoriser les progrès de cette Science *(k)*.

L'Auteur du livre de l'*Introduction*, attribue à Philinus l'établissement de cette secte, que Sérapion affermit ensuite; mais Celse en donne tout l'honneur ou le blâme à ce dernier.

Les Empiriques faisoient consister toute la Médecine dans l'expérience. C'étoit, à ce qu'ils croyoient, la source de toutes les connoissances médicinales. Ils ne voulurent pas même tenir le nom de leur secte de celui qui en étoit l'auteur, mais de l'objet même de la secte. Par le mot d'expérience, ils entendoient la connoissance acquise par l'*autopsie*, αὐτοψία, c'est-à-dire, par ce qu'on a vu soi-même *(l)*. Ils établissoient trois sortes d'expériences; 1.° celle qui est accidentelle, 2.° celle qui est faite à dessein ou par essai, 3.° enfin celle qui est imitative. Que sans dessein & par hasard un homme ait été délivré d'une maladie : par exemple, dit Galien *(m)*, si ayant mal à la tête, il faisoit une chute qui blessât la veine du front, & que l'hémorragie dissipât la douleur, c'étoit ce qu'ils appeloient l'*autopsie fortuite & accidentelle*. Ils l'appeloient faite *à dessein* ou *par essai*, lorsque quelqu'un mordu par un serpent, appliquoit sur sa morsure la première herbe qu'il rencontroit & dont il éprouvoit un bon effet. Si ce qu'on avoit trouvé utile une fois ou deux étoit employé à plusieurs reprises avec un succès égal, c'est ce qu'ils nommoient, l'*autopsie imitative*. Ils regardoient cette dernière espèce d'expérience, comme la base & le fondement de l'Art.

Les Empiriques.

Pour acquérir cette habitude pratique, ils recommandoient τήρησιν ou l'observation propre; on pouvoit y joindre la lecture des observations fidellement transmises, qui rapportoient méthodiquement ce qui étoit arrivé dans le cours de la

(k) Galen. *Adm. anat.* lib. II, *de sect. ad eos qui introd.* cap. II.

(l) Idem, *de subfig. empiric. initio.*

(m) *Loco citato.*

maladie, & l'effet des remèdes qu'on avoit adminiſtrés ; afin que s'il ſe préſentoit un mal inconnu, on pût déterminer à quelle eſpèce de maladie il ſe rapportoit le plus, & d'eſſayer les remèdes qui avoient ſouvent été employés avec ſuccès dans des cas à peu-près ſemblables. En ſe conduiſant ainſi par la voie d'analogie, ils prétendoient qu'on ne pouvoit manquer le but. Ils appeloient cet *épilogiſme* ἀπὸ τοῦ ὁμοίου μετάβασιν, que les Interprètes latins ont rendu par ces mots, *tranſitus ad ſimile*, & que le Clerc paroît avoir traduit en notre langue avec plus de préciſion, par *ſubſtitution d'une choſe ſemblable.* L'autopſie, l'hiſtoire, la *ſubſtitution d'une choſe ſemblable*, ou les ſens, la mémoire & l'épilogiſme étoient comme les trois colonnes de l'Art, ou, comme Glaucius les appeloit, τρίπους τῆς ἰατρικῆς, *le trépied de la Médecine.*

L'obſervation devoit s'étendre à deux choſes : à connoître d'abord ce qui eſt ſalutaire ou indifférent, & enſuite quelle maladie réſulte de tel concours de ſymptômes. Car un ſymptôme particulier n'eſt qu'un accident & une incommodité : mais pour établir une maladie, il falloit le concours des ſymptômes qu'on avoit eſtimés lui appartenir par une obſervation conſtante ; de manière qu'ils euſſent leur commencement, leur progrès, leur état & leur déclin en même temps. Dans la cure ils mettoient auſſi en uſage un concours de médicamens confirmé par l'expérience *(n)*.

La différence qu'il y avoit entre les Empiriques & les Dogmatiſtes, c'eſt que les premiers n'eſtimoient pas néceſſaire la recherche des cauſes cachées, qui font la ſanté ou qui amènent les maladies. C'eſt pourquoi ils ſe moquoient des indications tirées ſelon la doctrine des Dogmatiſtes, & n'avoient égard qu'aux choſes évidentes ; par exemple, ſi un malade éprouvoit du froid, ou de la faim, ou trop de plénitude. Les Empiriques étoient bien éloignés de penſer que le raiſonnement fût tout-à-fait inutile en Médecine ; mais ils étoient dans la perſuaſion que les conjectures qu'on

---

(n) Autor introd. vel medic. Galeno *aſcript.*

tiroit des causes cachées & obscures, ne faisoient rien au fait, & que le but n'est pas de savoir ce qui cause la maladie, mais ce qui la guérit.

Le pis de tout n'est pas de ce qu'ils regardoient comme superflue la recherche des causes cachées, mais qu'ils prenoient de-là occasion de négliger la pratique de l'Anatomie; & que dans la chaleur de la dispute, ils alloient même jusqu'à la proscrire, ou la toléroient tout au plus. Voici les raisons sur lesquelles ils s'appuyoient. « S'il est *(o)*, disoient-ils, quelque partie que l'on veuille considérer au-dedans du corps avant « que l'homme soit expiré, le hasard offrira assez d'occasions « aux Médecins de les voir. Un Gladiateur dans l'arène, un « Soldat dans une bataille, un Voyageur dans une rencontre « de voleurs, sont blessés de manière que dans celui-ci telle partie « interne a été mise à découvert, & dans celui-là telle autre. « Un Médecin habile, en travaillant à rétablir la santé, s'instruira « de la situation, de la position, de l'arrangement, de la figure « & de plusieurs autres choses semblables qui concernent les « parties internes. La compassion lui apprend ce que les autres « ne peuvent connoître que par une horrible cruauté. Si l'on « pèse bien ces raisons, ajoutoient-ils, on verra que la dissection « des cadavres, qui à la vérité n'a rien de cruel, mais qui « répugne toujours à la Nature, n'est pas même nécessaire, « puisque la plupart des parties sont très-différentes après la mort « de ce qu'elles étoient pendant la vie, & que le traitement « des maladies fait voir tout ce qu'il est possible de connoître « dans le sujet vivant. »

Ceux qui se sont fait un nom dans la Secte Empirique, sont un Apollonius, Glaucias, Héraclide de Tarente, disciple de Mantias, &c. Il y a eu plusieurs Apollonius, mais il nous importe peu de savoir lequel doit avoir place ici, puisqu'on ne sait rien de lui. Pour Glaucias, on sait qu'il avoit commenté le sixième Livre des Épidémies d'Hippocrate, & qu'il s'étoit livré particulièrement à l'étude de la Matière médicale. GLAUCIAS.

(o) Cels. *Præf. lib. I.*

HÉRACLIDE de Tarente.

Mais le plus diſtingué de tous les Empiriques eſt Héraclide de Tarente; il avoit fait une étude particulière de la Chirurgie, qu'il cultiva enſuite avec diſtinction. Il eſt du nombre de ceux qui ont ſoutenu que la cuiſſe luxée peut ſe réduire *(p)*; & Galien s'appuie de ſon témoignage, comme de celui d'un homme véridique & expérimenté *(q)*. Dans l'*anchyloblepharon*; lorſque la paupière avoit contracté des adhérences avec le blanc de l'œil *(r)*, Héraclide de Tarente inciſoit en-deſſous, en portant le ſcalpel à plat, mais avec la plus grande précaution pour ne bleſſer ni le globe de l'œil ni la paupière; & ſi l'on avoit à couper ou de l'un ou de l'autre, il aimoit mieux que ce fût de la paupière.

Entre pluſieurs autres Héraclides, il en eſt un qui ſuivit la ſecte d'Hérophile *(ſ)*. Il avoit commenté les œuvres d'Hippocrate. Héraclide Érithréen avoit auſſi commenté le ſixième Livre des Épidémies du même Auteur *(t)*. Il ſe trouve encore quelques autres Empiriques dont nous parlerons dans la ſuite.

En général les Empiriques tiroient de la Chirurgie preſque tous les ſecours qu'ils employoient dans la cure de l'épilepſie *(u)*. Ils commençoient par des fomentations ſur la tête avec le vinaigre & l'huile roſat; dans le paroxiſme, c'étoit avec l'eau froide. Ils faiſoient des ligatures à tous les membres, comprimoient fortement le ventre, provoquoient l'éternument en ſoufflant dans les narines du vinaigre, de l'huile de caſtor, du ſoufre vif, &c. Ils appliquoient auſſi des ſynapiſmes aux pieds & aux mains, quelquefois le cautère actuel ou potentiel à la tête. Ils pratiquoient des inciſions en forme d'χ qu'ils appeloient χιασμόν. Dans certains cas ils alloient juſqu'au trépan; ils avoient auſſi recours à l'artériotomie. Quand ils avoient fait mettre le coït en uſage, s'il ne réuſſiſſoit pas,

(p) Celſ. *lib. VIII, cap. XX.*

(q) de compoſit. medicament. per gen.

(r) Celſ. *lib. VII, cap. VII, § 6.*

(ſ) Galen. *Comment. I, in officin. medic.* Hippocrat.

(t) Idem, *Comment. I, lib. de morb. vulgarib.*

(u) Cælius Aurelian. *Morb. chron.* lib. I, cap. IV.

ils

ils proposoient la castration. Parmi ces moyens curatifs on retrouve une partie de ceux que l'on regarde encore aujourd'hui comme les plus efficaces contre cette maladie.

On dit que vers le même temps, la Médecine fut partagée en Diététique, Pharmacie & Chirurgie *(x)*. La première traitoit les maladies par le régime, la seconde par les médicamens, & la troisième par l'opération de la main. Il paroîtra peut-être étonnant qu'Érasistrate & Hérophile, sous lesquels on fit ce partage, aient été les premiers à franchir ces bornes qui n'ont pas été respectées davantage par leurs successeurs, puisque leurs disciples & les Empiriques même ne traitoient pas moins les maladies par la diète que par les médicamens & par l'opération de la main. Mais Celse s'explique là-dessus très-clairement, au commencement du cinquième livre. « Nous avons parlé, dit-il, des maladies qui cèdent le plus communément au régime : passons maintenant à celles que « les médicamens combattent avec plus de succès. Auparavant « il est bon de savoir que toutes les parties de la Médecine sont « tellement liées entre elles qu'il est impossible de les séparer « entièrement. Celle qui se traite par la diète, y joint quelquefois « les médicamens ; celle qui se sert des médicamens, a recours « aussi à la diète, de manière que chaque branche de l'art tire « son nom des moyens dont elle fait le plus d'usage. »

Ce partage, qui au premier coup d'œil paroît le même qu'il est aujourd'hui, différoit essentiellement. Les Médecins n'étoient pas précisément les mêmes que les nôtres, puisqu'ils se bornoient au régime ; mais en cela même ils se croyoient dignes de la plus haute considération, parce qu'ils s'attribuoient seuls, on ne sait pourquoi, la connoissance de la Nature, sans laquelle ils estimoient la Médecine impuissante & défectueuse.

Les Médecins du second ordre, *Pharmaceutæ*, n'avoient rien qui ressemblât à nos Apothicaires. Ils faisoient usage des médicamens, mais sans les préparer eux-mêmes. Les ulcères, les plaies que les Chirurgiens n'avoient pas faites, toutes les

---

(x) Cels. *lib. I.*

maladies internes & externes où les médicamens deviennent utiles, étoient de leur ressort.

Si l'exercice de la Médecine a été divisé, les connoissances fondamentales n'ont jamais pu l'être. Les Chirurgiens faisoient aussi usage de la diète & des médicamens; mais l'opération de la main étoit leur partie principale, celle en même temps qui procure plus de secours réels & sûrs, comme le dit précisément Celse dans le même endroit, & comme l'ont dit depuis tous les Médecins qui se sont livrés à la pratique de la Chirurgie. D'ailleurs le district des Chirurgiens étoit la cure des plaies qu'ils faisoient eux-mêmes, celle des plaies & des ulcères qui ont plus besoin du secours de la main que de celui des médicamens, & la cure enfin de tout ce qui concerne les os. Mais Celse avertit que les Chirurgiens revendiquoient toutes les espèces de plaies ou d'ulcères.

Je ne doute nullement qu'il n'y ait eu des Médecins qui renonçant aux maladies internes, s'en sont tenus à la pratique de la Chirurgie: mais que bornés à faire des incisions, à appliquer le fer & le feu, à réduire les luxations & les fractures, ils aient abandonné aux Médecins *Pharmaceutes* l'application des médicamens, le soin d'arrêter les hémorragies, de procurer la chute de l'escarre, lorsqu'ils auroient eux-mêmes appliqué le feu, c'est ce qu'on ne peut raisonnablement se persuader. Aussi paroît-il que le partage n'a pu subsister long-temps sous cette forme.

On sait qu'après Hérophile, c'est-à-dire, depuis le partage de l'Art en trois professions, plusieurs Médecins célèbres écrivirent sur la Chirurgie; ce qui marque, dit bonnement le Clerc, qu'ils se réservoient la connoissance de tout ce qui a rapport à la Médecine. Mais quel droit avoient ces Médecins diététiques de se réserver la connoissance de toutes les branches de l'Art? le même que les Chirurgiens, le même que les Pharmaceutes. Le droit qu'ils avoient, c'étoit d'exposer les connoissances qu'ils avoient acquises dans la pratique de la Chirurgie, quand ils s'y étoient livrés. Ce droit est respectif dans les trois parties de l'Art: car la Chirurgie n'est pas plus que

la Médecine interne une ſcience qui ſe devine; elle exige avec les connoiſſances préalables de la Médecine, une étude particulière, une pratique réfléchie. Quand quelques Médecins ont avancé que c'étoit une ſcience facile qu'on apprenoit en peu de temps, ils ont donné la preuve la plus complette de leur ignorance, ils ont pris la ſphère étroite de leurs idées & de leurs notions pour les bornes mêmes de l'Art; mais jamais les Médecins inſtruits, les Médecins ſéparés de la claſſe vulgaire, ne ſe ſont déshonorés par des aſſertions ſi ridicules.

Ainſi ce qu'il eſt naturel de penſer, c'eſt que chacun ſe livrant à la partie de la Médecine qu'il affectionnoit le plus ou qu'il entendoit le mieux, rien n'empêchoit ceux qui ne vouloient pas s'en tenir à une ſeule partie, de les embraſſer toutes. *En effet,* dit Celſe *(y), je crois qu'un même homme peut les remplir; mais puiſqu'on les a diviſées, j'eſtime particulièrement celui qui ſait le plus.* « Sans cela, dit Galien *(z)*, on auroit fait autant de profeſſions qu'il y a de maladies ou de moyens curatifs « particuliers ». Car de ſon temps on appeloit l'un *Opérateur de hernies;* l'autre, *Tireur de pierres;* d'autres, *Oculiſtes, Dentiſtes, Auriculaires,* du nom des parties affectées qu'ils traitoient. On en nommoit d'autres *Diététiſtes, Médicamenteurs, Herboriſtes.* On en appeloit quelques-uns *Donneurs de vin* ou *d'hellébore,* parce qu'on leur voyoit employer ſouvent ces remèdes. « Et, continue Galien, comme tous concouroient à un même but, « qui eſt la ſanté, ils ont tous également le nom de Médecins. »

C'eſt en Égypte que la Chirurgie commença à avoir ſes profeſſeurs particuliers *(a).* On compte parmi les plus célèbres, Philoxène qui avoit écrit pluſieurs traités ſur la Chirurgie, Gorgias, Soſtrate, les deux Hérons, les deux Apollonius d'Antioche père & fils, Ammonius d'Alexandrie & pluſieurs autres, qui tous ont enrichi l'Art par leurs travaux & leurs découvertes. Gorgias en parlant des tumeurs de l'ombilic *(b),* GORGIAS.

(y) Celſ. *Loco citato.*

(z) Galen. *Ars tuend. ſanitat. ad* Glauc. *cap. XXIV.*

(a) Celſ. *præf. lib. VII.*

(b) Idem, *lib. VII, cap. XIV.*

dit qu'elles peuvent être formées par l'inteſtin, par une humeur quelconque, quelquefois encore par des excroiſſances charnues ou par des vents. Pour Soſtrate, il reconnoît les trois premières eſpèces, ajoutant que quelquefois les excroiſſances charnues prenoient un caractère carcinomateux. Il regardoit comme incurables les fiſtules du ventre *(c)*. Héron (Celſe ne nous apprend pas lequel des deux) reconnoiſſant l'ombilic ſuſceptible des mêmes tumeurs, croyoit encore qu'elles pouvoient être formées par l'épiploon ſeul ou avec l'inteſtin. Enfin Ammonius d'Alexandrie *(d)* fut ſurnommé *Lithotome* ou *Coupeur de pierres*, pour avoir le premier imaginé le moyen de couper ou de rompre dans la veſſie les pierres trop volumineuſes pour pouvoir être tirées ſans déchirer le col de la veſſie. Voici comment il s'y prenoit. Il ſaiſiſſoit la pierre avec un crochet propre à l'embraſſer de manière à ne point s'échapper. Il prenoit enſuite un inſtrument d'une moyenne épaiſſeur, mais mince & mouſſe du côté de la pointe qu'il portoit ſur la pierre. Alors on frappoit ſur l'autre bout de l'inſtrument qui fendoit ainſi la pierre en deux. Il recommande de prendre garde de bleſſer la veſſie, ſoit par la préſence de l'inſtrument, ſoit par les fragmens de la pierre. Ammonius s'eſt auſſi occupé de la matière médicale. Ætius *(e)* attribue à ce Chirurgien une compoſition de ſandarach, d'orpiment & de chaux, qu'il croit très-efficace pour arrêter les hémorragies. Les Anciens ont preſque tous employé des cauſtiques dans cette vue. Ils devoient cependant ſe défier de l'infidélité & de l'inſuffiſance de ces remèdes qui ne donnoient qu'une trêve de peu de durée au mal qu'on vouloit éviter ſans retour.

SOSTRATE.

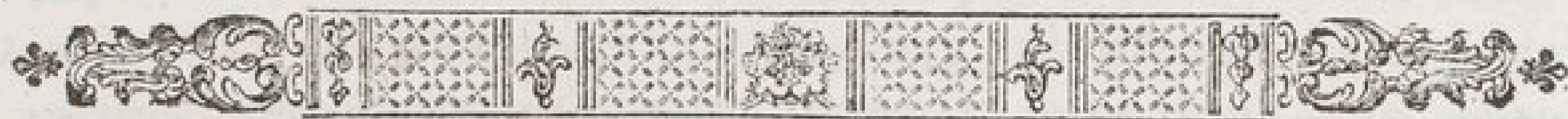
HÉRON.

AMMONIUS.

(c) Celſ. *præf. lib. VII, cap. IV.*
(d) Idem, *loco citato, cap. XXVI.*
(e) Ætius, *Tetrab. IV, ſerm. II, cap. LI.*

FIN du troiſième Livre.





HISTOIRE DE LA CHIRURGIE.

LIVRE QUATRIÈME.

ÉTAT de la Chirurgie chez les Romains avant & après l'arrivée des Chirurgiens Grecs & Arabes. Révolutions de la Chirurgie à Rome.

LES Romains, dans leur origine, n'étoient qu'une poignée de brigands disposés à se faire une patrie du premier pays qui pourroit fournir à leur subsistance. Simples, tempérans, endurcis au travail, ils ne connoissoient que les besoins de la Nature. Du blé, des troupeaux, des femmes étoient les objets de leur ambition & les fruits de leurs conquêtes. Le butin se partageoit en commun; la distribution en étoit toujours sage & réglée. On conçoit qu'un pareil régime d'administration exclut nécessairement les arts qui tiennent au luxe & à l'aisance; mais il ne pouvoit en être de même de la Chirurgie. Quoiqu'elle fût d'une utilité toujours renaissante chez un peuple belliqueux qui ne vivoit que des dépouilles de ses voisins, on auroit tort de se persuader qu'elle fît des progrès bien rapides. Des gens simples, dénués de toute connoissance, ne cherchoient point à rafiner sur les secours

qu'ils se donnoient réciproquement. Il est vraisemblable que chaque famille avoit son guérisseur. Les plaies qu'il avoit reçues, celles qu'il avoit vues, l'usage de quelques médicamens, l'expérience de quelques procédés formoient l'ensemble de ses connoissances chirurgicales. Tel étoit Synalus *(a)*, Médecin d'Annibal; tel étoit encore un certain Marus *Perusin*, qui de Soldat devint Médecin des plaies. Les accidens de la guerre lui avoient souvent offert l'occasion de voir ou d'aider à panser des blessés, il finit par s'ingérer à les panser lui-même. De-là vint qu'il rendit cet office à Serranus, fils de Régulus, qui avoit été blessé dans un combat. Personne ne s'occupant du traitement des plaies qu'accidentellement, l'art devoit rester long-temps dans l'enfance, & c'est ce qui arriva effectivement. Celui qui entendoit le mieux à secourir ses parens ou ses amis, étoit réputé Médecin, & l'on n'en connoissoit pas d'autre; & dans ce sens, Pline a eu tort de dire que Rome avoit été six cents ans sans Médecins.

SYNALUS.

MARUS *Perusin.*

Archagatus, fils de Lysanias, du Péloponèse, fut le premier Médecin Grec de profession qui parut à Rome, sous le consulat de Lucius-Æmilius & de Marcus-Livius, vers l'an 535 de la fondation de cette ville. Il y fut accueilli avec distinction. On lui accorda le droit de bourgeoisie; sur les fonds publics, on lui acheta une maison dans le carrefour d'Acilius, pour y exercer sa profession; on lui donna le nom de *Médecin vulnéraire (b)*. Mais l'usage de l'instrument tranchant, l'application du feu si commune parmi les Grecs, & peut-être quelques mauvais succès le perdirent de réputation; on ne lui donna plus que le nom de *Bourreau*. Bientôt on revint aux soins bienfaisans de la Nature, ou aux secours incertains, mais affectueux, de ses amis & de ses proches. Peut-être aussi, ce qui n'est pas sans vraisemblance, Archagatus fut-il sacrifié aux menées sourdes & redoutables de l'envie. Quoi qu'il en soit, l'on prit en haine les Médecins & même la médecine des Grecs.

ARCHAGATUS.

(a) Silius Italic. *lib. VI.*

(b) *Vulnerarium.* Plin. *Hist. nat. lib. XXIX, cap. I.*

Cette averſion ſe ſoutint long-temps; & il paroît que Caton le Cenſeur la fortifia de tout ſon pouvoir. On peut en juger par une lettre qu'il écrit à ſon fils Marcus *(c)*. « Je t'apprendrai, lui dit-il, quand il en ſera temps, ce que je penſe de ces Grecs « & ce que j'eſtime le plus de tout ce qui eſt à Athènes. Il eſt « bon de prendre une idée de leurs Lettres & de leurs Sciences; « mais il ne faut pas les apprendre à fond. Je viendrai à bout « de cette race méchante & fière: car ſois aſſuré, comme ſi tu « le tenois d'un Devin, qu'auſſitôt que cette nation nous aura « communiqué ſes Lettres, elle corrompra tout; & ce ſera bien « pis ſi nous recevons ſes Médecins. Ils ont conſpiré entr'eux « de tuer tous les Barbares par leur Médecine; encore exigent-ils « un ſalaire de ceux qu'ils traitent, pour leur inſpirer plus de « confiance & les perdre plus aiſément. Ils ſont aſſez inſolens « pour nous appeler *Barbares* comme les autres. Ils nous traitent « même d'*Opiques (d)*. En un mot, ſouviens-toi que je te « défends les Médecins. »

C'eſt par de pareilles déclamations que Caton rendoit les Grecs odieux aux Romains; c'eſt ainſi qu'il échauffoit la haine de ſes concitoyens contre un peuple qu'il avoit deſſein de ſubjuguer. Cet homme ſévère ne vouloit que des agriculteurs & des ſoldats. Il penſoit, comme le Caton de nos jours *(e)*, que les Lettres & les Arts n'étoient propres qu'à énerver le courage & à corrompre les mœurs; l'évènement n'a que trop juſtifié ſes craintes *(f)*. Car il ne mépriſoit point la médecine des Grecs, puiſque le peu qu'il en ſavoit, il le tenoit d'eux. Il ſuffit pour s'en convaincre, de comparer ce

CATON le Cenſeur.

(c) Plin. *Hiſt. nat. loc. citat.*

(d) *Opici*, peuples d'Italie dont la langue étoit un mélange confus de mauvais grec & de mauvais latin. On a prétendu qu'ils tiroient ce nom de celui de certains ſerpens. *Voy.* Charles Eſtienne, *Diction. hiſtoric. &* Ortelius, *Theſaur. geographic.*

(e) M. Rouſſeau, de Genève, qui par la pureté & l'auſtérité de ſes mœurs, eſt digne de l'ancienne Rome.

(f) *Veriſimile eſt*, dit Celſe *(præf. lib. I, de Medicinâ) inter non multa auxilia adverſæ valetudinis, plerumque tamen eam bonam contigiſſe (Græcis) ob bonos mores, quos neque deſidia neque luxuria vitiarant. Siquidem hæc duo corpora priùs in Græciâ, deinde apud nos afflixerunt.*

qui nous reste de ses connoissances médicinales dans son Traité *de re rusticâ*, avec ce que l'on a vu de la matière médicale des Médecins Grecs. Le chou si vanté par ces derniers, étoit son spécifique, son remède universel. Il en connoissoit de trois espèces; mais c'étoit au chou frisé, *apiacon (g)*, qu'il attribuoit le plus de vertu. Dans les plaies, les ulcères, les abcès du sein; dans les cancers, les carcinomes; dans les maladies des yeux, dans les contusions, dans les luxations, c'étoit toujours au chou qu'il avoit recours. Il le faisoit appliquer broyé, tantôt seul, tantôt mêlé avec quelque médicament, comme le miel, le sel, la farine d'orge, &c. Dans les fistules, il conseilloit d'en introduire une petite côte en forme de tente. Si l'orifice de la fistule étoit trop étroit pour l'y faire entrer, il y injectoit le suc de cette plante. On en mettoit une certaine quantité dans une petite vessie, à laquelle étoit exactement adapté un tuyau de plume, & en pressant la vessie, on faisoit entrer la liqueur dans la fistule, par le moyen de ce tuyau. Voilà le premier exemple d'injection dans les plaies qui se rencontre dans l'histoire de l'Art.

« S'il vous vient, dit encore Caton, un polype dans le » nez, reniflez fortement du chou sauvage desséché & réduit en » poudre, en trois jours le polype tombera. Après sa chute » continuez encore le même remède quelques jours, si vous » voulez détruire les racines du polype. Pour une surdité, pilez » du chou dans du vin, exprimez-en le suc, faites-le distiller » goutte-à-goutte dans votre oreille, & vous ne tarderez pas à » vous apercevoir que vous entendez mieux. Enfin appliquez » un peu de chou sur une dartre vive & elle guérira sans s'ul- cérer *(h)* ». On lit dans le même ouvrage la formule d'un charme *(i)* pour guérir les luxations, d'où le Clerc conclud que

(g) Pline, *lib. XX, cap. VIII*, lit *Apiana* au lieu d'*Apiacon*; & *lib. XX, cap. IX*, il ajoute que ce nom lui vient de la ressemblance de ses feuilles avec celles de l'ache que les Latins nommoient *Apium*.

(h) Cato, *de re rusticâ*, cap. CLVII.

(i) Voici cette formule: *Luxum si quod est, hac cantione sanum fiet. Harundinem prende tibi viridem P. 4. ou 5. longam. Mediam diffinde, & duo homines teneant ad coxendices. Incipe cantare*

que Caton approuvoit les remèdes superstitieux : mais il faut examiner en quel sens. Il n'est pas vraisemblable que Caton qui connoissoit la futilité des Augures, des Devins, des Aruspices, des Astrologues, puisqu'il défendoit *(k)* aux Métayers de les consulter, ait cru qu'on pût remettre des os déplacés avec des mots barbares & inintelligibles. En les publiant, en les approuvant même, il pensoit moins donner un remède qu'amuser le peuple disposé à se prévenir pour ces frivolités. Car à considérer l'austérité des mœurs de Caton, & son amour pour sa Patrie, il étoit homme à préférer la mutilation ou la perte de quelques Citoyens à l'introduction de la mollesse dans la République. CELSE.

Le mauvais succès d'Archagatus à Rome, en avoit éloigné les Médecins Grecs. C'est sans doute ce qui a fait dire à quelques auteurs, que les Médecins en avoient été chassés du temps de Caton : mais c'est une assertion dénuée de toute preuve & qu'on peut mettre au rang des mensonges historiques. On a même des faits qui déposent du contraire. Il est parlé dans la vie de Caton d'un Ambassadeur Romain, qui *(l)* avoit un grand vuide au crâne pour avoir été trépané. Or, une pareille opération suppose des connoissances que la Chirurgie des Romains, telle qu'elle étoit alors, n'eût osé tenter, d'où il paroît qu'on souffroit au moins parmi eux quelques Chirurgiens étrangers, tels que les Égyptiens, dont les mœurs faisoient moins d'ombrage à la sévérité de Caton.

On peut rapporter à cette époque la première mention qu'on ait faite de la maladie connue sous le nom de *Dragoneau* ou *veine de Médine*. On la doit à Agatarchides, Philosophe

cantare in alio. S. F. Motas vaeta daries Dardaries, Astataries dissunapiter, *usquedum coëant. Ferrum insuper jactato. Ubi coïerint & altera alteram tetigerit, id manu prende, & dextra, sinistra praecide. Ad luxum aut ad fracturam alliga, sanum fiet, & tamen quotidie cantato in alio, S. F. vel luxato. Vel hoc modo,* huat, haut, haut, ista, sis, tar, sis, ardannabon dunnaustra. *Cato. loco citato, cap.* CLX.

(k) Idem, *loco citato, cap.* I.

(l) Plutarc. *in vitâ Caton.*

& Historien, qui vivoit sous le règne de Ptolémée Philometor. Cet Historien raconte que les Peuples des environs de la mer rouge, sont sujets à une maladie particulière. Certains petits dragons ou serpens leur mangent les bras & les jambes dans lesquelles ils croissent : ces animaux mettent quelquefois la tête au dehors, mais aussitôt qu'on les touche, ils rentrent & s'enfoncent dans les chairs où ils se replient, & forment des tumeurs, des inflammations & causent des douleurs insupportables. Plutarque qui nous a conservé cette anecdote, ajoute qu'on n'avoit jamais vu cette maladie auparavant : cela peut être *(m)*. Mais il se trompe manifestement lorsqu'il dit qu'elle n'a pas été observée depuis : car elle est décrite par la plupart des Arabes, & même par quelques Grecs, entre lesquels on peut citer Galien.

Le Dragoneau ou veine de Médine.

Voilà à peu-près tout ce qu'on sait de l'état de la Chirurgie, dans l'intervalle de cent ans qui s'écoulèrent depuis Archagatus jusqu'à Asclepiade. Ce dernier étoit de Prusa *(n)*, ville de Bithynie. Il vint du temps du grand Pompée à Rome, où il se mit à enseigner la Réthorique; mais cet état ne remplissant point ses projets de fortune, il se tourna du côté de la Médecine. En charlatan habile & délié, il prit une route tout-à-fait contraire à celle d'Archagatus. Persuadé que, pour réussir, il falloit moins de connoissances que d'esprit, il suppléoit au défaut de l'expérience & du savoir, par l'agrément & la vivacité de sa conversation. Plus hardi qu'Hérophile & ses Sectateurs, il osa renverser toute la Médecine d'Hippocrate, qu'il appeloit ironiquement une méditation ou une étude de la mort. *(o)* Enfin rappelant la Médecine aux causes, il en fit une Science tout-à-fait conjecturale. Les principaux remèdes qu'il ordonnoit étoient l'abstinence des alimens & quelquefois du vin, les frictions, la promenade, la gestation. Comme on est disposé, dit Pline, à croire vrai tout ce qui est facile, l'enthou-

ASCLEPIADE.

(m) Plutarc. *Symposiac. lib. VIII, quæst. IX.* = Strab. *Geograph. lib. XIV.*
(n) Plin. *Hist. nat. lib. XXVI, cap. III.*
(o) Galen. *de venæ sect. advers.* Erasistrat. *cap. V.*

fiasme alla jusqu'à le faire regarder comme un Dieu. Asclepiade, pour gagner les esprits, se prêtoit à propos aux caprices des malades qui demandoient du vin ou de l'eau froide. Herophile avoit le premier recherché les causes des maladies, Cléophante avoit introduit l'usage du vin; mais lui, pour se donner un air de novateur, se fit appeler *donneur d'eau froide.* Sachant que la nouveauté a toujours l'avantage de plaire & d'intéresser, c'étoit tous les jours quelque invention nouvelle. Il imagina des lits suspendus, où il faisoit bercer les malades pour les endormir ou pour émousser le sentiment de la douleur. Pour flatter la mollesse des Romains, il avoit porté le rafinement de la sensualité dans l'usage des bains. Toutes ces innovations servoient de distraction aux malades & d'occupation à l'orgueilleuse oisiveté des riches. Enfin, il n'oublioit rien de ce qui pouvoit attirer sur lui les regards de la multitude. On dit qu'en passant par les rues de Rome *(p)*, il aperçoit un convoi; appuyé de l'autorité que lui donnoit sa réputation, il s'écrie que la personne n'est pas morte: on s'arrête, il administre quelques secours, & le mourant est rendu à la vie. Si cette cure est une affaire concertée, elle achève le tableau. On rira sans doute de la sotte crédulité des Romains. Eh pourquoi? Manquons-nous d'Asclepiades, & nos Asclepiades manquent-ils d'admirateurs?

Une maxime séduisante d'Asclepiade, étoit que le Médecin doit guérir d'une manière *sûre, prompte & agréable (q)*. Le beau projet! Il seroit bien à souhaiter, dit Celse, qu'on l'exécutât; mais il y a presque toujours du danger à se trop presser & à trop ménager la délicatesse des malades.

Asclepiade n'avoit pas tellement abandonné la pratique des anciens qu'il n'y revînt quelquefois. Dans l'esquinancie, il suivoit la pratique d'Hippocrate & celle des anciens: il paroît seulement s'en écarter en faisant scarifier les amygdales & les environs de la luette, lorsque l'inflammation augmentoit.

(p) Celf. *lib. II*, *c. VI.* = Plin. *lib. VII*, *c. XXXVII.* = Apulée. *Florid. lib. IV.*
(q) Celf. *lib. III*, *cap. IV*, *initio.*

Cœlius - Aurelianus blâme ces ſcarifications, diſant qu'elles peuvent produire une hémorragie qu'on ne peut arrêter ſans faire ſuffoquer le malade ; que ſi on ne l'arrête pas, il en périt, & qu'enfin, ſi l'on eſt aſſez heureux pour éviter l'hémorragie, on n'évite pas la gangrène. Si ces ſcarifications étoient ſans ſuccès, comme elles devoient l'être, Aſclepiade pour prévenir la ſuffocation en venoit à la *laryngotomie*, c'eſt-à-dire, à l'ouverture de *la trachée artère* ou du larynx; opération qu'il diſoit avoir été pratiquée par les anciens. Comme il ne nous reſte dans les écrits que nous en avons aucune trace de cette opération, nous ne ſavons, ni ne pouvons ſavoir s'ils l'ont pratiquée. Cependant, il paroît plus naturel de s'en rapporter à l'aveu que fait Aſclepiade de n'en être pas l'inventeur, qu'à Cœlius-Aurelianus, qui nous la donne pour une invention téméraire de ce Médecin.

Opération de la Laryngotomie.

Aſclepiade approuvoit la paracentèſe dans l'hydropiſie *(r)*, pourvu qu'on ne fit qu'une petite ouverture. Dans la leucophlegmatie, il croyoit les ſecours Chirurgicaux beaucoup plus efficaces que tous les médicamens *(ſ)*. Il faiſoit faire à la malléole interne des inciſions qui reſſembloient plus aux ſcarifications qu'aux mouchetures. Après avoir évacué une certaine quantitéd'eau, il fermoit les ouvertures avec la charpie & le bandage, & renouveloit l'évacuation quand il le jugeoit à propos. Ces ſcarifications pourroient être quelquefois utiles, ſi l'on s'appliquoit à écarter par les remèdes convenables la gangrène qui s'empare le plus ſouvent des endroits ſcarifiés.

Ce Médecin ne ſe démentit point juſqu'à la mort; car ayant défié la fortune en diſant qu'il conſentoit qu'on ne le crût point Médecin, s'il étoit jamais attaqué d'aucune maladie, cette fanfaronade lui réuſſit. Il mourut dans un âge très-avancé, par une chute qu'il fit du haut d'un eſcalier *(t)*.

Tant de ſuccès attirèrent à Aſclepiade une foule de diſciples.

(r) Cælius Aurel. *auctuar. paſſion. lib. III, cap. IV.*

(ſ) Idem. *Morb. chronic. lib. III, c. VIII.*

(t) Ætius, *lib. X. cap. XXX.*

On compte dans ce nombre un Themiſon de Laodicée, qui marcha dignement ſur les traces de ſon maître, puiſqu'il forma lui-même une Secte. C'eſt le chef de la Secte que les Médecins nomment *méthodique*. Il eut, comme la plupart des novateurs fameux, beaucoup de malades & peu de ſuccès. Telle eſt au moins l'idée que nous en a laiſſée Juvenal *(x)*. Themiſon eſt le premier qui ait parlé de l'application des ſangſues *(y)*, qu'il ne donne cependant pas comme un remède nouveau. Ses diſciples les employoient en pluſieurs occaſions. Ils appliquoient les ventouſes à la partie d'où les ſangſues s'étoient détachées pour tirer plus de ſang. Le Clerc ſoupçonne que c'eſt un remède empirique qui peut être venu des Payſans. Ce ſoupçon eſt aſſez fondé : car encore aujourd'hui le peuple des campagnes dit que la ſangſue a la propriété de tirer le *mauvais ſang*. A Mirecourt, en Lorraine, les femmes qui ont paſſé le temps critique vont, à la moindre incommodité qu'elles éprouvent, pour ſe faire tirer du ſang, ſe mettre juſqu'aux genoux, dans une marre pleine de ſangſues. Ce n'eſt ni le ſeul cas ni le ſeul pays, où ce remède ſoit d'un uſage familier. THÉMISON.

On range encore parmi les Sectateurs d'Aſclepiade un Caſſius que Celſe conſidère comme le plus ingénieux des Médecins de ſon ſiècle *(z)*. On ſeroit porté à croire par cette épithète *ingénieux*, que c'eſt le Caſſius Médecin-Philoſophe dont nous avons quatre-vingt-quatre problèmes de Médecine écrits en Grec. Les queſtions traitées dans ce petit ouvrage ſont aſſez curieuſes pour le temps où il eſt écrit. Dans la première, on demande pourquoi les ulcères ronds ſont plus difficiles à cicatriſer que les autres ? Après avoir expoſé le ſentiment des Sectateurs d'Herophile & celui d'Aſclepiade ſur ce ſujet, Caſſius répond CASSIUS, Médecin-Philoſophe.

(u) Plin. *Hiſt. nat. lib. VII, cap. XXXVII.*

(x) . . . . *Quorum ſi nomina quæras,*
Promptiùs expediam, quotam averit Oppia mæchos,
Quot Themiſon *ægros autumno occiderit uno.*

(y) Cæl. Aurelian. *acutor. lib. III, cap. III.*

(z) *Ingenioſiſſimus ſeculi noſtri Medicus.* Celſ. *lib. I, præfat.*

que dans les ulcères ronds, les parties saines sont également éloignées les unes des autres, ce qui fait qu'elles ont plus de peine à se joindre; tandis que dans les ulcères qui ont des angles, les parties saines de la peau, où la cicatrice doit commencer se trouvant plus voisines, particulièrement vers l'extrémité des angles, la cicatrice s'y forme plus aisément & les bords de l'ulcère qui sont les plus proches l'un de l'autre, se joignent avec plus de facilité, ce qui continue jusqu'à ce que toute la partie soit couverte. C'est donner assez ingénieusement la raison de ce qui n'est pas.

La solution du troisième problème est plaisante. Il s'agit de décider pourquoi, lorsque l'inflammation est cessée & que l'ulcère se guérit, il y a de la démangeaison? Il répond que comme alors l'humeur & l'esprit naturel devenus plus forts chassent du corps ce qui est étranger, la Nature s'égaie parce qu'elle se débarrasse de ce qui la surcharge.

La neuvième question est de savoir pour quelle raison il survient des convulsions & la mort même, dans les plaies profondes du cerveau, où la dure-mère est blessée, quoique le malade paroisse réchappé & que la plaie tende à cicatrice? Il répond que, comme le cerveau a naturellement un mouvement continuel, la membrane qui l'enveloppe s'ulcère par le froissement répété qu'elle éprouve contre les os voisins dont on a détaché des fragmens. De cette ulcération s'ensuit une collection de matière purulente qui ne peut s'échapper, parce que les chairs se sont déjà réunies par-dessus, d'où il arrive que cette collection purulente se porte sur les principales parties du cerveau & les comprime au point de produire la convulsion. On connoît ici l'effet de l'épanchement, mais on n'en a pas saisi les vraies causes.

La dixième & la onzième question sont si absurdes, qu'on nous saura gré de les supprimer. La dix-neuvième est plus raisonnable. On demande pourquoi dans la cataracte on voit certains corpuscules comme des mouches, des puces, des fourmis? Ne semble-t-il pas naturel, répond Cassius, que par la configuration que prend l'humeur en devenant concrète,

de ſemblables corpuſcules ſe préſentent aux yeux? *L'eſprit viſuel* agit avec la même force, mais il eſt offuſqué par les particules concrètes de cette humeur. Telle étoit leur première configuration, telles doivent être les images des objets extérieurs.

On veut ſavoir par la quarante & unième queſtion, pourquoi dans les plaies de tête, où les membranes du cerveau ſont offenſées du côté droit, le côté gauche tombe en paralyſie *& vice verſâ!* On conçoit la queſtion, quoiqu'elle ne ſoit pas exacte. Caſſius répond que cela vient de ce que les nerfs qui tirent leur origine de la baſe du cerveau, ſe croiſent, de manière que ceux qui viennent de la partie droite de cette baſe, ſe portent vers le côté gauche, & que ceux qui partent de la gauche vont ſe rendre au côté oppoſé. Hippocrate avoit déjà obſervé ce phénomène, dont il ne donne point de raiſon. La ſolution de Caſſius eſt admiſe par pluſieurs anatomiſtes; mais Morgagni ne tient point ce croiſement de nerfs pour conſtant, & des expériences modernes ont confirmé ſon opinion.

Dans la queſtion ſuivante, on demande pour quelle raiſon les bleſſés tombent toujours du côté du coup. A une queſtion fauſſe, on ne ſauroit donner de bonne ſolution que la négative.

Le quatre-vingt-quatrième problème roule ſur un fait mal obſervé, mais ſéduiſant par ſes apparences. On veut ſavoir pourquoi dans les deſcentes qui ſurviennent à la ſuite d'un coup, les tégumens communs de l'abdomen reſtent entiers, tandis que le péritoine qui eſt interne ſe rompt. Caſſius répond *que cela dépend de la nature des parties: car les tégumens du bas-ventre étant charnus & flexibles, & le péritoine tendu, c'eſt pour cela qu'il ſe rompt par la réſiſtance qu'il oppoſe au corps qui le frappe. On voit arriver la même choſe dans les fractures des os qui ne ſont point accompagnées de plaies.*

En voilà aſſez & trop peut-être ſur ce Sophiſte. Il vivoit à peu-près vers la fin du règne d'Auguſte qui fut le ſiècle de la politeſſe, du bon goût, & l'époque la plus brillante des

Sciences & des Arts parmi les Romains. Mais l'horizon le plus pur a toujours quelque nuage. Une des choses qui déshonorent ce siécle éclairé, n'est pas tant parce que les esclaves ont exercé la Médecine & la Chirurgie, que parce qu'il y a eu des esclaves. Car, que des esclaves se soient mêlés de l'art de guérir, dans un temps où chacun pouvoit être Médecin sur sa parole, où l'on n'avoit d'autre Juge de ses talens & de son savoir que la prévention illusoire & flottante du Public; cela n'est pas difficile à concevoir. Ce qui devroit surprendre, c'est que de nos jours, où les mœurs & la capacité de ceux qui suivent cette profession, sont reconnues & confirmées par l'examen & le suffrage de Juges honnêtes & éclairés, des personnes de la première considération prodiguent leur confiance à des hommes ignobles, dénués de toute connoissance, à des hommes enfin auxquels *on n'a pas voulu donner ses pieds à chausser (a).*

Mais à quoi sert de fronder des erreurs toujours renaissantes? Dévoués, par état, par goût, par honneur au bien public, oublions les erreurs des hommes pour nous occuper de leur conservation, en dépit d'eux-mêmes, & pour faire connoître ceux qui ont couru la même carrière d'une manière utile.

TRIPHON, père. EVELPISTE. MEGÉS.

Vers le même temps, « il y eut à Rome, dit Celse, des » Chirurgiens habiles & distingués, tels ont été Triphon père, » Evelpiste fils de Phlegès, & Megés, plus savant qu'eux tous, » comme on peut en juger par ses écrits. La Chirurgie est » redevable de ses progrès aux changemens heureux qu'y ont introduits ces grands hommes *(b)* ».

Celse a connu leurs ouvrages qui sont perdus depuis longtemps. C'est sans doute dans ces mines riches & fécondes, qu'il a puisé tout ce qu'il nous a laissé sur la Chirurgie. Cela paroît d'autant plus certain que les anciens ne l'ont point

(a) . . . . *Quantæ putatis esse vos dementiæ*
Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commisit pedes! Phæd. fabl. XIV.

(b) Cels. *præfat. lib. VII.*

connu

connu comme Médecin. On ne ſait même encore quelle profeſſion il a ſuivie. La diverſité des opinions à cet égard vient de ce qu'il a écrit ſur pluſieurs arts d'une manière *(c)*, dit Quintilien, à perſuader qu'il étoit verſé dans chacun. Car ayant traité de la Rhétorique, de l'art Militaire, de l'Agriculture, on ſeroit auſſi bien fondé à dire qu'il étoit Orateur ou Homme de guerre, que Médecin. Il y a plus : Pline qui nous donne une liſte des auteurs cités dans ſon Hiſtoire naturelle, & qui diſtingue avec exactitude ceux qui étoient Médecins de ceux qui ne l'étoient pas, range toujours Celſe parmi les derniers. Nous n'ignorons pas que Galien *(d)* cite un *Cornelius Medecin*, que Scaliger & Rhodius *(e)* prétendent être le même que Celſe ; mais on ne voit pas ſur quel fondement. Car pourquoi ſuppoſer que Galien ait plutôt cité le prénom de Celſe que ſon nom même? Le Clerc qui eſt du même ſentiment, croit *(f)* l'appuyer en diſant que *Celſe décide hardiment, & comme de ſon chef, les queſtions les plus difficiles de la Médecine;* mais eſt-il bien étonnant que Celſe qui avoit étudié les matières qu'il traitoit, & qui les étudioit en les traitant, ait pris un parti dans les opinions diſcutées entre les auteurs? Eſt-il ſurprenant qu'il ait même interpoſé ſon avis ſelon ce que la raiſon lui dictoit? Tous les jours on voit un homme inſtruit, ſans être Médecin, adopter en Médecine l'opinion qui lui paroît la mieux appuyée, & l'on ne s'aviſe pas d'en conclure qu'il eſt Médecin. Quoi qu'il en ſoit, Celſe n'eſt guère connu que par ſes écrits. On convient aſſez généralement qu'il étoit de Rome. Il y a eu pluſieurs hommes du même nom; mais celui dont il s'agit, eſt *Aulus*, ou, ſelon preſque tous les écrivains, *Aurelius Cornelius Celſus.* Quoiqu'on ne puiſſe dire préciſément le temps de ſa naiſſance ni celui de ſa mort, on ſait par des autorités non ſuſpectes, qu'il vivoit ſous les règnes d'Auguſte,

---

(c) Quintil. *Inſtitut. Or. lib. XII, cap. II.*

(d) Medicamentor. local. lib. IX, cap. V.

(e) Rhod. in Scribon. Larg. *compoſ. XCIV.*

(f) Hiſt. de la Médecine, *II.e part. liv. IV, Sect. II, cap. 4.*

de Tibère & de Caligula. Columelle qui écrivoit ſous l'empire de Claude, en parle comme d'un auteur contemporain *(g)*, Celſe lui-même *(h)*, dit du Médecin Themiſon, diſciple & ſucceſſeur d'Aſclepiade, qu'il avoit depuis peu *(nuper)* fait quelques innovations dans la doctrine de ſon maître. Or, il eſt conſtant que Themiſon exerçoit la Médecine à Rome du temps d'Auguſte : ainſi il eſt vraiſemblable que Celſe écrivoit ſur la fin du règne de cet Empereur, ou vers le commencement de celui de Tibère.

Il paroît que Celſe n'avoit étudié la Médecine que comme une branche de la Philoſophie & non dans l'intention de la pratiquer; du moins Columelle nous induit à le penſer *(i)*. En cela Celſe marchoit ſur les traces des plus célèbres Philoſophes de l'antiquité, qui embraſſoient dans le plan de leurs études, tout ce qui concerne la Nature, ou ſi l'on veut, la Phyſique. Si Quintilien traite Celſe *d'eſprit médiocre (k)*, c'eſt en le comparant avec Homère, Platon, Ariſtote, Caton, Varron & Cicéron: or, ſans les avoir égalés, c'eſt beaucoup d'être admis à la comparaiſon. Il eſt encore après eux bien des places honorables. On peut donc conſidérer Celſe comme un bel eſprit de ſon ſiècle, & comme un Littérateur dont les connoiſſances étoient étendues & variées.

Toute la Médecine de cet auteur eſt contenue en huit livres. Ce ſont d'excellens Mémoires, qui ne nous inſtruiſent pas ſeulement de l'état de la Chirurgie de ſon ſiècle, mais encore des progrès qu'avoit fait cet art depuis Hippocrate juſqu'à lui. Son ſtyle élégant, ſerré, concis, lui a mérité le titre de *Cicéron des Médecins*. Cet ouvrage nous devient d'autant plus précieux, que nous avons perdu les écrits de tous les Chirurgiens de ſon temps & même des âges précédens. Les quatre premiers livres de la Médecine de Celſe, traitent des maladies

---

(g) Columell. *de re ruſticâ, lib. III, cap. XVII.* = *lib. IV, cap. VIII.* = *lib. I, cap. I.*

(h) Celſe, *loco citato.*

(i) *Cornelium Celſum non ſolùm agricolationis, ſed univerſæ naturæ prudentem.* De re ruſticâ, *liv. II, cap. II.*

(k) *Inſtitut. Orator. lib. XII, c. II.*

internes ou de celles qui se guérissent particulièrement par la diète. Le cinquième & le sixième renferment les maladies externes, qu'on ne traitoit alors que par les médicamens, & les deux derniers sont uniquement consacrés aux maladies chirurgicales. Cette distribution est relative au partage de l'art en trois professions : mais aujourd'hui ce partage n'étant plus le même, les quatre derniers livres qui traitent des maladies externes, appartiennent entièrement à la Chirurgie.

Celse commence l'exposition de la Théorie Chirurgicale, par le portrait du Chirurgien. « Il doit être jeune *(l)* ou du moins peu avancé en âge ; il faut qu'il ait la main ferme, « adroite, & qu'il se serve de la gauche comme de la droite : « qu'il ait la vue claire, perçante ; qu'il soit courageux, intrépide, « de manière qu'il suive constamment la résolution de guérir « celui qui se confie à ses soins ; que sans être touché de ses « cris, il coupe tranquillement ce qu'il faut & rien de plus ; « enfin qu'il remplisse toutes ses fonctions, comme si les plaintes « du malade ne faisoient aucune impression sur lui. »

CELSE. Division générale de la Chirurgie.

Cette sécurité, cette confiance en soi-même que les malades partagent toujours, doit être fondée sur la connoissance des maladies, sur celle des remèdes & des opérations propres à les combattre. Or, Celse réduit les dérangemens qui peuvent survenir au corps humain à cinq espèces générales. 1.° Lorsque quelque chose lèse les fonctions à l'extérieur comme dans les plaies. 2.° Lorsqu'il y a quelque corruption interne comme dans le cancer. 3.° Lorsqu'il s'est formé quelque corps étranger, comme une pierre dans la vessie. 4.° Lorsqu'une partie augmente contre nature, comme les veines qui deviennent variqueuses. 5.° Enfin, lorsqu'il manque quelque chose à une partie ou qu'elle est mutilée *(m)*. L'ordre qu'il a suivi, & qui nous paroît assez exact & assez naturel pour n'y rien changer, est de traiter les maladies qui attaquent indistinctement toutes les parties du corps, & de passer ensuite à celles qui sont particulières

(l) Cels. *præfat. lib. VII.*

(m) Idem, *lib. V, cap. XXVI, §. I.*

à chaque partie. Il commence par les ſolutions de continuité. La première choſe qu'un Chirurgien doit ſavoir, eſt de diſtinguer les bleſſures faciles à guérir d'avec celles qu'on guérit difficilement, & celles qui ſont guériſſables d'avec celles qui ne le ſont pas; parce qu'il eſt d'un Chirurgien prudent de ne point entreprendre un malade qui ne peut guérir, de crainte qu'on ne l'accuſe d'avoir tué un homme que la nature de ſa maladie devoit faire périr infailliblement. Il mêle des conſeils politiques aux préceptes Chirurgicaux. Lorſque le danger eſt grand, mais que le mal n'eſt pas abſolument ſans reſſource, il conſeille de faire connoître aux amis du malade combien la cure eſt difficile, parce que s'il arrivoit que le mal fût plus fort que les remèdes, on pourroit ſoupçonner le Chirurgien d'en avoir impoſé ou d'avoir ignoré le danger. Il veut en même-temps que loin de groſſir le mal pour ſe faire valoir, ce qui ſeroit un acte de charlataniſme, il promette au malade un prompt rétabliſſement; afin de ſe mettre par-là dans la néceſſité de donner tous ſes ſoins & d'empêcher qu'un mal léger par lui-même ne devienne plus grand pour avoir été négligé. Quant aux plaies incurables, il ne parle que d'après Hippocrate. Il range parmi celles qui ſont difficiles à guérir les plaies du poumon, du foie, de la dure-mère, de la rate, de la matrice, de la veſſie, des inteſtins, du diaphragme, en quelqu'endroit de ces viſcères qu'elles puiſſent être ſituées. Il juge le danger extrême ſi la pointe du trait a pénétré juſqu'aux gros vaiſſeaux renfermés ſous les aiſſelles & les jarrets, ou dans les environs. Il reconnoît pour dangereuſes les plaies où il y a quelque gros vaiſſeau ouvert, parce que l'hémorragie peut faire périr le bleſſé, non-ſeulement dans la léſion des veines des aiſſelles & des jarrets, mais encore de celles qui vont aux teſticules & à l'anus *. Il regarde comme fâcheuſe toute bleſſure au dedans des cuiſſes, entre les os des îles, entre les côtes & entre les doigts. Il voit du même œil celle d'un muſcle,

Plaies difficiles à guérir.

* Il ſemble inutile d'avertir que ſouvent Celſe ne diſtingue pas les veines des artères, en quoi il n'eſt pas excuſable, puiſque cette diſtinction étoit établie de ſon temps.

d'un nerf, d'une artère, d'une membrane, d'un os ou d'un cartilage. Mais il a tort de mesurer, même en général, le danger d'une plaie sur son étendue.

Les plaies les plus faciles à guérir sont celles des chairs, que Celse trouve cependant plus ou moins importantes, selon la partie qu'elles occupent & selon l'espèce & la forme de la plaie. Car il observe qu'une plaie contuse est pire qu'une simple solution de continuité; d'où il infère qu'il vaut beaucoup mieux avoir été blessé par un trait pointu que par un trait obtus, toutes choses sans doute égales d'ailleurs.

Plaies faciles à guérir.

Nous ne nous arrèterons pas aux différences abusives que Celse, avec presque tous les Anciens, tire de la forme des plaies. Celles qu'il établit par rapport à l'âge, au tempérament, à la manière de vivre du blessé, à la saison de l'année, méritent d'être rapportées. Il observe qu'un enfant ou un jeune homme guérit plus aisément qu'un vieillard; un homme sain, vigoureux, exercé, mieux que celui qui est oisif, délicat, cacochime; qu'on guérit plutôt une personne d'un embonpoint médiocre, que celle qui est trop grasse ou trop maigre, & celle qui est sobre, tempérante, qu'une autre qui seroit adonnée au vin ou aux plaisirs de l'amour.

Différences des plaies, relatives à leur forme.

Différences prises de l'âge, &c.

Pour ce qui est de la saison, celle qu'il juge la plus propre à la cure des plaies, est le printemps, ou du moins un temps qui ne soit ni chaud ni froid; car il ne voit rien de plus contraire aux plaies que l'excès du froid ou du chaud, ou les variations & le passage subit de l'un à l'autre; c'est en cela qu'il croit l'automne pernicieuse aux blessés.

De la Saison.

La plupart des blessures sont exposées à la vue; mais Celse remarque aussi qu'il en est dont on ne peut connoître la nature que par le dérangement des fonctions des parties internes. Comme il est beaucoup de cas qui se ressemblent, & qu'il est important de distinguer si la plaie est superficielle ou pénétrante, il en conclud qu'il est nécessaire de rassembler les signes qui font juger quelle partie interne est lésée, & ce que l'on a à espérer ou à craindre.

Plaies pénétrantes.

Les signes des différentes blessures que nous allons exposer

d'après lui, n'offrent rien de fort lumineux, & cela doit être. Les foibles connoiſſances qu'on avoit des parties internes & de leurs uſages, la difficulté qu'il y avoit à établir la vérité des faits ſur l'inſpection des cadavres ont long-temps été un obſtacle au progrès de l'art ſur ce point. D'ailleurs aujourd'hui même avec des connoiſſances plus poſitives & plus étendues, ſi le diagnoſtic eſt plus ſûr, on ne peut encore porter un pronoſtic dans ces ſortes de plaies qu'avec la plus grande circonſpection.

Signes des Plaies du cœur.

« Si le cœur eſt bleſſé, dit Celſe, le ſang coule en abondance, le battement des artères languit, la pâleur ſe répand ſur le viſage, viennent des ſueurs froides & de mauvaiſe odeur, les extrémités ſont froides & la mort ſuit de près ». Nous obſerverons que les ſueurs de mauvaiſe odeur ne ſont rien moins que conſtantes, & que de plus ces ſignes ne ſont pas plus particuliers à la léſion du cœur qu'à celle des gros vaiſſeaux.

Du Poumon.

Le Diagnoſtic qu'il tire de la bleſſure du poumon, ne paroît pas formé d'après l'obſervation d'un grand nombre de plaies de ce viſcère. Dans ce cas, il dit que la reſpiration eſt laborieuſe, accompagnée de ſifflemens; que le ſang qui ſort par la bouche eſt écumeux, tandis que celui qui s'échappe par la plaie eſt vermeil; qu'enfin le bleſſé ſe trouve mieux, peut parler, lorſqu'il eſt couché ſur la plaie, & que couché ſur le côté ſain il perd la voix.

Du Foie.

Les ſignes qu'il donne de la léſion du foie, ſont un épanchement de ſang conſidérable dans l'hypocondre droit, le ſoulagement qu'on éprouve à être couché ſur le ventre, des douleurs poignantes qui s'étendent depuis la partie bleſſée juſqu'à la clavicule & même juſqu'à l'omoplate, à quoi ſe joint quelquefois un vomiſſement bilieux. Pour l'affaiſſement des hypocondres dont il parle, ce ne peut être que le préſage d'une mort prochaine, puiſque dans l'état de la plaie, il y a plutôt de la tenſion que de l'affaiſſement.

Des Reins.

Les ſignes de la bleſſure des reins ſont plus exacts: il dit que la douleur ſe fait ſentir juſqu'aux aines & même aux

testicules, que les urines coulent en petite quantité, & que quelquefois même on ne rend que du sang.

Du temps de Celse on ne regardoit plus, avec Démocrite, la rate comme un hôte inutile, nuisible au corps, & qui ne fait que dormir vis-à-vis du foie *(n)*; mais on croyoit que le sang de ce viscère étoit noir : préjugé fort ancien, comme on voit, & qui s'est soutenu jusqu'au commencement de ce siècle. Dans la blessure de la rate, « il s'écoule, dit Celse, un sang *noir*, l'hypocondre & l'estomac s'étendent & se durcissent du même côté. Le malade éprouve une soif ardente, & vers la clavicule il ressent les mêmes douleurs que dans la blessure du foie ».

De la rate.

Voici les signes que Celse donne de la lésion de la matrice. Il y a douleur aux aines, aux hanches, aux cuisses, & il survient un vomissement bilieux. Il y a des femmes qui perdent l'usage de la parole, d'autres celui de la raison; d'autres tout-à-fait à elles-mêmes, disent ressentir de vives douleurs dans les nerfs & aux yeux; enfin, elles meurent avec les mêmes symptômes que dans la blessure du cœur. D'après cela, y auroit-il de la témérité à assurer que Celse n'a jamais vu de blessure de la matrice?

De la matrice.

Celse n'ajoute presque rien au diagnostic des plaies du cerveau & de la dure-mère, établi par Hippocrate. Ce qu'il dit de plus que lui, c'est que les malades ont l'air féroce, les yeux hagards, errans de côté & d'autre, & qu'avant de mourir la plupart déchirent leur bandage & mettent la plaie à découvert.

Du Cerveau.

Il donne bien une partie des signes de la blessure de l'œsophage, quand il dit qu'elle est suivie de hoquets, de vomissemens de matières bilieuses, & qu'on rend sur le champ la nourriture & la boisson qu'on a prise; mais le battement languissant des artères, les petites sueurs, les extrémités froides, ne sont pas des signes propres à l'organe dont il parle, à moins qu'en même temps il n'y ait lésion des plexus nerveux.

De l'Œsophage.

Il a encore décrit assez exactement les signes de la blessure

(n) Epist. ad Hippocrat.

De l'Estomac.

de l'estomac, en disant que les alimens & la boisson sortent par la plaie, que les hypocondres se tendent, & qu'on rend quelquefois par la bouche une bile jaune. Il ajoute que les signes de la lésion de l'intestin *jejunum*, sont les mêmes, avec cette différence que le siége de la plaie de cet intestin est plus bas; mais il ne faut pas s'y tromper; c'est, comme on le peut voir par sa description des intestins *(o)*, qu'il confondoit sous ce nom le *duodenum* & le *jejunum*, qu'on avoit cependant distingués avant lui.

De la moelle épinière.

Quant à la lésion de la moelle épinière, Celse en a décrit les signes d'une manière moins satisfaisante qu'Hippocrate. Dans les blessures du diaphragme, il dit que les entrailles, ou plutôt le diaphragme se retire en haut: qu'on sent des douleurs dans l'épine: que la respiration est lente, & que le sang qui sort par la plaie est écumeux.

De la Vessie.

Par les signes de la lésion de la vessie, il paroît que Celse regardoit, avec Hippocrate, les plaies de ce viscère comme mortelles *(p)*, quoiqu'il soit prouvé par l'expérience qu'elles ne le sont pas.

Ces signes, selon lui, sont des douleurs dans les aines, tension au-dessus du pubis, l'écoulement du sang par l'urètre, & celui de l'urine par la plaie, irritation de l'œsophage, d'où s'ensuivent vomissement bilieux, hoquet, le froid des extrémités & la mort.

Manière d'extraire les corps étrangers des différentes parties du corps selon Celse.

Celse observe qu'on a souvent de la peine à retirer les traits restés en différentes parties du corps, soit par l'espèce des traits, soit par la nature des parties où ils ont pénétré. Il dit que tous les traits en général se tirent du côté par lequel ils sont entrés, ou par celui vers lequel ils tendent. Dans le premier cas, le trait s'est frayé lui-même une route par laquelle on doit le tirer. Dans le second, il faut en pratiquer une par l'instrument tranchant, en incisant la chair sur la pointe du trait; s'il n'est point entré fort avant, s'il est resté au bord des chairs, ou

(o) Cels. *lib. IV, cap. I.*

(p) *De morb. liv. I & IV. = Pœnotion. Coac.*

du

du moins s'il ne paſſe pas les endroits où il y a des nerfs ou de gros vaiſſeaux, il ne voit rien de mieux à faire que de le retirer du côté par lequel il eſt entré. Mais s'il y a plus de trajet à parcourir pour le retirer de ce côté que de celui où il faudroit lui ouvrir une iſſue, & s'il a pénétré au-delà de quelque nerf ou de quelque gros vaiſſeau, il eſtime plus avantageux d'ouvrir ce qui reſte à percer, & de le retirer par-là, comme la voie la plus courte & la plus ſûre. Si la partie dans laquelle le trait eſt reſté eſt conſidérable, ſi elle eſt percée plus d'à moitié, il veut qu'on l'ouvre tout-à-fait, par la raiſon qu'il eſt plus facile de porter les médicamens dans le trajet de la plaie, & qu'elle ſe guérit plus aiſément. Si l'on ſe détermine à retirer le trait du côté par lequel il eſt entré, il faut dilater l'ouverture. Il y voit deux avantages réels, l'un d'extraire le trait avec plus de facilité, l'autre de prévenir une violente inflammation, car il remarque très-bien qu'on l'augmenteroit infailliblement, ſi le trait qu'on retire venoit à déchirer les chairs. Il en dit autant de la contre-ouverture qu'on doit faire ſi l'on eſt décidé à tirer le trait par le côté oppoſé; elle doit être aſſez large pour qu'il y puiſſe paſſer facilement. Dans l'un & l'autre cas, il recommande de faire en ſorte de ne couper ni nerf ni veine, ni artères conſidérables, & s'il s'en rencontre, de les ſaiſir avec un crochet obtus, pour les mettre à l'abri de l'inſtrument tranchant. Après les dilatations ſuffiſantes, pour retirer le trait, il veut encore qu'on prenne les mêmes meſures pour ne bleſſer aucune de ces parties.

Mais il eſt certains traits dont l'extraction exige un procédé particulier. Rien ne pénètre ſi avant que la flèche, tant parce qu'elle eſt lancée avec force, que parce qu'elle eſt longue & grêle; de-là vient, dit Celſe, qu'on eſt le plus ſouvent obligé de la retirer par le côté oppoſé, ſur-tout parce que les ailes dont elle eſt hériſſée pour l'ordinaire, déchireroient plus les chairs en reculant qu'en allant en avant: lors donc qu'il s'agit d'extraire une flèche, il propoſe après avoir fait une contre-ouverture, d'en écarter les lèvres avec un inſtrument de fer,

Extraction des flèches.

ſait en forme d'un Y grec. La pointe de la flèche une fois découverte, on examine ſi le bois y tient encore, en ce cas on le repouſſe juſqu'à ce qu'on puiſſe le retirer par l'endroit oppoſé. S'il n'y a que le bois de la flèche reſté dans la plaie, on le prend par la pointe avec les doigts, ou avec des pinces & on le retire. Il donne encore le même procédé lorſqu'on juge à propos de retirer la flèche du côté où elle eſt entrée. Si l'on aperçoit que les ailes de la flèche ſoient courtes & minces, on les briſe avec une pince, & enſuite on retire la flèche : mais ſi elles ſont longues & épaiſſes, on les recouvre avec des roſeaux à écrire fendus, & on emporte la flèche de cette façon, pour ne point déchirer les chairs.

Extraction des traits larges.

Lorſqu'un trait de fer large eſt reſté dans les chairs, le retirer par le côté oppoſé, ce ſeroit, comme le remarque très-bien Celſe, étendre une plaie qui n'eſt déjà que trop grande: on le retiroit donc avec un inſtrument de fer appelé par les Grecs *Graphiſque de Dioclès*, du nom de ſon inventeur. C'étoit une lame de fer ou de cuivre *(q)*, ayant à une de ſes extrémités deux crochets tournés en embas. Dans toute ſa longueur, les deux bords, ainſi que l'autre extrémité, étoient un peu recourbés. Cette extrémité par laquelle on l'introduiſoit, étoit percée dans ſa courbure. Auſſitôt que cette extrémité avoit franchi la pointe du trait, on déterminoit par un petit mouvement cette pointe

(q) M. Ninnin, Médecin, a traduit Celſe. Comme cette traduction eſt entre les mains de tout le monde, on pourroit d'après le préjugé favorable qu'on en a communément conçu, ſuppoſer que je m'écarte du texte, lorſque je ne me rencontre point avec lui pour le ſens. Pour mettre les lecteurs à portée de nous juger, j'ai pris le parti de mettre dans les choſes de quelque conſéquence, le texte & ſa traduction, en parallèle avec ce que j'avance.

Lamina eſt ferrea vel ænea etiam; ab altero capite duos utrinque deorſum converſos uncos habens; ab altero duplicata lateribus, leviterque extrema eam in partem inclinata quæ ſinuata eſt; inſuper etiam eâ parte inclinata, quæ perforata eſt, &c.

M. Ninnin traduit ainſi : cet inſtrument eſt compoſé d'une plaque de fer ou de cuivre dont un bout eſt armé, de chaque côté, d'un crochet recourbé & replié par les côtés, & légèrement incliné à la partie où il y a une échancrure, & à celle où il y a un trou.

On peut voir la figure de cet inſtrument dans la *Chirurgie Françoiſe* de Dalechamp, *édit. in-4.° page 430.*

à s'engager dans le trou dont on a parlé. Cela fait, on passoit deux doigts dans les crochets, & l'on retiroit ainsi d'un même-temps l'instrument & le trait.

Extraction d'autres espèces de traits.

On est encore quelquefois obligé d'extraire les balles de plomb, des pierres, & d'autres corps semblables, qui sont entièrement perdus dans les chairs. Celse veut dans tous ces cas qu'on dilate la plaie, & qu'on retire avec des pinces le corps étranger du côté où il est entré. Il reconnoît l'extraction plus difficile, lorsque le corps étranger s'est enfoncé dans un os, ou qu'il s'est logé entre les deux os d'une articulation. Dans le premier cas il conseille de l'agiter jusqu'à ce qu'il soit ébranlé, ainsi qu'il se pratiquoit de son temps pour l'extraction d'une dent, ensuite de tirer le trait avec le doigt, ou avec une pince. Par ce moyen, il étoit rare que le trait ne cédât point; s'il restoit, on se servoit de quelqu'autre instrument pour l'extraire. Le dernier moyen proposé par Celse est de percer l'os à côté du corps étranger avec une tarière, & ensuite de le couper en forme d'un Y grec, de manière que les deux sections qu'on fait partir du point angulaire, s'éloignent vers le corps étranger. Par ce moyen, dit-il, on ne manque pas de l'ébranler & de l'emporter aisément.

Si le corps étranger est logé dans une articulation, il veut qu'on attache des lacs à l'extrémité de chaque os contigu à ce corps, parce qu'en tirant en sens contraire, les deux os s'écartent. On sent bien que ce procédé n'est pas admissible.

Extraction des traits venimeux.

Celse propose ces mêmes moyens, mais plus de promptitude, pour l'extraction des traits empoisonnés. Il conseille d'y joindre l'usage des remèdes qu'il a indiqués contre le poison & la morsure des animaux venimeux.

Après avoir exposé les signes des plaies pénétrantes, & présenté les moyens de faire l'extraction des traits lorsqu'ils sont restés dans la plaie qu'ils ont faite, Celse remarque qu'il est plusieurs autres choses relatives aux plaies qu'il ne faut point ignorer : tels sont les signes qu'on peut tirer de la nature & de la quantité du pus. « Il sort, dit-il, des plaies & des ulcères, du sang, de la sanie, du pus. Le sang est «

» connu de tout le monde, la sanie est plus tenue que le sang; » elle est plus ou moins glutineuse, plus ou moins colorée, » plus ou moins épaisse. Le pus est plus épais, plus blanc, plus gluant que le sang & la sanie ». Il reconnoît, d'après les Grecs, plusieurs espèces de pus ou de sanie. Ceux-ci les avoient même distingués par des noms particuliers. Il y en avoit une espèce qu'ils nommoient *ichor*, & une autre *meliceria*. Il y avoit aussi une sorte de pus qu'ils nommoient *Eloide*. L'*ichor*, selon Celse, est une liqueur tenue, tirant sur le blanc, qui découle des ulcères malins & des blessures des tendons, qui ont été suivis d'inflammation. Le *meliceria* est plus épais, plus gluant, & assez semblable à du miel blanc. Il découle aussi des ulcères malins, des blessures des tendons, qui avoisinent les articles & particulièrement le genou. Enfin l'*Eloide* est graisseuse & ressemble assez à l'huile blanche. Elle paroît dans les grandes plaies qui commencent à se cicatriser; nous ne dirons rien de cette dernière espèce. Pour ce qui est de l'*ichor* & du *meliceria*, il est surprenant que de tous les anciens dont nous avons les écrits, Celse soit le seul qui ait entamé cette matière. Fabrice de Hilden en a fait un traité particulier *(p)*, où il développe ce que Celse n'a fait qu'entrevoir. L'*ichor* & le *méliceria de Celse*, dit-il, *est une sérosité âcre qui découle des articles blessés & enflammés. Cet écoulement est accompagné de vives douleurs, d'angoisses, de fièvres, de prostration des forces, & d'une infinité d'autres symptômes.* Mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur ce sujet.

Celse *(q)*, après avoir donné une idée de ces différentes humeurs, examine leurs bonnes & leurs mauvaises qualités, comme propres à éclairer le *pronostic des plaies*, & il en déduit en général cette vérité incontestable : la guérison d'une plaie ou d'un ulcère est d'autant plus prompte, que les matières

(p) Fabrici Hildan. *oper. p. 832*, *in-fol. Francofort. 1682.* On peut voir sur le même sujet Cornelii Trioën. *Observat. Medico-Chirurg. fasciculus*, pag. 124, in-4.° Lugduni-Batavor. 1743.

(q) Celf. *liv. V, cap. XXVI.*

qui en découlent sont d'un meilleur caractère. Il observe très-bien qu'il ne sauroit découler des ulcères de matière préférable au pus : mais il desire qu'il ne soit ni trop abondant ni trop tenu, ni fort délayé. En disant que le pus est d'autant plus louable qu'il est plus lié, plus blanc, plus homogène, qu'il est léger & sans odeur, il ajoute en même-temps que sa quantité doit être relative à la nature, à l'étendue, à la durée d'une plaie, puisqu'en effet il doit naturellement en couler davantage d'une plaie considérable; plus d'une plaie dans l'état que sur le déclin, plus enfin de celle qui a son siége dans le corps graisseux que de celle qui l'a dans les muscles.

Depuis Celse, depuis Hippocrate même, on n'a jugé de la nature du pus que par ses qualités sensibles, & tous les auteurs se sont copiés successivement. Vanswieten lui-même ne s'est point élevé au-dessus du préjugé. Il étoit réservé à la sagacité de M. de Haen de pénétrer dans sa nature, d'en séparer les élémens constitutifs, & d'en saisir au moins à l'aide des conjectures le vrai caractère *(r)*. Il a donc rendu un service important, quand il n'auroit fait que déterminer l'attention des Praticiens sur cet objet.

Voilà toute la doctrine de Celse sur les signes des plaies : mais avant de passer à leur curation, il est, ce me semble, à propos d'exposer l'usage qu'il faisoit de quelques remèdes généraux, tels que la saignée & les ventouses, & de donner une idée de sa matière médicale.

Les Anciens croyoient que les enfans & les vieillards étoient également incapables de supporter la saignée *(s)*, & qu'une femme grosse qu'on saignoit couroit risque d'avorter, ce qui pouvoit être vrai par la profusion avec laquelle ils répandoient le sang. Ces grandes saignées, qui dans certains cas avoient des succès séduisans, tombèrent enfin dans le discrédit par l'abus qu'on en fit; alors on tira en deux jours la quantité De la Saignée.

(r) *Rat. medendi in Nosocom. pratic.* Tom. I, pag. 102, *de generatione puris*, in-12. Paris, 1761.

(s) Cels. *liv. II, cap. X.*

de ſang qu'on avoit coutume de tirer en un ſeul. On n'obtint plus dans quelques circonſtances les mêmes ſuccès, mais on ne couroit pas non plus les mêmes dangers. Les ſaignées modiques ne produiſant plus d'accidens ſenſibles, on s'enhardit inſenſiblement à en faire aux enfans, aux vieillards, aux femmes enceintes; & comme on les meſuroit ſur les forces des malades, l'évènement juſtifia cette pratique. Dès qu'on eut commencé à ſaigner, contre le précepte d'Hippocrate, les femmes enceintes *(t)*, on parvint, par ce remède ſalutaire, adminiſtré avec réſerve, à guérir leurs maladies aiguës qu'on croyoit mortelles ſur ſon témoignage *(u)*. C'eſt ainſi qu'en s'aſſurant, de la fauſſeté d'un aphoriſme, on découvrit celle d'un autre, qui ne devenoit vrai qu'autant qu'on étoit plus exact obſervateur du premier.

L'uſage, dit Celſe, ſemble avoir appris qu'il eſt à propos de ſaigner du bras dans les bleſſures de la tête, & du bras oppoſé lorſque le mal attaque un bras. La raiſon qu'il en apporte, c'eſt que s'il ſurvenoit quelqu'accident par la ſaignée, il vaudroit mieux que ce fût ſur une partie ſaine que ſur une partie déjà malade.

Il remarque que comme la veine eſt contiguë aux artères, & les artères aux nerfs, la piqûre du *nerf* eſt ſuivie de convulſions qui font périr le malade dans les plus vives douleurs. Il dit auſſi que l'ouverture d'une artère, ne ſe ferme ni ne ſe conſolide.

Si l'on vient à couper la veine en travers dans la ſaignée, il dit que les deux extrémités ſe contractent & ne laiſſent point couler de ſang; c'eſt pour cette raiſon qu'il conſeille d'ouvrir les veines en long.

Les Ventouſes.

Un autre moyen de tirer le ſang, & dont les Anciens faiſoient un fréquent uſage, c'étoient les ventouſes. Il y en avoit

---

(t) Mulier in utero ferens, ſectâ venâ, abortit eoque magis, ſi ſit fœtus grandior. Hippocrat. aphoriſ. XXXI, ſect. V.

(u) Mulierem gravidam morbo quopiam acuto corripi, lethale, Hipp. aphor. XXX, ejuſdem ſect.

de deux espèces du temps de Celse *(x)*. Les unes étoient de cuivre & les autres de corne. Celles-ci n'étoient autre chose que la corne d'un animal, dont l'extrémité étoit percée : c'est par-là qu'on pompoit l'air avec la bouche. Quand la ventouse étoit attachée, on bouchoit cette ouverture avec un peu de cire. Voilà les ventouses les plus simples, & comme telles, les premières qu'on a d'abord mises en usage *. Les ventouses de cuivre ressembloient à peu-près aux nôtres, & s'appliquoient avec de la charpie allumée. Le hasard plutôt que la connoissance précise de la raréfaction de l'air, avoit déjà fait découvrir du temps de Celse, cette manière d'appliquer les ventouses *(y)*.

En cas de nécessité, on se servoit pour ventouse d'une tasse, ou de tout autre petit vase qui se trouvoit sous la main, pourvu que l'embouchure ne fût pas trop évasée. On scarifioit les ventouses ou on ne les scarifioit pas selon l'indication qu'on se proposoit de remplir. On faisoit sur-tout usage de ventouses, lorsqu'il ne s'agissoit pour recouvrer la santé, que de détruire un vice local. « La preuve, dit Celse, qu'on doit tirer, même avec la lancette, du sang de la partie affectée qu'on veut « soulager, c'est qu'on n'applique jamais les ventouses ailleurs « que sur le siége du mal, à moins qu'on ne veuille diriger le « sang vers l'endroit où on les applique ». On proposoit l'application des ventouses, dans les maladies chroniques opiniâtres & rébelles, soit que le vice existât dans les humeurs ou dans *les esprits*, distinction des Anciens qu'on suit encore aujourd'hui sans raison. On recommandoit encore les ventouses dans certaines maladies aiguës où les forces du malade ne permettoient pas la saignée. On y trouvoit un remède *plus sûr & moins violent*. On ne voyoit jamais de danger à l'employer, même

(x) Cels. *lib. II, cap. XI.*

* A suspirio *ventosa* vocatur. *Isidor. de origin. lib. IV, cap. XI.*

(y) Plutarque introduit dans le banquet des sept Sages le médecin Cléodème, qui propose à Ésope sur ce sujet une énigme, que nous rendons dans le langage d'Amiot :

J'ai vu coller du cuivre avec le feu
Dessus le corps d'un homme, en plus d'un lieu.

dans le fort de l'accès fébrile, durant lequel on ne se permettoit point la saignée, attendu que la matière étoit encore crue. On avoit encore recours aux ventouses, lorsque le vice existoit dans quelque partie noble, & qu'il y avoit nécessité de tirer du sang, mais beaucoup de danger à le faire. Celse observe cependant que, s'il y a moins à craindre des ventouses, il y a aussi moins de secours à en attendre : d'où il conclud avec Hippocrate, qu'aux grands maux il faut de grands remèdes *(z)*.

Remèdes propres à arrêter les Hémorragies.

Des remèdes généraux, nous passerons aux particuliers. Nous exposerons, d'après Celse, la liste & les propriétés des médicamens simples. Les médicamens auxquels il attribuoit la propriété d'arrêter le sang *(a)*, étoient le vitriol, que les Grecs appeloient *calchante,* le chalcitis, l'acacia, le *lycium* trempé dans l'eau, l'encens, l'aloès, le plomb brûlé, le poireau, la renouée, la terre cimolée ou la terre à potier, le misy, l'eau froide, le vin, le vinaigre, l'alun, l'écaille de fer ou de cuivre; celle-ci étoit de deux espèces, savoir, l'écaille de cuivre simple & celle de cuivre rouge.

Cicatrisans.

Parmi les cicatrisans on rangeoit la myrrhe *(b)*, l'encens, les gommes, pricipalement la gomme arabique, l'herbe aux puces, la gomme adragant, le cardamome, les bulbes, la semence de lin, le cresson, le blanc d'œuf, la glu, la colle, la vigne blanche, les escargots pilés avec leurs coquilles, le miel cuit, l'éponge trempée dans l'eau froide, dans le vin ou dans le vinaigre, la laine grasse trempée dans les mêmes liqueurs, & même la toile d'araignée, si la blessure étoit légère. Au nombre des répercussifs, il mettoit l'alun de roche, l'huile de coin, l'alun liquide, l'orpiment, le verd-de-gris, le chalcitis & le vitriol.

Mâturatifs.

Les mâturatifs étoient le nard, la myrrhe, le *costus*, le baume, le galbanum, le propolis, le styrax, la suie, l'écorce du bois qui porte l'encens, le bitume, la poix, le soufre, la résine, le suif, la graisse & l'huile *(c)*.

(z) Ad extremos morbos extrema exquisitè remedia optima. Hippocr. Aphoris. VI, sect. I.

(a) Cels. *lib. V, cap. I.*
(b) idem, *ibidem, cap. II.*
(c) idem, *ibid. cap. III.*

Les remèdes auquels on attribuoit la vertu de tenir ouvertes les embouchures des vaisseaux, ce que les Grecs appeloient *Anastomoses*, étoient le *cinnamomum*, le baume, la panacée, le jonc quarré, le pouliot, la fleur de violette blanche, le bdellium, le galbanum, la résine de térébinthe & de pin, le propolis, la vieille huile, le poivre, la pyrette, l'ivette, le raisin des bois, le soufre, l'alun, la semence de rue *(d)*. CELSE

Dans la classe des détersifs on comptoit la rouille, l'orpiment, appelé des Grecs *arsenic;* il a les mêmes vertus que la sandaraque, excepté qu'il est plus violent, l'écaille de cuivre, la pierre ponce, l'iris, le baume de styrax, l'encens, l'écorce de l'arbre qui porte l'encens, la résine de pin & de térébinthe liquide, l'œnante, la fiente de lézard, le sang de pigeon, de ramier & d'hirondelle, la gomme ammoniaque qui a la même propriété que le bdellium, mais à un plus haut degré; l'auronne, la figue sèche, le garou, la raclure d'ivoire, le verjus, le raifort, les présures, sur-tout celle de lièvre qui est plus active que les autres; le fiel de taureau, le jaune d'œuf crud, la corne de cerf, la glu, le miel crud, le misy, le chalcitis, le safran, le raisin des bois, la litharge, la noix de gale, l'écaille de cuivre, la pierre hématite, le vermillon, le costus, le soufre, la poix crue, le saindoux, la graisse, l'huile, la rue, le poireau, la lentille & la vesse. Les Détersifs.

On appeloit médicamens corrosifs *(quæ rodunt)*, l'alun liquide; mais sur-tout l'alun rond, le verd-de-gris, le chalcitis, le misy, l'écaille de cuivre, mais principalement celle de cuivre rouge, le cuivre brûlé, la sandaraque, le minium de Sinope, le *cinnamomum*, le baume, la myrrhe, l'écorce du bois qui porte l'encens, le galbanum, la résine de térébinthe liquide, les deux espèces de poivre, mais plutôt le rond, le cardamome, l'orpiment, la chaux, le nitre, l'écume de nitre, la semence d'ache, la racine de narcisse, le verjus, l'écume de mer, l'huile d'amandes amères, l'ail, le miel crud, le vin, le lentisque, l'écume de fer, le fiel de taureau, la scammonée, le raisin des Les Corrosifs.

(d) Celse a capit. IV ad VIII.

bois, le cinnamome, le ſtyrax, la ſemence de rue, la raiſine, la ſemence de narciſſe, le ſel, les amandes amères, le vitriol, le borax, la cendre des coquilles.

Les rongeans. On nommoit médicamens rongeans *(quæ exedunt corpus)*, le ſuc d'acacia, l'ébène, le verd-de-gris, l'écaille de cuivre, le borax, la cendre de troëne, le nitre, la calamine, la litharge, l'hypociſte, le diphryge, le ſel, l'orpiment, le ſoufre, la roquette, la ſandaraque, la ſalamandre, l'écume de mer, les fleurs de cuivre, le chalcitis, le vitriol, l'ocre, la chaux, le vinaigre, la noix de gale, l'alun, le lait de figuier ſauvage, ou de laitue marine que les Grecs connoiſſoient ſous le nom de *Tithymale;* le fiel, la ſuie d'encens, le ſpode, la lentille d'eau, le miel, les feuilles d'olivier, le marube, la pierre hématite, la pierre phrygienne, la pierre d'aſſos & la pierre ſciſſile, le miſy, le vin, le vinaigre.

Les cauſtiques. Parmi les cauſtiques *(adurentia)* on rangeoit l'orpiment, le vitriol, le chalcitis, le miſy, le verdet, la chaux, le carton brûlé, le ſel, l'écaille de cuivre, la ſuie brûlée, la myrrhe, la fiente de lézard, de pigeon, de ramier, d'hirondelle; le poivre, le garou, l'ail, le diphryge; l'une & l'autre eſpèce de lait dont on a parlé dans l'article précédent; l'hellébore blanc & noir, les cantharides, le corail, la pyretre, l'encens, la ſalamandre, la roquette, la ſandaraque, le raiſin des bois, le borax, l'ocre, l'alun de plume, la fiente de brebis, l'œnante.

Les Eſcarotiques. Les eſcarotiques *(quæ cruſtas ulceribus inducunt)* ainſi appelés, dit Celſe, *parce qu'ils font naître des croûtes ſur les ulcères, comme ſi on les avoit touchés avec le feu*, ne différoient preſque pas des cauſtiques. Les principaux étoient le chalcitis, ſur-tout lorſqu'on l'a fait bouillir, la fleur de cuivre, le verdet, l'orpiment, & le miſy, particulièrement lorſqu'il a bouilli *(e)*.

Les médicamens qu'il croyoit propres à faire tomber les croûtes des ulcères étoient la farine de froment, mêlée avec la rue & le poireau, & la lentille à laquelle on a ajouté le miel.

Réſolutifs. On appeloit médicamens réſolutifs, comme de nos jours, ceux auxquels on attribuoit la vertu de diſſiper les humeurs

---

(e) Celſe *a capite IX ad XVI.*

arrêtées dans quelques parties du corps. Les principaux étoient l'abrotanum, l'aunée, la marjolaine, la violette blanche, le miel, le lis, le marum, le soucy, le lait, le melilot, le serpolet, le cyprès, le cèdre, l'iris, la violette rouge, le narcisse, la rose, le safran, le marube, le jonc quarré, le nard, le romarin, le *cinnamomum*, la gomme ammoniaque, la cire, la résine, le raisin des bois, la litharge, le styrax, la figue sèche, l'origan, la semence de lin & le narcisse, le bitume, les ordures qu'on ramassoit dans les endroits où s'exerçoient les lutteurs, la pierre à feu, la pierre de meule, le jaune d'œuf crud, les amandes amères, le soufre. CELSE.

Les médicamens qu'on croyoit en même temps digestifs & attractifs, étoient le laudanum, l'alun rond, l'ébène, la semence de lin, le verjus, le fiel, le chalcitis, le bdellium, la résine de térébinthe & de pin, le propolis, la figue sèche bouillie, la fiente de pigeon, la pierre ponce, la farine d'ivroie, les figues non mûres bouillies dans l'eau, *l'elaterium*, les baies de laurier, le nitre, le sel. Digestifs & attractifs.

On attribuoit à l'ivoire brûlée, à l'ébène, à la gomme, au blanc d'œuf, au lait, à la gomme adragant, la faculté de rendre lisse ce qui étoit âpre & inégal.

On nommoit sarcotiques, les remèdes qu'on croyoit propres à faciliter la régénération des chairs dans les plaies & les ulcères.

Dans la classe des émoliens étoient l'airain brûlé, la terre d'Éretrie, le nitre, la larme de pavot, la gomme ammoniaque, le bdellium, la cire, le suif, la graisse, la figue sèche, le sesame, le melilot, la semence & la racine de narcisse, les feuilles de rose, la présure, le jaune d'œuf crud, les amandes amères, toutes les espèces de moelles, l'antimoine, la poix, l'escargot bouilli, la semence de ciguë, les scories de plomb, la panacée, le cardamome, le galbanum, la résine, le raisin des bois, le styrax, l'iris, le baume, les ordures ramassées dans les lieux où s'exerçoient les lutteurs, le soufre, le beurre, la rue. Émolliens.

Du mélange des différens médicamens simples, résultent les médicamens composés. Celse se borne à rapporter les Divers médicamens composés.

compositions qui lui ont été données pour les meilleures, & expose celles qui pouvoient manquer dans les écrits de ses prédécesseurs ou qui sont d'usage dans les maladies chirurgicales. S'il est quelques compositions appropriées à certaines maladies en particulier, ou à un petit nombre, nous en parlerons en traitant de ces maladies. Les principaux remèdes composés étoient le cataplasme *(malagma)*; l'emplâtre *(emplastrum)*; la pastille *(pastillus)*, qui est le *trochisque* des Grecs. Nous ne suivrons point Celse dans le détail qu'il fait de leur caractère distinctif; il suffit d'avertir que toutes ces compositions ne diffèrent point par leur nature, de celles que nous connoissons sous ces différens noms.

De l'Hémorragie des plaies.

Revenons maintenant au traitement des plaies. Dès qu'on est assuré par les signes ci-devant rapportés *(f)*, que la plaie est guérissable, Celse veut qu'on donne ses soins à empêcher que l'hémorragie ou l'inflammation ne fasse périr le blessé. Or, on conçoit que l'hémorragie est à craindre par le siége, l'étendue de la blessure, & l'impétuosité avec laquelle le sang coule. Alors il conseille de remplir la plaie de charpie sèche, d'appliquer par-dessus une éponge trempée dans l'eau froide, & de la tenir comprimée avec la main. Si, malgré cela, l'hémorragie continue, il propose de renouveler souvent la charpie, & de l'humecter avec du vinaigre. Certains Chirurgiens de son temps en versoient même dans la plaie; mais ce qu'il craignoit de l'effet de ce topique, c'étoit que de la rétention subite de la matière, il ne s'ensuivît une violente inflammation, crainte qui n'étoit fondée que dans les plaies des parties aponévrotiques; d'où il infère qu'on doit proscrire ici les rongeans & les scarotiques, quoique propres à arrêter l'hémorragie. Si par hasard on les emploie, il veut qu'on choisisse les plus doux.

Si l'hémorragie résiste à ces remèdes, il conseille de faire deux ligatures au vaisseau, à l'endroit de la blessure, & de couper ce qui reste entr'elles, afin que les vaisseaux se cicatrisent en dedans, & que leurs orifices demeurent fermés.

(f) Celse, *liv. V, cap. XXVI, § 21.*

Il n'y avoit de-là qu'un pas à faire pour arriver à l'usage de la ligature dans l'amputation des membres, & il a fallu plusieurs siècles pour le faire.

Si la ligature est impraticable, il propose le cautère actuel, pourvu que la plaie ait rendu assez de sang, & qu'il n'y ait ni *nerfs*, ni *muscles*, comme au front, ou au sommet de la tête, parties qu'il en croyoit destituées, ce qui n'offroit qu'un secours infidèle. On étoit encore dans l'usage d'appliquer les ventouses à la partie opposée, pour déterminer de ce côté le cours du sang, mais il est clair que dans ce cas elles n'étoient d'aucune utilité.

Celse voyoit dans l'hémorragie portée à un certain degré, le préservatif de l'inflammation. Où il redoutoit particulièrement l'inflammation, c'étoit dans les blessures des os, des nerfs, des cartilages, des muscles dont il ne s'étoit pas écoulé assez de sang, eu égard à la grandeur de la plaie: aussi dit-il qu'alors, loin de se presser de l'arrêter, il faut le laisser couler tant que les forces du malade le permettent, sans quoi l'on est obligé de saigner du bras le blessé, s'il est jeune, robuste, exercé, & sur-tout dans le cas où l'ivresse auroit précédé la blessure. S'il y a un tendon, il est d'avis qu'on le coupe pour sauver la vie du blessé, erreur que l'observation de seize siècles a eu peine à détruire : tant il importe de ne rien avancer que de vrai, même dans les sciences expérimentales, d'où les erreurs semblent plus aisées à extirper que des sciences morales.

Réunion des plaies.

Après avoir arrêté le sang, s'il coule en trop grande abondance, ou après avoir désempli les vaisseaux, lorsqu'il ne s'en est pas écoulé suffisamment, l'indication qui reste à remplir, dit Celse, est la réunion de la plaie. Il observe que cette réunion peut se faire dans les blessures de la peau & même des chairs, lorsqu'il n'y a d'ailleurs aucun accident, comme aussi dans celles où les chairs sont pendantes d'un côté & adhérentes de l'autre, pourvu toutefois qu'elles soient saines & animées par leur union avec le corps. Cette réunion s'opère, selon Celse, de deux manières. Si la plaie occupe une partie molle, il propose de la réunir par la suture, sur-tout si c'est

au lobe de l'oreille, à l'extrémité du nez, au front, à la bouche, aux paupières, à la lèvre, à la gorge ou au ventre.

Mais ſi la plaie eſt dans les chairs, ſi elle eſt fort béante, & qu'on ne puiſſe en rapprocher facilement les bords, alors il veut qu'on ait recours aux boucles connues des Grecs, ſous le nom d'*ἀγκτῆρας*, parce qu'en rapprochant peu-à-peu les lèvres de la plaie, elles rendent la cicatrice moins large & moins difforme. Mais avant d'employer l'un ou l'autre de ces moyens, il recommande de bien nettoyer la plaie, par la raiſon que s'il y reſtoit du ſang caillé, de la charpie ou tout autre corps étranger, c'en ſeroit aſſez pour exciter une inflammation, & empêcher la réunion de la plaie.

La ſuture ou la boucle doit ſe faire, dit Celſe, avec un fil doux & moelleux *(g)*. Pour être ſolide, elle doit comprendre une partie de la peau & de la chair ſubjacente. Il faut que les points de ſuture ou les boucles, ne ſoient ni trop près ni trop loin les uns des autres: car s'ils ſont trop éloignés, ils n'opèrent pas la réunion des bords de la plaie; s'ils ſont trop multipliés, ils ſont nuiſibles, parce qu'il obſerve très-bien, que plus il y a de points de ſuture, plus il y a de cauſes d'irritation, d'où s'enſuivent de grandes inflammations ſurtout en été. Une autre vérité qui ne lui eſt point échappée, c'eſt que la ſuture ou la boucle n'eſt utile qu'autant que les lèvres de la plaie ſe ſont rapprochées pour ainſi dire d'elles-mêmes & ſans violence. Comment donc les Anciens n'ont-ils pas aperçu dans les bandages, de quoi ſuppléer en bien des cas à

(g) Hippocrate avoit déjà dit dans le même cas: *nodus & filum molle non magnum*. Voyez Galien. *comment.* 2, *in lib.* Hippocrat. *de officinâ medici.* Preſque tous les critiques ſont convenus que l'*ἀγκτῆρας* des Grecs, & le *fibula* de Celſe étoient une boucle; mais il s'eſt élevé de grandes controverſes ſur la matière de cette boucle. Cependant, ſi l'on veut conférer de bonne foi les paſſages de Celſe, *lib. VII, cap. XIX* & *cap. XXII*, avec celui-ci, on ſe convaincra je crois, ſans peine, qu'elle étoit de fil. C'eſt le ſentiment de Rhodius, *de acia*; & de Turnebe, *adverſar. lib. XVII, cap. XXI*, Rhodius ajoute que cette boucle ne différoit pas de la ſuture que nous nommons *entre-coupée*. Nunes & Chiflet, qui ont traité la même matière ſont d'un avis contraire; mais il n'eſt pas auſſi-bien fondé.

des moyens qu'ils trouvoient ſouvent inſuffiſans, infidèles, & quelquefois même dangereux? CELSE.

Nous ne devons pas oublier le précepte que donnoit Celſe de ne jamais tenir les lèvres de la plaie trop exactement rapprochées, afin de laiſſer une iſſue aux matières. Mais qu'on emploie ou non ces moyens de réunion, il conſeille de bien nettoyer la plaie & d'appliquer deſſus une éponge imbibée de vinaigre ou de vin, ſi l'on trouve le vinaigre trop fort, ou même d'eau froide, ſi la bleſſure eſt légère. Il dit que l'éponge eſt toujours utile, pourvu qu'elle tienne la plaie humectée; car on avoit aperçu dès-lors que l'uſage bien entendu de ces topiques, étoit ſuffiſant pour guérir les plaies, ſans avoir recours à des médicamens exotiques, rares ou compoſés. Mais pour s'accommoder au goût dominant, qui eſt toujours de rechercher ce qu'on ne connoît pas, il ajoute que, ſi l'on a peu de confiance à ces remèdes ſimples, on peut avoir recours aux emplâtres dans leſquels il n'entre ni ſuif ni corps gras.

Si la plaie pénètre dans les chairs, il propoſe l'emplâtre *barbare*. Il étoit compoſé de verdet, de litharge, d'alun, de poix sèche, de réſine sèche de pin, avec ſuffiſante quantité d'huile & de vinaigre, ou quelqu'emplâtre à peu-près de même vertu.

Si les tendons, les nerfs, les cartilages, ou quelques parties ſaillantes, comme les oreilles & les lèvres, étoient bleſſées, on employoit l'emplâtre vert d'Alexandrie, dans lequel entroient l'alun de plume, le ſel ammoniac, l'écaille de cuivre, la myrrhe, l'encens, la cire, la réſine de Colophone ou celle de pin, amalgamés avec l'huile & le vinaigre.

Les plaies contuſes, où il n'y avoit qu'une petite ouverture, étoient dilatées avec le ſcalpel, à moins qu'on n'eût à craindre le voiſinage des nerfs & des muſcles. On ne tentoit la voie de la réſolution pour le fluide épanché que quand la dilatation de la plaie n'étoit pas praticable. Alors on avoit recours aux emplâtres qui digèrent & attirent doucement les humeurs. Tel eſt celui que les Grecs appeloient *Rupodes*. Il ſe faiſoit avec de la myrrhe, le ſafran, l'iris, le propolis, le bdelium, Plaies contuſes.

les grains de grenade, l'alun de plume, l'alun rond, le misy, le chalcitis, le vitriol bouilli, l'oppoponax, le sel ammoniac, le gui, l'aristoloche, l'écaille de cuivre, la térébenthine, la cire & le suif de taureau ou de veau; par-dessus cet emplâtre, qui étoit puissamment résolutif, on mettoit de la laine trempée dans le vinaigre & l'huile, ou bien un cataplasme légèrement répercussif, si la partie étoit d'une texture molle, ou un cataplasme émollient, si elle étoit nerveuse & tendineuse.

Bandage des plaies.

Tout ce que dit Celse des qualités des bandes, de la manière de faire le bandage des plaies, n'est qu'une répétition de ce qu'en avoit déjà dit Hippocrate.

Cure des plaies pénétrantes.

« Il convient d'avertir ici, dit Celse, pour ne tromper personne, » que les plaies des viscères ne demandent point un traitement » particulier. La plaie extérieure se réunit par la suture, ou de » toute autre manière. Il n'y a rien à faire aux viscères, à moins » qu'il n'y ait quelque portion du foie ou de la rate, ou de l'extrémité du poumon qui soit pendante: alors il faut la couper ». Mais la réduire seroit mieux encore, & à cet égard il ne faut user du précepte de Celse qu'à la dernière rigueur. Quant aux dérangemens faits à l'intérieur, il propose le régime & les remèdes convenables à chaque viscère. D'ailleurs on ne s'est guère éloigné de ce qu'il propose ici, que dans l'ouverture des intestins, auxquels on a fait quelquefois des sutures.

Après avoir suivi le premier jour ce qu'on vient de prescrire, Celse faisoit garder le lit au blessé, & ne lui donnoit point à manger avant l'inflammation, si la plaie étoit considérable; il ne lui permettoit, pour étancher sa soif, d'autre boisson que l'eau tiède ou même froide, si c'étoit en été, & qu'il n'y eût ni douleur ni fièvre. C'étoit la pratique d'Hippocrate: mais Celse ajoute qu'il faut toujours avoir égard aux forces du malade. Car lorsqu'un blessé est foible au point d'avoir besoin de nourriture, il veut qu'on lui donne des alimens, mais légers, en petite quantité, & seulement pour le soutenir. Si le blessé est pour ainsi dire mourant, par la quantité de sang qu'il a perdu, il permet de le restaurer avec un peu de vin qu'il croit pernicieux dans tout autre cas.

Celse

Celse, après avoir répété ce qu'Hippocrate a dit *(h)* du gonflement & de l'inflammation des plaies, ajoute que le calme de l'ame, & l'absence de la fièvre dans le commencement, sont le présage d'une prompte guérison. Il observe très-bien que la fièvre n'a rien d'effrayant, lorsqu'elle se manifeste dans une blessure pendant le temps de l'inflammation. Où il trouve la fièvre pernicieuse, c'est lorsqu'elle survient à une blessure légère, qu'elle persiste après l'inflammation, qu'elle est accompagnée de délire, ou qu'enfin elle ne fait point cesser les convulsions que la blessure a pu produire. Le vomissement de bile involontaire, qui survient dans les premiers momens de la blessure ou pendant l'inflammation, ne lui paroît un signe fâcheux que dans les blessures des nerfs & des parties tendineuses. Il ne regarde pas comme un mal le vomissement spontané, sur-tout quand on en a l'habitude, pourvu que ce ne soit ni aussitôt après le repas, ni dans le temps de l'inflammation, ni dans les plaies des *parties supérieures*.

CELSE.
Symptômes des plaies.

Celse, après le premier pansement, laissoit pendant deux jours la plaie dans le même état. Le troisième jour, à la levée de l'appareil, il lavoit la sanie avec de l'eau froide, selon le précepte d'Hippocrate *(i)*, qu'il ne suivoit cependant pas à la lettre. Il appliquoit ensuite un nouvel appareil, qu'on ne levoit que le cinquième jour. Comme alors l'inflammation touche à son plus haut degré, on peut juger quel en sera l'évènement. Si la plaie est pâle, noire, ou de diverses couleurs, Celse annonce que c'est un mauvais présage, & qu'on a raison de s'alarmer, qu'au contraire c'est un bon signe lorsque la plaie est blanche ou vermeille. Il auguroit bien d'une plaie dont les bords étoient minces, mous, sans douleur, & mal de celle où se trouvoient les dispositions contraires. Si la plaie commençoit

Cure des plaies.

(h) Voyez ci-devant, *page 208*.

(i) *Frigidâ in his utendum, unde fluit aut fluxurus sanguis est, non quidem eodem loco, sed circa ea loca unde fluit: & si quæ partium inflammationes aut ardores ad rubrum sanguineumve colorem tendunt, ex recenti sanguine, iisdem ipsis adhibito: nam inveterata nigrefacit. Erysipelas etiam non ulceratum juvat: siquidem exulceratum lædit*, Hippocr. Aphorif. XXIII, sect. V.

à se réunir, & s'il y avoit peu de gonflement, il appliquoit les mêmes remèdes que le premier jour. Mais lorsque l'inflammation étoit considérable, qu'il n'y avoit point d'espoir de réunion prochaine, que le pus ne commençoit point à se former, il se servoit, d'après le conseil d'Hippocrate *(k)*, d'eau chaude pour amollir & dissoudre les matières, & pour accélérer la formation du pus. L'eau, pour être au degré de chaleur convenable, devoit exciter une sensation agréable, lorsqu'on y trempoit la main. Il en continuoit l'usage jusqu'à ce que le gonflement commençât à diminuer, & que la couleur de la plaie devînt plus naturelle. Après ces fomentations, si les lèvres de la plaie n'étoient pas trop écartées, il appliquoit sur le champ un emplâtre, sur-tout celui qu'on nomme le *tetrapharmaque*, quand la plaie étoit considérable.

Dans les plaies des articles, des doigts, des endroits cartilagineux, il prescrivoit l'emplâtre *rupode.* Si la plaie étoit profonde, il faisoit fondre cet emplâtre avec la pommade d'iris; il l'étendoit sur un plumaceau qu'il appliquoit sur la plaie, avec un emplâtre par-dessus; il recouvroit le tout de laine grasse, & maintenoit l'appareil par un bandage purement contentif.

Dans les plaies des articles, il avertit que, si les nerfs sont coupés, la partie restera toujours foible : que quand même ils ne seroient pas coupés, si les bords de la plaie sont durs & renitens, on ne parviendra qu'avec peine à l'amener à cicatrice, & que le gonflement subsistera même après la guérison. Il ajoute qu'on ne pourra de long-temps plier l'article, observant toutefois qu'il faut plus de temps pour redresser une articulation qu'on a été obligé de tenir pliée pendant la cure d'une plaie, que pour la plier lorsqu'il a été nécessaire de la tenir droite.

Quant à la situation du membre, il ne doit être incliné ni d'un côté ni d'un autre, tant que l'inflammation existe;

(k) *Calidum suppurationem faciens non in omni ulcere, maximum securitatis præstat indicium; cutem emollit, extenuat, dolorem lenit, rigores convulsiones, tetanos mitigat.* Aphoris. XXII, sect. V.

il doit être dans un plan déclive lorsque le pus commence à couler, & un peu élevé lorsqu'il est question de réunir les lèvres de la plaie. Il reconnoît, avec Hippocrate *(l)*, qu'*un des meilleurs remèdes, dans ce cas, est le repos*; que cependant le mouvement & la promenade sont moins dangereux dans les blessures de la tête & des bras, que dans celles des parties inférieures. Il veut qu'on fasse coucher les malades dans un lieu médiocrement chaud. Le bain, dont il ne parle ici, que parce qu'il étoit d'un usage familier chez les Romains, lui paroît pernicieux tant que la plaie n'est pas pure, en ce qu'il fait gonfler les bords de la plaie, la rend plus sordide, & la dispose à la gangrène. Ce qu'il croit salutaire, & dont nous faisons trop peu d'usage, ce sont des frictions légères sur la partie, un peu loin de la plaie.

CELSE.

L'inflammation dissipée, Celse procédoit à la détersion de la plaie, & c'étoit de la charpie trempée dans le miel, qu'il attendoit le plus de succès. Or, les signes par lesquels il connoît que la plaie est suffisamment détergée, sont lorsqu'elle est vermeille, & qu'elle n'est ni trop sèche ni trop humide. Elle n'est point assez détergée au contraire, lorsqu'elle n'est point vive, qu'elle n'a point l'odeur qu'elle doit avoir, qu'elle est trop sèche ou trop humide, qu'enfin elle est blanche, livide ou noire.

Après la détersion de la plaie, Celse pensoit à la régénération des chairs *. Alors il n'admettoit plus l'usage de l'eau chaude que pour emporter la sanie, & préféroit pour couvrir la plaie, la laine lavée à la laine grasse. Il dit bien qu'il est certains médicamens propres à faciliter la régénération des chairs, tel que le beurre mêlé avec l'huile rosat & un peu de miel, l'emplâtre *tetrapharmaque*, mêlé avec parties égales de miel, ou la charpie trempée dans l'huile rosat. Mais à tous ces médicamens, il préfère l'usage du bain & des alimens de bon suc: il entre même là-dessus dans des détails. Par exemple, il proscrit absolument les alimens âcres. Lorsque la plaie com-

(l) Hippocrat. *de ulcerib. initio.*

* Nous nous servons de l'ancienne manière de s'exprimer, nous réservant d'examiner dans son temps, si l'on doit la changer.

mence à se remplir, il permet au malade l'usage des oiseaux, du gibier & de la chair de porc bouillie. Pour le vin, il le juge contraire à toutes les blessures, tant que la fièvre & l'inflammation subsistent, & même jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée, sur-tout si elle occupe une partie *nerveuse ou tendineuse*, ou si elle pénètre fort avant dans les chairs. Mais si plus superficielle, elle intéresse des parties moins irritables, il convient que le vin qui n'est pas trop vieux, pris en petite quantité, peut favoriser la régénération des chairs, ou du moins ranimer leur action organique.

Dans les plaies des parties *nerveuses* & *musculeuses*, où il croyoit qu'il étoit nécessaire de ramollir, il appliquoit le cérat, qui ne manquoit pas de produire des chairs fongueuses, mais auxquelles il savoit très-bien remédier. Pour réprimer doucement ces chairs, il employoit la charpie sèche ou l'écaille de cuivre. Si ces remèdes n'opéroient pas assez, ou si les fongusités étoient considérables, il avoit recours à des rongeans plus actifs. Il estimoit fort, pour former la cicatrice, le suc de *lycium*, délayé dans le vin de raisins séchés au soleil, ou dans du lait, à quoi il préféroit encore la charpie sèche.

Voilà la marche ordinaire du traitement des plaies, mais elle n'est pas toujours si heureuse. Celse remarque que la cure est quelquefois traversée par des accidens fâcheux. Quand la plaie est long-temps à se fermer, il arrive qu'elle se convertit en ulcère, dont les bords deviennent calleux, épais, livides, ce qu'il dit être la suite la plus commune d'un mauvais traitement. Il observe que d'autres fois la violence de l'inflammation, l'excès du froid ou de la chaleur, un bandage trop serré, la vieillesse, ou même la constitution du blessé, font dégénérer la plaie en gangrène. La description qu'il en fait est un cahos où l'on se perd. Plutôt que de nous arrêter à le débrouiller, nous nous proposons de poser les premiers fondemens de l'art sur ce point, lorsque l'occasion s'en présentera.

De la Gangrène.

Quand la gangrène est commençante, il n'en trouve pas la guérison fort difficile, sur-tout si le malade est jeune; si les tendons ou les nerfs ne sont point offensés ou ne le sont que

légèrement; s'il n'y a point de grande articulation découverte; s'il n'y a pas beaucoup de chair de l'endroit affectée, en sorte que la pourriture n'ait pas trouvé de quoi faire un progrès considérable; enfin, si le mal est borné à un seul endroit, comme à un doigt. Dans ce cas, il prescrit d'abord de saigner, si les forces le permettent, puis de scarifier jusqu'au vif ce qui est desséché, & tout ce qui paroît en mauvais état dans les environs. CELSE.

Mais lorsque le mal se propage, il rejette les médicamens propres à former le pus, même l'eau chaude. Il en dit autant des répercussifs les plus puissans; il ne permet que les plus légers sur le mal, & des rafraîchissans sur les endroits enflammés. Si le mal ne se borne pas, il veut qu'on applique le cautère actuel, sur la ligne qui sépare le mort d'avec le vif: comme si l'on devoit s'attendre à trouver le terme de la gangrène dans l'endroit de cette séparation! comme si l'humeur putride ne croupissoit pas dans le tissu cellulaire de la partie, bien au-delà de cette séparation apparente! Aussi Celse, persuadé qu'alors cette gangrène dépendoit de la *dépravation*, ou *de la corruption* des humeurs, attendoit moins la guérison des médicamens que du régime; en conséquence il faisoit commencer par l'abstinence, à moins que la foiblesse du malade ne s'y opposât. Il mettoit les malades à l'usage d'alimens & de boissons qui resserrant le ventre, fortifioient en même-temps tout le corps. Ces alimens devoient être légers: après quoi, si le mal se fixoit, il le traitoit comme un ulcère putride. Alors il donnoit au malade des alimens toujours un peu desséchans, en plus grande quantité & un peu plus forts. La boisson étoit l'eau de pluie froide. « Quelquefois, dit-il, « tous les secours sont vains. Si le mal continue à s'étendre, « il ne reste qu'un remède déplorable, & cependant unique, « c'est d'amputer le membre qui meurt en détail, pour sauver « tout le corps ». Mais quand le mal ne se borne pas, est-ce bien le cas de faire l'amputation? Est-elle plus puissante, pour arrêter les progrès du mal, que n'ont été les remèdes? Quoi qu'il en soit, avant ni après cette opération, on n'avoit point encore

l'art d'oppoſer une digue au ſang artériel, d'où il arrivoit que les malades périſſoient d'hémorragie & de ſyncope. Si, comme dit Celſe, *ce n'eſt pas le cas d'examiner la certitude d'un remède, quand il eſt unique*, c'eſt au moins une raiſon de plus pour chercher à le rendre plus ſûr ou moins dangereux. Ainſi, ſans autre préliminaire, on inciſoit circulairement juſqu'à l'os la chair du membre gangréné, entre le mort & le vif, de façon néanmoins qu'on emportât plutôt de la partie ſaine que de laiſſer de celle qui étoit corrompue, & que l'inciſion ne ſe fît pas près de l'article, mais environ à quatre travers de doigts, comme cela s'eſt pratiqué juſqu'à nos jours. Cette ſection faite, on relevoit les chairs, on les détachoit de l'os en deſſous, avec le ſcalpel, pour mettre à nud une portion de l'os, qu'on ſcioit alors le plus près qu'il étoit poſſible des chairs ſaines qui reſtoient adhérentes. On emportoit enſuite toutes les aſpérités que les dents de la ſcie avoient faites à l'os, ſur lequel on ramenoit les chairs, qui dans ce cas devoient être fort lâches, afin de recouvrir le plus qu'on pouvoit la périphérie de l'os. Sur tout ce qui n'étoit pas garni de chair, on mettoit de la charpie, & par-deſſus une éponge imbibée de vinaigre, & le tout étoit maintenu par le moyen d'un bandage *(m)*.

De l'Amputation.

Preſque tous les Chirurgiens qui ont écrit depuis Celſe, ont fait de ce paſſage la baſe de leurs préceptes, ſur l'amputation des membres : tous l'ont interprété de la même manière, & tous ſe ſont trompés, peut-être par la raiſon qu'ils ne croyoient pas pouvoir errer en ſuivant l'interprétation reçue & conſacrée par les autorités les plus graves. Il n'eſt pas rare de retrouver dans les Anciens des découvertes modernes, après les avoir faites ſoi-même : ſoit parce qu'on ne les lit point aſſez, ſoit parce que certaines choſes dites pour leurs contemporains, alors à portée de les entendre, n'offrent à notre eſprit qu'une lueur foible, incapable de nous frapper & de nous épargner la peine de l'invention. Le paſſage de Celſe dont il s'agit, n'a

(m) Celſ. *liv. VII, in fine.*

reçu la plénitude du ſens qu'il renferme, que par degrés, & à meſure qu'on s'eſt rapproché de la manière d'opérer qu'il décrit. Il a fallu trouver ſa méthode, pour entendre la deſcription qu'il en donne. Après que Cheſelden eut tiré de ſon propre fonds l'amputation en deux temps, Sharp aperçut dans Celſe la double inciſion *(n)*. Après que M. Louis eut pratiqué l'amputation à ſa manière *(o)*, il crut retrouver ſa manière dans l'Hippocrate Latin. Ces deux Chirurgiens, l'excellent critique Anglois & le célèbre écrivain François, n'ont fait qu'entrevoir la vérité, & c'eſt aſſez communément le ſort de ceux qui défrichent. Il étoit réſervé à M. Valentin, Chirurgien de Paris, de la voir dans tout ſon jour *(p)*.

CELSE.

Par la double inciſion, on ſe propoſe de parvenir à pouvoir ſcier l'os au-deſſus de la ligne décrite par l'inſtrument tranchant, dans la première coupe : il eſt clair que Celſe, ainſi que Cheſelden, avoit cette fin en vue, & qu'ils y tendoient à peu-près de la même manière. Le *ſurſum reducenda caro* du premier, établit inconteſtablement ce que nous avançons, & lève tout doute à ce ſujet. Sharp a donc vu dans Celſe ce qui y étoit véritablement ; il ne mérite donc pas qu'on l'accuſe de l'avoir mal interprété. Sharp, dira-t-on, n'a pas décrit la méthode de Celſe ! D'accord : mais ce n'eſt pas une raiſon pour lui reprocher de n'avoir pas entendu le paſſage qui eſt en conteſtation, & nous ne lui ferons point cette injuſtice. Sharp ne s'étant pas engagé à donner cette méthode, il ſuffit pour ſa juſtification, que le peu qu'il attribue à Celſe, ſoit réellement dans cet auteur. Quand bien même il ſe feroit trompé, ſa timidité, & l'aveu qu'il fait, par excès de modeſtie, de ſa prétendue foibleſſe, lui mériteroient des éloges.

Nous avons dit que le critique Anglois, ne s'étoit pas formellement engagé à faire connoître la méthode de Celſe. Il n'en eſt pas de même de l'Écrivain François. Celui-ci ſe tient

---

(n) Recherches critiques ſur l'état préſent de la Chirurgie, *pag. 334 & ſuiv. in-12. Paris, 1751.*

(o) Mémoires de l'Acad. Royale de Chirurgie, *tomes II & IV, in-4.°*

(p) Recherches critiques ſur la Chirurgie moderne, &c. *Paris, 1772.*

très-aſſuré d'avoir ſaiſi l'eſprit de cet auteur; cependant l'intérêt de la vérité ne nous permet pas d'être de ſon avis. On convient que dans l'amputation de la cuiſſe, en détachant de la crête poſtérieure du fémur, les muſcles qui s'y attachent, il remplit une partie des vues de Celſe: mais il ſe met dans l'oppoſition la plus formelle avec lui, lorſqu'il dit qu'*après avoir enlevé les chairs, on ſe ſervira d'un petit biſtouri, & l'on aura la liberté de couper au-deſſus du niveau des chairs retirées, le muſcle crural qui eſt fixement attaché ſur le fémur.* Car, c'eſt principalement par le précepte de conſerver la portion des muſcles adhérens qui reſtent au-deſſous du niveau des autres chairs, après la rétraction qui ſuit la première ſection, que la méthode de Celſe diffère des autres méthodes: or, c'eſt préciſément cette portion de muſcles que M. Louis veut qu'on retranche.

C'eſt à regret que nous ſommes entrés dans cette diſcuſſion: mais, comme il falloit éclaircir un des plus intéreſſans morceaux de Celſe, nous n'avons pas cru devoir en omettre les différentes interprétations, & ſur-tout celle de M. Valentin, qui en fixant le vrai ſens de ce paſſage, rend à l'art un procédé des plus ingénieux & des plus rationnels, que les Anciens nous aient tranſmis.

Revenons aux plaies. Quoique Celſe obſerve que les plaies avec contuſion & perte de ſubſtance *(q)*, ou dans leſquelles il eſt reſté quelques corps étrangers, méritent une attention particulière, ainſi que celles qui ſont étroites & profondes, les moyens curatifs qu'il propoſe n'ont cependant rien de remarquable. Il n'indique d'autres remèdes que les aſtringens ou les déterſifs plus ou moins émouſſés par les corps gras. Quant aux échardes reſtées dans une plaie, il conſeille de les tirer avec les doigts ou avec des pinces. Sa reſſource, lorſque l'écharde ne laiſſoit aucune priſe, c'étoit quelque médicament attractif, ou ſuppoſé tel. Par exemple, il comptoit beaucoup ſur la racine de roſeau, ou ſur l'ariſtoloche broyée avec du miel. Il aſſure même la vertu de ces plantes, confirmée dans

---

(q) Celſe, *lib. V, cap. XXVII.*

ce cas par l'expérience. Ces remèdes n'attirent point, mais comme toniques ils peuvent aider la Nature à se débarrasser de ces corps étrangers. CELSE.

La raison & l'expérience l'ont beaucoup mieux servi dans la manière de cicatriser une plaie. Il recommande, lorsqu'elle n'est pas suffisamment remplie, d'y appliquer de la charpie trempée dans l'eau froide. Quand il est temps d'empêcher les chairs de croître, il veut qu'on s'en tienne à la charpie sèche, jusqu'à ce que la cicatrice soit formée; alors il appliquoit sur la cicatrice une lame de plomb, pour l'empêcher de s'élever & de prendre une autre couleur que celle des parties saines. Il conseille dans les mêmes vues la racine de concombre sauvage, qui par sa vertu atténuante & résolutive, est bien propre à remplir cet objet; enfin il approuve encore un emplâtre composé d'une partie *d'elaterium*, de deux parties de litharge d'argent, de quatre parties de noix de gale, avec suffisante quantité de térébenthine, pour donner la consistance convenable. Lorsque la cicatrice est noire, il veut qu'on corrige cette difformité avec un mélange fait de parties égales de plomb lavé & de verdet, incorporés avec la térébenthine. Si la cicatrice est plus élevée ou plus enfoncée que les parties voisines, Celse regarde comme une folie de s'exposer pour une difformité légère à un nouveau traitement & à de nouvelles douleurs. Il ajoute cependant que, si l'on ne veut pas que la cicatrice reste telle, on peut l'entamer avec le scalpel ou avec quelques médicamens corrosifs; ensuite appliquer le caustique sur les chairs élevées, & des sarcotiques sur celles qui sont enfoncées. Or, nous ferons observer que rarement une cicatrice reste profonde, sans qu'il y ait destruction totale ou partielle du tissu cellulaire: mais, pour peu qu'il en reste, il peut, à l'aide de ces remèdes, se remplir plus ou moins de graisse & de lymphe.

Morsures d'animaux.

Après avoir parlé des blessures faites par les traits, Celse passe à celles qui proviennent des morsures d'homme, de singe, de chiens, de bêtes féroces, de serpens & d'autres animaux. Il prétend qu'elles ont toutes quelque chose de venimeux; mais peut-être n'y a-t-il dans la plupart de ces plaies

d'autre venin que le déchirement des parties nerveuses, déchirement, qui par toute autre cause, produit des accidens effrayans. Quoi qu'il en soit, lorsque la plaie étoit considérable, Celse prescrivoit les ventouses, dans l'intention sans doute d'attirer le venin qu'il y croyoit caché. Si la plaie étoit légère, il se contentoit de l'emplâtre noir de Diogène, qui étoit un puissant détersif, & à son défaut, il avoit recours à quelqu'emplâtre de la même espèce. Il propose aussi, particulièrement pour la morsure du chien, le sel appliqué sec & écrasé sur la plaie avec les doigts. Le sel ou la saumure pouvoient produire de bons effets, mais non pas comme il le croit, en poussant dehors le virus.

Dans la morsure du chien enragé, il recommande d'abord l'application des ventouses, ensuite celle du cautère actuel, lorsque l'endroit n'est ni *nerveux* ni *musculeux ;* & l'on a sûrement eu tort d'abandonner cette pratique. Quand il n'appliquoit pas le feu, il y suppléoit par les caustiques les plus actifs. Il annonce que, si l'on ne remédie point à cet accident dans le premier moment, le malade tombe dans *l'hydrophobie*, & alors il croit le mal sans remède.

Dans toutes ces morsures d'animaux, Celse commençoit par faire une ligature au-dessus de l'endroit blessé, croyant sans doute arrêter par-là les progrès du mal ; ensuite il faisoit autour de la plaie des scarifications, pour qu'il s'écoulât une plus grande quantité de sang vicié. On appliquoit dans les mêmes vues une ventouse sur la plaie. Si l'on n'avoit ni ventouse, ni vase pour y suppléer, on faisoit sucer la plaie par quelqu'un *(r)*. La succion faite, on ouvroit un poulet vivant

(r) L'Afrique eut autrefois ses suceurs : c'étoient les *Psylles* dont nous avons déjà parlé. L'Italie eut aussi les siens, & c'étoient les *Marses*, ainsi nommés de *Marsus*, fils de Circé, dont ils prétendoient descendre. Ils se vantoient de guérir les morsures des serpens par leur salive. Il y en eut d'autres depuis qui, pour donner plus de crédit à leurs impostures, disoient tenir leur origine, & vraisemblablement leur secret, de Saint-Paul, lorsqu'il fut mordu par une vipère. *Voyez Carol. Stephani, Diction. Histor.* & la Chirur. Françoise de Dalechamp, in-4.° *p. 351*. Ceux-ci suçoient les plaies, ce qui étoit quelquefois utile : mais pour enchérir sur ce genre de charlatanisme, nous avons parmi nous des gens qui sucent les oreilles, dans l'intention de guérir de la surdité.

qu'on appliquoit tout chaud ſur la plaie. Celſe attendoit encore beaucoup de ſuccès des antidotes, ou à leur défaut du vin pur avec du poivre, ou enfin de tout autre ingrédient propre à exciter la chaleur, & à empêcher la coagulation des liqueurs : car il croit que la plupart des venins ne donnent la mort que par-là. Il loue encore les remèdes propres à provoquer les urines, parce qu'ils ſont attenuans.

CELSE.

Morſure de l'Aſpic.

Dans la morſure de l'aſpic, le vinaigre en boiſſon étoit ſon ſpécifique. Il dit que c'eſt au haſard qu'eſt dûe cette découverte. Un jeune homme fut mordu par un aſpic dans un lieu aride, où il n'y avoit point d'eau. Comme il étoit tourmenté par une ſoif violente, occaſionnée par ſa bleſſure & par la grande chaleur qu'il faiſoit alors, il but du vinaigre qu'il avoit avec lui & ſe trouva guéri. Ce qui n'eſt arrivé, dit Celſe, que parce que le vinaigre n'eſt pas ſeulement rafraîchiſſant, mais réſolutif.

Morſure du Scorpion.

Dans la morſure du ſcorpion, on regardoit le ſcorpion même comme un excellent remède; on le broyoit dans du vin que les uns faiſoient boire & que d'autres ſe contentoient d'appliquer ſur la plaie. Quelques-uns expoſant l'animal ſur des charbons ardens, en dirigeoient la vapeur ſur la plaie, enſuite ils appliquoient le charbon même. C'eſt ainſi que l'on préludoit dès-lors à la découverte de la propriété *alexipharmaque* des alkalis volatils, indiquée par Mead & divulguée par M. de Juſſieu. On faiſoit encore uſage comme topique, du ſon ou de la farine de rue bouillie dans du vinaigre ou du ſel décrépité, mêlé avec du miel, & intérieurement on faiſoit prendre une décoction de ſemence ou de feuilles d'éliantheme bouillies dans du vin.

On ſe ſervoit encore dans la morſure du ſcorpion & de l'araignée, d'un topique compoſé d'ail & de rue broyés avec de l'huile.

Morſure du Cherſydre ou du Ceraſtes.

Dans la morſure du *cherſydre* ou du *ceraſtes*, outre pluſieurs autres remèdes internes, tels que la panacée ou le laſer, à la doſe de deux ſcrupules, le ſuc de poireau dans une chopine de vin, la ſariette qu'on faiſoit manger; on appliquoit encore

ſur la morſure la fiente de chèvre ou la farine d'orge bouillie dans le vinaigre, ou bien la rue & le calament broyés avec du ſel, & incorporés avec le miel. On uſoit à peu-près des mêmes remèdes dans la bleſſure de la phalange.

Morſure de la phalange.

Les animaux dont on vient de parler, ne ſe trouvent pas en Italie; mais Celſe remarque que leur morſure eſt d'autant plus redoutable, que les pays où ils naiſſent ſont plus chauds. Il ajoute que l'Italie & les pays froids, ont ſur les régions brûlantes, l'avantage de produire des animaux moins venimeux. On conçoit avec Celſe, que la morſure des animaux venimeux peut être plus dangereuſe lorſqu'ils couvent ou qu'ils ſont affamés, & qu'elle ſera plus nuiſible à une perſonne à jeun ſi elle eſt en même-temps dans un état de foibleſſe, parce que la facilité de l'inhalation, tout étant égal, eſt en raiſon inverſe des forces du cœur.

Ulcères de cauſe interne.

L'homme n'a pas ſeulement autour de lui des ennemis à redouter, il en porte encore dans ſon ſein. La dépravation de ſes humeurs eſt la ſource de pluſieurs eſpèces d'ulcères. Celui que Celſe croit le plus fâcheux de tous eſt le charbon *(ſ)*. Voici la deſcription qu'il en fait. La peau eſt rouge, parſemée de puſtules peu élevées, fort noires & quelquefois livides ou pâles; ces puſtules paroiſſent contenir de la ſanie. A leur baſe, la couleur de la peau eſt noire, & l'endroit affecté eſt plus ſec, plus dur que dans l'état naturel. Il eſt entouré d'une eſpèce de croûte dont les bords ſont enflammés. La peau dans cet endroit ne peut s'élever, elle paroît attachée à la chair ſubjacente. Il y a aſſoupiſſement, quelquefois friſſon ou fièvre, & même l'un & l'autre. Ce mal pouſſe à l'intérieur des eſpèces de racines qui s'étendent plus ou moins vîte, plus ou moins lentement. A l'extérieur il blanchit à meſure qu'il fait des progrès, enſuite il devient livide; de petites puſtules s'élèvent à la circonférence. S'il attaque l'œſophage ou le goſier, le malade eſt ſouvent ſuffoqué tout-à-coup.

Le charbon.

(ſ) Celſ. *lib. V, cap. XXVIII.*

Le charbon décrit ici par Celse paroît différent de celui que les Grecs ont nommé *Anthrax*, quoiqu'il soit le même au fond.

CELSE.

Celse prétend, & avec raison, qu'il n'y a rien de mieux que d'appliquer aussitôt les caustiques sur le charbon. Comme les chairs sont mortes & dépourvues de sentiment, il conseille d'en continuer l'usage, jusqu'à ce que le malade sente de la douleur: ensuite on traite l'ulcère comme les autres brûlures. Il ajoute qu'il se forme, sous les caustiques qu'on emploie, une croûte qui venant à se séparer des parties saines, emporte avec elle tout ce qu'il y a de vicié.

Si le mal est superficiel, il dit qu'on peut s'en tenir aux rongeans, ou même aux caustiques plus ou moins actifs, selon la nature du mal; mais de quelques médicamens qu'on se serve, il veut toujours que l'effet soit de séparer les chairs mortes de celles qui sont saines. Si l'on ne pouvoit y réussir par ces moyens, alors jugeant la maladie plus forte que les remèdes, il en venoit à l'application du feu. En même-temps il défendoit au malade l'usage du vin & de tout aliment solide: la seule boisson qu'il lui permît étoit l'eau, sur-tout s'il y avoit de la fièvre.

Le Cancer.

Une maladie que Celse croyoit moins redoutable que le charbon, à moins qu'il n'eut été irrité par quelques mauvais traitemens, c'est le carcinome (καρκινώμα); il dit que ce mal attaque particulièrement les parties supérieures, comme la face, les narines, les oreilles, les lèvres & les mamelles des femmes. C'est la mauvaise disposition du foie ou de la rate qu'il accuse de lui donner naissance, & cette opinion n'est pas sans fondement.

Voici la description qu'il en donne. On sent dans les environs de la partie affectée des douleurs pongitives *(aliqua quasi puncta)*. La tumeur est immobile, inégale, & quelquefois il y a de l'engourdissement. Les vaisseaux d'alentour sont gonflés & comme recourbés, pâles ou livides, quelquefois même ils s'enfoncent & disparoissent. Dans les uns la tumeur

eſt douloureuſe au toucher : dans d'autres elle ne l'eſt point. Le carcinome eſt quelquefois ſans ulcération, plus dur ou plus mou qu'il ne devroit l'être naturellement : d'autres fois il eſt ulcéré & accompagné de tous les ſymptômes énoncés : tantôt il n'a point de caractère particulier ; tantôt il reſſemble par ſa grandeur & par ſa ſuperficie inégale & rabotteuſe, à ce que les Grecs appeloient *Condylomes ;* il eſt rouge ou couleur de lentille. L'extirpation n'eſt pas ſans danger, elle eſt ſuivie de paralyſie ou de convulſion. Souvent, ſi l'on reçoit un coup en cet endroit, on tombe ſans parole & ſans connoiſſance. Quelquefois, en comprimant la tumeur, les bords ſe tendent & ſe gonflent, c'eſt la plus mauvaiſe eſpèce, (puiſqu'en effet la colliquation des chairs eſt manifeſte). Preſque toujours, dit-il, ce mal commence par ce que les Grecs nomment *cacoëthes ;* il dégénère enſuite en carcinome, ſans ulcération ; puis il ſurvient un ulcère, & delà le *thériome.*

Cette deſcription n'eſt ni claire ni exacte : mais au moins le pronoſtic qu'il en fait & la cure qu'il propoſe ſont confirmés par l'expérience journalière.

Il n'y a que le *cacoëthes* que Celſe croit ſuſceptible de guériſon. Quant aux autres eſpèces, il dit qu'elles s'irritent en raiſon de la violence qu'on emploie pour les guérir. Il aſſure n'avoir vu de ſuccès, ni des cauſtiques, ni du feu, ni de l'extirpation même. Car ſi on le brûle, le mal s'irrite auſſitôt, & fait des progrès qui ne finiſſent qu'avec la vie du malade. Si on l'extirpe par l'inſtrument tranchant, il renaît preſqu'auſſitôt que la cicatrice eſt formée & donne la mort. Qu'on n'emploie au contraire aucun remède violent, mais ſeulement des médicamens doux, qui careſſent en quelque ſorte le mal, il n'empêche pas la plupart des malades de parvenir à une extrême vieilleſſe. « Il faut donc bien diſtinguer, » ajoute Celſe, le cacoëthes qui eſt guériſſable, du carcinome » qui ne l'eſt pas : mais il n'y a que le temps & l'expérience qui puiſſent l'apprendre. »

Cette première eſpèce une fois connue, Celſe appliquoit les cauſtiques. Si le mal s'adouciſſoit, ſi les accidens dimi-

CELSE.

nuoient, il continuoit la cure & en venoit à l'instrument tranchant ou même au feu. Si au contraire le mal s'aigrissoit par l'application des remèdes, c'étoit la preuve que le cancer étoit dejà formé: alors il proscrivoit tout remède âcre & violent. Mais si l'endroit étoit dur sans ulcération, il se contentoit d'appliquer dessus des figues très-grasses, ou quelqu'emplâtre adoucissant. Si l'ulcère étoit égal, il se servoit d'un cérat fait avec l'huile rosat, auquel il ajoutoit la poudre de coquilles broyée & délayée dans l'eau de forgeron. Si l'ulcère étoit fongueux, il essayoit l'écaille d'airain, qu'il regardoit comme le plus doux caustique. Il en continuoit même l'application jusqu'à l'entière destruction des fonguosités, supposé qu'il ne survînt point d'érétisme: car alors il s'en tenoit au cérat dont on vient de parler. C'est en quelque sorte ce qu'avoit dit Hippocrate dans un de ses Aphorismes *(t)*, & le célèbre M. le Cat n'a pas été plus loin dans la Dissertation couronnée en 1758, par l'Académie de Chirurgie. Nous attendons avec impatience ce que produira une Dissertation de M. Peyrilhe notre confrère, qui vient de remporter le Prix de l'Académie des Sciences de Lyon, sur le même sujet. Puisse cet ouvrage opérer dans la pratique, une révolution heureuse! Puissions-nous voir un jour l'art dégagé des entraves de l'empirisme; & plus fécond en ressources, arracher des bras de la mort tant de malheureuses victimes dévouées à l'ignorance meurtrière & à l'avidité honteuse des charlatans, sous le prétexte spécieux & séduisant d'une guérison prompte ou assurée!

Telles ont toujours été les vues nobles de l'Académie Royale de Chirurgie. Telles sont encore celles de l'Académie des Sciences de Lyon *(u)*.

(t) Quibus occulti cancri fiunt, non curare melius: curati enim citiùs intereunt, non curati verò longiùs vitam trahunt. Aphoris. XXXVIII, sect. VI.

(u) Une anecdote digne d'intéresser les ames sensibles & honnêtes, c'est que M. Pouteau, Chirurgien célèbre de Lyon, & attaché à cette Académie, distinguée par les objets utiles dont elle ne cesse de s'occuper, a déposé six cents livres, & un respectable anonyme, la même somme, pour diriger l'attention des Savans sur ce point important.

Le Thériome.

Du cancer, Celſe paſſe à une eſpèce d'ulcère que les Grecs nommoient *Thériome*. Tantôt cet ulcère ſe forme de lui-même, tantôt il ſuccède à un ulcère, produit par une autre cauſe : ſa couleur eſt livide & noire; il rend en abondance une humeur muqueuſe & fétide. Le tact ni les médicamens n'y font aucune impreſſion douloureuſe; il n'eſt ſenſible que quand on le gratte : ſes bords ſont douloureux & enflammés. Quelquefois il eſt accompagné de fièvre, quelquefois même il rend du ſang. Quand le mal s'étend, tous les accidens augmentent, & alors il ſe convertit en un ulcère que les Grecs nomment *erpes eſthiomenos*, parce qu'il fait des progrès rapides, corrompt les os & ronge tout le corps. La ſurface de cet ulcère, inégale, ſemblable à de la boue, rend beaucoup d'humeur gluante & d'une odeur inſupportable. L'inflammation eſt plus vive qu'on ne devroit l'attendre. L'un & l'autre ulcère, comme toutes les eſpèces de *cancer (x)*, attaquent particulièrement les vieillards ou les perſonnes de mauvaiſe conſtitution.

L'erpes-eſthiomenos. Dartre *ou* ulcère rongeant.

Dans ces deux eſpèces d'ulcères, Celſe preſcrit la même curation, ſinon que les remèdes doivent être plus actifs dans la ſeconde. Le repos, point d'alimens ſolides, une large boiſſon d'eau, des lavemens, voilà quel eſt le régime dans le temps de l'inflammation; enſuite il faiſoit prendre des alimens de bon ſuc, de l'eau pour toute boiſſon pendant le jour, le ſoir un peu de vin auſtère. Il obſerve cependant qu'on peut ſe diſpenſer d'une diette auſſi ſévère dans *l'erpes* que dans le *thériome*.

Le feu ſacré.

Ce que dit Celſe de la curation de ces ulcères, ne mérite pas que nous nous y arrêtions. Parlons du feu ſacré *(ignis ſacer)* qu'il met au rang des ulcères malins. Il en établit de deux eſpèces : celui de la première eſt rougeâtre, ou mêlé de blanc & de rouge, la peau eſt inégale, hériſſée de puſtules fort petites, égales entr'elles, preſque toujours remplies, & ſouvent accompagnées de rougeur & de chaleur. Quelquefois le mal gagne

(x) On n'a pas une idée bien nette ni bien préciſe de ce que les Anciens entendoient par *cancer :* il y a ſeulement de l'apparence qu'ils déſignoient ſous ce nom générique tout ulcère putride.

d'un

d'un côté tandis qu'il guérit de l'autre. D'autres fois les pustules venant à se rompre, forment un ulcère d'où découle une humeur qui tient le milieu entre le pus & la sanie. Cet ulcère attaque particulièrement la poitrine, les côtés, les parties éminentes du corps, & sur-tout la plante des pieds. CELSE.

Le feu sacré de la seconde espèce se borne à la peau qu'il ulcère. Il s'étend en superficie: il est livide, mais inégalement: il se guérit dans son centre, tandis qu'il s'étend par ses extrémités. Souvent même ce qui paroît guéri s'ulcère de nouveau. Dans la circonférence, la peau qui est menacée de ce mal est tuméfiée, dure & d'un rouge brun. Cette seconde espèce se manifeste aussi presque toujours dans les personnes âgées & cacochimes, sur-tout aux jambes.

Voilà donc les deux espèces de feu sacré de Celse, qui, comme l'on voit, diffèrent essentiellement de l'éréśipèle, avec lequel certains auteurs l'ont confondu. Mercurial croit que le feu sacré n'est autre chose que l'*herpes* des Grecs (y), le *formica* des Arabes, le *zona* de Scribonius, le *circinus* & le *zoster* de Pline. Celse estime cet ulcère le moins dangereux & le plus facile à guérir de tous les ulcères rampans: il regarde un accès de fièvre comme le remède le plus propre à détruire l'humeur morbifique, & à produire un pus plus épais, plus blanc & de meilleure qualité. Pour lui donner une issue plus facile, il faisoit une ouverture à la partie la plus déclive de l'ulcère. Tant que duroit la fièvre, il prescrivoit la diète, le lit, les lavemens. Il mettoit les malades à l'usage des alimens qui tiennent le milieu entre les substances douces, glutineuses & salées, comme le pain non fermenté, le poisson, le chevreau, les oiseaux, & presque toute sorte de gibier, excepté le sanglier. S'il n'y avoit point de fièvre, il conseilloit la gestation, la promenade, le vin austère, le bain, beaucoup de boisson & peu d'alimens.

Si l'ulcère s'étendoit peu, il le fomentoit avec de l'eau tiède: s'étendoit-il beaucoup? c'étoit avec du vin chaud;

(y) Variar. lect. *lib. IV, cap. IX.*

enſuite il perçoit toutes les puſtules avec une aiguille, & appliquoit des médicamens capables de ronger les chairs mortes. L'inflammation ceſſée, l'ulcère détergé, il avoit recours aux topiques adouciſſans.

Dans la ſeconde eſpèce, il croit fort utile l'application des coins bouillis dans le vin & écraſés, ou l'emplâtre *tetrapharmaque*, auquel on a joint une cinquième partie d'encens; mais un des meilleurs remèdes, ſelon lui, c'eſt le lierre bouilli dans le vin, & après la déterſion de l'ulcère, les adouciſſans.

Ulcère Chironien.

Pour l'ulcère Chironien, c'eſt un grand ulcère qui attaque principalement les jambes & les pieds: ſes bords ſont durs, il en découle peu de ſanie & de mauvaiſe odeur. La circonférence ni le fond de l'ulcère ne ſont pas enflammés, auſſi cauſe-t-il peu de douleur. Comme il ne s'étend point, il n'eſt pas dangereux, cependant on ne le guérit pas aiſément; quelquefois il ſe couvre d'une cicatrice fort mince qui ſe rompt, & l'ulcère ſe renouvelle.

Le topique que Celſe propoſe, eſt un emplâtre compoſé d'écaille de cuivre, de plomb lavé & brûlé, de cadmie, de cire & d'huile roſat, en ſuffiſante quantité pour malaxer la cire avec les autres ingrédiens.

Hippocrate nous a appris que de ſon temps on renouveloit par des inciſions les bords des vieux ulcères: mais Celſe nous décrit cette opération *(z)*. On faiſoit à l'entour de l'ulcère une inciſion avec le ſcalpel, on emportoit les bords, & l'on ſcarifioit tout ce qu'il y avoit de livide aux environs. On coupoit auſſi les varices, s'il s'en trouvoit quelques-unes qui s'oppoſaſſent à la guériſon. Quand le ſang s'étoit écoulé, on panſoit l'ulcère comme une plaie récente. Si l'on avoit de la répugnance pour l'inſtrument tranchant, on appliquoit l'emplâtre de *ladanum*: c'étoit un compoſé de réſine de térébenthine, de ſuie, d'encens, d'écaille de cuivre, de ladanum, d'alun & de litharge d'argent *(a)*. Lorſque les bords de l'ulcère étoient rongés, on paſſoit à des médicamens propres à en procurer

(z) Lib. V, cap. XXVI, §. 32.

(a) Lib. V, cap. XIX, §. 18.

la consolidation. Ce que Celse dit de l'opération indique assez l'espèce d'ulcère où elle se pratiquoit, & même où elle convient. CELSE.

Le froid de l'hiver occasionne aussi des ulcères aux enfans, sur-tout aux pieds & aux mains *(b)*: il y a rougeur avec une légère inflammation. Quelquefois il s'élève des vessies qui s'ulcèrent. La douleur est médiocre, mais la démangeaison est grande; il en sort quelquefois, mais en petite quantité, une humeur qui paroît ressembler à du pus ou de la sanie. Les Engelures.

Dans les commencemens de cette maladie, Celse faisoit des fomentations fréquentes avec la décoction de rave ou de verveine. S'il n'y avoit point encore d'ulcération, il appliquoit le cuivre le plus chaud que le malade pouvoit le supporter. S'il y avoit ulcère, il se servoit d'alun broyé avec parties égales d'encens ou d'écorce de grenade bouillie dans l'eau & écrasée ensuite. Quand il n'y avoit que la surpeau enlevée, il préféroit les remèdes adoucissans.

Une maladie beaucoup plus fâcheuse, ce sont les écrouelles *(strumæ)*. Celse les définit des tumeurs concrètes en dedans comme des glandes, qui contiennent un mélange de sang & de pus. Il dit que ces tumeurs exercent la patience des Médecins, en ce que malgré la fièvre dont elles sont accompagnées, elles ne viennent jamais bien à suppuration, & que quand elles ont été guéries par le fer ou par les médicamens, ce qui est toujours très-long, elles reviennent dans l'endroit même des cicatrices, sur-tout si l'on n'a employé que des médicamens pour les guérir. Il remarque que le siége le plus ordinaire de cette maladie est le cou, les aisselles, les aines, les côtes. Ainsi, tout ce que dit Celse des écrouelles, n'est absolument applicable qu'aux anciennes. Les Écrouelles.

Il loue l'usage interne de l'ellébore, qu'il conseille de continuer jusqu'à ce que les écrouelles soient dissipées: mais quoi qu'il en dise, c'est un remède qu'on ne doit administrer qu'avec la plus grande réserve & à très-petite dose: alors il peut guérir

(b) Cels. *liv. V, cap. XXVIII, §. 6.*

comme atténuant. Celse appliquoit en même-temps des médicamens attractifs & résolutifs; il se servoit même de caustiques pour consumer les tumeurs écrouelleuses; & l'escarre tombée, il traitoit le mal comme un ulcère bénin. A quelque méthode qu'on s'arrête, il recommande, lorsque l'ulcère est bien détergé, de faire prendre de l'exercice au malade, & de lui donner de bonnes nourritures jusqu'à ce que la cicatrice soit formée. D'après l'expérience de quelques paysans, il assure qu'on peut se guérir de cette maladie en mangeant du serpent. Ce remède s'est conservé, & ce n'est pas sans raison: l'esprit & le sel volatil de la vipère, peuvent opérer un très-bon effet. S'il n'est pas sûr que la vipère contienne plus d'alkali volatil qu'un autre animal, on sait au moins qu'elle est plus *animalisée* que la plupart des autres animaux.

Le Furoncle.

Le Furoncle de Celse *(Furunculus)* est le *Dothien* des Grecs: c'est un tubercule pointu avec inflammation & douleur, lorsqu'il tend à suppuration. Dès qu'il est ouvert & le pus évacué, il remarque que les chairs en dedans paroissent en partie changées en pus, en partie corrompues & d'un vert pâle. C'est ce que quelques Chirurgiens appeloient de son temps le noyau du furoncle, *furunculi stomachus.* Ce mal n'est pas dangereux, même sans y faire de remède; car il suppure & perce de lui-même: mais la douleur qu'il cause fait qu'on aime mieux recourir aux remèdes pour s'en débarrasser plus tôt. Alors Celse propose entr'autres emplâtres le galbanum, comme un remède très-propre à procurer la résolution de la tumeur. Si on ne l'obtient pas, il conseille d'appliquer un emplâtre pour le faire suppurer. Si l'on n'a point d'emplâtre, il offre de très-bons maturatifs dans la poix & le levain; le pus évacué, il ne voit plus de remède à faire. On reconnoît bien-là notre furoncle, en observant cependant que cette sorte de tumeur n'est pas trop susceptible de résolution.

Le Phyma & ses différences d'avec le Furoncle.

Un tubercule à peu-près semblable au précédent, c'est le *Phyma:* mais Celse observe qu'il est plus rond, plus plat, & souvent plus étendu. Le furoncle égale en grosseur la moitié d'un œuf, ou du moins il ne l'excède jamais. Le Phyma est

plus gros, mais la douleur & l'inflammation sont moindres que dans le Furoncle. Lorsque le Phyma est ouvert, le pus paroît le même que dans le furoncle, avec cette différence que toute la chair viciée se change en pus. Le Phyma plus commun chez les enfans, se guérit plus facilement que dans les jeunes gens, chez lesquels il est plus rare. On ne l'observe pas chez les personnes avancées en âge. Voilà ce que nous dit Celse du Phyma; quant aux remèdes, il renvoie à ceux qu'il a indiqués pour le furoncle. Galien range cette tumeur, ainsi que la suivante, parmi les bubons, ou petites tumeurs glanduleuses *(c)*. CELSE.

Le Phygethlon de Celse, appelé par les Latins *(panus) navette*, à cause de sa figure, est une tumeur peu élevée, mais large, parsemée d'espèces de pustules & accompagnée de tension & de douleur plus qu'on ne devroit l'attendre de la tumeur : quelquefois il s'y joint un peu de fièvre ; enfin cette tumeur se convertit en pus, mais lentement. Les endroits où Celse annonce que le *phygethlon* se manifeste, sont particulièrement le cou, les aisselles, les aines, & les remèdes sont encore les mêmes que pour les précédens. Le Phygethlon.

Il observe que ces tumeurs ne sont à proprement parler que de petits abcès ; mais que le nom générique d'abcès n'a été donné qu'à un mal plus étendu, & tendant tout-à-fait à suppuration. Or, ajoute-t-il, « l'abcès n'existe jamais sans avoir été précédé de fièvre ou de douleur dans quelque partie. « Le plus souvent l'abcès est exposé à la vue, puisqu'il s'élève « comme le *Phyma*, mais ses symptômes ont plus d'intensité ; « car outre la rougeur, la chaleur, la dureté, il est encore accompagné de frisson & de fièvre. « Souvent aussi aucun de ces « signes ne se manifeste à la peau, sur-tout lorsque le foyer du « pus est profond; mais alors à l'insomnie, à la fièvre, se joignent des douleurs poignantes qui en décèlent le siége. « C'est « un bon signe si la tumeur ne se durcit pas tout-à-coup. « Si de « rouge qu'elle étoit elle devient blanche, c'est la preuve que « L'Abcès.

(c) *Lib. II, cap. 1, ad Glaucum.*

» le pus commence à se former; car la tuméfaction & la rougeur paroissent long-temps avant la formation du pus. » En voilà assez pour annoncer la présence de l'inflammation, mais non pour indiquer clairement celle du pus.

Lorsqu'une partie noble est menacée d'abcès, Celse conseille pour le détourner, l'application de cataplasmes qui soient en même-temps répercussifs & rafraîchissans, tels que ceux qu'il a proposés pour l'érésipèle *(d)*. S'il y a déja de la dureté, il veut qu'on tente la résolution par des médicamens discussifs & résolutifs. Si la matière ne se résout pas, on ne doit plus viser qu'à la suppuration. Les signes qui font connoître que la matière est encore crue, dit Celse, sont le battement violent des artères, la pesanteur, l'ardeur, la distension, la douleur, la dureté, la rougeur de la partie affectée, signes auxquels se joignent le frisson & la fièvre, lorsque l'abcès est considérable.

Dans les abcès profonds, il observe qu'au lieu de ces signes extérieurs qui n'existent point, on sent des douleurs poignantes en dedans. Lorsque ces symptômes diminuant, il succédoit une démangeaison, & que la peau étoit livide ou blanchâtre, il jugeoit l'abcès parvenu à sa maturité, & il procuroit l'évacuation du pus, par les médicamens ou par le fer *(e)*.

Outre les médicamens proposés ci-dessus pour les tumeurs disposées à suppuration, Celse ajoute, qu'avant qu'elles se durcissent *(f)*, on peut encore inciser la peau & appliquer une ventouse qui comprenne l'étendue de l'incision, pour attirer l'humeur viciée & corrompue qui s'est amassée. Il veut même qu'on en réitère deux ou trois fois l'application, jusqu'à ce qu'il ne reste aucune apparence d'inflammation; mais nous observerons que cette pratique rarement utile aux

---

(d) C'étoit des cataplasmes composés en grande partie de terre cimolée & de céruse, remèdes dangereux & propres à produire la gangrène, dans ce cas-là, comme dans celui-ci. Nous aurons occasion d'établir le diagnostic & les remèdes convenables à l'érésipèle qu'il a mal décrit, comme on peut le voir *lib. V, cap. XXVI, §. 31 & 33.*

(e) Lib. V, cap. XXVIII, §. 11.

(f) Lib. VII, cap. II.

personnes bien constituées, pourroit occasionner des désordres dans les corps mal sains ou cacochimes, où il est toujours plus avantageux d'aider la Nature à se débarrasser par une bonne coction, de l'humeur hétérogène qui la surcharge. Elle ne peut convenir que dans les abcès critiques ou dans certains abcès qu'on voit poindre le matin à la poitrine, le soir aux aines, le lendemain au cou, &c. Comme la Nature semble indécise sur le choix du lieu qu'elle prendra pour déposer la matière morbifique qui trouble ses fonctions, il faut en quelque sorte la saisir sur le temps. Alors l'incision & la ventouse deviennent des moyens fort rationels.

CELSE.

Quand donc Celse ne pouvoit faire usage des ventouses, ou que leur application devenoit inutile, comme dans les abcès enkistés ou profonds, il cherchoit ou à détourner les humeurs ou à les résoudre, ou à les déterminer à la suppuration. La coction du pus bien faite, il propose pour lui donner issue, divers moyens relatifs au siége ou à la nature des abcès. Il ne veut pas qu'on ouvre les abcès des aines ou des aisselles, non plus que ceux qui sont petits, superficiels ou profonds; mais qu'on applique dessus des cataplasmes capables de les déterminer à s'ouvrir d'eux-mêmes, parce qu'il ne paroît presque aucune trace de cicatrice à la suite des abcès qui n'ont pas été ouverts par le fer. Il faut cependant supposer ici que Celse ne parle que des petits abcès; car il convient ailleurs qu'il en est peu de considérables *(f)*, qu'on puisse guérir sans le secours de l'incision.

Dans les abcès profonds où il étoit nécessaire de tenir long-temps une issue ouverte, il faisoit une petite ouverture avec un fer rouge. Cependant, si la partie étoit *nerveuse*, il avoit recours à l'instrument tranchant; mais alors il attendoit que les tégumens fussent amincis par le pus. Ce délai a son avantage dans les abcès des glandes, où l'on fait presque toujo rs bien d'attendre une fonte complète, comme l'a recommandé Hippocrate. Aussi Celse dit-il que dans les autres

(f) Lib. VII, cap. III, in fine.

parties il est des abcès qu'on peut ouvrir avant leur parfaite maturité. Toutes les fois qu'on se sert de l'instrument tranchant, il conseille de faire toujours des incisions aussi petites & en aussi petit nombre qu'il est possible, ayant égard tant pour la grandeur que pour le nombre des incisions, à la nature de l'abcès. Car il remarque que l'étendue de l'abcès doit déterminer celle des incisions, & qu'il est quelquefois nécessaire d'en faire deux ou trois. Il recommande, autant qu'on le peut, de faire l'ouverture à la partie la plus déclive, pour éviter que le pus par son séjour ne corrode les parties saines & ne produise des sinus. Nous observerons avec lui qu'il est même des cas où il faut emporter les tégumens, comme lorsque les humeurs ont été dépravées par de longues maladies, ou quand la peau qui recouvre l'abcès, est pâle & comme inanimée. Alors il est clair que cette peau seroit inutile & même incommode; il vaut donc mieux l'emporter, mais il veut en même temps qu'on donne à la plaie la figure d'une feuille de myrthe : règle qu'il prescrit toutes les fois qu'on est obligé d'enlever une portion des tégumens, parce qu'il étoit, avec tous les Anciens, dans le préjugé qu'une plaie de cette figure se guérissoit plus facilement.

De quelque manière que l'abcès ait été ouvert, s'il est aux aisselles ou aux aines, il ne veut pas qu'on y introduise de la charpie. Il la croit encore inutile dans les abcès des autres parties, lorsqu'ils sont superficiels, que l'ouverture est petite & la suppuration peu considérable, pourvu qu'en même-temps le malade soit d'un bon tempérament & sans fièvre. Dans les autres abcès dont l'ouverture est grande, il permet la charpie, mais en petite quantité. Il ajoute qu'on peut la couvrir de miel, ou sans charpie, y appliquer la farine de lentille cuite avec le miel, ou de l'écorce de grenade cuite dans le vin, ou enfin l'un & l'autre mêlés ensemble. Si les environs de l'abcès étoient durs, il appliquoit pour les ramollir la mauve écrasée, ou la semence de fénugrec ou de lin bouillie dans le vin de raisins séchés au soleil.

Il est des signes qui font connoître ce que l'on doit espérer

ou

ou craindre du traitement des abcès, & ces ſignes ſont ceux qui ſe tirent des bonnes ou des mauvaiſes qualités des matières purulentes *(g)*. Celſe reconnoît qu'ils ſont à peu-près les mêmes que ceux des plaies, puiſque dans l'un & l'autre cas, un ſommeil paiſible, une reſpiration facile, point d'altération, de dégoût, ni de fièvre, un pus blanc, homogène & ſans odeur, ſont toujours des ſignes favorables, tandis que l'inſomnie, la reſpiration laborieuſe, la ſoif, l'inappétence, la fièvre, un pus noir, bourbeux & de mauvaiſe odeur, ſont d'un fâcheux préſage. Nous regarderons encore, avec Celſe, comme un très-mauvais ſigne, lorſque dans le cours du traitement, il ſurvient une hémorragie, que les bords de l'abcès deviennent calleux avant qu'ils ſoient remplis, ou que les chairs deviennent flaſques & ſans vigueur, &c. CELSE.

« Mais que ces ſignes ſoient bons ou mauvais, ajoute Celſe, il eſt du devoir du Chirurgien de faire tous ſes efforts pour « rendre la ſanté au malade. Toutes les fois donc qu'il aura « ouvert un abcès, il doit, s'il a deſſein de modérer l'affluence « des humeurs, le laver avec un mélange de vin & d'eau de « pluie, ou avec une décoction de lentille. S'il eſt queſtion de « le déterger, ce ſera avec du vin miellé, & il appliquera « enſuite les mêmes remèdes. »

Lorſque l'ulcère eſt détergé & net, Celſe veut qu'on s'occupe de la régénération des chairs ; que pour cet effet on fomente l'ulcère avec parties égales de vin & de miel, & qu'on applique enſuite une éponge trempée dans le vin ; mais il prétend, avec raiſon, que pour incarner les ulcères, on doit plus compter ſur le régime que ſur tous les médicamens. Voici donc celui qu'il propoſe. Lorſque le malade eſt ſans fièvre & que l'appetit eſt revenu, il faut qu'il s'aſſujettiſſe tous les jours à une geſtation douce, & qu'il uſe d'alimens ſolides & liquides, aſſez nourriſſans pour réparer les pertes que le corps a faites. Il preſcrit le même régime dans les abcès ouverts par l'action des médicamens.

(g) Celſ. *liv. VII.*

Les Fistules.

Celse remarque que les abcès donnent quelquefois naissance à des fistules, quoiqu'elles puissent aussi provenir de tout autre ulcère. Il définit la fistule un ulcère profond, étroit, calleux *(h)*. Les fistules peuvent se former dans toutes les parties du corps : mais Celse tire leur différence des endroits qu'elles occupent. Il en reconnoît de plusieurs espèces. Pour commencer par les plus ordinaires, il dit que les unes sont plus ou moins profondes ; que d'autres, & c'est le plus grand nombre, sont celles qui traversent. Il en est de simples, de doubles, de triples, c'est-à-dire, que d'un seul orifice il part deux ou trois sinus ou même plus. Il y en a encore de droites, d'obliques, de tortueuses. On en voit qui se terminent dans les chairs, d'autres vont jusqu'aux os, aux cartilages, ou pénètrent même dans le corps, lorsqu'elles ne se trouvent bornées ni par les os ni par les cartilages. Enfin, les unes se guérissent facilement, d'autres difficilement, & quelques-unes sont absolument incurables. Voilà une des divisions les plus claires que l'on rencontre dans cet auteur ; mais malheureusement cette clarté ne tombe que sur les mots.

Le pronostic des fistules qu'il établit est plus détaillé, plus exact que celui d'Hippocrate. Il range parmi les fistules aisées à guérir celles qui sont simples, récentes, situées dans les chairs, sur-tout si le sujet est jeune & d'une bonne constitution. On conçoit bien que les dispositions contraires doivent rendre la cure plus difficile : c'est pourquoi il avertit que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on guérit les fistules qui intéressent les os, les cartilages, les nerfs, les muscles, celles qui ont leur siége dans les articles, ou qui pénètrent jusqu'au

(h) Cette définition s'est conservée jusqu'à nous. Quoique le mot *calleux,* pris dans une signification trop stricte, semble devoir exclure du genre des fistules, certains ulcères qui en sont véritablement des espèces, c'est en quelque sorte la faute de la langue Chirurgicale, qui n'a qu'un mot, & ce mot est *calleux,* pour signifier la vraie callosité d'une fistule ou d'un ulcère & cet épaississement de l'épiderme qui recouvre les bords du bec-de-lièvre. Or ce même épaississement se remarque dans toutes les fistules, mais elles ne sont pas pour cela toutes calleuses dans le sens stricte de ce mot. Celse lui-même ne l'a pas cru, comme on le verra ci-après.

poumon, à la vessie, à la matrice, à de gros vaisseaux, à la mâchoire, au gosier, à l'estomac, dans l'abdomen. Il juge celles qui s'étendent aux intestins toujours dangereuses & souvent mortelles, sur-tout si le sujet est valétudinaire, vieux ou cacochime. CELSE.

Celse veut, avant toutes choses, qu'on porte la sonde dans la fistule, pour s'assurer de sa direction & de sa profondeur. Il prétend que par la sonde on reconnoît encore si l'os est affecté ou non, & à quel degré: car si ce qu'on touche avec l'extrémité de la sonde est mou, la fistule n'existe que dans les chairs; si l'on sent au contraire plus de résistance, elle pénètre jusqu'à l'os. Si la sonde glisse sur l'os, il estime qu'il n'y a point de carie, & que si elle ne glisse pas, l'os est carié, mais légèrement, ce qui n'est cependant pas toujours vrai; car il est important ici de ne pas se laisser tromper par les petites éminences & inégalités qui pourroient bien arrêter la sonde, quoique l'os fût sain. Enfin si l'on sent des inégalités & des aspérités, Celse croit la carie plus considérable. Il ajoute que le siége de la fistule fait connoître s'il y a un cartilage dessous, & que la résistance qu'on éprouve avec la sonde, apprend si la fistule y est parvenue.

Par tout ce qui a précédé, Celse jugeoit du siége, de l'étendue, du danger des fistules; & la quantité du pus, signe pourtant assez équivoque, lui annonçoit que la fistule étoit simple ou composée. Si, par exemple, il sortoit plus de pus, qu'il n'estimoit qu'un seul sinus en pouvoit contenir, il inféroit qu'il y en avoit plusieurs. C'est la nature du pus qui lui découvroit si les sinus étoient dans les chairs, dans les *nerfs, ou dans les parties nerveuses, comme les tuniques & les membranes:* en ce que le pus qui vient des chairs est blanc, égal & plus abondant; que celui qui sort des parties *nerveuses* est de même couleur, mais plus clair & en moindre quantité, & que celui des nerfs est gras & assez semblable à de l'huile. Il faut convenir que Celse se seroit souvent mépris sur la nature des parties occupées par la fistule, avec de pareils signes diagnostiques. Mais il est bon, selon le conseil de cet auteur, de faire prendre au malade différentes attitudes: elles indiquent jusqu'à un certain point

» de quel côté s'étendent les ſinus. « Car ſouvent le pus qui
» ne couloit plus, recommence à couler lorſqu'on fait changer
» le malade de ſituation, ce qui prouve non-ſeulement qu'il y a
» un autre ſinus qui fournit du pus, mais encore que ce ſinus
ſe porte vers une autre partie. »

Si la fiſtule étoit dans les chairs; ſi elle étoit ſimple, récente; ſi elle n'étoit ni tortueuſe, ni profonde; ſi elle n'attaquoit point un article, mais une partie immobile par elle-même, & qui ne ſe mût que lorſque tout le corps ſe mouvoit, Celſe ſe contentoit de l'emplâtre propre aux plaies récentes, pourvu qu'il entrât dans ſa compoſition ou du ſel ou de l'alun, ou de l'écaille de cuivre, ou du verdet, ou quelqu'autre ſubſtance métallique. Il faiſoit avec cet emplâtre une tente *(i)* un peu plus mince par un bout que par l'autre. Il introduiſoit cette tente dans la fiſtule par l'extrémité la plus mince, juſqu'à ce qu'il en ſortît *un ſang pur.* C'eſt ainſi qu'il faiſoit toutes les tentes ou collyres fiſtulaires. Par-deſſus il appliquoit le même emplâtre, étendu ſur un linge qu'il recouvroit d'une éponge trempée dans du vinaigre. Il ne levoit cet appareil que le cinquième jour. Si la fiſtule étoit fort éloignée du *thorax*, il faiſoit manger de temps à autre des racines de raifort & vomir enſuite.

Dans les fiſtules invétérées, qui étoient devenues calleuſes *(k)*; ce qu'il reconnoiſſoit à ſes bords durs, blancs ou pâles, il avoit recours à des remèdes plus actifs, dont il formoit une tente. Il en donne pluſieurs recettes : mais il préfère à toutes celle de *Megès*, comme plus ſimple & plus efficace. C'étoit

---

(i) Collyrium. Les Anciens déſignoient ſous ce nom des médicamens ſecs, préparés auparavant, & réduits en maſſe par le moyen de quelque glutinant. Ils étoient d'une forme oblongue, ronde, de manière à pouvoir être introduits dans quelque cavité comme dans une fiſtule, dans le vagin, dans l'anus. Ainſi ils différoient peu des tentes, des peſſaires & des *glands* ou ſuppoſitoires. Hippocrate même les a employés à ces différens uſages. Voyez *de morb. mulier, lib. 1, & paſſim in operib.*

(k) Il ne faut pas inculper légèrement les Anciens : car on voit ici que quoique Celſe, dans ſa définition, faſſe de la calloſité une condition eſſentielle de la fiſtule, il en reconnoît lui-même qui ne ſont pas calleuſes, ou du moins qu'il met une très-grande différence entre les eſpèces de calloſités.

du verdet ratissé qu'on piloit; on faisoit ensuite dissoudre de la gomme ammoniaque dans du vinaigre, & avec cette dissolution, on donnoit au verdet la consistance convenable pour en former une tente. L'objet de Celse n'étoit pas seulement de consumer les callosités qui étoient extérieures, mais encore celles qu'il croyoit exister au fond de la fistule: car lorsque la fistule étoit plus longue & profonde, il y portoit la sonde, à l'aide de laquelle il incisoit l'entrée de la fistule, & il introduisoit ensuite telle tente qu'il jugeoit à propos.

S'il y avoit à la fistule deux sinus ou même plus, mais profonds, & situés dans les chairs, il ne se servoit plus de tente, par la raison qu'il n'auroit guéri que le sinus où il auroit introduit la tente, sans apporter aucun soulagement aux autres. Alors il remplissoit un roseau à écrire, des mêmes médicamens réduits en poudre, dont il composoit les tentes; il adaptoit un bout du tuyau à l'orifice de la fistule, & soufflloit par l'autre pour faire pénétrer ces médicamens dans les différens sinus; ou bien il délayoit ces médicamens dans du vin: si la fistule étoit sordide, dans du vin miellé; si elle étoit calleuse, dans du vinaigre, & il injectoit cette liqueur par l'orifice de la fistule. Par-dessus il appliquoit des cataplasmes rafraîchissans & répercussifs, parce que les bords de la fistule sont ordinairement un peu enflammés. A la levée de l'appareil, avant d'injecter de nouveaux médicamens dans la fistule, il la nettoyoit par des injections de vinaigre, de vin miellé, ou par une décoction de quelque plante, selon l'exigence des cas.

Quand la fistule commençoit à se déterger, il appliquoit des agglutinatifs, & sur-tout l'éponge enduite de miel cuit. Pour les tentes, il les regardoit comme des corps étrangers. « Je n'ignore pas, dit-il, qu'il en est qui veulent qu'on introduise dans la fistule, pour faciliter la régénération des chairs, « de la charpie tournée en forme de *collyre* ou de tente; mais « c'est un remède plus propre à consolider la fistule qu'à l'incarner, « & l'on ne doit pas craindre que les chairs saines, lorsqu'elles « se touchent, ne se réunissent pas, sur-tout lorsqu'on emploie « les remèdes convenables, puisque dans l'ulcération des doigts «

„ on eſt obligé de prendre beaucoup de précautions, pour „ empêcher, lorſqu'ils ſe guériſſent qu'ils ne ſe collent les uns aux autres *(l)*. »

Mais quand les fiſtules ſont ſi profondes, qu'il eſt impoſſible de porter le *collyre* juſqu'au fond *(m)*, & quand elles ſont tortueuſes ou multipliées, il avoue qu'on a plus de ſecours à attendre de l'opération de la main que des médicamens. Lors donc que la fiſtule étoit de biais ſous la peau, il introduiſoit dedans une ſonde pour diriger l'inciſion. S'il y avoit des ſinus, il les ouvroit de la même manière. Lorſqu'il étoit parvenu à l'extrémité de la fiſtule, il emportoit tout ce qu'il y avoit de calleux, & réuniſſoit enſuite les bords par la boucle ou par les médicamens agglutinatifs. La fiſtule s'étendoit-elle dans les chairs, il y portoit la ſonde auſſi loin qu'il étoit poſſible. Après l'avoir ouverte, il rapprochoit encore les lèvres de la plaie par les mêmes moyens. Enfin, ſi le fond de l'ulcère étoit ſordide, ce qu'il dit arriver quelquefois par la carie de l'os, il commençoit par détruire le vice & paſſoit enſuite aux ſuppuratifs.

Fiſtule des côtes.

Quand il y avoit entre les côtes une fiſtule qui pénétroit en deſſous, il emportoit hardiment la portion de la côte, pour ne laiſſer rien de vicié qui pût entretenir la fiſtule; en quoi il a été imité avec fruit par le célèbre *le Cat* & par M. *David*, qui s'avance à grands pas à la célébrité. Celſe remarque qu'il y a auſſi des fiſtules qui après avoir pénétré au-delà des côtes, vont juſqu'au diaphragme qu'elles endommagent; ce qu'on peut reconnoître par le lieu qu'elles occupent, par l'étendue de la douleur, par l'humeur mouſſeuſe dont l'air qui ſort de la poitrine eſt quelquefois chargé, ſur-tout lorſque le malade retient ſon haleine; mais ces ſortes de fiſtules, il les regarde comme abſolument incurables. Dans celles qui ſont guériſſables, il juge les médicamens tout-à-fait contraires. Il obſerve bien qu'il n'y a rien de mieux que la charpie sèche ou la charpie trempée dans le miel, ſi l'on a quelque choſe à déterger.

(l) Celſe, *lib. V, cap. XXVIII, §. 12.* | (m) Idem, *lib. VII, cap. IV.*

Quelques auteurs frappés de la grande réputation de *Sostrate*, célèbre Chirurgien (tant l'autorité est dangereuse), regardoient d'après lui, toutes les fistules du ventre comme incurables. Mais Celse montre que ce sentiment est outré: car, puisqu'on guérit bien une plaie de l'abdomen, où les intestins sortent du ventre, en les réduisant & en rapprochant les lèvres de la plaie, une fistule peu considérable, pénétrant dans l'abdomen, peut être ouverte & réunie par les mêmes moyens.

CELSE. Fistules du ventre.

Ainsi qu'Hippocrate, Celse guérissoit les fistules de l'anus par la ligature: mais son procédé étoit différent à quelques égards. Voici celui de Celse. Il introduisoit dans la fistule une sonde. Quand elle avoit atteint le fond de la fistule, il y faisoit une petite incision, par laquelle il faisoit passer cette sonde armée à l'autre extrémité d'un fil de lin crud en trois doubles. Le fil passé, il faisoit avec les deux chefs, un nœud, mais de façon à contenir lâchement la peau de dessus la fistule. On délioit ce fil deux fois par jour, & on le retiroit de façon que ce qui étoit dehors entroit dans la fistule. Tous les trois jours, on attachoit un nouveau fil au bout de l'ancien, qui ne servoit plus qu'à faire passer le dernier fil. Par ce moyen le fil coupoit peu-à-peu la peau de dessus la fistule. Tandis que l'endroit sur lequel portoit le fil se rongeoit, celui sur lequel il ne portoit plus se guérissoit. Celse avoue que cette cure est longue, mais qu'elle n'est pas douloureuse. On sait que M. *Foubert*, Chirurgien de Paris, a été le restaurateur de cette méthode, avec cette différence qu'il se servoit d'un fil de plomb. Sa méthode, à constriction égale, est moins douloureuse que celle d'Hippocrate ou de Celse, mais par-là même elle est plus longue. Le poli & le plus grand diamètre du fil de plomb, font que les parties se scient plus lentement.

Fistules de l'anus.

Pendant la cure, Celse remarque que le malade peut vaquer à ses affaires, se promener, se baigner, manger de même qu'en parfaite santé. Il ajoute que, si l'on est pressé de guérir, il n'y a qu'à serrer le fil plus fort, & introduire toutes les nuits une tente de charpie dans la fistule, afin que les tégumens qui

la recouvrent étant plus distendus, se coupent plus promptement, ce qui toutefois ne peut se faire sans douleur. Enfin, l'on abrège encore la cure, mais on souffre davantage, en enduisant le fil & la tente de quelques médicamens propres à consumer les callosités.

Cependant Celse reconnoît des cas où il est indispensable de se servir de l'instrument tranchant, comme lorsque la fistule s'ouvre en dedans & qu'elle a plusieurs sinus. Alors, après avoir introduit une sonde dans la fistule, on faisoit deux incisions parallèles *(n)*, l'une près de l'autre, & l'on emportoit la petite aiguillette qui les séparoit, afin que les bords ne se réunissent pas si-tôt, & qu'il y eût un intervalle pour mettre un peu de charpie. Le reste du traitement étoit le même que dans la cure des abcès. Mais si d'une ouverture fistuleuse partoient plusieurs sinus, on commençoit par inciser la fistule dans toute sa longueur, & l'on faisoit une ligature à chacun des sinus qui se rencontroient latéralement. S'il en étoit quelqu'un plus profond qu'il fût dangereux d'attaquer par l'instrument, on y introduisoit un *collyre* fistulaire.

Dans la cure des fistules, soit qu'on les traite par l'opération, ou par les médicamens, Celse prescrit des alimens humectans & rafraîchissans, de l'eau pour toute boisson, copieusement & long-temps; lorsque les fistules commencent à s'incarner, il permet le bain & des alimens plus nourrissans.

On a peine à croire qu'Hippocrate n'ait point opéré la fistule de l'anus par l'instrument tranchant, lui qui ménageoit

(n) *Duabus lineis incidenda cutis est, ut media inter eas habenula tenuis admodum ejiciatur, ne protinus oræ coëant, sitque locus aliquis lineamentis, &c.* M. Ninnin traduit de cette manière : « On fait à la peau deux incisions parallèles proche l'une de » l'autre, afin qu'on puisse mettre » entre deux une petite bride qui em» pêche les bords de se réunir tout de » suite, ce qui donne lieu d'introduire un peu de charpie dans la plaie. » M. Ninnin dira qu'il a lû *injiciatur* avec Almelowen : mais il auroit dû s'apercevoir que c'est une faute. On ne peut expliquer raisonnablement cette phrase qu'avec le mot *ejiciatur*, qu'on trouve dans la plupart des éditions, même d'un mérite inférieur à celle d'Almelowen que nous avons suivie. C'est malgré ces fautes & les omissions qu'on rencontre quelquefois dans le texte, une édition des plus exactes que nous ayons.

si peu

si peu l'intestin rectum, dans la cure des hémorroïdes, puisqu'il dit avec assurance que les sections répétées, les sutures, l'application du feu sur cette partie, toutes choses qui paroissent fort graves par elles-mêmes, ne sont jamais dangereuses *(o)*. CELSE.

La teigne à rayon de miel.

Il est un autre genre d'ulcère, que les Grecs nomment *meliceria*. Celse en établit de deux espèces. Le *meliceria* de la première, connu des Grecs sous le nom de *cerion*, & des Latins sous celui de *favus*, est blanchâtre, semblable au furoncle, mais plus grand & plus douloureux. Lorsqu'il commence à suppurer, il se forme plusieurs trous par lesquels transude une humeur glutineuse & purulente. Cependant il ne parvient jamais à une parfaite maturité. Lorsqu'on l'ouvre, on y remarque beaucoup plus de chairs viciées que dans le furoncle. Il est aussi plus profond. Rarement il survient ailleurs que dans la partie chevelue de la tête. C'est apparemment la teigne à rayon de miel.

Croûtes de lait.

Celui de la seconde espèce ne paroît différer de l'autre que par sa violence, quoiqu'il ait des traits de ressemblance assez marqués, avec les croûtes de lait, *achores* ou *crustæ lacteæ*. Il est dur, large, d'un verd pâle & plus ulcéré. Il se forme à la racine de chaque cheveu un petit trou, par lequel s'écoule une humeur gluante, pâle, quelquefois épaisse comme le miel ou le gui, d'autres fois comme l'huile. Quand on l'ouvre, la chair en dedans paroît verte. La douleur & l'inflammation sont pour l'ordinaire très-violentes & accompagnées de fièvre aiguë.

Sur la première espèce, on appliquoit avec succès des figues sèches & la semence de lin cuite dans le vin miellé, ainsi que les cataplasmes maturatifs : on employoit contre la seconde espèce les mêmes médicamens & la farine cuite dans le vin miellé, à laquelle on ajoutoit moitié de térébenthine. On se servoit encore de figues cuites dans le vin miellé, avec un

(o) *Rectum intestinum & secans & resecans & consuens & urens & putrefaciens, etiamsi gravissima hæc esse videantur, nihil læseris.* Hippocr. de hæmorroïdib. lib. initio.

peu d'hyſope écraſé & une quatrième partie de raiſin ſauvage.

Dans l'une & l'autre eſpèce, ſi ces médicamens faiſoient peu d'effet, on emportoit avec l'inſtrument tranchant, la ſurface de l'ulcère juſqu'à la chair ſaine, & l'on appliquoit d'abord ſur cette plaie des médicamens ſuppuratifs, enſuite les déterſifs, puis les incarnatifs.

Eſpèces de verrues.

Celſe parle encore de certaines tumeurs ſemblables à des verrues, qui ont chacune des noms particuliers. D'après les Grecs, il appelle *acrochordon* une tumeur qui ſe forme ſous la peau, & qui s'y attache par une pellicule fort mince. La peau, ſans changer de couleur, eſt en cet endroit plus âpre & plus dure qu'elle ne devroit l'être. Cette tumeur eſt petite, preſque toujours accompagnée de pluſieurs autres, & ſur-tout dans les enfans. Quelquefois elle diſparoît tout-à-coup; d'autres fois elle excite une légère inflammation, & il arrive auſſi qu'elle ſe termine par ſuppuration. Il appelle *acrothymion* une eſpèce de verrue dont la baſe eſt large & le ſommet étroit, dur & plein d'aſpérités qui ont la couleur de la fleur de thim, d'où lui vient ſon nom. Cette tumeur ſe fend aiſément, & rend quelquefois un peu de ſang. Elle eſt pour l'ordinaire de la groſſeur d'une fève d'Égypte, rarement plus groſſe, quelquefois plus petite. Elle vient tantôt ſeule, tantôt accompagnée de pluſieurs autres, ou à la paume des mains ou à la plante des pieds. Les plus mauvaiſes ſont celles qui ſe forment aux parties naturelles, où le plus ſouvent elles ſe crèvent & laiſſent échapper du ſang.

L'acrochordon.

L'acrothymion.

Myrmecies *ou* fourmillière.

Il nomme *Myrmecies* des verrues moins élevées & plus dures que l'eſpèce précédente. Elles ont des racines plus profondes & cauſent plus de douleur. Elles ſont larges à leur baſe, étroites à leur ſommet, & rendent moins de ſang que le *thymion.* Il eſt rare qu'elles ſurpaſſent en groſſeur un grain de lupin. Elles naiſſent ou dans la paume des mains, ou à la plante des pieds. Après avoir ainſi décrit les verrues, Celſe vient à leur pronoſtic, & voici ce qu'il en dit. Les deux premières eſpèces diſparoiſſent ſouvent d'elles-mêmes, ſur-tout ſi elles ſont petites. Il eſt rare que les *myrmecies* & les cors

ſe diſſipent ſpontanément. Si l'on coupe *l'acrochordon*, comme il n'a point de racines, il ne revient plus. L'*acrotymion* & les cors ont une racine ronde qui pénètre juſqu'aux chairs. Si en les coupant on n'enlève point cette racine, ils renaiſſent. Les *myrmecies* ont des racines fort larges, qu'on ne peut emporter ſans produire une grande ulcération. CELSE.

Celſe prétend qu'on ſe trouve bien de ratiſſer les cors des pieds de temps à autre *(p)*; que c'eſt le moyen de les ramollir; que ſouvent même s'il en ſort un peu de ſang, ils diſparoiſſent. Il ajoute qu'on les enlève encore en les déracinant tout autour, & en appliquant deſſus un peu de poudre de meule à moulin amalgamée avec de la réſine. Les cors des pieds.

On voit que les cors, malgré leur peu d'importance, ont fixé l'attention de Celſe, & vraiſemblablement celle des plus grands Chirurgiens de ſon temps. Marc-Aurèle Severin, célèbre Profeſſeur de Chirurgie à Naples *(q)*, a adopté le procédé curatif de Celſe, & l'a même conſigné dans ſa *Chirurgie efficace*. Pluſieurs autres Chirurgiens du premier ordre, n'ont pas cru au-deſſous d'eux d'écrire ſur un mal que le plus mince Chirurgien rougiroit de panſer. Il y a bien d'autres maladies que la dignité mal entendue des Chirurgiens a abandonnée aux charlatans. S'ils n'euſſent pas dédaigné de conſtruire des brayers, il n'y eût jamais eu de ces charlatans qui vont de province en province mutilant les enfans *rompus*, ou crus tels par des parens ignorans. C'eſt par la même raiſon que nous avons dans les villes des particuliers qui exercent, à la faveur d'un brevet d'*Expert*, différentes parties de la Chirurgie, & ſouvent même impunément toute la plénitude de l'art : car les loix ſeront toujours impuiſſantes pour réfréner des fraudes domeſtiques, parce qu'elles exigent des preuves qu'on ne peut acquérir, par l'attention qu'ont à ſe cacher ceux qui portent ſciemment la faulx dans la moiſſon d'autrui.

Celſe n'a pas négligé juſqu'aux puſtules qu'il décrit. Les puſtules.

(p) Celſ. *lib.* V, *cap.* XXVIII. | *(q) De Sectionib.* cap. CXI.

Il dit avec Hippocrate *(r)*, qu'elles naiſſent ſur-tout au printemps. Tantôt toute l'habitude du corps *(ſ)*, tantôt une ſeule partie eſt couverte d'âpretés ſemblables aux puſtules qui ſurviennent après les piqûres ou après les ſueurs. Les Grecs appellent *exanthèmes* ces ſortes de puſtules qui ſont tantôt rouges & tantôt de la couleur de la peau. Souvent il s'en élève pluſieurs ſemblables aux boutons *(varis)*, & quelquefois plus groſſes. Elles ſont livides, pâles ou noires, ou de toute autre couleur & remplies de féroſités. Viennent-elles à crever, la chair ſubjacente paroît ulcérée. Les Grecs les nomment *phlictènes*, & elles ſont produites par le froid, par le feu & par les médicamens.

Phlyſacion. Le *phlyſacion* de Celſe (d'autres liſent mieux *pſydracion*), eſt une eſpèce de puſtule un peu dure, pointue, blanchâtre. En la comprimant, il en ſort de l'humidité. A la ſuite des puſtules viennent quelquefois de petits ulcères plus ou moins ſecs, plus ou moins humides, quelquefois accompagnés de prurit, & même d'inflammation & de douleur. Il en ſort du pus, de la ſanie, ou l'un & l'autre. Ces ulcères attaquent particulièrement les enfans; rarement ils viennent au milieu du corps, mais preſque toujours aux extrémités.

Epinyctis. De toutes les eſpèces de puſtules, Celſe n'en voit pas de pire que l'*epinyctis*. Sa couleur eſt livide ou noirâtre ou blanche. Ses bords ſont fort enflammés. Elle eſt plus douloureuſe qu'elle ne devroit l'être en raiſon de ſa groſſeur, qui n'excède jamais celle d'une fève. Elle ſe fait ſentir aux extrémités du corps, & ſur-tout la nuit, d'où les Grecs lui ont donné le nom d'*epinyctis*. En ouvrant cette puſtule, on y découvre une ulcération muqueuſe, de la couleur de l'humeur qu'elle contient.

Celſe n'admet rien de plus efficace dans la cure de toutes les puſtules que la promenade, l'exercice, ou à leur défaut, la geſtation. Il ajoute qu'il eſt encore à propos de diminuer la nourriture, & de renoncer à tout aliment âcre & atténuant.

(r) Aphoriſm. XX. ſect. 3. | *(ſ)* Celſ. *loco citato*, §. 15.

Lorsqu'un enfant à la mamelle est attaqué de pustules, il veut que la nourrice use des mêmes précautions. De plus, si l'on est assez fort, si les pustules sont petites, il conseille d'exciter la sueur, de saupoudrer de nitre les pustules, de se faire oindre avec un mélange d'huile & de vin, puis de se mettre au bain. Si ces remèdes ont peu de succès, & si les pustules sont grosses, il recommande d'y appliquer des feuilles de lentilles d'eau, & lorsque la surpeau est enlevée, des médicamens adoucissans. Pour ce qui est de l'*epinyctis*, après avoir appliqué la feuille de lentille, on les pansoit avec la renouée ou la coriandre verte. On appliquoit sur les ulcères qui succèdent aux pustules un mélange de litharge d'argent & de semence de fenu-grec, amalgamées avec l'huile rosat & le suc de chicorée, jusqu'à ce que le tout eût acquis la consistance de miel. On oignoit les pustules des enfans, d'abord avec l'onguent de céruse, ensuite avec un liniment composé de pyrite, d'amandes amères & d'huile. CELSE.

La gale *(scabies)* est, selon Celse *(t)*, une dureté de la peau, accompagnée de rougeur & de pustules, quelquefois humides & quelquefois sèches. De quelques-unes de ces pustules, il sort de la sanie, d'où résulte une ulcération avec prurit. La gale s'étend rapidement dans certains sujets, dans d'autres elle revient dans certains temps de l'année. Plus il y a d'âpreté & de démangeaison à la peau, plus la gale est difficile à guérir. « C'est pour cela, dit-il, que les Grecs appellent cette espèce *agria*, c'est-à-dire, *férine* ». La Gale.

Il prescrit ici le même régime que dans la cure des pustules. Dans la gale récente, il propose une composition faite d'ivoire calciné, de safran, de verdet, de poivre blanc, de verjus, de chacun une partie; de calamine, huit parties; & dans le cas d'ulcération, il se servoit de la suivante. C'étoit une partie de soufre, quatre parties de cire, une chopine de poix liquide & environ deux pintes d'huile; on faisoit cuire le tout en consistance de miel. De ces deux formules la

(t) Celf. *lib. V cap. XXVIII. §. 16.*

première eſt dangereuſe, & la ſeconde eſt admiſe, à très-peu de changement près, dans la thérapeutique de nos jours.

Lèpre des Grecs.

L'*impetigo* de Celſe ſemble être la lèpre des Grecs *(u)*; il en diſtingue quatre eſpèces. La moins mauvaiſe, ſelon lui, eſt celle qui, comme la gale, s'annonce par la dureté, la rougeur, l'ulcération & l'éroſion de la peau. Elle diffère de la gale en ce que l'ulcération eſt plus conſidérable, & que ces puſtules reſſemblent aux boutons ordinaires *(varis)*. Elle eſt accompagnée de petites véſicules qui par la ſuite ſe détachent de la peau en forme d'écaille. Cette maladie revient à des périodes marquées.

La ſeconde eſpèce eſt plus fâcheuſe & approche beaucoup de la maladie qu'il nomme *papula:* mais elle eſt plus raboteuſe, plus rouge & n'a point de forme déterminée. Il tombe de la ſurpeau quantité de petites écailles; l'éroſion eſt plus grande que dans la première eſpèce. Elle fait des progrès plus rapides, & s'étend davantage. Enfin elle paroît & diſparoît à des périodes plus marquées. Il ſurnomme celle-ci *impetigo rubra.*

La troiſième eſpèce eſt plus mauvaiſe que les deux autres. Elle eſt plus denſe, plus dure, & il y a plus de tuméfaction; l'épiderme ſe gerce, l'éroſion eſt plus conſidérable. Elle eſt écailleuſe & noire, & fait des progrès rapides. Les temps où elle a coutume de paroître & de diſparoître, ſont moins variés. Elle ne ſe diſſipe jamais entièrement. Il donne à celle-ci le ſurnom de *impetigo nigra.* Conſtantin croit reconnoître ici le *malum mortuum* des Arabes *(x)*.

Enfin, la quatrième eſpèce, qu'il dit incurable, ne diffère des autres que par ſa couleur. Elle eſt blanchâtre & ſemblable à une cicatrice récente. Elle a des écailles dont les unes ſont pâles, d'autres blanchâtres & d'autres ſemblables à la lentille. Lorſqu'on les enlève, il en découle tantôt du ſang, tantôt une ſéroſité blanche; la peau eſt dure & pleine de crevaſſes dans cette dernière eſpèce, qui s'étend plus que les autres. Celle-ci a quelque reſſemblance avec la *vitiligue blanche* des Arabes.

(u) Celſ. *lib. V, cap. XXVIII,* §. *17.*

(x) In hunc locum Celſi annotat.

Toutes ces affections attaquent particulièrement la peau des pieds, des mains, & gagnent même jusqu'aux ongles. Celse n'y voit pas de meilleur remède que celui de Protarchus contre la gale. Il se faisoit avec la farine de lupin, le nitre, la poix liquide & le vinaigre. *Sérapion* se servoit d'un mélange de nitre & de soufre, incorporés avec beaucoup de résine.

CELSE.

La vitiligue & ses espèces.

On peut rapporter aux affections lépreuses *(y)* la *vitiligue* de Celse, dont il fait trois espèces; savoir, l'*alphos*, le *melas* & le *leucé.* Il dit que par elles-mêmes, ces taches sont sans danger, mais qu'elles altèrent la beauté de la peau, & qu'elles dépendent toujours d'un vice des humeurs. L'*alphos* est blanchâtre, un peu rude au toucher, semblable à de petites gouttes de liqueur séparées l'une de l'autre. Il s'étend quelquefois, mais par intervalles. Le *melas* ne diffère de l'*alphos* que par sa couleur brune. Le *leucé* approche assez de l'*alphos,* avec cette différence qu'il est plus blanc & plus profond. Il s'élève dessus des poils blancs, semblables au duvet. Toutes ces taches s'étendent plus ou moins lentement. L'*alphos* & le *melas* viennent & disparoissent dans des temps déterminés. Pour le *leucé*, il se dissipe très-rarement de lui-même, & quand on parviendroit par l'art à l'enlever, la couleur de la peau ne seroit jamais naturelle. Les deux autres espèces sont assez faciles à guérir. Il prétend qu'on peut s'assurer par une expérience facile, si elles sont curables ou non : c'est en faisant une petite incision ou une piqûre à la peau. S'il sort du sang, ce qui arrive assez constamment dans l'*alphos* & le *melas*, on guérit; mais s'il en découle une humeur blanchâtre, il ne faut plus tenter de remède. Sur celles qui sont curables, il veut qu'on applique des feuilles de lentilles broyées dans du vinaigre, avec du soufre & de l'encens.

Quoique la description de ces trois espèces de taches soit un peu obscure, on y reconnoît cependant les affections dont il parle.

(y) Cels. *lib. V, cap. XXVIII*, §. *19*.

On croit reconnoître la dartre dans ce qu'il appelle *papula (z)*. Il en établit deux eſpèces. Dans la première, la peau eſt rouge, inégale, couverte de puſtules. Il y a une légère éroſion, & le milieu eſt un peu plus liſſe que le contour. Ses progrès ſont lents. Dans ſon origine, elle eſt ronde & s'étend circulairement.

La ſeconde eſpèce, qu'il nomme avec les Grecs *agria*, paroît être la maladie vulgairement appelée *feu ſauvage*. Celle-ci ne diffère de la précédente qu'en ce que la rougeur, l'aſpérité de la peau & l'ulcération ſont plus conſidérables, au point même de produire la chute des poils.

Celſe remarque que c'eſt preſque une dériſion de traiter ſérieuſement les boutons, les lentilles, l'*éphélide*, qui ne ſont que des taches de la peau. Les Belles ſe plaindront peut-être de cette omiſſion ; mais ces taches placées au haſard par les mains de la Nature, ſont-elles moins agréables ſur les lis d'une belle figure, que celles que l'art ſe plaît quelquefois à y répandre ? D'ailleurs le Dieu de la Médecine & des Arts a prononcé par la bouche d'un de nos meilleurs Poëtes, que quelques taches ne défigurent point une Belle. Les Belles, avec leurs ſignes & les autres petites taches, qui tournent quelquefois en agrémens pour elles, ſeront toujours ſûres de plaire. Occupons-nous ſeulement de ces infirmités dégoûtantes qui nous affligent réellement, telle qu'eſt entr'autres la teigne.

La teigne. Celſe reconnoît la teigne *(porrigo)* à de petites écailles quelquefois humides *(a)*, & plus ſouvent sèches, qui ſe forment entre les cheveux & ſe détachent de la peau. Quelquefois la teigne s'ulcère, & rend une odeur déſagréable; quelquefois auſſi ni l'un ni l'autre n'arrive. Elle ſurvient pour l'ordinaire dans les cheveux, plus rarement dans la barbe, quelquefois dans les ſourcils. La teigne, ſuppoſant toujours une mauvaiſe diſpoſition du corps, n'eſt pas en ſoi une choſe déſavantageuſe : car, dès qu'elle ne ſe manifeſte jamais ſur une tête

(z) Celſ. *lib. V, cap. XXVIII, §. 18.*

(a) Idem, *lib. VI, cap. 1.*

bien

bien ſaine, il vaut mieux que l'humeur viciée qui s'y trouve s'empare des tégumens que de toute autre partie néceſſaire à la vie; d'où il infère qu'il faut plutôt empêcher les progrès de la teigne en ſe peignant ſouvent, que de la ſupprimer tout-à-fait. Cependant, ſi le mal eſt incommode, comme lorſqu'il s'écoule beaucoup d'humeurs putrides des ulcères, il propoſe de raſer ſouvent la tête, d'appliquer enſuite deſſus de légers aſtringens, tels que le nitre avec le vinaigre, ou le ladanum avec l'huile de myrthe & le vin, ou bien les myrobolans & le vin. Si ces remèdes ont peu de ſuccès, il conſeille d'en appliquer de plus forts, en faiſant obſerver qu'ils ſeroient nuiſibles, ſi le mal étoit récent. CELSE.

Il eſt encore une autre eſpèce de teigne qu'il nomme *ſycoſis*, à cauſe de certains petits grains ſemblables à ceux de la figue, qui naiſſent au fond de cet ulcère. Il la ſubdiviſe en deux eſpèces. La première, qui ſurvient le plus communément dans la barbe, eſt un ulcère calleux, rond, rendant une humeur gluante, mais en moindre quantité que le ſecond, qui eſt humide, inégal & de mauvaiſe odeur. Celui-ci s'attache particulièrement à la partie chevelue. C'eſt la teigne en forme de figue. Teigne en forme de figue.

Sur l'une & l'autre eſpèce, on appliquoit l'*elaterium* ou la ſemence de lin broyée, des figues bouillies dans l'eau, ou l'emplâtre *tetrapharmaque*.

Voilà donc avec les deux eſpèces précédentes, que Celſe n'a point décrites ſous ce nom, preſque toutes les ſortes de teignes qui nous ſont connues.

Celſe reconnoît auſſi deux eſpèces d'*area (b)*. Ce qu'il leur trouve de commun, c'eſt que dans l'une & dans l'autre la cuticule meurt, les poils ſe deſſèchent & tombent enſuite. Si l'on vient à frapper l'endroit affecté, il en ſort un ſang liquide & de mauvaiſe odeur. Ce mal fait des progrès rapides chez les uns & lents chez les autres. La plus La pelade.

(b) Celſ. *liv. VI, cap. I.*

mauvaiſe eſpèce, ſelon lui, eſt celle où la peau paroît denſe, graſſe & entièrement pelée.

Celle qu'il nomme *alopecie (c)*, s'étend ſous toutes ſortes de formes : elle vient dans les cheveux & dans la barbe. Celle qu'il appelle *ophiaſis*, de ſa reſſemblance avec le ſerpent *ophis*, commence à l'occiput & n'excède jamais la largeur de deux travers de doigt. Elle s'étend vers les oreilles par des ſillonnemens qui gagnent quelquefois juſqu'au front, où ils ſe réuniſſent. Il annonce que cette dernière eſpèce eſt particulière aux enfans & diſparoît ſouvent d'elle-même, mais que l'autre vient à tout âge & ne ſe guérit preſque jamais ſans le ſecours des remèdes.

L'aterome, le ſteatome, le meliceris.

Les ganglions.

Aux maladies de la tête dont on vient de parler, Celſe joint l'*atherome (d)*, le *ſteatome* & le *meliceris*. Pour les *ganglions* qu'il place ici, il eſt évident qu'ils appartiennent moins à la tête qu'aux extrémités. Il obſerve que ces tumeurs, peu dangereuſes en elles-mêmes, attaquent auſſi le cou, les aiſſelles, les côtes. S'il parle collectivement de ces tumeurs, c'eſt parce qu'il prétend qu'elles diffèrent peu entr'elles, & que la curation en eſt preſque la même. « Ces » tumeurs, dit-il, très-petites dans leur commencement, ont » des progrès lents & à peine ſenſibles : preſque toujours elles » ſont indolentes & renfermées dans un kiſte. Quelques-unes » ſont dures & rénitentes, d'autres ſont molles & cèdent » facilement au toucher. Elles ſont tantôt dépouillées & tantôt » recouvertes de cheveux. Avant qu'on les ouvre, on peut » bien avoir des préſomptions ſur la nature de l'humeur » qu'elles renferment; mais on ne peut en avoir de certitude » qu'après qu'elles ſont ouvertes. Il eſt très-ordinaire de » trouver dans celles qui ſont dures, une eſpèce de petit » gravier, ou une concrétion de poils entrelaſſés les uns avec » les autres. Dans celles qui ſont molles, on rencontre une

(c) Du mot ἀλώπηξ, *Renard*, parce qu'on prétend que ces animaux ſont très-ſujets à cette maladie; d'où elle a pris ſon nom.

(d) Celſ. *lib. VII, cap. VI.*

matière ſemblable à du miel, ou à de la bouillie, ou à des « CELSE.
raclures de cartilages, ou à de la chair pulpeuſe & ſanglante. «
Ces matières ſont auſſi de diverſes couleurs. La plupart des «
ganglions ſont rénitens : la matière de l'*atherome* reſſemble «
à de la bouillie : celle du *meliceris* eſt plus liquide ; auſſi «
fuit-elle ſous les doigts quand on comprime la tumeur. «
Le *ſteatome*, qui contient une ſorte de matière graſſe, a «
quelquefois beaucoup d'étendue : la peau qui le recouvre «
eſt plus lâche que dans les autres tumeurs. »

Cure.

Quelle que ſoit la tumeur en général, ſi elle eſt couverte de poils, on commence par les raſer, ainſi que ſes environs, puis on l'inciſe dans ſa partie moyenne. Dans le *ſteatome*, Celſe veut que, pour donner iſſue à la matière amaſſée, on inciſe auſſi le kiſte, parce qu'il ne ſe détache pas aiſément de la peau & de la chair ſubjacente. Dans les autres tumeurs, il recommande de ne point ouvrir & même de ne pas bleſſer le kiſte, qui après l'inciſion de la peau paroît blanc & tendu ; mais de le ſéparer, avec le manche du ſcalpel, de la peau & des chairs, & de l'enlever avec tout ce qu'il contient. Cependant s'il étoit adhérent en-deſſous à quelque muſcle, il conſeille, pour ne point l'endommager, d'en emporter la partie ſupérieure & de laiſſer le fond. Quand le kiſte eſt totalement emporté, on rapproche les lèvres de la plaie, on les aſſujettit avec la boucle, & l'on applique par-deſſus des médicamens glutinatifs : mais lorſqu'on a été obligé de laiſſer le kiſte en tout ou en partie, il veut qu'on s'en tienne aux médicamens propres à faire tomber ce qui en reſte par la ſuppuration.

Maladies des yeux.

Voilà ce que Celſe dit des maladies du cuir chevelu. Nous ne nous arrêterons guère à ce qu'il dit de celles des yeux, ſur-tout relativement aux ophtalmies ſéreuſes. Les Anciens, perſuadés que, dans ces maladies, les veines internes & externes de la tête étoient des ſources diſtinctes d'où découloit la pituite ſur les yeux, mettoient tous leurs ſoins à rechercher laquelle des deux ſources fourniſſoit la ſéroſité, afin de la tarir enſuite par les remèdes qu'ils

jugeoient convenables : car quand on croyoit s'être assuré que la pituite venoit des deux côtés, on regardoit le mal comme incurable.

Cure des ophtalmies séreuses.

Celse, forcé d'emprunter des Grecs ce qu'il dit de ces maladies, mais conduit par cet esprit de jalousie si naturel aux Nations rivales, avance que les remèdes qu'il indique ne sont pas moins connus des autres Nations, qui ont plus cultivé cette partie de la Médecine que les Grecs même. Pour décréditer les procédés curatifs des derniers, il raconte qu'on a vu quelques-uns de leurs Médecins faire jusqu'à neuf incisions aux tégumens de la tête ; savoir, deux incisions en ligne droite sur l'occiput, & une autre transversale sur celle-ci ; deux incisions semblables au-dessus des oreilles & une autre transversale : enfin, trois autres depuis le sommet de la tête jusqu'au front. Il ajoute que d'autres Médecins incisoient en ligne droite d'une tempe à l'autre, faisant auparavant mâcher le malade pour reconnoître l'origine des muscles qui servent au mouvement de la mâchoire. Ils se contentoient d'entamer la peau en cet endroit, ensuite ils écartoient avec des crochets obtus les bords des incisions qu'ils avoient faites, & les remplissoient de charpie, afin qu'ils ne pussent par leur contact se réunir, & qu'il se formât, dans l'interstice, des chairs qui resserrassent les vaisseaux par lesquels ils prétendoient que l'humeur pituiteuse se portoit aux yeux.

Celse rapporte que quelques Médecins traçoient, avec de l'encre, deux lignes du milieu d'une oreille au milieu de l'autre, & après avoir pareillement tiré une ligne depuis la racine du nez jusqu'au sommet de la tête, ils faisoient une incision au point de rencontre de ces deux lignes. Ils en laissoient couler le sang quelque temps & cautérisoient ensuite l'os du crâne. On n'en appliquoit pas moins le cautère actuel aux veines qui sont apparentes aux tempes, & entre le sommet de la tête & le front.

Une méthode plus commune étoit de brûler les veines des tempes, presque toujours engorgées dans ces sortes de

fluxions. Cependant afin de les faire saillir davantage, Celse conseille de passer autour du cou une ligature & de la serrer modérément. Alors on brûloit les veines avec des cautères actuels, obtus, jusqu'à ce que l'écoulement de la pituite cessât. On croyoit voir dans cette cessation la preuve du desséchement des conduits qui la portoient.

CELSE.

Quand les veines étoient si petites & si enfoncées qu'on ne pouvoit les découvrir, Celse préféroit de passer de la même manière une ligature, & de faire retenir au malade sa respiration, pour faire saillir les veines. On marquoit ensuite avec de l'encre celles qui se montroient sur les tempes & entre le front & le sommet de la tête; puis, après avoir ôté la ligature, on ouvroit ces veines, dont on laissoit couler le sang. Lorsqu'il en étoit suffisamment sorti, on les cautérisoit modérément & avec de petits fers, pour ne point endommager les muscles qui font mouvoir la mâchoire : mais entre le front & le *vertex*, on brûloit jusqu'à produire l'exfoliation de l'os.

Celse tenoit des Grecs tous ces procédés : mais toujours animé par le même esprit, il estimoit plus efficace encore la pratique des Africains, qui consistoit à cautériser le sommet de la tête jusqu'à l'os, au point de le faire exfolier.

De tous les procédés curatoires, il n'y en avoit point qu'il préférât à celui qu'on suivoit dans la Gaule chevelue *(e)*. C'étoit de faire la ligature des veines des tempes & du vertex, & de les enlever ensuite, comme on verra qu'il se pratiquoit pour les varices. Celse observe qu'après l'application du feu, il ne faut pas se presser de procurer la chute de l'escarre, ni d'incarner les ulcères, dans la crainte d'attirer une hémorragie, ou de supprimer trop tôt l'écoulement du pus.

Lorsqu'à l'inflammation succède un écoulement de pituite tenue & limpide, Celse conseille de lâcher le ventre, de tirer

(e) C'étoit la Gaule Transalpine, selon Pline. *Hist. Nat. lib. IV, cap. XVII;* mais particulièrement la Lombardie, appelée *Gaule chevelue,* de ce que ses habitans étoient dans l'usage de laisser croître leurs cheveux.

du ſang des tempes, ou d'appliquer ſur le ſommet de la tête une ventouſe. Tous ces moyens, étoient très-rationnels & convenables à la circonſtance : pour les collyres aſtringens qu'on appliquoit autour de l'œil, au front, ou dans la circonférence de la partie ventouſée, c'étoit une ſuite de l'erreur où l'on étoit ſur les ſources de la pituite.

Proptoſis, *ſelon Celſe.*

Celſe remarque qu'il eſt quelquefois des inflammations ſi conſidérables, & qui ſe portent avec tant d'impétuoſité ſur les yeux, qu'elles les chaſſent de leur orbite : c'eſt ce que les Grecs nomment *proptoſis.* Dans ce cas, il eſtime la ſaignée abſolument néceſſaire, ſi les forces le permettent; il conſeille les lavemens, une longue abſtinence & des topiques adouciſſans. De tous les collyres connus, celui de Nilée étoit réputé le meilleur, de l'aveu de tous les Médecins. C'étoit du nard des Indes, d'opium & de gomme, de chacun une partie; de ſafran, deux parties; de feuilles fraîches de roſes, quatre parties, qu'on mettoit infuſer dans de l'eau de pluie ou dans du vin un peu auſtère. Après avoir baſſiné les yeux avec ce collyre ou quelqu'autre ſemblable, on l'appliquoit enſuite. Pour aider l'effet de ces collyres, on appliquoit en même temps à la nuque des ventouſes ſcarifiées.

Après l'uſage de ces remèdes, Celſe aſſure que ſi l'œil reſte ſaillant, hors de l'orbite, il eſt perdu, parce qu'il ſe durcit & tombe en ſuppuration. Si la ſuppuration ſe déclaroit du côté du petit angle, on y faiſoit une inciſion pour évacuer le pus. Il dit que, par ce moyen, la douleur & l'inflammation ceſſent, les tuniques rentrent dans l'orbite, & le viſage eſt moins défiguré. Enſuite on ſe ſervoit pour collyre, de lait, ou de blanc d'œuf, auquel on ajoutoit quelquefois le ſafran. Si l'œil ſe durciſſoit, s'il ne reſtoit pas aſſez de vie pour déterminer la ſuppuration, enfin s'il faiſoit une ſaillie hideuſe, on en faiſoit l'extirpation : opération qui n'eſt qu'indiquée dans l'ouvrage de Celſe. Enſuite on continuoit les remèdes ci-devant preſcrits, juſqu'à la ceſſation de la douleur.

Ophtalmie sèche.

L'ophtalmie sèche de Celſe, *arida lippitudo,* eſt la *xerophtalmie*

des Grecs. Elle n'eſt accompagnée ni de tuméfaction, ni d'écoulement de pituite. Les yeux ſont ſeulement rouges, & l'on y éprouve un ſentiment de peſanteur avec de la démangeaiſon, & peu de douleur. Les paupières, ſans être dures, ſe collent l'une à l'autre pendant la nuit, par l'écoulement d'une chaſſie fort épaiſſe. Il remarque que ce mal dure d'autant plus long-temps qu'il eſt moins violent. CELSE.

La promenade, l'exercice, le bain pouſſé juſqu'à la ſueur, les alimens qui ne ſont ni trop nourriſſans ni trop âcres, des gargariſmes & des frictions ſur la tête & le viſage, avec une décoction de moutarde & quelques collyres irritans, ſont les moyens qu'il propoſe pour combattre cette maladie.

Ophtalmie prurigineuſe.

Lorſque les paupières étoient couvertes de gale, *ſcabri oculi*, c'eſt-à-dire, dans l'ophtalmie que nous appelons *prurigineuſe*, Celſe ſe ſervoit, ainſi que dans la maladie précédente, du cataplaſme de mie de pain trempée dans le vin, comme d'un remède propre à abſorber l'humeur qui ſuinte, & à répercuter celle qui peut s'être amaſſée dans les vaiſſeaux.

Charbon des yeux.

Puſtules & ulcères de la cornée.

Celſe parle bien du *charbon* des yeux *(carbunculus)* comme une ſuite de l'inflammation, mais il n'en établit pas le diagnoſtic. Il obſerve encore que l'inflammation donne quelquefois naiſſance à des puſtules. La ſaignée, la diette, les laxatifs & le collyre de Nilée, étoient les remèdes qu'il employoit pour combattre ces maladies. Si ces puſtules s'ulcéroient, ce que Celſe dit arriver quelquefois, il les panſoit, dans les commencemens, avec les mêmes remèdes, enſuite avec le collyre *dialiban*, ainſi nommé parce qu'il y entroit de l'encens. Il étoit compoſé de cuivre brûlé & d'opium frit, de chacun une partie, de tutie lavée, d'encens, d'antimoine brûlé & lavé, de myrrhe, de gomme, de chacun deux parties. L'excipient de ces drogues étoit l'eau, qu'il avertit être celui qu'on doit ſuppoſer toutes les fois qu'il n'en déſigne pas d'autres *(f)*.

(f) Lib. VI, cap. VI, §. 16.

Atrophie de l'œil.

Il arrive auſſi quelquefois qu'un œil ou même tous les deux, deviennent plus petits qu'ils ne devroient l'être naturellement : c'eſt ce que Celſe appelle *imminutio oculorum.* Il dit que ce mal eſt la ſuite d'une lippitude accompagnée d'écoulement de pituite âcre, ou de pleurs long-temps continuées, ou de quelque coup reçu à l'œil, dont on aura été mal guéri.

Dans la cure de cette maladie, il employoit les collyres adouciſſans, où il entroit le lait de femme ; il preſcrivoit des alimens nourriſſans, faiſoit éviter tout ce qui pouvoit exciter l'écoulement des larmes, conſeilloit au malade de ſe débarraſſer de toute inquiétude, de tout ſoin domeſtique. Les alimens, les médicamens âcres ne lui paroiſſoient contraires qu'en ce qu'ils peuvent provoquer les larmes.

Celſe a porté l'exactitude hiſtorique juſqu'à parler des pous des paupières, *phtireiaſis.* Mais ſans nous arrêter à ce qu'il en dit, non plus qu'à l'obſcurciſſement de la vue *(caligo)*, paſſons à une maladie de ce genre qu'il nomme foibleſſe des yeux *(imbecillitas oculorum)*, & qui eſt maniL'hemeralopie. feſtement l'*hemeralopie* des Grecs. Dans cette maladie, on diſtingue aſſez bien les objets pendant le jour, mais de nuit, point du tout. Il prétend que les femmes bien réglées n'en ſont jamais affectées. On étoit dans l'uſage alors de ſe frotter les yeux avec le ſang exprimé d'un foie rôti, ſur-tout du foie de bouc, ou du moins de chevreau, & l'on mangeoit enſuite ce foie. Ce qui a donné de la vogue à ce remède chez les Anciens, c'eſt qu'ils croyoient que ces animaux voient de nuit comme de jour. Ce remède a été accueilli ſans examen de preſque toutes les Nations. On dit qu'à la Chine *(g)*, où cette maladie eſt fort commune, on en fait un uſage vulgaire & avec ſuccès. Le foie, à raiſon de l'amer qu'il contient, peut être un peu réſolutif : nous ne croyons pas cependant que ce remède mérite beaucoup de confiance.

(g) Lettres édifiantes, *Recueil XXIV, page 434.*

Lorſqu'un

Lorsqu'un coup a produit dans l'œil une extravasion de sang, Celse prétend qu'on ne peut rien faire de mieux que d'appliquer du sang de pigeon, ou de ramier, ou d'hirondelle. C'est, selon lui, ce qui a donné lieu à la tradition fabuleuse, que ces oiseaux guérissent les yeux blessés de leurs petits par le moyen d'une herbe, quoique dans le fait la blessure se guérisse d'elle-même. D'où il conclut que le sang de ces animaux est un excellent remède contre les blessures de l'œil. Par une conséquence de ce préjugé, il avance que le sang de l'hirondelle est plus efficace que celui du ramier, & ce dernier, plus que celui du pigeon, tant pour eux que pour nous *(h)*.

CELSE.

Contusion de l'œil avec échimose.

Presque toutes ces maladies étoient traitées & guéries par les médicamens : mais il en est d'autres où l'opération étoit regardée comme indispensable. Dans cette classe on rangeoit la cataracte, nommée par les Grecs *ypochusis*, & par les Latins *suffusio*. Celse croyoit cette maladie très-susceptible de guérison dans son origine. Pour cet effet, il falloit tirer du sang de la veine frontale ou des narines, cautériser les veines des tempes, faire couler la pituite par des gargarismes, employer les fumigations, les collyres âcres, & ne permettre que des alimens propres à atténuer la pituite. Pour une cataracte ancienne, il avoue qu'on ne peut la guérir que par l'opération, qu'il estime une des plus délicates de la Chirurgie. Il dit que l'humeur cristalline s'épaissit quelquefois à la suite d'une maladie ou d'un coup *(i)*, & qu'en se durcissant peu à peu, elle masque la pupille par laquelle s'opère la vision. Entre les cataractes qui se traitent par l'opération, il en reconnoît de guérissables & d'autres qui ne le sont pas. Voici le détail qu'il en donne. « Si la cataracte est peu considérable; si elle est immobile, de couleur d'eau de mer « ou de fer poli, & qu'elle laisse encore passer quelques rayons « de lumière sur les côtés, elle est curable. Si la cataracte au «

La cataracte *ou* suffusion.

(h) Celse, *lib. VI, cap. VI, §. 39.*
(i) Idem, *lib. VI, cap. VI, §. 35; & lib. VII, cap. VII, §. 14.*

» contraire est forte, de couleur de cire ou mobile; si la » partie noire de l'œil a changé de couleur & de figure, » il est presque impossible d'y remédier. Une des plus fâcheuses » est celle qui succède à une maladie grave, à de grandes » douleurs de tête, ou à quelque coup violent sur l'œil. Celle » qui dépend de la vieillesse n'est pas susceptible de guérison, » parce qu'alors, indépendamment de toute autre cause, la » vue s'affoiblit. L'enfance n'est pas plus heureuse, mais l'âge » moyen est plus favorable à la guérison. Un œil qui n'est » ni petit ni creux est avantageux pour l'opération. Enfin la » cataracte doit avoir une certaine maturité. Il faut donc » attendre que l'humeur qui la forme ne soit plus coulante, & qu'elle ait acquis un certain degré de consistance. »

Les trois jours qui précèdent l'opération, on donnoit au malade peu de nourriture, & de l'eau pour toute boisson. La veille on lui faisoit faire une abstinence totale. Quant à l'opération, voici comment Celse la décrit. On fait asseoir le malade sur un siége à dos incliné, en face de la lumière. L'Opérateur se place vis-à-vis, sur un siége un peu plus élevé. Un aide contient la tête du malade par-derrière; car un mouvement pourroit faire perdre l'œil sans ressource. Pour empêcher l'œil malade de se mouvoir, on couvre le sain avec de la laine, qu'on maintient par un bandage. Si la cataracte est à gauche, on opère de la main droite, & de la gauche, quand elle est à droite. L'Opérateur prend une aiguille bien affilée, sans être trop grêle, & l'enfonce au travers de la conjonctive & de la cornée, dans le point mitoyen entre le noir de l'œil & le petit angle, & la dirige sur la partie moyenne de la cataracte, de manière à ne blesser aucune veine. Il doit la pousser hardiment jusque dans *le vide* (la chambre antérieure); lorsqu'elle y est parvenue, comme un Opérateur exercé ne peut s'y méprendre, puisqu'il n'éprouve plus de résistance, on incline l'aiguille sur la cataracte, qu'il agite légèrement, pour l'abaisser peu à peu au-dessous de la pupille : ensuite il appuie un peu plus, afin de la fixer dans l'endroit où elle s'est logée. Si elle y reste, l'opération

eſt terminée; ſi elle remonte, Celſe veut qu'on la diviſe par parcelles, qui deviennent plus faciles à loger. Nous ajoutons que préſentant moins de ſurface, elles offuſquent moins la vue; que d'ailleurs, la membrane criſtalline étant rompue, les ſucs conſtitutifs du criſtallin doivent à la longue ſe laiſſer pénétrer, ou même diſſoudre par l'humeur aqueuſe, & peut-être tomber d'eux-mêmes en colliquation. CELSE.

L'Opérateur, après avoir retiré ſon aiguille en ligne droite, appliquoit ſur l'œil de la laine douce enduite de blanc d'œuf, & par-deſſus des médicamens propres à réprimer l'inflammation, puis il contenoit le tout par le moyen d'un bandage. Enſuite on preſcrivoit au malade le repos, la diette, des fomentations adouciſſantes. Le lendemain de l'opération, on lui donnoit des alimens liquides pour éviter le mouvement des mâchoires. L'inflammation diſſipée, on le mettoit au régime des bleſſés & pendant long-temps, & on ne lui permettoit que l'eau pour toute boiſſon. Telle eſt l'opération de la cataracte par abaiſſement, qu'on a pratiquée depuis Celſe juſqu'au commencement de ce ſiècle.

L'hydatide des paupières.

Celſe *(k)* dit qu'il ſe forme quelquefois aux paupières ſupérieures de petites véſicules (ou hydatides) graſſes & peſantes, qui permettant à peine d'ouvrir les yeux, occaſionnent un larmoyement léger, mais continuel. Selon lui, il n'y a guère que les enfans qui ſoient ſujets à ce mal. Pour en faire l'extirpation, il recommande, après avoir tendu la paupière entre deux doigts ſur le globe de l'œil, d'inciſer tranſverſalement la peau ſeulement, puis de ſaiſir avec les doigts la véſicule, qui s'enlève avec facilité. Il remarque qu'on a plus de peine à terminer l'opération, lorſqu'on a ouvert l'hydatide, parce que le fluide qu'elle contient s'échappe, & que, comme elle eſt fort mince, on ne peut l'emporter toute entière. Alors il conſeille de la faire tomber par la ſuppuration. Ce procédé eſt très-rationnel.

(k) Celſ. *lib. VII, cap. VII, initio.*

Il y a encore deux autres maladies des paupières, qu'il décrit avec la méthode curative qui leur convient. C'eſt l'*orgeolet* & la *grêle*.

L'orgeolet des paupières.

Le premier eſt un petit tubercule qui ſe forme ſur les paupières un peu au-deſſus des cils. Les Grecs le nomment *crithe*, de ſa reſſemblance avec un grain d'orge. Celſe prétend qu'il a auſſi un kiſte plein d'une matière difficile à déterminer à ſuppuration ou à réſolution. Pour procurer l'une ou l'autre terminaiſon, ce qui arrive quelquefois, il approchoit de la tumeur du pain chaud ou de la cire échauffée au point de donner une chaleur ſupportable. Si la tumeur ſuppuroit, il l'ouvroit avec la lancette, dès que le pus étoit formé, & en exprimoit la matière. Enſuite il continuoit la cire ou le pain chaud juſqu'à parfaite guériſon.

La grêle des paupières.

La *grêle*, en grec *chalazion*, ainſi nommé parce qu'il reſſemble à un grain de grêle, eſt un autre petit tubercule aſſez approchant de l'orgeolet, mais mobile ſous le doigt & d'une figure différente. Il l'ouvroit en dehors quand il étoit ſous la peau, & en dedans lorſqu'il étoit ſous le cartilage. Enſuite il détachoit avec le manche du ſcalpel la tumeur des parties ſaines. Si la plaie étoit en dedans, il ſe ſervoit de linimens adouciſſans, enſuite de plus âcres; ſi elle étoit en dehors, il appliquoit un emplâtre glutinatif.

L'ongle des yeux.

Ce que Celſe appelle mal-à-propos l'*ongle* des yeux *(unguis)* & le *pterygion* des Grecs, n'eſt que l'onglet des yeux, qui eſt bien une eſpèce de *pterygion* *(l)*. C'eſt une membrane *nerveuſe*, qui ſe formant au grand angle de l'œil, ſe propage quelquefois juſque ſur la pupille & empêche la viſion. Il dit que le plus ſouvent il prend naiſſance au petit angle & quelquefois au grand. Lorſque l'*ongle* eſt récent, il ne voit pas de difficulté à le détruire par les médicamens propres à atténuer les cicatrices des yeux; mais s'il eſt invétéré, s'il a déjà acquis une certaine épaiſſeur, il trouve indiſpenſable

(l) Voyez une Diſſertation *de ungue oculi inter diſputationes Chirurg. ſelectas, à celeberr.* de Haller, *edit.* tom. I, pag. 385, *in-4.°*

de l'emporter par l'inſtrument tranchant. Pour cet effet, après avoir fait faire abſtinence au malade pendant un jour, on le plaçoit ſur un ſiége vis-à-vis de l'Opérateur, ou bien à la renverſe, la tête appuyée ſur ſa poitrine. Quelques-uns vouloient que le malade fût placé de la première façon, lorſque la maladie étoit à l'œil gauche, & de la ſeconde, lorſqu'elle étoit à l'œil droit. Dans le premier cas, un aide tenoit la paupière ſupérieure ouverte & le Chirurgien l'inférieure; dans la ſeconde poſition, c'étoit tout le contraire : enſuite le Chirurgien portoit un crochet aigu, dont la pointe fût un peu recourbée, à l'extrémité de l'*ongle*, dans lequel il l'enfonçoit. Alors faiſant tenir par l'aide les deux paupières, il relevoit l'*ongle* avec ſon crochet, & après l'avoir percé avec une aiguille armée d'un fil de lin, il ôtoit l'aiguille, prenoit les deux chefs du fil, avec leſquels il ſoulevoit l'*ongle* pour pouvoir détacher avec le manche du ſcalpel les adhérences qu'il pouvoit avoir contractées avec l'œil, juſqu'à ce qu'il fût parvenu à l'angle. Il continuoit d'élever & de lâcher alternativement le fil, juſqu'à ce qu'il fût arrivé à l'origine de l'*ongle*. Celſe obſerve qu'il y a ici deux inconvéniens à craindre : l'un, de laiſſer quelque choſe de l'*ongle*, parce qu'alors ce qui en reſte s'ulcère & ne ſe guérit qu'avec peine. L'autre, d'emporter la caroncule ſituée dans l'angle de l'œil, laquelle on courroit riſque de détacher en tirant l'*ongle* trop rudement : accident d'où réſulte une ouverture par laquelle ſe fait un ſuintement de larmes qui dure toute la vie. C'eſt l'affection que les Grecs appellent ῥυάς. Il eſt donc important, continue Celſe, de connoître préciſément le point où l'angle ſe termine; & lorſqu'on y eſt arrivé, il faut, ſans trop tirer l'*ongle*, le couper, avec l'attention de ne rien emporter de l'angle. L'opération faite, on appliquoit ſur la plaie de la charpie trempée dans du miel, par-deſſus, un petit plumaceau & de l'éponge ou de la laine graſſe. Dans les premiers temps, on faiſoit ouvrir l'œil tous les jours, pour empêcher les paupières de ſe coller enſemble; car c'eſt, ſelon la remarque de Celſe, un troiſième inconvénient

CELSE.

à éviter. On continuoit ainſi de panſer la plaie avec de la charpie, & ſur la fin, on ſe ſervoit d'un collyre propre à cicatriſer les ulcères.

Remarques générales ſur les ſaiſons convenables aux opérations.

« Cette opération, dit l'Hippocrate Romain, doit ſe faire » au printemps ou du moins avant l'hiver. C'eſt une attention » qu'il faut avoir dans pluſieurs cas & dont il ſuffit de parler » une fois : car en général, il y a deux ſortes d'opérations. » Pour les unes, on n'eſt pas maître de choiſir ſon temps, il » faut agir dès que la circonſtance le requiert, comme dans » les plaies, dans les fiſtules. Pour les autres où la maladie » n'a rien d'urgent, il eſt facile & même avantageux d'attendre, » comme dans celles qui ont des progrès lents & qu'on ſup- » porte ſans douleur. On doit alors remettre l'opération au » printemps; ou, ſi l'on ne peut différer juſqu'à cette ſaiſon, il » vaut mieux la faire en automne que l'hiver ou l'été : encore » doit-on attendre le milieu de cette ſaiſon, où les grandes » chaleurs ſont paſſées & les grands froids ne ſont pas venus. » Une opération eſt d'autant plus dangereuſe que la partie » ſur laquelle on opère eſt plus eſſentielle à la vie; & ſouvent » il eſt d'autant plus néceſſaire d'avoir égard à la ſaiſon, que l'opération à faire eſt plus conſidérable. »

De l'enchantis.

Quand l'opération de l'*ongle* n'a pas été faite avec les précautions convenables, Celſe remarque qu'elle eſt quelquefois ſuivie d'accidens qui peuvent naître auſſi d'autres cauſes. Pour n'avoir pas ſuffiſamment coupé l'*ongle*, ou pour toute autre raiſon, il dit qu'il ſe forme à l'angle de l'œil un tubercule qui empêche d'ouvrir les paupières; les Grecs nomment cette tumeur *enchantis*. Il veut qu'on la ſaiſiſſe avec un crochet & qu'on la dégage circulairement avec l'inſtrument tranchant : mais toujours avec la précaution de ne point endommager l'angle de l'œil. On répandoit enſuite ſur un peu de charpie, un peu de cadmie ou de vitriol qu'on introduiſoit dans l'angle de l'œil en écartant les paupières. Le bandage étoit le même que dans la maladie précédente. Les jours ſuivans on panſoit la plaie de la même manière, & l'on ſe contentoit de la baſſiner avec de l'eau froide ou tiède.

« Celſe dit encore que les paupières s'uniſſent quelquefois l'une à l'autre, de manière qu'on ne peut ouvrir l'œil. « Ce premier accident eſt ſuivi d'un autre, où les paupières « ſe collent au blanc de l'œil. Cette double adhérence eſt « cauſée par une ulcération des paupières ou de la con- « jonctive, dont le traitement a été négligé : car comme on « n'a pas eu l'attention d'écarter les parties qui devoient être » naturellement ſéparées, elles ſe ſont collées l'une à l'autre « dans le temps de la cicatriſation des ulcères. Les Grecs ont « appelé cette double adhérence *anchiloblepharon.* » Celſe remarque que, lorſqu'il n'y a que les paupières qui ſoient unies l'une à l'autre, il n'eſt pas difficile de les ſéparer; mais que c'eſt quelquefois en vain, parce qu'elles ſe réuniſſent de nouveau. Cependant il veut qu'on en faſſe l'eſſai, qui réuſſit ſouvent. On introduiſoit entre les paupières une ſonde, à l'aide de laquelle on les ſéparoit : enſuite on appliquoit entre elles de petits plumaceaux, juſqu'à ce que l'ulcération fût guérie. Si la paupière étoit adhérente au blanc de l'œil, on ſuivoit alors la méthode d'Héraclide de Tarente, ci-devant décrite, puis on oignoit l'œil avec quelque collyre. Tous les jours on avoit ſoin de renverſer la paupière, non-ſeulement afin que le collyre pénétrât plus avant dans la partie ulcérée, mais encore pour empêcher l'agglutination de la paupière. On recommandoit même au malade de la ſoulever ſouvent avec les doigts. Celſe dit n'avoir jamais vu perſonne guérir par cette méthode. Il rapporte que Mégès diſoit avoir tenté bien des moyens & toujours vainement, parce que la paupière contractoit une nouvelle adhérence avec l'œil.

CELSE.

L'anchiloblepharon *ou* aglutination des paupières.

Il ſe forme auſſi par diverſes cauſes, au grand angle de l'œil, une petite fiſtule, d'où découle continuellement une humeur pituiteuſe. Les Grecs appellent cet ulcère *ægilops :* c'eſt la fiſtule lacrymale. Tant qu'elle dure, Celſe dit que l'œil eſt en mauvais état; que quelquefois après avoir carié l'os, elle pénètre juſque dans les narines; que d'autres fois elle approche de la nature du carcinome; que les veines

Fiſtule lacrymale.

d'alentour ſont tendues & recourbées; que la peau eſt dure, pâle, & qu'on ne ſauroit la toucher ſans produire de l'agacement & de l'inflammation aux parties voiſines. Il avertit qu'en tentant la cure de l'eſpèce d'*ægilops* qui tient du carcinome, on court riſque d'accélérer la mort du malade, & que ce ſeroit en vain qu'on tenteroit la guériſon de celui qui pénètre juſque dans les narines, parce qu'il le croit incurable. Mais lorſqu'il n'intéreſſe que l'angle de l'œil, il conſeille d'en entreprendre la guériſon, obſervant néanmoins, & avec raiſon, qu'elle eſt très-difficile à obtenir. Plus la fiſtule eſt près de l'angle, plus il juge la cure difficile, par la raiſon qu'on a moins d'eſpace pour l'opération. Il reconnoît que l'*ægilops* récent eſt celui qui ſe guérit avec le plus de facilité. Pour y parvenir, on ſaiſiſſoit avec un crochet l'orifice de l'ouverture fiſtuleuſe, puis on l'inciſoit dans toute ſon étendue juſqu'à l'os, comme dans les autres fiſtules, & l'on cautériſoit fortement l'os avec un fer rouge. Après avoir bien recouvert l'œil & les parties voiſines, quelques-uns, pour procurer une plus grande exfoliation, appliquoient ſur l'os, lorſqu'il étoit carié, le vitriol, le chalcitis, le verdet ratiſſé; mais ces cauſtiques ſont moins actifs que le feu, & n'opèrent pas le même effet.

De la déviation des cils des paupières.

Celſe avance que les cils des paupières picotent l'œil par deux cauſes. La première, c'eſt lorſque la peau extérieure de la paupière ſe relâche & s'abat, ce qui rejette la pointe des cils vers le globe de l'œil, parce que le cartilage ne participe point au relâchement. La ſeconde, c'eſt lorſque ſous les cils naturels il s'en forme un autre rang, dont la pointe ſe tourne pareillement vers le globe de l'œil. Dans ce dernier cas, on faiſoit rougir au feu une aiguille plate en forme de ſpatule, telle que ſeroit l'aiguille des cordonniers; puis on renverſoit la paupière de ſorte que les cils mal diſpoſés fuſſent en face de l'Opérateur; enſuite on faiſoit paſſer cette aiguille ardente ſur la racine de ces cils, depuis un angle de la paupière juſqu'au tiers de ſon étendue; par une ſeconde application on parcouroit le tiers ſuivant, & l'on alloit, par une troiſième, juſqu'à

jusqu'à l'autre angle *(m)*. Ainsi toutes les racines de ces cils étoient brûlées & détruites sans retour. L'opération terminée, l'on étendoit sur la paupière quelque médicament propre à empêcher l'inflammation. CELSE.

D'autres passoient dans la partie externe de la paupière vis-à-vis de chaque cil, une aiguille enfilée d'un cheveu de femme plié en double, ensuite on introduisoit dans l'anse formée par ce cheveu le cil dévié, qu'on dirigeoit ainsi sur la paupière, où il étoit tenu collé quelque temps *(n)*.

Celse remarque que cette opération n'est praticable qu'autant que ces cils sont longs, ce qui n'est pas ordinaire : que d'ailleurs s'il y a plusieurs cils déviés, on cause beaucoup de douleur par les piqûres multipliées qui sont bientôt suivies d'inflammation violente : qu'enfin l'irritation causée d'abord par le picotement des cils, ensuite par les trous faits à la paupière, attire des sérosités, qui délayant le gluten employé à retenir les cils collés à la paupière, permettent à ces cils de reprendre leur première direction. Indépen-

---

(m) Sub ipsis pilorum radicibus angulo immittenda est (acus), ut ea tertiam partem palpebræ transvehat : deinde iterum, tertioque ad alterum angulum. Celf. *lib. VII, cap. VII, §. 8.*

M. Ninnin traduit de cette manière: « On fait passer l'aiguille par un angle » de la paupière jusqu'aux trois quarts » de son étendue, tout le long de la » racine des cils. On l'y fait repasser » une seconde & même une troisième fois, jusqu'à l'autre angle. »

On seroit bien sûr de détruire le tarse de la paupière par cette triple application, & ce n'a jamais été l'intention de Celse ou de ceux qu'il a copiés.

(n) Voici le texte de Celse & la version de M. Ninnin, qui n'est pas plus exacte que la précédente, & encore moins intelligible.

Quidam aiunt acu transsui juxta pilos exteriorem partem palpebræ oportere, eamque transmitti duplicem capillum muliebrem ducentem; atque ubi acus transiit, in ipsius capilli sinum, quà duplicatur, pilum esse injiciendum, & per eum in superiorem palpebræ partem attrahendum. Loco citato.

« Quelques-uns conseillent de percer de part en part la partie extérieure « de la paupière, à l'endroit des cils, « avec une aiguille enfilée d'un cheveu « de femme, qu'on passe sous le cil « dont la pointe est mal tournée; on « ôte ensuite l'aiguille, après on replie « le cheveu qu'on prend par les deux « bouts, & par ce moyen on renverse « le cil sur la partie supérieure de la « paupière, où on le colle. »

dammment de toutes ces raiſons, il eſt évident que le premier procédé étoit plus ſûr & plus ſimple que celui-ci.

Relâchement des paupières.

Quant à l'opération qu'on pratiquoit pour le dérangement des cils provenant du relâchement des paupières, elle étoit univerſellement adoptée du temps de Celſe, & l'on en croyoit le ſuccès aſſuré. Voici en quoi elle conſiſtoit. Après avoir fait fermer l'œil, on pinçoit avec les doigts la peau à la partie moyenne de la paupière où étoit la maladie, & en la ſoulevant, on examinoit combien il en falloit ôter pour rétablir la partie dans ſon état naturel : car il y a de l'inconvénient à en couper trop ou trop peu. Dans le premier cas, l'œil n'eſt pas aſſez recouvert; dans le ſecond, l'opération devient inutile. On traçoit donc avec de l'encre, deux lignes, pour marquer ce qu'on croyoit devoir couper. On laiſſoit entre le bord de la paupière & la ligne qui en étoit le plus près, aſſez de peau pour être ſaiſie avec l'aiguille. Les choſes ainſi diſpoſées, on coupoit avec le ſcalpel ce qui étoit renfermé entre ces deux lignes. Si c'étoit à la paupière ſupérieure, on faiſoit la ſection au-deſſus des cils : ſi c'étoit à l'inférieure, on la faiſoit plus près des cils. Pour l'œil gauche, on commençoit l'inciſion du côté du petit angle, & du côté du grand, ſi c'étoit l'œil droit. On réuniſſoit enſuite les lèvres de la plaie par un ſeul point de ſuture, puis l'on faiſoit fermer l'œil. Si la paupière ne deſcendoit point aſſez, on lâchoit le point : deſcendoit-elle trop, on le reſſerroit, ou bien on coupoit encore une petite portion du bord ſupérieur de la plaie. Après avoir coupé ce qui convenoit, on ajoutoit un point de ſuture de chaque côté du premier, & jamais davantage. Si le mal étoit à la paupière ſupérieure, on faiſoit une inciſion en dedans tout le long des cils, afin qu'étant dégagés du côté de leur racine, leur pointe ſe portât en dehors. Quand ils n'étoient pas fort inclinés en dedans, on ſupprimoit cette dernière inciſion, qui n'eſt jamais néceſſaire à la paupière inférieure. L'opération faite, on appliquoit ſur l'œil une éponge trempée dans l'eau froide; le lendemain, on ſe ſervoit d'un emplâtre

glutinatif; le quatrième jour, on emportoit les points de suture & l'on fomentoit les paupières avec un collyre propre à calmer l'inflammation.

CELSE.

Œil de lièvre, ou Lagophtalmie.

Lorsque dans cette opération on avoit trop coupé de la paupière, elle ne pouvoit plus recouvrir l'œil. Les Grecs donnoient le nom de *lagophtalmie* à cet accident *(o)*, qui peut encore provenir de toute autre cause. S'il manquoit beaucoup de la paupière, on n'y voyoit point de remède : mais s'il en manquoit peu, on y remédioit en faisant un peu au-dessous du sourcil une incision en forme de croissant, dont les cornes fussent tournées en bas. L'incision, selon la remarque de Celse, ne doit pénétrer que jusqu'à la partie membraneuse de la paupière; c'est au moins ce que Celse paroît avoir entendu par le *cartilage* qu'il recommande de ne point offenser, dans la crainte que la paupière ne s'abaissât sans qu'il fût jamais possible de la relever : mais alors il paroît évident qu'on auroit coupé le muscle orbiculaire. Il veut donc qu'on se borne à diviser la peau, afin que la paupière descende plus bas. On mettoit ensuite de la charpie entre les lèvres de la plaie, pour les empêcher de se réunir ensemble, & afin qu'il se formât dans l'interstice de nouvelles chairs, qui permissent à la paupière de recouvrir l'œil entièrement.

Ectropion ou éraillement de la paupière inférieure.

Lorsque la paupière inférieure est éraillée, loin de monter assez haut, elle se renverse en dehors & reste béante sans pouvoir s'unir à la supérieure. Celse observe que cet accident vient quelquefois encore de ce qu'on a trop coupé de cette paupière dans l'opération qu'on pratiquoit pour le relâchement des paupières; que d'autres fois aussi, il est occasionné par la vieillesse. Les Grecs appeloient ce renversement *ectropion*, de ἐκτρέπω, *je renverse*. Lorsque cet accident dépendoit de la première cause, on suivoit le même procédé curatif que dans l'éraillement de la paupière supérieure, avec cette différence seulement qu'on tournoit les cornes de l'incision en croissant

(o) Lagophtalmie, de λαγώς, *Lièvre*, & de ὀφθαλμός, *œil*.

vers les mâchoires & non du côté de l'œil. Si l'on attribuoit le mal à la seconde cause, on brûloit avec un petit cautère actuel toute la partie externe de la paupière. Le quatrième jour, on enduisoit la plaie de miel, on la fomentoit ensuite avec la vapeur de l'eau chaude, & l'on terminoit par les cicatrisans.

Staphylome ou chute de l'uvée.

La plupart des maladies dont on vient de parler, n'attaquent que les dépendances de l'œil, comme les angles & les paupières : mais quelquefois aussi, dit Celse, la cornée fait saillie, soit par le relâchement, soit par la rupture de quelque membrane (sans doute de l'uvée), & la tumeur ressemble à un grain de raisin, d'où elle a pris chez les Grecs le nom de *staphylome (p)*. On guérissoit cette maladie de deux manières. La première consistoit à faire passer par le milieu du staphylome & à sa base, une aiguille portant deux fils de lin : ensuite on lioit ensemble les deux chefs d'un des deux fils vers le haut, & les deux autres chefs sur le bas de la tumeur, de sorte que ces fils sciant peu-à-peu le staphylome, finissoient par le faire tomber totalement.

Par le second procédé, il s'agissoit de couper, de la partie la plus éminente du staphylome, la largeur d'une lentille, & d'y appliquer ensuite de la tuthie ou de la cadmie. Après l'une ou l'autre de ces opérations, on recouvroit l'œil avec de la laine imbibée de blanc d'œuf; les jours suivans on l'exposoit à la vapeur de l'eau tiède, & on l'enduisoit de médicamens adoucissans.

Clou des yeux.

Il y a une autre espèce de staphylome que Celse nomme clou des yeux *(clavus oculorum)*, à cause de sa figure. C'est un tubercule calleux qui se forme sur le blanc de l'œil. On le perçoit à sa base avec une aiguille, on le coupoit ensuite, & l'on pansoit la plaie avec des médicamens adoucissans.

Maladies de l'oreille.

Celse regarde les maladies de l'oreille comme bien plus dangereuses que celles des yeux *(q)*, en ce que celles-ci se

---

(p) Staphylome, de σταφὶς, *grain de raisin.*

(q) Cels. *liv. VI, cap. VII.*

Inflammation & douleur d'oreille.

bornent à l'organe qu'elles affectent, tandis que les inflammations & les douleurs d'oreille traînent après elles la démence & la mort : raison puissante pour chercher à prévenir dès le commencement les suites fâcheuses qu'elles pourroient avoir. Aussi-tôt donc qu'on ressentoit des douleurs dans l'oreille, on commençoit par l'abstinence & le repos. Le lendemain, si le mal avoit fait des progrès, on faisoit raser la tête, on la frottoit avec la pommade d'iris, & on la tenoit bien couverte. Si la douleur étoit vive, accompagnée de fièvre, d'insomnie, on tiroit du sang. Quelque chose s'opposoit-il à la saignée *(r)*, on lâchoit le ventre : on appliquoit des cataplasmes chauds, qu'on renouveloit de temps à autre. Ces cataplasmes étoient composés de farine de fenugrec ou de lin, ou de quelqu'autre farine cuite dans le vin miellé. On appliquoit par intervalles des éponges imbibées d'eau chaude. Voilà quels étoient les remèdes généraux.

Lorsque l'inflammation étoit violente, qu'elle empêchoit totalement le sommeil, on ajoutoit au cataplasme précédent, la même quantité d'écorces de pavot broyées. On introduisoit dans l'oreille quelque médicament tiède avec un *strigil* ou cure-oreille *(s)*. Dès que la cavité de l'oreille étoit remplie, on appliquoit par-dessus de la laine douce, pour empêcher la matière médicamenteuse d'en sortir. Les médicamens simples qu'on portoit dans l'oreille, étoient le suc de roses, celui de racines de roseaux, l'huile dans laquelle on avoit fait bouillir des vers, celle d'amandes amères ou d'amandes de noyaux de pêches, tirée par expression. Ces remèdes astringens ou toniques, pouvoient être utiles dans les fluxions légèrement inflammatoires des oreilles. Les remèdes composés, destinés à calmer la douleur & l'inflammation, étoient les

(r) Pour concevoir quelqu'obstacle à la saignée, dans le cas où elle étoit indiquée, il faut se souvenir que l'usage des petites saignées étoit encore trop récent pour qu'il fût devenu familier aux malades & aux Chirurgiens.

(s) L'usage des *strigils* dans les gymnases, étoit d'enlever la sueur, l'huile des onctions, & la poussière dont la peau étoit couverte après l'exercice. Par analogie, il paroît que Celse donne le même nom au cure-oreille, ou à quelqu'instrument à peu-près semblable.

ſuivans : un mélange de parties égales de caſtoreum & d'opium, auquel on ajoutoit le vin de raiſins ſéchés au ſoleil, ou égale quantité d'opium, de ſafran & de myrrhe, qu'on broyoit enſemble en y verſant alternativement de l'huile roſat & du vin de raiſins ſecs. Quelques-uns mêloient un peu de myrrhe ou d'opium, ou d'encens avec le lait de femme, ou d'huile d'amandes amères avec l'huile roſat. L'intention de Celſe & des Anciens, en employant fréquemment l'opium de cette manière, étoit d'émouſſer le ſentiment dans la partie : mais l'expérience a appris que les narcotiques appliqués à l'extérieur, n'opèrent pas un effet bien ſenſible.

Ulcères des oreilles.

Quand il s'étoit formé du pus dans l'oreille, on y portoit le ſuc de *lycium (t)*, l'onguent d'iris, le ſuc de poireau avec le miel ou le ſuc de centaurée, mêlé avec le vin de raiſins ſéchés, ou enfin le ſuc de grenade, qu'on faiſoit tiédir dans ſon écorce avec un peu de myrrhe.

Dans les vieux ulcères qui rendoient beaucoup de ſanie de mauvaiſe odeur, on uſoit de la compoſition ſuivante : c'étoit le verdet & l'encens, à parties égales, deux verres de miel & quatre de vinaigre. On faiſoit bouillir le tout enſemble, & lorſqu'on vouloit en faire uſage, on y ajoutoit du vin doux, ou bien l'on mêloit enſemble, parties égales, d'alun *ſciſſile (u)*, d'opium & de ſuc d'acacia; on ajoutoit le ſuc de juſquiame à une doſe moitié moindre que celle des autres ingrédiens. On broyoit le tout enſemble, & on le délayoit dans du vin. On ſe trouvoit bien auſſi du jus de juſquiame ſeul.

C'eſt encore à peu-près les mêmes remèdes qu'on employoit dans les ulcères ſordides des oreilles. Lorſque le pus

(t) Le *lycium* ou buis épineux dont parle Celſe, eſt un arbriſſeau qui croît en Lycie, en Cappadoce & en pluſieurs autres pays. On piloit enſemble les branches & les racines : on les mettoit en infuſion dans l'eau pendant pluſieurs jours, puis on faiſoit bouillir le tout enſemble. Enſuite on ôtoit le bois, & l'on faiſoit bouillir de nouveau la décoction juſqu'à ce qu'elle acquît la conſiſtance de miel. C'eſt cette eſpèce d'extrait qu'on employoit dans les préparations pharmaceutiques. *Voyez* Dioſcord. *lib. I.*

(u) Mathiol prétend que cet alun étoit ſemblable à l'amianthe, avec cette différence qu'il étoit aſtringent au goût.

étoit abondant, on rasoit la tête; on y faisoit des douches avec l'eau tiède. On recommandoit la promenade jusqu'à la lassitude, & peu de nourriture. Si l'ulcère étoit fongueux, pour nettoyer l'oreille, on y injectoit de l'eau tiède, & l'on introduisoit ensuite un mélange d'encens, de verdet, de vinaigre & de miel, ou simplement le miel bouilli avec le verdet. On souffloit aussi dans l'oreille, à l'aide d'un tuyau, l'écaille de cuivre pilée avec la sandaraque *(x)*.

CELSE.

Ulcères fongueux des oreilles.

Quand il s'étoit formé des vers dans l'oreille, s'ils étoient sur les bords, on les tiroit avec un cure-oreille : s'ils étoient plus avant, on introduisoit des remèdes pour les faire mourir & empêcher qu'il n'en revînt d'autres. On attribuoit cette double vertu à l'ellébore blanc, broyé avec le vinaigre. Les charlatans se sont emparés de ce remède & l'auroient décrédité, si l'on pouvoit conclure quelque chose de l'abus empirique à l'usage rationnel. Ensuite on nettoyoit l'oreille avec une décoction de marube dans le vin. On se servoit encore des mêmes procédés curatifs dans la surdité & le tintement d'oreille. Il ne faut cependant pas oublier que Celse décrit une sorte de surdité causée par un amas de matières ou par les croûtes des ulcères.

Vers des oreilles.

Surdité, tintement d'oreille, &c.

Quelquefois il s'introduit dans l'oreille certains corps étrangers, comme un petit caillou, quelque moucheron, &c. Si c'étoit quelque chose d'inanimé, on en faisoit l'extraction avec un *speculum* auriculaire, ou avec un crochet obtus & légèrement courbe. Si l'on ne réussissoit pas de cette manière, on trempoit une sonde entourée de quelque substance résineuse, telle que la térébenthine; on la contournoit dans le conduit de l'oreille en divers sens, pour y embarrasser le corps étranger & le retirer. On essayoit encore, pour le faire sortir, de provoquer l'éternument, ou de faire des injections poussées vivement. Quand tous ces moyens avoient été sans succès, on avoit recours à cet autre : c'étoit une table

Corps étrangers introduits dans l'oreille.

(x) La sandaraque des Grecs, qui est celle dont se servoient les Romains, étoit rousse, pure, friable, de couleur de cinabre, & sentant le soufre. On lui attribuoit les mêmes propriétés qu'à l'orpiment. *Voyez* Dioscorid. *lib. V.*

appuyée dans sa partie moyenne sur un seul montant *(y)*. On étendoit dessus la personne, tournée sur le côté affecté, de manière qu'elle n'excédât point la table. Alors en frappant avec un marteau l'extrémité de cette table du côté des pieds, il en résultoit dans l'oreille une commotion qui faisoit sortir le corps étranger.

Obturation de l'oreille.

Il arrive quelquefois aussi, dit Celse, que l'oreille est bouchée de manière qu'on n'entend plus *(z)*, soit qu'on ait apporté ce mal en naissant, soit qu'à la suite de quelqu'ulcère il se soit formé une cicatrice qui ferme tout-à-fait le conduit auditif. La première chose qu'il prescrit, est d'examiner avec un stilet si ce conduit est obturé fort avant ou s'il ne l'est qu'à l'entrée. Dans ce dernier cas, on fait entrer le stilet sans beaucoup d'effort ; mais il est presque impossible de l'introduire quand une grande étendue est bouchée. Fabrice d'Aquapendente *(a)* rapporte cette espèce d'obstacle à l'obturation du méat auditif, par une membrane épaisse, dense & très-forte, adossée au tympan & adhérente à la circonférence du conduit. Quoiqu'il ne pense pas que Celse ait connu cette membrane, il en adopte le sage conseil, & estime avec lui toute tentative inutile, même dangereuse, puisque, sans espoir de succès, on s'expose à causer des convulsions & quelquefois la mort.

Lorsque l'obturation n'est qu'à l'entrée, Celse juge la curation facile, il ne s'agit que de faire une ouverture à l'endroit où elle doit être naturellement, avec le cautère actuel ou potentiel, ou avec l'instrument tranchant. L'ouverture faite, l'ulcère déjà détergée, il veut, pour empêcher le

(y) *Tabula quoque collocatur media inhærens capitibus utrinque pendentibus, super eam homo deligatur, in id latus versus, cujus auris eo modo laborat, sic ut extra tabulam non emineat : tum malleo caput tabulæ quod a pedibus est, feritur, &c.* Cels. *lib. VI, cap. VIII.*

Voici la version de M. Ninnin : « On peut se servir d'une table appuyée *sur deux montans*, & sur laquelle on « étend la personne, couchée sur le « côté de l'oreille dans laquelle il est « entré quelque chose; ensuite on frappe « avec un marteau *qui est du côté des* « *pieds*, &c. »

(z) Cels. *lib. VII, cap. VIII.*

(a) *Operation. Chirurg. pars I, cap. XLI.*

le recollement des parois, qu'on y introduise une plume enduite de quelque médicament cicatrisant, jusqu'à l'entière consolidation. CELSE.

Le luxe étant excessif à Rome, il est naturel de trouver ici quelques-uns des maux physiques auquel il donnoit lieu. Lorsqu'après avoir eu les oreilles percées *(b)*, le trou s'étoit oblitéré, Celse y faisoit passer rapidement une aiguille ardente, ou il y portoit des caustiques doux pour produire une ulcération légère. Si le trou étoit devenu trop grand, comme il arrivoit à ceux qui avoient porté aux oreilles des ornemens pesans, il incisoit depuis ce trou jusqu'à l'extrémité du lobe de l'oreille, & renouveloit avec le scalpel les bords du trou, puis il réunissoit les lèvres de la plaie par la suture.

Ulcères des narines.

Pour l'ulcération des narines *(c)*, on faisoit des bains de vapeur, soit avec une éponge imbibée d'eau chaude & approchée du nez, soit par le moyen d'un vase rempli d'eau chaude & dont l'embouchure étroite répondoit aux narines. Après cette fomentation, on appliquoit sur l'ulcère un onguent fait avec la céruse ou la litharge d'argent : à mesure qu'on broyoit l'une ou l'autre de ces drogues, on versoit dessus alternativement du vin ou de l'huile de myrrhe, jusqu'à ce que le mélange eût acquis la consistance de miel. Si ces ulcères étoient recouverts de croûtes & répandoient une mauvaise odeur, ce que les Grecs nommoient *ozene*,

L'ozène.

(b) *At ubi aures perforatæ sunt, & offendunt, trajicere id cavum celeriter candente acu satis est, ut leniter ejus oræ exulcerentur; aut etiam adurente medicamento idem exulcerare, &c. Quod si magnum id foramen est, sicut solet esse in his, qui majora pondera auribus gesserunt, incidere, quod superest, ad extremum oportet : supra deinde oras scalpello exulcerare & postea suere, &c.*

M. Ninnin, qu'il faut souvent citer, traduit ainsi : « Si le *tuyau de l'oreille* » est percé, mais que les parois se » touchent *en quelqu'endroit*, il suffit » d'y faire passer rapidement une aiguille qu'on a fait rougir, afin d'en « ulcérer légèrement les bords. On « peut aussi les ulcérer avec un cautère « potentiel, &c. Si l'ouverture de « l'oreille est trop grande, comme « cela se rencontre ordinairement dans « ceux *qui portent de gros fardeaux sur* « *la tête*, il faut faire une incision *à* « *la partie supérieure du conduit auditif;* « *ratisser* avec le scalpel *les bords de* « *l'incision*, les recoudre, &c. »

On se croit dispensé de tout parallèle, après de si étranges bévues.

(c) Celſ. *lib. VI, cap. VIII.*

on regardoit ce mal comme très-difficile à guérir. On tentoit néanmoins les remèdes ſuivans. On preſcrivoit au malade la promenade, & des alimens qui ne fuſſent ni trop âcres ni trop nourriſſans. Après lui avoir fait raſer la tête, on y faiſoit des frictions longues, répétées, & des douches; enſuite on portoit dans les narines, avec une ſonde entourée de laine, un mélange de miel & de térébenthine, & l'on recommandoit au malade de retenir ſon haleine juſqu'à ce qu'il en ſentît le goût dans la bouche. C'eſt ainſi qu'on parvenoit à détacher des ulcères les croûtes, qu'on faiſoit ſortir par l'éternument. Les ulcères une fois détergés, on les expoſoit à la vapeur de l'eau chaude, puis on prenoit du ſuc de *lycium* délayé dans du vin ou de la lie d'huile, du verjus, ou du ſuc de menthe, ou du vitriol qu'on faiſoit un peu chauffer & qu'on broyoit enſuite, ou enfin la partie interne de la ſquille broyée. Celle de ces drogues qu'on choiſiſſoit, étoit incorporée avec un peu de miel, de ſorte que le mélange fût toujours liquide. On trempoit dans cette liqueur une ſonde entourée de laine, ou bien un bourdonnet de charpie lié d'un fil pour être ôté plus aiſément, & on l'introduiſoit dans la narine. On panſoit l'ulcère deux fois par jour au printemps & en hiver, & trois fois en été & en automne. Ainſi les Anciens dérogeoient, quand le cas l'exigeoit, à l'uſage déjà reçu de panſer rarement.

Quelques-uns conſeilloient *(d)*, quand la maladie réſiſtoit à ces remèdes, d'introduire dans les narines une canule ou un roſeau à écrire *(e)*, ſans nœuds, à travers lequel on portoit un fer rouge, & l'on cautériſoit juſqu'à l'os. Celſe dit n'avoir point trouvé cette opération décrite dans les Ouvrages des grands Chirurgiens, & il ſoupçonne que les motifs de cette omiſſion étoient la rareté des ſuccès & la douleur de l'opération. C'étoit cependant un excellent procédé curatif, ſi l'on eût pu s'aſſurer préciſément du lieu de

(d) Celſ. *lib. VII, cap. XI.*

(e) Il eſt bon d'avertir ici que les Anciens ne ſe ſervoient pas, pour écrire, d'une plume d'oie, mais d'un roſeau, comme les Grecs en ont encore.

l'application. Il y a apparence que cette incertitude avoit déterminé à inciser l'aile du nez pour mettre le mal à découvert & appliquer le feu plus sûrement, suivant la pratique d'Hippocrate pour le polype *(f)*: mais comme il arrivoit souvent que cette incision même ne découvroit pas le siége du mal, on l'a depuis abandonnée. Après la cautérisation, on détergeoit l'ulcère avec du verdet ou du miel, puis on le pansoit avec le suc de lycium jusqu'à la parfaite consolidation.

CELSE.

Concrétions polypeuses des narines.

Celse remarque *(g)* qu'il se forme quelquefois dans les narines, à la partie inférieure des cartilages, des caroncules charnues qui ressemblent aux mamelons des femmes. Il les guérissoit en les consumant tout-à-fait par les caustiques.

Il définit le polype, une caroncule blanche ou rougeâtre, attachée à l'os du nez, & qui tantôt se porte vers les lèvres & remplit la narine, & tantôt descend par les ouvertures nasales jusque dans la bouche, où on l'aperçoit derrière la luette. Il observe qu'il produit des suffocations lorsqu'il règne un vent du midi ou d'est. Il défend de toucher à celui qui est dur, parce qu'il est presque toujours carcinomateux. La dureté est pourtant un signe équivoque, d'après lequel on laisseroit sans remède un mal qui dans cet état même en est souvent susceptible.

Quant au polype mou, il conseille de l'extraire avec le fer. Cette opération consistoit à le séparer de l'os *(h)*, par le moyen d'un instrument aigu en forme de *spathe (i)*, avec l'attention de ne point offenser le cartilage, qu'on auroit eu beaucoup de peine à guérir. Lorsque le polype étoit détaché, on le tiroit avec un crochet de fer; puis on remplissoit mollement la narine d'une tente de charpie chargée de quelque médicament propre à arrêter le sang. On détergeoit l'ulcère avec de la charpie : ensuite on introduisoit dans la narine une plume enduite de quelque médicament cicatrisant.

(f) *Voyez* ci-devant, *page 227.*
(g) Cels. *lib. VI, cap. VIII, §. 2.*
(h) Idem, *lib. VII, cap. X.*
(i) Cet instrument ne coupoit qu'à son extrémité, il étoit en forme de lame d'épée. *Voyez* le Commentaire de Rhodius, sur *Scribonius Largus, page 46.*

Celse avertit cependant qu'on réussit quelquefois à dessécher le polype en introduisant dans la narine une tente imbibée de la composition suivante : de minium de Sinope, de chalcitis, de chaux, de sandaraque, de chacun une partie; de vitriol, deux parties; on délayoit le tout dans de l'eau, ou bien on l'incorporoit avec du miel.

Difformité des oreilles, du nez & des lèvres.

Celse prétend qu'on peut réparer la difformité des oreilles, des lèvres & du nez *(k)*, lorsqu'elle vient de ce que les parties sont trop courtes, pourvu qu'elles ne le soient pas de beaucoup; car autrement, il avoue que la cure seroit impossible, ou que du moins elle augmenteroit la difformité au lieu de la corriger. Il observe que les oreilles & le nez mutilés, n'ont d'autres inconvéniens que la difformité, tandis que les lèvres trop courtes nuisent à la mastication des alimens & à la prononciation. « Comme ce n'est pas, dit-il, une » nouvelle partie qu'on crée, mais la portion d'une partie » voisine qu'on dirige vers celle qui est trop courte, on peut » y remédier, si la mutilation est peu considérable, de manière » qu'il ne paroisse point qu'on ait rien enlevé ni ajouté. Une grande mutilation ne laisse pas la même ressource. » Il défend encore de tenter cette opération sur les personnes âgées ou cacochymes, chez lesquelles les plaies se guérissent difficilement, parce qu'il n'est pas de parties où le *cancer* vienne plus aisément, & où il soit plus difficile de le guérir.

Fissures des lèvres.

Les lèvres se fendent quelquefois, & outre la douleur dont le mal est accompagné, il a encore l'inconvénient d'empêcher de parler : car lorsqu'on veut proférer quelques paroles, les lèvres se fendent encore davantage, & il en sort du sang. Quand ces fentes étoient superficielles, on trouvoit dans les linimens adoucissans un remède facile & sûr : mais lorsqu'elles étoient profondes, on passoit légèrement sur la fente un fer rouge, semblable à une spatule. On pansoit ensuite l'ulcère comme ceux des narines où l'on avoit appliqué le feu *(l)*.

(k) Celf. *lib. VII, cap. IX.* | *(l)* Idem, *ibid. cap. XII, §. 6.*

CELSE.

Bec-de-lièvre.

Pour réparer la difformité des lèvres que nous nommons *bec-de-lièvre*, on en équarrissoit les bords par deux incisions, qui partant des angles internes * divisoient dans toute son épaisseur la portion arrondie & la retranchoient entièrement du reste de la lèvre. On affrontoit les deux portions de la lèvre ainsi divisée, & lorsqu'elles ne cédoient point assez, au-delà des premières incisions, on en faisoit deux autres, en forme de croissant, dont les pointes étoient tournées vers la plaie, & qui se bornoient à la peau. Par ce moyen on croyoit relâcher assez les parties pour être rapprochées sans effort, chose qu'on avoit toujours soin d'observer. S'il arrivoit que d'un côté la peau ne pût prêter suffisamment pour rendre à la partie sa conformation naturelle, on faisoit, de ce côté seulement, l'incision semi-lunaire. Lorsque la lèvre étoit mutilée en deux endroits différens, le procédé opératoire étoit toujours le même. Aux incisions semi-lunaires près, qu'on a rejetées comme inutiles, voilà l'opération du bec-de-lièvre, telle qu'elle se pratique encore aujourd'hui.

Vices de conformation des oreilles & du nez.

Celse remarque qu'on ne doit point essayer d'attirer la peau de l'extrémité inférieure des oreilles, ni du milieu du nez, ni de la partie inférieure des narines, ni de la commissure des lèvres; mais qu'on peut l'attirer de chaque côté, s'il manque quelque chose aux parties supérieures des oreilles, aux parties moyennes & inférieures des narines, ou au milieu des lèvres. Si, dans l'étendue de l'incision, quelque portion cartilagineuse fait saillie, il veut qu'on la coupe, parce qu'on ne peut en obtenir la consolidation, ni en faire la suture avec sûreté. Cependant il fait observer de n'en pas trop couper, de crainte qu'il ne se fasse un foyer purulent entre les bords de la peau qui en seroit dépourvue. Cela fait, on réunissoit les lèvres de la plaie par une suture qui comprenoit les deux replis de la peau.

Pour les parties sèches, telles que les narines, on se

* Celse appelle ainsi les deux bords supérieurs, qui étant plus rapprochés que les inférieurs, sont internes relativement à ces derniers.

contentoit de ſaupoudrer la plaie de litharge d'argent. Dans les inciſions ſemi-lunaires, on appliquoit de la charpie afin que la plaie ſe remplît de nouvelles chairs. Tous les trois jours on la panſoit, & l'on ſupprimoit la ſuture le ſeptième jour, terme ordinaire de l'agglutination.

Maladies des dents.

Dans les douleurs de dents *(m)*, on s'expoſoit à la vapeur de l'eau chaude; on prenoit des lavemens; on appliquoit des cataplaſmes chauds, de la laine imbibée de cérat fait avec l'huile de Chypre, ou celle d'iris; on faiſoit uſage des gargariſmes faits avec la décoction chaude de quintefeuille, de juſquiame, &c. Quelques-uns ſe ſervoient d'épiſpaſtiques doux, compoſés d'une partie de myrrhe, de quatre de cardamome, de ſafran, de pyrètre, de figues, de poivre; & de huit parties de graine de moutarde : on broyoit ces drogues, on les enfermoit dans un ſachet qu'on appliquoit du côté où la dent faiſoit mal. Si c'étoit une dent de la mâchoire ſupérieure, on plaçoit le ſachet à la partie poſtérieure du bras, vers l'épaule. Si c'en étoit une de la mâchoire inférieure, on la plaçoit à la partie antérieure, du côté de la poitrine. Celſe dit que ce remède appaiſe la douleur; ce qui peut être vrai, ſi elle dépend de quelqu'humeur : & l'on ôtoit le ſachet auſſi-tôt qu'il avoit produit ſon effet.

Carie des dents.

Lors même qu'une dent eſt cariée, Celſe défend de la tirer qu'on n'y ſoit abſolument contraint; il veut qu'on cherche à calmer la douleur par des remèdes plus actifs. Dans cette vue, il conſeille la préparation ſuivante. C'eſt une partie d'opium, deux de poivre, dix de ſory *(n)*; on broye ces drogues enſemble, on les incorpore avec le galbanum, & l'on en applique ſur la dent. Il indique encore quelques rongeans ſemblables. Mais ſi la douleur eſt telle

(m) Celſ. *lib. VI, cap. IX.*

(n) Le ſory eſt une ſubſtance métallique que les Anciens tiroient d'Égypte, de Lybie, d'Eſpagne & de Chypre, &c. Celui d'Egypte étoit réputé le meilleur. On le tiroit, comme la mélanterie, avec laquelle il a beaucoup de reſſemblance, des mines de bronze. Il a une odeur déſagréable & nauſéabonde. On lui attribuoit la même propriété qu'au miſy, au chalcitis ou cholchotar des Arabes, toutes ſubſ-

qu'on ne puisse conserver la dent, il conseille d'y introduire de la semence de poivre, dépouillée de son écorce, ou la baie de lierre. Il croit ces remèdes propres à fendre la dent, & à la faire tomber par parties. C'est bien la maladie même qui a cette propriété, plus que les remèdes qu'il propose. Il prétend qu'on peut appaiser la douleur & conserver la dent, en mettant sur l'endroit carié un peu de coton chargé d'alun. Voici un autre remède dont se servoient de son temps les gens de la campagne dans les maux de dents. Ils prenoient la menthe, qu'il falloit avoir la superstitieuse précaution d'arracher avec sa racine; ils mettoient cette plante dans un bassin, & versoient de l'eau par-dessus : on plaçoit à côté le malade, bien couvert; ensuite on y jetoit des cailloux ardens; le malade ouvroit la bouche pour recevoir la vapeur que l'on concentroit avec des couvertures. Ce remède, on le conçoit assez, faisoit suer beaucoup, & le malade rendoit une grande quantité de pituite; de sorte que le plus souvent le malade étoit garanti du mal de dent un an entier. Ce remède pouvoit, comme les épispastiques, convenir dans les fluxions qui tombent sur les dents.

CELSE.

Mobilité des dents.

Lorsque les dents étoient mobiles par le vice des racines ou la mauvaise disposition des gencives *(o)*, on promenoit légèrement un fer ardent sur les gencives; on oignoit les parties cautérisées avec du miel, puis on les lavoit avec du vin miellé. Les ulcères détergés, on appliquoit dessus quelque poudre astringente.

Quand la douleur ne cédoit point aux médicamens, si l'on jugeoit à propos de tirer la dent, on commençoit par détacher la gencive, & l'on cherchoit à ébranler la dent jusqu'à ce qu'elle fût bien vacillante : car en voulant tirer une dent bien affermie dans son alvéole, on craignoit

tances minérales, plus ou moins caustiques. On croyoit en outre le sory astringent. *Voyez* Dioscorid. *lib. V, cap. LXXV & seq.* Oribas. *Collect. Med. lib. XIV, cap. LVII, & lib. XV, cap. I.* Ce minéral n'est point inconnu aujourd'hui, comme l'ont cru quelques Auteurs. André Cesalpin *(De metallicis, lib. I, cap. XXVI)* l'a décrit, ainsi que d'autres Naturalistes modernes.

(o) Cels. *liv. VII, cap. XII.*

d'ébranler toute la mâchoire. C'étoit bien pis encore si l'on avoit à ôter une dent de la mâchoire supérieure. La dent suffisamment ébranlée, on la tiroit avec le davier (*forceps*). On voit la figure d'un *forceps* dans le Commentaire de Rhodius sur *Scribonius Largus;* mais elle ne paroît point être celle de l'instrument qui servoit à tirer les dents, quoiqu'on lui donne le même nom. Si la dent qu'on avoit dessein d'extraire étoit percée par la carie, on en remplissoit le vide avec du plomb ou de la charpie, croyant éviter par-là qu'elle ne se brisât sous l'instrument. On n'est plus surpris de ce qu'on avoit si peu de succès dans cette opération, lorsqu'on sait qu'on tiroit le davier en ligne droite, pour éviter que les racines recourbées ne rompissent, en sortant, le rebord alvéolaire. Cet accident ne paroissoit jamais plus dangereux que dans l'extraction des dents courtes, dont Celse prétend qu'en général les racines sont plus longues, parce que souvent le davier ne pouvant saisir la dent ou la laissant échapper, il se porte sur le rebord alvéolaire, qu'il rompt. On jugeoit de l'existence de cette rupture par une hémorragie plus considérable que d'ordinaire. Alors on cherchoit avec la sonde l'esquille détachée, qu'on tiroit avec des tenettes. Si on ne pouvoit l'avoir de cette manière, on incisoit autant qu'il étoit nécessaire pour l'extraire. Celse observe très-bien que, si l'on ne prend cette précaution sur le champ, la mâchoire s'enfle au dehors au point qu'on ne peut ouvrir la bouche. Quand ce gonflement existoit, on appliquoit chaudement dessus un cataplasme de farine de froment, incorporée avec la décoction de figues, jusqu'à ce que la tumeur eût suppuré; alors on incisoit la gencive. On regardoit l'abondance du pus comme un signe de la fracture de l'os; en conséquence on tiroit l'esquille, s'il y avoit fissure à l'os, on la ratissoit.

Quand une dent avoit des aspérités, *scaber*, (c'est l'*érosion* des Dentistes) on ratissoit l'endroit qui étoit noir, puis on y appliquoit la fleur de rose broyée avec une quatrième partie de noix de gale & autant de myrrhe, & l'on faisoit tenir dans

dans la bouche du vin pur. On recommandoit au malade de se tenir la tête bien couverte, d'y faire des frictions, de prendre de l'exercice, & d'éviter les alimens âcres. CELSE.

On raffermissoit, comme Hippocrate l'enseigne *(p)*, les dents ébranlées par un coup ou par une chute, en les attachant avec un fil d'or à celles qui tenoient bien, & l'on faisoit garder souvent dans la bouche quelque décoction astringente, telle que le vin où avoit bouilli l'écorce d'orange, ou dans lequel on avoit éteint une noix de gale allumée.

Le luxe est l'ame des arts qui tiennent à l'agrément & à l'aisance de la vie. Il est donc surprenant de ne point voir dans les Écrits de Celse, qui vivoit dans un siècle où l'on épuisoit toutes les délicatesses, où l'on rafinoit sur tous les agrémens, des moyens de suppléer aux dents qui manquent, par des dents artificielles. Cette omission ne viendroit-elle pas de ce qu'alors quelqu'art mécanique étoit en possession de les exécuter & de les poser, & qu'on n'en a aperçu que fort tard les inconvéniens? Il y auroit lieu du moins de le présumer; car Lucien & Martial qui font mention de dents artificielles *(q)*, n'en parlent pas comme d'une chose nouvelle, non plus que des poudres destinées à blanchir les dents. On trouve dans Scribonius Largus, Auteur à peu-près contemporain, plusieurs préparations médicamenteuses *(r)*, destinées à nettoyer les dents & à raffermir les gencives. Il nous apprend que celle dont se servoit Octavie, sœur d'Auguste, étoit la ratissure de rave séchée au soleil, réduite en poudre & passée, ou le verre blanc, bien broyé & mêlé avec le nard des Indes. On frottoit les dents avec ces préparations. La première pouvoit être utilement employée, mais avec la seconde on couroit le risque de détruire l'émail des dents.

(p) *Voyez* ci-devant, *page 241.*

(q) *Quid mecum est tibi? Me puella sumat:*
Emptos non soleo polire dentes. Epigram. LVI, lib. XIV.

(r) *Cap. XI, compos. LX.*

S'il arrivoit, dans un enfant, qu'il sortît une dent avant la chute de celle qui devoit tomber, on tiroit celle-ci après l'avoir déchaussée. Tous les jours on ramenoit un peu avec le doigt, vers la place de la première, celle qu'on avoit laissée, jusqu'à ce qu'elle fût dans son état naturel.

Toutes les fois qu'après l'extraction d'une dent, la racine restoit, on la tiroit sur le champ avec un davier fait en forme de bec de corbeau, que les Grecs appeloient *rhizagra*, & dont on peut voir la figure dans l'*Arsenal de Chirurgie* de Scultet, *tab. X, fig. v.*

Section du filet.

Exposons maintenant ce que l'on savoit sur les autres maladies de la bouche *(s)*. Celse remarque que dans certains sujets, la langue, dès la naissance, se trouve tellement attachée aux parties subjacentes, qu'il est impossible de parler. Pour remédier à cet état contre nature, on saisissoit l'extrémité de la langue avec des pinces, & l'on coupoit la membrane qui la retenoit, avec la précaution de ne point endommager les veines voisines, qui peuvent produire une hémorragie fâcheuse. On ne pratiquoit donc cette opération que dans le dessein de rendre la parole aux muets, ce qui réussissoit rarement; d'où Celse infère qu'*en faisant tout ce qu'on doit, on n'obtient pas toujours de l'Art ce qu'on a droit d'en attendre.* Mais la réflexion est au moins déplacée; car il est vraisemblable que cette opération n'étoit pas toujours un remède applicable au cas pour lequel on la faisoit. Nous y avons recours actuellement lorsque le frein de la langue, par son excès, empêche la succion dans les enfans, & c'est ce qu'on appelle vulgairement *couper le filet.*

La ranule *ou* grenouillette.

L'abcès sous la langue que Celse dit ordinairement renfermé dans un follicule, ne paroît être autre chose que la tumeur nommée par Columelle *rana;* d'où nous est venu le nom de *ranule* ou *grenouillette.* Si elle cause de grandes douleurs, comme l'assure l'Hippocrate Latin, ce ne peut être que lorsqu'elle est très-grosse, ou quand la matière qu'elle

(s) Scribonius Largus, *cap. XI, compos. LX*, §. 4 & 5.

contient eſt devenue acrimonieuſe. Si la tumeur étoit petite, on ſe contentoit d'y faire une inciſion. Si elle étoit conſidérable, on inciſoit juſqu'au kiſte; puis en ſaiſiſſant de chaque côté les bords de l'inciſion, on ſéparoit de toutes parts le kiſte, ou ſi l'on veut, le canal excrétoire dilaté, prenant garde d'ouvrir quelque vaiſſeau important. On ſent bien qu'il eſt aſſez difficile de ſuivre à la lettre le précepte de Celſe; mais il eſt avantageux d'emporter du kiſte le plus qu'on peut. C'eſt le parti que prenoit feu M. *Petit*, l'un de nos plus célèbres Chirurgiens modernes *(t)*. Ce qui l'avoit conduit & confirmé dans cette pratique, c'eſt qu'il avoit vu renaître ces tumeurs, même petites & en forme d'hydatides, lorſqu'il s'en étoit tenu à la ſimple ponction, tandis qu'elles guériſſoient ſans retour par le procédé de Celſe. Dès la naiſſance de l'Art, Hippocrate, par l'inciſion & le cautère actuel : Celſe, en enlevant le kiſte, évitoient également le retour de la maladie, & viſoient efficacement à la cure radicale. Le célèbre Fabrice d'Aquapendente *(u)*, admirateur de Celſe, qu'il a ſouvent ſuivi pas à pas, n'a adopté des deux procédés de cet Auteur que l'inciſion. Si l'on pouvoit ſe flatter de réuſſir par ce moyen, comme plus ſimple & plus doux, il mériteroit la préférence; mais on a obſervé que le plus ſouvent l'inciſion, ſur-tout ſi elle eſt trop ménagée, ne procure au malade qu'une trève de peu de durée, ou lui laiſſe quelquefois le déſagrément de faire jaillir ſa ſalive en parlant.

CELSE.

Un Ecrivain diſtingué de ce ſiècle, a propoſé, pour obvier à cet inconvénient, de faire l'inciſion ſur l'un des côtés de la tumeur. Ce procédé peut tout au plus convenir dans une petite tumeur : mais il ſera toujours inſuffiſant dans les tumeurs volumineuſes, remplies de matières albumineuſes, crétacées ou même pierreuſes. Alors on ne pourra ſe diſpenſer de revenir aux principes ſûrs, dictés par les anciens pères de l'Art.

(t) Œuvres poſthumes de Chirurgie, *tome I, pages 127 & ſuiv. in-8.° Paris*, 1774.

(u) Operat. Chirurg. pars II, cap. XXXVI.

Ulcères de la bouche.

Dans les ulcères de la bouche, accompagnés d'inflammation ou un peu sordides *(x)*, on ne voyoit rien de mieux pour les déterger que le suc de grenade, bouilli jusqu'à consistance de miel. On faisoit tenir dans la bouche quelque décoction astringente, à laquelle on ajoutoit un peu de miel. On ordonnoit au malade l'exercice de la promenade, & l'usage d'alimens qui n'eussent rien d'âcre. Lorsque les ulcères commençoient à se déterger, on faisoit garder dans la bouche quelque liqueur douce, quelquefois même on s'en tenoit à de bonne eau. Alors on accordoit au malade du vin pur, on augmentoit même la nourriture. Ensuite on répandoit sur les ulcères l'alun *scissile (y)*, auquel on ajoutoit plus de moitié de noix de gale encore verte.

Si les ulcères étoient couverts de croûtes, telles qu'il s'en forme sur les brûlures, on avoit recours aux compositions des Grecs appelées *antheres (z)*. Elles se faisoient avec le souchet *(a)*, la myrrhe, la sandaraque & l'alun, parties égales. Quelques-uns prenoient du safran, de l'alun *scissile*, de la myrrhe, de chacun une partie; de sandaraque, deux parties. On employoit la première composition sous une forme sèche : on incorporoit la dernière avec du miel, & l'on en touchoit les ulcères.

Les aphtes.

De tous les ulcères, les plus dangereux sont ceux que les Grecs ont appelés *aphtes.* Celse les croit plus pernicieux aux enfans qu'aux personnes de l'un & l'autre sexe avancées en âge. Ces ulcères, selon lui, attaquent d'abord les gencives, ensuite le palais, puis toute la bouche. Quelquefois

---

(x) Cels. *lib. VI, cap. XI.*

(y) Mathiole prétend que l'alun *scissile* est tout-à-fait semblable à l'amianthe ou à l'alun de plume, avec cette différence qu'il est astringent au goût, & qu'en le jetant au feu, il brûle & se consume, ce qui n'arrive point à l'alun de plume. Dioscorid. *lib. V, cap. CXIII.*

(z) On appeloit *antheres* des compositions faites sur-tout de substances métalliques. Il y entroit toujours la sandaraque, qui leur donnoit une couleur d'un rouge vif. On les employoit tantôt sèches, tantôt incorporées avec du miel, &c.

(a) Celse l'appelle *jonc quarré. Voyez* le Commentaire de Mathiole sur Dioscorid. *lib. I, cap. IV.*

ils gagnent la luette & le gosier. Il n'est pas facile, quand ce mal a fait des progrès, qu'un enfant en guérisse, sur-tout s'il est encore à la mamelle, par l'impossibilité de lui faire prendre des remèdes. En ce cas, on obligeoit la nourrice à se promener, à se livrer à quelqu'exercice qui donnât de l'action aux parties supérieures : on la mettoit au bain, on lui faisoit des douches tièdes sur les mamelles, & l'on ne lui permettoit que des alimens doux & difficiles à se corrompre. L'eau étoit sa boisson, si l'enfant avoit la fièvre; & le vin trempé, s'il ne l'avoit pas : étoit-elle constipée, on lui donnoit des lavemens; lui venoit-il beaucoup de pituite à la bouche, on la faisoit vomir. Pour déterger les ulcères, on se servoit de miel avec lequel on avoit broyé du sumach de Syrie ou des amandes amères, &c. On ne donnoit rien qui pût faire couler la pituite. Si l'enfant étoit un peu grand, on lui donnoit quelques-uns des gargarismes indiqués ci-devant. Si ces remèdes doux faisoient peu d'effet, on avoit recours aux escarrotiques, tels que l'alun *scissile*, le chalcitis ou le vitriol : la diette n'étoit point oubliée. CELSE.

On traitoit à peu-près de la même manière les ulcères de la langue *(b)*. Quelquefois il s'élève sur les gencives des tumeurs douloureuses que les Grecs appeloient *parulis (c)*. On les frottoit d'abord légèrement avec du sel écrasé, ou avec un mélange de sel fossile torréfié, de cyprès & de calament; ensuite on faisoit laver la bouche avec une décoction de lentille, sans doute pour tenter la résolution de la tumeur. Si l'inflammation étoit considérable, on usoit des remèdes propres aux ulcères de la bouche. On étendoit sur un peu de charpie une des compositions appelées *antheres*, on plaçoit cette charpie sur la gencive. Si la dureté de la tumeur excluoit ces remèdes, on y appliquoit le cérat; on la fomentoit souvent avec une éponge trempée dans l'eau chaude. La suppuration se déclaroit-elle, on continuoit plus long-temps ces fomentations : on faisoit tenir dans la bouche

Parulis *ou* abcès des gencives.

(b) Celf. *lib. VI, cap. XII.*

(c) Idem, *loco citato, cap. XIII.*

du vin chaud miellé, dans lequel on avoit fait bouillir des figues.

Celse vouloit qu'on ouvrît la tumeur avant la maturité, dans la crainte que le pus ne cariât l'os : ce qui arrive effectivement quelquefois, par la présence des sucs croupissans. Lorsque la tumeur étoit volumineuse, on l'emportoit toute entière pour dégager la dent de part & d'autre. Dès qu'on avoit évacué le pus, s'il n'y avoit qu'une petite ouverture, on faisoit tenir dans la bouche du malade de l'eau tiède, dont on fomentoit aussi les parties externes. Si l'ouverture étoit grande, on employoit une décoction de lentille, & les mêmes médicamens que pour les ulcères de la bouche.

Si l'ulcère se changeoit en *cancer (d)*, on examinoit si le malade étoit cacochyme, pour corriger cette mauvaise disposition, & passer ensuite à la guérison de l'ulcère. S'il étoit superficiel & humide, on le saupoudroit avec la composition décrite ci-devant sous le nom d'*Anthere;* s'il étoit sec, on mêloit cette poudre avec un peu de miel; lorsqu'il cavoit un peu, on usoit d'un mélange fait de deux parties de papier brûlé, & d'une d'orpiment; s'il étoit profond, on prenoit trois parties de papier brûlé, une quatrième d'orpiment, avec parties égales de sel décrépité & d'iris torréfiée: ou bien encore, parties égales de chalcitis, de chaux & d'orpiment. On trempoit dans l'huile rosat un plumaceau, qu'on appliquoit sur ces caustiques, & l'on croyoit éviter par-là que le caustique ne rongeât les parties saines des environs. D'autres versoient dans une chopine de fort vinaigre, du sel décrépité, jusqu'à ce qu'il cessât de se dissoudre, & l'on faisoit bouillir ce vinaigre jusqu'à siccité : alors on réduisoit ce sel en poudre, & on le répandoit sur l'ulcère. Avant & après l'application, on se rinçoit la bouche avec une décoction de lentille, ou de vesse, ou d'olive ou de verveine. A cette décoction on ajoutoit toujours un peu

---

(d) Cels. *lib. VI, cap. XV.*

de miel. On louoit encore l'uſage du vinaigre ſcillitique gardé dans la bouche, ou une diſſolution de ſel décrépité dans du vinaigre. On réitéroit ces eſpèces de gargariſmes deux ou trois fois le jour, ſuivant l'exigence des cas. Si c'étoit un enfant, on trempoit dans ces compoſitions une ſonde garnie de laine, qu'on tenoit ſur l'ulcère, de crainte que l'enfant n'en avalât quelque choſe, ce qu'on n'évitoit guère par ce moyen. Si les gencives étoient douloureuſes, s'il y avoit quelque dent vacillante, on la tiroit, comme étant un obſtacle à la guériſon de l'ulcère. On appliquoit le feu ſur l'ulcère qui ne cédoit point à ces remèdes, à moins qu'il ne fût aux lèvres : car alors on préféroit de l'emporter. Soit qu'on ſe ſervît du cautère actuel ou de l'inſtrument tranchant, on regardoit comme impoſſible de cicatriſer ces ulcères ſans le ſecours de la Chirurgie. On croyoit que l'endroit des alvéoles où l'on avoit appliqué le feu, reſtoit toujours à découvert; cependant juſqu'à ce que ces parties fuſſent dans le meilleur état poſſible, on y appliquoit la farine de lentille. CELSE.

Inflammation de la luette.

On voyoit dans une inflammation de la luette, une maladie dangereuſe. On débutoit, pour la combattre, par l'abſtinence & la ſaignée. S'il y avoit quelqu'obſtacle à ce dernier remède, on entretenoit la liberté du ventre; on faiſoit tenir le malade au lit la tête bien couverte & plus élevée que de coutume : on preſcrivoit des gargariſmes avec une décoction de ronces & de lentilles. La luette étoit fomentée avec le verjus ou avec le miel, auquel on avoit mêlé un peu de noix de gale ou d'alun *ſciſſile*. La compoſition d'Andros paſſoit pour un remède très-efficace. C'étoit l'alun *ſciſſile*, l'écaille de cuivre rouge, le vitriol, la noix de gale : on broyoit ſéparément toutes ces drogues, puis on les broyoit de nouveau pour les mêler, en verſant deſſus petit à petit du vin auſtère, juſqu'à ce que le tout eût acquis la conſiſtance de miel. Un remède réputé excellent, c'étoit une pleine cuillerée de ſuc de chelidoine, dans lequel on faiſoit tremper la luette. Quand, par le moyen de ces remèdes,

on avoit rendu beaucoup de pituite, on faisoit gargariser avec du vin chaud. Si l'inflammation étoit moins considérable, on se contentoit de porter dans une cuiller sous la luette, une dissolution de *laser* dans l'eau froide *(e)*, ou même l'eau seule, lorsqu'il y avoit peu de gonflement.

Si la luette étoit alongée *(f)*, douloureuse, tuméfiée & de couleur rougeâtre, on s'en tenoit aux remèdes précédens, selon le précepte d'Hippocrate *(g)*. Mais si, sans être enflammée, elle étoit pendante, gorgée de pituite; si elle étoit grêle, pointue & blanche, ou si elle étoit livide & plus mince à sa partie moyenne qu'à son extrémité, on la coupoit. On ne voyoit rien de plus convenable pour cela que de la saisir avec des pinces, au-dessous desquelles on en coupoit ce qu'on jugeoit à propos. De cette manière on n'étoit point exposé à couper de la luette plus ou moins qu'on ne devoit, en ce qu'on pouvoit ne laisser au-dessous des pinces que ce qu'on croyoit devoir emporter. Pour le surplus, on se conduisoit comme on le verra dans l'extirpation des amygdales.

Inflammation des amygdales.

Dans le gonflement & l'inflammation des amygdales sans ulcération *(h)*, on faisoit prendre au malade beaucoup d'exercice; on lui exposoit toute la tête au bain de vapeur, & on lui prescrivoit des gargarismes astringens, ou une décoction de réglisse dans le vin de raisins séchés au soleil. On faisoit sur les amygdales, des linimens à peu-près semblables à ceux qu'on a indiqués pour l'inflammation de l'oreille.

Lorsque l'inflammation étoit au point d'empêcher la respiration, on faisoit garder le lit au malade, on supprimoit tout aliment, & on ne lui laissoit que l'eau chaude pour

(e) Le *laser* est une gomme résineuse, qu'on tire par incision de la tige ou de la racine de *laserpitium*, plante qui croît en Syrie, en Arménie, &c. Sa tige approche de celle de la férule; ses feuilles sont semblables à celles de l'ache. Elle porte une graine large. On croit que le *laser* est l'*assa fœtida*. Dioscorid. *lib. III, cap.* LXXVIII.

(f) Cels. *lib. VII, cap.* XII, §. *3*.

(g) Prognostic. *lib. III.* Voyez aussi ci-devant, *page 205*.

(h) Cels. *lib. VI, cap.* X.

toute

CELSE.

toute boisson. Les remèdes étoient les lavemens, les gargarismes, la décoction de figues dans le vin miellé; des linimens avec un mélange de verjus & de miel. On employoit à l'extérieur les bains de vapeur, dont on continuoit l'usage jusqu'à ce que les amygdales suppurassent & s'ouvrissent d'elles-mêmes. Si, la suppuration faite, elles ne s'ouvroient pas, on en faisoit l'ouverture par l'instrument tranchant: ensuite on faisoit gargariser le malade avec du vin chaud miellé. Quand la tumeur étoit considérable, mais ulcérée, on composoit les gargarismes d'une décoction de son, dans laquelle on délayoit un peu de miel. Sur la partie ulcérée, on appliquoit un liniment composé de trois chopines de vin de raisins secs, très-doux, qu'on faisoit bouillir jusqu'à réduction des deux tiers: on y ajoutoit d'encens, de myrrhe, de safran, parties égales; puis on faisoit bouillir de nouveau ce mélange. Lorsque les ulcères étoient suffisamment détergés, on recommençoit à gargariser avec la décoction de son ou de lait. On ne permettoit que des alimens adoucissans, & un peu de vin.

Amygdales squirreuses.

Si les amygdales étoient restées squirreuses à la suite de l'inflammation *(i)*, on dégageoit circulairement, avec le doigt, la tunique mince qui les recouvre, & on les emportoit. Si l'on ne réussissoit pas de cette manière, après les avoir saisies avec un crochet, on les détachoit avec le scalpel. On nettoyoit ensuite la plaie avec du vinaigre, & l'on y portoit quelques médicamens propres à arrêter l'hémorragie.

Les parotides.

Passons avec Celse aux parotides *(k)*. Il annonce que ces tumeurs paroissent quelquefois à la suite d'une inflammation; que d'autres fois, succédant à de longues fièvres, par une métastase de l'humeur morbifique, elles se terminent par suppuration. Il n'y voit point de traitement particulier; il observe seulement que si elles se manifestent, sans avoir été précédées de quelque maladie, on doit d'abord essayer les répercussifs, ce qui n'est pas bon à suivre; mais il faut convenir avec

(i) Celf. *lib. VII, cap. XII.* §. 2. | *(k)* Idem, *lib. VI, cap. XVI.*

lui, que quand ces tumeurs ſont critiques, il eſt à propos de les faire ſuppurer & de les ouvrir le plus tôt poſſible.

Gouêtre ou bronchocèle.

Le *bronchocèle* eſt, ſelon Celſe *(l)*, une tumeur qui croît à la gorge, entre la peau & la trachée-artère, & qui renferme tantôt une chair indolente, tantôt une matière ſemblable à du miel ou à de l'eau, & quelquefois auſſi à des poils mêlés avec de petits os. Quelle que ſoit la matière contenue dans la tunique de cette eſpèce de tumeur, il dit qu'on peut l'ouvrir par les cauſtiques, qui, après avoir rongé les tégumens & l'enveloppe de la tumeur, donnent iſſue à la matière, qui s'écoule d'elle-même, ſi elle eſt liquide, ou qu'on ôte avec les doigts, quand elle a plus de conſiſtance : puis on panſe enſuite l'ulcère avec de la charpie.

Mais la voie curative qu'il eſtime la plus courte, eſt d'ouvrir la tumeur par l'inſtrument tranchant. Voici le procédé qu'il décrit. On inciſoit la tumeur, dans ſa partie moyenne, juſqu'au kiſte, qu'on détachoit des parties ſaines, avec le doigt, & qu'on emportoit tout entier avec les matières qu'il renfermoit. Enſuite on lavoit la plaie avec du vinaigre, dans lequel on avoit fait diſſoudre du ſel ou du nitre, & l'on réuniſſoit les lèvres de la plaie par la ſuture. Il falloit que le bandage fût ſeulement contentif, pour ne point gêner la reſpiration. Lorſqu'on n'avoit pu emporter le kiſte, on le conſumoit par les cauſtiques, & l'on panſoit la plaie avec la charpie & les ſuppuratifs.

Tumeurs de l'ombilic.

Des maladies de la gorge, Celſe deſcend tout de ſuite à celles du nombril *(m)*, ſans parler de celles de la poitrine. Alors les Auteurs n'avoient point encore établi d'une manière déterminée, les eſpèces de tumeurs qui peuvent ſe former au nombril. Chacun ne parloit que de celles qu'il avoit vues. Tous convenoient unanimement, que l'ombilic étoit ſuſceptible de différentes tumeurs ; mais on n'étoit point d'accord ſur leur nature. Mégès en comptoit trois eſpèces :

Eſpèces.

l'une formée par l'inteſtin, l'autre par l'épiploon, & la

(l) Celſ. *lib. VII, cap. XIII.* | *(m)* Idem, *ibid. cap. XIV.*

troisième, par un amas d'humeurs. Nous ne rappellerons pas celles que connoissoient Sostrate, Gorgias & Héron (u); voilà les signes qu'ils avoient établis, d'après l'observation exacte, sur les tumeurs les plus communes. Si l'intestin est tombé, la tumeur n'est ni dure ni molle : le froid la fait diminuer, la chaleur & l'haleine retenue la font augmenter. Quelquefois on y entend un certain bruit, & quand le malade se couche sur le dos, l'intestin rentre, & la tumeur se dissipe. Si c'est l'épiploon, les signes sont les mêmes, sinon que la tumeur est plus molle, & va toujours en diminuant jusqu'au sommet. Si l'on y porte la main, on sent l'épiploon glisser dessous. Lorsque c'est l'intestin & l'épiploon, les signes sont mixtes, & la tumeur est d'une consistance moyenne entre les deux espèces.

CELSE.

Signes diagnostics.

Si c'est une excroissance charnue, la tumeur est plus dure; elle reste également grosse, même lorsque le malade se couche sur le dos; elle ne cède point au toucher, au lieu que les premières cèdent facilement. Si la chair est viciée, les signes sont les mêmes que ceux du carcinome. Si c'est une collection humorale on sent de la fluctuation. Si la tumeur est venteuse, elle cède à la pression; mais elle reparoît dès qu'on cesse de la presser : de plus, elle ne change point de forme lorsque le malade se couche sur le dos. Tels sont les signes qui servoient dès-lors à caractériser ces tumeurs, signes que nous avons conservés jusqu'ici comme identiques.

Parmi ces différentes espèces, la tumeur venteuse étoit censée incurable : on n'osoit entreprendre la cure de celle qui étoit carcinomateuse; mais lorsque la chair dont elle étoit formée étoit saine, on l'extirpoit, & l'on pansoit la plaie avec la charpie & des suppuratifs. Quand c'étoit un amas d'humeurs, on l'évacuoit en faisant une incision à la sommité de la tumeur, & l'on traitoit la plaie de la même manière. Pour ce qui est de la cure des autres espèces de

Procédés curatifs.

(n) Voyez ci-devant, pages 339–340.

tumeurs, les ſentimens étoient partagés. On conçoit bien que pour faire rentrer la tumeur inteſtinale ou épiploïque, le malade étoit couché ſur le dos; la réduction faite, on comprimoit la peau de cette tumeur qui reſtoit vide, entre deux clavettes de bois, qu'on lioit fortement par leurs extrémités, juſqu'à ce que cette peau ſe flétrît & tombât en pourriture. D'autres, après la réduction, paſſoient à la baſe des tégumens qui renfermoient la tumeur, une aiguille enfilée d'un fil double, puis avec les deux chefs de ce fil, on faiſoit, en ſens contraire, deux ligatures, comme dans la cure du ſtaphylome. On détruiſoit ainſi la partie du ſac, ſupérieure à la ligature. Ces différentes méthodes ont leur danger; car il ne faut comprendre dans l'anſe de la ligature qu'une petite parcelle d'inteſtin, pour faire périr le malade dans des tourmens affreux. C'eſt ſans doute ce qui avoit déterminé d'autres Praticiens, avant d'en venir à la ligature, à faire une inciſion au ſommet de la tumeur, pour s'aſſurer avec le doigt de la réduction exacte des parties ſorties. La précaution étoit ſage : mais Celſe prétend qu'il ſuffit d'engager le malade à retenir ſon haleine, pour faire tomber la tumeur à ſon plus haut point, puis de tracer avec de l'encre une ligne circulaire à ſa baſe, & de faire coucher le malade ſur le dos. Si les parties ne rentroient pas en totalité, on réduiſoit par le *taxis* ce qui reſtoit. Alors on attiroit à ſoi la peau de l'ombilic compriſe dans la ligne tracée avec de l'encre, & l'on y faiſoit une forte ligature : enſuite on brûloit avec le cautère actuel ou avec les cauſtiques, toute cette peau excédante, juſqu'à ce que la ligature tombât, & l'on panſoit l'ulcère comme les autres brûlures. Celſe aſſure que ce procédé réuſſiſſoit parfaitement, dans la hernie formée ſoit par l'épiploon, ſoit par l'inteſtin, ou par l'un & l'autre, & même dans les tumeurs humorales. Mais avant l'opération, on examinoit ſi l'on ne couroit point de danger à l'entreprendre : car on ne la tentoit ni ſur un enfant, ni ſur un homme dans la force de l'âge, ni ſur un vieillard. L'âge le plus convenable étoit depuis ſept ans juſqu'à quatorze. On exigeoit

que le sujet fût sain, d'un bon tempérament, qu'il n'eût ni dartre, ni gale, ni aucune maladie semblable. D'ailleurs, on ne jugeoit cette opération convenable qu'aux petites tumeurs, & point du tout à celles d'un certain volume. On se gardoit bien de la faire l'automne ou l'hiver; on attendoit comme la saison la plus avantageuse, le printemps ou le commencement de l'été. La veille de l'opération, on prescrivoit au malade l'abstinence de tout aliment, & on le faisoit évacuer par les lavemens, afin que les parties sorties rentrassent plus facilement. CELSE.

Ces divers procédés, quelque rationnels qu'ils paroissent, sont tombés en désuétude. Nous sommes trop éloignés des temps où on les employoit encore, pour que l'expérience puisse nous aider à fixer leur valeur. Elle seule a cependant le droit de confirmer ou de proscrire ce que la raison invente. Si la proscription de ces moyens est une perte pour la Chirurgie, c'est une perte qu'elle n'a point encore réparée, malgré ses progrès.

Pour éviter l'opération de cette hernie *(o)*, par le secours de la main ou de l'instrument tranchant, on mettoit le malade à la diette, à l'usage des lavemens, & l'on appliquoit sur l'ombilic un cataplasme, composé d'une partie de ciguë & de suie, de quatre parties de céruse, de huit de plomb lavé, de deux œufs, avec suffisante quantité de suc de *solanum.* On laissoit pendant long-temps ce cataplasme sur le nombril, & l'on faisoit garder le lit au malade. On lui donnoit peu de nourriture, en évitant tout ce qui pouvoit produire des vents.

Hernie ventrale.

On croyoit aussi que le péritoine souffroit rupture sans lésion extérieure des tégumens *(p)*, ce qu'on attribuoit à quelque coup reçu au bas-ventre, ou à la respiration trop long-temps interceptée, ou au port de quelque pesant fardeau. Le même accident, selon la remarque de Celse, arrive aux femmes, sur-tout vers les aines, par l'état contre nature de la matrice : de sorte que les tégumens trop foibles pour

---

(o) Cels. *lib. VI, cap. XVII.* | (p) Idem, *lib. VII, cap. XVII.*

résister à l'effort des intestins, s'étendent & forment une tumeur désagréable. On la traitoit de différentes manières. Les uns y faisoient une ligature avec deux fils, comme dans le staphylome, ou comme dans la hernie du nombril. D'autres emportoient au milieu de la tumeur, une portion des tégumens en forme de feuilles de myrthe, & réunissoient ensuite les bords de la plaie par la suture.

Une méthode que l'on croyoit plus sûre, étoit de faire coucher le malade sur le dos, & d'examiner au tact l'endroit où la tumeur offroit le moins de résistance : on pensoit que là devoit se trouver la rupture du péritoine, en ce que la tumeur devoit être plus dure & plus rénitente, où le péritoine avoit conservé son intégrité. On découvroit donc l'endroit que l'on estimoit répondre à cette rupture, par deux incisions en forme de feuilles de myrthe. On en retranchoit l'intervalle, afin de renouveler de chaque côté les bords de l'ouverture du péritoine, dans la persuasion où l'on étoit que lorsqu'ils étoient anciens, ils ne se réunissoient point par la suture. Lors donc qu'après l'ouverture de la tumeur on croyoit s'apercevoir que la lésion du péritoine étoit ancienne, pour en rafraîchir les bords on en coupoit une petite bande. La suture du péritoine ou du sac herniaire, étoit la même que celle qu'on va décrire pour les plaies pénétrantes du bas-ventre. Elle étoit même plus praticable ici que dans les plaies de l'abdomen, & l'on en sent assez la raison.

Plaies pénétrantes du bas-ventre.

Dans les plaies pénétrantes où les intestins sortoient *(q)*, on examinoit d'abord s'ils n'étoient pas blessés, ou si leur couleur étoit naturelle. Lorsque les intestins grêles étoient percés, on n'y voyoit point de remède. Pour les gros, on les recousoit; non que la réussite fût assurée, mais parce qu'*on préféroit une espérance douteuse à un désespoir certain*. Si les petits ou les gros intestins étoient livides, pâles ou noirs, & privés par conséquent de sentiment, on jugeoit tous les secours inutiles. S'ils conservoient leur couleur naturelle, comme on savoit qu'en peu de temps le contact de l'air

(q) Cels. *lib. VII, cap. XVI.*

extérieur suffisoit pour les altérer, on faisoit sans délai coucher le malade sur le dos, les hanches élevées, & l'on dilatoit la plaie de manière à faire rentrer les intestins avec facilité. Paroissoient-ils trop secs, on les humectoit avec de l'eau & un peu d'huile. Alors un aide écartoit doucement les lèvres de la plaie avec les doigts, ou avec deux crochets attachés au péritoine. L'Opérateur faisoit rentrer les intestins en commençant par les derniers sortis, & en observant de rétablir chaque circonvolution dans le lieu qui lui étoit propre. La réduction faite, on secouoit doucement le malade pour déterminer chaque intestin à reprendre sa situation naturelle. On examinoit ensuite l'épiploon : s'il y avoit quelque portion noire ou gangrénée, on la coupoit avec des ciseaux, & l'on faisoit rentrer doucement sur les intestins les parties qui restoient saines.

Pour faire la suture, on ne se contentoit pas de passer l'aiguille dans la peau ni dans le péritoine, mais dans l'un & dans l'autre. Il n'est pas aisé de concevoir comment on pouvoit faire ici la suture du péritoine, qui est si fort adhérent aux muscles. Quoi qu'il en soit, on prenoit un fil double, & même plus fort que pour les autres sutures, par la raison qu'il peut se rompre plus aisément, à cause des mouvemens du ventre. On commençoit donc par la suture du péritoine. Pour cet effet, on prenoit deux aiguilles enfilées chacune d'un fil double : on en tenoit une de chaque main. En commençant par l'une des extrémités de la plaie, on passoit l'aiguille de la main droite dans le côté gauche de la plaie, & l'aiguille de la gauche dans le côté droit, en perçant de dedans en dehors, afin d'éloigner toujours des intestins la pointe de l'aiguille. Lorsqu'on avoit fait un point de suture de chaque côté, on changeoit de main les aiguilles, c'est-à-dire, qu'on prenoit de la droite celle qu'on tenoit auparavant de la gauche, & de la gauche celle qu'on tenoit de la droite: on faisoit comme la première fois, un second point de suture avec ces deux aiguilles, puis un troisième, un quatrième & ainsi de suite, changeant à chaque point les aiguilles de main,

& l'on finiſſoit par clore la plaie. La ſuture du péritoine achevée, on paſſoit à celle de la peau, qui ſe faiſoit préciſément de la même manière & avec les mêmes précautions. Les deux ſutures finies, on appliquoit deſſus des médicamens glutinatifs, qu'on recouvroit d'une éponge ou de laine nouvelle, & l'on aſſuroit le tout par un bandage contentif.

Varices du ventre.

Quant aux varices du ventre, la cure ne différoit en rien de celles des jambes. Celſe renvoie à ce qu'il dira de celles-ci; & effectivement, il y a peu de parties dans le corps humain qui en ſoit moins ſuſceptibles que le ventre, à cauſe de la petiteſſe & du petit nombre de veines qui rampent dans le tiſſu de la peau. On ne rencontre point de varices ſur le ventre des femmes groſſes ou des hydropiques, qui y ſont le plus expoſés.

L'hydropiſie & ſes eſpèces.

Celſe reconnoît avec les Grecs trois eſpèces d'hydropiſies, la tympanite, la leucophlegmatie ou anaſarque, & l'aſcite *(r)*. La cauſe commune qu'il leur aſſigne, eſt la trop grande abondance d'humidités. Il obſerve qu'on guériſſoit plus aiſément de cette maladie les eſclaves que les perſonnes libres; parce que la curation exigeoit qu'on ſupportât la faim, la ſoif, & mille autres incommodités propres à exercer la patience, & auxquelles il n'eſt pas facile de ſoumettre ceux qui jouiſſent de leur liberté.

La tympanite.

Il eſt évident par ce que dit Celſe de la tympanite, qu'on ne connoiſſoit en aucune manière la nature de cette maladie. Auſſi des frictions sèches, l'application de la graine de moutarde ſur le ventre, continuée juſqu'à l'éroſion de la peau, & des ulcères artificiels long-temps entretenus, n'étoient pas des moyens capables de détruire la maladie. Mais nous qui ſommes plus inſtruits ſur ſa nature, ſommes-nous plus heureux? la guériſſons-nous?

La leucophlegmatie.

Dans la leucophlegmatie, on expoſoit au ſoleil les parties tuméfiées, mais pas trop long-temps, de crainte d'allumer la fièvre. Si la chaleur du ſoleil étoit vive, on avoit le ſoin

(r) Celſ. *liv. III, cap. XXI.*

de

de bien couvrir la tête. On faisoit des frictions avec les mains trempées seulement dans l'eau, à laquelle on ajoutoit un peu d'huile & de nitre. On n'employoit à ces frictions que des femmes ou des enfans, parce qu'ils ont les mains plus douces. Si les forces le permettoient, on faisoit le matin, une friction d'une heure, & une autre d'une demi-heure l'après-midi. On avoit recours aux cataplasmes répercussifs, si l'on avoit affaire à des malades délicats, qui répugnassent aux frictions. A quatre doigts au-dessus du talon, vers la malléole interne, on faisoit une incision, par laquelle on laissoit couler continuellement la sérosité. On faisoit même des scarifications profondes sur les endroits tuméfiés. On agitoit le corps par une longue gestation. Lorsque les scarifications commençoient à se fermer, on augmentoit l'exercice & la nourriture, jusqu'à ce que la santé fût tout-à-fait rétablie. Plusieurs vouloient qu'on frappât les parties tuméfiées avec des vessies remplies d'air; mais ce procédé étoit tout au moins inutile, puisqu'il ne pouvoit rendre aux solides leur ressort, ni aux humeurs leur fluidité naturelle. CELSE.

Si l'eau étoit épanchée dans la capacité du bas-ventre, on faisoit encore prendre au malade l'exercice de la promenade, mais plus modérément. Le Médecin *Tharrias* faisoit appliquer sur le ventre un cataplasme résolutif, & par-dessus, un morceau d'étoffe plié en trois doubles, qu'on assujettissoit par le moyen d'un bandage purement contentif. Quand le foie ou la rate paroissoient manifestement affectés, on appliquoit sur cette région un cataplasme composé de figues grasses & de miel. Lorsqu'après quelqu'usage de ces remèdes, les eaux ne se dissipoient pas, on prenoit le parti de les évacuer par la ponction au bas-ventre. On a vu qu'Érasistrate, persuadé que l'ascite dépendoit toujours d'un vice du foie, regardoit cette opération comme inutile, vu que le ventre ne tardoit pas à se remplir, tant que le foie étoit malade; mais Celse répond que cette cause n'est rien moins que constante, puisque la rate ou la mauvaise disposition des humeurs peuvent également donner naissance à L'ascite.

l'hydropisie; que d'ailleurs, quand l'hydropisie dépendroit du mauvais état du foie, si l'on n'évacue l'eau qui croupit dans le bas-ventre, elle nuira par son séjour, non-seulement au foie, mais à toutes les parties internes : car, ajoute Celse, il n'est pas moins nécessaire de corriger le vice des humeurs, puisque l'évacuation des eaux ne fait que disposer à la guérison, qui seroit impossible sans elle. On ne prétendoit pas non plus que cette opération convînt à tous les malades ; on ne la pratiquoit que sur les jeunes gens vigoureux, qui étoient sans fièvre, ou dont la fièvre avoit des intermissions marquées. On étoit encore bien convaincu que la ponction ne guérissoit ni les hydropiques dont l'*estomac étoit affecté*, ni ceux qui étoient tombés dans l'hydropisie à la suite de l'atrabile ou de la cachexie.

On ne donnoit aucune nourriture le jour qu'on avoit évacué les eaux pour la première fois, à moins que les forces ne manquassent. Les jours suivans, on donnoit du vin pur en petite quantité; on remettoit peu à peu le malade à l'usage des frictions & des autres remèdes externes, indiqués pour les autres espèces d'hydropisies, jusqu'à la convalescence. On faisoit souvent vomir le malade à jeun. On ne permettoit le bain que rarement : en été, l'on préféroit le bain de mer. Long-temps après la guérison, le commerce des femmes étoit interdit.

La ponction.

Nous avons dit qu'on évacuoit les eaux dans l'ascite, il nous reste maintenant à décrire cette opération *(s)*. Les uns, sans doute pour éviter le foie, qu'ils supposoient vicié, perçoient les tégumens du côté gauche, quatre travers de doigts au-dessous du nombril. D'autres, vraisemblablement dans le cas où les eaux n'étoient retenues à l'ombilic que par une membrane, perçoient l'ombilic même. Quelques-uns cautérisoient la peau à l'endroit où devoit se faire l'incision, afin que la plaie restât plus long-temps ouverte.

(s) Celse, *lib. VII, cap. XV.*

CELSE.

On introduifoit l'inftrument avec précaution, pour ne point ouvrir de vaiffeaux. La largeur du tranchant de l'inftrument n'étoit pas tout-à-fait du tiers du doigt. On ne le plongeoit qu'au point de percer les tégumens & le péritoine : enfuite on introduifoit dans l'ouverture une canule de plomb ou de cuivre, recourbée fur fes bords ou munie d'un bourrelet qui l'empêchât de tomber dans l'abdomen. La portion de la canule introduite, devoit être un peu plus longue que celle qui reftoit au-dehors, afin qu'elle pût excéder le péritoine. On laiffoit couler les eaux par cette canule, jufqu'à ce que la plus grande partie fût évacuée : après quoi l'on bouchoit la canule avec du linge, & on la laiffoit dans la plaie, lorfqu'on ne s'étoit point fervi de cautère actuel. Chaque jour on tiroit dix onces d'eau *(hemina)*, jufqu'à ce qu'il n'en reftât plus. D'autres vouloient que, lors même qu'on ne s'étoit point fervi de cautère actuel, on retirât fur le champ la canule, & qu'on appliquât fur la plaie une éponge trempée dans l'eau froide ou dans le vinaigre ; le lendemain ils remettoient la canule, en écartant les lèvres de la plaie encore récente, & évacuoient ce qui reftoit d'eau : car ils la vidoient toute en deux fois.

Hernies inguinales.

Celfe prétend que les hernies qui tombent dans les bourfes, exiftent tantôt avec rupture & tantôt fans rupture des membranes, qu'il dit commencer à l'aine *(t)*. Il ajoute que le péritoine, qui fépare les inteftins des parties inférieures, fe rompt quelquefois par un coup : que d'autres fois, il s'enflamme par quelque maladie, & fe rompt par le poids qu'il eft néceffité de porter. Alors l'épiploon ou l'inteftin, ou tous les deux enfemble, preffant deffus, tombent par leur propre poids dans l'aine, où faifant effort, ils écartent peu-à-peu les membranes & defcendent dans le fcrotum. On appeloit cette chute de l'inteftin dans les bourfes, *enterocèle*, & celle de l'épiploon *épiplocèle*. Parmi nous, dit Celfe, on

(t) Celf. *lib. VII, cap. XVIII.*

distingue ces sortes de tumeurs par le nom générique & honteux *(u)* de *hernie (x)*.

Épiplocèle. Ses signes.

On jugeoit que l'épiploon étoit tombé, quand la tumeur qui étoit aux bourses ne diminuoit point, soit que l'on fît faire abstinence au malade, soit qu'on lui fît prendre diverses postures, ou quand, en faisant retenir au malade son haleine, la tumeur augmentoit peu, étoit inégale au toucher, molle & glissante.

Signes de l'entérocèle.

Lorsque l'intestin est tombé, & que la tumeur est sans inflammation, tantôt elle augmente, tantôt elle diminue; pour l'ordinaire elle n'est point douloureuse. Si le malade se tient tranquille ou se couche sur le dos, elle disparoît entièrement, ou du moins diminue de façon qu'on n'en aperçoit plus que de légers restes dans les bourses : elle augmente lorsqu'on crie, lorsqu'on a beaucoup mangé ou qu'on porte quelque fardeau pesant : le froid la resserre, la chaleur la dilate : tout le scrotum est rond & lisse au toucher; la tumeur est glissante : lorsqu'on la comprime, elle remonte dans l'aine; en cessant de la comprimer, elle retombe aussi-tôt avec bruit. Voilà, dit Celse, tout ce qui arrive dans l'état ordinaire. Mais si les intestins tombés sont remplis de matières fécales, la tumeur est plus volumineuse, il est

Étranglement. de la hernie.

(u) La honte attachée à cette espèce de tumeur, est consignée dans tous les Auteurs du même temps. *Voyez* Juvenal, *sat. X, v. 205;* Martial, *lib. III, Epigramm. XXIV.* On lit qu'entre autres insultes faites par les Soldats au cadavre de l'Empereur Commode, ils le nommoient *hernieux*. Lampride nous apprend qu'en effet, il avoit une hernie volumineuse, qui n'avoit point échappé aux regards des Romains. Cette honte avoit pour principe dans les deux sexes, les mêmes objets. Les hommes craignoient qu'on ne prît de-là mauvaise opinion de leur virilité, & les femmes d'inspirer du dégoût. Peut-être même les hommes avoient-ils les deux craintes. Si c'étoit un préjugé, il subsiste encore.

(x) Quelques anciens Grammairiens, parmi lesquels on peut citer Festus, *de verbor. significat.* & Servius, *in Virgil. Æneid. lib. VII, v. 684,* disent que dans la langue des Sabins & des Marses, *herna* signifioit une *pierre*, & *hernicum* tout ce qui est dur; d'où Virgile a dit *hernea saxa.* Or les tumeurs du scrotum ont été appelées *hernies*, à cause de leur dureté, qui augmente en raison de leur accroissement. *Voyez* Robert Étienne, *in Thes. Ling. latin.* On estimera ce qu'on voudra cette étymologie. C'est celle des Anciens.

impossible de la faire changer de place; on ressent des douleurs au scrotum, aux aines, au ventre; l'estomac même est affecté : alors on vomit une bile jaune, ensuite verte & quelquefois noire. C'est ce que nous appelons *étranglement* de la hernie. CELSE.

Avant de passer au traitement des maladies qui ont quelque rapport avec les parties honteuses, Celse remarque que de son temps les noms par lesquels les Grecs désignoient ces parties, paroissoient d'autant moins choquans qu'ils étoient déjà passés en usage *(y)*. Les Médecins s'en servoient dans leurs écrits & dans la conversation même. On a observé que les mœurs n'étoient jamais moins pures que lorsque les oreilles devenoient plus délicates & plus faciles à blesser. Le siècle d'Auguste est une preuve de cette vérité morale. Ces mêmes mots, dans la langue des Romains, étant bannis des sociétés polies, il devenoit fort difficile d'exposer les préceptes de l'Art sans alarmer la pudeur. Mais Celse, dédaignant cette délicatesse, met ce qu'il croit de plus salutaire à la portée de tout le monde, par la raison que personne ne découvre ces sortes de maux aux autres, qu'avec la plus grande répugnance. D'où il paroît qu'il est le premier des Romains qui ait écrit en langue vulgaire, du moins sur cette partie de l'art de guérir.

Si chez un enfant l'intestin étoit tombé dans les bourses *(z)*, avant d'en venir à l'opération, on essayoit le bandage. C'étoit une bande, au bout de laquelle on cousoit une pelotte de linge, qu'on appliquoit sur l'ouverture qui donnoit issue aux parties, & l'on serroit étroitement la bande autour du corps. Souvent, par ce moyen, l'intestin restoit en dedans, & les membranes s'agglutinoient entre elles. Si, dans un âge plus avancé, l'intestin venoit à tomber de nouveau, & s'il en étoit sorti une grande quantité, ce qu'on estimoit par le volume de la tumeur, quand cette irruption étoit accompagnée des symptômes de l'étranglement, on croyoit en faisant l'opération Curation.

(y) Celse, *lib. VI, cap. XVIII.* | *(z)* Idem, *lib. VII, cap. XX.*

hasarder la vie du malade. On ne pensoit donc qu'à pallier le mal, & à faire évader par d'autres moyens les matières qu'on supposoit toujours arrêtées dans la tumeur.

Pour cet effet, on tiroit du sang au bras; on prescrivoit une abstinence de trois jours, ou du moins la plus longue qu'il étoit possible relativement aux forces du malade. En même temps, on appliquoit des cataplasmes faits avec la semence de lin bouillie dans le vin miellé, à quoi on ajoutoit ensuite la farine d'orge & la résine. Le bain d'eau chaude & d'huile étoit encore employé. On ne permettoit que des alimens chauds & légers. Pour les lavemens, Celse les désapprouve comme propres à pousser les matières jusque dans l'intestin engagé, sans en pouvoir rien faire sortir.

Lorsqu'il étoit tombé une grande portion d'intestins dans le scrotum sans qu'il y eût douleur, on trouvoit également inutile l'opération, non qu'on ne pût par ce moyen, tirer du scrotum la portion d'intestins qu'il recéloit, pourvu que l'inflammation n'y fît point d'obstacle, mais parce qu'après l'avoir repoussée vers l'aine, elle s'y arrêtoit, en sorte que la tumeur ne faisoit que changer de place. Étoit-ce parce que l'anneau trop dilaté permettoit la rechute des parties? On avoit déjà le bandage pour les contenir. Est-ce qu'on avoit dès-lors expérimenté le danger de faire rentrer tout-à-coup un volume considérable d'intestins, qui, comme s'exprime M. Le Dran, *avoit perdu son droit de domicile!* Ceci paroît au moins vraisemblable.

Dans le cas où l'on croyoit devoir admettre l'opération, les préparatifs consistoient à ne donner au malade pendant trois jours d'autre boisson que l'eau, & à supprimer la veille tout aliment solide *(a)*. Les choses ainsi disposées, on faisoit coucher le malade sur le dos, on rasoit le poil, & au lieu de tenir la peau lâche & de la pincer pour être plus sûr de ce qu'on coupoit, on faisoit tirer les bourses par un aide, pour tendre la peau de l'aine. On y faisoit une incision

(a) Celse, *lib. VII, cap. XIX.*

jusqu'à la tunique moyenne. L'Opérateur en écartoit les bords avec deux crochets, qu'il faisoit tenir par un aide, tandis qu'il dégageoit les feuillets membraneux qui l'entourent; parce qu'en l'ouvrant sans cette précaution, on craignoit de blesser l'intestin qui est dessous. Lors donc qu'on l'avoit entièrement dégagée, on l'ouvroit depuis l'aine jusqu'au testicule, qu'on prenoit garde d'offenser, puis on l'emportoit : il est donc clair qu'on enlevoit le sac herniaire. Telle est la méthode qu'on suivoit quand le sujet étoit jeune & le mal médiocre. CELSE.

Si le malade étoit robuste & le mal plus considérable, on ne tiroit point du scrotum le testicule. On faisoit à l'aine une pareille incision jusqu'à la tunique moyenne, qu'un aide tenoit aussi écartée avec deux crochets, & un autre aide retenoit le testicule pour l'empêcher de sortir par la plaie. Après avoir dilaté cette tunique inférieurement, on introduisoit dessous l'index de la main droite, jusqu'à la pointe du testicule, qu'on ramenoit vers les bords de la plaie. Ensuite on séparoit avec le pouce & l'index de la main droite, la tunique moyenne d'avec la veine, l'artère, le nerf & la tunique qui les enveloppe, de manière que celle-ci fût tout-à-fait à découvert. Si quelques filets membraneux s'opposoient à cette séparation, on les coupoit avec le scalpel. Après avoir retranché ce qui devoit l'être, & avoir remis en place le testicule, on coupoit du bord de la plaie dans l'aine une languette un peu large de la peau, afin que la plaie fût plus grande, & qu'au moyen des nouvelles chairs qui devoient croître, la cicatrice fût plus forte & plus solide.

Lorsque c'étoit l'épiploon qui descendoit dans le scrotum *(b)*, on faisoit également une incision à l'aine, & après avoir séparé les membranes en la manière prescrite, on examinoit si la portion d'intestins tombée étoit grande ou petite. Dans le dernier cas, on la repoussoit dans le ventre par l'ouverture de l'aine, avec le doigt ou avec le manche du scalpel. Lorsqu'elle étoit considérable, on l'enduisoit de

(b) Celse, *lib. VII, cap. XXI.*

médicamens caustiques, jusqu'à ce qu'elle se mortifiât & tombât d'elle-même. Quelques-uns la perçoient dans son milieu avec une aiguille enfilée d'un fil double & y faisoient une ligature, en serrant fortement les deux bouts en sens contraire. Par ce moyen l'épiploon se mortifioit aussi, mais la chute en étoit plus tardive. Pour l'accélérer, on appliquoit sur la portion d'épiploon qui étoit au-dessus de la ligature, des médicamens pourrissans ou septiques. Il y avoit aussi des Praticiens qui coupoient l'épiploon avec des ciseaux : mais Celse remarque que, « cette excision qui n'est pas nécessaire quand la portion sortie est petite, peut occasionner » une hémorragie lorsque cette portion est considérable, vu que » l'épiploon est parsemé de veines, & même assez grosses. » Ainsi, continue-t-il, on auroit tort de s'autoriser ici de ce » que nous avons dit, que dans les plaies du ventre il falloit » couper avec des ciseaux la portion sortie, puisqu'alors il est » corrompu, & qu'on ne peut l'emporter par aucun moyen plus sûr. » Lorsqu'on faisoit rentrer l'épiploon dans le ventre, on réunissoit les bords de la plaie par la suture. Si la portion étoit considérable & déjà mortifiée, on emportoit auparavant quelque chose des bords de la plaie, comme on vient de le voir.

Varices de l'aine, *ou* Buboncèle, *selon Celse.*

Celse est le seul Auteur, que je sache, qui donne le nom de *buboncèle (c)* aux varices qui surviennent quelquefois à l'aine. Lorsqu'il y en avoit peu, on ne faisoit qu'une seule incision; mais s'il y en avoit beaucoup, on en faisoit deux, dont on retranchoit l'intervalle : puis sans tirer au-dehors le testicule, comme on le faisoit quelquefois dans la descente de l'intestin, on rassembloit les veines *variqueuses*, & après les avoir liées dans l'endroit où elles étoient plus adhérentes aux tuniques, on les coupoit au-dessous de la ligature *(d)*.

(c) Lib. VII, cap. XVIII, in fin.

(d) Loco citato, cap. XXIV. Celse, en parlant ci-après du varicocèle, ou, comme il le nomme, du *cirsocèle*, jette de l'incertitude sur ce passage : car pour qu'il ait un sens raisonnable, il faut entendre par *ramex inguinis*, le varicocèle naissant & occupant la partie supérieure du cordon.

Lorsque

Celse.

Inflammation de la verge.

Lorsque l'inflammation avoit fait gonfler la verge de manière qu'on ne pouvoit découvrir ni recouvrir le gland *(e)*, on fomentoit la partie avec beaucoup d'eau tiède. Si le gland restoit couvert, on en injectoit aussi sous le prépuce avec une seringue à oreille. Dès qu'on étoit venu à bout de le relâcher assez pour pouvoir recouvrir le gland, on ne voyoit plus de difficulté dans la cure. Mais si le gonflement continuoit, on appliquoit les feuilles de lentille, ou de marrube, ou d'olivier, bouillies dans du vin, réduites en consistance de cataplasme, & mêlées avec un peu de miel. On tenoit la verge appliquée sur le ventre, dans toutes les maladies de cette partie. Le malade devoit rester tranquille, ne point prendre d'alimens, & ne boire que de l'eau. Le lendemain on réitéroit les fomentations avec l'eau chaude, comme le premier jour, & l'on essayoit, avec un peu d'effort, de rabattre le prépuce. Si l'on ne réussissoit pas, on y faisoit de petites mouchetures avec le scalpel, parce qu'au moyen de la sanie qui s'écouloit, l'engorgement diminuoit, & le prépuce cédoit plus aisément. Qu'on eût employé ces moyens ou non, pour vaincre la résistance du prépuce, Celse dit qu'on apercevoit, après l'avoir renversé, des ulcères à la partie supérieure, ou au gland même, ou derrière la couronne. Ces ulcères étoient secs, ou humides, ou purulens. S'ils étoient secs, on les fomentoit d'abord avec l'eau chaude, ensuite on y appliquoit le suc de *lycium*, mêlé avec du vin cuit, ou du marc d'huile mêlé avec le même vin, ou du suc de roses avec du beurre. Si ces ulcères rendoient une humeur séreuse, on les lavoit avec du vin : puis on les pansoit avec un onguent composé de beurre, de suc de roses, d'un peu de miel & d'une quatrième partie de térébenthine. Enfin, s'il en sortoit du pus, on faisoit une lotion avec du vin chaud miellé, & l'on appliquoit ensuite un mélange composé de parties égales de poivre & de myrrhe, de deux parties de safran & de *misy* cuit, on faisoit bouillir le tout dans du vin austère, jusqu'à

(e) Celf. *lib. VI, cap. XVIII*, §. 2.

consistance de miel. On faisoit encore usage de plusieurs autres onguens, peu différens de ceux qu'on a indiqués pour les autres ulcères.

La gonorrhée.

Si l'ulcère fournissoit beaucoup de pus de mauvaise odeur, il étoit lavé & pansé avec une décoction de lentilles, dans laquelle on avoit délayé un peu de miel, ou bien avec le verdet ou le verjus mêlé avec le miel. D'autres n'employoient que le suc de lycium délayé dans du vin. Celse dit que ces ulcères pénètrent quelquefois jusqu'aux cordons spermatiques; & quelques Auteurs, du nombre desquels on peut mettre *Dalechamp*, les ont, avec raison, regardés comme une vraie gonorrhée. En effet, il en découloit une grande quantité de pituite, une sérosité sanieuse, de mauvaise odeur, semblable à de la lavure de chairs, & accompagnée de douleurs quelquefois poignantes. Quoiqu'on ne regardât point ces ulcères comme purulens, on les pansoit cependant avec les adoucissans, tel que l'emplâtre *tetrapharmaque*, qu'on liquéfioit dans l'huile rosat, avec addition d'un peu d'encens. On faisoit sur-tout beaucoup de fomentations avec l'eau chaude. On avoit soin de tenir ces ulcères bien couverts, & de ne point les exposer au froid.

Quand ces ulcères avoient rongé le gland au point de le faire tomber, on emportoit le prépuce. Toutes les fois que le gland ou une portion de la verge étoit coupée, ou tomboit d'elle-même, on tenoit le prépuce relevé, de crainte qu'il ne contractât une telle adhérence avec l'ulcère, qu'on ne pût plus le renverser, ou qu'il bouchât même le méat urinaire.

Les chancres.

Si quelquefois il se formoit autour du gland des tubercules de l'espèce nommée *phyma*, (apparemment des poireaux) on les brûloit avec le cautère actuel ou potentiel, & après la chute de l'escarre, on répandoit dessus de l'écaille de cuivre en poudre, pour empêcher de nouvelles excroissances.

Chancres de la verge.

Celse observe que ces ulcères n'ont rien de la nature du chancre *(cancer)*, qui peut succéder aux ulcères des autres parties, mais plutôt encore à ceux de la verge; sans doute

à cauſe de ſa ſpongioſité. Il dit que ce mal commence par une *noirceur.* Lorſqu'elle ſe manifeſtoit ſur le prépuce, on introduiſoit auſſitôt une ſonde entre le gland & le prépuce, qu'on diviſoit avec l'inſtrument tranchant. On ſaiſiſſoit enſuite avec des pinces, les bords de l'inciſion, & l'on emportoit tout ce qui étoit vicié, coupant même un peu dans le vif: après quoi l'on cautériſoit la plaie. Il eſt bon de faire remarquer en paſſant, que ſur toutes les parties cautériſées, c'étoit toujours le cataplaſme de farine de lentilles qu'on appliquoit.

CELSE.

Lorſque le chancre attaquoit la verge même, on répandoit deſſus quelques poudres cauſtiques, ſur-tout celles qui étoient compoſées de chaux, de chalcitis, d'orpiment. Si le mal ne cédoit point aux cauſtiques, après avoir coupé juſqu'au vif tout ce qu'il y avoit de vicié, on appliquoit le cautère actuel. Dans la crainte où l'on étoit, lorſque l'eſcarre ſe durciſſoit, que ſa chute ne produiſît une hémorragie, on obligeoit le malade à garder le lit, & à reſter pour ainſi dire immobile, juſqu'à ce que la croûte ſe détachât doucement d'elle-même. Si quelque mouvement inconſidéré la faiſant tomber ramenoit l'hémorragie, on appliquoit l'eau froide. Si elle étoit inſuffiſante, on avoit recours aux cauſtiques. S'ils étoient encore ſans effet, on cautériſoit l'ulcère légèrement & avec précaution, en faiſant éviter au malade tout ce qui pouvoit l'expoſer au même danger.

Ulcère *phagedenique* de la verge.

Celſe fait mention d'une autre eſpèce de gangrène, *(cancer)* nommée par les Grecs *phagedenique*, qui, comme l'ulcère précédent, exigeoit un prompt ſecours, & étoit traitée de la même manière.

Charbon de la verge.

Il ajoute qu'il s'élève quelquefois ſur le gland une tumeur calleuſe, preſque dépourvue de ſentiment, qu'il faut emporter. Si elle donnoit naiſſance au charbon, dès qu'il ſe déclaroit, après l'avoir fomenté avec quelque liqueur, on le brûloit avec les cauſtiques, particulièrement avec le chalcitis ou le verdet, ou avec la fiente de brebis broyée dans du miel. Le charbon tombé, on panſoit l'ulcère avec des médicamens liquides.

Quand on trouve autant de reſſemblance entre les maladies

des parties génitales décrites par les Anciens, & celles qu'on attribue communément au vice vénérien, on est tenté de reculer l'origine de la vérole aux temps mêmes auxquels ces descriptions se rapportent. Aussi combien d'Auteurs ont prétendu que la maladie vénérienne n'étoit pas aussi récente qu'on le dit, & ne sont peut-être pas mal fondés !

Paraphymosis naturel, *ou* défaut de prépuce.

Quand par un vice de conformation naturel ou accidentel, le gland étoit découvert *(f)*, on étendoit la peau des environs du gland jusqu'à ce qu'elle le couvrît; puis on assujettissoit cette peau à l'extrémité du gland au moyen d'un fil. On incisoit circulairement la peau vers la partie supérieure de la verge, avec la précaution de n'offenser ni le conduit urinaire, ni les corps caverneux. Cela fait, on ramenoit doucement la peau vers la ligature, en laissant un vide circulaire à l'endroit de l'incision. On appliquoit de la charpie entre les lèvres de la plaie, pour y laisser croître des chairs qui remplissent cet intervalle, & permissent à la peau de prêter assez pour recouvrir le gland. On tenoit le prépuce toujours lié jusqu'à ce que la cicatrice fût formée, en observant de laisser une petite ouverture pour le passage de l'urine. Cette opération est tombée en désuétude, & ce n'est pas sans raison : on avoit beau alonger la peau au-delà du gland, on ne pouvoit jamais parvenir à lui donner la conformation qui est naturelle au prépuce. M. Petit l'a bien éprouvé : après avoir fait cette opération, avec les précautions *(g)* indiquées par Celse, il en conçut les plus belles espérances; mais elles s'évanouirent au bout de quelques jours. A mesure que la cicatrice se formoit, l'intervalle dénué de peau diminuoit : le prépuce factice s'étant gonflé, formoit un bourrelet qui ne prêtoit point à l'extension; & enfin, l'endroit de l'incision resta comme étranglé par une cicatrice dure, de sorte que le remède devint pire que le mal même.

A ceux qui avoient été soumis à la circoncision, on

(f) Cels. *lib. VII, cap. XXV.*

(g) Œuvres posthumes, *tome II, page 473.*

détachoit circulairement la peau de la racine du gland avec le ſcalpel : ce que Celſe prétend n'être pas fort douloureux, parce qu'avec la main, on peut faire remonter juſqu'à la racine de la verge la peau ainſi détachée, ſans grande effuſion de ſang. Enſuite on retiroit cette peau par en-bas, juſqu'à ce qu'elle vînt recouvrir le gland. Après avoir fait ſur la partie des fomentations avec l'eau froide, on l'entouroit d'un emplâtre propre à modérer l'inflammation. Les jours ſuivans, on ne permettoit au malade aucun aliment, juſqu'à ce qu'il ſe ſentît, pour ainſi dire, défaillir d'inanition, dans la crainte que les nourritures n'excitaſſent l'appétit vénérien. Lorſque l'inflammation étoit diſſipée, on entouroit la verge d'une bande, depuis ſa racine juſqu'à la couronne du gland. Le gland étoit circulairement recouvert d'un emplâtre, dont la matière médicamenteuſe étoit tournée du côté du prépuce. Par ce moyen, la peau s'agglutinoit au corps de la verge, & celle qui recouvroit le gland ſe cicatriſoit ſans contracter d'adhérence avec lui. CELSE.

Quoique cette opération fût encore plus douloureuſe que la précédente, on voyoit fréquemment à Rome des Juifs, abandonnant la foi de leurs pères *(h)*, devenir tout-à-la-fois Idolâtres & Citoyens romains. C'étoit ſeulement troquer une difformité contre une autre : mais cette difformité ſecondaire effaçoit les veſtiges de leur origine; & ç'en étoit aſſez pour déterminer des gens que leur religion excluoit des charges de l'Empire *(i)*, aſſujettiſſoit à des impôts exceſſifs, & dévouoit même au mépris public.

Une opération néceſſaire & oppoſée à cette dernière, c'eſt de découvrir le gland, lorſqu'on ne peut parvenir à renverſer le prépuce. Celſe, avec les Grecs, appelle ce mal *phymoſis*. Pour y remédier, on diviſoit longitudinalement le prépuce, depuis ſon extrémité juſqu'à ſa baſe. Si la conſtriction & la dureté du prépuce rendoient cette inciſion Le phymoſis.

(h) Celſ. *lib. VII, cap. XXV.*

(i) Sueton. in Domitian. vitâ, *cap. XII.* = Martial. *Epigram. LVI, lib. VI.*

inſuffiſante, on la faiſoit triangulaire, de ſorte que la pointe du triangle fût tournée du côté de la couronne du gland. On panſoit enſuite la plaie avec de la charpie & d'autres médicamens convenables. On faiſoit reſter le malade en repos, juſqu'à ce que la cicatrice fût bien formée, parce qu'on craignoit que l'exercice occaſionnant des frottemens ſur l'ulcère, ne le rendît ſordide.

L'infibulation.

Enfin une autre opération qui ſeroit auſſi inutile aujourd'hui qu'elle l'étoit du temps de Celſe, de ſon aveu même, c'eſt l'infibulation des jeunes gens, dont l'objet étoit de conſerver leur voix, ou d'empêcher qu'ils détruiſiſſent, par un uſage prématuré, le germe de leur virilité. Après avoir étendu le prépuce, on marquoit avec de l'encre à droite & à gauche l'endroit qu'on avoit deſſein de percer; puis on lâchoit le prépuce. Si les traces de l'encre ſe trouvoient vis-à-vis du gland, c'étoit une preuve que l'on avoit trop pris du prépuce, & l'on faiſoit les marques plus loin. Si elles ſe trouvoient au-delà du gland, on perçoit en cet endroit le prépuce avec une aiguille enfilée d'un fil ſimple, qu'on agitoit tous les jours juſqu'à ce que le circuit de l'ouverture ſe cicatriſât. Pour lors on ôtoit le fil, & l'on paſſoit en place un anneau *(k)*, qu'on eſtimoit d'autant plus convenable qu'il étoit plus léger.

Maladies des bourſes & des teſticules.

Celſe avance que la ſubſtance des teſticules eſt d'une nature glanduleuſe; qu'elle eſt dépourvue de ſang & de ſentiment; que ſi l'on y éprouve de la douleur, ce n'eſt que quand les membranes qui l'enveloppent ont été contuſes ou enflammées.

(k) Il eſt clair que Celſe par le mot *fibula,* entend ici un anneau. On peut voir dans les Auteurs latins, notamment dans le traité de Rhodius, *de Acia,* & dans pluſieurs autres compoſés *ex profeſſo* ſur cette matière, combien d'acceptions différentes avoit ce mot chez les Romains. Fabrice d'Aquapendente montroit à ſes Élèves cette eſpèce d'anneau ou de boucle, qu'il tenoit du cabinet d'un ſavant Italien, Jean-Vincent Pinelli : mais il ne nous en a pas laiſſé la deſcription, qui ne ſeroit tout au plus qu'un objet de curioſité. L'amour, la paſſion la plus effrénée, comme la plus naturelle à l'homme, ſera toujours plus ingénieuſe pour éluder les obſtacles de cette nature, qu'on ne le ſera jamais à lui en oppoſer.

C'eſt ce qu'il en a dit de plus vrai : l'idée fauſſe qu'on avoit alors ſur la ſtructure de ces enveloppes, répand beaucoup d'obſcurité dans ce qu'il dit du *varicocèle.* Cependant, comme il a été copié ſur ce point juſqu'à la fin du ſiècle dernier par d'habiles maîtres, nous avons cru devoir conſerver ce morceau tout entier. CELSE.

Il appeloit *ramices* les varices des teſticules, que les Grecs nommoient *cirſocèle.* Il établit d'abord que les varices ſont quelquefois entortillées & comme amoncelées, au point de remplir toute la partie ſupérieure du ſcrotum; que d'autres fois elles rampent ſur ſa ſurface, & tantôt ſur la ſeconde tunique ou ſur la troiſième, tantôt ſous cette dernière, autour du teſticule & du muſcle crémaſter. Varicocèle ou Cirſocèle.

Il prétend que les varices placées ſur la tunique moyenne & inférieure, quoique plus profondes, peuvent être ſenſibles, par la raiſon qu'en proportion du volume & de l'étendue des varices, il y a une tuméfaction plus ou moins grande, plus ou moins rénitente & remarquable, ſur-tout par les inégalités formées par les vaiſſeaux variqueux : il ſeroit à deſirer que cette maladie fût toujours auſſi facile à diſtinguer.

Quand les varices rampoient ſur la ſurface du ſcrotum, on les cautériſoit avec des fers ardens, minces & pointus, qu'on paſſoit ſur les vaiſſeaux variqueux, auxquels l'action du feu devoit être bornée *(l)*. On employoit particulièrement le cautère actuel ſur les varices entortillées par pelotons : enſuite on appliquoit la farine de lin délayée dans l'eau froide, en forme de cataplaſme, qu'on maintenoit par un bandage.

Le troiſième jour, on ſe ſervoit du cataplaſme fait avec la farine de lentilles & le miel. Après la chute des eſcarres, on détergeoit les ulcères avec du miel, on les incarnoit avec le ſuc de roſes, & l'on cicatriſoit avec la charpie sèche. Rien de plus méthodique que ces panſemens.

Si ces varices étoient ſur la tunique moyenne, on faiſoit

(l) Celſ. *liv. VI, cap. VII.*

à l'aine une incision, on détachoit ces varices avec le bout du doigt ou avec le manche du scalpel. Dans l'endroit où elles étoient plus adhérentes, on en faisoit la ligature supérieurement & inférieurement, & l'on coupoit toute la portion variqueuse qui se trouvoit entre les deux ligatures. Le cirsocèle avoit-il son siége sur la troisième tunique? après avoir tiré le testicule du scrotum, on enlevoit la seconde tunique. S'il n'y avoit que deux ou trois varices, le reste étant sain, on faisoit de même deux ligatures, on emportoit tout ce qui se trouvoit entr'elles, & l'on remettoit le testicule en place. Lorsqu'il y avoit des varices dans toute l'étendue de la tunique, on introduisoit dans l'incision le doigt indicateur, qu'on glissoit peu à peu sous les veines variqueuses; on les soulevoit jusqu'à ce que le testicule fût à la hauteur du testicule sain, puis on les tenoit fixées entre les lèvres de la plaie par le moyen de la suture *(fibula)*. Pour cet effet, on perçoit l'un des bords de la plaie avec une aiguille, qu'on passoit ensuite, non dans la veine même, de crainte d'hémorragie, mais dans la membrane subjacente, & de-là dans l'autre lèvre de la plaie. On ne faisoit que deux points de suture, après quoi l'on renfonçoit en-dedans avec le dos du scalpel les varices qu'on avoit tirées. L'inflammation dissipée & la plaie détergée, on coupoit les sutures. L'objet de cette pratique étoit de faire contracter adhérence aux varices avec les lèvres de la plaie.

La castration. Lorsque les varices étoient entre la première tunique & le testicule ou le cordon même, on ne voyoit d'autre ressource que la castration. On fondoit la nécessité de cette opération, moins sur le désagrément d'avoir un testicule pendant & douloureux, que sur l'inutilité dont il étoit alors pour la génération : car quant au danger de la maladie, on paroissoit peu s'en occuper. On commençoit par inciser les tégumens, & après avoir enlevé successivement toutes les tuniques propres du cordon, on lioit dans l'aine les veines & les artères spermatiques, qu'on coupoit au-dessous de la ligature.

Ainsi

Ainſi Celſe, en dépouillant le cordon de ſes enveloppes, pour ne comprendre que les vaiſſeaux dans la ligature, mettoit dans cette opération beaucoup plus de précaution que nous n'en mettons. Mais ne ſeroit-il pas poſſible que l'inobſervation de ce précepte produisît ces inflammations & ces ſuppurations du cordon, qui font périr la plupart des malades auxquels on fait la caſtration? Les compreſſions que quelques-uns ont ſubſtituées à la ligature du cordon ſpermatique, pratiquée de tous les temps, n'eſt qu'un mal moindre que la ligature. Nous aurons plus d'une fois occaſion de remarquer que l'art, loin d'avancer, a reculé ſur certains points. CELSE.

Celſe remarque qu'entre les tuniques il ſe forme auſſi, mais rarement, des excroiſſances charnues, nommées d'après les Grecs, *ſarcocèle*. Pour parvenir à les emporter, on faiſoit l'inciſion au ſcrotum. Le ſarcocèle.

Il obſerve en parlant de l'inflammation des teſticules, que ſi elle n'eſt promptement terminée, la douleur gagne les aines & même la région iliaque, les parties ſe tuméfient, le cordon ſe tend & ſe durcit. L'inflammation parvenue à ce point, il n'y voit plus de reſſource, ni par les médicamens ni par l'opération. Surviennent alors des vomiſſemens de matières noires & verdâtres, une ſoif extrême, l'aſpérité de la langue, ſouvent des déjections de matières âcres & bilieuſes; le troiſième jour enfin, le froid des extrémités, l'extenſion des bras indéterminément & ſans cauſe, une ſueur froide ſur le front, ſont, ſelon Celſe, les ſymptômes qui terminent cette ſcène effrayante *(k)*. Inflammation des teſticules.

Une autre maladie qui ſurvient dans le même endroit, c'eſt l'*hydrocèle* : nom que lui donnoient les Grecs. Les Romains la confondoient encore ſous le nom générique de *hernie*. Celſe s'eſt rapproché de la vérité en diſant qu'il y en a de deux eſpèces *(l)*: mais elles ne ſont diſtinguées que d'une manière confuſe. Dans l'une, il dit que les eaux L'hydrocèle.

(k) Celſ. *lib. VII, cap. XXIII.* | *(l)* Idem, *ibid. cap. XVIII.*

s'amassent entre les tuniques, c'est-à-dire, comme je le conjecture, entre le testicule & le *dartos :* ce seroit l'hydrocèle *par épanchement;* & que dans l'autre, c'est dans les *membranes* qui entourent les veines & les artères spermatiques, lorsqu'elles sont devenues squirreuses. Il paroît entendre par ces *membranes*, la tunique vaginale; ce qui ressemble assez à notre hydrocèle *par infiltration*.

Il y a encore plus de confusion dans les signes qui servent à distinguer ces espèces d'hydrocèle. On juge bien que les moyens curatifs doivent se ressentir de cette obscurité. Quoi qu'il en soit, il paroît qu'on visoit toujours à la cure radicale. On soumettoit à l'opération les enfans, que l'expérience nous a appris à guérir par une voie beaucoup plus douce.

Pour les adultes, l'opération consistoit à inciser le scrotum à l'endroit où le fluide épanché faisoit plus de saillie *(m)*. Si c'étoit à l'aine qu'on eût fait l'incision, en soulevant les membranes on évacuoit l'eau. Lorsqu'on avoit fait l'incision au scrotum, & que l'eau s'y trouvoit épanchée, on l'évacuoit. Si elle étoit recelée sous quelques membranes, on les incisoit. Ensuite on faisoit des injections avec une dissolution de sel ou de nitre dans l'eau. L'intention qu'on paroissoit avoir ici, est celle que nous nous proposons par les spiritueux qui produisent l'inflammation, d'où s'ensuit l'adhérence. Si le fluide étoit renfermé dans les enveloppes propres du cordon, on emportoit le kiste comme dans le *cirsocèle*.

Rétention d'urine, & de la manière de sonder.

Soit que les sphincters de la vessie se trouvassent affoiblis par la vieillesse, soit qu'une pierre, quelque grumeau de sang, ou enfin, ce qui est encore plus ordinaire, qu'une inflammation légère s'opposât à la sortie des urines, on en venoit à l'opération de la main pour en rétablir le cours. Les sondes dont on se servoit étoient de cuivre. On en avoit communément trois pour les hommes; la plus longue étoit de quinze travers de doigt, la moyenne de douze, & la plus

(m) Celf. *lib. VII, cap. XXI, §. 2.*

CELSE.

petite de neuf. Pour les femmes on n'en avoit que deux, dont l'une étoit de neuf travers de doigt & l'autre de six. Les sondes des femmes étoient un peu recourbées : mais celles des hommes l'étoient beaucoup, sans être ni trop épaisses ni trop minces. Ainsi, au métal près, il paroît que les sondes des Romains ne différoient guère des nôtres. Pour sonder, on faisoit coucher le malade sur une table ou sur un lit, comme pour l'opération de la taille. Le Chirurgien se plaçoit du côté droit; de la main gauche il saisissoit la verge, & de la droite il insinuoit la sonde dans l'urètre. Lorsqu'il étoit parvenu au col de la vessie, pour y entrer, il abaissoit un peu la sonde avec la verge; & l'urine écoulée, il retiroit la sonde. Celse remarque très-bien que cette opération est quelquefois aussi nécessaire, mais plus facile chez les femmes que chez les hommes, parce qu'elles ont le canal de l'urètre & plus droit & plus court.

Pierre arrêtée dans l'urètre.

Lorsqu'une petite pierre s'étoit arrêtée vers la partie moyenne du canal de l'urètre, si l'on ne pouvoit la tirer avec un *speculum* auriculaire, ou avec la tenette destinée à l'opération de la taille, on faisoit une petite incision le long de l'urètre, sur la pierre qu'on retiroit; & pour éviter que l'urine fût interceptée par l'incision faite à l'urètre, avant de faire l'opération on étendoit au-delà du gland le prépuce, qu'on tenoit assujetti par une ligature avec un fil de lin : de sorte qu'en déliant ensuite le prépuce, l'incision de la peau ne se trouvoit plus parallèle à celle de l'urètre. On a depuis négligé ce déplacement de la peau, soit qu'on ait craint les échimoses ou les infiltrations auxquelles il pourroit donner lieu.

Pierre dans la vessie. Opération de la taille.

Puisqu'il est question de la pierre, il paroît à propos de placer ici l'opération qui se pratiquoit pour la tirer de la vessie. Cette opération étant très-dangereuse, Celse conseille de ne la point précipiter. Il prétend qu'on ne doit la faire ni en tout temps, ni à tout âge, ni dans tous les cas : mais seulement au printemps, aux enfans depuis neuf jusqu'à

quatorze ans *(n)*, lorsque le mal est si violent qu'il ne cède à aucun autre remède, & qu'il met même en danger la vie du malade. « Ce n'est pas, dit très-bien l'Hippocrate latin, » qu'une opération téméraire ne réussisse quelquefois, mais » plus souvent encore cette témérité est malheureuse, sur-tout » dans ce cas, où l'on a des dangers à courir de plus d'une espèce & en divers temps. »

Lors donc qu'on avoit résolu de tenter la dernière ressource (l'opération) on y préparoit sagement le malade quelques jours auparavant, en ne lui donnant que des alimens salubres, point glutineux, & l'eau pour toute boisson. Pendant ce temps, on avoit soin de le faire marcher pour déterminer la pierre à s'avancer au col de la vessie. Lorsqu'on s'étoit assuré, par le toucher, qu'elle y étoit, on faisoit jeûner l'enfant la veille, & le lendemain on lui faisoit l'opération dans un lieu chaud, de la manière suivante.

Un homme vigoureux & intelligent s'asseyoit sur un siége élevé. Sur ses genoux étoit placé l'enfant à la renverse, les talons rapprochés des fesses, & les mains passées sous les jarrets, de sorte que l'homme en se saisissant des mains du malade, pouvoit lui faire écarter les cuisses au gré de l'Opérateur.

Si le malade étoit trop fort pour pouvoir être assujetti & tenu par une seule personne, on faisoit asseoir sur deux siéges liés ensemble, deux hommes auxquels on lioit les cuisses du côté où ils se touchoient, afin qu'ils ne pussent s'écarter. On plaçoit de même l'enfant sur leurs genoux : l'un lui

---

(n) On sait que cette même opération a été pratiquée avec succès, dans des temps postérieurs à Celse, sur des sujets plus jeunes & sur des adultes, par Paul d'Égine, par Albucasis & par plusieurs autres : mais Heister, avec quelques critiques, a supposé un peu trop légèrement cet endroit falsifié. L'âge de neuf à quatorze ans, n'étoit apparemment qu'un préjugé que l'expérience & la raison ont détruit dans la suite. C'est tout ce qu'on peut dire de plus plausible, puisqu'aucun manuscrit ne dépose de la falsification du texte. D'ailleurs, c'étoit un temps d'élection qui pouvoit bien ne pas exclure les autres âges.

tenoit la cuiſſe droite & l'autre la gauche. Que le malade fût tenu par un homme ou par deux, ſes épaules devoient être appuyées ſur leur poitrine. De chaque côté on mettoit encore un homme fort, pour empêcher celui ou ceux qui tenoient l'enfant de chanceler. Avec toutes ces précautions, la peau ſe trouvoit bien tendue, ſans rides, & la veſſie reſſerrée dans un moindre eſpace, laiſſoit plus de facilité pour ſaiſir la pierre. Cependant il faut convenir que cette poſition n'étoit ni commode ni ſûre. CELSE.

Les choſes ainſi diſpoſées, l'Opérateur, les ongles coupés de près, introduiſoit dans l'anus du malade, l'indicateur & le doigt du milieu de la main gauche, graiſſés d'huile, & appliquoit la main droite ſur le bas-ventre, mais légèrement, de crainte que la pierre ſe trouvant comprimée entre les doigts des deux mains, ne bleſſât la veſſie. « Il ne s'agit point ici, dit Celſe, de ſe preſſer, comme dans la plupart « des opérations. Il faut opérer avec la plus grande ſûreté : « car ſi l'on déchire la veſſie, il ſurvient des convulſions qui « expoſent la vie du malade. » C'eſt aux environs du col de la veſſie qu'on commençoit à chercher la pierre : lorſqu'elle s'y trouvoit, on avoit moins de peine à la tirer. Auſſi ne faiſoit-on l'opération que quand on avoit des ſignes qu'elle y étoit. Si elle s'étoit recelée plus loin, on portoit par l'anus les doigts de la main gauche, le plus loin poſſible, & la main droite appliquée ſur le ventre, ſuivoit la pierre poſtérieurement.

Lorſqu'on avoit rencontré la pierre, on la ſuivoit avec d'autant plus de précaution qu'elle étoit plus petite & plus liſſe, & qu'en la laiſſant échapper, on craignoit de fatiguer la veſſie par de nouvelles recherches. On cherchoit donc à amener la pierre au col de la veſſie & à l'y engager ; de manière que, ſi elle étoit oblongue, elle pût ſortir ſuivant ſa longueur ; & de travers, ſi elle étoit plane : qu'elle fût poſée ſur deux angles, ſi elle étoit quarrée ; & qu'elle ſortît par le bout le plus mince, ſi l'une de ſes extrémités étoit plus groſſe. Lorſqu'elle étoit ronde, on ne préféroit plus aucun

ſens, à moins qu'elle ne fût plus liſſe d'un bout que de l'autre : alors on deſiroit que le côté liſſe ſe préſentât le premier : ſpéculations très-difficiles à réduire en pratique.

Après avoir amené la pierre au col de la veſſie *(o)*, on faiſoit à la peau, près de l'anus, & juſqu'au col de la veſſie excluſivement, une inciſion ſemi-lunaire *, dont les angles étoient un peu tournés vers la cuiſſe, du même côté. Enſuite, en partant du premier angle, on faiſoit une *autre inciſion oblique (p)*, qui ouvroit le col de la veſſie, de manière que l'urine paſſoit par la plaie, dont l'étendue devoit excéder un peu celle de la pierre. Car Celſe prétend que ceux qui dans la crainte d'une fiſtule faiſoient une petite inciſion, s'expoſoient à l'accident même qu'ils vouloient éviter, & à de plus grands encore; parce que, ſi la pierre ne trouve pas une iſſue ſuffiſante, elle l'élargit dans les efforts que l'on fait pour la tirer : ce qu'il croit plus pernicieux encore, ſi la pierre eſt d'une figure irrégulière & pleine d'aſpérités, l'hémorragie & la convulſion étant alors fort à craindre. Ces craintes nous paroiſſent bien fondées, à l'hémorragie près, qui eſt beaucoup moins à redouter dans les plaies déchirées.

(o) Celſe dit : *Veſica in ipſo ſinu nervoſa & duplex, cervice plena atque carnoſa*, lib. IV, cap. I. Ainſi voilà diſtinctement le corps muſculeux & le ſac membraneux que nous connoiſſons. Il appeloit toute la partie charnue, le *col de la veſſie* : on ne conçoit pas comment le col de la veſſie proprement dit, pourroit admettre une pierre un peu volumineuſe; c'étoit donc à la partie inférieure de la veſſie qu'il amenoit la pierre & qu'il inciſoit, & c'eſt encore l'endroit qu'on inciſe aujourd'hui dans le petit appareil.

* *Lunata*. Nous ne croyons pas qu'on doive entendre ce mot à la lettre.

(p) Altera tranſverſa plaga. Avicenne, Albucaſis, & pluſieurs autres Chirurgiens anciens s'expriment de la même manière. Fabrice d'Aquapendente, l'un des meilleurs commentateurs de Celſe, paſſe ſur la difficulté du mot *tranſverſa*, & copie Celſe comme les autres. Heiſter même *(de methodo Celſianâ)*, par reſpect pour le texte de Celſe, ſe contente de remarquer que l'inciſion *tranſverſe* eſt rarement néceſſaire, & que le plus ſouvent une longitudinale ou oblique ſuffit. Pour nous, nous avouons de bonne foi que nous ne concevons pas un cas où l'inciſion *tranſverſe* puiſſe convenir. Robert Étienne dit *(Theſ. Ling. latin.) tranſverſus : quod in obliquum eſt*. Nous croyons au moins que c'eſt ainſi qu'il faut traduire ce mot dans Celſe preſque toutes les fois qu'il s'y rencontre, ſi l'on veut donner au texte un ſens raiſonnable. Paul d'Égine *(lib. IV, cap. XL)*, propoſe une inciſion oblique.

Si le malade échappe à ces derniers accidens, il n'évite pas, selon Celse, par le déchirement du col de la vessie, une fistule plus considérable qu'elle n'eût été, si l'on avoit fait une incision suffisante. CELSE.

Quand la pierre étoit à découvert, sa forme déterminoit la manière de la tirer. Si elle étoit petite, on la faisoit avancer avec les doigts d'une main, puis on la retiroit avec ceux de l'autre. Avoit-elle plus de volume, on la tiroit en la saisissant en-dessus avec un crochet. Ce crochet étoit grêle à son extrémité, & recourbé sur sa largeur en forme de demi-cercle *(q)*: extérieurement il étoit lisse & poli; le côté destiné à recevoir la pierre, étoit canelé & inégal. Ce crochet devoit être d'une certaine longueur, parce que trop court, il n'étoit pas aussi propre à remplir cet objet. Après l'avoir introduit, on l'inclinoit à droite & à gauche pour s'assurer qu'on avoit bien saisi la pierre: cette précaution paroissoit nécessaire pour éviter pendant l'extraction que la pierre n'échappât, ou qu'elle blessât les lèvres de la plaie en tombant dessus.

Dès qu'on avoit chargé la pierre, on faisoit presqu'en même temps trois mouvemens, deux sur les côtés & un en devant; mais doucement, en sorte que la pierre fût un peu ramenée en avant. Ensuite on relevoit l'extrémité du crochet pour que la pierre, s'engageant davantage, fût attirée avec plus de facilité. Si l'on avoit peine à saisir la pierre en-dessus, on la prenoit sur le côté. Voilà le procédé qu'on suivoit dans les cas ordinaires.

Celse remarque qu'il en est d'autres qui exigent des détails particuliers. On ne voyoit pas de danger à tirer les pierres raboteuses & même hérissées de pointes, qui s'étoient cantonnées d'elles-mêmes au col de la vessie: mais quand elles en étoient éloignées, on en redoutoit autant la recherche que l'extraction, par la crainte des convulsions & de la mort

---

(q) Ce crochet est gravé dans la planche XXVII, fig. 10 des *Instituts de Chirurgie* d'Heister.

même, dont étoient ſuivies les bleſſures que ces pierres pouvoient faire aux parois de ce viſcère, ſur-tout lorſqu'elles y étoient adhérentes par quelques pointes; parce qu'en les tirant, on produiſoit des divulſions aux membranes. Il faut remarquer ici que par les recherches faites poſtérieurement ſur les pierres adhérentes ou *chatonnées*, il paroît qu'elles ne peuvent être logées que dans ces portions de la veſſie qui répondent aux inſertions des uretères. Il n'eſt pourtant pas impoſſible qu'il s'en trouve dans les différens points de la veſſie, comme il s'en rencontre dans les meninges, dans la faulx & la tente du cervelet, dans les ligamens larges, &c. mais alors elles ſeront de la nature de ces derniers, & conſéquemment ce ne ſera point des pierres urinaires.

On préſumoit que la pierre étoit au col de la veſſie, par la difficulté qu'avoit le malade à uriner. Les préſomptions redoubloient quand l'urine étoit ſanguinolente : mais ce n'étoit pas encore aſſez. On n'entreprenoit point l'opération qu'on ne ſe fût aſſuré de la préſence de la pierre par le toucher. En conſéquence on y portoit doucement les doigts par l'anus, pour ne point bleſſer la veſſie en appuyant trop ſur la pierre: enſuite on faiſoit l'inciſion. La plupart ſe ſervoient d'un ſcalpel; mais *Mégès* croyoit cet inſtrument trop foible, par la raiſon que s'il ſe rencontroit quelques inégalités à la pierre, il ne coupoit que les chairs qui recouvroient les éminences, & laiſſoit intactes celles qui ſe trouvoient vis-à-vis des enfoncemens; ce qui mettoit dans la néceſſité de recommencer l'inciſion. C'eſt pourquoi *Mégès* avoit imaginé un inſtrument droit, dont une extrémité étoit en forme d'*Y*-grec, & l'autre demi-circulaire & tranchante *(r)*. Pour s'en ſervir, on paſſoit la tige de l'inſtrument entre l'indicateur & le doigt du milieu, & l'on appuyoit le pouce entre les branches. Ainſi la ſection des chairs & des éminences de la pierre, ſe faiſoit en un temps telle qu'elle devoit être. Au reſte, de quelque manière qu'on ouvrît le col de

(r) Voyez la figure de cet inſtrument dans la *Chirurgie françoiſe* de Dalechamp, *page 263.*

la veſſie,

la vessie, Celse vouloit qu'on tirât doucement la pierre, sans faire aucune violence pour en venir plus promptement à bout. **CELSE.**

Signes de la pierre sablonneuse.

Celse dit qu'on peut reconnoître si la pierre est sablonneuse avant l'opération, par les sables que charie l'urine; & pendant l'opération, par le peu de résistance qu'offre la pierre, ou par la facilité avec laquelle elle glisse sous les doigts qui l'assujettissent. L'urine apprend encore si la pierre est molle, friable, & composée de plusieurs autres petites pierres qui ne soient pas étroitement liées entr'elles, parce qu'alors elle entraîne avec elle de petites *écailles* ou du gravier. Celse conseille dans ce cas, d'amener toutes ces pierres vers le col de la vessie, par des mouvemens doux & alternatifs des doigts, tant pour ne point offenser la vessie que pour n'y laisser aucun de ces fragmens qui rendroient la cure longue & laborieuse. Toutes celles donc qu'on pouvoit découvrir dans l'opération, on avoit soin de les tirer avec les doigts ou avec le crochet. Cependant s'il n'en restoit qu'une petite, on aimoit mieux la laisser, à cause de la difficulté qu'on avoit à la trouver, & de la facilité qu'elle avoit à s'échapper après l'avoir trouvée. Car Celse remarque très-judicieusement que les longues recherches dans la vessie blessent ce viscère & y produisent des inflammations mortelles; qu'on a vu même des personnes, sans avoir été taillées, mourir pour leur avoir long-temps & inutilement fatigué la vessie avec les doigts. Une autre raison qu'il donne encore pour ne point persister dans ces recherches, c'est que quand la pierre est petite, pour l'ordinaire, l'urine l'entraîne avec elle par la plaie. Voilà déjà un aperçu de la taille en deux temps *(s)*.

La taille en deux temps.

(s) Albucasis & Cyprien ont eu la même idée que Celse. C'est peut-être d'après eux que Pierre *Franco*, célèbre lithotomiste du seizième siècle, dans son *Traité des hernies*, chap. XXXIII, & Covillard, habile Chirurgien de Montelimart, dans son Livre intitulé *Le Chirurgien Opérateur*, liv. II, §. 1, page 103, ont fait, dans certains cas, un précepte de cette pratique. Depuis ce temps elle étoit tombée dans l'oubli; on doit donc savoir gré à feu M. Houin,

La taille des femmes.

On faisoit la même opération aux femmes, mais avec des différences qu'il est à propos de détailler. On croyoit l'opération inutile lorsque la pierre étoit petite. On attendoit, comme il arrive souvent, qu'elle fût chassée par l'urine, ou qu'elle sortît d'elle-même par l'urètre, qu'on savoit être chez les femmes plus court & plus lâche que chez les hommes. Quand la pierre étoit arrêtée dans l'endroit le plus étroit de l'urètre, on la tiroit avec un crochet : l'opération n'étoit censée indispensable que quand la pierre étoit volumineuse. Les filles étoient sondées par l'anus avec les doigts, comme les hommes, & les femmes par le vagin. En conséquence, on faisoit aux filles l'incision sur la gauche au bas de la grande lèvre, & aux femmes entre le canal de l'urètre & le pubis; mais toujours de manière que l'incision fût oblique. Celse avertit qu'il n'y a point à s'effrayer quand l'hémorragie seroit un peu plus considérable chez les femmes que chez les hommes.

Pansement des taillés.

Lorsqu'on avoit tiré la pierre de la vessie, si le malade étoit vigoureux, si l'opération n'avoit point été laborieuse, on laissoit couler le sang pour prévenir l'inflammation. On faisoit même faire quelques pas au malade, afin que s'il étoit resté dans la vessie quelque caillot de sang, il pût en sortir. Si le sang, après avoir coulé quelque temps, ne s'arrêtoit pas de lui-même, on l'arrêtoit pour ne point laisser perdre au malade toutes ses forces; ce qu'on faisoit même aussitôt l'opération finie, lorsqu'il étoit foible. Car l'hémorragie passoit avec raison pour un accident des plus redoutables, quand elle ne cédoit point aux remèdes. Pour cet effet, on faisoit asseoir le malade dans un vase rempli de fort vinaigre, où l'on avoit dissout un peu de sel. Ce remède appaisoit ordinairement l'hémorragie, & resserrant la vessie tempéroit

---

Chirurgien de Dijon, qui a rappelé cette excellente pratique, de nous avoir désigné, à l'aide de l'observation, la plupart des cas où il est important de la suivre. *Voyez* une *Dissertation sur la Taille en deux temps*, lûe le 8 janvier 1762, insérée dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de Dijon, *pages 95 & suiv.*

l'inflammation. S'il ne réussissoit pas, on appliquoit des ventouses aux aines, aux cuisses & sur le pubis : ressource bien inutile & bien illusoire quand la première avoit échoué. CELSE.

Lorsque le sang avoit cessé de couler, ou qu'on l'avoit arrêté, on faisoit coucher le malade la tête basse & les reins un peu relevés; on appliquoit sur la plaie un linge en deux ou trois doubles, trempé dans du vinaigre. Deux heures après, on mettoit le malade dans un demi-bain d'eau chaude, depuis les genoux jusqu'au nombril. On lui couvroit le reste du corps, les mains & les pieds, afin qu'il s'affoiblît moins & qu'il pût rester plus long-temps au bain. Cette pratique excellente, qui paroît n'avoir jamais été pratiquée en France, est renouvelée depuis long-temps en Angleterre. On ne mettoit point si souvent & l'on ne retenoit pas si long-temps au bain un enfant qu'un adolescent, un malade foible que celui qui avoit de la vigueur. La durée & la fréquence du bain étoient relatives en général à l'inflammation de la plaie & à l'état de la fibre plus ou moins serrée. On ne retiroit du bain le malade que quand il se sentoit affoiblir : ensuite on le frottoit avec de l'huile. Le bandage étoit une espèce de caleçon de laine douce, trempée dans l'huile tiède : il enveloppoit le pubis, les hanches, les aines & la plaie, sur laquelle on laissoit le linge qui la couvroit. De temps à autre on imbiboit d'huile tiède ce caleçon, pour que le froid ne gagnât point la vessie, & pour procurer du relâchement à toutes ces parties. Quelques-uns appliquoient des cataplasmes chauds : mais Celse les condamne comme propres à surcharger la vessie, à irriter la plaie, & comme plus nuisibles par leur poids qu'utiles par leur chaleur.

Le lendemain, si la respiration étoit difficile, si l'urine ne couloit point, s'il y avoit aux environs de la plaie, un gonflement prématuré, on jugeoit qu'il étoit resté du sang caillé dans la vessie. Avec l'indicateur & le doigt du milieu, introduit dans le fondement, on tâchoit, en agitant un peu la vessie, de diviser le caillot, afin qu'il sortît ensuite par la plaie. Pour l'atténuer & le dissoudre, on faisoit encore

des injections avec du vinaigre, dans lequel on avoit fait diſſoudre du nitre. On employoit ces remèdes dès le premier jour, ſi l'on ſoupçonnoit quelque caillot, ſur-tout lorſque la foibleſſe du malade n'avoit pas permis qu'on le fît marcher.

On eſtimoit l'opération heureuſe, lorſque le malade repoſoit, que la reſpiration étoit égale, la langue humectée, la ſoif modique, le ventre mou, & qu'enfin la douleur & la fièvre étoient médiocres.

Après le cinquième & le ſeptième jour, terme ordinaire de l'inflammation, on ſupprimoit le bain. On ſe contentoit alors de faire reſter le malade ſur le dos, de fomenter la plaie avec de l'eau chaude, pour fondre & emporter les ſels âcres que l'urine pouvoit y dépoſer. On commençoit par les ſuppuratifs, on paſſoit de-là aux déterſifs, tel que le miel, qu'on adouciſſoit dans certains cas avec l'huile roſat. L'emplâtre *ennéapharmaque* étoit réputé le meilleur *(t)*, en ce qu'il entroit dans ſa compoſition le ſuif, le miel & la moëlle, ſur-tout celle de veau, à laquelle on prêtoit gratuitement la vertu ſpécifique de prévenir les fiſtules. Sur l'ulcère, on n'appliquoit de charpie que ce qu'il en falloit pour contenir les médicamens : & dès que l'ulcère étoit détergé, on ne ſe ſervoit plus que de charpie sèche pour cicatriſer.

C'eſt, ſelon Celſe, dans cet intervalle qu'il ſurvient des accidens multipliés, ſi la cure n'eſt pas heureuſe. On tiroit un pronoſtic fâcheux ſi le malade avoit des inſomnies, ſi la reſpiration étoit laborieuſe, la langue aride, la ſoif ardente; ſi le ventre étoit tendu, ſi la plaie reſtoit béante : ſi l'urine, en paſſant par la plaie, n'y excitoit pas de cuiſſon : s'il ſe détachoit de la plaie avant le troiſième jour quelques ſubſtances livides; ſi le malade ne répondoit rien ou ne répondoit que lentement aux queſtions qu'on lui faiſoit : ſi la douleur

---

(t) Cet emplâtre étoit compoſé de neuf drogues; ſavoir, la cire, le miel, le ſuif, la réſine, la myrrhe, le ſuc de roſes, la moëlle de cerf, de veau ou de bœuf, les matières excrétoires qui s'attachent à la laine des animaux, dans le pli des articles, & le beurre. Celſ. *lib. V, cap. XIX, ſ. 10.*

étoit vive, la fièvre violente & ſoutenue au-delà du cinquième jour : ſi le malade continuoit d'être dégoûté, s'il éprouvoit du ſoulagement à ſe coucher ſur le ventre. Des ſignes qu'on trouvoit encore plus effrayans, c'étoient le vomiſſement bilieux & les convulſions avant le neuvième jour. Lorſqu'on redoutoit l'inflammation, l'abſtinence, un uſage modéré d'alimens ſains & légers, les fomentations & les remèdes ci-devant preſcrits, étoient ce qu'on croyoit de mieux pour la prévenir ou la combattre.

Gangrène après l'opération de la taille.

Ce n'étoit là que des préſages de la gangrène; voici quels en étoient les ſignes. Il ſortoit par la plaie & par la verge, une ſanie putride, accompagnée d'une matière ſemblable à du ſang caillé, & de petites caroncules, en manière de petits flocons de laine : les lèvres de la plaie étoient sèches: on reſſentoit des douleurs aux aines : la fièvre étoit continue avec des redoublemens vers le ſoir : il y avoit des friſſons irréguliers. Alors on examinoit de quel côté ſe portoit la gangrène. Si c'étoit du côté de la verge, l'endroit étoit dur, rouge, douloureux au tact, & les teſticules étoient tuméfiés. Étoit-ce vers la veſſie? il y avoit douleur à l'anus, tuméfaction aux hanches, difficulté d'étendre les cuiſſes. Si la gangrène gagnoit des deux côtés, ces accidens étoient réunis, mais moins graves.

La maladie une fois connue, on commençoit à faire prendre au malade une poſition favorable. Elle conſiſtoit à tenir plus élevée la partie où tendoit le mal. Si c'étoit du côté de la verge, le malade devoit être couché ſur le dos : ſur le ventre, ſi c'étoit vers la veſſie, & ſur le côté ſain quand il occupoit l'un des deux côtés. On mettoit le malade au bain dans une décoction de marrube, de cyprès ou de myrthe. Avec la même liqueur on faiſoit des injections dans la veſſie. On appliquoit des cataplaſmes de farine de lentilles & d'écorce de grenade, ou de feuilles de ronces & d'olivier, cuites dans le vin. Si l'on employoit des remèdes en poudre, on les ſouffloit dans la veſſie avec un tuyau de roſeau à écrire.

Lorſque la gangrène commençoit à ſe borner, on détergeoit l'ulcère avec du vin miellé. On rejetoit tous les cérats comme trop relâchans & propres à augmenter le mal. On préféroit le plomb lavé dans le vin, dont on faiſoit des linimens, & qu'on appliquoit enſuite en forme d'emplâtre. Celſe prétend qu'on peut guérir avec ces remèdes; mais il avertit en même temps que, ſi la gangrène a gagné le corps de la veſſie, l'eſtomac ſe trouvant affecté par ſympathie, rejette les alimens ou les garde ſans les digérer; de ſorte que la nutrition ceſſant, l'ulcère ne peut ſe déterger ni s'incarner, d'où ſuit une mort inévitable.

Quoique dans cet état la maladie fût regardée comme incurable, les premiers jours on ne permettoit au malade que des alimens humectans. Lorſque l'ulcère étoit détergé, on faiſoit uſage d'alimens un peu plus forts, évitant toujours les légumes & les ſalines. La boiſſon étoit l'eau priſe modérément, par la raiſon qu'en buvant peu la plaie s'enflamme, l'inſomnie ſurvient, les forces diminuent, & qu'en buvant trop, la veſſie ſe remplit, ſe diſtend & s'irrite. Si le ventre devenoit pareſſeux, on donnoit des lavemens avec une décoction de fenu-grec ou de mauve. La même décoction mêlée avec de l'huile, étoit injectée par la plaie, lorſque l'urine en irritoit les bords ou en empêchoit la déterſion; car Celſe remarque que dans le commencement, l'urine s'écoule preſque toujours par la plaie : mais que dès qu'elle tend à ſe fermer, l'urine ſort en partie par l'urètre, en partie par la plaie, juſqu'à conſolidation, dont le terme étoit de trois mois, d'autres fois de ſix & quelquefois d'un an.

Lorſque les lèvres de la plaie s'agglutinoient avant que la veſſie fût tout-à-fait nette, & que la douleur & l'inflammation renaiſſoient, on décolloit les lèvres de la plaie avec la ſonde pour laiſſer un libre cours aux matières, auxquelles on attribuoit le retour des accidens. Lorſque la veſſie étoit bien nettoyée, que l'urine étoit depuis quelque temps dans ſon état naturel, on appliquoit les cicatriſans, & l'on tenoit les cuiſſes du malade étendues & bien rapprochées.

Si les accidens dont on a parlé faisoient craindre qu'il ne restât une fistule, pour la fermer plus facilement ou du moins la rétrécir le plus qu'il étoit possible, on introduisoit une canule de plomb dans l'anus, sans doute pour rapprocher la paroi antérieure du rectum de la fistule avec laquelle elle devoit contracter adhérence, pour servir d'obturateur; on étendoit les cuisses qu'on lioit ensemble jusqu'à ce qu'il se fût formé une cicatrice telle qu'on l'auroit pu obtenir de la suture.

Voilà la méthode de tailler qu'ont suivie les Anciens depuis & même avant Hippocrate, jusqu'au seizième siècle. Elle a été nommée, à cause du peu d'instrumens qu'elle exige, le *petit appareil.* Celse est le premier de ceux dont les écrits nous restent, qui l'ait décrite. Sa description est celle des Anciens qui offre le plus de détails; c'est dommage que le procédé opératoire soit un peu obscur. Heister trop attaché à ses opinions, quelles qu'elles fussent, pour n'être pas passionné dans la critique, avoit adopté cette méthode; il l'a préconisée dans ses *Instituts de Chirurgie* & dans une thèse particulière, insérée dans la Collection du célèbre M. de Haller. On ne sauroit disconvenir que cette méthode ne soit la mère de toutes les autres : mais il faut être enthousiaste ou de mauvaise foi, pour nier qu'elle n'ait des filles qui valent mieux qu'elle.

Cohérence des bords de l'orifice du vagin.

Celse, après avoir parlé de quelques maladies communes aux deux sexes, en expose une particulière aux femmes, c'est la cohérence des bords du vagin, au point d'empêcher l'approche de l'homme *(u)*. Hippocrate l'a décrite dans le premier Livre des maladies des femmes : mais il n'en donne pas le procédé curatif. Celse l'attribue à un vice de conformation naturelle, ou à une ulcération qui a permis aux parois de se coller. Il considère l'obturation causée par une membrane, comme un vice de naissance, & celle qui est formée par une substance charnue, comme la suite d'un ulcère. Si

(u) Lib. VII, cap. XXVIII.

c'étoit une membrane, on faisoit deux incisions en forme d'*X*, avec l'attention de ne point endommager le canal de l'urètre ; puis on détachoit la membrane de toute sa circonférence. Si c'étoit une substance charnue, après avoir fait une incision longitudinale, on la saisissoit avec des tenettes ou avec un crochet, & l'on emportoit les bords avec le scalpel. On introduisoit dans la plaie une longue tente de charpie trempée dans le vinaigre, par-dessus on appliquoit de la laine récente imbibée de la même liqueur, & le tout étoit maintenu par le bandage. On ne levoit l'appareil que le troisième jour. Quand l'ulcère commençoit à se cicatriser, on portoit dans le vagin une tente de plomb, enduite de quelque médicament convenable.

Manière de tirer l'enfant mort de la matrice.

Il s'agit maintenant d'exposer, avec Celse, comment on terminoit l'accouchement où l'enfant se présentoit mort *(x)*. Après avoir fait coucher la femme à la renverse en travers sur un lit, les cuisses relevées, on portoit dans la matrice le doigt indicateur graissé d'huile, & lorsque la matrice venoit à se contracter, on n'alloit pas plus avant, jusqu'à ce que l'intervalle d'une douleur permît d'y introduire successivement les autres doigts, & enfin toute la main. Il y avoit même des cas où l'on introduisoit les deux mains, ce qui ne se conçoit pas aisément. Celse observe très-bien qu'en portant la main dans la matrice, on reconnoît aussitôt si l'enfant présente la tête ou les pieds, ou s'il est en travers. Comme on savoit que dans cette dernière situation la main ou le pied n'étoient pas fort éloignés de l'orifice de la matrice, on cherchoit à retourner l'enfant de façon qu'il se présentât par la tête ou par les pieds. Ainsi l'on avoit déjà reconnu qu'après la tête, les pieds offroient la situation la plus naturelle & la plus avantageuse pour l'accouchement : c'est toujours un très-grand pas qu'avoit fait l'Art depuis Hippocrate.

Lorsque l'enfant présentoit un bras, on tâchoit de l'amener par la tête : si c'étoit un pied, on cherchoit l'autre. Dans ce

---

(x) Lib. VII, cap. XXIX.

dernier

dernier cas, on ne jugeoit pas l'accouchement difficile, même par le ſeul ſecours de la main. Quand on étoit parvenu à avoir la tête, on enfonçoit dans l'orbite, ou dans la bouche, ou dans l'oreille, quelquefois auſſi dans le front, un crochet bien liſſe dont le bec fût court. Celſe avertit que, ſi l'on tire pendant que l'orifice de la matrice ſe reſſerre, le crochet peut ſéparer du reſte du corps la partie qu'il embraſſe, tomber ſur l'orifice de la matrice, occaſionner des convulſions & mettre la vie de la mère dans le plus imminent danger. En conſéquence, il ordonne de tirer l'enfant peu-à-peu, en n'agiſſant que dans les momens de relâche, & ſans violence. Tandis que l'Opérateur tiroit l'inſtrument de la main droite, la gauche étoit employée à diriger le crochet & l'enfant. CELSE.

Si l'on ne pouvoit redreſſer l'enfant ſitué de travers, on lui enfonçoit un crochet ſous l'aiſſelle, & on le tiroit peu à peu. Comme alors la tête ſe portoit en arrière, on la ſéparoit du tronc pour extraire ces deux parties l'une après l'autre. On ſe ſervoit pour cela d'un crochet ſemblable au premier, ſinon que toute ſa courbure interne étoit tranchante. On tiroit d'abord la tête, parce qu'en commençant par le tronc, qui étoit la partie la plus volumineuſe, on croyoit ne pouvoir extraire la tête qu'avec un extrême danger. Cependant ſi l'on étoit réduit à finir par la tête, après avoir étendu ſur le ventre de la femme un linge plié en double, un homme vigoureux & intelligent, placé au côté gauche de la femme, appliquoit ſur ſon ventre les deux mains poſées l'une ſur l'autre, & pouſſoit ainſi vers l'orifice de la matrice, la tête que le Chirurgien tiroit avec le crochet en la manière preſcrite. Quoique ce procédé fût très-contraire à la Nature, on ne ſauroit diſconvenir qu'en général le manuel des accouchemens laborieux, tel que le décrit Celſe, ne ſoit plus rationnel & plus méthodique que celui d'Hippocrate, malgré la rareté des cas où les hommes étoient employés à cette importante fonction de la maternité.

Revenons aux maladies communes aux deux ſexes. Quand

Maladies de l'anus.

Les *Rhagades.*

la peau se fendoit en plusieurs endroits autour de l'anus *(y)*, les Romains d'après les Grecs appeloient ces crevasses, *rhagades*. Si elles étoient récentes, on faisoit prendre du repos au malade, & l'on exposoit la partie à la vapeur de l'eau chaude. On faisoit encore cuire deux œufs de pigeon dont on ôtoit la coquille, & tandis qu'on laissoit l'un dans l'eau chaude, on tenoit l'autre tout chaud sur les crevasses, de manière qu'on pût se servir quelque temps de ces deux œufs l'un après l'autre. Ensuite on faisoit sur ces crevasses un liniment avec l'emplâtre *tetrapharmaque (z)* ou *rhypode*, dissout dans l'huile rosat, ou quelque médicament semblable.

Si les *rhagades* étoient tout-à-fait extérieures & n'intéressoient que la peau, on appliquoit dessus de la charpie trempée dans le même liniment; lorsqu'elles ne cédoient point à ces remèdes, on avoit recours à l'opération. S'il y avoit des *rhagades* qui par vétusté fussent devenues dures & calleuses *(a)*, on entretenoit la liberté du ventre & l'on y appliquoit une éponge imbibée d'eau chaude, pour les ramollir & les faire sortir au dehors; ensuite on les coupoit & l'on renouveloit les ulcères : puis, après avoir couvert la plaie de charpie & d'un linge enduit de miel, on remplissoit de laine l'intervalle des fesses, & le tout étoit maintenu par le bandage. S'il survenoit une inflammation qui se terminât par suppuration, on donnoit issue au pus aussitôt qu'il étoit formé, pour l'empêcher de gagner l'anus. On se gardoit bien cependant d'ouvrir l'abcès avant sa maturité, dans la crainte d'augmenter l'inflammation & de produire une suppuration plus abondante.

Abcès à la marge de l'anus.

Le condylome.

Le condylome est un tubercule de l'anus qui vient à la suite de l'inflammation, selon Celse *(b)*. Le traitement étoit à peu-près le même que celui des rhagades. Quand le

(y) Cels. *lib. VI, cap. XVIII.*

(z) Cet emplâtre étoit composé de parties égales de cire, de poix, de résine, de suif de taureau ou de veau. Il étoit considéré comme un excellent suppuratif. Cels. *lib. V, cap. XIX, §. 9.*

(a) Idem, *lib. VII, cap. XXX.*

(b) Idem, *lib. VI, cap. XVIII, §. .*

condylome étoit ancien, fort dur, & qu'il ne cédoit point aux remèdes ordinaires, on le consumoit avec un caustique composé de deux parties de verdet, de quatre de myrrhe, de huit de gomme, de douze d'encens; & d'antimoine, d'opium, de suc d'acacia, de chacun seize parties. Quelques-uns se servoient de cette composition pour renouveler les ulcères dont on vient de parler. Si ce caustique ne détruisoit pas le condylome, on en employoit de plus actifs. Quelquefois aussi, lorsqu'il étoit devenu dur, après avoir commencé par lâcher le ventre *(c)*, on saisissoit avec des pinces la tumeur, qu'on coupoit à sa base. S'il se formoit quelque excroissance, on la consumoit avec l'écaille d'airain. CELSE.

Celse décrit une troisième maladie de l'anus, dans laquelle il dit que *les embouchures des veines se tuméfient en manière de petite tête & rendent du sang (d)*. Ce sont les *hémorroïdes*. Il assimile cette évacuation à celle qui se fait chez les femmes, *par les veines situées à l'orifice de la matrice.* Il observe judicieusement qu'il y a du danger à arrêter le flux hémorroïdal aux personnes qui n'en sont point affoiblies, & que c'est pour eux une évacuation salutaire, non une maladie. Il ajoute, à l'appui de cette assertion, qu'on a vu des personnes auxquelles on avoit fait disparoître ces tumeurs, lors même qu'elles ne fluoient pas, tomber dans les maladies les plus graves, par le reflux de l'humeur qui se jetoit ou sur la poitrine, ou sur les viscères du bas-ventre. Les hémorroïdes.

Quand les hémorroïdes étoient censées nuisibles, on exposoit la partie malade à la vapeur de plantes astringentes; ensuite on appliquoit un cataplasme d'écorce de grenade, pilée avec les feuilles sèches de roses ou quelqu'autre topique semblable. Lorsque ces tumeurs s'enflammoient, ce qui arrive quelquefois, sur-tout par le séjour de certaines matières retenues dans les intestins, on faisoit un bain local avec l'eau tiède, on se servoit d'œufs durcis comme pour les *rhagades*, & l'on appliquoit une espèce de cataplasme composé de

(c) Cels. *lib. VII, cap. XXXI, §. 2.* | (d) Idem, *lib. VI, cap. XVIII, §. 9.*

jaune d'œuf & de feuilles de roſes hâchées & bouillies dans le vin de raiſins ſecs. Si les hémorroïdes étoient internes, on y portoit ce liniment avec le doigt; quand ces remèdes ne réuſſiſſoient pas, on en venoit aux cauſtiques.

Sur les hémorroïdes anciennes, on appliquoit, ſelon la pratique du Médecin Denis, ou plutôt, ſelon celle d'Hippocrate *(e)*, la poudre de ſandaraque, & enſuite un mélange d'écaille d'airain & d'orpiment, de chacun cinq parties, & de chaux vive huit parties. Le lendemain on piquoit les tumeurs hémorroïdales avec une aiguille, apparemment afin de s'aſſurer ſi elles étoient tout-à-fait mortifiées. Toutes les fois qu'on avoit arrêté le flux hémorroïdal, pour écarter le danger qu'il y avoit à courir, on atténuoit les humeurs par beaucoup d'exercice; de temps à autre on tiroit du ſang au bras, ainſi qu'il ſe pratiquoit chez les femmes dans les ſuppreſſions de règles.

On ſe déterminoit à extirper les hémorroïdes, quand le ſang qui s'en écouloit étoit mêlé de ſanie *(f)*. On commençoit par un lavement irritant, pour faire ſaillir davantage les tumeurs hémorroïdales. Si elles étoient petites & minces, on en faiſoit la ligature avec un fil de lin, un peu au-deſſous de leur baſe, puis on les recouvroit d'une éponge imbibée d'eau chaude, juſqu'à ce qu'elles devinſſent livides. Enſuite on les ulcéroit au-deſſus de la ligature avec l'ongle ou avec le ſcalpel. Celſe avertit que, ſi l'on n'a point cette attention, il ſurvient des douleurs très-vives, & ſouvent même une difficulté d'uriner. Lorſque la tumeur étoit plus conſidérable & la baſe plus large, après l'avoir ſaiſie avec un ou deux petits crochets, on la coupoit un peu au-deſſus de la baſe, pour laiſſer peu de la tumeur & ne rien emporter de l'anus. A cet effet, il falloit tirer modérément les crochets. On perçoit avec une aiguille enfilée d'un fil double la tumeur au-deſſous de l'inciſion, pour en faire la ligature en ſens contraire, comme dans le *ſtaphylome.* S'il y avoit deux ou

---

(e) *De Hemorroïdib.*

(f) Celſ. *lib. VII, cap. XXXI. §. 3.*

trois tumeurs, on commençoit par la plus enfoncée. S'il y en avoit davantage, on ne les emportoit pas toutes à la fois, afin que l'anus ne se trouvât point environné de tant de cicatrices foibles & récentes. S'il couloit du sang, on l'étanchoit avec une éponge, & l'on appliquoit ensuite de la charpie. On faisoit aux aines, aux cuisses & aux environs de la partie ulcérée, un liniment avec le cérat. On remplissoit l'intervalle des fesses avec un cataplasme de farine d'orge chaud, & le tout étoit maintenu par le bandage. Le lendemain le malade prenoit un bain d'eau tiède, & l'on réitéroit le même cataplasme. Le liniment étoit aussi répété deux fois le jour. Au bout de cinq à six jours, on relevoit l'appareil, & si ces tumeurs ne tomboient point en même temps, on les détachoit avec le doigt.

CELSE.

Procédés chirurgicaux d'Hippocrate dans la cure des hémorroïdes.

Avant que de passer à un autre sujet, nous croyons devoir rapporter ici quelques procédés ingénieux d'Hippocrate dans la cure de cette maladie. Il falloit être muni de sept à huit fers un peu épais *(g)*, de la longueur d'une palme, dont l'extrémité fût recourbée, & de la largeur d'une obole. Après avoir purgé le malade la veille de l'opération, on le faisoit coucher à la renverse, un coussin sous les lombes, & l'on faisoit sortir avec les doigts les hémorroïdes le plus qu'on pouvoit. Alors on approchoit à un certain degré & successivement les fers ardens dont on a parlé, au point de dessécher toutes les tumeurs sans que l'action du feu irritât la partie & produisît une sensation désagréable au malade. Par l'action du feu, modifiée de cette manière, on n'obtenoit pas seulement le desséchement des tumeurs; mais on atténuoit encore les humeurs qui croupissoient dans la partie, en la fortifiant.

Pendant l'opération, on tenoit les mains & la tête du malade pour empêcher ses mouvemens. On le faisoit crier pour faire saillir en même temps le fondement & les hémorroïdes. Les cinq à six premiers jours, Hippocrate

---

(g) Hippocrat. *de Hemorroïdib.*

appliquoit ſur ces tubercules ainſi deſſéchés, un cataplaſme de lentilles & d'orobe cuits dans l'eau. Le ſeptième jour, il étendoit de l'éponge douce, coupée par petits morceaux, ſur le mal & aux environs, par-deſſus un linge fin, bien liſſe, enduit de miel, & à l'aide du doigt indicateur de la main gauche, il faiſoit entrer le plus qu'il pouvoit dans l'anus l'éponge avec le linge. Pour aſſujettir le fondement, il rempliſſoit la cavité avec de la laine, & maintenoit le tout par un bandage l'eſpace de vingt jours. On ne donnoit au malade que des nourritures légères deux fois le jour, & de l'eau pour toute boiſſon. Si le malade avoit le ventre pareſſeux, on lui donnoit un lavement d'eau chaude tous les trois jours. Ce moyen curatif, au moins quant à l'uſage du feu, eſt très-convenable dans les hémorroïdes indolentes ou peu enflammées. Nous le croyons tellement applicable à pluſieurs autres maladies chirurgicales, que nous doutons que dans bien des cas il puiſſe être ſuppléé par aucun autre remède. Pour ce qui eſt des hémorroïdes plus profondes, Hippocrate, après s'être bien aſſuré de leur ſiége, introduiſoit dans l'anus ſur la tumeur, un petit roſeau, à travers lequel il paſſoit un fer chaud qu'il retiroit ſouvent, afin que le rectum pût en ſoutenir la chaleur ſans être affecté.

Chute de la matrice & du fondement.

Dans la chute de la matrice & du fondement, Celſe examinoit d'abord ſi la partie déplacée étoit sèche ou humide *(h)*. Dans le premier cas, on faiſoit baigner la partie malade dans l'eau ſimple ou marinée, ou dans une décoction de verveine ou de grenade : dans le ſecond, on lavoit la partie avec du vin auſtère, & l'on appliquoit deſſus de la lie de vin brûlée. Après l'un ou l'autre de ces remèdes, on réduiſoit la partie ; on appliquoit du plantin pilé ou des feuilles de ſauge dans du vinaigre : on recouvroit le tout de linge ou de laine, qui étoient contenus par le bandage, obſervant de faire tenir les jambes croiſées l'une ſur l'autre.

(h) Celſ. *lib. VI*, *cap. XVIII*, §. *10*.

Ainsi l'on voit que l'Art avoit déjà fait des progrès sur ce point depuis Hippocrate. CELSE.

Il survient encore à l'anus & à la matrice, selon la remarque de Celse, un ulcère semblable à un champignon. En hiver, on faisoit des fomentations avec l'eau tiède, & en été, avec l'eau froide. On saupoudroit ensuite la fongosité d'écaille de cuivre, de suie & de chaux mêlés ensemble. Si ce caustique ou d'autres plus forts ne consumoient point la tumeur, on se servoit du cautère actuel.

Ulcères fongueux de la matrice & du fondement.

Celse passe ensuite aux varices des cuisses & des jambes, dont la curation est à peu-près la même que dans les autres parties du corps *(i)*. Il pose cet axiome : que, *toute veine nuisible se consume par le cautère actuel, ou se retranche par le moyen du scalpel.* Si la varice étoit droite, oblique, mais simple & médiocre, on préféroit le cautère actuel; & l'instrument tranchant, lorsqu'elle étoit courbe & formant divers circuits qui s'entrelassoient. Si l'on se proposoit de cautériser, on commençoit d'abord à les découvrir par une incision à la peau; puis on passoit légèrement dessus un fer rouge, grêle & obtus : & pour ne point brûler les bords de l'incision, on les tenoit écartés avec de petits crochets. On cautérisoit ainsi chaque varice par intervalles de quatre travers de doigt.

Varices des jambes.

Pour couper les varices, on incisoit aussi la peau & l'on écartoit les lèvres de l'incision; puis on dégageoit avec le scalpel la varice des parties ambiantes, avec l'attention de ne point la piquer. On passoit dessous, aux mêmes distances que pour l'ustion, un crochet mousse, qu'on soulevoit chaque fois qu'on vouloit reconnoître la direction du vaisseau variqueux. On faisoit la même opération à chacune des varices, & après avoir rapproché les lèvres de la plaie, on appliquoit par-dessus un emplâtre glutinatif.

Par les détails que Celse nous a laissés sur cette maladie, il paroît qu'elle étoit beaucoup plus commune à Rome que chez nous. Pline nous apprend que Marius, qui avoit été

(i) Celf. *lib. VII, cap. XXXI,*

ſept fois Conſul, ſouffrit ſans s'aſſeoir qu'on lui coupât des varices aux jambes *(k)*, ce qu'il regarde comme un acte d'héroïſme : mais Plutarque rapporte que ce grand homme, après avoir enduré avec fermeté l'opération à une jambe, ne voulut pas qu'on entreprît l'autre *(l)*, diſant que le remède étoit plus inſupportable que le mal même.

Ulcères des doigts.

Pour guérir les vieux ulcères des doigts, on ſe ſervoit de ſuc de lycium ou de lie d'huile cuite, mêlée avec du vin. Dans les ulcères des doigts, appelés par les Grecs *pterygion*, Celſe remarque que ſouvent il s'élève autour de l'ongle une excroiſſance charnue, qui cauſe beaucoup de douleur. Pour cet effet, on faiſoit fondre de l'alun rond de Melos dans l'eau juſqu'à ce qu'il acquît la conſiſtance de miel : on y ajoutoit autant de miel que d'alun, & l'on agitoit le tout avec une ſpatule, juſqu'à ce que le mélange fût de couleur de ſafran. On en frottoit le *pterygion.*

Pterygion, vulgairement *tourniole.*

Si ce remède ne rongeoit pas l'excroiſſance, on la coupoit. On tenoit enſuite le doigt dans une décoction de verveine, puis on y appliquoit quelque remède rongeant. Le troiſième jour on développoit le doigt; on emportoit tout ce qui étoit deſſéché, & l'on réitéroit le même panſement. Si le mal réſiſtoit à ces remèdes, on appliquoit le feu avec de petits fers.

Courbure des doigts.

Lorſqu'aux ulcères des doigts il s'étoit formé des cicatrices qui les tenoient courbés, on eſſayoit d'abord des cataplaſmes émolliens. S'ils étoient ſans effet, ce qui eſt ordinaire quand la cicatrice eſt ancienne, on examinoit ſi le mal venoit des tendons ou de la peau ſeulement : dans le premier cas, on tenoit le mal pour incurable; mais ſi la peau ſeule faiſoit l'obſtacle, on emportoit toute la cicatrice & l'on en formoit une nouvelle en tenant le doigt redreſſé.

Cohérence des doigts.

Quand les doigts tenoient enſemble par un vice de naiſſance ou par une ulcération qui leur étoit commune, on les ſéparoit avec le ſcalpel, après quoi on les enveloppoit

(k) Hiſt. Nat. lib. XI, cap. XLV. | *(l) In vitâ Marii.*

ſéparément

séparément avec un emplâtre dessicatif, jusqu'à la parfaite consolidation.

CELSE.

Maladies des os.

Celse rapporte toutes les affections contre nature dont les os sont susceptibles, à la carie, à la fissure, à la fracture, à la perforation, à la contusion & à la luxation *(m)*. Il dit que dès qu'un os est vicié, il devient d'abord spongieux par le croupissement des sucs, puis noir & carié, suite ordinaire des ulcères ou des fistules rébelles, invétérées, ou des ulcères gangreneux. La première indication qu'on croyoit devoir remplir, étoit de découvrir l'os en emportant l'ulcère. Si la carie s'étendoit au-delà de l'ulcération, on incisoit les chairs jusqu'à ce qu'on fût parvenu à la partie saine de l'os. Ensuite on appliquoit le cautère actuel une ou deux fois sur l'endroit qui paroissoit gras & spongieux, ou bien on le ruginoit jusqu'à ce qu'il en sortît un peu de sang, ce qui étoit un signe qu'on étoit arrivé à la partie saine; car on le jugeoit nécessairement vicié quand il étoit aride & sec. Si c'étoit un cartilage qui fût affecté, on suivoit le même procédé; puis on saupoudroit de nitre bien broyé l'os ou le cartilage ainsi ratissé. La carie superficielle étoit traitée de la même manière. Lorsqu'elle étoit profonde, on tenoit un peu plus long-temps le cautère actuel sur l'os, ou on le ratissoit davantage & hardiment, afin d'avoir plutôt fini : on ne s'arrêtoit que lorsqu'on trouvoit l'os blanc & solide; ce qui montroit manifestement que l'on étoit arrivé au terme de la carie. Car quoique Celse ait dit plus haut qu'il s'échappoit un peu de sang de la partie saine de l'os, il remarque que ce signe est douteux si la noirceur & la carie s'étendent profondément; mais que l'existence & la profondeur de la carie sont démontrées par la facilité qu'on éprouve à faire entrer un stylet plus ou moins avant dans sa substance. Il ajoute qu'on peut en juger encore par la douleur ou par la fièvre, en ce que ces accidens sont en raison de l'étendue de la carie. Un moyen plus sûr encore

De la carie en général.

(m) Celse, *lib. VIII, cap. II.*

que les précédens pour connoître la profondeur de la carie, est, selon Celse, la tarière, parce que la sciure cesse d'être noire dès qu'on atteint la partie saine de l'os. Lorsque la carie étoit profonde, on multiplioit les trous de la tarière, qu'on portoit toujours jusqu'au fond de la carie. On introduisoit ensuite dans ces différentes ouvertures, des cautères actuels, jusqu'à ce que l'os fût totalement desséché; par ce moyen la partie viciée se séparoit de celle qui étoit saine, & la cavité se remplissoit de nouvelle substance.

Si la noirceur ou la carie existoit dans toute l'épaisseur de l'os, on emportoit toute la partie viciée. Si la partie subjacente étoit saine, on n'enlevoit que ce qui étoit corrompu. Il en étoit de même des os du crâne, du sternum ou des côtes; avec cette différence qu'alors ce n'étoit plus par le cautère actuel, mais par l'excision qu'on traitoit la carie. Après avoir mis l'os à découvert, on n'attendoit plus trois jours pour l'emporter, comme l'on avoit fait précédemment; on trouvoit plus d'avantage à le faire sur le champ, & avant que l'inflammation fût arrivée. On jugeoit la carie du sternum la plus dangereuse de toutes, & il étoit rare, par le procédé curatif qu'on suivoit, d'en obtenir la guérison parfaite.

On emportoit la carie de deux manières. Si elle avoit peu d'étendue *(n)*, c'étoit avec le trépan à couronne *(modiolus)*: si elle en avoit beaucoup, c'étoit avec la tarière *(terebra)*. Le trépan à couronne étoit un instrument de fer concave, rond, dentelé à sa partie inférieure comme une scie *(o)*. Dans la partie moyenne de sa couronne, étoit une pointe ou une espèce de clou. On avoit deux sortes de tarières: l'une ressembloit à celle des charpentiers, l'autre avoit une mèche plus longue, commençant par une pointe tranchante

---

(n) Cels. *lib. VIII, cap. III.*

(o) On peut voir la figure de cet instrument & des différens trépans de Celse, dans le Commentaire de *P. Paaw* sur les quatre premiers chapitres du huitième Livre de Celse, *pages 83 & 92, in-4.° Lugduni, Batavor.* 1616.

qui s'élargissoit tout-à-coup, puis se rétrécissoit insensiblement jusqu'en haut. CELSE.

Si la partie viciée de l'os n'avoit pas plus d'étendue que n'en pouvoit couvrir la couronne du trépan, on se servoit de cet instrument. Si l'os étoit corrodé, on enfonçoit dans le trou de l'os la pointe qui excédoit la couronne. S'il n'y avoit que de la *noirceur*, on faisoit à l'os avec un ciseau un petit trou pour recevoir la pointe du trépan, afin qu'il ne pût varier en tournant. Le trépan ainsi placé, on le faisoit tourner par son manche comme une tarière. Celse observe qu'il est une manière d'appuyer pour percer l'os & faire tourner en même temps le trépan : en appuyant trop, on ne peut faire tourner le trépan; en appuyant trop peu, il ne fait point de progrès dans l'os. De temps à autre on versoit de l'huile rosat ou du lait pour lubréfier l'instrument; mais en petite quantité, de crainte d'en émousser les dents. Dès que la route de la couronne du trépan étoit suffisamment frayée, on ôtoit la pointe pour faire tourner la couronne seule, & l'on cessoit de percer dès que la couleur de la sciure indiquoit qu'on en étoit à la partie saine.

Si la carie avoit trop d'étendue pour pouvoir être couverte par une couronne de trépan, on avoit recours à la tarière, avec laquelle on faisoit d'abord un trou dans le point de séparation de la partie viciée d'avec la partie saine. On faisoit un second trou à peu de distance du premier, puis un troisième, jusqu'à ce qu'enfin la portion à retrancher fût environnée de trous. La couleur de la sciure déterminoit la profondeur des trous. Ensuite avec un ciseau bien tranchant, sur lequel on frappoit avec un maillet, on coupoit l'intervalle qui se trouvoit entre deux trous. Par ce moyen on faisoit une ouverture circulaire semblable à celle du trépan, sinon qu'elle étoit plus grande. Qu'on se fût servi du trépan ou de la tarière, on emportoit par écailles, avec le même ciseau porté à plat, ce qu'il y avoit de vicié, jusqu'à ce qu'en tous sens on fût parvenu au vif.

Celse prétend qu'il est rare que la noirceur occupe toute Carie du crâne.

l'épaiſſeur de l'os, & la carie, toute ſon étendue, ſur-tout dans les os du crâne. C'eſt encore par le ſtylet qu'on en reconnoiſſoit la profondeur. Soit que la noirceur découverte par la tarière, ou que la carie reconnue par la ſonde pénétrât toute la ſubſtance de l'os, comme une corruption ſi profonde étoit auſſi ſuppoſée plus étendue, le trépan paroiſſant inſuffiſant, on ſe ſervoit de la tarière; & pour qu'elle n'échauffât point l'os en perçant, on la trempoit de temps à autre dans l'eau froide. On redoubloit d'attention lorſqu'on étoit arrivé à la moitié de l'épaiſſeur de l'os *qui n'avoit qu'une table*, ou qu'on avoit percé la première de celui qui en avoit deux; ce qu'on apprécioit dans le premier cas par la profondeur du trou, & dans le ſecond par le ſang qui en ſortoit. Alors on tournoit plus lentement la tarière, en appuyant plus légèrement de la main gauche. On retiroit plus ſouvent l'inſtrument pour examiner ſi l'on avançoit beaucoup ou ſi l'on avoit fini, & pour ne point s'expoſer à bleſſer la dure-mère, accident ſuivi d'inflammations qu'on croyoit mortelles.

Toutes les ouvertures faites, on emportoit, comme il a été dit, les interſtices avec la plus grande circonſpection, pour ne point léſer la dure-mère, juſqu'à ce qu'on eût fait une ouverture ſuffiſante pour donner paſſage au *gardien des meninges*, que les Grecs nommoient *meningophilax*. Cet inſtrument étoit une lame de cuivre, ferme un peu recourbée, liſſe & polie par ſa partie convexe. C'eſt ce côté poli qui faiſoit face à la dure-mère. Le meningophilax bornant le ciſeau, l'Opérateur pouvoit frapper plus hardiment avec le maillet. Lorſque l'os étoit coupé de tous côtés, on l'enlevoit avec cette même lame, ſans courir aucun riſque d'endommager la membrane : enſuite on ratiſſoit les bords de l'ouverture pour ne laiſſer aucune aſpérité, & enlever la poudre & la ſciure qui pouvoient être reſtées ſur la dure-mère.

Lorſqu'on n'avoit enlevé que la première table, on ne ruginoit pas ſeulement les bords, mais la ſurface même de

CELSE.

l'os de la ſeconde, pour éviter que les aſpérités ne retardaſſent la guériſon, en occaſionnant de nouvelles douleurs, lorſque les chairs viendroient à croître.

Si l'on avoit laiſſé quelque portion de la ſeconde table, on appliquoit deſſus des médicamens qui ne devoient point être gras, comme ceux qu'on a indiqués pour les plaies récentes, & par-deſſus, de la laine nouvelle trempée dans l'huile & le vinaigre. Quand à la ſuite d'un coup, il n'y avoit que contuſion à l'os, ſans fracture ni fiſſure, on ſe contentoit de ruginer l'endroit offenſé.

Plaies de la tête.

Le commencement du chapitre quatrième du huitième Livre de Celſe, n'eſt qu'un ſommaire de ce qu'Hippocrate a dit des ſignes des plaies de la tête. Il n'oublie pas l'aveu qu'a fait de ſon erreur cet homme immortel, dans un cas où, infidèlement guidé par la ſonde, il n'avoit pas reconnu une fracture qui ſe rencontroit ſur une ſuture. « Ces aveux, dit-il, caractériſent les grands hommes qui ſentent la ſupériorité de leurs talens. Les eſprits ſuperficiels ſont trop pauvres pour avoir quelque choſe à perdre; mais il eſt d'un génie vaſte, qui eſt toujours aſſez riche après ſes pertes, d'avouer ſimplement ſa faute, ſur-tout dans une choſe qui a pour but l'utilité publique, afin que ſes ſucceſſeurs ne tombent plus dans la même erreur. C'eſt ce qui nous a engagé, pour l'honneur de ce grand Médecin, à rappeler cette anecdote. » D'où il conclut que dans ces cas où il eſt ſi facile de ſe tromper, le plus ſûr eſt de découvrir l'os.

Fracture du crâne.

Celſe eſt le premier qui ait parlé des épanchemens ſous le crâne, ſans léſion apparente de l'os. Quand la plaie faite aux tégumens ne laiſſoit pas une ouverture ſuffiſante pour l'application du trépan, on la dilatoit par une inciſion cruciale, aſſez étendue pour bien découvrir le mal. Avant de lever les angles de la plaie, on avoit la précaution de bien détacher le péricrâne, dont on croyoit la dilacération capable de produire l'inflammation & une fièvre violente. Si la dilatation avoit occaſionné une hémorragie, on l'arrêtoit avec une éponge trempée dans le vinaigre ou avec la charpie

sèche, & l'on tenoit la tête du malade plus élevée. Si cet accident se faisoit redouter, c'étoit tout au plus dans l'incision des tempes, & encore ne passoit-il pas pour dangereux.

Dans toutes les fractures ou fissures du crâne, Celse prétend que les Anciens ne différoient point à emporter l'os, en tout ou en partie. De son temps on avoit reconnu l'abus de cette précipitation. On appliquoit donc sur l'os, dans les premiers momens, quelqu'emplâtre malaxé dans le vinaigre, & par-dessus une compresse un peu plus grande que la plaie, imbue du même médicament. Tous les jours on levoit l'appareil, & l'on continuoit ainsi pendant cinq jours : le sixième, on fomentoit la partie avec une éponge trempée dans l'eau tiède. Alors si l'on apercevoit quelques grains charnus, si la fièvre étoit diminuée ou tout-à-fait éteinte, si l'appétit revenoit, si le malade prenoit du sommeil, on continuoit le même traitement. Quelques jours après, pour faciliter la régénération des chairs, on rendoit l'emplâtre plus émollient, en y ajoutant du cérat fait avec l'huile rosat, qui est naturellement astringente. Par ce moyen, la fente se remplissoit d'un calus qui est, à proprement parler, la cicatrice de l'os; car Celse remarque que c'est la manière dont se réunissent les os séparés par une grande ouverture, & que le calus est pour le cerveau un gardien beaucoup plus sûr que la chair qui renaît après l'excision de l'os.

Mais si l'ulcère étoit sordide & ne se remplissoit point, s'il se formoit des tumeurs glanduleuses au col, enfin si la douleur & le dégoût augmentoient, on en venoit à l'opération avec le ciseau.

Dans les coups à la tête, on craignoit deux choses : la fissure & l'enfoncement. La fissure, parce que les bords peuvent être étroitement serrés, soit parce que l'un s'élève au-dessus de l'autre, soit parce qu'ils sont fortement rapprochés; de manière que les sucs qui suintent des vaisseaux divisés, tombent sur la membrane & y produisent, par leur séjour, des inflammations dangereuses : & l'enfoncement, parce qu'il en résulte la compression des membranes du cerveau, &

quelquefois l'irritation même, par les esquilles de la pièce fracturée. Dans les deux cas, on emportoit de la substance de l'os le moins qu'il étoit possible. Ainsi dans la fissure, on enlevoit, avec le ciseau porté à plat, la portion qui excédoit la surface du crâne. Si après cela la fracture restoit entr'ouverte, on croyoit avoir assez fait : mais si les bords étoient encore serrés, on faisoit avec la tarière une ouverture à un travers de doigt de la fissure, puis avec un ciseau, on pratiquoit deux sections qui formoient un triangle, dont la pointe partoit du trou & la base étoit à la fente. Si la fissure étoit plus longue, on faisoit de l'autre côté la même excision triangulaire; par ce moyen, on enlevoit les esquilles qui pouvoient agacer la dure-mère, & l'on donnoit issue aux corps étrangers qui nuisoient en-dedans.

Quand l'os fracturé étoit enfoncé, on ne l'emportoit pas en totalité : mais soit qu'il fût entièrement rompu & séparé de l'os voisin, soit qu'il restât encore attaché par quelques points de sa circonférence, on le séparoit de l'os sain avec le ciseau; puis près de cette section, on perçoit deux trous, si elle étoit courte, & trois si elle étoit longue. On emportoit la portion osseuse qui se trouvoit entre ces trous, & de-là, on dirigeoit de chaque côté le ciseau, de manière qu'il en résultât une ouverture en forme de croissant adossé à la fracture, & dont les angles tendissent vers l'os sain. Ensuite, si quelque portion de l'os étoit ébranlée au point de pouvoir être séparée, on la saisissoit avec des pinces destinées à cet usage, particulièrement si la membrane en étoit lésée. Si l'on ne pouvoit séparer aisément cette portion osseuse, on passoit dessous le *meningophilax*, à l'appui duquel on coupoit tout ce qui pouvoit piquer ou agacer la dure-mère, & l'on relevoit en même temps l'os enfoncé. Il est sans doute de la bonne Chirurgie de viser à la conservation des parties : mais les avantages qu'on pouvoit retirer de cette pratique, compensoient-ils les dangers auxquels on exposoit les malades?

Après cette opération, on arrosoit la dure-mère de fort

vinaigre, tant pour arrêter le ſang qui pouvoit s'en écouler que pour diſſoudre celui qui ſe ſeroit trouvé caillé. On appliquoit l'emplâtre céphalique, ramolli avec le vinaigre ou du cérat roſat; on panſoit la plaie une fois le jour en hiver & deux fois en été, & l'on avoit ſoin d'entretenir la chaleur dans la chambre du malade. Lorſque l'inflammation faiſoit gonfler la membrane au-deſſus du niveau de l'ouverture faite à l'os, pour l'affaiſſer & la reſſerrer, on y appliquoit la lentille bien broyée, ou les feuilles de vigne pilées & malaxées avec du beurre frais ou de la graiſſe d'oie nouvelle; puis on enduiſoit le pédicule de la tumeur avec du cérat fait d'huile d'iris. Si la dure-mère paroiſſoit en mauvais état, on appliquoit parties égales de l'emplâtre & de miel; & pour contenir la tumeur, on mettoit une ou deux compreſſes & par-deſſus, un emplâtre. Quand la membrane commençoit à ſe déterger, on mêloit l'emplâtre avec le cérat, en telle proportion que ce médicament fût propre à la régénération des chairs.

Rupture du cartilage de l'oreille.

Il n'y a point de maladies où Celſe ait plus copié Hippocrate que dans les fractures & les luxations. Nous ne remarquerons donc que ce qu'il a dit d'original. Il obſerve que le cartilage de l'oreille ou du nez, une fois rompu, ne s'agglutine point *(p)*; mais qu'il croît des chairs par le moyen deſquelles ils ſe réuniſſent. C'eſt pour cette raiſon que, ſi la peau étoit diviſée en même temps, on faiſoit une ſuture à la peau. S'il s'étoit établi une ſuppuration, on faiſoit au revers de la plaie une inciſion à la peau, & l'on emportoit une portion du cartilage en forme de croiſſant, pour ne point être expoſé ſans doute à comprendre le cartilage dans la ſuture; puis on appliquoit ſur la plaie, des topiques légèrement aſtringens, tel que le *lycium* délayé dans l'eau. Quand la ſuppuration commençoit à s'établir, on ſe ſervoit de quelqu'emplâtre qui ne contînt rien de gras; on rempliſſoit de laine le vide exiſtant entre l'oreille

(p) Celſe, *lib. VIII, cap. VI.*

& la tête, & l'on assujettissoit le tout par un bandage contentif. CELSE.

Une règle générale dans toutes les espèces de fractures, c'étoit de retrancher toute nourriture au malade les trois premiers jours; le quatrième on lui permettoit des alimens liquides. Après l'inflammation, on lui en donnoit de solides plus propres à réparer les forces (q).

Fracture des côtes.

Quand à la suite d'une fracture d'une ou de plusieurs côtes, il s'étoit formé un abcès, si la tumeur ne se manifestoit pas à l'extérieur, on appliquoit sur le lieu de la fracture, de la terre cimolée délayée dans l'eau; & lorsqu'on levoit cette terre, si l'on remarquoit de l'humidité en quelqu'endroit, c'est-là qu'on perçoit avec un fer chaud, pour évacuer la matière contenue dans la tumeur (r).

Fractures des extrémités.

Leurs espèces, leurs différences.

Celse trouve beaucoup de rapport entre les fractures du bras & de la cuisse, & celles de l'avant-bras & de la jambe, ainsi que dans les moyens curatifs qui conviennent à ces différentes fractures. On voyoit bien moins de danger dans une fracture qui étoit à la partie moyenne de l'os, que dans celle qui étoit voisine de ses extrémités; parce que celle-ci produit toujours de vives douleurs, & qu'on en obtient difficilement la guérison. L'espèce de fracture réputée la moins mauvaise, étoit la fracture simple & transversale; celle qui étoit oblique avec des fragmens, étoit plus fâcheuse; & l'on croyoit avec raison la pire de toutes, celle dont les fragmens étoient hérissés de pointes. Celse dit que quelquefois les extrémités d'un os fracturé restent affrontées; mais que le plus souvent elles sont déplacées ou chevauchent l'une sur l'autre. On jugeoit qu'il y avoit déplacement, par une espèce de convexité remarquable à l'endroit de la fracture, par des douleurs poignantes & par des inégalités qu'on sentoit au toucher. On estimoit que la fracture étoit oblique & que les os chevauchoient, quand le membre fracturé étoit plus court, & que les muscles faisoient saillie. L'état de

(q) Cels. *lib. VIII, cap. VII.* | (r) Idem, *ibid. cap. IX.*

la fracture bien constaté, on procédoit à la réduction sans délai : on avoit expérimenté que les tendons & les muscles ainsi tendus se contractent, & qu'on est obligé d'user de violence pour en opérer la réduction; que quand elle n'avoit pas été faite dans les premiers jours, il survenoit une inflammation qui ne permettoit plus de la tenter, persuadé qu'on étoit que la violence qu'il falloit faire aux muscles pouvoit être suivie de convulsions, de gangrène, ou pour le moins d'un abcès à l'endroit de la fracture. Ainsi quand on n'avoit point réduit l'os avant l'inflammation, on attendoit qu'elle fût passée. Si l'on avoit à faire l'extension à un homme fort & nerveux, on plaçoit à chaque article des liens qu'on faisoit tirer en sens contraires.

Le bandage décrit par Celse diffère peu de celui d'Hippocrate. On se servoit ordinairement de six bandes. On faisoit avec la première, qui étoit la plus courte, trois circonvolutions autour de la fracture, & trois autres spirales en remontant. La seconde bande étoit de moitié plus longue. Comme le membre a toujours de la disposition à se porter du côté où il étoit le plus saillant avant la réduction, les premiers tours de cette seconde bande se faisoient en cet endroit, de-là en dédolant en en-bas, puis en remontant circulairement, on alloit finir au-delà de la première. Voilà les deux premières bandes proposées par Hippocrate. On appliquoit par-dessus un linge enduit de cérat, assez large pour excéder l'espace qu'occupoient ces deux bandes. On plaçoit à l'endroit où l'os avoit fait saillie, une compresse pliée en trois doubles, trempée dans un mélange de vin & d'huile. Elle étoit entourée d'une troisième & d'une quatrième bande, de manière que les circuits de la dernière fussent toujours en sens contraire à ceux de la précédente. Celse avertit qu'il ne se sert de tant de bandes que parce qu'il vaut mieux faire plusieurs tours que de serrer trop fort. Les circonvolutions des bandes se bornoient pour l'ordinaire à l'article, à moins que la fracture n'en fût très-près. A mesure que l'inflammation & le gonflement se dissipoient, on

augmentoit le nombre des bandes. Au bout de trois jours, on levoit l'appareil; on ajoutoit une quatrième bande, & le cinquième jour une sixième. CELSE.

Toutes les fois qu'on levoit l'appareil, on fomentoit la partie avec de l'eau tiède. Si la fracture avoisinoit une articulation, on la bassinoit avec du vin & un peu d'huile, jusqu'à ce que l'inflammation fût tout-à-fait dissipée, c'est-à-dire, jusqu'au septième jour, ou au plus tard au neuvième. Alors la partie devenue plus grêle, permettoit de reconnoître l'état de la fracture. Si elle n'étoit pas bien réduite, ou si quelques fragmens faisoient saillie, on rétablissoit les parties dans leur situation naturelle. C'est après la cessation du gonflement & de l'inflammation qu'on appliquoit les attelles ou *ferules.* On en mettoit de plus fortes & de plus larges du côté où les os avoient plus de disposition à se porter.

Quand on avoit à peu-près passé les deux tiers du temps que la Nature emploie à la consolidation des os, on faisoit moins d'usage des fomentations d'eau tiède sur la fracture, *par la raison*, dit Celse, *que dans le commencement on cherche à résoudre les humeurs qui sont amassées dans les environs, mais que vers la fin il est à propos de les attirer.* Conséquemment on faisoit des linimens avec un peu de cérat liquide & des frictions légères; on tenoit aussi le bandage moins serré, & chaque fois qu'on levoit l'appareil, on supprimoit une bande.

Fracture du bras.

L'extension dans les fractures de l'humerus ne se faisoit pas de même que dans celles des autres parties. Le malade étoit placé sur un siége élevé, & le Chirurgien vis-à-vis sur un siége plus bas. Une bande attachée au cou du blessé venoit entourer & retenir l'avant-bras, plié en angle. On fixoit une autre bande en forme d'anse à la partie supérieure de l'humerus, & une troisième à la partie inférieure où les deux chefs étoient noués aussi en anse qui restoit pendante. Un aide passoit derrière la tête du blessé, dans l'anse de la seconde bande, le bras droit, si la fracture étoit du côté droit, & le gauche si elle étoit à gauche, & de l'autre main il saisissoit un bâton planté entre les cuisses du malade, qui,

contenu de cette manière, ne pouvoit par des mouvemens indiſcrets troubler l'opération. Tandis que l'aide faiſoit la contre-extenſion en tirant à lui la ſeconde bande, l'Opérateur, en mettant le pied dans l'anſe pendante de la troiſième, exécutoit doucement & par degrés l'extenſion.

Pour ce qui eſt du bandage après la réduction, ſi la fracture étoit à la partie moyenne ou inférieure, on ſe ſervoit de bandes plus courtes que quand elle étoit à la partie ſupérieure; parce qu'alors, de l'endroit fracturé on les dirigeoit ſous l'aiſſelle oppoſée, pour les ramener par-deſſus l'épaule vers la fracture. Lorſque la fracture avoiſinoit la tête de l'os à ſa partie inférieure, on plaçoit les attelles le moins près du coude qu'il étoit poſſible, & on les relevoit ſouvent, de crainte que leur compreſſion ne nuisît à l'article & ne lui fît perdre ſon mouvement. C'eſt par la même raiſon que chaque fois qu'on levoit l'appareil, on faiſoit ſur l'article des fomentations avec de l'eau chaude, & enſuite avec un cérat liquide.

Obſervation ſur la fracture de l'avant-bras.

Ce que Celſe recommande de particulier pour la fracture de l'avant-bras, c'eſt qu'en faiſant le bandage, la poſition de l'avant-bras ſoit telle que le pouce regarde un peu la poitrine, & que l'écharpe tienne le coude un peu plus élevé que dans l'état naturel *(ſ)*.

De l'olécrane.

Dans la fracture de l'olécrane, il proſcrit le bandage, comme capable de cauſer la perte du mouvement; accident qu'il prétend éviter en ſe bornant à calmer la douleur.

Opinion de Celſe ſur la fracture de la cuiſſe.

On ſe ſervoit encore du *gloſſocome* dans les fractures de la cuiſſe, & l'on croyoit, contre le ſentiment d'Hippocrate, que la cuiſſe fracturée reſtoit toujours plus courte que l'autre, ce qui n'eſt pas ſi conſtamment vrai. On convenoit pourtant que la difformité étoit plus grande quand on avoit négligé la cure.

Procédés curatifs communs aux fractures des extrémités.

Dans toutes les fractures on faiſoit obſerver les premiers jours une diette exacte *(t)*. Le troiſième jour on permettoit

(ſ) Celſ. *lib. VIII, cap. x*, §. 3. | *(t) Loco cit.* §. 7; *& cap. IX*, §. 2.

des alimens liquides; on ne paſſoit aux nourritures ſolides que quand il étoit temps de concourir avec la Nature à la formation du cal. Pendant long-temps on défendoit l'uſage du vin. Tant que duroit l'inflammation, on faiſoit ſur la partie de longues & fréquentes fomentations avec l'eau tiède. Enſuite on les rendoit plus rares; mais on y ſubſtituoit des frictions douces & long-temps continuées ſur les environs de la fracture, avec le cérat liquide. Après la guériſon, on ne laiſſoit reprendre au membre ſes fonctions qu'inſenſiblement & par degrés. Dans les fractures du femur, compliquées de plaies, ſur-tout ſi les muſcles étoient déchirés, l'inflammation étant plus vive, la gangrène étoit auſſi plus prochaine. Lorſque les pièces fracturées paſſoient l'une ſur l'autre, on en venoit le plus ſouvent à l'amputation, qu'il eût été poſſible d'éviter dans le plus grand nombre des cas, & qu'on n'évite peut-être pas encore aſſez de nos jours. Car il eſt bien important d'examiner ſi les maux ſont extrêmes, avant d'appliquer le dernier remède. S'il eſt louable de ſauver la vie d'un citoyen aux dépens d'un de ſes membres, c'eſt lorſque toutes les reſſources ont été épuiſées, ou que la maladie ne laiſſe aucune alternative entre une mort aſſurée & cette ſéparation. N'étoit-il pas plus ſimple & plus naturel de couper la portion excédente de l'os, comme l'a propoſé Hippocrate, & comme Celſe lui-même le propoſe pour les luxations? Cette pratique a été ſuivie depuis par de très-habiles Maîtres avec le plus grand ſuccès. Celſe avance que la fracture compliquée de l'humerus, expoſe au même danger, mais qu'il eſt plus facile de conſerver la partie, ſans nous indiquer les moyens qu'il employoit. Où le danger paroiſſoit le plus éminent, & où il l'eſt en effet, c'étoit dans les fractures voiſines des articles : auſſi recommande-t-il alors de ſe conduire avec la plus grande circonſpection. Des ſaignées faites lorſque la plaie avoit peu rendu de ſang, une diette ſévère de dix jours, étoient des moyens auxiliaires très-applicables à la circonſtance; mais la ſection des muſcles bleſſés en travers étoit-elle fort avantageuſe?

CELSE.

Cure des fractures du femur, compliquées de plaies.

Empêchoit-elle la contraction des muscles antagonistes, & en facilitant même la réduction, ne détruisoit-elle pas l'usage du membre qu'on se proposoit de conserver ? Quand l'une des extrémités étoit hérissée de quelques fragmens obtus, on les remettoit en place. Lorsque le fragment étoit aigu, on n'en abattoit que la pointe, qu'on coupoit entièrement si elle étoit longue. Lorsqu'elle étoit courte, on se contentoit de la limer, & ensuite on ruginoit l'endroit. Si l'on ne pouvoit replacer le fragment avec les doigts, après l'avoir saisi avec des tenailles, on le repoussoit avec la partie obtuse de cet instrument. Si le fragment osseux étoit trop considérable, on attendoit pour le couper que le périoste, s'il en étoit encore recouvert, fût détruit par la suppuration.

On jugeoit qu'il y avoit des esquilles détachées de l'os, par la nature & la quantité du pus qui s'écouloit de la plaie. Alors on levoit souvent l'appareil, moins pour panser la plaie que pour faciliter l'écoulement des matières. « Pour » l'ordinaire, dit Celse, l'esquille se détache d'elle-même au » bout de quelques jours : quelquefois aussi son séjour rend la cure plus longue & plus difficile. »

Lorsque, sans lésion extérieure, il y avoit des esquilles qui agaçoient les chairs, ce qu'on reconnoissoit au prurit & à la douleur aiguë qui se faisoit sentir en cet endroit, on faisoit une incision pour les enlever.

Cure des fractures non consolidées.

Si, après la guérison de la plaie, les pièces osseuses n'étoient point consolidées, pour avoir été obligé de les remuer ou de lever souvent l'appareil, Celse dit qu'on peut en obtenir la consolidation. Si la fracture étoit déjà ancienne, on étendoit le membre, on agitoit les extrémités fracturées l'une contre l'autre, pour détacher les matières visqueuses qui pouvoient s'y être amassées, & renouveler en quelque sorte la fracture, avec la précaution toutefois de ne blesser ni les muscles ni les nerfs. On fomentoit la partie avec une décoction d'écorce de grenade dans le vin. Ensuite on appliquoit cette écorce pilée & amalgamée avec du blanc d'œuf. Le troisième jour, on levoit l'appareil, on fomentoit

encore avec une décoction de verveine, & le cinquième jour on appliquoit les attelles. CELSE.

Cure des cals difformes.

Quand les pièces fracturées s'étoient consolidées l'une sur l'autre, & que des fragmens pointus agaçoient les chairs, on désunissoit les pièces osseuses pour procéder à une nouvelle réduction. En conséquence on travailloit pendant long-temps à ramollir le cal, & à relâcher la partie par des fomentations long-temps continuées avec l'eau chaude, & par des frictions douces avec le cérat liquide. Ensuite, au moyen de l'extension, le Chirurgien séparoit aisément les pièces osseuses & les rétablissoit dans leur situation naturelle. On a vu réussir ce procédé, dirigé avec beaucoup moins d'intelligence : mais quelque soin qu'on apporte, il est à craindre que dans la plupart des cas il ne soit sans succès, parce que la Nature ne fournira pas assez de nouveaux sucs, ou parce qu'elle les fournira en pure perte pour la consolidation.

Lorsque le cal, par la surabondance des sucs osseux, devenoit trop saillant, on faisoit pendant long-temps des frictions avec de l'huile, du sel & du nitre, & de fréquentes fomentations avec l'eau tiède marinée. On mettoit en usage des cataplasmes résolutifs, & l'on tenoit le bandage plus serré. Le malade ne vivoit pendant long-temps que de légumes & on le faisoit quelquefois vomir. Ce régime pouvoit être plus efficace comme préservatif que comme remède : mais que pouvoit-on gagner par l'application des épispastiques sur le membre opposé ?

Des luxations en général.

Des observations générales de Celse sur les luxations, nous ne recueillerons que deux choses *(u)*: la première, que toutes les luxations ont des signes communs, & qu'il en est de propres à chaque espèce particulière; la seconde, c'est qu'après que la douleur a cessé, le mouvement est aussi salutaire qu'il étoit pernicieux pendant qu'elle subsistoit.

Luxation de la tête.

Il dit que lorsque les deux condyles qui s'articulent avec les cavités de la première vertèbre, se portent en arrière

(u) Celse, *lib. VIII, cap. XI.*

hors de leurs cavités *(x)*, les ligamens ſitués ſous l'occiput s'étendent, le menton tombe ſur la poitrine, le malade ne peut boire ni manger; il y a écoulement involontaire de ſemence & la mort ſuit de près. Celſe en même temps avertit qu'il parle de cette luxation, non pour y propoſer aucun remède, mais afin qu'on puiſſe la reconnoître par les ſignes qui la diſtinguent, & qu'on ne croie point légèrement que ceux auxquels ce malheur arrive, périſſent par la faute du Chirurgien.

Luxation des vertèbres.

On ne tiroit pas un pronoſtic plus favorable de la luxation complette des vertèbres *(y)*. On prétendoit qu'elle ne pouvoit ſe faire ſans rupture de la moëlle épinière, des cordons nerveux qui paſſent par les côtés des apophyſes tranſverſales & des ligamens qui les aſſujettiſſent. On diſtinguoit deux eſpèces de luxations, l'une en devant, l'autre en arrière : ainſi il devoit y avoir une tumeur ou une dépreſſion en cet endroit de l'épine. Quand la luxation étoit au-deſſus du diaphragme, on avoit obſervé que les bras devenoient paralytiques; qu'il y avoit vomiſſement & convulſion; que la reſpiration étoit difficile; qu'on éprouvoit de vives douleurs : qu'enfin on perdoit l'uſage de l'ouïe. Si la luxation étoit au-deſſous du diaphragme, les extrémités inférieures étoient paralyſées; il y avoit ſuppreſſion ou écoulement involontaire d'urine. Celſe ajoute que la mort eſt moins prompte que dans la luxation de la tête; que cependant elle ne tarde guère au-delà du troiſième jour. Il remarque qu'Hippocrate n'a parlé que des luxations incomplettes, lorſqu'il a dit que dans la luxation d'une vertèbre en arrière, on devoit faire coucher le malade à plat ſur le ventre, & en appuyant avec le talon ſur la vertèbre luxée, la repouſſer ainſi en dedans. « Car quelquefois, continue-t-il,
» la foibleſſe des ligamens peut permettre à une vertèbre de
» faire un peu de ſaillie en devant ſans qu'il y ait luxation,
» & cet accident ne donne point la mort. Alors on ne peut

(x) Celſ. *lib. VIII, cap. XIII.* | *(y)* Idem, *ibid, cap. XIV.*

repouſſer

repousser la vertèbre de dedans en dehors; mais la chose « CELSE.
est praticable, lorsque la saillie est en dehors, à moins que «
les ligamens n'aient repris leur force naturelle, ce qui est «
très-rare. »

Luxation de l'humerus.

Celse reconnoît que le bras se luxe quelquefois en dedans sous l'aisselle & quelquefois en devant. Dans le premier cas, le cubitus qui lui est joint, s'éloigne; on ne peut porter l'avant-bras vers l'oreille, & le bras est plus long que l'autre. Dans le second, on peut étendre le bras, moins cependant que dans l'état naturel, & l'avant-bras a plus de difficulté à se porter en devant qu'en arrière.

Lorsque la tête de l'humerus étoit tombée sous l'aisselle, si c'étoit un enfant ou une personne dont la fibre fût lâche & les ligamens foibles, on faisoit mettre le malade sur un siége, & tandis que deux aides tiroient l'un le bras, l'autre l'omoplate, le Chirurgien placé en arrière, saisissant d'une main l'omoplate & de l'autre l'humerus, qu'il soutenoit avec son genou, déterminoit la tête à rentrer dans sa cavité.

Si le malade étoit un adulte vigoureux & robuste, & si les ligamens étoient forts, on faisoit la réduction par le moyen d'une échelle; ce qui revient assez à l'*ambi* d'Hippocrate. De tous les moyens proposés par ce père de la Médecine, celui-ci étoit alors le plus en usage.

Luxation en devant.

Lorsque la luxation étoit en devant, après avoir fait coucher le malade sur le dos, on passoit sous l'aisselle une bande ou un lien, dont les deux chefs vinssent se réunir derrière la tête du malade, & pendant qu'un aide les tiroit pour faire la contre-extension, & qu'un autre tiroit du côté de l'avant-bras pour faire l'extension, le Chirurgien éloignoit la tête du malade de la main gauche, & soulevoit de la droite le coude & l'humerus, qu'il dirigeoit ainsi vers sa cavité. Celse croit cette espèce de luxation plus facile à réduire que la première. La réduction terminée, on appliquoit de la laine sous l'aisselle, à dessein d'empêcher la tête de l'os de se luxer de nouveau quand la luxation étoit en bas, &

d'appliquer plus aiſément le bandage, quand elle étoit en devant. On portoit les premiers tours de bande ſous l'aiſſelle autour de la tête de l'os, enſuite en paſſant ſur la poitrine, on gagnoit l'autre aiſſelle, & de-là par-deſſus l'épaule vers la tête de l'os luxé. On faiſoit pluſieurs circonvolutions ſemblables, juſqu'à ce que la partie fût bien aſſurée, & on tenoit le bras rapproché des côtes par le moyen d'une autre bande.

Luxation du coude.

Dans la luxation du coude *(z)*, la cure étoit la même que dans les autres luxations, avec cette différence qu'on levoit plus tôt & plus ſouvent l'appareil; qu'on faiſoit avec l'eau chaude des fomentations plus fréquentes, & des frictions plus continues avec de l'huile, du ſel & du nitre. Car ſoit que l'os du coude ait été réduit, ſoit qu'il n'ait pu l'être, le *calus,* pour parler le langage de Celſe, *ſe forme plutôt ici que dans aucune autre articulation, & empêche par la ſuite la flexion du bras, ſur-tout lorſqu'on ne lui a donné aucun mouvement.*

Luxation du genou.

Celſe diſtingue trois eſpèces de luxations du genou : en dedans, en dehors & en arrière. Avant lui, pluſieurs avoient écrit que la rotule s'oppoſoit à la luxation en devant, ce qu'il croit très-vraiſemblable. Cependant il cite *Mégès*, qui diſoit en avoir guéri une en devant *(a)*.

Luxation du talon.

Quant à l'os du talon, il admet la poſſibilité des quatre eſpèces de luxations, en dedans, en dehors, en devant & en arrière. Il dit que dans la première, le pied eſt tourné en dehors, & dans la ſeconde, en dedans; que dans la troiſième, le tendon large qui s'implante au talon (le tendon d'Achille) eſt dur, tendu, & le pied plus petit & plus court; que dans la quatrième, le talon & preſque toute la plante du pied préſentent plus de ſurface, & le pied paroît plus long. Les mains ſeules, aidées de l'extenſion, ſuffiſent ici pour la réduction : mais Celſe avertit que le malade doit garder le lit plus long-temps que dans toute autre luxation; parce que ſi l'on ſe ſert de cette partie, qui eſt chargée de tout le poids du corps, avant qu'elle ait recouvré ſes forces,

---

(z) Celſ. *lib. VIII, cap. XVI.*

(a) Idem, *ibid. cap. XXI.*

CELSE.

elle peut céder & se luxer de nouveau. Il conseille même, dans les premiers temps après la guérison, de porter des souliers dont les quartiers soient bas, en manière de sandales, pour ne point comprimer le talon.

Observations générales sur les fractures compliquées de plaies.

Hippocrate nous dit que de toutes les luxations compliquées de plaies, il n'y a que celles des orteils & des doigts qu'on puisse réduire sans danger *(b)*, encore exige-t-il la plus grande circonspection pour ne point exposer la vie du malade : mais Celse avance que plusieurs avoient remis des bras & des jambes, avec la précaution de saigner au bras, après la réduction, pour prévenir la gangrène & les convulsions, qui sont des accidens mortels.

Luxation des doigts.

Quoique la luxation des doigts soit de toutes la plus légère & la moins dangereuse, Celse défend de la réduire dans le temps de l'inflammation & même après, lorsque la luxation est déjà ancienne. Dans une fracture compliquée de plaies, où l'os est dépouillé & sort au dehors, il conseille de couper la portion excédente, comme devant toujours être un obstacle à la guérison. Il veut aussi qu'on ne panse qu'avec de la charpie sèche, rejetant tous les corps gras jusqu'à ce qu'on ait rétabli la partie dans le meilleur état possible : car il prétend qu'on ne doit attendre qu'une cicatrice mince, & très-susceptible de se rouvrir au moindre accident.

Utilité de la Chirurgie dans les maladies internes.

Celse ou plutôt les Médecins de son temps, n'avoient pas moins de confiance à la Chirurgie qu'Hippocrate même. Dans la cure des maladies internes, soit aiguës, soit chroniques, la Chirurgie commençoit où finissoit la Médecine. Ce que la Chirurgie ne guérissoit pas étoit censé incurable, ou laissoit au moins peu d'espoir de guérison. Dans l'épilepsie *(c)*, la dernière ressource étoit la saignée des deux pieds, l'application des ventouses scarifiées à la nuque, celle du cautère actuel en deux endroits de l'occiput, & un autre

Dans l'épilepsie.

(b) Celf. *lib. VIII, cap XXV.*

(c) Celf. *lib. III, cap. XXIII. Inter notissimos morbos est etiam is, qui comitialis vel major nominatur.* D'autres Auteurs l'ont appelée *lues deifica, morbus sacer.*

un peu au-dessous vis-à-vis de l'articulation de la première vertèbre avec la tête.

Dans la paralysie.

Dans la paralysie, on irritoit la peau avec des orties ou avec la moutarde, qu'on ôtoit dès qu'elle avoit produit de la rougeur, & l'on appliquoit des ventouses sèches *(d)*.

Dans les douleurs de tête invétérées.

On combattoit les douleurs de tête invétérées, par des sternutatoires, des frictions fortes sur les parties inférieures, des gargarismes irritans, des ventouses aux tempes & à l'occiput, & par la saignée des narines. On appliquoit aussi sur l'endroit de la douleur, des synapismes & même le cautère actuel *(e)*.

Dans l'hydrocéphale.

Dans l'hydrocéphale, que Celse décrit assez obscurément sans la nommer, si, après avoir ulcéré la partie avec la moutarde, la maladie persistoit, on avoit recours à l'instrument tranchant *(f)*.

Dans les convulsions du cou.

De toutes les maladies du cou, Celse n'en voyoit pas de plus grave ni de plus aiguë que celle qui étoit accompagnée de convulsions *(g)*. Après les remèdes généraux, les fomentations fréquentes sur la partie avec l'eau chaude, avec le cérat liquide ou l'huile chaude, & l'application des cataplasmes émolliens, on passoit aux stimulans légers, aux frictions continuées jour & nuit le long des vertèbres, & particulièrement sur celles du cou. On ne mettoit de relâche à ces frictions que la durée de la chaleur de quelques cataplasmes. Si le mal résistoit à ces remèdes, on appliquoit sur le cou des ventouses scarifiées, on cautérisoit en plusieurs endroits avec un fer chaud, on ulcéroit la peau par l'application de la moutarde.

Dans l'angine.

Dans l'angine, quand on n'avoit retiré aucun avantage

(d) Celf. *lib. III, cap. XXVII.* On appeloit ainsi les ventouses qu'on ne scarifioit pas.

(e) Idem, *lib. IV, cap. II.*

(f) Idem, *ad calcem capitis ejusd.*

(g) Celse distinguoit trois espèces de convulsions : celle où la tête se renverse en arrière, celle où elle se porte sur la poitrine & celle où le cou reste droit & immobile. Il appeloit, d'après les Grecs, la première espèce *opisthotonos*, la seconde *emprosthotonos*, & la dernière *tetanos*. Il remarque que les Médecins moins exacts se servoient indifféremment de ces trois dénominations. *Ibid. cap. XXII.*

des ſaignées, des lavemens, des ventouſes ſous le menton & aux environs de la gorge, des fomentations humides, de l'application des éponges trempées dans l'huile chaude, de celle des ſachets remplis de ſel chaud & d'autres topiques ſemblables, on faiſoit des ſcarifications aſſez profondes au cou, vers les angles de la mâchoire inférieure, au palais dans les environs de la luette; on alloit même juſqu'à ouvrir les veines ſublinguales *(h)*. CELSE.

Dans la péripneumonie, ſi les forces le permettoient, on ſaignoit le malade. Quand la ſaignée ne pouvoit avoir lieu par les raiſons que nous avons ci-devant déduites, on appliquoit des ventouſes sèches ſur la poitrine *(i)*. Dans la péripneumonie.

On a vu que les Romains faiſoient beaucoup plus d'uſage que nous des frictions dans les maladies internes & externes. On les faiſoit sèches ou humides, ſelon les circonſtances. Aſclépiade, qui les avoit mis en vogue à Rome, oſoit s'en dire effrontément l'inventeur *(k)*. Il n'eſt pas rare de retrouver parmi nous cette eſpèce de charlataniſme, toute uſée qu'elle devroit être, parce qu'on ſe repoſe à l'ombre de ſa réputation ſur la ſécurité de faire illuſion au plus grand nombre. Cependant, de l'aveu même de Celſe, Aſclépiade n'avoit rien dit qu'Hippocrate n'eût dit avant lui en peu de mots. On y lit en effet *(l)*, que la friction forte durcit la peau, que la friction douce la relâche, que celle qui eſt long-temps continuée amaigrit, & que celle qui dure peu engraiſſe. De-là, Celſe concluoit que la friction devoit différer en raiſon de l'indication qu'on ſe propoſoit de remplir. On faiſoit des frictions tantôt ſur toute l'habitude du corps, comme lorſque l'on vouloit donner de l'embonpoint à une perſonne maigre; tantôt ſur une partie, lorſque la foibleſſe de cette partie ou de quelque partie voiſine l'exigeoit; tantôt ſur les membres Des frictions.

(h) Celſ. *lib. IV, cap. IV.*

(i) Idem, *ibid. cap. VII.*

(k) Idem, *lib. II, cap. XIV.*

(l) *Desfrictio poteſt ſolvere, ligare, incarnare, minuere. Dura, ligare: mollis, ſolvere: multa, minuere: moderata craſſefacere.* Hippocrat. *de Officinâ Med.* Celſ. *loco citato.*

paralysés, pour y rappeler la vie. Mais l'usage le plus ordinaire étoit sur les parties qui n'étoient point malades : par exemple, on faisoit des frictions sur les parties inférieures, lorsqu'on avoit intention de dégager les parties moyennes ou supérieures. Le nombre des frictions dépendoit des forces du malade : car cinquante frictions, selon la remarque de Celse, suffiront à une personne foible, tandis qu'une plus forte pourra en supporter deux cents; aussi en faisoit-on moins à une femme qu'à un homme, moins à un enfant & à un vieillard qu'à un jeune homme. Lorsqu'on ne frottoit que certaines parties, la friction étoit plus forte & plus long-temps continuée, sans quoi on n'auroit pu par-là affoiblir tout le corps, ni atténuer une grande quantité d'humeurs comme on se le proposoit. Si l'inertie de la peau demandoit des frictions par-tout le corps, on les faisoit plus douces & moins longues, parce qu'on visoit seulement à la rendre plus perméable aux nouveaux sucs qui devoient s'y porter.

On vient de voir & l'on voit encore tous les jours, le pouvoir réuni de la Médecine & de la Chirurgie, contre les maux physiques auxquels l'homme est dévoué dès sa naissance. Par quelle fatalité des guerres intestines entre les Ministres qui exercent ces deux parties de l'Art, troublent-elles une harmonie, une association si salutaire? Quand on retrouve ces querelles provoquées sans cesse dans des brochures éphémères, plus avilissantes encore par les motifs humilians qui les enfantent que par les sarcasmes usés & méprisables qu'elles contiennent, on est d'abord tenté de croire que les noms des Médecins sous lesquels elles paroissent, ne sont que des noms empruntés. Pour l'honneur des Auteurs, on se confirmeroit volontiers dans cette opinion, si la publication étoit suivie d'un désaveu.

Ainsi finit la Chirurgie de Celse, écrivain le plus pur & le plus élégant que nous ayons en Médecine. Si la concision est un mérite, c'est un mérite qu'il a trop recherché. Pour vouloir être trop concis, il est quelquefois obscur. Les

objets dans ſon Ouvrage ſont tantôt crayonnés & tantôt peints en miniature. Ce n'eſt pas là la manière de l'Écrivain qui ſe propoſe d'inſtruire, parce qu'il doit parler aux hommes de tous les âges & de tous les lieux. On eſt d'autant plus fondé à reprocher ce défaut à Celſe, qu'il paroît n'avoir eu d'autre but que de rendre familière aux Romains la Chirurgie des Grecs. Auſſi eſt-il vrai qu'après Hippocrate, aucun Auteur n'a peut-être été plus commenté. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que la plupart de ſes Commentateurs paſſent légèrement ſur les difficultés, & répandent une érudition faſtidieuſe ſur les endroits qui avoient le moins beſoin d'interprétation. La Chirurgie, qui eſt ſans contredit la partie la plus précieuſe & la plus difficile, eſt préciſément celle qu'ils ont le plus négligée. Ils n'ont donc pu nous être d'aucun ſecours. Il faut pourtant placer dans l'exception, Fabrice d'Aquapendente : Celſe eſt ſon Auteur favori; preſque partout il le copie mot pour mot, & ſouvent il l'interprète avec toute l'exactitude & la ſagacité qu'on avoit droit d'attendre d'un des plus grands Chirurgiens de ſon ſiècle, & d'un homme très-nourri de la lecture des Anciens. Il qualifie Celſe d'*Auteur admirable (m)*, & ce n'eſt pas ſans raiſon. Son Ouvrage ne fût-il, comme on a lieu de le préſumer, qu'une ſimple compilation, on peut dire que c'eſt une compilation faite avec ſoin & avec intelligence. C'eſt le tréſor de la Chirurgie des Grecs transférée à Rome : elle en retient encore le caractère national; mais elle eſt plus chargée de médicamens que celle d'Hippocrate, & avec un peu d'attention, on en découvre aiſément la cauſe. L'abandon que les Hérophiliens & les Empiriques avoient fait de l'Anatomie, avoit dû entraîner parmi eux la décadence de la Chirurgie. Les opérations entre leurs mains dûrent devenir plus haſardeuſes & les ſuccès plus rares. Alors ils ſubſtituèrent aux ſecours réels de la Chirurgie,

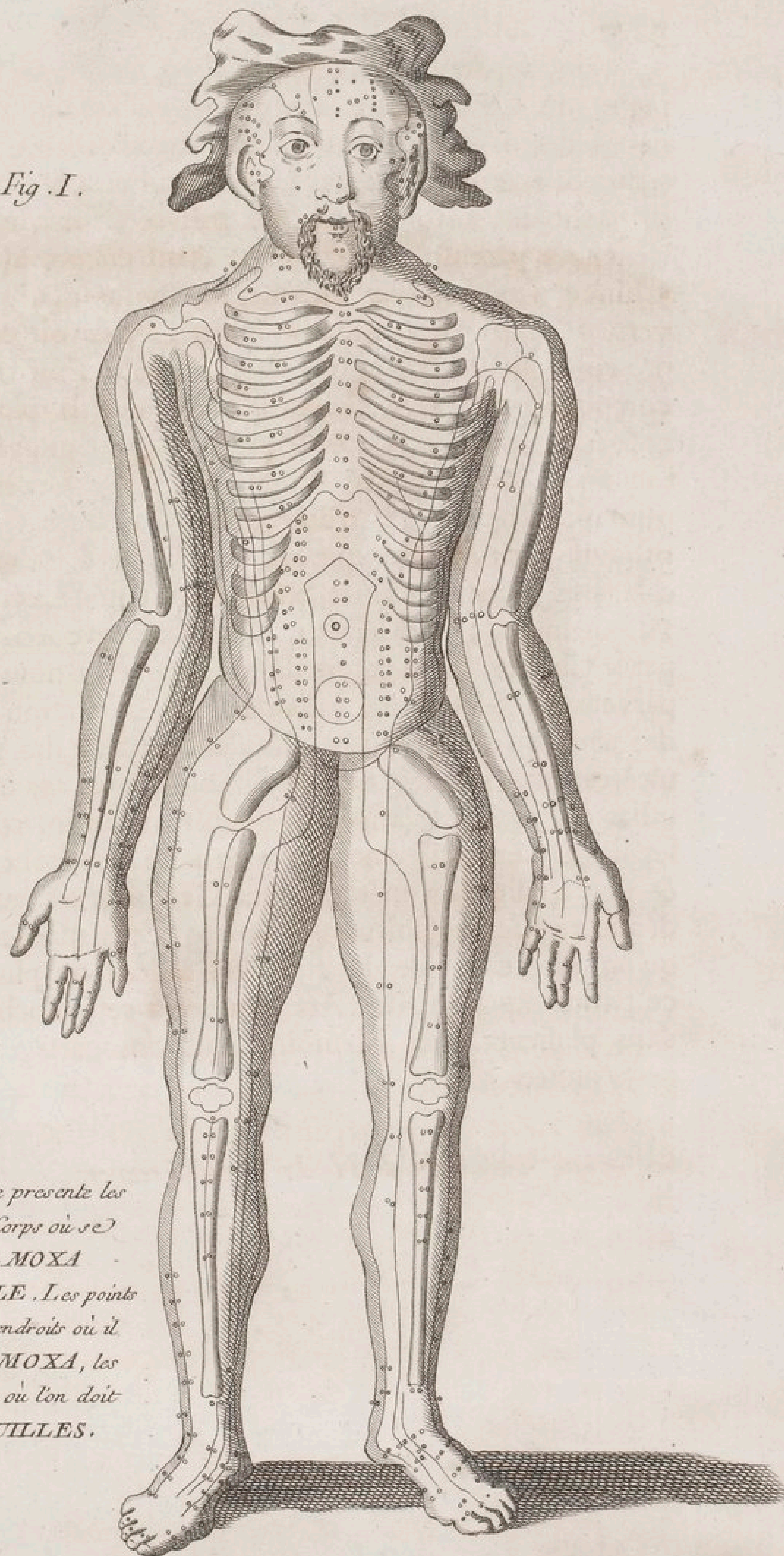
CELSE.

(m) Admirabilis Celſus in omnibus, quem nocturnâ verſare manu, verſare diurnâ conſulo. Fabricius ab Aquapendente, *de Operat. Chirurg. pars I, cap. XXXII.*

un vain appareil de remèdes, propres à en imposer à la multitude. Ce sont eux sans doute qui formèrent cette classe de Médecins empiriques qui ne traitoient les maladies internes & externes, que par les médicamens. De cette manière ils cachoient adroitement leur pauvreté sous le voile d'une richesse apparente. La Physique étant encore au berceau, la Chimie n'existant pas encore, on ne pouvoit apprécier la vertu intrinsèque des médicamens simples ou composés, ni par conséquent les résultats de leur application. En effet, les compositions des Anciens ne sont pour la plupart qu'une collection informe & mal combinée d'un grand nombre de substances. Souvent ils leur supposent des succès qu'elles ne pouvoient opérer, & n'aperçoivent pas les accidens qu'elles produisoient; de sorte que l'abondance de cette matière médicale, loin d'enrichir l'Art, avoit augmenté l'incertitude & les tâtonnemens. Plus éclairés que les Anciens par la Physique & par la Chimie, sur la nature des médicamens, nous étions enfin parvenus à découvrir, à l'aide de l'observation, la plupart des abus qu'on en avoit faits dans la cure des plaies & des ulcères; mais il falloit encore déterminer les cas où ils étoient utiles ou nuisibles, afin de pouvoir, selon les circonstances, les supprimer entièrement, ou en faire un choix convenable & une application méthodique. C'est aux travaux de l'Académie royale de Chirurgie, & aux talens qu'elle encourage, qu'on est redevable de ce qu'on a écrit de plus solide sur ce point important de l'Art. On verra cette doctrine exposée dans plusieurs bons Mémoires qui ont partagé le Prix de cette année.

FIN du Tome Premier.

Fig. I.



Cette Figure Chinoise presente les divers endroits du Corps où se fait l'application du MOXA et de L'EGUILLE. Les points noirs indiquent les endroits où il faut appliquer le MOXA, les points blancs ceux où l'on doit appliquer les EGUILLES.

De la Gardette Sculp.

Fig. II.

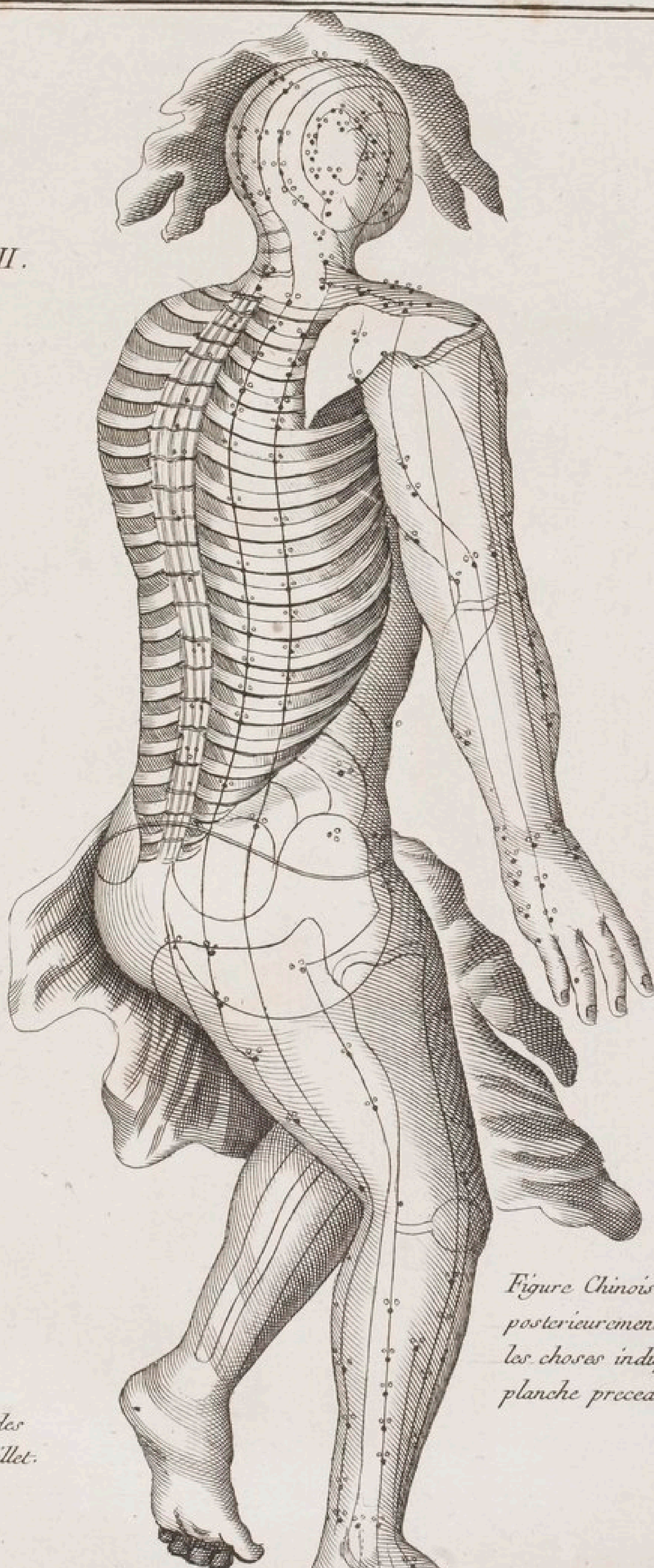
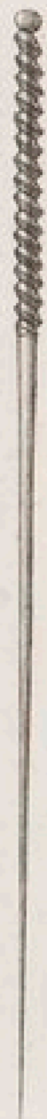


Figure Chinoise où l'on voit posterieurement et de Coté les choses indiquées dans la planche precedente.





Eguille Chirurgique des Japonois avec le Maillet.

De la Gardette Sculp.

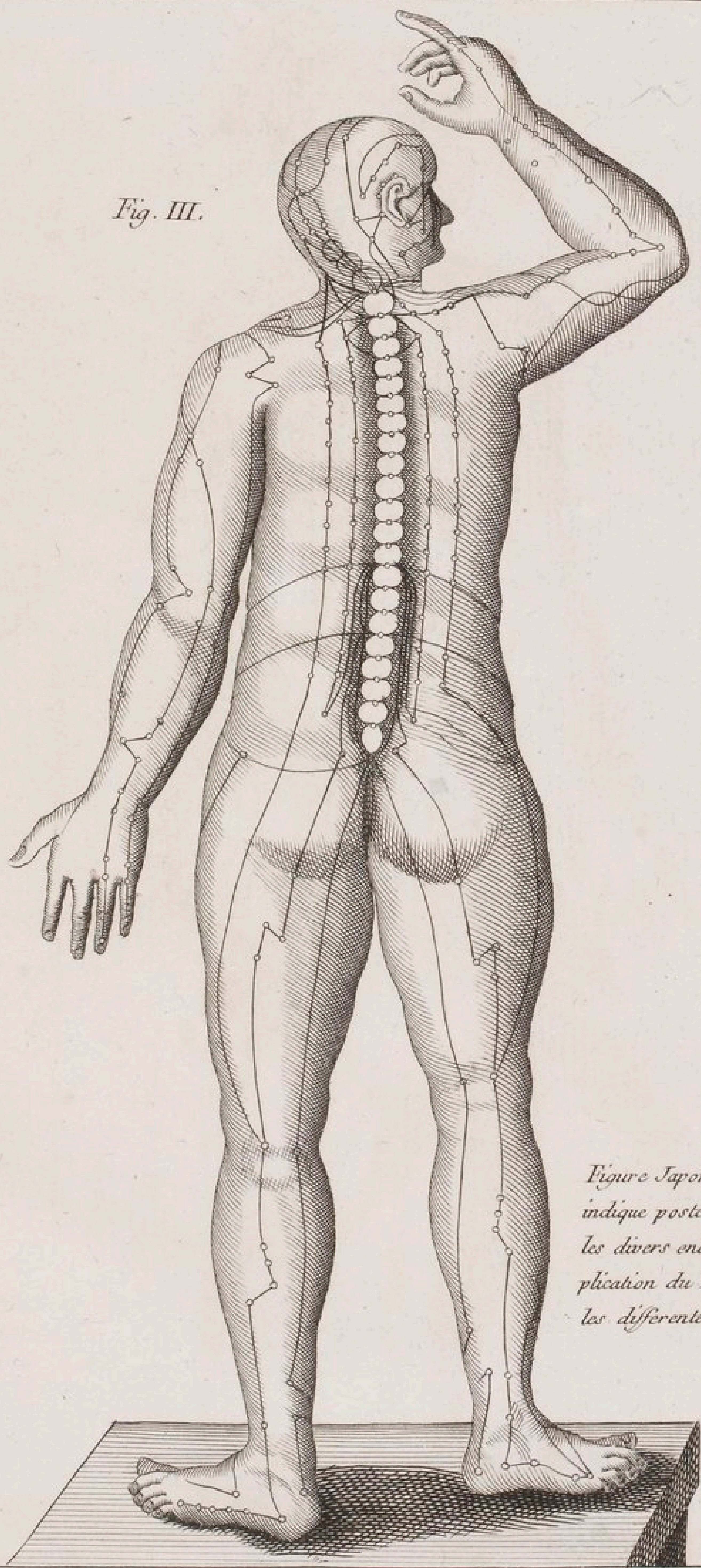


Figure Japonoise qui indique posterieurement les divers endroits de l'application du MOXA dans les différentes maladies.

De la Gardette Sculp.

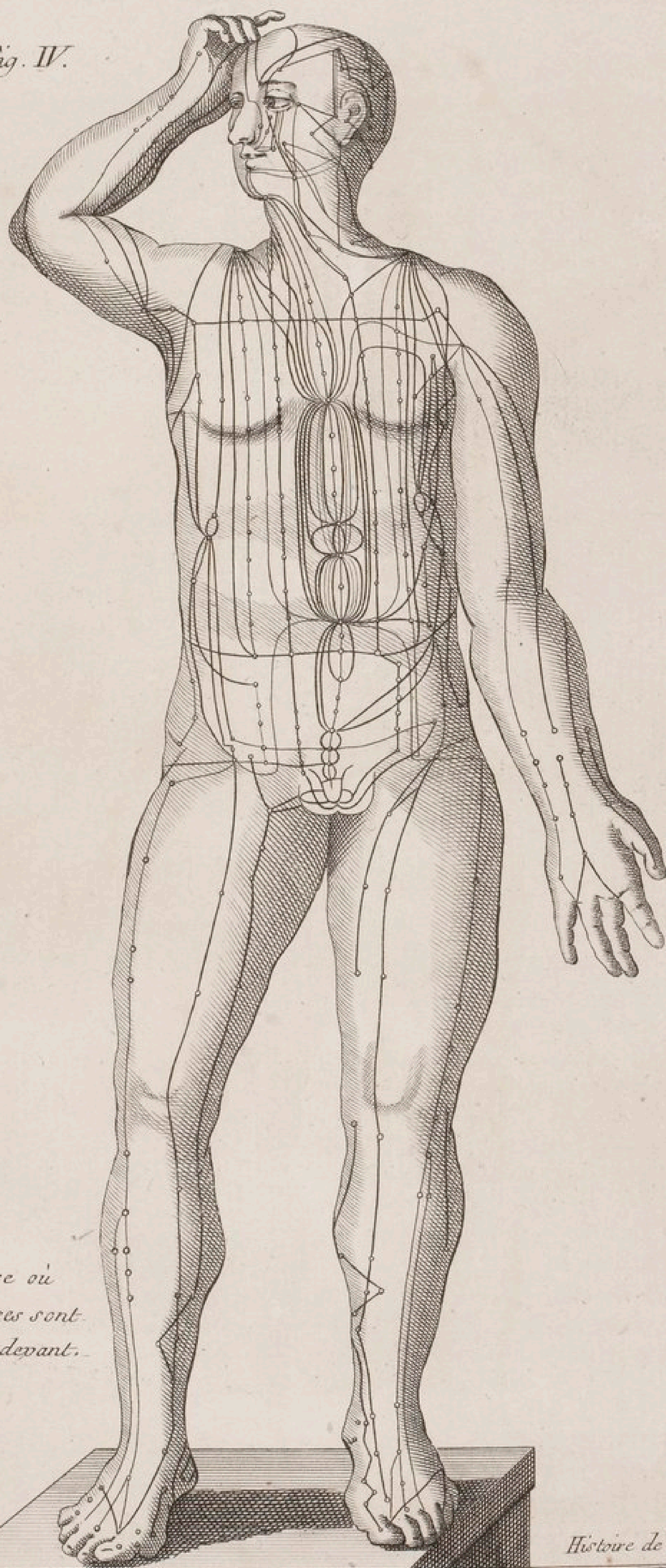


Figure Japonoise où les mêmes choses sont presentées pardevant.

Histoire de la Chirurgie.

De la Gardette Sculp.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

A

B

D

E

G

H

J

L

M

R

S

V

U

FIN de la Table des Matières.



FAUTES À CORRIGER.

Page 4, ligne 10, tantôt nuisibles, tantôt inutiles, *lisez* tantôt salutaires, tantôt inutiles.

Page 15, note (n), Ælian. Variar. Hist. *lib. XX, cap. XXXIII, lisez* Ælian. de Animalibus, *lib. IX, cap. XXXIII.*

Page 32, note (c), Wlessing. *lisez* Wessing.

Page 142, ligne dernière, philosophie, *lisez* phisiologie.

Page 146, ligne 8, houblon, *lisez* chou.

Page 175, ligne 21, On ne doit point guère, *lisez* On ne doit point avoir.

Page 232, ligne 15, on assujettiroit le muscle, *lisez* on assujettiroit les muscles.

Page 391, ligne 18, couronnée en 1758, *lisez* couronnée en 1732.

Page 448, ligne 33, supprimez ces mots : *(c'est l'érosion des Dentistes).*

Page 489, note (f), feu M. Houin, Chirurgien de Dijon, *lisez* M. Maret, Chirurgien de Dijon.







HISTOIRE
DE LA
CHIRURG

TOM I